

FROM THE FUND BEQUEATHED BY



TO THE
BOSTON MEDICAL LIBRARY
No 8 THE FENWAY



2. 76. 29.





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LA
QUESTION SEXUELLE
EXPOSÉE
AUX ADULTES CULTIVÉS

DU MÊME AUTEUR

- La boisson dans nos mœurs.** — Dépôt central de la Ligue anti-alcoolique, case postale, 4108. Bâle. Prix 0 fr. 20
- Le rôle social de l'alcool.** — Même éditeur. Prix 0 fr. 10
- L'ordre des Bons Templiers, un réformateur social.** — Secrétariat de l'I.-O.-G.-T. Lehrer Zehnder, Birmenstorf, Argovie, Suisse. Prix..... 0 fr. 20
- Crime et anomalies mentales constitutionnelles.** — La plaie sociale des déséquilibrés à responsabilité diminuée (en collaboration avec le professeur A. MAHAM). Genève, 1902. H. Kündig, éditeur, Corraterie, 11. Prix..... 5 fr.
- Traduction française de B. GUDDEN. **Recherches expérimentales sur la croissance du crâne** (avec 11 planches en phototypie). Paris, Adrien Delahaye, 1876.
- Les fourmis de la Suisse.** — Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences (Prix Thore) et par la Société suisse des sciences naturelles (Prix Schläfli). Genève, chez H. Georg, 1874. Prix.. 20 fr. (*épuisé*).
- Morale hypothétique et morale humaine** (Conférence). Lausanne, F. Payot et Cie, 1903. Prix..... 0 fr. 40
- Die psychischen Fähigkeiten der Ameisen und einiger anderer Insekten.** — Mit einem Anhang: *Ueber die Eigentümlichkeiten der Geruchsinnes bei jenen Tieren.* Vorträge, gehalten den 13 August 1901, am V Intern. Zoologen-Kongress zu Berlin. Mit 1 Tafel, 58 Seiten, gr. 8°. Munich, E. Reinhardt. Preis. 1.50 Mk.
- Ueber die Zurechnungsfähigkeit des normalen Menschen.** — Ein Vortrag gehalten in der schweizerischen Gesellschaft für ethische Kultur in Zürich, 3. u. 4. Aufl. 1901, 25 S., gr. 8°. Munich, E. Reinhardt, Preis. 80 Pfg.
- Der Hypnotismus und die suggestive Psychotherapie.** — Stuttgart, Verlag von Ferdinand Enke. 1902, 4. Aufl. Preis 5 Mk.
- Gehirn und Seele.** — (Vortrag), 7 und 8. Aufl. Bonn, Verlag von Emil Strauss. 1902. Preis 1 Mk.
- Hygiene der Nerven und des Geistes im gesunden und kranken Zustände.** — Stuttgart, Verlag von Ernst Heinrich Moritz, 1905, 2. Aufl. Preis, broschiert..... 2.50 Mk.; Geb. 3 Mk.
-

La
Question Sexuelle

Exposée aux Adultes cultivés

PAR

Auguste FOREL

ANCIEN PROFESSEUR DE PSYCHIATRIE A L'UNIVERSITÉ DE ZURICH

PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

—
1906

6766



PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le présent livre est le fruit de longues expériences et des réflexions qu'elles m'ont suggérées. Il a deux sources : l'étude de la nature et celle de la psychologie des hommes malades et sains d'esprit.

Mettre en harmonie les aspirations du cœur humain et les données de la sociologie des diverses races humaines et des différentes époques de l'histoire avec les résultats des sciences naturelles et avec les lois de l'évolution mentale et sexuelle que ces dernières nous ont révélées, c'est là une tâche qui s'impose de plus en plus à notre époque. Nous devons à nos descendants de contribuer dans la mesure de nos forces à son accomplissement. Ne serait-ce qu'en reconnaissance des progrès immenses de la culture que nous devons à la sueur, au sang et souvent au martyre de nos prédécesseurs, il faut que nous préparions à nos enfants une vie plus heureuse que la nôtre.

Je ne me fais aucune illusion sur la disproportion qui existe entre la grandeur de ma tâche et les imperfections de mon travail. Je n'ai pu étudier comme il l'aurait fallu les œuvres innombrables qui traitent de la même matière. D'autres, mieux versés que moi dans la littérature du sujet, sauront corriger plus tard cette lacune regrettable. Je me suis avant tout efforcé de prendre la question par ses côtés les plus divers, afin d'éviter les erreurs qui découlent de toute étude faite à un seul point de vue. C'est là une chose qui avait été généralement négligée.

Tous mes remerciements à mon ami le professeur Mahaim et

surtout à mon éditeur et cousin G. Steinheil de leur aide et des excellents conseils qu'ils m'ont donnés dans la révision de mon travail, ainsi qu'à M. le professeur Boveri de Munich, qui a bien voulu revoir lui-même avec sa haute compétence les figures 1 à 17.

Chigny, près Morges (Suisse), novembre 1905.

Docteur A. FOREL.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Le texte de la première édition a été revu et corrigé, mais, à part quelques points de détail, le fond n'a pas été changé. Les exemples de la fin du chapitre V (1^{re} édition) ne forment plus un appendice spécial ; ils ont été répartis dans les parties du livre qui les concernent spécialement ; quelques-uns ont été supprimés comme superflus.

Dans le domaine qui nous occupe, le public français craint trop, je le crois, les crudités et les choses appelées par leur nom. A mots couverts, et par locutions indirectes, on peut tout lui dire, mais je n'ai pu me décider à employer de pareils subterfuges en traitant une question sociale aussi vitale avec le sérieux qu'elle comporte. On craint, semble-t-il, par-dessus tout, que la jeunesse entende parler franchement et sans fard de la question sexuelle, et l'on ne se rend pas compte qu'en la lui cachant sous de demi-sous-entendus on ne fait qu'exciter sa curiosité et la livrer aux pièges ou aux surprises de la débauche, grâce au bandeau qu'on lui met sur les yeux.

Je ne crois pouvoir mieux faire ressortir l'erreur que je viens de signaler qu'en citant ici, parmi plusieurs autres analogues, la

lettre que j'ai reçue d'une jeune fille de 21 ans, intelligente, honnête, instruite et bien, mais librement, élevée.

Ayant lu mon livre, elle me posa quelques questions auxquelles je répondis. De mon côté, je la priai de m'écrire franchement :

1° Si, à son sens, je m'étais trompé dans mon jugement sur la psychologie sexuelle de la jeune fille normale ;

2° Si mon livre lui avait fait le moindre tort, moral ou autre.

Je la priai de me critiquer sans pitié, car je tenais avant tout à être au clair sur l'effet produit par mon livre. Voici sa lettre (je ne laisse de côté que ce qui n'a pas trait au sujet) :

« Je vous remercie d'abord de l'impression profonde et inaltérable que votre livre a produite sur moi. Je suis une jeune fille de 21 ans, et vous savez comme on nous rend difficile de voir clair dans ces choses naturelles qui nous concernent pourtant de si près. Je ne puis donc assez vous remercier de l'éclaircissement paisible qui s'est produit en moi et des paroles si justes et si humaines que vous vouez à l'éducation de notre sexe. J'espère avoir un jour le bonheur d'appliquer à mes enfants les idées que vous avez fait naître en moi sur l'éducation.

« Vous me demandez l'impression que m'a produite votre livre et... (suivent mes questions). Je suis encore très jeune, il est vrai, mais j'ai beaucoup lu. Ma mère m'a élevée très librement, de sorte que je crois pouvoir me compter parmi les jeunes filles exemptes de préjugés. Malgré cela, une sorte d'anxiété intérieure ou, si vous voulez, une fausse honte m'a empêchée de parler de toutes les choses dont vous traitez. Tout ce que je savais, je l'avais lu dans les livres ou deviné par instinct. Quand même je savais parfaitement que ma mère serait en tout temps prête à me répondre, je ne l'avais pas questionnée.

« J'avoue que dans ces derniers temps un vrai chaos s'était formé dans ma tête. J'étais obsédée et tourmentée par une crainte de tout ce que je ne savais pas et devrais pourtant apprendre un jour. Voilà pourquoi je m'empressai joyeusement de lire votre livre qu'une amie m'apporta. Je voulais enfin me mettre au clair.

« Les premiers chapitres furent durs pour moi, non pas que j'eusse peine à les comprendre, mais à cause de l'impression étrange et nouvelle que me fit toute la vérité, étalée sèchement et scientifiquement devant moi. Vouloir tout lire, je me mis donc laborieusement à l'œuvre. Ma première réaction fut celle du dégoût des humains et de la méfiance de tout. Mais j'eus bientôt la joie de constater que je suis une jeune fille très normale, de sorte

que cette impression passa bientôt. Je ne m'excitai plus dès lors aux conversations que j'entendis, mais j'y pris un véritable intérêt, et je fus heureuse d'avoir enfin appris à connaître quelqu'un qui nous comprend si bien, nous autres jeunes filles.

« Je suis donc une fille normale, dont les sensations ne sont ni froides ni perverses, et je me suis toujours réjouie, en lisant votre livre, de voir avec quelle vérité vous décrivez nos impressions sexuelles. Celles qui prétendent que nous sentons à cet égard comme les hommes me font rire. Je ne sais plus où vous dites dans votre livre (*Hygiène du mariage*, p. 479) que l'idée du mariage éveille chez une jeune fille normale, une sorte d'angoisse et de dégoût, et que ce sentiment disparaît dès qu'elle a trouvé celui qu'elle aime. C'est extrêmement vrai et finement observé. Je suis parfaitement d'accord avec une amie avec laquelle j'ai souvent discuté à propos de votre livre : nous autres jeunes filles nous sommes fort peu attirées par le côté purement sensuel du mariage, et nous préférierions voir les enfants venir au monde d'une autre façon que celle voulue par la nature. Cela vous fera peut-être rire ; tant pis. Je crois, du reste, que vous comprenez mon sentiment.

« Lorsque j'eus terminé la lecture de votre livre, j'étais devenue absolument tranquille, et mes idées s'étaient éclaircies. Il va sans dire qu'il ne m'est plus possible d'être naïve. Mais je voudrais savoir ce qu'on gagne à pareille naïveté. Il est bien facile d'être innocente quand on ne sait rien, et cela ne compte pas. Je n'ai pas pensé un instant à trouver votre livre immoral, et c'est pourquoi je ne crois pas que vous m'ayez rendue plus mauvaise. Excusez-moi d'avoir été si longue ; je n'ai pu abrégé dans une question si sérieuse et qui me tient tant à cœur »... etc.

L'auteur de la lettre m'a autorisé, sur ma demande, à la publier en gardant l'anonymat. Je crois que la candeur, la loyauté et la maturité de jugement que respirent les sentiments exprimés par cette jeune fille valent bien mieux et sont bien plus sains que toute la pruderie et tous les voiles de fausse honte de notre moralité conventionnelle.

Chigny, près Morges (Suisse), 4 février 1906.

Docteur A. FOREL.

INTRODUCTION

Mon but est d'étudier la question sexuelle sous tous ses aspects : scientifiques, ethnologiques, pathologiques et sociaux, et de chercher la meilleure solution pratique des nombreux problèmes qui s'y rapportent. Malheureusement, dans les écrits de ce genre l'érotisme joue d'habitude un rôle considérable, et l'auteur peut difficilement en faire abstraction, car il se reflète à son insu dans sa pensée. Tout sentiment faussant plus ou moins le jugement, la critique scientifique a le devoir d'éliminer l'érotisme, pour demeurer exacte et impartiale. Aussi ferons-nous tout ce qui sera possible pour nous en libérer au cours de la présente étude.

La question sexuelle est d'une importance fondamentale pour l'humanité, dont le bonheur et le bien-être à venir dépendent en très grande partie de la meilleure solution de cet important problème. En traitant un sujet aussi délicat, je m'efforcerai d'éviter l'étroitesse d'esprit et les préjugés ; je m'abstiendrai de citations fatigantes et n'emploierai de termes techniques qu'en cas de nécessité, car ils sont plutôt ici nuisibles à la compréhension et à la vue d'ensemble. J'aurai soin, en tout cas, de donner l'explication de ceux qui me paraîtront indispensables.

Mes opinions sur la question sexuelle se basent, d'un côté, sur mes études scientifiques relatives au cerveau humain, à la psychologie et à la biologie animale, et de l'autre sur la longue expérience personnelle d'un aliéniste qui s'est presque autant occupé de la mentalité normale et des questions d'hygiène sociale que de la mentalité pathologique. Cependant, j'ai été obligé de m'appuyer sur le travail fondamental de Westermarck et de le résumer en ce qui concerne l'ethnologie, ce domaine m'étant étranger. Pour la psycho-pathologie sexuelle, j'ai suivi la classification de von Krafft-Ebing.

La question sexuelle est extraordinairement complexe, et l'on ne peut penser à lui trouver une solution simple comme aux

questions de l'alcoolisme, de l'esclavage, de la torture, etc. Ces dernières se résolvent d'un mot : *suppression*. Suppression de l'esclavage et de la torture ; suppression de l'usage des boissons alcooliques dans notre régime alimentaire. Il s'agit là d'ulcères artificiellement produits et entretenus dans la société humaine, ulcères que l'on doit simplement *extirper*. Leur suppression n'a que des avantages, car, bien loin de se rattacher aux conditions normales de l'existence de l'homme, ils la mettent en péril. Les sentiments et l'instinct sexuels ont, au contraire, leurs racines dans la vie elle-même ; ils sont intimement liés à l'humanité et exigent donc un traitement tout différent. Mais la société humaine les a dirigés sur des voies fausses et pernicieuses. Il est urgent de les en détourner, pour tranquilliser et régulariser à la fois leur cours en les endiguant et en les canalisant.

L'axiome fondamental de la question sexuelle est le suivant :

Chez l'homme, comme chez tous les êtres vivants, le but immanent de toute fonction sexuelle, par conséquent aussi de l'amour sexuel, est la reproduction de l'espèce. Il faut donc traiter la question au point de vue des sciences naturelles, de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie. On l'a déjà fait plus d'une fois, mais d'ordinaire en des traités érudits et qui n'envisagent qu'un côté de la question, ou bien, au contraire, sous une forme superficielle, souvent frivole.

Pour son bonheur, l'humanité doit désirer se reproduire d'une façon qui élève progressivement toutes les facultés physiques et mentales de l'homme, tant aux points de vue de la santé et de la force corporelle qu'à ceux du sentiment, de l'intelligence, de la volonté, de l'imagination créatrice, de l'amour du travail, de la joie de vivre et du sentiment de la solidarité sociale. Toute tentative faite pour résoudre la question sexuelle devra donc être dirigée vers l'avenir et vers le bonheur de nos descendants.

Il faut beaucoup de désintéressement pour travailler sérieusement à une réforme sexuelle. Or, comme l'être humain est de nature extrêmement faible, comme ses vues sont courtes, surtout dans la matière qui nous occupe, il est absolument nécessaire, si nous ne voulons pas tomber dans l'utopie, d'adapter le but fondamental de l'union sexuelle au bonheur et à la joie, disons même aux faiblesses naturelles de l'homme.

C'est dans la nécessité d'une pareille adaptation que gît la difficulté fondamentale du problème. et cette difficulté exige que

nous faisons table rase des préjugés, des traditions et de la pruderie. C'est ce que nous voulons essayer.

Considérée d'un point de vue élevé, la vie sexuelle est aussi belle que bonne. Ce qu'il y a de honteux ou d'infâme, c'est la saleté et l'ignominie que les passions brutales de l'égoïsme et la bêtise alliée à l'ignorance, à la curiosité érotique et aux superstitions mystiques, y ont mises, en se combinant souvent aux intoxications narcotiques sociales et aux anomalies cérébrales.

Nous diviserons notre sujet en dix-neuf chapitres. Les chapitres I à VII traitent l'histoire naturelle et la psychologie de la vie sexuelle, le chapitre VIII sa pathologie, et les chapitres IX à XVIII son rôle social, c'est-à-dire ses rapports avec les différents domaines de la vie sociale des hommes.





CHAPITRE PREMIER

LA REPRODUCTION DES ÊTRES VIVANTS

HISTOIRE DU GERME (DIVISION CELLULAIRE, PARTHÉNOGÉNÈSE, CONJUGAISON, MNÈME, DÉVELOPPEMENT EMBRYOGÉNIQUE, DIFFÉRENCE DES SEXES, CASTRATION, HERMAPHRODISME, HÉRÉDITÉ, BLASTOPHTHORIE).

Une loi générale de la vie organique veut que tout individu vivant se transforme peu à peu au cours d'un cycle qu'on appelle vie individuelle, et qui se termine par la mort, c'est-à-dire par la destruction de la plus grande partie de son être. Il redevient alors matière inerte et, seules de toutes ses particules, les cellules germinatives continuent sa vie sous certaines conditions.

Les cellules. — Le protoplasma. — Le noyau. — Depuis Schwann, 1830, on admet que la cellule est l'élément morphologique le plus simple qui soit capable de vivre. Chez les organismes les plus inférieurs, cet élément constitue l'individu entier. Sans aucun doute la cellule est déjà quelque chose de hautement organisé. Elle est constituée par des éléments infiniment petits, de valeur et de constitution chimique très diverses, qui forment ce que l'on appelle *le protoplasma* ou *la substance cellulaire*. Or ces éléments infiniment petits sont encore absolument inconnus. C'est chez eux qu'il faudra chercher le passage de la matière inanimée, c'est-à-dire de la molécule chimique, à la matière vivante, passage que l'on croyait autrefois pouvoir chercher dans le protoplasma lui-même, car on en ignorait encore la complication. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette question qui reste ouverte.

La vie une fois donnée, la cellule demeure son seul élément connu constant. La cellule se compose du protoplasma cellulaire, qui contient un noyau arrondi, dont la substance s'appelle *nucléoplasma*. Le noyau est la portion la plus importante de la cellule et gouverne pour ainsi dire sa vie.

La division cellulaire. — Les êtres unicellulaires les plus inférieurs, comme chaque cellule d'un être supérieur multi-cellulaire, c'est-à-dire composé de plusieurs cellules, se reproduisent par division ou partage. Chaque cellule tient son origine d'une autre cellule de la façon suivante : une cellule se partage par le milieu, ainsi que son noyau, et se divise de la sorte en deux cellules, qui grossissent de nouveau en absorbant petit à petit par *endosmose* (filtration) les sucres nutritifs qui l'entourent. La mort ou la destruction de la cellule est donc en même temps la mort de l'être entier lorsqu'il est unicellulaire. Mais il s'est précédemment reproduit.

Nous trouvons ici déjà le fait particulier et fondamental de la conjugaison, c'est-à-dire la fusion de deux cellules en une seule, ce qui sert à fortifier la reproduction. Ce fait, commun à tous les êtres vivants, y compris l'homme, nous prouve que la continuation de la vie n'est possible que lorsque de temps en temps des éléments divers, c'est-à-dire des éléments qui ont été soumis à des influences diverses, viennent à se combiner. Si l'on empêche cette combinaison et si on laisse la vie se continuer indéfiniment par division ou par bourgeonnement (voir plus bas), il en résulte un affaiblissement progressif et une dégénérescence qui mène à la disparition de tout le groupe ainsi reproduit.

Il est nécessaire d'expliquer ici les résultats des travaux scientifiques récents sur les phénomènes intimes du partage des cellules, car ils sont étroitement liés à ceux de la fécondation.

Le *noyau* d'une cellule ordinaire se présente sous la forme d'une vésicule à peu près sphérique. Des méthodes perfectionnées de coloration ont prouvé que le noyau renferme plusieurs corpuscules nucléolaires arrondis et, en outre, une formation réticulaire qui adhère à sa membrane et s'étend dans toute sa substance. Le liquide du noyau se trouve pris dans les mailles de ce tissu réticulaire, lequel se colore avec une facilité particulière et qu'on a nommé pour cette raison *chromatine*. On a appelé *mitose* les phénomènes de partage des cellules bien développées et pourvues d'un noyau. Disons encore qu'il existe certaines cellules inférieures chez lesquelles le noyau est mal différencié. La mitose débute par le noyau (planche I). La figure 1 représente la cellule avant que la division ait commencé. Dans le protoplasma se forme, à côté du noyau, en *c*, un petit corpuscule qu'on appelle *centrosome*. En *b*, nous voyons le noyau lui-même. Lors-

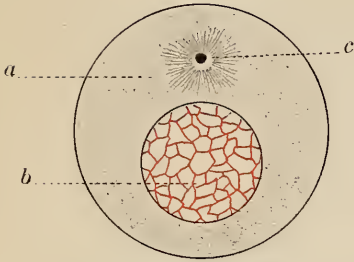


FIG. 1. — Cellule avant la division.

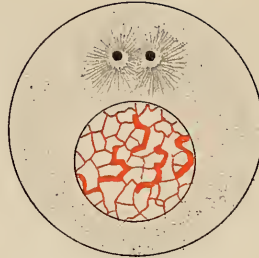


FIG. 2. — Division du centrosome.

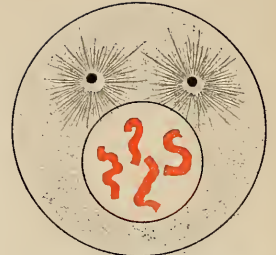


FIG. 3. — Formation des chromosomes.



FIG. 4. — Dissolution du noyau.

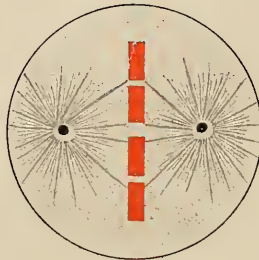


FIG. 5. — Alignement des chromosomes.

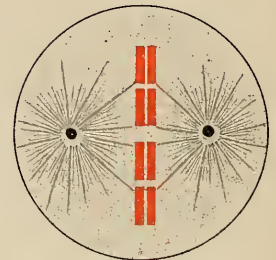


FIG. 6. — Division des chromosomes.

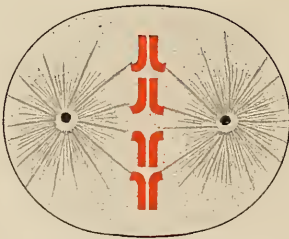


FIG. 7. — Division des chromosomes dans leur longueur.

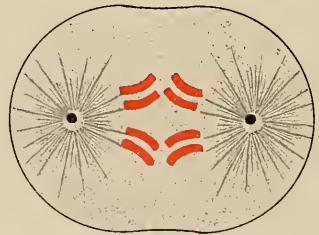


FIG. 8. — Attraction des chromosomes par les centrosomes.

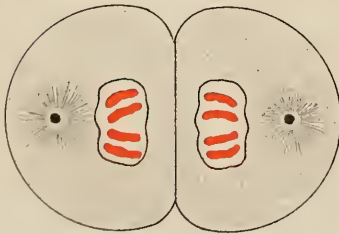


FIG. 9. — Concentration des noyaux. Division de la cellule.

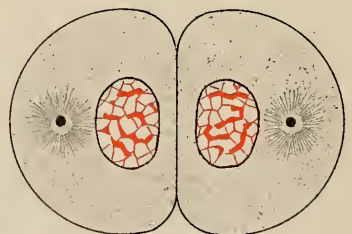


FIG. 10. — Formation à nouveau de la chromatine.

que la cellule commence à se partager, les mailles du réseau de la chromatine se contractent, et le centrosome se divise en deux moitiés (fig. 2). Un instant après, les particules de la chromatine se concentrent sous forme de deux bâtonnets contournés, dits *chromosomes* (fig. 3 et 4); leur nombre varie selon les espèces des êtres vivants, mais il reste invariable pour une espèce animale ou végétale donnée. En même temps, les deux centrosomes s'éloignent l'un de l'autre de chaque côté du noyau. Les chromosomes se raccourcissent alors et s'épaississent, tandis que le noyau de la cellule se dissout complètement dans le protoplasma et que sa membrane disparaît (fig. 4).

Aussitôt après, les chromosomes s'alignent régulièrement, comme des soldats à l'exercice, suivant l'un des plus grands diamètres de la cellule, et ils forment une séparation entre les deux centrosomes (fig. 5). Chacun des chromosomes se divise alors en deux moitiés parallèles d'épaisseur égale (fig. 6).

Les figures 3 et 4 montrent que, pendant que ces phénomènes se produisent, chacun des deux centrosomes s'est entouré de rayons étoilés. Quelques-uns de ces rayons s'allongent dans la direction des chromosomes, s'attachent à une de leurs extrémités et l'attirent vers le centrosome correspondant (fig. 7). Il se rassemble ainsi autour de chaque centrosome autant de chromosomes que la cellule-mère en possédait elle-même (fig. 8). Simultanément, la cellule s'élargit, et son protoplasma commence à s'échancrer à chaque extrémité du diamètre formé précédemment par les chromosomes. Dès ce moment, le liquide nucléaire se concentre de nouveau autour de chacun des groupes de chromosomes, les rayons disparaissent, et la cellule se partage en deux moitiés contenant chacune un groupe de chromosomes (fig. 9), l'échancrure s'augmentant de façon à former une cloison à travers le protoplasma. Les chromosomes se résolvent ensuite pour former à nouveau le réseau primitif de chromatine du noyau, et nous avons alors deux cellules, présentant chacune, comme la cellule-mère, un noyau et un centrosome.

Ainsi se passent les choses dans la reproduction de toutes les cellules du règne animal et végétal. Chez les êtres unicellulaires les plus simples que nous connaissons, le partage constitue le seul moyen de reproduction. Chez les organismes compliqués, plantes et animaux supérieurs, chaque cellule se partage de la façon que nous venons d'indiquer, aussi bien au cours de la pé-

riode embryonnaire que plus tard dans le développement de chacun des organes qui constituent l'organisme. Ce fait montre mieux encore que tous les autres la parenté intime qui relie tous les êtres vivants. Le fait le plus remarquable est peut-être le partage presque mathématique des chromosomes en deux moitiés, partage qui trahit le but de répartir également leur substance dans tout l'organisme. Nous reviendrons sur ce point.

Reproduction par bourgeonnement. — Parthénogénèse. — Dans les règnes végétal et animal, les êtres supérieurs se compliquent, on le sait, de plus en plus. Ils ne se composent plus d'une seule cellule, mais d'un nombre de plus en plus grand de ces éléments, combinés en un tout dont chaque partie, adaptée à un but spécial, est formée elle-même de cellules différenciées, tant par leur forme organique que par leur constitution chimique et physique. Ainsi se forment, chez les plantes, les feuilles, les fleurs, les bourgeons, les branches, le tronc, l'écorce, etc., et chez les animaux, la peau, l'intestin, les glandes, le sang, les muscles, les nerfs, le cerveau, les organes des sens, etc. Malgré la grande complication des divers organismes vivants multicellulaires, on rencontre encore souvent parmi eux la faculté de se reproduire par partage ou par bourgeonnement. Chez certains animaux ou plantes, des groupes de cellules végètent en bourgeons, qui se séparent plus tard du corps et forment un nouvel individu : ainsi chez les polypes, chez les plantes à oignons, etc. On peut même former un arbre à l'aide d'une bouture. Des fourmis et des abeilles qui n'ont pas été fécondées sont capables de pondre des œufs qui se développent par *parthénogénèse* (enfantement de vierge) et deviennent des individus complets. Mais ceux-ci dégénèrent et disparaissent, si la reproduction par parthénogénèse ou bourgeonnement se continue pendant plusieurs générations.

Chez les animaux supérieurs, c'est-à-dire chez les vertébrés et chez l'homme, il n'existe plus de reproduction sans conjugaison, c'est-à-dire plus de parthénogénèse, ni de bourgeonnement. Autant que nous avons pu l'étudier jusqu'ici, nous voyons dans toutes les séries animales et végétales la reproduction sexuelle, ou conjugaison, former la condition *sine qua non* d'une continuation *indéfinie* de la vie. Qu'est-ce donc que la conjugaison ?

Les glandes sexuelles -- L'embryon. — Tout d'abord, un fait

général. Si compliqué que soit un organisme, il possède toujours un organe spécial, dont les cellules, toutes de forme semblable, sont réservées à la reproduction de l'espèce et plus spécialement à la conjugaison. Les cellules de ces organes, appelés *glandes sexuelles*, ont la propriété de se reproduire de telle façon qu'elles reconstruisent l'individu entier (le type de l'espèce) dont elles sont sorties, sous une forme presque identique, par la conjugaison (quelquefois aussi, nous l'avons vu, pendant un certain temps par parthénogénèse), dès qu'elles sortent de son corps sous certaines conditions déterminées. *On peut donc dire avec Weismann, philosophiquement parlant, que ces cellules dites germinatives continuent la vie de leurs parents, de sorte qu'en réalité la mort ne détruit qu'une partie de l'individu, à savoir celle qui a été spécialement adaptée à certains buts exclusivement individuels. Chaque individu continue donc à vivre dans ses descendants.*

Avant de devenir individu, la cellule germinative se partage en un nombre considérable de cellules dites *embryonnaires*, qui se différencient à leur tour en feuillettes ou groupes, lesquels deviennent plus tard les différents organes du corps. On appelle période embryonnaire la période qui s'écoule entre la sortie de la cellule germinative du corps maternel et le développement final complet qu'elle acquiert en devenant peu à peu l'individu dit adulte. Pendant cette période, l'être subit les métamorphoses les plus singulières. Dans certains cas, il se forme même un embryon libre, qui paraît complet, qui a une forme et un genre de vie spéciaux, qui vit parfois plusieurs années sous cet aspect, mais qui finalement se transforme en individu sexué entièrement différent. Ainsi de l'œuf d'un papillon sort d'abord une chenille, qui vit et grossit longtemps, puis se transforme en chrysalide et ensuite seulement en papillon. La chenille et la chrysalide appartiennent à la période embryonnaire. Dans cette période, tout animal reproduit sommairement et d'une façon abrégée des formes qui ressemblent plus ou moins à celles par lesquelles ont passé ses ancêtres. La chenille ressemble par exemple au ver qui est l'ancêtre des insectes. Hæckel a appelé cette loi la *loi biogénétique fondamentale*. Nous n'avons pas ici à faire de l'embryologie, et nous nous contenterons de ces quelques indications générales.

Cellules germinatives. — Hermaphrodites. — Arrivons à *la conjugaison*. Afin de ne pas compliquer cet exposé, nous laisserons de côté *les plantes* et nous ne parlerons que *des animaux*. Chez les animaux multicellulaires, on voit se développer, tantôt chez un même individu, tantôt chez des individus différents, deux sortes de glandes sexuelles, renfermant chacune une espèce de cellules : les cellules mâles ou les cellules femelles. Lorsque les deux sortes de glandes sexuelles se différencient dans le même corps, on dit que l'animal est *hermaphrodite*. Lorsqu'elles se développent chez deux individus différents, les animaux sont dits à sexes séparés. Les escargots sont par exemple hermaphrodites. Il existe, en outre, des animaux inférieurs multicellulaires qui se reproduisent par bourgeonnement, mais chez lesquels la conjugaison a cependant lieu de temps en temps. Nous ne nous occuperons pas non plus de ces animaux, car ils s'éloignent trop de nous pour nous intéresser ici.

Spermatozoïde. — Œuf. — Chez tous les animaux supérieurs, y compris les hermaphrodites, les cellules germinatives mâles, ou *spermatozoïdes*, se distinguent par leur mobilité. Elles ont un protoplasma contractile et des formes très diverses suivant les espèces. Chez l'homme et les vertébrés, elles ressemblent à des larves de grenouilles infiniment petites. Leur queue est aussi mobile que celle des têtards de nos étangs. La cellule germinative *femelle* est, au contraire, immobile et beaucoup plus grosse que la cellule mâle. La conjugaison consiste dans le fait qu'au moyen d'un mécanisme quelconque — il y en a une grande variété dans la nature — la cellule mâle se meut vers la cellule femelle, nommée *œuf*, et entre dans son protoplasma. En cet instant, il se produit à la surface de l'œuf une coagulation, qui empêche totalement l'entrée d'un second spermatozoïde.

L'œuf et le spermatozoïde consistent tous deux en protoplasma renfermant un noyau. Mais, tandis que le spermatozoïde n'a qu'un petit noyau et extrêmement peu de protoplasma, l'œuf a un gros noyau et énormément de protoplasma. Chez certaines espèces, le protoplasma de l'œuf croît dans l'organisme maternel d'une façon démesurée, pour former une énorme provision de *vitellus* (jaune d'œuf) servant de provision de nourriture pour toute une longue période de la vie de l'embryon. C'est le cas chez les oiseaux et les reptiles.

Conjugaison. — On doit à van Beneden et à O. Hertwig d'avoir tiré au clair les phénomènes de la conjugaison. Ces phénomènes commencent, nous l'avons vu, chez les êtres unicellulaires. Chez eux, ils ne constituent pas la reproduction, mais le renforcement vital de certains individus. La chose se produit selon les cas d'une façon un peu différente.

Par exemple, un animal unicellulaire s'applique contre un de ses congénères. Le noyau de chaque cellule se partage alors en deux moitiés. Puis le protoplasma des deux cellules se fusionne sur toute la surface de la paroi de contact, et la moitié du noyau de la première cellule pénètre dans la deuxième cellule, tandis que l'une des moitiés du noyau de celle-ci entre dans la première cellule. Après cet échange, les cellules se séparent de nouveau l'une de l'autre, et chaque moitié échangée de noyau se fusionne avec la moitié primitive du noyau restée en place dans la cellule.

Dès ce moment, chaque cellule continue à se reproduire par partage, comme nous l'avons vu précédemment.

Une autre fois, deux cellules se rencontrent et se fusionnent complètement. Leurs noyaux s'appliquent l'un contre l'autre, et chacun échange une moitié de sa substance avec l'autre, comme dans le cas précédent, de sorte que le résultat définitif est le même. Dans les deux cas, les deux cellules conjuguées sont identiques; on ne peut parler de mâle ou de femelle.

Pénétration du spermatozoïde dans l'œuf. — Chez tous les animaux supérieurs, où les cellules germinatives sont de deux sortes, mâle et femelle, la conjugaison se passe d'une façon un peu différente. Ici, la cellule femelle ou œuf ne se reproduit qu'exceptionnellement par parthénogénèse. Elle ne contient point en général de centrosomes et souvent trop peu de chromatine, de sorte qu'elle périt quand la conjugaison n'a pas lieu.

Le petit spermatozoïde nage, à l'aide de sa queue, à la rencontre de l'œuf. Dès qu'il le touche, il y pénètre, et la coagulation dont nous avons parlé se produit. Cette coagulation forme la *membrane vitelline* et empêche, nous l'avons vu, l'entrée d'autres spermatozoïdes. Si, par suite de causes pathologiques, l'entrée de plusieurs spermatozoïdes a lieu, il se produit, d'après Fol, un monstre double ou triple.

Dans la figure 11 de la planche II nous voyons l'œuf avec sa

membrane vitelline et son noyau, dont le réseau de chromatine est dessiné en bleu : *b* montre le protoplasma de l'œuf ou *vitellus* ; *a*, la membrane vitelline ; *d*, le spermatozoïde qui vient d'entrer et dont le noyau, composé principalement de chromatine, est coloré en rouge, tandis que sa queue a terminé son rôle et va disparaître. Les lettres *e*, *f* et *g* désignent un spermatozoïde arrivé trop tard (*g*, sa queue).

On voit apparaître, devant la tête du spermatozoïde qui est entré, un centrosome (fig. 12) qu'il a apporté dans l'œuf avec sa petite provision de protoplasma, et nous observons des rayons qui se forment autour de ce centrosome, comme dans le cas du partage cellulaire. En même temps, un liquide nucléaire, provenant du protoplasma de l'œuf, se concentre distinctement autour de la chromatine du spermatozoïde, tandis que le noyau de l'œuf reste en place et ne change pas. Par contre, le noyau du spermatozoïde se met à croître rapidement. Il forme moitié autant de chromosomes que la cellule de l'espèce à laquelle il appartient, et se met à grossir aux dépens du vitellus de l'œuf ; on peut dire qu'il l'absorbe. Pendant ce temps, le centrosome se partage en deux moitiés, qui progressent lentement, chacune d'un côté, vers la périphérie de l'œuf, comme dans le cas du partage (Voyez planche I), tandis que la chromatine des chromosomes du spermatozoïde se dissout en réseau. Le noyau ainsi formé par le spermatozoïde grossit de plus en plus (fig. 13 et 14), jusqu'à ce qu'il ait atteint la grosseur et l'aspect de celui de l'œuf, comme on le voit dans la figure 15. La couleur rouge de notre figure ne sert qu'à distinguer la chromatine mâle de la chromatine femelle qui est colorée en bleu.

Alors seulement commence l'activité du noyau de l'œuf, en même temps qu'une nouvelle activité du noyau du spermatozoïde. Auparavant, cependant, le noyau de l'œuf avait rejeté une partie de sa chromatine sous forme de *corpuscule* dit *polaire*, et il ne possède plus maintenant que la moitié autant de chromatine que les autres cellules du corps de l'individu. Le noyau de l'œuf et celui du spermatozoïde commencent alors en même temps à concentrer leur chromatine sous forme de chromosomes (fig. 16) qui s'alignent régulièrement sur la ligne médiane, exactement comme il est indiqué sur la planche I, et se divisent dans leur longueur en deux moitiés, qui sont ensuite attirées l'une à droite et l'autre à gauche par les rayons de chacun des centro-

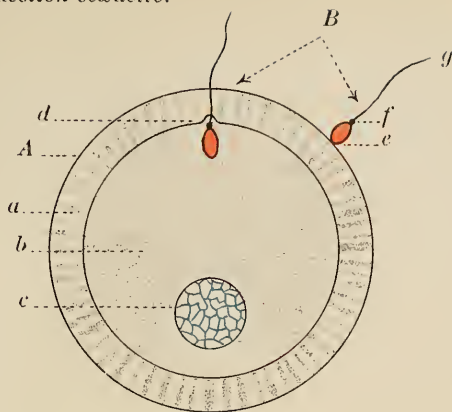


FIG. 11. — Œuf avec sa membrane vitelline, *a*, le protoplasma ou vitellus, *b*, et le noyau, *c*, avec la chromatine dessinée en bleu. Un spermatozoïde, *d*, a pénétré dans l'œuf ; un second, arrivé ensuite, est arrêté par la membrane vitelline.

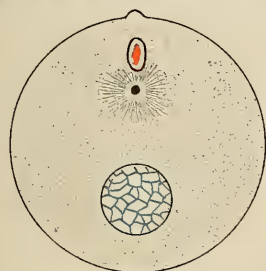


FIG. 12. — Un centrosome apparaît.

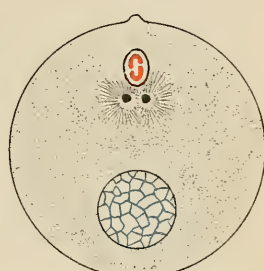


FIG. 13. — Formation du noyau mâle par le spermatozoïde. Division du centrosome.

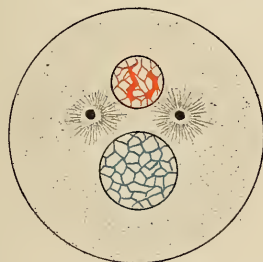


FIG. 14. — Développement du noyau du spermatozoïde.

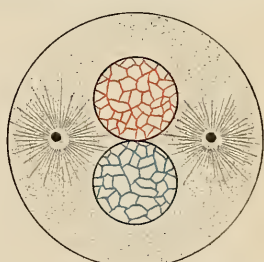


FIG. 15. — Le noyau du spermatozoïde atteint la grosseur de celui de l'œuf.

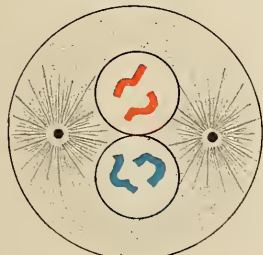


FIG. 16. — Formation des chromosomes mâles et femelles.

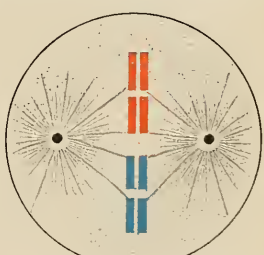


FIG. 17. — Alignement des chromosomes mâles et femelles.

somes (fig. 17), et l'on voit que la figure 17 de la planche II correspond exactement à la figure 6 de la planche I.

En effet, la croissance du noyau du spermatozoïde a donné à sa substance la même force de développement qu'à celle du noyau de l'œuf. Tous deux entrent en conjugaison à parties égales, ce qui symbolise l'égalité sociale des droits des deux sexes !

Le sens profond de ces faits est le suivant : dès que, dans la suite du développement, les noyaux conjugués se partagent de nouveau en deux cellules, comme dans les figures 7 à 10 de la planche I, chacune de ces deux cellules contient à peu près exactement autant de chromatine paternelle que de chromatine maternelle. Nous ne disons pas exactement autant, car l'influence paternelle et l'influence maternelle ne se répartissent point d'une façon égale dans les descendants (1).

Comme, dans la suite de la vie embryonnaire, le partage des cellules continue de la même façon, il s'ensuit que chaque cellule, ou du moins chaque noyau de l'organisme futur de l'enfant, contiendra en moyenne une moitié de la substance et par conséquent des énergies du côté paternel, et une autre moitié du côté maternel.

L'hérédité. — La mnème. — Le secret de l'hérédité se dissimule derrière les phénomènes que nous venons de décrire. Les énergies héréditaires conservent toute leur puissance primitive et toutes leurs qualités originaires dans les chromosomes qui croissent et se partagent, tandis que la substance vitelline, absorbée par ces chromosomes et transformée par la chimie de la vie en substance spécifique des chromosomes, perd aussi complètement son énergie vitale spécifique et plastique, que les aliments ingérés par nous autres adultes perdent leur énergie propre en passant dans la structure de nos organes vivants. Nous n'acquérons aucun des caractères du bœuf pour avoir mangé beaucoup de beefsteaks. Et le spermatozoïde a beau manger beaucoup de protoplasma vitellin, il conserve ses énergies héréditaires particulières, augmentées et fortifiées, il est vrai, mais sans changement dans leur qualité.

C'est ainsi que la chromatine nucléaire de nos cellules germi-

(1) Ce dernier phénomène peut, du reste, aussi s'expliquer par ce que Semon a appelé des *ephories alternantes*, dans les dichotomies mnémiques (Voir plus loin).

natives se trouve être le porteur de toutes les qualités héréditaires des énergies de l'espèce (même héréditaire), et plus spécialement de celles de nos ancêtres directs. L'uniformité des phénomènes intra-cellulaires dans le partage et dans la conjugaison prouve cependant que, sans être capable de reproduire l'individu, faute d'être dans les conditions et d'avoir l'occasion de le faire, les autres cellules non germinatives du corps doivent posséder aussi ces énergies héréditaires, et qu'il existe, cachée derrière tous ces faits, une loi de la vie, loi encore inconnue, dont l'explication est réservée à l'avenir.

Cependant un livre tout récent, basé sur une idée de génie du physiologiste E. Hering, qui a vu dans l'instinct une sorte de mémoire de l'espèce, nous ouvre des horizons nouveaux. Je veux parler du livre de Richard Semon : *Die Mneme, als erhaltendes Princip im Wechsel des organischen Geschehens* (La mnème considérée comme principe conservateur dans les transmutations de la vie organique) (1).

Conception de l'irritation (2). — A l'aide des faits fondamentaux des sciences morphologiques, biologiques et psychologiques, Semon prouve que l'idée de Hering est plus qu'une analogie, et qu'il s'agit là d'une profonde identité dans le mécanisme de la vie organique. Pour éviter une terminologie empruntée à la psychologie, terminologie qui prêterait à l'équivoque, Semon emploie quelques termes nouveaux pour désigner les notions nouvelles auxquelles il arrive après s'être basé sur la conception fondamentale de *l'irritation* dans son sens physiologique.

Semon entend par irritation une action énergétique sur l'organisme, action telle qu'elle détermine des séries de changements compliqués dans la substance irritable de l'organisme vivant. L'état ainsi modifié de l'organisme, état qui dure autant que l'irritation, est désigné par Semon sous le nom d'*état d'irritation*. Avant l'action de l'irritation, l'organisme se trouve vis-à-vis d'elle dans ce que Semon appelle *l'état primaire d'indifférence*, et après son action, dans *l'état secondaire d'indifférence*.

L'ENGRAMME. — L'ECPHORIE. — Si, lorsqu'une irritation a cessé entièrement, la substance irritable de l'organisme vivant se trouve *modifiée d'une façon durable* pendant son état secondaire d'indifférence, Semon parle d'action *engrammique*. Il appelle *engramme* la modification elle-même. La somme des engrammes héréditaires et individuels ainsi produits d'un être vivant est désignée sous le terme de *mnème*. Semon nomme *ecphorie* le rappel de l'en-

(1) Leipzig, Wilhelm Engelmann, 1904.

(2) NOTE. — Nous imprimons en petit texte quelques passages qui s'adressent aux lecteurs un peu plus instruits que la moyenne du public ; mais cela n'implique nullement que nous attachions à ces passages une importance moindre. Au contraire, nous insistons fortement auprès de tous nos lecteurs pour qu'ils s'efforcent de s'assimiler complètement les théories de Hering et de Semon, qui nous paraissent éclairer d'un jour tout nouveau la question du transformisme et de l'hérédité. La composition en caractères différents mettra plutôt ces passages en relief.

gramme par la répétition d'une partie seule de l'irritation originale ou par la reproduction entière, mais affaiblie, de tout l'état d'irritation de l'organisme, qui s'était primitivement produit d'une façon *synchrone* (se produisant en même temps) avec l'irritation primitive.

Donc, un engramme peut être ephoré (rappelé, c'est-à-dire reproduit ou revivifié) par le retour d'une partie de la complexion d'irritations primitives qui l'avait produit. Un jeune chien, par exemple, est attaqué par des gamins qui lui jettent des pierres. Il perçoit deux sortes diverses d'irritations : 1° il voit des gamins qui se baissent et jettent des pierres (irritations optiques) ; 2° il sent la douleur des pierres (irritation tactile). Dans son cerveau se produisent deux séries associées d'engrammes correspondants. Auparavant, ce chien ne réagissait pas lorsqu'il voyait des gens se baisser. Dès à présent il fuira et hurlera à pareil aspect, sans même qu'on lui jette de pierre. Donc l'engramme tactile 2 sera ephoré par la répétition de l'irritation originaire associée 1 seule. De même, l'image d'un arbre dans un paysage connu ephorera le paysage entier.

En outre, un engramme peut être revivifié par le retour affaibli de l'agent irritateur primitif qui l'avait produit ou par une irritation affaiblie analogue. Ainsi, la vue d'une photographie revivifiera l'image d'une personne connue. Une certaine sorte de maïs (maïs des poules), importée depuis très longtemps en Norvège et influencée en ce pays pendant de nombreuses générations par le soleil des longs jours d'été, a fini par y accélérer son temps de maturation. Importée alors de nouveau plus au sud (au centre de l'Europe), elle conserve d'abord sa faculté de maturation accélérée, malgré la brièveté des jours (Schübeler). Semon donne une série d'exemples analogues qui montrent comment les engrammes répétés pendant plusieurs générations s'accumulent et finissent ainsi par pouvoir être ephorés lorsqu'ils ont acquis assez de puissance.

Les engrammes peuvent s'associer simultanément (c'est-à-dire dans l'espace ; complexions d'engrammes simultanés) : tels sont ceux de la vue. Mais ils peuvent aussi s'associer en successions, tels que ceux de l'ouïe et de l'ontogénie. Les engrammes simultanés s'associent en tous sens avec la même intensité. Les engrammes successifs, par contre, s'associent plus fortement en avant qu'en arrière, et ils n'ont que deux pôles. Dans la succession *a b*, *a* agit plus fortement sur *b* que *b* sur *a*. Si je dis *élar* au lieu de *ralé*, celui auquel je le dis ne s'aperçoit pas tout de suite que c'est le même mot renversé. Dans les successions d'engrammes, il arrive souvent que deux ou plusieurs engrammes analogues sont associés d'une façon plus ou moins équivalente à un engramme précédent. Semon appelle ce phénomène *dichotomie*, *trichotomie*, etc. Or, dans les successions, deux engrammes ne peuvent être ephorés simultanément. C'est alors que se passe le phénomène nommé par Semon *ephorie alternante* ; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre des engrammes constituant, par exemple, une dichotomie, qui arrive à l'ephorie. En cas pareil, l'engramme de la dichotomie ephoré le plus souvent est, en général, celui qui a été précédemment le plus souvent répété. Ainsi dans un vers connu d'une tragédie, lorsqu'une partie peut en être exprimée de deux façons, par exemple dans le célèbre vers d'*Athalie*, de Racine :

Pour vous perdre, il n'est point de ressort qu'il } *n'invente*
ne joue } *ne joue*

Dans les lois de l'ontogénie et de l'hérédité, de pareilles ephories alternantes jouent un rôle considérable (*Voir plus haut*). La branche moins souvent répétée (plus faible) demeure latente et l'autre seule est ephorée. Mais certaines combinaisons qui viennent renforcer la branche latente ou paralyser

l'autre peuvent amener tout à coup l'ecphorie de la première à une génération suivante.

Semon montre, en outre, que les phénomènes de régénération chez l'embryon, de même que ceux de l'adulte, obéissent à la loi de la mnème.

L'HOMOPHONIE. — Les termes d'engramme et d'ecphorie correspondent aux phénomènes introspectifs bien connus en psychologie de la mémoire et de l'association des idées. Les engrammes sont donc *ecphorés*. Lors de phénomènes pareils, toute l'irritation mnémique des engrammes vibre (simultanément) avec l'état d'irritation synchronone produit par la nouvelle irritation. Cette vibration, simultanée (synchronone), est appelée par Semon *homophonie*. Lorsqu'un désaccord partiel se produit entre la nouvelle irritation et l'irritation mnémique, l'organisme tend toujours à rétablir l'homophonie (l'harmonie), ce qui se voit dans l'introspection psychologique par l'activité de l'attention, dans l'embryologie par le phénomène de la régénération, et dans la phylogénie par celui de l'adaptation.

S'appuyant sur des faits convaincants, Semon montre que les actions irritatives ne sont localisées de prime abord, et relativement, que dans leur zone d'entrée (*zone primaire propre*) ; mais qu'ensuite elles irradient ou vibrent, en s'affaiblissant graduellement, dans tout l'organisme (et non pas seulement dans le système nerveux, car elles agissent aussi sur les plantes). Par cette voie, l'engraphie, quoique infiniment affaiblie, peut finalement atteindre même les cellules germinatives. Semon démontre ensuite comment les engraphies les plus faibles peuvent arriver peu à peu à l'ecphorie, à la suite de répétitions innombrables (en phylogénie à la suite de *générations* innombrables). Et voilà, en deux mots, comment le principe mnémique permet de concevoir la possibilité d'une hérédité, infiniment lente, de caractères acquis par les individus, hérédité résultant d'une longue répétition.

Les faits invoqués par Weismann contre l'hérédité des caractères acquis ne perdent par là rien de leur force, car l'influence des croisements (conjugaisons) et de la sélection transforme les formes organiques naturelles d'une façon infiniment plus intense et plus rapide que les engraphies mnémiques individuelles héritées. Ces dernières, par contre, donnent l'explication des mutations de de Vries, qui paraissent n'être que l'ecphorie subite de longues actions engraphiques accumulées.

La façon dont Semon étudie et discute les lois de la mnème dans la morphologie, la physiologie et la psychologie, est véritablement magistrale, et les perspectives qui découlent de ces nouvelles conceptions sont admirables. Nous croyons que son œuvre fera époque. La mnème travaille, à l'aide des actions énergétiques du monde extérieur, sur les organismes en les conservant et les combinant par engraphie, tandis que la sélection élimine tout ce qui est mal adapté, et que l'homophonie rétablit l'équilibre pour le reste. Ce sont donc les irritations du monde extérieur qui fournissent le véritable matériel de construction des organismes. J'avoue avoir été converti par Semon à cette façon enfin compréhensible de concevoir l'hérédité des caractères acquis. Au lieu de plusieurs inconnues nébuleuses, nous n'en avons plus qu'une devant nous : la nature de l'engraphie mnémique. A l'avenir de découvrir ses racines dans les lois physiques et chimiques.

Je prie mes lecteurs de lire eux-mêmes l'ouvrage de Semon, car ce volume de 343 pages, bourrées de faits et de preuves, ne peut être résumé en quelques phrases.

Chaque cellule porte en elle les énergies ancestrales. — Comme nous l'avons vu, les cellules germinatives ne possèdent pas seules

les énergies de tous les caractères de l'espèce. Il devient, au contraire, toujours plus certain, d'après les nouvelles expériences, que chaque cellule du corps porte en elle-même, pour ainsi dire, toutes les énergies de ce dernier, comme nous le voyons si distinctement chez les plantes. Mais chez toutes les cellules qui ne sont pas capables de germer, ces énergies demeurent incapables de se développer. Il en résulte que de pareilles énergies, demeurant virtuelles, n'ont pas d'importance pratique actuelle.

Dans un sens analogue, on peut dire que toutes les cellules du corps sont hermaphrodites, comme toutes les cellules germinatives, car chacune d'elles possède en elle-même les énergies indifférenciées de chaque sexe. Chaque spermatozoïde contient toutes les énergies de l'ascendance paternelle et maternelle de l'homme, et chaque œuf, celles de l'ascendance paternelle et maternelle de la femme. Le mâle et la femelle ne sont que les porteurs de chacune des sortes de cellules germinatives nécessaires à la conjugaison, et chacun de ces porteurs ne diffère de l'autre que par ses cellules sexuelles et par ce qu'on appelle les différences sexuelles corrélatives. Or, n'oublions pas que les cellules germinatives elles-mêmes ne se différencient qu'à une certaine période du développement de l'embryon; elles sont donc hermaphrodites à l'origine et ne deviennent que par la suite mâles ou femelles.

De nouvelles expériences faites sur des œufs d'oursins et d'autres organismes moyens ont montré que la conjugaison peut être remplacée par un agent irritateur externe; par exemple, l'action de certaines substances chimiques suffit pour faire se développer par parthénogénèse des œufs qui seraient morts sans cette action. On a aussi réussi à déterminer la production d'un être entier avec un œuf partagé en deux au moyen d'un cheveu, et même (Boveri) avec du protoplasma de l'œuf sans noyau, mais à l'aide d'un spermatozoïde. Nous ne devons cependant pas appuyer sur ces faits des hypothèses prématurées.

Lorsqu'une cellule femelle (un œuf) se développe sans fécondation (par parthénogénèse), son noyau croît et se partage de la même façon que les noyaux conjugués, ou plutôt comme dans la *mitose*.

Un fait d'un intérêt général est encore constitué par ce qu'on a appelé la *polyembryonie spécifique* de certains insectes parasites (hyménoptères du genre *Encyrtus*). D'après P. Marchal,

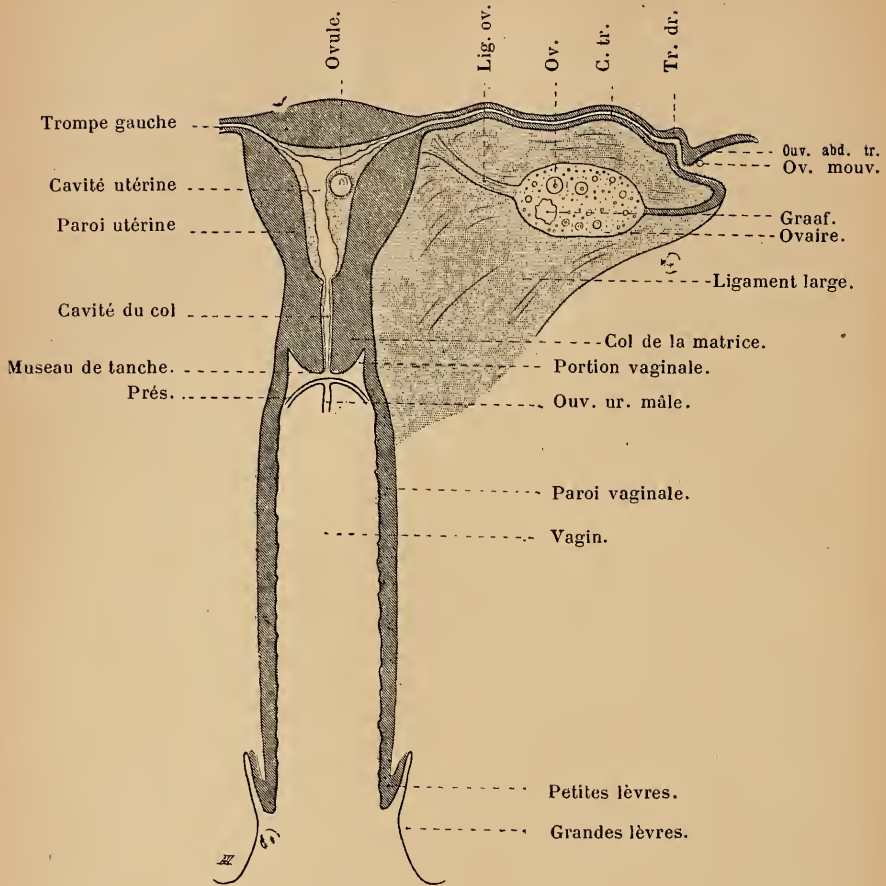


FIG. 18. — Coupe transversale schématique passant par le plan médian des organes génitaux de la femme. Elle montre en même temps la position d'un ovule (*Ov. mouv.*) qui vient d'être expulsé et a été recueilli dans l'ouverture de la trompe droite, et celle d'un autre ovule (*Ovule*) déjà fixé, fécondé, et qui s'est développé en s'entourant de la membrane caduque (environ moitié de grandeur naturelle).

Ovaire. Ovaire droit, présentant des ovules à divers degrés de maturité dans leurs follicules de Graaf.

Lig. ov. Ligament de l'ovaire.

Ov. Ovule presque mûr dans son follicule de Graaf.

Graaf. Corps jaune, follicule de Graaf vide après l'expulsion de l'ovule.

Tr. dr. Trompe de Fallope droite.

Ouv. abd. tr. Ouverture abdominale de la trompe droite, élargie en pavillon frangé.

C. tr. Canal de la trompe droite.

Par. ut. Paroi musculaire de l'utérus.

Ovule. Un ovule fixé, fécondé, commence son développement. Il est entouré de la membrane caduque. Dans la réalité, il ne pourrait guère coexister avec l'ovule fraîchement expulsé représenté en *ov.*

Ouv. ur. m. Position du gland et de l'ouverture de l'urètre de l'homme au moment de l'éjaculation de la semence.

Prés. Position de l'extrémité d'un préservatif enveloppant le gland pour empêcher la fécondation.

leurs œufs croissent et se partagent ensuite en un nombre considérable d'œufs secondaires, de chacun desquels sort un embryon et plus tard un insecte parfait. En secouant les œufs de certains animaux marins, on est même arrivé à provoquer leur partage en plusieurs œufs, et ainsi à la production de plusieurs embryons. Tous les individus sortis du partage d'un même œuf d'*Encyrtus* appartiennent au même sexe.

Notions embryologiques. — Il n'est pas nécessaire de décrire ici en détail les différentes transformations que subissent les deux cellules conjuguées pour devenir un homme adulte. C'est l'objet de toute une science appelée *embryologie*. Nous y reviendrons du reste au chapitre III. Quelques mots cependant pour rappeler les faits généraux.

Ovulation. — Corps jaune. — Les ovaires de la femme (fig. 18, *Ovaire*) contiennent un nombre considérable de cellules ou ovules, quoique ce nombre soit infime à côté de celui des spermatozoïdes contenus dans les testicules. De temps en temps, quelques-uns de ces ovules grossissent (fig. 18, *Ov.*) et s'entourent d'une vésicule à contenu liquide, vésicule qu'on a appelée follicule de Graaf (fig. 18, *Ov.*). Au moment des règles, un œuf, quelquefois deux, soit de l'un, soit de l'autre ovaire, sont expulsés de leur follicule de Graaf. On nomme ce phénomène *ovulation*. Le follicule vide se cicatrise dans l'ovaire (fig. 18, *Graaf*) ; on le nomme alors *corps jaune*.

L'œuf ainsi expulsé (fig. 18, *Ov. mouv.*) arrive dans l'orifice abdominal de la trompe de Fallope (fig. 18, *Ouv. abd. tromp.*), qui communique directement avec la cavité abdominale. Plusieurs auteurs admettent que le pavillon des trompes vient s'appliquer contre l'ovaire, à l'aide de mouvements musculaires, et aspire pour ainsi dire l'ovule expulsé (fig. 19), tandis que d'autres pensent que les mouvements des cils vibratiles dont l'épithélium des trompes est garni, suffisent pour amener l'ovule dans la cavité. Notre figure 18 explique ce phénomène.

Une fois arrivé à la hauteur de la trompe, l'ovule se meut très lentement dans ce tube presque capillaire (fig. 18, *Cav. tromp.*), à l'aide des cils vibratiles dont nous venons de parler, et arrive ainsi petit à petit dans la cavité de la matrice. La fécondation (conjugaison) a probablement lieu le plus souvent dans le pavillon des

trompes, ou dans le reste de leur fin canal, ou même peut-être parfois seulement dans la matrice. Les occasions ne manquent pas lorsqu'une escouade de spermatozoïdes vivants s'avance à la rencontre de l'œuf qui descend, et l'on trouve souvent de nombreux spermatozoïdes dans les trompes, même jusque dans la cavité abdominale.

Fixation de l'œuf. — Formation de la caduque. — Une fois fécondé, l'œuf s'accroche à la muqueuse de la cavité de la matrice, cette muqueuse se mettant à proliférer et se détachant petit à petit de la matrice pour former la membrane caduque (*membrana decidua*) qui enveloppe l'œuf ou ovule (fig. 18, *Ovule*). C'est ainsi qu'un œuf fécondé et fixé de la sorte peut se maintenir et grossir

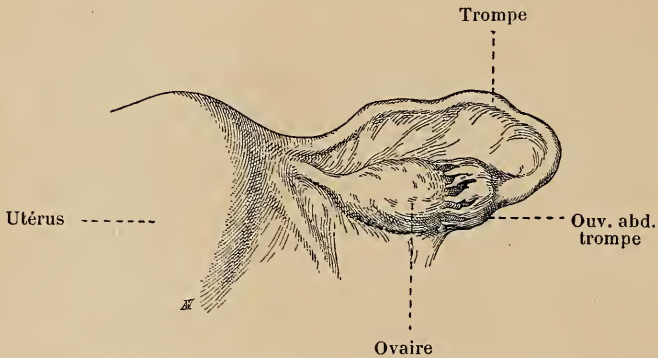


FIG. 19. — Le pavillon de la trompe s'appliquant sur l'ovaire, au moment de l'expulsion de l'ovule, pour le recueillir.

pendant les premières semaines de la grossesse, aidé en plus des villosités dont se couvre son enveloppe, et qui pénètrent la paroi de la matrice.

La matrice. — Le placenta. — La matrice ou utérus est de la grosseur d'un très petit œuf aplati dans un sens. Elle se termine en bas en forme de cou (fig. 18, *Col.*). Ce cou ou *col de la matrice* se prolonge dans le vagin en forme de bouchon, appelé portion vaginale de la matrice (fig. 18, *P.*). La cavité de la matrice se continue dans le col et dans la portion vaginale (*Cavité du col*), et s'ouvre en bas dans le vagin par un pertuis, rond chez les vierges, pertuis qu'on appelle museau de tanche (fig. 18). Les parois de la matrice (fig. 18) consistent

en une couche épaisse de muscles lisses (1). Lorsque l'accouchement a lieu, il se produit des déchirures qui rendent le museau de tanche déchiqueté. Pendant l'accouplement, l'ouverture de la verge ou membre viril se place presque directement devant le museau de tanche (fig. 18, *Mus. tanch.*; *Ouw. urètr. m.*) ce qui facilite l'entrée des spermatozoïdes dans la matrice.

Le vitellus et la membrane de l'œuf grossissent avec l'embryon, et aspirent par endosmose les matières nutritives nécessaires à ce dernier et contenues dans le sang maternel. La matrice elle-même grossit en même temps que l'embryon. Ce dernier se forme sur une portion du blastoderme, c'est-à-dire de

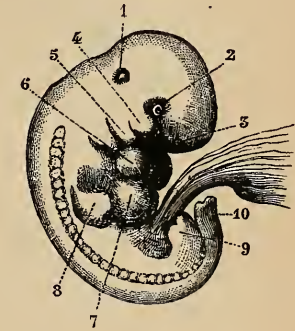
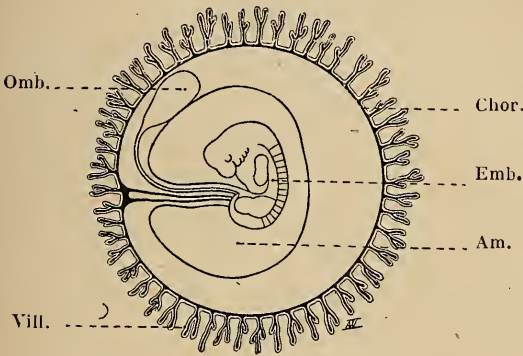


Fig. 20. — Oeuf humain à la seconde semaine huit fois grossi (d'après Kölliker).

Chor., chorion ou enveloppe de l'œuf. — *Vill.*, villosité du chorion. — *Emb.*, embryon (près de la tête on distingue les arcs branchiaux). — *Omb.*, vésicule ombilicale. — *Am.*, Amnion.

Fig. 21. — Embryon de 4 semaines (d'après Kölliker).

1, vésicule auditive. — 2, vésicule oculaire. — 3, fossette olfactive. — 4, bourgeon maxillaire supérieur. — 5, bourgeon maxillaire inférieur. — 6, oreille droite. — 7, foie. — 8, membre supérieur. — 9, membre inférieur. — 10, extrémité caudale. — Le faisceau qui se détache de l'embryon est l'allantoïde, qui deviendra le cordon ombilical. Les vertèbres sont déjà faciles à reconnaître sur cet embryon.

la couche cellulaire appliquée sur les membranes de l'œuf et provenant du partage successif des deux cellules primitives conjuguées et de leurs cellules filles. L'embryon a une forme de spatule, avec la tête à une extrémité et la queue à l'autre. De ses parois se détache une vésicule entourante (fig. 20), nommée

(1) Les muscles lisses se contractent lentement, comme ceux d'un escargot, et non pas rapidement comme les muscles striés de notre bras et de notre visage.

amnion, tandis qu'une autre vésicule, la *vésicule ombilicale*, croît du côté ventral et sert, chez les oiseaux, à la circulation vitelline de l'œuf qui est détaché du corps de la mère.

Chez l'homme, cette dernière vésicule est sans importance. A sa place, la circulation du sang se forme à l'aide d'une autre vésicule appelée *allantoïde* (fig. 21), vésicule qui sort de la paroi intestinale de l'embryon et qui va s'appliquer sur les parois de la matrice, où elle forme un gâteau épais ou disque, nommé *placenta*.



FIG. 22. — Coupe sagittale d'une primipare au dernier mois de sa grossesse.

Ce placenta est composé de vaisseaux sanguins dilatés, qui vont à la rencontre des vaisseaux sanguins maternels, dilatés aussi, de la paroi de la matrice. L'allantoïde devient plus tard le cordon ombilical.

Dans le placenta, les vaisseaux embryonnaires et maternels, sans s'aboucher, sont placés en contiguïté intime, ce qui permet aux seconds de fournir aux premiers par endosmose (filtration) les matières nutritives et l'oxygène nécessaires à l'être en formation. Notre figure 21 montre l'aspect d'un embryon humain au commencement de la 5^e semaine de la grossesse.

Durée de la grossesse. — Naissance. — On sait que la grossesse dure de la conjugaison, qui est synonyme de la conception, jusqu'à la naissance, c'est-à-dire environ neuf mois ordinaires (dix mois dits lunaires, de 4 semaines). L'embryon est alors prêt à se séparer du corps maternel (fig. 22). Par l'acte de la naissance, il est expulsé violemment, arrachant avec lui le cordon ombilical

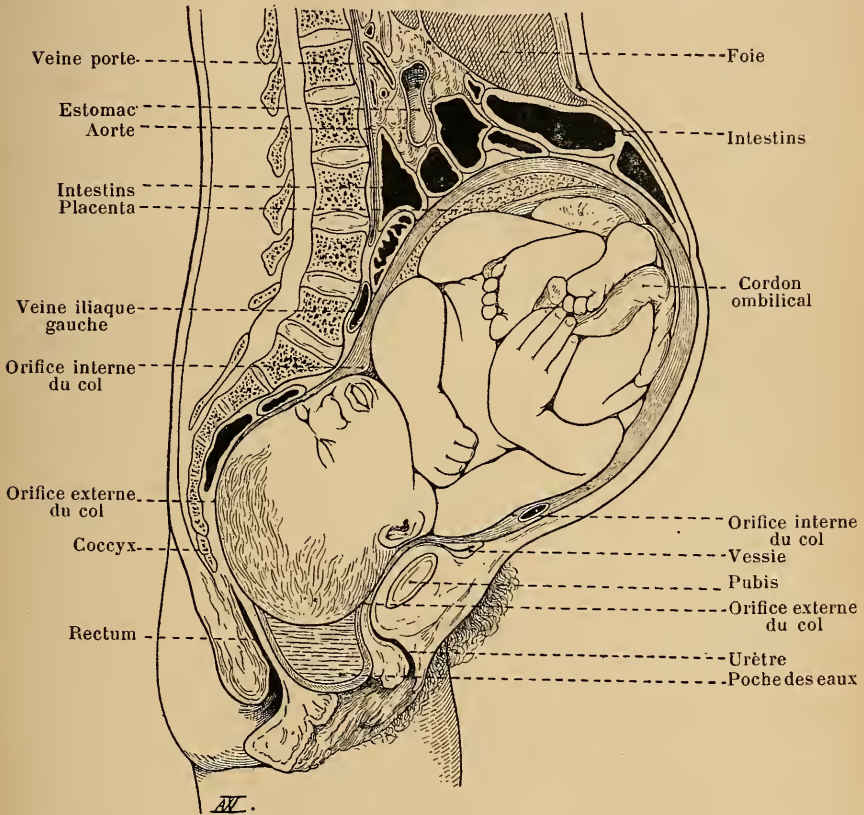


FIG. 23. — Coupe sagittale du cadavre congelé d'une femme en travail; la tête de l'enfant est engagée dans le col de la matrice. — L'orifice du col est déjà complètement dilaté, et la poche des eaux commence à faire saillie à la vulve. Elle est formée des anciennes membranes de l'œuf doublées par la caduque.

et le placenta (fig. 23). Aussitôt après, la matrice vidée se contracte fortement, pour recouvrir peu à peu sa grosseur primitive. L'interruption brusque de ses communications avec la circulation maternelle enlève à l'embryon, devenu subitement enfant, en même temps la matière nutritive et l'oxygène.

Pour ne pas étouffer, il est obligé de respirer aussitôt l'air atmosphérique, car son sang devient noir par saturation d'acide carbonique, ce qui irrite fortement les centres nerveux respiratoires. Le premier acte d'indépendance du nouveau-né est donc un réflexe nerveux déterminé par l'étouffement ou asphyxie, acte qui se combine avec le premier cri. Peu de temps après, il s'agit aussi pour l'enfant de téter, afin de ne pas mourir de faim, tandis que le cordon ombilical, devenu inutile, se racornit et qu'on enterre le placenta (certaines femelles d'animaux le mangent). Le nouveau-né ne se distingue effectivement de l'embryon peu avant la naissance que par sa respiration et ses cris.

On peut donc dire que l'enfance, la première enfance surtout, n'est qu'une continuation de la vie embryonnaire. Les transformations que subit l'enfant de sa naissance à l'âge adulte sont connues de tous ; elles vont en se ralentissant de plus en plus, sauf à l'époque, relativement courte, de la puberté.

Formation des glandes sexuelles. — Nous rappelons ici qu'à une période embryonnaire très précoce certains groupes de cellules de l'embryon sont réservés pour former plus tard les glandes sexuelles. Ces cellules ne sont, d'abord, ni mâles ni femelles, mais demeurent indifférenciées ; plus tard elles se différencient, pour former chez certains individus, dits mâles, *les testicules* avec leurs spermatozoïdes, et chez d'autres, dits femelles, *les ovaires* avec leurs œufs. C'est par conséquent de cette différenciation que dépend le sexe de l'individu, et selon qu'elle a lieu dans un sens ou dans l'autre, tout le reste du corps se développe avec les attributs ou caractères sexuels corrélatifs du sexe correspondant (tout d'abord les organes sexuels extérieurs particuliers à chaque sexe, puis la barbe chez l'homme, les seins chez la femme, etc.).

La castration. — Caractères sexuels corrélatifs. — On appelle castration l'extirpation des glandes sexuelles. Lorsqu'elle a lieu chez l'enfant impubère, elle provoque un changement considérable dans tout le développement subséquent du corps, surtout chez l'homme, mais aussi chez la femme. L'homme devient plus grêle, conserve une voix haute et enfantine, et ses caractères sexuels corrélatifs ne se développent pas ou se développent incomplètement. Les *eunuques* sont des hommes châtrés, en

général dans leur enfance. Pour jouir de plus de sûreté dans leurs harems, les Orientaux ne leur enlèvent pas seulement les testicules, mais encore la verge. Les bœufs et les chevaux sont des taureaux et des étalons châtrés en bas âge, et ils se distinguent au premier abord des mâles normaux. Les individus femelles qu'on a châtrés deviennent gras et prennent parfois certains caractères masculins. Les eunuques humains mâles ont une voix haute, une poitrine étroite, ils demeurent imberbes ou presque imberbes et ont un caractère efféminé, souvent intrigant. Chez les deux sexes on observe une tendance à la nervosité et à la dégénérescence. On se tromperait cependant en qualifiant les particularités de l'eunuque mâle du terme de particularités féminines; il ne s'agit que d'une tendance relative. L'eunuque n'est pas plus une femme que le bœuf n'est une vache.

Notons encore que les caractères des individus châtrés sont dus uniquement à l'ablation des glandes sexuelles elles-mêmes, c'est-à-dire du testicule chez l'homme et de l'ovaire chez la femme. La mutilation des autres organes sexuels externes ou internes, tels que la verge, la matrice, etc., ne produit aucun résultat de ce genre. Il semblerait même résulter d'expériences récentes qu'il suffit de réimplanter une glande sexuelle dans un point quelconque du corps pour arrêter la production des particularités spéciales à l'eunuque.

Tous ces faits, presque inexplicables jusqu'ici, deviennent compréhensibles à l'aide de l'engraphie des énergies mnémiques (V. plus haut, Semon). Les glandes sexuelles, étant à l'origine indifférenciées, renfermaient les énergies des deux sexes. L'ecphorie de l'un d'eux provoque celle de ses caractères corrélatifs et exclut celle des caractères de l'autre. Si l'on arrête par la castration l'ecphorie des glandes sexuelles avant qu'elle soit terminée, cela paralyse la prédominance de celle des caractères corrélatifs correspondants et rétablit une sorte d'équilibre intermédiaire ou indifférencié entre les ecphories des caractères sexuels héréditaires corrélatifs des deux sexes.

Si l'on enlève par contre les glandes sexuelles d'un adulte, son corps ne se modifie pas sensiblement. Les fonctions sexuelles ne cessent même pas complètement, bien qu'elles ne puissent plus conduire à la fécondation. Des hommes châtrés à l'âge adulte peuvent cohabiter avec leur femme; seulement le liquide éjaculé n'est alors plus de la semence, mais simplement du liquide prostatique (sécrétion de glandes accessoires). Les femmes adultes châtrées conservent leur appétit sexuel (voir plus bas) et même parfois un certain temps leurs règles. Elles deviennent ordinai-

rement grasses et subissent souvent des troubles nerveux et des changements de caractère. L'ecphorie des caractères sexuels corrélatifs étant complète chez l'adulte, la suppression des glandes sexuelles ne peut plus agir que sur leurs fonctions directes.

Selon les espèces d'animaux, les caractères sexuels corrélatifs dont nous avons parlé varient énormément : quelquefois les différences sont insignifiantes, d'autres fois elles sont énormes. Tandis qu'on peut à peine distinguer une hirondelle mâle d'une hirondelle femelle, le coq et la poule, un paon et sa femelle, le cerf et la biche, sont très différents l'un de l'autre. Chez l'homme, les caractères sexuels corrélatifs sont fort distincts, même extérieurement. Ces caractères peuvent s'étendre à toutes les parties du corps, même au cerveau et aux facultés mentales.

Chez certains animaux relativement inférieurs, par exemple chez les fourmis, les sexes sont incroyablement différents l'un de l'autre et paraissent appartenir à des familles zoologiques différentes. Les yeux, la forme de la tête, la couleur, tout le corps diffèrent à un tel point que, lorsqu'un cas d'hermaphrodisme pathologique latéral se produit, c'est-à-dire lorsque les glandes sexuelles sont d'un côté mâle et de l'autre côté femelle, on peut circonscrire exactement le caractère mâle ou femelle sur chaque parcelle du corps. L'on voit ainsi des fourmis hermaphrodites ayant une moitié du corps mâle et l'autre moitié femelle, être noires à droite et rouges à gauche, avoir un œil énorme d'un côté et un œil très petit de l'autre, treize articles à l'antenne droite et douze articles à l'antenne gauche, et ainsi de suite. Dans ce cas, les facultés mentales sont tantôt femelles, tantôt mâles, selon que l'ecphorie du cerveau est influencée par la mnème héréditaire de la partie femelle ou de la partie mâle des organes sexuels hermaphrodites et qu'il en résulte un cerveau femelle ou un cerveau mâle. J'ai vu des fourmis hermaphrodites chez lesquelles deux pièces du thorax formaient un hermaphrodisme croisé : devant, mâle à droite et femelle à gauche ; derrière, femelle à droite et mâle à gauche. Mais il y a plus : chez les fourmis qui vivent en société, la phylogénie (la transformation progressive des espèces) a produit un troisième sexe (troisième sorte d'individus), dérivé du sexe femelle : l'ouvrière ; quelquefois même un quatrième : le soldat. Chez ces deux dernières sortes d'individus les ailes manquent, mais la tête et le cerveau sont d'autant plus considérables ; les organes sexuels

demeurent femelles, mais très petits. Tandis que le grand cerveau (corps pédonculés du ganglion sus-œsophagien) est presque entièrement rudimentaire chez le mâle, il est bien développé chez la femelle et très gros chez l'ouvrière et le soldat. Chez ces singuliers animaux il existe des hermaphrodites pathologiques, non seulement entre mâles et femelles, mais entre mâles et ouvrières, et non seulement latéraux, mais mêlés ou croisés de toutes les façons possibles. J'ai vu un hermaphrodite, dont l'abdomen et les organes sexuels étaient presque entièrement mâles, accomplir tous les actes instinctifs très complexes d'une ouvrière de son espèce, qui est esclavagiste (expéditions, attaque d'une fourmière ennemie et rapt des chrysalides), grâce à sa tête et à son cerveau qui étaient chez lui entièrement du type ouvrière. La femelle elle-même est incapable d'actes aussi complexes ! Je cite ces faits ici comme matériel d'étude, car on n'est que trop poussé dans ce domaine à généraliser prématurément et à tirer des conclusions trop hâtives. En réalité, il y a là encore tout un champ d'études de haut intérêt.

Il existe des animaux qui, comme nous l'avons dit, sont normalement (physiologiquement) hermaphrodites, car ils possèdent, à l'état normal, des glandes sexuelles mâles et femelles, et se fécondent eux-mêmes, tels les vers solitaires, ou par paire comme les escargots. Dans ce dernier cas, il se produit un accouplement durant lequel chaque animal joue vis-à-vis de l'autre à la fois le rôle du mâle et celui de la femelle.

Chez les vertébrés et chez l'homme, l'hermaphroditisme est toujours anormal. Chez l'homme, il est extrêmement rare et presque toujours très incomplet, ne concernant à l'ordinaire que les caractères externes ou corrélatifs.

Hérédité. — Il résulte clairement de ce que nous avons dit que tout être vivant reproduit à grands traits, dans ses caractères spécifiques, plus ou moins identiquement la vie entière de ses parents et de ses ancêtres pas trop éloignés, et qu'il constitue en même temps la continuation de la vie d'une minime partie de leurs corps.

Chaque vie individuelle répète donc un cycle entier de développement, dit *ontogénique*, et particulier à tous les individus de l'espèce. Ici, nous devons faire remarquer trois faits fondamentaux :

1° Dans ses traits principaux, chaque individu est la copie de

ses parents ou de ses ancêtres directs, avec les particularités sexuelles corrélatives dont nous avons parlé et avec des variations dites individuelles, dues aux combinaisons de variétés provenant du fait de la conjugaison et des ephories alternantes ou inégales des caractères héréditaires, c'est-à-dire des engrammes héréditaires paternels ou maternels ;

2° Aucun individu n'est absolument identique à un autre ;

3° En moyenne, chaque individu ressemble surtout à son ascendance directe et à ses parents rapprochés, et il se distingue d'autant plus profondément de sa parenté qu'elle est plus éloignée.

Nous verrons plus bas que la parenté ancestrale des différents groupes, espèces et variétés d'animaux a été en somme assez bien fixée, et l'on peut dire que la troisième des lois indiquées ci-dessus est également vraie dans un sens plus étendu. En effet, les espèces et variétés animales qui sont proches parentes se ressemblent, tandis que les genres, les familles et les classes sont d'autant plus disparates que leur parenté est plus éloignée. Nous employons ici les termes de ressemblance, d'homologie et de différence dans leur sens profond et général. Certaines ressemblances purement externes, dues à des phénomènes dits de convergence, ne doivent pas être considérées comme des *homologies* dans le sens de la parenté héréditaire. C'est ainsi qu'en langage d'histoire naturelle nous ne dirons pas qu'une chauve-souris ressemble à un oiseau, ni qu'une baleine ressemble à un poisson, car ici les ressemblances sont dues simplement à la vie aérienne ou aquatique, qui produit des effets de convergence, tandis que la structure interne trahit immédiatement des êtres complètement disparates. Quoique nageant dans la mer, la baleine est un mammifère. Ses nageoires ressemblent à première vue à celles d'un poisson, mais elles sont en réalité les *homologues* des quatre pattes d'un autre mammifère et renferment les os correspondants.

Si nous en restons à l'homme et aux suites les plus directes de la conception, nous constatons que les frères et les sœurs se ressemblent en général, et que, pourtant, chacun d'eux se distingue des autres. Si nous comparons entre elles diverses familles riches en enfants, nous remarquons que les frères et sœurs se ressemblent d'autant plus les uns aux autres que leurs parents sont plus semblables et proviennent d'un clan ou d'une ascendance uniforme et peu croisée, tandis qu'en revanche le croise-

ment de diverses races et variétés humaines donne des produits extrêmement différents les uns des autres, lors même qu'ils proviennent du même couple.

Si nous examinons les choses de plus près, nous trouvons que les caractères de chacun des produits d'un même couple ne représentent ni la simple répétition, ni le mélange égal des particularités de ses parents, mais des combinaisons très diverses des caractères de plusieurs ancêtres. Nous voyons des enfants ressembler d'une manière frappante à un grand-père paternel, à une grand'tante maternelle, à une bisaïeule maternelle, etc. Ce dernier cas s'appelle *atavisme*. Certains enfants ressemblent plutôt à leur père, d'autres plutôt à leur mère, d'autres enfin à une sorte de mélange du père et de la mère.

Un examen plus attentif nous permet encore des constatations fort curieuses. Tel produit qui, dans sa première enfance, ressemblait d'une façon frappante à son père, se met à ressembler plus tard à sa mère, ou inversement. Certaines particularités de tel ou tel ancêtre apparaissent tout à coup, à un âge souvent avancé. Il va sans dire que les particularités relatives à la barbe ne peuvent se constater avant qu'elle ait crû, et ce simple fait est bien caractéristique pour ce qu'on appelle *disposition héréditaire*. Tout peut se transmettre par héritage, jusqu'aux plus fines nuances du sentiment, de l'intelligence et de la volonté, jusqu'aux détails les plus insignifiants des ongles, de la forme des os, etc. Mais les combinaisons des qualités des ancêtres varient si infiniment, qu'il est extrêmement difficile de s'y reconnaître. Les dispositions héréditaires émergent des énergies des germes conjugués durant toute la vie et jusqu'à la mort. Les vieillards développent quelquefois des particularités inconnues jusqu'alors chez eux, et dont l'origine se reconnaît à ce qu'un ou plusieurs de leurs ancêtres ont présenté les mêmes phénomènes à un âge avancé.

Semon a clairement prouvé que, tout en se combinant à l'infini, les engrammes ou énergies héréditaires ne se mêlent jamais, à proprement parler, et à la lumière de son exposé les faits ci-dessus sont plus clairement expliqués qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici. Les expériences de Mendel ont démontré chez les végétaux une certaine alternance dans les ephories héréditaires des produits de parents disparates.

Certains caractères des parents, selon qu'ils s'ajoutent ou se retranchent, peuvent disparaître pendant une ou deux générations, pour reparaitre d'autant plus fortement dans les suivantes. Bref, il y a là une foule de phénomènes dont l'avenir nous fera connaître plus clairement les lois.

Somme toute, chaque individu hérite en moyenne autant de son ascendance paternelle que de son ascendance maternelle, bien que, comme nous l'avons vu, l'infime noyau du spermatozoïde soit seul à lui apporter la première, tandis que la mère lui fournit, non seulement l'œuf, qui est bien plus gros, mais la nutrition pendant les neuf mois de sa période embryonnaire. Il faut être aveuglé par le préjugé pour ne pas en conclure que, dans l'œuf aussi, c'est de la partie seule du noyau qui se conjugue avec le noyau mâle que proviennent toutes les particularités maternelles héritées, que, d'ordinaire, tout le reste n'est utilisé que comme aliment, et qu'enfin le sang nutritif de la mère n'influence nullement les énergies héritées du produit.

De ces faits résulte l'importance capitale de la conjugaison et de la substance des noyaux conjugués, tout spécialement de leur chromatine. Le fait que, chez certains animaux inférieurs, le protoplasma de l'œuf peut, comme l'a montré Ziegler, produire occasionnellement à lui seul, sans noyaux, quelques phénomènes de partage, grâce à ses engrammes mnémiques hérités, ce fait, dis-je, ne change rien au fait fondamental qui, seul, se produit chez l'homme, car ce vicariat, rudimentaire, du reste, n'arrive que lorsque le protoplasma de l'œuf n'est pas consommé par les noyaux conjugués.

La parthénogénèse est, sans doute, aussi un phénomène très intéressant dans l'histoire de nos ancêtres animaux, mais, pour les mêmes raisons, elle n'offre aucun intérêt direct pour l'humanité.

Si nous tenons compte de tous les faits d'observation aussi simples qu'irréfutablement démontrés dont nous venons de parler, il nous est à peine possible de les interpréter autrement que par l'hypothèse suivante :

Dans chaque glande sexuelle mâle ou femelle, les cellules germinatives qui se sont produites par le partage des cellules de l'embryon, réservées primitivement à la reproduction, diffèrent beaucoup les unes des autres en qualité et contiennent dans leurs atomes infiniment petits, hérités de leurs différents ancêtres, des énergies très diverses et très irrégulièrement réparties. Les unes contiennent plus d'énergies paternelles, les autres plus d'énergies maternelles, et parmi les premières il y en a par exemple qui en contiennent plus du grand-père paternel et d'autres plus de la grand-mère maternelle, et ainsi de suite à l'infini, jusqu'à ce

qu'il soit impossible de retrouver les sources ancestrales de l'individu épanoui que nous avons sous les yeux. Il en est de même pour les énergies des cellules maternelles.

Lors d'une conjugaison, les qualités de l'enfant qui en résultera dépendent donc des combinaisons de qualités ancestrales de l'œuf et du spermatozoïde conjugués. Mais il y a plus. Quoique de même grosseur, les noyaux qui se conjuguent sont évidemment de force plus ou moins inégale. Les énergies de l'un ou de l'autre prédominent plus tard chez l'embryon et encore plus tard chez l'homme. Selon le cas, ce dernier ressemblera plus ou moins à son ascendance paternelle ou maternelle.

En outre, les différents organes du corps peuvent recevoir leurs énergies des différentes parties des noyaux conjugués à divers degrés. On peut avoir le nez de son père et les yeux de sa mère, l'humeur de la grand-mère paternelle et l'intelligence de son grand-père maternel, tout cela naturellement avec des nuances et des variations infinies, car il ne s'agit là que de moyennes plus ou moins accentuées. Je possède moi-même deux moitiés distinctement différentes du visage, dont l'une ressemble surtout à mon ascendance maternelle, et l'autre, quoiqu'à un degré moins accentué, à mon ascendance paternelle, ce qui se voit distinctement sur mes photographies prises de profil.

Chaque cellule germinale contient la même héréditaire entière de ses ancêtres paternels et maternels, et les deux cellulés unifiées par la conjugaison (fig. 17) celle des ancêtres de chacune d'elles. Nous avons parlé plus haut des ephories se produisant selon la loi de Mendel et reproduisant des caractères restés d'abord latents pendant une ou deux générations. Darwin le premier a rendu attentif à ce fait intéressant, qui montre comment l'atavisme résulte souvent du croisement des variétés. Il existe diverses variétés de poules qui ne couvent pas. Si l'on croise deux de ces variétés différentes b et c , on obtient comme produit d'excellentes couveuses. Supposons, dit Semon, dans chacune des variétés non couveuses, l'énergie ancestrale a de l'espèce primitive plus faible que celle des variétés b et c , nous avons alors : $a > b$ et $a < c$. Mais si l'on accouple b avec a , le produit représente la valeur $b + c + a + a$. Alors b et c se faisant équilibre et a étant doublé, il se trouve plus fort que chacun d'eux et arrive à l'ecphorie en leur lieu et place, ce qui redonne au produit du croisement la faculté de couvrir.

De Vries a montré dans le croisement des variétés avec leurs espèces primitives des phénomènes plus ou moins analogues, qu'il appelle *vicino-variations*. On voit que la conjugaison conduit à des combinaisons et à des variations infinies, à travers lesquelles la loi de l'hérédité se retrouve comme un fil conducteur.

Le célèbre zoologiste Weismann admet que la chromatine de chaque cellule germinative contient une quantité considérable de particules, dont chacune est capable de fournir un organisme entier semblable aux parents, et les appelle

« *ides* ». Chaque *ide* contient, d'après lui, comme sous-division, les « *déterminantes* », desquelles dérive chaque partie du corps, qui se trouve chez elles pré-déterminée en puissance. Selon l'action d'une irritation encore inconnue, soit les déterminantes mâles, soit les déterminantes femelles, se développent chez chaque individu des espèces animales à sexes séparés. Mais si les déterminantes sexuelles sont mises en désordre, soit par des variations anormales, soit par un phénomène pathologique, il peut se produire des hermaphrodites ou d'autres monstruosité. Chez les animaux normalement hermaphrodites (l'escargot, etc.), il n'existe naturellement qu'une sorte de déterminantes sexuelles, tandis qu'au contraire, chez les animaux polymorphes (fourmis, termites, etc.), il en existe autant que de formes polymorphes. L'hypothèse des *ides* et des déterminantes n'est naturellement qu'une hypothèse, et il ne faut pas y attacher grande valeur. Les lois mnémiques établies par Semon rendent sans aucun doute bien mieux compte des faits.

On a souvent prétendu que les qualités des hommes supérieurs s'épuisent en peu de générations, tandis qu'en revanche la masse de la moyenne normale produisait perpétuellement de nouveaux génies. Le fait que les descendants d'hommes distingués sont souvent fort médiocres et que des hommes remarquables sortent soudain du peuple, paraît au premier abord donner raison à cette assertion superficielle. On oublie cependant que dans un peuple dont la masse moyenne se compte par milliers ou millions d'individus, tandis que les hommes vraiment supérieurs ne se comptent que par unités ou dizaines, toute cette arithmétique se réduit à l'absurde par l'inégalité des nombres, dès qu'on a à peu près compris la loi de l'hérédité. Pour faire un compte moins inexact, il faudrait comparer le nombre des hommes supérieurs qui sont provenus des quelques centaines de familles les plus distinguées d'un pays avec celui des hommes distingués qui sont provenus des quelques millions du reste du peuple, puis calculer le pourcentage. Mais il faudrait, en outre, tenir compte des moyens employés dans l'éducation des individus. Si l'instruction est obligatoire et gratuite dans un pays, ce dernier facteur aura moins d'importance.

Une autre erreur qu'on commet en pareil cas est de négliger l'influence des lignées maternelles. Une femme bornée abaissera le niveau de la postérité de son mari distingué, et inversement. Dans son *Histoire de la science et des savants*, Alphonse de Candolle a donné la preuve irréfutable que la postérité des hommes supérieurs fournit un nombre proportionnellement énorme d'hommes supérieurs à leur tour, si on la compare à celle de la moyenne du peuple, même instruit. On voit par quelle là importance il faut attacher aux bavardages ordinaires sur cette question. On

ne comprendrait pas en effet pourquoi les lois de l'hérédité subiraient une exception justement et seulement au point de vue des valeurs mentales de l'homme. Du reste, ce qui trompe le plus souvent, c'est le contraste d'un homme de génie avec ses enfants qui n'atteignent pas à sa hauteur, car ils représentent une combinaison de ses énergies ancestrales avec celles de leur mère. Ce contraste fait paraître les enfants sous un jour défavorable, tandis que le public a en général tendance à exagérer par suggestion et imitation la valeur d'un grand homme.

La théorie de la mnème est encore destinée ici à éclaircir nos idées, en faisant intervenir dans la question un nouveau facteur, celui de l'ephorie d'engrammes cérébraux des ancêtres accumulés dans la mnème héréditaire.

Hérédité des caractères acquis. — Tandis que Darwin et Hæckel ont affirmé la possibilité de l'hérédité de caractères acquis dans le courant de la vie par différents tissus, ainsi par le cerveau, Weismann limite cette possibilité à tout ce qui vient modifier le nucléoplasma des cellules germinatives. Nous devons d'abord éliminer la question des phénomènes de blastophtorie dont nous allons parler dans un instant, phénomènes que Weismann a été, je crois, le premier à comprendre, sans toutefois leur donner de nom.

D'un côté nous voyons les singuliers effets de la castration dont nous avons parlé et, de l'autre, une constance inouïe dans les caractères héréditaires de l'espèce. Depuis plus de trois mille six cents ans (ce qui correspond à environ cent huit générations) les enfants des Juifs sont circoncis. Et pourtant si un Juif se fait baptiser aujourd'hui et cesse de circoncir sa postérité, le prépuce de ses enfants mâles repousse comme il y a trois mille six cents ans, bien que pendant les cent huit générations en question son absence dès la naissance l'ait empêché de réagir sur les cellules germinatives des individus. Si l'engraphie du monde extérieur arrivait en quelques générations à modifier sensiblement la mnème héréditaire de l'espèce, il semble évident que les petits Juifs de nos jours naîtraient sans prépuce, ou du moins avec un prépuce atrophié.

C'est sur de pareils faits, innombrables dans l'histoire naturelle, que s'est basé Weismann, pour repousser absolument l'hérédité des caractères acquis par les organes non germinatifs et pour attribuer le développement des êtres aux mélanges et com-

binaisons dus aux conjugaisons, c'est-à-dire aux croisements, ainsi qu'à la sélection naturelle, dont il a emphatiquement proclamé la « toute-puissance ». Darwin, lui, avait bien senti la difficulté en question, et, ne sachant comment expliquer les faits, il avait eu recours à l'hypothèse des *pangènes*, c'est-à-dire de petites particules détachées de toutes les parties du corps et transportées par le sang dans les cellules germinatives, pour leur transmettre par exemple les particularités acquises par le cerveau durant la vie. Cette hypothèse était si hasardée et si peu vraisemblable, que Darwin lui-même a dû le reconnaître ; voyons les faits.

D'un côté un nouveau-né Chinois transporté et élevé en France apprendra le français et ne montrera aucune disposition à apprendre ni à comprendre le chinois. Ce fait bien confirmé semble en faveur de l'opinion de Weismann et contre l'hérédité du caractère acquis. Mais, d'un autre côté, on ne peut comprendre comment se bâtit à la longue l'échafaudage évolutif du développement du cerveau et de ses fonctions, sans admettre que d'une façon ou d'une autre les caractères acquis par ces habitudes répétées pendant de longues générations ne s'accumulent peu à peu sous forme de dispositions héréditaires, d'une façon ou d'une autre, dans le protoplasma germinatif. Il est certain que notre cerveau a progressé depuis l'époque où nos ancêtres étaient semblables au gorille, ou même au pithécanthrope, ou encore à l'homme des cavernes des débuts de l'âge quaternaire. Comment s'expliquer cette ascendance cérébrale seulement par une sélection qui ne fait qu'éliminer, et par des croisements qui, par eux mêmes, ne peuvent guère élever la moyenne ? C'est là qu'il fallait faire intervenir une puissance inconnue, un quelque chose d'inexpliqué, dont l'action a été depuis peu consignée dans le phénomène des mutations de de Vries.

De Vries prouve que certaines variations apparaissent subitement, sans qu'on sache d'où, et ont une tendance plus forte à se maintenir que les variations obtenues par le croisement et la sélection. A mon avis, les phénomènes de la même nature révélés par Hering et Semon viennent expliquer les contradictions apparentes dont ont souffert, jusqu'ici, les théories de l'hérédité. L'engraphie mnémique explique, comme nous l'avons dit, par son action infinitésimale et répétée dans de nombreuses générations, comment le monde extérieur peut, petit à petit, transmettre aux cellules germinatives les caractères qu'il imprime aux organismes. Les cent huit générations pendant lesquelles le prépuce des Juifs a été coupé n'ont pas encore suffi à l'ephorie de l'engraphie mnémique négative correspondante, voilà tout, tandis que les conjugaisons et la sélection modifient rapidement et fortement en peu de générations, ce qui nous

frappe bien plus et nous permet en même temps l'expérimentation directe. Du reste, une engraphie positive doit nécessairement agir plus puissamment, et il me semble que les mutations doivent être l'ecphorie d'anciennes engraphies latentes accumulées.

Merrifield et Standfuss sont arrivés, en exposant des chenilles et des chrysalides, pendant un temps plus ou moins long, à un froid ou à une chaleur considérable, à déterminer des changements durables dans les caractères spécifiques des papillons qui en sont sortis. Or Standfuss et Fischer ont fini par montrer qu'au bout de plusieurs générations, en continuant l'action du froid sur les chenilles, on peut arriver à conserver les variations ainsi produites de l'espèce, même en cessant l'action du froid. Sans doute, ici le froid a agi sur les cellules germinatives comme sur le reste du corps, mais l'hérédité d'un caractère acquis est ainsi démontrée.

Les expériences de Mademoiselle de Chauvin sur les salamandres appelées Axolotl sont encore plus concluantes, car il s'agit ici de caractères acquis par le milieu aquatique ou aérien, milieu qui, comme tel, ne peut guère agir sur les glandes sexuelles. Nous ne pouvons pas nous étendre plus au long sur ce sujet, et nous renvoyons surtout au livre de Semon. Il va sans dire que, comme nous l'avons dit plus haut, la nature de l'engraphie mnémique demeure elle-même une inconnue. Tant que nous ne serons pas arrivés à transformer la matière inerte en être vivant, nous ne la comprendrons pas. Mais, une fois admise avec les lois des phénomènes qu'elle produit, cette seule inconnue suffit, comme le montre Semon, à expliquer tout le reste, et c'est déjà un grand pas fait vers la compréhension des lois qui régissent la vie.

Blastophthorie. — J'entends par *blastophthorie* ou détérioration du germe ce qu'on pourrait appeler aussi la fausse hérédité, c'est-à-dire les suites de toute action directe pathogénique ou perturbatrice, en particulier de certaines intoxications sur les cellules germinatives, dont les déterminantes héréditaires sont ainsi changées. La blastophthorie agit donc sur les germes non encore conjugués, par l'intermédiaire de leurs porteurs, et crée ainsi, à leur origine, ce qu'on entend par *tares héréditaires* de toute nature, tandis que l'hérédité proprement dite ne fait que combiner et reproduire les énergies des ascendants.

La blastophthorie vient déranger la mnème ou les engrammes héréditaires, et par conséquent une partie plus ou moins considérable de leurs ecphories durant la vie des individus qui en sortent. Il ne s'agit donc pas ici de la reproduction des énergies héréditaires des ancêtres chez leurs descendants (en diverses combinaisons), comme c'est le cas dans l'hérédité, telle que nous venons de l'étudier, mais, au contraire, de leur perturbation. Pourtant, la provision de cellules réservées comme cellules germinatives chez l'embryon dont le germe a été gâté par une action blastophthorique, étant en général aussi atteinte par la cause perturbatrice qui a agi, il s'ensuit que la particularité pathologique introduite par la blastophthorie dans la mnème héréditaire se transmet ensuite chez les descendants, à l'aide de l'hérédité ordinaire. C'est ainsi que la blastophthorie vient déposer le premier germe (ou pourrait dire l'œuf de coucou) de la plupart des dégénéralions pathologiques, en faisant plus ou moins dévier d'emblée toutes les déterminantes du germe dans le même sens.

L'exemple le plus typique et le plus fréquent de blastophtorie est fourni par l'intoxication alcoolique. Les spermatozoïdes de l'alcoolisé souffrent, comme ses autres tissus, de l'action toxique de l'alcool sur son protoplasma. Le résultat de cette intoxication des germes peut être, par exemple, que les enfants résultant de leur conjugaison deviennent soit idiots, soit épileptiques, soit nains, soit déséquilibrés au point de vue mental. Ce n'est donc pas l'alcoolisme, ni la passion de la boisson qui s'héritent ici. Sans doute, la particularité de mal supporter l'alcool s'hérite par hérédité ordinaire, en tant que disposition héréditaire, mais ce n'est pas elle qui produit les dégénérescences alcooliques de la race. Ces dernières sont le fait de la seule blastophtorie. Quand, par contre, un homme se trouve être imbécile ou épileptique par suite de l'ivrognerie de son père, il conserve la tendance à transmettre sa faiblesse mentale ou son épilepsie à ses descendants, lors même que, pour sa personne, il s'abstient complètement de boissons alcooliques. En effet, les chromosomes du spermatozoïde dont une moitié environ de son être est issue ont conservé le dérangement pathologique produit par l'alcoolisme paternel dans leur même héréditaire, et l'ont transmis à toute la provision de cellules germinatives du faible d'esprit ou de l'épileptique, qui le transmet à son tour à quelques descendants. Pour parler avec Weismann, ses déterminantes héréditaires demeurent pathologiquement déviées. Toutes les intoxications qui altèrent le protoplasma des cellules germinatives peuvent produire de la sorte des dégénérescences blastophtoriques, qui continuent alors à menacer plusieurs générations successives sous forme de tares héréditaires.

D'autres déviations dans le développement des germes peuvent agir d'une façon analogue à la blastophtorie. Nous venons de parler des expériences de Merrifield et de Standfuss sur les chenilles de certains papillons. Sans être réellement d'ordre pathologique, ces actions d'un agent physique sur les énergies héréditaires rappellent la blastophtorie.

Les actions mécaniques sur l'embryon peuvent aussi provoquer des produits pathologiques ou même mutilés. C'est ainsi que Weismann a démontré la production d'individus dégénérés chez les fourmis, lorsque certains coléoptères s'introduisent dans leur nid, se faisant admettre et élever par elles ainsi que leurs larves. Les fourmis sont friandes de la sécrétion de gros poils glandulaires spéciaux du coléoptère. La cause exacte de la dégénération n'est pas encore trouvée, mais le fait est certain. Chez l'homme, certaines affections constitutionnelles et anomalies congénitales sont la suite de maladies particulières des procréateurs, maladies qui ont affecté leurs cellules germinatives ou l'embryon déjà formé (ainsi la syphilis). Dès que les actions blastophtoriques cessent chez les procréateurs, ceux de leurs descendants qui vivent sous le régime normal ont évidemment tendance à éliminer les engrammes blastophtoriques au bout de quelques générations et de se régénérer ainsi peu à peu, grâce à la puissance de la même ancestrale qui tend à rétablir l'homophonie. Cependant nous manquons, à ce sujet, d'un arsenal suffisant de faits. Dans ce cas, l'homophonie est représentée par l'équilibre normal des différents caractères typiques ou normaux de l'espèce.

CHAPITRE II

L'ÉVOLUTION OU DESCENDANCE DES ÊTRES VIVANTS

Nous devons parler ici de l'évolution, car, dans ces dernières années, la confusion entre les hypothèses et les faits est venue troubler les idées ; or nous ne voulons pas baser nos opinions sur des hypothèses, mais sur des faits solidement établis. Nous nous efforcerons d'être bref.

La théorie du transformisme ou de l'évolution est intimement liée au nom de Darwin, car c'est lui qui l'a fait admettre dans le monde scientifique. En réalité, l'idée primitive de la transformation des êtres a été émise et défendue par Lamarck il y a plus de cent ans, mais Lamarck l'avait insuffisamment étayée. Le transformisme dit en deux mots que les espèces végétales et animales ne sont pas sorties chacune pour son compte du néant ou d'une poussière façonnée par la divinité, mais qu'elles sont liées les unes aux autres par une parenté réelle et profonde, c'est-à-dire qu'elles sont dérivées progressivement les unes des autres ; en général par une complication croissante émergeant (par suite de l'engraphie et de la sélection) de formes vitales plus simples. L'homme lui-même ne fait nullement exception à cette règle, car il est proche parent des singes supérieurs.

Il n'est plus possible aujourd'hui de nier le fait fondamental que nous venons d'énoncer. Depuis Darwin, et à la suite de l'impulsion puissante que ce savant de génie a donnée aux sciences naturelles, des observations et des expériences innombrables sont venues de tous côtés confirmer la réalité de l'évolution progressive des êtres vivants. L'anatomie comparée, la géographie comparée des plantes et des animaux, l'embryologie comparée, et l'étude approfondie de la morphologie et de la biologie d'une foule de formes végétales et animales récemment découvertes, ont fixé de plus en plus l'arbre généalogique, dit *phylogénique*, des êtres vivants, c'est-à-dire leurs lignées ances-

trales, dans les traits fondamentaux. Le nombre des variétés et des races ou sous-espèces s'accroît indéfiniment, à mesure qu'on examine les choses de plus près.

Les recherches sur les restes fossiles ou paléontologiques d'espèces animales ou végétales éteintes depuis des milliers et des millions d'années ont aussi contribué à déterminer le tronc du grand arbre de la vie passée. Les innombrables lacunes qui existent encore entre ces documents fragmentaires des anciens âges sont néanmoins trop considérables pour que l'on puisse établir des rapports continus dans le passé à l'aide des fossiles.

Mais nous ne savons pas seulement que les diverses formes des êtres vivants sont liées entre elles par une parenté réelle; nous pouvons pénétrer de plus en plus profondément les degrés de cette parenté; nous pouvons souvent prouver, par exemple, de quel groupe d'animaux tel autre groupe est descendu. Dans plusieurs cas nous pouvons déterminer à quelle époque relative la faune et la flore de deux continents ont été séparées l'une de l'autre, et de quelle façon elles se sont dès lors transformées, chacune de son côté, tout en conservant des caractères d'ensemble qui leur étaient communs avant leur séparation. Dans le domaine d'une même faune ou d'une même flore, le spécialiste a aujourd'hui bientôt tiré au clair quelles espèces appartiennent à la faune ou à la flore ancienne et géographiquement différenciée du pays, et quelles autres ont été importées ultérieurement.

Je consigne ces faits à l'usage des personnes qui n'ont pas encore compris qu'il est absolument inutile aujourd'hui de vouloir contester les faits de la descendance des êtres. Trompées par les divergences des savants sur les hypothèses qui cherchent à expliquer les détails de l'évolution des formes organiques, ces personnes confondent lesdits détails avec les faits fondamentaux de l'évolution.

Ontogénie. — Phylogénie. — Éclairée par les faits de l'évolution ou du transformisme, la notion de l'hérédité prend un tout autre aspect que si l'on part de l'ancienne idée biblique de la création indépendante des espèces. Hæckel a lancé dans le monde scientifique, sous le nom de « *loi biogénétique fondamentale* », une théorie qui, sans avoir droit au titre de dogme immuable, rend cependant compte des faits d'une façon générale et nous sert de fil conducteur au travers de l'histoire

phylogénique des êtres. « L'*ontogénie* (c'est-à-dire l'histoire du développement embryogénique de chaque individu) consiste toujours en une répétition sommaire et fragmentaire de la *phylogénie* (histoire des ancêtres de l'espèce à laquelle appartient ledit individu). » Cela signifie que, comme *embryons*, nous répétons en raccourci la série des types ou stades morphologiques par lesquels a passé la série de nos ancêtres animaux, depuis la cellule primitive jusqu'à l'homme. En réalité, il n'en est ainsi que d'une façon très relative, car une grande partie des engravures ancestrales de l'embryon a disparu sans laisser de traces, et d'un autre côté beaucoup d'embryons, surtout ceux qui ont des conditions spéciales d'existence hors du corps de leur mère, ont été amenés par là à acquérir des organes compliqués spéciaux et des fonctions correspondantes. C'est ainsi que les chenilles des papillons, avec leurs particularités spécifiques et génériques, leurs poils, leurs cornes, etc., fournissent de nombreux exemples de caractères secondaires acquis qui n'ont rien du ver, lequel est le type ancestral ou phylogénique du papillon représenté par la période embryonnaire où il est chenille. Cependant beaucoup de vestiges indubitables de la lignée ancestrale se retrouvent chez les embryons à diverses périodes de leur développement. Il est certain que les insectes descendent des vers, et il n'est pas douteux que les larves d'insectes, qui sont en fait presque des vers, ne soient une répétition ontogénétique de la phylogénie des insectes.

Il est certain que les baleines actuelles, bien qu'elles aient des fanons en guise de dents, descendent d'anciens cétacés pourvus de dents, lesquels descendaient à leur tour de mammifères terrestres. Or, nous trouvons chez l'embryon des baleines un dentier complet qui ne lui est d'aucun usage, et qui tombe au cours de la période embryonnaire, avant d'avoir jamais pu servir à rien. Ce dentier n'est autre chose qu'une pièce historique phylogénique dans l'ontogénie de la baleine.

Dans les nageoires des cétacés, comme dans les quatre pattes des autres mammifères, nous retrouvons les mêmes os, qui proviennent des os des ailes et des pattes de leurs ancêtres oiseaux. Chez les oiseaux, ces mêmes os sont des dérivés phylogéniques des pattes des reptiles.

Tous ces faits démontrent avec certitude la descendance réelle des formes animales, descendance que nous pouvons même sui-

vre dans tous ses détails. Chez certaines fourmis, dont le corps trahit la proche parenté avec un groupe esclavagiste, mais qui sont devenues les hôtes parasites d'autres fourmis, nous trouvons non seulement des mandibules arquées, conformées pour le rapt, mais des restes ou rudiments indubitables d'instinct esclavagiste, bien que cet instinct ne se réalise plus chez elles, depuis peut-être des milliers d'années.

Ces exemples suffiront à montrer que la forme et les fonctions d'un organisme vivant, de même que ses facultés mentales, ne proviennent pas seulement des ancêtres directs les plus récents de cet organisme, mais qu'elles remontent en partie bien plus haut dans l'arbre généalogique du règne animal.

Notre coccyx est un vestige de la queue des animaux. C'est d'eux aussi que nous avons hérité la colère et la jalousie, et il en est de même des appétits sexuels, de la peur, de la ruse, etc. Tant qu'ils restent en usage, les caractères hérités les plus anciens demeurent d'ordinaire les plus tenaces, et ils se conservent le plus longtemps. Lorsqu'ils cessent d'être utilisés ou deviennent sans emploi, ils constituent longtemps encore des rudiments, extrêmement persistants, avant de disparaître définitivement; tels sont l'appendice vermiforme de l'intestin et la glande pinéale du cerveau. Souvent ces rudiments subsistent bien plus longtemps encore chez l'embryon, comme nous l'avons vu pour les dents ancestrales de l'embryon des baleines. Nous rencontrons aussi les moignons d'ailes chez la chrysalide (nymphe) de certaines fourmis (*Anergates*), dont le mâle adulte a perdu les ailes que possèdent les mâles des autres genres.

Sélection naturelle. — La sélection artificielle pratiquée par les jardiniers et les éleveurs de bestiaux amena Darwin à son hypothèse de la sélection naturelle par le combat pour la vie. Confirmé dans son idée par l'observation de la nature tropicale, Darwin crut pouvoir expliquer l'origine des êtres animés par la sélection naturelle. C'est cette hypothèse qu'on appelle le *darwinisme* à proprement parler. Mais on a aussi donné le nom de darwinisme à l'évolution ou transformisme dans son ensemble, ce qui a provoqué une confusion inimaginable dans les idées. Tous les esprits mystiques, bornés et bourrés de préjugés bibliques et autres, profitent naturellement à qui mieux mieux de cette confusion pour s'attaquer aux faits de l'évolution et à la science elle-même.

Cela ne nous gêne guère, mais il faut dénoncer cette pêche en eau trouble, qui est souvent, du reste, tout à fait inconsciente.

La lutte pour la vie. — Le combat pour l'existence et la sélection naturelle sont des faits d'observation absolument positifs. Il suffit de jeter les yeux sur la nature vivante telle qu'elle se présente à nous pour les vérifier constamment. Tous les êtres se mangent les uns les autres ou au moins luttent les uns contre les autres, aussi bien les plantes que les animaux, et, à part l'air et l'eau, les animaux ne se nourrissent guère que de plantes et d'autres animaux. Il va sans dire que dans cette lutte perpétuelle les moins adaptés et les moins bien armés — et par armes nous entendons aussi la force de reproduction, la résistance aux maladies, au froid, etc. — disparaissent, tandis que les mieux adaptés et les mieux armés persistent; aussi j'avoue ne pas comprendre les détracteurs actuels de Darwin, devenus tout d'un coup aveugles devant ces faits, soudainement hypnotisés qu'ils sont par certaines suggestions à la mode.

Ce qui, par contre, a toujours été et demeure encore hypothétique, c'est l'explication de la descendance de toutes les plantes et de tous les animaux par la sélection naturelle seule.

Nous avons déjà parlé des *mutations* de de Vries et de la théorie de la *mnème* élaborée par Semon. Nous n'y reviendrons pas. Grâce à l'idée de Hering, approfondie et travaillée par Semon, les faits s'expliquent maintenant d'une façon tout à fait satisfaisante. L'engraphie, produite par les agents irritateurs du monde extérieur dans les organismes, prépare et bâtit peu à peu leur complication croissante, tandis que la sélection, en triant perpétuellement par l'élimination de ce qui est mal adapté, *dirige* ce travail élaborateur de la *mnème* et l'adapte aux circonstances locales ambiantes.

De Vries a reproché aux variations produites par la sélection artificielle et naturelle de ne pas se maintenir, tandis que les mutations *soudaines* ont un caractère beaucoup plus stable. Mais nous venons de voir que ces mutations elles-mêmes ne sont évidemment que l'ecphorie tardive d'une longue engraphie ancestrale accumulée.

D'un autre côté, les variations obtenues par la sélection ne sont dues elles-mêmes qu'à des ecphories plus rapides, provenant de conjugaisons répétées dans un certain sens. Or Plate et d'autres ont montré qu'elles peuvent arriver à se fixer de plus en plus, si elles sont bien adaptées, et à devenir ainsi plus tenaces. On voit par là qu'il n'y a pas contradiction entre les faits fondamentaux, et que tout s'explique simplement et naturellement par la combinaison de l'engraphie mnémique héréditaire avec la sélection.

Les nouvelles études plus approfondies sur les transformations des êtres vivants montrent, en outre, qu'elles n'ont pas lieu d'une façon *régulièrement progressive*, comme Darwin l'a cru d'abord,

mais que des périodes de transformation relativement rapide alternent avec des périodes d'arrêt relatif, tant d'une façon générale que pour chaque espèce en particulier. Nous voyons certaines espèces demeurer presque stationnaires pendant un temps immense et tendre plutôt à disparaître, tandis que d'autres, au contraire, varient énormément, trahissant ainsi une transformation actuelle. La transplantation d'une espèce dans un nouveau milieu, par exemple dans un nouveau continent, provoque chez elle, on l'a prouvé, une transformation relativement rapide. Il est évident que l'engraphie mnémique transforme les êtres d'autant plus rapidement qu'elle-même change de nature, ce qui est le cas dans les migrations que nous venons de signaler et qui font aussi changer les facteurs de la sélection.

D'autres faits montrent clairement que la faune et la flore du monde actuel se trouvent dans une période de recul au point de vue de leur diversification. A la période tertiaire, la faune et la flore du monde étaient plus riches qu'aujourd'hui ; il disparaît beaucoup plus d'espèces anciennes qu'il n'en apparaît de nouvelles. Ce fait fondamental semble dû à un refroidissement extrêmement lent de la terre. C'est du moins ce que semblent nous indiquer la puissance formatrice du climat tropical, sa faune et sa flore semblables à celles de l'époque tertiaire, et, au contraire, la pauvreté et la lenteur relative de la vie dans les pays froids.

Conclusions. — Quelles sont les conclusions principales auxquelles nous amène cette courte étude de l'histoire ancestrale ou *phylogénie* de l'humanité ?

1° Le *transformisme* ou évolution des êtres est un fait démontré ;

2° Les *facteurs* de l'évolution semblent de prime abord être très divers : sélection, mutation, facteurs climatologiques, physiques, chimiques, etc. ;

Nous avons vu qu'ils se laissent tous ramener au principe fondamental de l'*engraphie mnémique* aidée de la sélection naturelle. Sans doute, la nature de l'engraphie mnémique des agents extérieurs dans la substance vivante est encore inconnue. Lorsque nous pourrons, un jour peut-être, ramener les lois de la vie aux lois de la nature inerte, nous n'aurons plus devant nous qu'un grand mystère métaphysique, moniste, c'est-à-dire unique, celui de la tendance de l'énergie mondiale à la différenciation des détails et à la production de formes compliquées. Ce qui est important pour nous ici, c'est de savoir que l'engraphie et la sélection sont capables de modifier considérablement

les espèces, d'une façon positive ou négative, en bien ou en mal, en les améliorant par une bonne influence et de bonnes conjugaisons, ou en les détériorant par une mauvaise sélection ou par une blastophthorie qui les fait dégénérer. La combinaison d'une mauvaise sélection avec des influences blastophthoriques constitue le grand danger que court l'humanité, et c'est là qu'une vie sexuelle rationnelle aura à intervenir.

3° Les facultés mentales des espèces animales dépendent, aussi bien que leurs caractères physiques, de leur mnème héréditaire ancestrale. Elles représentent simplement le côté intérieur ou introspectif de l'activité cérébrale, et le cerveau obéit aux lois naturelles de même que les autres organes;

4° Il résulte de tout cela que la phylogénie et la sélection, de même que l'hérédité bien comprise, ont droit à une place fondamentale dans la solution de la question sexuelle, car les germes qui, à la suite de chaque conception, arrivent à reproduire un individu sont d'un côté les porteurs de l'énergie héritée de nos ancêtres et de l'autre ceux des générations de l'avenir; selon le soin ou la négligence de l'humanité civilisée, ils peuvent être transformés en bien ou en mal, progresser ou reculer. Malheureusement, les préjugés religieux et autres ont réussi à obtenir dans les écoles primaires et secondaires le silence sur les conquêtes de la science en matière d'évolution. Et la majeure partie des hommes n'en entend ainsi parler que par ouï-dire et d'une façon grossière et inexacte, de sorte qu'une série de phénomènes, familiers aux naturalistes et aux médecins, sont encore lettre morte pour le reste du public, ou lui paraissent du moins contenir des énormités. Ceci m'oblige à parler encore de quelques points de détail.

Les temps dits historiques, c'est-à-dire ceux qui remontent aux anciens Chinois, Égyptiens ou Assyriens, temps qui nous paraissent extrêmement éloignés, sont, au point de vue de l'évolution, extrêmement rapprochés de nous. Ces anciens peuples, ceux du moins qui furent nos ancêtres directs, ou qui étaient rapprochés de ceux-ci, sont donc, en langage transformiste qui ne marchande ni le temps, ni le nombre des générations, nos très proches parents. Les quelque cent cinquante générations qui les séparent de nous et les quelques centaines de générations qui se trouvent en plus entre eux et ceux de leurs ancêtres directs, qui furent en même temps les nôtres, représentent, au point de vue de l'histoire ethnologique de l'humanité, une période restreinte.

Si nous examinons, par contre, les peuples sauvages de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australie, étudiés surtout depuis la découverte de l'Amérique et vivant encore en partie actuellement, puis si nous les comparons à nous et à nos ancêtres d'il y a quatre mille ans, nous trouvons sans peine qu'ils diffèrent infiniment plus de nous que nous ne différons de ces derniers, dont les restes ethnographiques et historiques sont assez parlants pour le prouver.

Parmi les peuples sauvages, nous trouvons des races comme les pygmées de Stanley (Akkaas), les Weddas de Ceylan, même les Australiens et les nègres, dont toute la structure corporelle décele des différences très profondes avec notre race européenne et ses variétés. La profondeur et la constance desdites différences démontrent clairement que la parenté de pareilles races avec la nôtre ne peut être que fort éloignée. Il s'agit là de véritables *races* ou *sous-espèces*, ou tout au moins de variétés très constantes et accentuées. Rien n'est plus difficile, il est vrai, que de se reconnaître au milieu du fouillis presque inextricable des races humaines. Mais ce que l'on peut assurer, c'est que les races et variétés sauvages très éloignées de la nôtre, et même certaines races plus proches de nous, comme les races mongole ou malaise, nous sont en fait, phylogéniquement parlant, infiniment moins parentes que par exemple les anciens Assyriens. Cela indique que les ancêtres qui nous furent communs avec ces races doivent être probablement recherchés à plusieurs milliers de générations en arrière, lors même que leurs descendants vivent encore aujourd'hui sur d'autres continents.

Il est facile de s'expliquer que des races humaines si différentes aient pu se développer séparément dans des continents, sous des climats, avec un genre de vie et dans des conditions de développement très divers, si l'on réfléchit qu'à ces époques anciennes les hommes n'avaient que des moyens de transport très limités et vivaient d'une façon assez peu différente de celle de nos singes anthropomorphes actuels, de sorte que les formes ethniques se conservaient, séparées à de petites distances les unes des autres. On peut observer ce fait actuellement encore chez les petites peuplades ennemies indiennes ou malaises, qui vivent dans les régions tropicales et n'occupent souvent chacune que quelques lieues carrées. Les civilisations supérieures des anciens temps n'ont pu elles-mêmes se développer au delà d'un

cercle relativement restreint, leurs armes et leurs moyens de transport ne leur permettant pas de s'aventurer trop au loin. La conquête de la terre entière par la civilisation moderne, à l'aide de la boussole, des armes à feu, de la vapeur et de l'électricité, est donc un événement absolument contemporain, unique dans l'histoire du monde, et dont les origines ne remontent à guère plus de quatre cents ans. Cet événement a complètement bouleversé l'évolution naturelle intérieure des races humaines, par le fait que toutes les races inférieures, atteintes à la fois par les races civilisées armées de fusils et d'alcool, sont destinées à une destruction rapide et complète.

La géologie a découvert de nombreux restes humains dans les cavernes du quaternaire primordial, restes encore bien plus inférieurs, bien plus rapprochés des singes anthropomorphes que les races les plus inférieures actuellement vivantes. Leur cerveau, on le voit à leur cavité crânienne, est encore plus petit. Enfin Dubois a découvert à Java le crâne du *Pithecanthropus erectus*, qui est d'une capacité intermédiaire entre celle du crâne de l'orang-outang et de celui de l'homme. Si l'on découvre encore de pareils restes, la chaîne de transition entre les singes et l'homme sera à peu près complète.

Hybridité. — Consanguinité. — Avant de terminer ce chapitre, nous devons encore étudier la question des *hybrides*. Il est très important de savoir jusqu'à quel point la fécondité et la descendance sont influencés par le degré plus ou moins grand de la parenté des deux procréateurs. La conjugaison provient probablement d'un besoin général qu'ont les êtres de renforcer leur race par la diversité. La consanguinité perpétuée est néfaste à l'espèce, de même que la parthénogénèse ou la reproduction indéfinie par partage ou bourgeonnement. Il se produit à leur suite un affaiblissement et une dégénération de la race, qui la font disparaître en amenant la stérilité.

On entend par *consanguinité* l'accouplement continué entre parents rapprochés. Il est aisé de comprendre que la conjugaison de deux germes provenant de frères et de sœurs ou d'un père et de sa fille se rapproche beaucoup de la parthénogénèse au point de vue du mélange des énergies héréditaires. Nous verrons plus tard que presque tous les peuples ont une certaine répugnance pour les mariages consanguins. Chez les animaux, la sélection naturelle se charge d'éliminer les produits trop consanguins.

D'un autre côté, l'accouplement entre espèces tant soit peu éloignées ne donne pas de produits. Des espèces rapprochées peuvent produire entre elles des hybrides, mais ces hybrides sont, en général, inféconds ou à peine féconds, et ils sont incapables de maintenir leur type, qui retombe rapidement dans l'une des espèces primitives.

On a tout dernièrement démontré que l'incapacité de deux espèces animales à produire entre elles des hybrides est en rapport intime avec la toxicité réciproque de leur sang. Lorsqu'on peut injecter sans danger le sang d'une espèce dans les veines de l'autre, la production d'hybrides est possible entre les deux, autant du moins qu'on a pu l'observer jusqu'ici. Il est assez curieux de constater que le sang des singes anthropomorphes n'est pas toxique pour l'homme, bien que ces animaux soient très différents de nous et que des hybrides n'aient pas encore été produits. Ce fait nous aide à comprendre comment il se fait que les différences qui existent entre les diverses races humaines n'empêchent pas la production d'hybrides entre deux quelconques d'entre elles. Malgré cela, on peut prétendre, sans risquer de se tromper, que les races humaines les plus dissemblables fournissent deux à deux une mauvaise qualité d'hybrides, qui a peu de chances de former une race métis viable. Nous n'avons pas d'expériences suffisantes à ce sujet sur les races humaines les plus inférieures, comme les Akkas et les Weddas. Par contre, les mulâtres (hybrides entre nègres et blancs) constituent sans aucun doute une race de très mauvais aloi et à peine viable, tandis que les métis (hybrides entre Indiens et blancs) sont beaucoup plus résistants et de qualité relativement meilleure.

Dans cette question, le juste milieu paraît être, sans aucun doute, le vrai. Les unions entre races et variétés rapprochées, ou tout au moins entre des individus de la même race ou variété dont la parenté est ancienne, sont certainement les meilleures. Nous concédons volontiers que l'homogénéité d'une race a l'avantage de fixer ses particularités d'une façon plus durable et plus caractéristique. Mais de nombreux inconvénients contrebalancent cet avantage. Si nous réussissons un jour par une sage sélection, et en faisant disparaître toutes les sources de la blastophthorie, à obtenir une qualité supérieure de germes humains, il est possible que, dans un avenir lointain, la consanguinité, pourvu qu'elle ne soit pas exagérée, perde ses dangers.

CHAPITRE III

CONDITIONS NATURELLES ET MÉCANISME DE L'ACCOUPEMENT HUMAIN GROSSESSE. — CARACTÈRES SEXUELS CORRÉLATIFS

Il est impossible de pénétrer et de comprendre le sens profond et le but élevé d'un acte comme celui de l'accouplement sans connaître les faits de la conjugaison et des origines de l'homme tels que nous les avons exposés dans les chapitres précédents.

La conjugaison exige le rapprochement de deux cellules, par conséquent le mouvement d'au moins l'une d'entre elles. Ce mouvement cellulaire suffit pour les formes inférieures de l'accouplement et se limite d'ordinaire à l'une des cellules conjuguées, à *la cellule mâle*. Par le fait de son déplacement, elle joue dans l'acte le rôle *actif*, tandis que le rôle *passif* est réservé à *la cellule femelle*. C'est ainsi que nous voyons chez les plantes supérieures les cellules mâles, ou *pollen*, transportées sur le pistil par le vent ou par les insectes, et de là atteindre la graine, c'est-à-dire *l'œuf*, par une attraction mécanique endosmotique qui amène la conjugaison.

La chose se passe d'une façon analogue chez les animaux inférieurs, mais la cellule mâle y est douée, en général, d'un mouvement propre. Dès que nous avons affaire à des animaux compliqués, mobiles dans leur ensemble et composés de cellules très différenciées formant des organes complexes, nous voyons apparaître dans la phylogénie animale un second phénomène de mouvements reproducteurs, à savoir le déplacement de tout l'individu porteur des cellules mâles vers l'individu porteur des cellules femelles. Ce simple fait provoque la formation des différences sexuelles corrélatives entre les individus porteurs de chacune des espèces de cellules germinatives. Par suite du développement évolutif de ces deux systèmes phylogéniques de phénomènes moteurs, tendant au but de la conjugaison, nous obtenons pour chaque sexe deux catégories de formations sexuelles :

1° Les *cellules germinatives elles-mêmes*, dont la forme femelle

(fig. 11, A, pl. II) devient plus grande, plus riche en protoplasma, c'est-à-dire en vitellus, et demeure immobile, tandis que la forme mâle ou spermatozoïde devient extrêmement petite et se munit d'appareils moteurs (fig. 11, B, pl. II) ;

2° Les *individus sexués*, avec leurs différences sexuelles corrélatives propres au mâle ou à la femelle, et disposées de façon à donner au mâle le rôle actif et à la femelle le rôle passif.

L'hermaphrodisme normal, complet ou réciproque (escargots, etc.), constitue une étape intermédiaire. Ici chaque individu porte les deux sortes de cellules germinatives et possède aussi les organes copulateurs mâles et femelles, de sorte qu'il n'existe qu'une seule forme d'individus s'accouplant réciproquement : l'organe mâle de l'un pénètre dans l'organe femelle de l'autre et vice versa. Il va sans dire que ce fait exclut la formation de caractères sexuels corrélatifs individuels.

Dans la seconde catégorie, le mâle diffère toujours de la femelle, au moins par ses organes sexuels, et, à l'ordinaire, par d'autres caractères physiques et souvent mentaux. La différence dans les fonctions sexuelles entraîne, en effet, la formation de différences dans d'autres organes du corps, dans les instincts et dans les sentiments, différences qui lui sont adaptées et dont les deux dernières trouvent leur expression matérielle dans le développement différent du cerveau.

Certaines fonctions spécifiées dans la société peuvent amener chez les animaux sociaux, comme les fourmis et les termites, la formation ou différenciation d'une troisième ou d'une quatrième sorte d'individus. C'est ce qu'on appelle le *polymorphisme*. Ici, ce n'est pas la fonction sexuelle qui est cause des différences corrélatives des individus, mais la division du travail social. L'euphorie de la même héréditaire, qui produit les formes individuelles polymorphes plus ou moins asexuées (ouvrières, soldats), n'en passe pas moins par les énergies des germes reproducteurs. Ici, l'action de la sélection est nécessaire à l'explication des phénomènes.

Chez l'homme, la différence sexuelle a amené la formation de deux sortes d'individus, assez peu différents dans leurs attributs corrélatifs, et dont chacun est le porteur d'une des formes de cellules germinatives. Dans l'accouplement, l'homme joue le rôle actif et la femme le rôle passif. Dès que l'activité sexuelle, dans le règne animal, ne se limite plus au mouvement d'une cellule

mais exige le déplacement de tout l'individu, nous comprenons immédiatement que l'organisation de ces individus doit devenir beaucoup plus complexe et qu'elle exige un système nerveux central comme appareil directeur. L'individualité sexuelle entraîne donc une collaboration des autres organes du corps et spécialement celle des organes centraux des mouvements réflexes, des instincts et des facultés mentales supérieures de l'homme, dans l'accomplissement de l'acte fécondateur et de ceux qui en sont les conséquences.

De ces simples réflexions découle l'enchaînement complexe des origines animales de l'amour sexuel chez l'homme. La tâche de l'individu actif ou mâle est avant tout d'amener les spermatozoïdes en un point d'où ils puissent facilement atteindre les cellules femelles ou ovules. Cela fait, la tâche du mâle est accomplie.

Chez l'individu passif ou femelle des animaux supérieurs, l'accouplement et la conjugaison ne sont au contraire que le commencement de l'activité reproductrice. Il est vrai qu'il n'en est pas ainsi dans tout le règne animal. Les poissons ont des sexes séparés; mais, chez eux, la femelle dépose ses œufs non fécondés (frai) au fond de l'eau et ne s'en inquiète plus. Le mâle arrive ensuite et déverse son sperme sur les œufs. Il ne s'accouple donc pas avec la femelle, mais féconde directement les œufs déjà pondus. Avec un pareil système, l'amour sexuel perd sa raison d'être et il n'existe pas plus que l'amour maternel, car les petits poissons sont capables dès leur naissance de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Il y a cependant quelques exceptions, dont une des plus curieuses est celle de certains poissons de la mer Morte, chez lesquels le père seul couve les œufs en les prenant lui-même dans sa cavité buccale.

Reproduction chez les vertébrés. — Nous n'en finirions pas, si nous voulions décrire ne fût-ce que les principales variétés des rapports sexuels entre les vertébrés. La plupart du temps, le mâle possède un organe copulateur faisant saillie au dehors, tandis que la femelle présente une cavité invaginée, plus ou moins cylindrique, dans laquelle cet organe peut pénétrer. Par un mécanisme quelconque, une certaine quantité de sperme est déposée par le mâle dans le voisinage des ovules en état de maturité (fig. 18, *Ov. mouv.*; voir plus haut) sortis de la glande germinative femelle ou ovaire, ce qui rend la conjugaison possible. Grâce à leur queue

mobile, semblable à celle des têtards, les spermatozoïdes (fig. 11, B) parviennent à atteindre les ovules et à les féconder. La façon dont l'œuf, une fois fécondé, soit dans le corps de la mère, soit après la ponte, continue son développement, varie énormément suivant les espèces. Souvent les œufs sont déposés tels quels par la femelle. Dans ce cas, l'embryon se développe hors du corps maternel, comme c'est le cas chez les insectes, les mollusques, les poissons, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères les plus inférieurs ou monotrèmes (ornithorynques et échidnés).

Chez les mammifères inférieurs il se développe un organe appelé *matrice*, organe qui permet à l'embryon de demeurer plus longtemps dans le corps maternel. Cet organe est, d'ailleurs, encore très incomplet chez eux, et une poche ou repli de la peau du ventre permet à la mère de transporter avec elle ses petits, encore extrêmement embryonnaires à leur naissance, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment développés pour vivre seuls. C'est là le cas des marsupiaux (sarigues, kangourous, etc.), dont le vagin et la matrice sont doubles (pairs).

Chez les mammifères supérieurs, la matrice se développe de plus en plus, s'ouvrant dans le vagin devenu unique, sur la ligne médiane du ventre, entre les deux ovaires, et constituant un organe très spécialisé qui permet à la mère de conserver fort longtemps ses petits dans son ventre. Chez la plupart des mammifères, la matrice a encore deux diverticules allongés, qui peuvent contenir chacun une série successive d'embryons. Chez l'homme, elle forme une cavité unique et contient ordinairement un seul embryon, rarement deux ou plusieurs. De ces faits ressort déjà à quel point le rôle de la femelle des mammifères dans la reproduction est plus important que celui du mâle. Mais ce n'est pas tout. Qu'elle pondre encore des œufs ou qu'elle accouche de petits déjà plus ou moins développés, son rôle sexuel est loin d'être terminé. Les vertébrés supérieurs ovipares, surtout les oiseaux, donnent à leur progéniture des soins prolongés après la ponte. Les petits sont encore longtemps alimentés par leur mère, soit au moyen du lait de ses mamelles, comme chez les mammifères, soit avec de la nourriture qu'elle leur apporte du dehors, comme chez les oiseaux, soit de ces deux façons combinées ou se succédant, comme, par exemple, chez les chats.

Chez beaucoup d'animaux, le mâle contribue à l'élevage des

petits. Nous y reviendrons. Ici, nous indiquons ces faits compliqués simplement pour montrer que l'accouplement ne constitue qu'un anneau dans la longue chaîne de la reproduction. Revenons à son mécanisme chez l'homme.

Organe copulateur de l'homme. — TESTICULES. — VÉSICULES SÉMINALES. — La nature est ~~si~~ ^{si} ~~très~~ ^{très} ~~avare~~, même dans ses organisations les plus élevées. C'est ainsi qu'elle a combiné chez le mâle l'urètre avec l'organe copulateur, et les glandes germinatives sexuelles, *testicules*, qui ont une forme ovoïde, avec une glande accessoire ou *épididyme*. Des milliers et des centaines de milliers de spermatozoïdes sont contenus dans les tubes glandulaires de ces organes, qui, lorsqu'ils sont mûrs, peuvent en produire toujours à nouveau par partage de cellules. Les spermatozoïdes s'accumulent à l'extrémité du conduit de sortie de la glande dans un réservoir appelé *vésicule séminale*, où ils nagent en masse dans du mucus, constituant ainsi le liquide séminal ou *sperme* ; ce liquide répand une odeur très spéciale. Les deux vésicules séminales sont placées dans la cavité abdominale, sous la vessie urinaire, et elles ont chacune un canal de sortie, qui va rejoindre celui de l'autre côté et débouche à côté de lui dans l'urètre profond. Ici la sécrétion de quelques autres glandes, surtout de la *prostate*, vient s'ajouter au sperme et se mêler à lui. Le point où les deux conduits séminaux se jettent dans l'urètre, forme dans le canal une petite élévation, appelée *verumontanum*. De là, l'urètre masculin sort de la cavité abdominale pour se continuer dans le prolongement tout spécial que forme la verge ou pénis, c'est-à-dire le membre viril de copulation. A l'ordinaire, la verge semble ne servir qu'à l'émission de l'urine. Elle pend, flasque, et se termine par un renflement arrondi appelé gland, à l'extrémité duquel s'ouvre l'urètre (fig. 18, *Ouv. urétr.*). Cette ouverture sert en même temps à l'émission du sperme.

ÉRECTION. — CORPS CAVERNEUX. — Le plus curieux de tout cet appareil est le mécanisme de ce qu'on appelle l'*érection*, c'est-à-dire la particularité que possède la verge de se gonfler sous l'effet de certaines irritations nerveuses, en augmentant de longueur et de diamètre, en même temps qu'elle devient raide et dure. Ce phénomène est produit par trois organes appelés « *corps caverneux* », organes qui forment la masse principale de la verge. L'un d'eux, situé au milieu et en-dessous, formé par deux

corps soudés en un seul, entoure l'urètre et se termine en avant sous la forme d'un bouton dilaté, qui constitue le gland dont nous avons déjà parlé. Les deux autres sont situés symétriquement sur le dos de la verge et forment chacun plus d'un tiers de cylindre droit. Tous trois sont constitués par des cavernes ou diverticules, formés par des vaisseaux sanguins qui d'ordinaire sont vides, ce qui rend la verge flasque et pendante. Par un mécanisme nerveux très complexe et trop long à décrire ici, mécanisme basé sur une paralysie vasculaire due à des phénomènes nerveux dits d'arrêt ou inhibition et de dynamogénie ou frayement (Exner), les irritations nerveuses provoquent une accumulation du sang dans les diverticules des corps caverneux, qui finissent ainsi par se gorger de sang, à tel point qu'ils se transforment tous trois en masses raides et dures. Le volume de la verge ou organe copulateur augmente ainsi considérablement, et sa raideur lui permet de pénétrer dans le vagin de la femme. En même temps, et par le même mécanisme, le verumontanum dont nous avons parlé se gonfle, de façon à obturer l'urètre du côté de la vessie, tandis qu'au contraire les conduits séminaux s'ouvrent vers l'orifice urétral. De cette façon l'organe copulateur est prêt à fonctionner.

Il faut cependant des irritations répétées du gland pour provoquer l'éjaculation du sperme. Celle-ci se produit enfin, au moyen de l'excitation d'un muscle spécial qui comprime les vésicules séminales d'une façon spasmodique et éjacule la semence ou sperme par l'urètre. Après l'éjaculation, l'accumulation du sang dans les corps caverneux diminue peu à peu, et toute la verge redevient flasque.

Cet appareil est donc fort compliqué, et il est mis en action par plusieurs irritations nerveuses qui peuvent être troublées de diverses manières dans les affections du système nerveux. Faisons observer ici que les centres nerveux de l'érection et de l'éjaculation peuvent être mis en mouvement tout aussi bien directement par le cerveau qu'indirectement par des irritations périphériques du gland.

Ceux des nerfs périphériques qui provoquent extérieurement l'excitation sexuelle sont surtout les nerfs du gland. Celui-ci possède une peau ou muqueuse extrêmement délicate, protégée contre les frottements du dehors par un long repli de la peau qui l'enveloppe et qu'on appelle *prépuce*. Le prépuce est souvent

trop étroit, de sorte qu'on ne peut pas le retrousser en arrière du gland. Il se crée alors une poche où s'accablent et se décomposent la matière sébacée, le sperme, l'urine, etc. Cette anomalie, nommée *phimosis*, ne peut exister chez les Juifs grâce à la circoncision, c'est-à-dire à l'ablation du prépuce chez les nouveau-nés, ablation qui fait partie de leurs rites religieux. Des considérations hygiéniques nous obligent parfois à faire cette opération chez les non-Juifs. La mauvaise habitude de la masturbation, si fréquente chez les petits garçons, est souvent provoquée par le phimosis et montre que la simple irritation mécanique du gland, due ici d'abord aux sécrétions contenues dans la poche du prépuce, ne produit pas toujours seulement des érections, mais peut finalement amener aussi des éjaculations de sperme.

Nous avons vu plus haut que les glandes germinatives mâles et femelles proviennent du même organe primitif de l'embryon. Si l'embryon devient mâle, cet organe se transforme en deux testicules, qui descendent peu à peu dans le canal de l'aîne et viennent se placer dans le scrotum. S'il devient, au contraire, femelle, les deux glandes sexuelles demeurent dans la cavité abdominale et se transforment en ovaires.

Organes génitaux de la femme. — Les organes décrits dans le chapitre II (fig. 18 et 19) constituent la partie interne et en même temps la plus importante de l'appareil sexuel féminin. Chez la femme, l'urètre s'ouvre pour son propre compte au dehors. Il est beaucoup plus court et d'un calibre plus large que chez l'homme. A son extrémité externe il présente un petit corps caverneux appelé clitoris, qui correspond embryogéniquement à la verge de l'homme et particulièrement au gland. Comme ce dernier, il est spécialisé pour l'irritation sexuelle et possède des nerfs très sensibles. L'ouverture de l'urètre féminin se trouve au-devant de la vulve, directement sous l'os pubis, à la même place que la racine de la verge mâle. De ce point s'étendent en arrière, de chaque côté de la ligne médiane, deux replis longitudinaux, l'un extérieur, recouvert de peau et appelé grande lèvre de la vulve (fig. 18, *gr. lèvr.*), l'autre intérieur, caché sous le premier, appelé petite lèvre de la vulve (fig. 18, *pet. lèvr.*), et recouvert d'une muqueuse plus fine. Entre les deux petites lèvres se trouve l'ouverture sexuelle de la femme, ouverture que l'on désigne

sous le nom de *vulve* en y comprenant les lèvres qui la bordent. Cette ouverture est distincte de celle de l'urètre, et elle conduit à la cavité intérieure, appelée *vagin* (fig. 18, *Vag.*). Le vagin a une longueur de 10 à 12 centimètres et se termine en un cul-de-sac qui entoure la portion vaginale de la matrice, dont nous avons parlé plus haut.

Chez les vierges, l'entrée du vagin est plus ou moins fermée par une membrane transversale délicate, qu'on appelle *hymen* et qui n'est perforée que d'une ouverture étroite. Au premier coït (accouplement) l'hymen se déchire, en occasionnant une certaine douleur et une légère hémorragie. Les parois du vagin sont garnies de replis transversaux, qui les rendent un peu rugueuses. Les restes de l'hymen déchiré par la défloration au premier coït forment ensuite derrière, l'ouverture de la vulve, de petites excroissances, dites *caroncules myrtiformes*.

Dans le premier chapitre nous avons parlé des transformations subies par l'ovule fécondé jusqu'à ce qu'il devienne embryon, puis enfant. Il nous reste à parler du mécanisme de l'expulsion de l'ovule et de sa fécondation, ainsi que des transformations que subit la matrice à la suite de ces phénomènes.

MENSTRUATION. — Toutes les quatre semaines à peu près, un ou deux ovules (rarement plus) mûrissent et sont expulsés dans les trompes de Fallope, par le canal desquelles, grâce au mouvement vibratoire des cils de la muqueuse, ils parviennent à la cavité de la matrice, pour se fixer enfin à ses parois (V. ci-dessus), s'ils ont été fécondés sur leur chemin (fig. 18, *Ovule*). La fécondation ou conjugaison a lieu le plus souvent dans la trompe de Fallope, parfois seulement dans la matrice. La maturation et l'expulsion de l'ovule sont, en général, accompagnées chez la femme d'un phénomène nerveux proche parent de l'érection chez l'homme. La muqueuse de la cavité de la matrice est très riche en vaisseaux qui ont la faculté de se dilater fortement et de se gorger de sang sous l'influence inhibitrice de certains centres nerveux. Comme la muqueuse est très fine, le résultat est autre que chez l'homme : le sang transsude au travers de la muqueuse et s'écoule sous forme de ce qu'on appelle *les règles* ou *menstrues*. Leur but est sans doute de préparer convenablement la muqueuse de la matrice à la fixation de l'œuf fécondé qui viendra se greffer à sa surface. Chacun sait que les règles des femmes doivent durer en moyenne de trois à

quatre jours, mais qu'elles sont souvent très irrégulières. Faisons observer avant tout qu'elles ne dépendent pas forcément de l'ovulation (expulsion de l'œuf). Les deux phénomènes peuvent avoir lieu indépendamment l'un de l'autre, car les menstrues en elles-mêmes dépendent uniquement d'une irritation nerveuse, qui peut être, par exemple, provoquée ou arrêtée par la suggestion hypnotique.

D'autre part, il est des femmes qui n'ont jamais de règles et qui, malgré cela, non seulement expulsent régulièrement des ovules, mais peuvent être fécondées et devenir enceintes. D'ordinaire, cependant, les deux phénomènes sont associés par la voie des réflexes nerveux, si bien que les règles ont lieu d'abord, et qu'ensuite l'ovule commence et consomme lentement sa migration.

Mécanisme du coït. — L'accouplement a lieu comme suit. Après qu'une certaine excitation génésique à la fois mentale et sensorielle s'est produite chez l'homme et que la femme, si elle a d'abord résisté, a fini par se donner, ou désire elle-même le coït, le premier introduit dans le vagin sa verge érigée et devenue suffisamment raide. Lorsque la femme est petite ou faible, l'homme aura l'attention de se placer à cet effet sous elle pendant le coït, et, dans le cas d'une grossesse un peu avancée, il fera bien de se placer derrière, afin d'éviter toute lésion de l'enfant. Des mouvements rythmiques des deux individus, surtout de l'homme, développent et augmentent peu à peu l'excitation agréable des parties sensibles des muqueuses ou de la peau des organes génitaux de chacune des deux parties, jusqu'à ce que les sensations voluptueuses, partant d'abord des points indiqués plus haut, tout particulièrement du gland et du clitoris, s'étendent à tout le système nerveux et au corps entier, se généralisant de plus en plus en une volupté intense de tout l'être, volupté appelée *orgasme vénérien*, et se terminant chez l'homme par le phénomène de l'éjaculation du sperme.

Les localisations d'irritabilité chez la femme sont multiples. Au clitoris il faut adjoindre les bouts des seins, la vulve, même parfois, dit-on, le museau de tanche. Chez l'homme, les environs de l'anus peuvent aussi, outre le gland, constituer une région excitable. Au moment le plus fort de l'érection, le gland surtout est fortement dilaté, et il se trouve directement contigu au mu-

seau de tanche et à la matrice (fig. 18, *Mus. tanch.* et *Ouv. matr.*). De cette façon, le sperme est éjaculé directement contre le museau de tanche. Après l'éjaculation, l'homme se relâche et s'assoupit fréquemment dans une douce volupté.

Chez la femme, il se produit un phénomène analogue, en ce sens que le clitoris devient turgide, et que la friction douce et répétée des muqueuses produit sur lui, comme les attouchements sur les autres parties sensibles, une sensation voluptueuse comme chez l'homme. Par association nerveuse, l'excitation répétée détermine la sécrétion de certaines glandes du vagin (glandes de Bartholin), sécrétion qui lubrifie la vulve. Au moment de la volupté portée à son maximum, la femme ressent quelque chose de tout à fait analogue à l'orgasme vénérien de l'homme. Cette sensation pénètre ainsi tout son être. Il se manifeste ainsi chez les deux sexes un désir intense et réciproque de pénétration l'un par l'autre, désir qui favorise puissamment la fécondation. Chez la femme, comme chez l'homme, la fin de l'orgasme est suivie d'un relâchement général agréable qui invite au sommeil.

Les automatismes nerveux héréditaires ou instinctifs produisent après le coït un effet de contraste profond. Lorsque l'appétit sexuel commence à se produire, les odeurs, surtout celles des organes sexuels, les attouchements, les mouvements, la vue de l'individu de l'autre sexe, en un mot tout ce qui a trait à son corps, attire puissamment et augmente le désir, en produisant une excitation voluptueuse plus forte que tout sentiment contraire, et qui donne souvent l'illusion de conduire au but final de la vie. A peine l'acte sexuel est-il consommé que tout s'évanouit comme un rêve. Ce qui était l'instant d'avant l'objet du désir le plus violent devient importun ou indifférent, et excite parfois même un léger sentiment de dégoût, du moins en ce qui concerne certaines sensations d'odorat, parfois même de toucher et de vue. On nomme appétit sexuel (*libido sexualis*) le désir passionné et purement sexuel des deux sexes l'un pour l'autre. Il varie énormément suivant les individus.

D'après Ferdy et d'autres auteurs, le museau de tanche exécute, pendant l'orgasme vénérien de la femme, des mouvements de succion du côté du gland. Je ne sais si le fait est exact, mais ce qui est certain, c'est que l'orgasme féminin est inutile à la conception. Les femmes absolument froides, incapables de la moindre sensation voluptueuse, sont aussi fécondes que celles

qui ont des orgasmes vénériens prononcés. Il s'ensuit que les spermatozoïdes arrivent à leur but, alors même que la matrice demeure entièrement passive.

Les caresses et les attouchements de toutes les parties du corps, ainsi que les sensations et perceptions de l'odorat et de la vue, augmentent la volupté du coït. La grande inégalité du sens sexuel selon les individus rend l'adaptation mutuelle souvent fort difficile chez l'homme. L'orgasme vénérien se déroule plus rapidement tantôt chez l'homme, tantôt chez la femme (plus rarement chez cette dernière). Cette inégalité se produit plutôt au détriment de la femme, car l'homme peut encore se satisfaire lorsque l'orgasme de la femme est terminé, si celle-ci n'y oppose pas de résistance active, tandis que le contraire n'est pas possible sans manipulations artificielles. En outre, la fréquence et l'intensité des appétits sexuels sont souvent bien plus grands chez l'un des individus que chez l'autre, ce qui les fait souffrir tous deux. Ici encore, c'est la femme qui pâtit le plus, car l'homme peut toujours se satisfaire, sans que la femme ait de sensations voluptueuses. Ce qu'on est convenu d'appeler les bonnes mœurs empêche d'ordinaire les conjoints de parler de leurs besoins sexuels avant le mariage. De là résultent bien souvent de graves déceptions, des dissensions, souvent même le divorce. Je renvoie ici au chapitre XIV (*Hygiène du mariage*).

Les sensations voluptueuses ne représentent que le moyen employé par la nature pour rapprocher et accoupler les sexes dans le but de reproduire l'espèce. On peut féconder une femme et produire un enfant à l'aide de sperme injecté dans l'utérus avec une seringue. En outre, il est plutôt exceptionnel que l'orgasme vénérien se produise chez les deux sexes au même instant du coït. Le principal pour la fécondation est que la semence ou sperme puisse entrer dans la matrice. Une fois parvenus aux environs du museau de tanche, les spermatozoïdes grimpent ou nagent, à l'aide de leurs mouvements propres, non seulement dans toute la cavité utérine, mais jusque dans les trompes de Fallope et même dans la cavité abdominale, de sorte que la force directe de l'éjaculation a peu d'importance.

Grossesse. — La matrice se dilate considérablement pendant la grossesse. Elle dépasse la grosseur de la tête d'un adulte, et les muscles de ses parois se multiplient et se renforcent énor-

mément, afin de devenir capables d'expulser plus tard l'enfant.

Les phénomènes de la grossesse, de la naissance, des suites de couches et de l'allaitement sont connus de tous, aussi serons-nous brefs. L'entrée en activité presque subite des mamelles après l'accouchement est un phénomène corrélatif fort intéressant. Il suffit de jeter un coup d'œil sur celle qui vient d'être mère et de voir les longues complications qui influencent profondément et puissamment tout son organisme en vue de la vie de l'enfant, pour comprendre à quel point le rôle de la vie sexuelle est plus important, plus profond, disons même plus vital, chez la femme que chez l'homme. Ce dernier a besoin sans doute d'un appétit plus violent qui le pousse à l'acte de l'accouplement parce qu'il y joue le rôle actif, si court soit-il. Mais, le coït fécondant passé, sa contribution à la reproduction de l'espèce est terminée.

Tandis que l'activité de l'homme se termine à la conception, celle de la femme commence seulement à ce moment. Au chapitre premier, nous avons indiqué en deux mots les transformations de l'embryon humain jusqu'à la naissance. Pendant neuf mois il croît de la grosseur d'une tête d'épingle, qui est celle de l'ovule (fig. 18, *Ov. mouv.*), jusqu'à celle de l'enfant nouveau-né. Bien que la femme porte rarement plus d'un embryon en même temps, les jumeaux étant en somme rares, elle a néanmoins plus de peine et de fatigues à supporter que toutes les femelles d'animaux. Cela ne vient pas seulement de ce que notre vie civilisée, artificielle, alcoolisée, avec ses travaux spécialisés qui rompent l'équilibre vital, a amolli les femmes et les a fait dégénérer, mais cela tient aussi à l'énorme développement du cerveau humain. La tête de l'embryon humain est d'une grandeur disproportionnée, parce que le cerveau, comme je l'ai montré en 1889, avec M. Schiller (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*), contient déjà à la naissance tous les éléments nerveux qu'il possédera pendant le reste de sa vie. Sans doute ces éléments sont encore petits et ont un caractère embryonnaire, mais les fibres sont prêtes à se recouvrir de myéline et à entrer en fonctions, et tout cela exige une grosseur considérable du crâne. Or ce n'est pas tout pour la mère que de nourrir de son sang le cerveau et le crâne de l'embryon; il faut encore que cette tête relativement énorme passe à travers le bassin au moment de l'accouchement, et l'on sait que ce moment est le plus dangereux pour la vie de la femme enceinte. Les

garçons ayant en moyenne un cerveau et un crâne plus considérables que ceux des filles, leur naissance est d'ordinaire plus pénible.

Accouchement. — Il faut que les organes sexuels de la femme se transforment énormément pendant la grossesse pour que l'accouchement soit possible. Ces organes deviennent à la fois plus gros et plus vasculaires, surtout la matrice (fig. 22, *Paroi de la matrice*). La croissance de cette dernière est étonnante. Grande à l'origine comme un très petit œuf (un œuf de pintade tout au plus), elle arrive à dépasser la dimension d'une tête d'homme, et son épaisse paroi est le siège d'une multiplication énorme de ses muscles. De gros vaisseaux sanguins se développent dans la paroi de la matrice et tout spécialement dans le placenta (fig. 22 et 23, *Placenta*), se mettant en relation endosmotique avec la circulation de l'embryon.

Du ventre de l'embryon pousse un organe, l'*allantoïde*, destiné à amener les vaisseaux sanguins de l'embryon au placenta et en même temps à provoquer la formation de ce dernier. Dans le placenta, les vaisseaux sanguins de l'embryon sont séparés de ceux de la mère par des parois si minces que les sucs nutritifs du sang maternel transsudent directement dans le sang veineux de l'embryon, de même que l'oxygène combiné au sang nécessaire à sa respiration. Jusque-là, le vitellus de l'œuf, nourri par l'endosmose de ses membranes, avait suffi à la nutrition du fœtus encore très petit. Pendant que ces phénomènes se passent, pendant que la substance des deux germes qui s'étaient conjugués se partage en cellules toujours plus nombreuses qui se différencient en feuillets pour former les organes futurs (fig. 21), pendant que certains groupes de cellules se préparent à devenir les uns le canal intestinal, d'autres les muscles et les vaisseaux sanguins, d'autres la peau et les organes des sens, d'autres enfin, sortant de ces derniers, le cerveau, la moelle épinière et les nerfs, la mère peut encore vivre de sa vie ordinaire. Elle souffre cependant de différents troubles en rapport avec ce qui se passe dans son corps.

Il est curieux de constater que ces troubles sont plus accentués au commencement de la grossesse, où la matrice est à peine dilatée, qu'à la fin. Il s'agit surtout de troubles nerveux, c'est-à-dire d'un léger dérangement des fonctions cérébrales, des sensations, etc. Des vomissements opiniâtres, parfois incoercibles,

de singulières envies, une humeur changeante, sont au nombre des troubles les plus fréquents chez les femmes enceintes, et ils tiennent probablement autant à des irritations nerveuses locales qu'à une transformation générale de la nutrition du corps. Le corps de la mère est en train de s'adapter au développement de l'enfant dans la matrice. Si pesante et si embarrassée que soit une femme dans les derniers mois de la grossesse, par suite de la dilatation considérable de la matrice et par conséquent du ventre (fig. 22), les troubles sont alors moins accentués qu'au début.

Pendant la grossesse les règles cessent, ce qui constitue un soulagement pour la femme. L'appétit ou désir sexuel est très variable; chez beaucoup de femmes enceintes il est diminué, chez d'autres sans changement; rarement il est augmenté. Il existe encore beaucoup d'autres troubles plus ou moins fréquents, comme par exemple les *varices*, produites dans les jambes par la pression de la matrice sur les veines, etc. Nous ne voulons pas entrer dans de pareils détails qui nous mèneraient beaucoup trop loin.

Mais toutes les souffrances de la grossesse et de l'accouchement sont compensées et au delà par le désir ardent qu'éprouve la femme normale d'avoir un enfant, et par le bonheur d'entendre son premier cri. Fière et heureuse de donner la vie à un être humain nouveau, qu'elle espère prochainement allaiter et porter dans ses bras, elle supporte allègrement toutes les incommodités et même toutes les douleurs de la grossesse et de l'accouchement. Ce dernier (fig. 23) est en effet douloureux, car, malgré tout ce que fait la nature pour relâcher le bassin et le rendre élastique, pour dilater le museau de tanche (fig. 22, *Museau de tanche*, et fig. 23, *Orif. ext. du col*), le vagin et la vulve, le passage de l'énorme tête d'un enfant humain au travers de toutes ces ouvertures relativement étroites (fig. 23) demeure extrêmement difficile. Ce passage est forcé par les contractions puissantes des muscles de la matrice. Cependant elles ne réussissent pas toujours seules, et dans ce cas l'accoucheur est obligé d'appliquer le forceps, c'est-à-dire une sorte de pince obtuse, à deux branches séparées, pour extraire artificiellement la tête de l'enfant. Bien souvent le museau de tanche, le vagin ou le périnée (la peau située entre l'anus et la vulve) se déchire pendant l'accouchement, ce qui peut amener plus tard des désordres, tels que la descente de la matrice, etc., désordres pouvant durer toute la vie

Lorsque l'enfant est né, le cordon ombilical (c'est-à-dire l'allantoïde transformée, fig. 23, *Cordon ombilical*) coupé, et le placenta extrait, les rapports de nutrition et de respiration entre l'enfant et sa mère sont subitement et pour ainsi dire brutalement interrompus. Nourri jusqu'ici par le sang de sa mère à l'aide du placenta et des vaisseaux du cordon ombilical, qui lui fournissaient l'oxygène nécessaire, l'enfant est obligé tout d'un coup de respirer et de manger lui-même. Ses poumons, jusqu'alors inactifs, se dilatent instantanément, sous l'influence nerveuse produite par le sang saturé d'acide carbonique, et le premier cri se produit. Ainsi commence la respiration individuelle. Quelques heures plus tard, la cessation de la nutrition maternelle produit la faim, et celle-ci les mouvements réflexes de succion. L'enfant se met à téter. Pendant ce temps, la matrice vidée se contracte énergiquement et se rétracte énormément en peu de jours. Le sang produit en plus par l'organisme maternel, à cause de son adaptation à la nutrition de l'embryon, est alors employé à la production du lait dans les mamelles ou glandes lactifères, lesquelles s'étaient déjà fortement développées pendant la grossesse.

Allaitement. — Maternité. — La mère est instinctivement portée à allaiter son enfant, comme l'enfant à téter. Au bout de quatre à six semaines, la matrice a repris à peu près complètement son volume primitif, mais l'allaitement de l'enfant à la mamelle dure, chez les peuples sauvages, deux ans et plus.

Il est inutile de rappeler ici à quel point la capacité d'allaitement et la production du lait ont diminué chez les femmes modernes des pays civilisés. Ce triste phénomène de dégénérescence repose en majeure partie, comme Bunge l'a démontré par les chiffres d'une patiente statistique, sur l'habitude de nos peuples civilisés de prendre des boissons alcooliques, et il se combine avec d'autres dégénérescences blastophthoriques dues à l'alcoolisme héréditaire. L'avenir montrera si l'allaitement artificiel de nos enfants à l'aide du lait de vache et de l'appareil de Soxhlet aura été un bonheur pour l'humanité. En tout cas, il nous permet de faire vivre des enfants qui seraient morts sans son aide. D'un autre côté, le développement d'une dégénérescence ne peut guère être un avantage pour l'espèce, et notre espoir devrait être d'en

revenir à la règle naturelle par l'abstinence de toute boisson alcoolique pratiquée par tous.

La fausse honte qu'ont les femmes de laisser voir leur grossesse et tout ce qui a rapport à l'accouchement, les plaisanteries dont on use souvent à l'égard des femmes enceintes, sont un triste signe de la dégénérescence et même de la corruption de notre civilisation raffinée. Les femmes enceintes ne devraient pas se cacher, ni jamais avoir honte de porter un enfant dans leur ventre ; elles devraient au contraire en être fières. Pareille fierté serait certes bien plus justifiée que celle des beaux officiers paraissant sous leur uniforme. Les signes extérieurs de la formation de l'humanité font plus d'honneur à leurs porteurs que les symboles de sa destruction. Que les femmes s'imprègnent de plus en plus de cette profonde vérité ! Elles cesseront alors de cacher leur grossesse et d'en avoir honte. Conscientes de la grandeur de leur tâche sexuelle et sociale, elles tiendront haut l'étendard de notre descendance, qui est celui de la véritable vie à venir de l'homme, tout en combattant pour l'émancipation de leur sexe. Vu sous cet angle, le rôle sexuel de la femme devient élevé et solennel ; l'homme de cœur peut de moins en moins conserver son indifférence en voyant les misères sociales auxquelles a conduit un esclavage de la femme qui a duré des milliers d'années et qui a déshonoré les plus hautes fonctions de son sexe par des abus sans nombre.

L'hygiène de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites est de la plus haute importance. Elle ne doit certes pas consister en soins et précautions exagérés, car en gâtant et en amollissant les femmes par l'inaction, on leur a fait plus de mal que de bien. Mais, d'un autre côté, la cruauté sociale qui charge de travail, méprise et néglige de pauvres femmes du peuple en couches, sans même souvent les nourrir suffisamment, est un fait révoltant, et c'est ici surtout que la réforme de l'hygiène sociale devient pour l'humanité une nécessité élémentaire.

Tout ce dont nous venons de parler lie la femme pour des mois et des années à chacun de ses enfants, et l'on comprend que toute son âme soit adaptée en conséquence à la maternité. Lors même que la naissance a détaché l'enfant du corps maternel, il n'en demeure ensuite pas moins attaché par cent liens à sa mère, non seulement pendant la période de l'allaitement, mais encore longtemps après, lorsque les conventions ne viennent pas faire

violence aux lois naturelles. Les petits enfants sont profondément attachés à leur mère, et tandis que le père s'impatiente de leurs cris et des embarras qu'ils causent, une mère y prend naturellement plaisir. Lorsque les grossesses se succèdent à intervalles raisonnables d'un an ou deux au moins, la femme normale vit avec ses enfants pendant de nombreuses années en un rapport si intime qu'il ne cesse jamais complètement dans une famille animée de sentiments humains et sociaux.

Dans les circonstances normales, les liens spéciaux qui unissent la mère à ses enfants durent toute la vie, tandis que le père, si tout va pour le mieux, devient simplement le meilleur ami de ses enfants grandissants. Il est temps que les pères commencent à reconnaître ces lois naturelles, au lieu de se cramponner d'une façon si tenace au prestige historique et artificiel d'une autorité patriarcale vermoulue et contre nature. Sans doute, il existe beaucoup de mères pathologiques et dégénérées, mais pareille anomalie ne fait que confirmer la règle que nous venons d'indiquer.

Caractères sexuels corrélatifs. — Les caractères corrélatifs dont nous avons parlé plus haut chez les animaux sont bien connus chez l'homme. L'homme est en moyenne plus grand, plus large d'épaules, plus robuste ; son quelette est plus solide, mais son bassin plus étroit. A l'âge de la puberté, de seize à vingt ans, la barbe pousse sur son visage tandis qu'au bas du ventre, dans la région pubienne, des poils se développent chez les deux sexes. En même temps, les testicules grossissent ainsi que tous les organes génitaux extérieurs. On peut dire que les glandes sexuelles, de même que les organes génitaux externes, étaient demeurés jusque-là dans un état embryonnaire, bien que le mécanisme de l'érection commence déjà à fonctionner chez le tout petit garçon. Mais ce dernier mécanisme n'est accompagné, chez le garçon normal, d'aucune sensation voluptueuse ni d'aucune sécrétion glandulaire.

L'homme possède les rudiments des caractères sexuels corrélatifs féminins, tels que de petits bouts de seins sans glandes lactifères, etc. D'une façon générale, chaque partie des organes génitaux externes d'un sexe a son correspondant embryogénique chez l'autre, ce qui s'explique par les transformations diverses de l'organe qui était primitivement le même chez l'embryon.

Le clitoris de la femme correspond à la verge de l'homme, ses grandes lèvres au scrotum, etc. Chez certains individus, ces rudiments sont plus fortement développés, ce qui peut conduire par exagération et par transitions à l'hermaphrodisme pathologique (V. chap. I); telles sont les femmes à barbe et celles qui possèdent un clitoris démesuré, ou, au contraire, les hommes imberbes, à corps féminin et à petits organes sexuels. En pareil cas, on ne peut encore parler d'hermaphrodisme, cela va sans dire, mais la différenciation embryogénique paraît avoir été plus ou moins incomplète; alors même que les cellules germinatives sont toutes de la même sorte, sauf dans les cas d'hermaphrodisme latéral véritable. Ce sont simplement certains caractères sexuels corrélatifs qui trahissent une tendance vers l'autre sexe, tendance que nous retrouvons, au point de vue mental, chez les hommes et les femmes.

Il y a encore *la mue* de la voix, qui devient plus basse chez l'homme et plus élevée chez la femme à l'âge de la puberté. Du reste, ce dernier caractère concerne déjà le système nerveux, dont nous allons parler.

Le corps féminin est plus petit, plus grêle, a des os plus faibles, un bassin plus large, une poitrine plus étroite et des formes plus gracieuses. La femme normale n'a pas de barbe, tandis qu'elle a des poils pubiens de même que l'homme. Le pubis, recouvert d'une couche de graisse, proémine un peu chez elle et forme ce que l'on appelle le mont de Vénus. En général, le corps de la femme comporte plus de graisse sous la peau. La voix ne mue pas. Par contre, lors de la puberté, les glandes lactifères se développent, sous forme de seins ou mamelles, avec des bouts plus accentués aidant à la succion de l'enfant. La puberté de la femme est un peu plus précoce que celle de l'homme et provoque la croissance des organes génitaux internes et externes, en même temps que les ovules commencent à mûrir et les règles à se produire.

Les caractères sexuels corrélatifs *mentaux* sont bien plus importants que ceux du corps. La psychologie de l'homme est différente de celle de la femme. A ce sujet on a écrit de nombreux livres, en général avec plus de sentimentalité que d'exactitude. Les misogynes (ennemis des femmes), comme le philosophe Schopenhauer, dénigrent la femme à tous les points de vue, tandis que les amis du sexe féminin l'exaltent souvent d'une façon exagérée. Dans la littérature contemporaine nous voyons le

femmes auteurs juger l'homme dans des sens tout aussi divers, selon qu'elles sont atteintes de « *misandrie* » ou de « *philandrie* », c'est-à-dire qu'elles sont ennemies ou amies des hommes. Tout dernièrement, P.-J. Moebius a publié une œuvre misogynique au premier chef : *L'imbécillité physiologique de la femme (Der physiologische Schwachsinn des Weibes)*. Il faut être soi-même misogyne à un degré inquiétant pour introduire la notion pathologique de l'imbécillité dans l'évaluation de la mentalité féminine normale. En réalité, les différences individuelles sont encore plus considérables chez l'homme et chez la femme au point de vue psychologique qu'au point de vue physique, de sorte qu'elles rendent une définition de la moyenne extrêmement difficile.

On connaît des femmes à barbe, des femmes athlétiques, comme de petits hommes imberbes, grêles ou rondelets. Il existe de même, au point de vue mental, des viragos et des hommes à instincts féminins. Il ne manque pas d'imbéciles dans les deux sexes, mais aucun être raisonnable ne niera qu'une femme intelligente ne soit supérieure à un homme borné, même au point de vue purement intellectuel. Malgré ces difficultés, et me basant sur mes propres observations et surtout sur les productions mentales des deux sexes, je veux essayer de faire ressortir les points principaux qui distinguent, d'une façon générale, l'âme masculine de l'âme féminine.

Poids du cerveau. — Constatons tout d'abord que le cerveau des hommes de notre race pèse, d'après diverses statistiques, en moyenne de 1.350 à 1.353 grammes, tandis que celui des femmes ne pèse que de 1.200 à 1.225 grammes. Le poids absolu ne signifie cependant pas grand'chose, car une partie de la substance cérébrale n'est là, chez les gros animaux, que pour desservir le plus grand nombre d'éléments cellulaires du reste de leur corps, qui nécessite un plus grand nombre d'éléments nerveux.

Pour tirer la chose au clair, il faut séparer le poids du grand cerveau de celui des autres centres nerveux, tels que le cervelet, les corps striés, les couches optiques, le cerveau moyen, le pont de Varole, la moelle allongée et la moelle épinière, car ces derniers centres constituent des parties phylogéniquement plus anciennes, c'est-à-dire héritées d'ancêtres animaux plus inférieurs. Comparés au grand cerveau, ces centres sont relative-

ment bien plus importants chez les autres vertébrés que chez l'homme, et ils sont en rapports bien plus constants avec la grosseur du corps dont ils desservent seuls directement les éléments musculaires, glandulaires ou sensoriels. Lorsque l'intelligence est à peu près la même, ils sont donc, relativement au grand cerveau, bien plus développés chez les grands animaux que chez les petits. Énormes par exemple chez le bœuf, ils sont fort petits chez la souris ou l'hirondelle. A l'aide de la coupe dite de Meynert, j'ai procédé à des pesées séparées de ce genre sur un nombre considérable de cerveaux humains de poids normal, exclusion faite de la moelle épinière. Voici la moyenne de mes résultats :

Grand cerveau.	Autres centres nerveux cérébrospinaux (sans la moelle épinière).
Hommes 1.060 gr. (78,5 p. 100)	290 gr. (21,5 p. 100)
Femmes 955 gr. (77,9 p. 100)	270 gr. (22,1 p. 100)

Donc le cervelet et les ganglions du tronc sont chez l'homme un peu plus petits que chez la femme relativement au grand cerveau.

Ces chiffres ne suffisent pas encore. Ils paraissent cependant montrer que le grand cerveau de la femme est en moyenne un peu plus petit que celui de l'homme, même proportionnellement à sa taille, car, d'après une loi générale dans le règne animal, la femme étant plus petite, son grand cerveau devrait être, à mentalité égale, *proportionnellement* un peu plus grand. Il y a cependant des cerveaux féminins plus grands que bien des cerveaux masculins, et la grandeur absolue et relative du grand cerveau ne donne pas une mesure complète de ses facultés productives. On a vu des hommes remarquables avoir un cerveau assez petit et des imbéciles avérés posséder des cerveaux pesants. On oublie trop l'importance énorme des prédispositions héréditaires ou engraphiques de l'élément nerveux ou *neurone* à certaines activités et surtout au travail en général, c'est-à-dire leur aptitude à produire de l'énergie, ou, si l'on préfère, leur disposition à « vouloir ».

Il est en outre intéressant de fixer les rapports du lobe frontal avec le reste du grand cerveau, le lobe frontal étant sans aucun doute le siège principal de l'activité intellectuelle. D'après Meynert, le poids du lobe frontal de l'homme dépasse celui de la femme non seulement d'une façon absolue, mais aussi relativement à celui du reste du grand cerveau. Dans son résumé des

données statistiques rassemblées sur ce sujet et des résultats de mon propre matériel (autopsies de l'asile de Burgholzi à Zurich), A. Mercier a confirmé l'opinion de Meynert. Le poids moyen du grand cerveau seul, séparé du tronc et du cervelet par la coupe de Meynert, est de 1.019 grammes (lobe frontal 428, reste 591) chez l'homme, et de 930 grammes (lobe frontal 384, reste 546) chez la femme. Ici, des cerveaux atrophiés (sauf les paralytiques généraux) ont été pesés avec les autres, ce qui abaisse la moyenne du poids total sans altérer le rapport. Donc le reste du grand cerveau dépasse le lobe frontal de 163 grammes chez l'homme et de 162 grammes chez la femme, ce qui veut dire que chez l'homme le lobe frontal constitue 42 p. 100 du grand cerveau et chez la femme à peine 41,3 p. 100. La différence n'est pas grande, mais elle est certaine, car elle est basée sur un grand nombre de pesées.

Mentalité chez les deux sexes. — La différence fondamentale entre la psychologie de la femme et celle de l'homme est constituée par toutes les irradiations de la sphère sexuelle dans le grand cerveau, irradiations qui constituent ce qu'on peut appeler la *mentalité sexuelle*. Nous en parlerons dans nos prochains chapitres, car elle constitue le fond même de notre question. Ce qui nous intéresse ici, ce sont seulement les différences corrélatives.

Nous en tenant d'une façon tout à fait générale aux grandes définitions de la psychologie, nous affirmons ce qui suit : au point de vue intellectuel pur, l'homme dépasse considérablement la femme par son imagination créatrice, sa faculté de combiner et de découvrir, ainsi que par son esprit critique. Longtemps on a voulu expliquer la chose en disant que les femmes n'avaient pas eu l'occasion de mesurer leur intelligence à celle des hommes. Grâce au mouvement moderne de l'émancipation des femmes, cette assertion devient de plus en plus insoutenable. Elle l'est depuis des siècles au point de vue des créations artistiques, car les femmes ont de tout temps participé aux œuvres d'art. Lorsque certains prétendent en outre que quelques générations d'activité suffiront pour élever sensiblement la production intellectuelle des femmes, ils confondent les fruits de l'éducation avec ceux de l'hérédité et de la phylogénie (V. chap. II). L'éducation est une affaire purement individuelle et n'a besoin que d'une génération pour produire ses fruits. Mais ni l'engraphie mnémique, ni même

la sélection ne peuvent modifier les énergies héréditaires en deux ou trois générations. Enchaînées jusqu'ici en partie par la servitude, les facultés mentales de la femme prendront sans doute un grand essor et fleuriront dans toute leur puissance naturelle dès qu'elles seront absolument libres de se développer dans la société à l'égal de celles de l'homme, à l'aide de droits égaux. Mais ce qui n'existe pas dans la même héréditaire, c'est-à-dire dans les énergies des germes, énergies héritées depuis des milliers ou des millions d'années, ne peut s'y créer en quelques générations. Les caractères spécifiques et par conséquent les caractères sexuels ont une tout autre constance que ne le croient les bavards superficiels qui étourdissent nos oreilles de leur jargon sur une question dont ils ne saisissent que la surface. On n'a plus le droit, aujourd'hui, de confondre les caractères sexuels corrélatifs héréditaires avec les produits individuels de l'éducation. Ces derniers sont acquis par les habitudes du cerveau et ne peuvent s'hériter comme tels que par une engraphie infinitésimale, au bout de centaines de générations peut-être.

La femme possède, par contre, au point de vue intellectuel, une faculté de réception et de compréhension, ainsi qu'une facilité de reproduction qui, en somme, sont à peu près les égales de celles de l'homme. Dans les études supérieures, c'est-à-dire universitaires, les femmes que j'ai eu l'occasion d'observer à Zurich, pendant de nombreuses années, offrent un niveau moyen plus égal que celui des hommes. Les hommes les plus intelligents reproduisent mieux, et les hommes les plus bornés reproduisent plus mal que les extrêmes féminins correspondants. Je ne crois pas qu'on puisse dire beaucoup plus en ce qui concerne le domaine purement intellectuel.

La production artistique confirme cette opinion ; la femme y est en moyenne très inférieure au point de vue de la création, ou production proprement dite ; ses produits, même les meilleurs, manquent d'originalité et ne frayent pas de voies nouvelles ; par contre, comme virtuoses, les femmes peuvent fort bien se mesurer avec les hommes dans l'art simplement reproductif. Dans ce dernier domaine nous voyons briller les côtés forts de la femme, dont nous allons parler. Il existe cependant des exceptions, c'est-à-dire des femmes dont les productions sont originales, créatrices et indépendantes. C'est enfin avec raison que le philosophe Stuart-Mill fait ressortir le don intuitif de la femme, qui, conduite

par ses observations individuelles, sait découvrir rapidement et d'un œil clair une vérité générale, et l'appliquer dans les cas particuliers, sans se soucier des théories abstraites. C'est ce que l'on peut appeler le *jugement intuitif* ou *sub-conscient* de la femme.

Dans le domaine du sentiment, les deux sexes sont fort différents l'un de l'autre, mais ici l'on ne peut dire que l'un d'eux dépasse absolument l'autre. Tous deux sont certes assez passionnés, chacun à sa façon. Les passions de l'homme sont plus brutales et moins durables. Elles ne sont chez lui plus élevées que lorsqu'elles sont associées à des combinaisons et à des buts intellectuels plus originaux et plus complexes. Au point de vue de la finesse des nuances, elles sont en général plus basses. Le sentiment de la femme est assurément plus délicat, plus rempli d'égards et de fines nuances esthétiques et morales ; il est aussi plus durable, du moins en moyenne, quoique ses objets soient souvent de nature plus mesquine et plus banale.

Lorsque l'homme se compare à la femme, il a l'habitude de s'identifier, plus ou moins inconsciemment, avec les sommités masculines intellectuelles, avec les génies de l'art et de la science ; il détourne complaisamment ses regards de la foule des bétotiens et des idiots du sentiment de son propre sexe ; c'est avec raison qu'on le lui a fait remarquer. Dans la vie du sentiment, les deux sexes peuvent se compléter admirablement : tandis que l'homme relève la hauteur de l'idéal et des buts à atteindre, la femme sait conserver le tact nécessaire, adoucir et affiner les tons, enfin adapter leurs nuances à chaque situation spéciale, à l'aide de son intuition naturelle, là où l'homme risque de tout gâter par la violence ou la brutalité, de ses passions et de ses efforts. Cette influence réciproque peut et doit conduire à l'harmonie la plus belle et la plus élevée possible des sentiments dans une heureuse communauté sexuelle.

Au point de vue de la volonté, la femme est, à mon sens, et en moyenne, supérieure à l'homme. C'est dans ce domaine plutôt que dans aucun autre domaine psychologique, qu'elle rencontre et rencontrera toujours davantage le triomphe. On l'ignore en général, parce que jusqu'ici les hommes ont tenu seuls, en apparence tout au moins, le sceptre d'une toute-puissance sans bornes ; parce que par suite de l'abus de leur force brutale, aidée de la supériorité de leur génie inventif, l'humanité a été jusqu'ici conduite par les fortes volontés masculines et parce

qu'ainsi les plus puissantes volontés féminines ont été dominées par les lois de la raison du plus fort. Mais quiconque sait observer le peuple sans parti pris est bientôt obligé de reconnaître que la volonté directrice de la famille n'est représentée, en général, qu'extérieurement par le seigneur et maître aux muscles puissants. L'homme fait bien plus souvent parade de son autorité qu'il ne sait en réalité la faire triompher; il lui manque la persévérance, la ténacité, l'élasticité, qui constituent la véritable force de la volonté et qui sont le propre de la femme. Il va sans dire que je ne parle ici que de la moyenne et qu'il existe beaucoup de femmes dont la volonté est faible. Mais ces dernières deviennent facilement la proie de la prostitution, qui les fait disparaître. C'est peut-être là une des causes qui ont fortifié par sélection la force de volonté chez la femme. L'homme est impulsif et violent dans ses volontés, mais souvent inconstant et irrésolu, cédant dès qu'il s'agit de viser avec persistance un but déterminé. De ces faits résulte tout naturellement qu'en moyenne c'est l'homme qui, dans la famille, donne les idées et les impulsions, mais que c'est la femme qui, avec la finesse de son tact et sa persévérance, fait instinctivement la distinction entre les utiles et les nuisibles, mène les premières à bien et combat constamment les dernières, non qu'elle soit au fond meilleure, mais parce qu'elle est plus capable de se dominer elle-même, ce qui précisément prouve la supériorité de sa volonté.

Rien n'est plus anormal ni plus injuste que de vouloir dénigrer l'un des sexes relativement à l'autre. La parthénogénèse des animaux inférieurs ayant cessé chez les vertébrés, chaque sexe est indispensable, non seulement à la conservation de l'espèce, mais encore à chaque conception ou reproduction d'individu. Tous deux sont donc équivalents et s'appartiennent l'un à l'autre comme les deux moitiés d'un tout, l'une ne pouvant exister sans l'autre. Tout ce qui profite à l'une des moitiés profite à l'autre; on devrait enfin le comprendre. Si par la baguette magique d'une fée la moitié mâle ou la moitié femelle de notre humanité, telle qu'elle est aujourd'hui, était rendue capable et obligée de se reproduire seule, les hommes dégénéralent bientôt, par suite de la faiblesse de leur volonté combinée à leurs passions sensuelles, et les femmes par suite de leur incapacité d'élever leur niveau intellectuel au moyen d'idées créatrices, ainsi que par la mesquinerie de leur routine.

Nous ne voulons pas nous étendre ici sur les nombreuses particularités psychologiques de la femme, particularités inhérentes à sa qualité de mère, ni sur celles de l'homme adaptées à sa force musculaire et à sa qualité de protecteur de la famille. Ce sont des dérivés des différences sexuelles qui trouveront leur place au chapitre V. Nous renonçons aussi à décrire les différences corrélatives de moindre importance, qui sont suffisamment connues et qui dérivent de celles dont nous avons parlé ou des différences sexuelles directes. On peut les observer à son aise, d'un côté dans les réunions purement masculines des cercles, cabarets, fumoirs et autres lieux semblables, de l'autre dans les cercles féminins de toute classe, soit chez les femmes du peuple, soit chez les élégantes, soit même dans les associations philanthropiques. En moyenne, la femme est plus rusée, plus pudique; l'homme plus brutal, plus cynique, etc. Après de longues expériences personnelles, faites au milieu de sociétés dans lesquelles les deux sexes possèdent les mêmes droits et sont admis aux mêmes titres, je suis cependant obligé de déclarer que je n'y ai pas trouvé confirmation (du moins en pays suisse-allemand) du dicton populaire qui fait du bavardage et de l'intrigue l'apanage spécial de la femme. J'ai constaté l'existence de ses deux vices au moins aussi fréquemment chez l'homme.

CHAPITRE IV

L'APPÉTIT SEXUEL

Si nous résumons les trois chapitres précédents, nous arrivons à la conviction philosophique que la reproduction repose sur la tendance générale naturelle de tout ce qui vit à croître sans limites. Le partage et la reproduction sexuée se produisent du simple fait que la croissance de chaque individu est nécessairement limitée dans l'espace comme dans le temps. La reproduction est donc destinée à assurer la continuation de la vie : l'individu meurt, mais il se continue dans ses produits. Nous ne savons pas pourquoi le croisement des individus est rendu nécessaire à l'aide du phénomène de la conjugaison. Nous ne pouvons bâtir que des hypothèses à ce sujet, mais l'étude de la nature nous démontre par les faits que, là où la conjugaison cesse, la reproduction s'étiole et finit par disparaître, même lorsqu'elle est encore possible un certain temps.

Dès le commencement de la vie nous voyons donc agir une loi puissante d'attraction dans le but de la reproduction. Ce sont d'abord les êtres unicellulaires, chez lesquels une cellule est entraînée à pénétrer l'autre dans l'acte de la conjugaison. Leurs substances se combinent intimement, se dissolvent l'une dans l'autre, tandis que les molécules de chaque noyau se groupent, pour donner à l'individu nouveau une énergie de croissance plus fraîche et plus puissante.

Chez les plantes et chez les animaux multicellulaires inférieurs ou bourgeonnants, nous voyons de frais bourgeons vivre aux dépens du vieux tronc pour donner la vie à de nouveaux rameaux, et les cellules mâles ou pollen féconder les cellules femelles afin de disperser dans l'univers des germes capables de croître et de reproduire ainsi l'espèce. Il en est encore de même chez les madrépores et autres animaux agglomérés, composés de paramères ou métamères, tels que les vers solitaires, etc., aussi longtemps

qu'un système nerveux central unique ne vient pas coordonner les métamères, ou animaux primitifs agglutinés, en un seul être à vie unifiée.

Chez les animaux supérieurs, les individus polycellulaires complexes, constitués par l'agglomération, maintenant unifiée, de plusieurs animaux primitifs, sont donc transformés en unité supérieure et mobile à l'aide d'un grand appareil vital appelé système nerveux, appareil qui devient le directeur mental de l'organisme vivant et le revêt de son caractère véritablement individuel. Cependant cette unité supérieure de la vie qui devient toujours plus *psychique*, c'est-à-dire à la fois intellectuelle, sentimentale et volontaire par sa complication et ses rapports multiples avec d'autres individus, cette unité, dis-je, qu'on appelle *système nerveux central*, ne peut se passer du besoin de la reproduction. Dans la phylogénie animale, dès que l'hermaphroditisme a cessé et que chaque individu est devenu seul porteur d'une des deux sortes de cellules sexuelles, l'espèce disparaîtrait infailliblement si les cellules mâles ne pouvaient atteindre les cellules femelles, grâce à un mouvement actif de tout l'individu. Ainsi se produit le phénomène merveilleux qui fait que le désir de croître et de se reproduire, désir originairement propre à la cellule mâle seule, vient pénétrer le système nerveux, c'est-à-dire la vie de l'âme dans son entier, la vie de l'unité supérieure de l'individu. Un désir ardent, une poussée puissante, se déchaîne donc dans le système nerveux d'un individu devenu pubère et l'attire vers l'autre sexe. Le soin et le plaisir de la conservation du moi, qui jusqu'ici avaient seuls rempli son être, s'effacent devant cette nouvelle poussée. L'envie de procréer domine tout le reste. Un seul plaisir, un seul désir, une seule passion, s'emparent de l'être et le poussent à atteindre l'individu de l'autre sexe, à l'embrasser et à devenir un avec lui par contact intime et pénétration. C'est comme si le système nerveux ou l'être tout entier se sentait momentanément redevenu cellule germinative, si puissants sont en lui le désir et la volupté de se fondre avec l'individu de l'autre sexe. En quelques beaux vers, le poète philosophe allemand Gœthe (*West Oestlichen Divan*, livre VIII, « Suleika ») décrit le désir de procréer et son accent victorieux (p. 63).

Und mit eiligem Bestreben,
Sucht sich, was sich angehört,
Und zu ungemess'nem Leben,

Ist Gefühl und Blick gekehrt.
 Sei's ergreifen, sei es raffén,
 Wenn es nur sich fasst und hält !
 Allah braucht nicht mehr zu schaffen
 Wir erschaffen seine Welt ! (1)

Si nous jetons un regard sur la nature qui nous entoure, nous voyons partout le même désir et la même attraction des sexes l'un pour l'autre. L'oiseau qui gazouille, le mammifère en rut, l'insecte qui bourdonne poursuivent leur femelle avec une ténacité implacable, au mépris de leur propre vie, employant tantôt la ruse, tantôt l'adresse, tantôt la force pour atteindre leur but. L'ardeur de la femelle n'est pas toujours beaucoup moindre, mais elle use ordinairement de coquetterie, feint de résister, s'enfuit et simule hypocritement la répulsion. Plus le mâle est mobile, leste et adroit, plus la femelle est disposée à cette résistance apparente et à ce jeu de coquetterie. Si l'on observe les ébats amoureux des papillons et des oiseaux, l'on verra quelles peines et quels efforts il en coûte au mâle pour arriver à son but. Là, par contre, où le mâle est lourd et peu mobile, on voit souvent la femelle venir au-devant de lui ou tout au moins ne pas lui résister : ainsi chez quelques fourmis dont le mâle n'a pas d'ailes tandis que la femelle est ailée. L'acte final consiste toujours dans la même union intime et voluptueuse, au moment de l'accouplement.

Chez certains animaux la nature se montre prodigue dans les moyens qu'elle emploie à poursuivre son grand but, la reproduction, à l'aide de l'appétit sexuel.

Le rucher élève à grand'peine des centaines de mâles grands et forts. Dès que l'unique reine prend son essor pour son vol nuptial, unique aussi, tous s'élancent à sa suite vers le ciel. Un seul mâle heureux, le plus leste et le plus fort, réussit à l'atteindre. Dans l'ivresse de l'accouplement, il abandonne tous ses organes génitaux au corps de la reine et meurt. Devenus inutiles, les autres mâles sont tous massacrés en automne par les abeilles ouvrières.

L'amour chez les papillons de la famille des Bombyx n'est pas

(1) Ce qui signifie, à peu près, en français : D'un effort sans relâche, tout ce qui s'appartient se recherche ; sentiments et regards aspirent à une vie infinie. Qu'on se ravisse ou se saisisse, pourvu qu'on se tienne et s'étreigne ! Allah n'a plus rien à faire ; nous créons son univers.

moins merveilleux. Les magnifiques Saturnies (grands paons de nuit et petits paons de nuit) vivent pendant des mois, à l'état de chenilles, sur les arbres et plus longtemps encore, parfois deux ans, comme chrysalides, dormant dans un cocon en quelque coin de mur ou d'écorce. Enfin le papillon, artistement nuancé des plus fines couleurs, sort de sa coque et développe ses grandes et robustes ailes. Il ne possède cependant qu'un canal intestinal rudimentaire, car la courte vie qu'il lui reste encore à accomplir n'exige plus de nourriture et n'est vouée qu'à l'amour. La femelle demeure tranquille et attend. Orné d'immenses antennes artistement ramifiées, qui perçoivent l'odeur de la femelle à la distance étonnante de plusieurs kilomètres, le mâle commence un vol affolé à travers les bois et les champs, dès que ses ailes sont suffisamment afferemies. Son seul but est d'atteindre une femelle. Ici encore, de nombreux compétiteurs se font concurrence. Celui qui arrive le premier se jette sur la femelle, et de courtes heures de secousses voluptueuses et d'embrassements d'ailes consacrent son bonheur. Épuisé, mais paisiblement soumis aux lois naturelles, il expire presque aussitôt après, par affaiblissement graduel des dernières pulsations de son existence. Ses concurrents meurent de même, épuisés aussi par leur long vol et l'absence de nourriture, mais sans avoir atteint leur but. Après l'accouplement, la femelle cherche les plantes vertes qui assureront une longue vie de chenille à sa descendance, fruit de ses courtes amours. Elle y dépose ses œufs fécondés en nombre très considérable, puis expire bientôt à son tour, comme une superbe fleur fanée et vidée, qui a rempli le but de son existence et tombe en laissant le fruit à sa place.

Le naturaliste français Fabre a décrit ces phénomènes avec sa verve ordinaire, en s'appuyant sur des expériences concluantes. Mes propres observations, de même que celles d'autres naturalistes, les confirment pleinement. Chez les fourmis, tous les mâles meurent aussi, peu après un vol nuptial aérien dans lequel les accouplements généralement polyandres font fureur, un mâle attendant à peine que le précédent ait expulsé sa semence pour prendre sa place. Ici, la femelle possède un réceptacle séminal qui contient souvent le sperme de nombreux mâles et qui lui permet de féconder ses œufs l'un après l'autre pendant plusieurs années, à mesure qu'elle les pond, et de fonctionner ainsi comme mère d'une fourmilière pendant une période qui peut aller jus-

qu'à 11 et 12 ans, peut-être même davantage, selon les observations faites jusqu'ici.

Chez les êtres inférieurs, l'amour consiste uniquement dans l'élan de l'instinct ou appétit sexuel. Dès que la fonction est remplie, l'amour disparaît. Chez les animaux supérieurs seulement, on voit se développer une sympathie plus ou moins durable entre les deux sexes. Chaque jour cependant on peut confirmer que, là aussi, et même chez l'homme, la passion sexuelle enivre un instant tous les sens et l'âme entière. Dans son rut sexuel l'homme même est dominé comme par une influence magique ; il ne voit le monde un instant que sous l'aspect qui lui est inspiré par cette influence. L'objet aimé lui apparaît sous des couleurs célestes, qui lui voilent toutes les déficiences et toutes les misères de la réalité. Chaque seconde de sa volupté amoureuse lui inspire des sentiments qui lui semblent devoir durer éternellement. Il jure des choses impossibles et croit à un bonheur immortel ; une illusion réciproque transforme momentanément la vie en mirages de paradis. Les choses les plus vulgaires, et même certaines choses qui d'ordinaire dégoûtent, sont alors l'objet des désirs les plus violents... Mais, dès que l'orgasme est terminé et l'appétit satisfait, apparaît la sensation de satiété. Un rideau tombe sur la scène, et, pour l'instant au moins, le repos et la réalité nue réapparaissent.

Tels sont en quelques traits les phénomènes généraux de l'appétit sexuel normal chez les êtres sexués dans toute la nature vivante. Je ne parle pas ici de ses *dégénérescences*, telles que l'onanisme ou la prostitution. Analysons maintenant cet appétit de plus près.

Les appétits naturels sont des instincts profondément hérités, dont la racine remonte fort haut dans l'histoire phylogénique de nos ancêtres animaux. La faim ou appétit proprement dit constitue la base même de la conservation de l'individu, l'appétit sexuel celle de la conservation de l'espèce, dès que la reproduction a lieu au moyen de sexes séparés. Tout appétit appartient au côté moteur de l'activité nerveuse ; il y a là quelque chose d'intérieur qui nous pousse à un acte. Mais d'un autre côté une ou plusieurs sensations doivent exister à la base de ce quelque chose pour le mettre en mouvement. J'ai prouvé par exemple moi-même que l'instinct de la ponte de ses œufs ne se produit, chez la mouche des cadavres (*Lucilia cæsar*), qu'à l'aide de

l'odeur de la putréfaction. Dès qu'on enlève à ces mouches leurs antennes qui renferment l'organe de l'odorat, elles cessent de pondre, tandis que d'autres opérations plus graves ou l'extirpation d'une seule antenne ne produisent nullement ce résultat.

Le mécanisme des appétits en tant qu'appétits est donc un mécanisme inférieur et a son siège dans les centres nerveux primordiaux. Comme M. A. Yersin l'a prouvé, un grillon privé de cerveau peut s'accoupler tant que les irritations sensorielles associées peuvent parvenir aux centres nerveux sexuels.

On peut donc dire que le mécanisme des appétits appartient aux automatismes profondément hérités par phylogénie. Quoique compliqué et composé de mouvements réflexes coordonnés qui se suivent en succession déterminée, il ne possède nullement la faculté actuelle de modification des actes dits volontaires, qui dépendent du grand cerveau à lui seul, et desquels seuls nous autres hommes nous avons un sentiment ou plutôt un souvenir conscient. Les appétits ne sont pas capables de s'adapter à des circonstances nouvelles et imprévues, et ils cessent de se produire dès que la chaîne qui les déclanche s'interrompt. Nous sommes obligés d'admettre que les instincts ou appétits sont accompagnés d'une *introspection sub-consciente*, qui, comme telle, ne peut guère entrer en rapport direct avec notre conscience supérieure, c'est-à-dire avec notre conscience ordinaire à l'état de veille.

Malgré cela, lorsque leur intensité va croissant, les appétits triomphant des résistances nerveuses centrales parviennent, *sous une apparence synthétique ou unifiée*, au grand cerveau, par conséquent à notre introspection ou conscience supérieure, et influencent à un haut degré les activités cérébrales, qui s'y reflètent en s'associant à tous les éléments de ce que nous appelons notre âme dans le sens proprement dit du terme, c'est-à-dire notre intellect, nos sentiments et notre volonté. C'est à ce point de vue qu'il faut considérer l'appétit sexuel pour le comprendre. L'amour avec tout ce qui s'y rattache appartient comme tel à notre âme, c'est-à-dire à l'activité de notre grand cerveau, mais il y est produit par une irradiation secondaire de l'appétit sexuel, qui doit seul nous occuper à présent. Faisons encore remarquer que les idées sexuelles, une fois éveillées dans le grand cerveau par l'appétit sexuel, y sont travaillées par l'attention, c'est-à-dire par l'activité cérébrale concentrée, puis associées

à d'autres idées, et que, de leur côté, celles-ci réagissent fortement sur l'appétit sexuel, soit en le développant, soit en le paralysant, soit en l'attirant, soit en le repoussant, soit enfin en transformant ses attributs et ses objets.

Par désir sexuel (*libido sexualis*) on entend la façon dont l'appétit sexuel se manifeste chez l'homme. L'un des termes peut être employé pour l'autre.

§ 1. — L'appétit sexuel de l'homme.

L'homme représente l'élément actif dans l'accouplement. C'est donc chez lui que l'appétit sexuel, c'est-à-dire le désir du coït, est tout d'abord le plus fort. Ce désir se développe en lui d'une façon spontanée, et le rôle de fécondateur représente la principale activité sexuelle masculine. Aussi cet appétit rayonne-t-il puissamment dans l'âme mâle, bien que la vie sexuelle y joue un rôle moindre que chez la femme.

Chez les garçons, l'appétit sexuel est souvent éveillé avant le temps, excité et conduit dans des voies contre nature par les mauvais exemples. En outre, il varie énormément d'intensité suivant les individus. Nous reviendrons sur ce point à propos de la pathologie. Laissant ici de côté les appétits contre nature et les formes anormales de l'instinct sexuel, nous voulons décrire celui-ci sous sa forme aussi spontanée et normale que possible.

Puberté. — Éveil de l'instinct sexuel chez le garçon. — Plus tôt ou plus tard selon les individus, le garçon devient attentif à ses érections, qui se produisent tout d'abord d'une façon purement réflexe et involontaire. Le développement mental et la réflexion, si précoces chez l'homme, sont causes qu'il est rendu attentif aux différences des sexes avant de ressentir l'appétit sexuel. Ce sont cependant les premières poussées de cet appétit qui concentrent seules et fortement l'attention sur ces différences, car, à leur défaut, le garçon y est bien plus indifférent qu'à la forme droite ou crochue d'un nez. L'homme a l'habitude de passer sans rien voir à côté de ce qui ne l'intéresse pas, et c'est pourquoi nous trouvons, chez les individus dont l'appétit sexuel se développe tard ou faiblement, une indifférence et une ignorance en ces matières qui paraissent presque incroyables à ceux dont l'appétit sexuel est précoce et violent, tandis qu'au contraire le vif in-

térêt que portent ces derniers à tout ce qui touche aux sexes paraît niais et absurde aux indifférents sexuels.

L'accouplement des animaux, même des insectes, des mouches par exemple, éveille un intérêt curieux chez ceux dont les dispositions sexuelles sont précoces et fortes ; ils en comprennent très vite la raison et sont portés à en tirer des analogies avec leurs propres sensations dans le même domaine. L'aspect du sexe féminin a cependant une action bien plus puissante encore sur l'homme normal. Mais ici se produit un phénomène particulier. Ce qui excite surtout le garçon à l'aspect du sexe féminin, c'est tout ce qui est exceptionnel : la vue de certaines parties de la peau qui sont ordinairement couvertes, les habits ou ornements voyants, les odeurs particulières, les femmes que le garçon n'est pas habitué à voir, etc. C'est pour cette raison que les frères et les sœurs n'excitent pas ou excitent très peu leur appétit sexuel réciproque, à moins qu'il ne se produise des anomalies ou une exhibition tout à fait exceptionnelle. L'appétit sexuel des garçons de peuples sauvages qui vivent nus n'est pas ou à peine excité par des filles nues ; fortement, au contraire, par celles qui sont vêtues ou s'ornent d'une façon particulière. L'appétit sexuel d'un Mahométan est fortement excité par la nudité du visage féminin, celui de l'Européen par celle des mollets d'une femme, parce que les femmes ont la coutume de voiler leur face chez le premier et leurs jambes chez le second. Il ne s'agit là, naturellement que de différences relatives. Lorsque l'appétit sexuel de l'homme est violent et qu'il n'est pas satisfait, la femme l'excite d'une façon générale dès qu'elle n'est pas par trop vieille ou repoussante.

Un second caractère important de l'appétit sexuel normal est l'attraction spéciale que les apparences de la santé et de la force chez la femme produisent sur l'homme. Des formes saines et florissantes, des odeurs normales, une voix normale, une peau saine à l'aspect et au toucher, constituent autant d'attraits qui charment et excitent l'homme, tandis que tout ce qui est malsain, fané, pâle, maladif, toute odeur pathologique, produit un effet répulsif et empêche ou diminue le désir sexuel.

Tout ce qui est en rapport avec les organes sexuels, leur aspect, leur toucher, leur odeur, tend en outre à exciter l'appétit sexuel, d'autant plus fortement qu'on a l'habitude de les recouvrir ; il en est de même des seins.

Les premières sensations sexuelles sont de nature tout à fait indéterminées ; c'est quelque chose d'inconscient et d'obscur qui pousse le garçon vers le sexe féminin et le lui fait paraître désirable. C'est ainsi qu'un gamin peut s'amouracher d'un joli portrait de femme, d'un sein rebondi, de deux yeux agaçants, et être pris d'érections et d'un désir indescriptible, soit à leur aspect, soit seulement à leur souvenir. Ce désir ne se concentre pas encore aussi spécialement sur l'acte sexuel que chez l'adulte déjà expérimenté en ces matières ; il est plus généralisé et moins net, quoique fort sensuel.

Pendant longtemps, ces aspirations répétées, ces impulsions et ces désirs, demeurent non satisfaits. Selon les individualités, l'imagination associe les images les plus diverses à de pareilles manifestations de l'appétit sexuel. Les objets de ce dernier s'emparent des rêves et provoquent des érections dans le sommeil. Le garçon remarque bientôt une localisation sensorielle de ses appétits dans ses organes sexuels, spécialement dans le gland, mais aussi aux alentours, et l'image connue ou seulement confusément devinée des organes sexuels de la femme, image qui se présentait à peine lors des premières apparitions de ses désirs, commence à l'exciter de plus en plus.

Chez l'homme naturel ou sauvage, de même que chez les animaux, le garçon fait alors des essais de coït, qui finissent par le conduire à son but, car à l'état de nature l'homme, cela va sans dire, se marie dès que la puberté est atteinte.

Pollutions nocturnes. — Chez l'homme civilisé, de telles difficultés s'opposent au mariage, qu'il le remplace par la prostitution ou par des moyens plus ou moins contre nature, dès que ses appétits sexuels parlent un peu haut. Chez celui qui s'abstient, les images produites par l'excitation sexuelle, combinées avec les érections, agissent comme toute représentation plus fortement dans le sommeil que dans la veille et finissent par produire des éjaculations de semence, appelées *pollutions nocturnes*. Il s'agit là, en général, de rêves érotiques, d'images de femmes nues qui enlacent le dormeur. Celui-ci croit s'accoupler plus ou moins complètement avec elles, et comme le rêve produit en général l'illusion de la perception réelle, tant en qualité qu'en intensité, il n'est pas étonnant que l'orgasme et l'éjaculation séminale s'ensuivent.

Masturbation. — A l'état de veille, l'appétit sexuel non satisfait peut produire de telles excitations, que le garçon se met à user de légères frictions du gland, frictions qui provoquent chez lui des sensations voluptueuses. Dès qu'il a fait cette découverte, il tend à répéter la chose et à provoquer par là artificiellement des éjaculations de semence à l'état de veille. C'est ainsi que se prend la mauvaise habitude de la masturbation ou onanisme, habitude à la fois déprimante et épuisante, qui prend un empire croissant sur celui qui s'y adonne, aucune barrière sociale et aucune autre volonté que la sienne propre ne venant mettre une borne à son appétit. La masturbation est déprimante et rend honteux, surtout par le sentiment de faiblesse que donne et redonne la volonté toujours vaincue de s'y opposer. Quoique, au point de vue purement mécanique, elle provoque une éjaculation plus normale que les pollutions nocturnes, souvent interrompues à la moitié de leur cours par le réveil et l'évanouissement du rêve qui les avait produites, la masturbation a un effet beaucoup plus néfaste qu'elles, par sa fréquence et surtout par son action déprimante sur le sentiment et la volonté. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre VIII.

L'accumulation du sperme dans les vésicules séminales excite fortement l'appétit sexuel de l'homme, et ce dernier est momentanément satisfait par leur évacuation; cela ne fait l'objet d'aucun doute. Mais nous verrons bientôt que cette excitation purement organique ou mécanique, qui semble de prime abord être seule adaptée aux besoins naturels, ne joue chez l'homme nullement le rôle principal. On peut, du reste, facilement comprendre qu'elle ne puisse être le moteur principal de l'acte sexuel. En effet, pour aucun des animaux chez lesquels l'accouplement se produit, la possibilité de l'accomplir ne tient uniquement à l'accumulation du sperme, car elle dépend avant tout de celle d'atteindre une femelle. Il faut donc que le sperme accumulé puisse attendre et, en outre, que la perception de la femelle à l'aide d'un sens quelconque vienne exciter le mâle pour le pousser au coït.

Signes extérieurs de l'appétit sexuel. — Comme tout autre désir, l'appétit sexuel se trahit par la physionomie. Celle-ci consiste dans le jeu de l'activité cérébrale, c'est-à-dire des pensées, des sentiments et des résolutions, sur les muscles, au moyen des centres et des nerfs moteurs. Elle ne se limite pas au visage,

mais s'étend à tout le corps. Le ventre, les mains, même les pieds, ont leur physionomie; celle des muscles de la face et des yeux est cependant la plus vive et la plus expressive. Le désir sexuel se trahit par des regards, par l'expression du visage et par divers mouvements en présence d'individus du sexe féminin. Du reste, les hommes diffèrent énormément les uns des autres dans la façon dont ils trahissent ou, au contraire, dont ils cachent leurs sentiments et leurs pensées par le jeu de leurs muscles, de sorte que le dedans est loin de se refléter toujours fidèlement au dehors. En outre, l'expression, en général, plus ou moins retenue du désir sexuel par le jeu de la physionomie peut être confondue avec celle d'autres sentiments, de sorte que celui qui paraît être le plus libidineux n'est pas toujours celui qui l'est en réalité, et inversement.

Contenance de l'homme. — L'abstinence ou continence sexuelle n'est nullement impraticable pour un jeune homme normal, de constitution moyenne, assidu au travail intellectuel et physique, s'abstenant de toute excitation artificielle, principalement de toute substance narcotique et, en particulier, de l'alcool, car ces substances paralysent la réflexion et la volonté. Lorsque la maturité sexuelle est complète, c'est-à-dire souvent après vingt ans seulement, la continence est ordinairement facilitée par des pollutions nocturnes, accompagnées de rêves correspondants. La santé n'en souffre nullement. Cependant à la longue cet état ne peut être considéré comme normal, surtout lorsqu'il n'existe aucun espoir de lui voir prendre fin dans un temps plus ou moins déterminé et pas trop éloigné. Ce qui est beaucoup plus anormal, ce sont les nombreuses excitations sexuelles artificielles et précoces que la civilisation entraîne après elle.

Puissance sexuelle. — Nous parlions des énormes variations individuelles de l'instinct sexuel. On peut dire qu'il varie de zéro à une excitation intense et perpétuelle, qu'on appelle *satyriase*. Par puissance sexuelle, on entend la faculté d'accomplir le coït. Cette puissance exige en première ligne des érections fortes et complètes, ainsi que la faculté de les faire suivre d'éjaculations séminales fréquentes, sans être précipitées. L'impuissance ou incapacité du coït ressort à la pathologie et consiste la plupart du temps dans l'absence ou dans la déféctuosité des érections. La

puissance et l'appétit sexuel vont ordinairement de pair, mais pas toujours, car on peut être puissant avec de faibles appétits sexuels, et souvent aussi joindre des appétits intenses à une impuissance marquée ; ce dernier cas est, il est vrai, pathologique. La puissance sexuelle varie tellement, elle aussi, selon les individus, qu'il est à peine possible de fixer une limite entre ce qui est normal et ce qui est pathologique en trop ou en moins.

C'est, en moyenne, entre vingt et quarante ans, surtout entre vingt-cinq et trente-cinq, que la puissance et l'appétit sexuels sont le plus forts chez l'homme. Mais, tandis que plus d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans et plus se trouve encore tout à fait tranquille, sans avoir eu d'éjaculation séminale, on trouve souvent, chez des peuples qui mûrissent plus tôt, des garçons de douze à seize ans qui ne laissent rien à désirer, tant au point de vue de la puissance qu'à celui de l'appétit sexuel. Chez nos races aryennes cependant, lorsque pareils faits se produisent avant quatorze ans, ils appartiennent déjà à la précocité pathologique. Le début tardif de la puissance et de l'appétit sexuels est plutôt signe de force et de santé.

À partir de quarante ans, la puissance sexuelle tend à diminuer lentement, et à partir de soixante-dix ans ou même avant à s'éteindre. Exceptionnellement, on trouve des vieillards de quatre-vingts ans qui sont encore puissants. Normalement, l'appétit sexuel diminue avec l'âge. Souvent cependant, surtout lorsqu'il est artificiellement excité, il dure plus longtemps que la puissance.

En ce qui concerne la puissance sexuelle, il faut encore distinguer entre celle de l'accouplement et celle de la fécondation. La première peut fort bien exister sans la seconde, lorsque les testicules ont complètement cessé de fonctionner, tandis que d'autres glandes, en particulier la prostate, viennent seconder l'orgasme vénérien par leur sécrétion, lorsque la faculté d'érection est encore conservée. Inversement, les testicules peuvent contenir des spermatozoïdes sains chez des impuissants. En ce cas, la fécondation artificielle par la seringue est praticable.

Variations individuelles de la puissance sexuelle. — Le fait qu'il existe des hommes qui, pendant des années, s'accouplent plusieurs fois par jour prouve à quel point la puissance et l'appétit sexuels varient chez l'homme. L'excitation et le désir sexuels

peuvent atteindre parfois un tel degré, qu'ils se reproduisent déjà à nouveau quelques minutes après que l'éjaculation de la semence a eu lieu. Il n'est pas très rare de voir le même homme accomplir en une seule nuit le coït jusqu'à dix ou quinze fois de suite, dans les maisons de prostitution et ailleurs, bien que pareils excès soient déjà du domaine de la pathologie. Je connais un cas où cela se produisait jusqu'à trente fois. Je fus un jour consulté par une vieille paysanne de soixante-cinq ans, qui vint se plaindre de l'appétit sexuel insatiable de son mari, âgé de soixante-treize ans. Il la réveillait chaque jour le matin à trois heures, avant son départ pour le travail, pour exiger d'elle le coït. Non content de cela, il répétait la chose tous les soirs et souvent encore après le repas de midi. Inversement, j'ai vu des maris bien portants, à l'âge de la plus grande puissance, se taxer eux-mêmes d'excès pour avoir cohabité une fois par mois ou moins souvent encore avec leur femme. Le réformateur Luther, qui était un homme pratique, a posé comme règle moyenne deux ou trois rapports sexuels par semaine dans le mariage, à l'âge de la forte puissance sexuelle, cela va sans dire. Je dois dire que mes nombreuses observations personnelles comme médecin ont généralement confirmé cette règle, qui me semble assez bien répondre à l'état normal auquel l'homme s'est adapté petit à petit pendant des milliers d'années.

Les maris qui considéreraient cette moyenne comme un droit imprescriptible feraient cependant preuve d'injustes prétentions, car il est parfaitement possible à un homme normal de se contenir plus longtemps, et il a le devoir de le faire, non seulement lorsque sa femme est malade, mais encore pendant ses règles et surtout pendant ses couches.

La question des relations sexuelles pendant la grossesse est plus difficile, à cause de la longue durée de cette dernière. Ici, il faut bien des ménagements, mais une abstinence totale des rapports sexuels est, à mon avis, superflue, pour peu que le cours de la grossesse soit normal.

Désir de changement chez l'homme. — Une particularité des appétits sexuels de l'homme, particularité fatale pour la société, est son désir de changement. Ce désir n'est pas seulement une des causes principales de la polygamie, mais aussi de la prostitution et d'autres organisations analogues. Il tient en particulier

au manque d'attrait sexuel de ce à quoi l'on est habitué et à l'excitation d'autant plus forte produite par tout ce qui est nouveau, phénomène dont nous avons parlé plus haut. En moyenne, la femme a une disposition héréditaire beaucoup plus monogame que l'homme. L'appétit sexuel perd donc de son intensité par suite de la longue habitude des rapports avec une seule et même femme, mais, sinon chez tous les hommes, du moins chez la plupart, il se dirige avec d'autant plus d'intensité sur d'autres femmes. Pareils désirs peuvent être en général maîtrisés à l'aide des bonnes mœurs, d'un amour vrai et noble, ainsi que des sentiments de devoir et de fidélité envers la famille et envers une épouse respectée. On ne peut nier cependant qu'ils n'existent, ni qu'ils ne soient la cause des pires excès et des scènes passionnelles les plus violentes, souvent avec issue tragique. Nous y reviendrons plus tard.

Excitation et refroidissement de l'appétit sexuel. — Sans toucher au domaine de la pathologie, nous devons encore insister ici sur l'énorme diversité individuelle des objets de l'appétit sexuel mâle. Ce sont, en général, les formes féminines plantureuses, florissantes, jeunes, mais sorties de l'enfance, d'aspect sain, et surtout la vue de la nudité de certaines portions du corps ordinairement couvertes, tout particulièrement des seins et des organes sexuels, qui excitent le plus fortement l'appétit sexuel de l'homme. Il en est de même des odeurs correspondantes. La voix, la physionomie, les vêtements, et toute sorte d'autres détails, peuvent aussi provoquer ses désirs. Il y a cependant des hommes qui sont plutôt excités par des femmes maigres ou pâles.

Certains attributs excitent l'un et pas l'autre : ainsi les cheveux, leur couleur, certaines odeurs, certaines formes du visage, une certaine façon de s'habiller, la forme des seins, etc. Les particularités qui font défaut aux femmes avec lesquelles on a frayed d'habitude dans sa jeunesse sont, en général, celles qui attirent le plus. En matière sexuelle, les contrastes tendent aussi à s'attirer mutuellement. Les gens maigres s'amourachent souvent des gens gras, les nez courts des nez longs, et inversement. On ne peut cependant fixer de règles. On voit souvent de jeunes hommes s'exciter à l'aspect de femmes d'un certain âge, et des vieillards s'amouracher de très jeunes femmes, et même d'enfants. Toutes

ces divergences constituent les points de départ les plus importants de la pathologie sexuelle. Malgré tout, il existe encore un grand nombre d'hommes tranquilles, d'instincts assez monogames et peu friands de changement, c'est-à-dire d'autres femmes que de leur femme légitime. N'oublions pas enfin qu'une nourriture surabondante et le désœuvrement exaltent l'appétit sexuel et poussent à la polygamie, tandis qu'un travail intense, surtout physique, et une nourriture frugale l'apaisent.

Il va sans dire que les qualités de l'esprit et du cœur réagissent puissamment sur l'appétit sexuel. L'humeur querrelleuse, la froideur et la répulsion de la part d'une femme refroidissent les désirs de l'homme, tandis qu'au contraire un désir sexuel ardent de la part de la femme, son amour, ses tendresses, tendent à les augmenter et à les maintenir. Nous traitons ici de l'instinct sexuel purement animal, et nous devons constater que l'appétit sexuel de la femme excite, en général, fortement celui de l'homme et augmente considérablement sa jouissance pendant le coït. Il y a cependant des exceptions en sens inverse, exceptions chez lesquelles la froideur et le dégoût de la part de la femme excitent la passion de certains hommes, qui sont, au contraire, sans aucun goût pour les femmes libidineuses. On trouve dans ce domaine toute une échelle de nuances.

Actif dans l'acte sexuel, l'homme cherche, il est vrai, des sentiments correspondants chez la femme, c'est-à-dire son amour. Mais, d'un autre côté, tout manque de réserve naturelle, de sentiments délicats, et toute provocation sexuelle cynique de la part d'une femme, produisent chez l'homme normal un effet répulsif. La femme normale possède un instinct admirable de ces nuances et sait trahir ses sentiments d'une façon suffisamment fine et délicate pour ne pas blesser ceux de l'homme.

Un phénomène, que nous apprendrons à connaître au chapitre VIII sous le nom d'*impuissance psychique*, tient à l'interférence puissante et perturbatrice des idées sur le déchaînement automatique de l'activité sexuelle instinctive. Une impuissance psychique momentanée n'est pas nécessairement pathologique. Tandis que des sensations voluptueuses alternent pendant le coït avec le désir et les représentations érotiques correspondantes, une idée subite du ridicule de la situation, une impression pénible de douleur ou de mauvaise humeur de la part de la femme, la simple idée de l'impuissance ou de l'intention raisonnée du coït, enfin

quoi que ce soit qui vienne contraster avec l'enchaînement des sensations et des impulsions du coït, peut interrompre ce dernier de telle façon que momentanément les sensations voluptueuses et l'appétit sexuel disparaissent, ce qui fait cesser l'érection. Les efforts volontaires sont souvent incapables de remettre les choses au point. Le charme est rompu, et seules de nouvelles images et de nouveaux sentiments associés instinctivement avec l'appétit sexuel peuvent le rétablir, en faisant prépondérer l'état subconscient sur la conscience qui raisonne.

Influence de la civilisation moderne. — Pornographie. — La sexualité humaine a été malheureusement dénaturée et en partie grossièrement altérée par nos mœurs civilisées, qui l'ont même développée artificiellement dans un sens pathologique. On en est arrivé au point de considérer comme normaux des rapports qui sont en réalité absolument anormaux. On prétend, par exemple, que la prostitution procure à l'homme un coït normal. Peut-on sérieusement employer ce terme en parlant de l'accouplement payé à une femme publique, qui y est absolument insensible et qui cherche seulement à exciter ses clients artificiellement et pour gagner de l'argent, à l'aide de simulacres appris dans ce but, sans parler des maladies vénériennes dont elle les gratifie si souvent en plus ! Oublieuse du but naturel de l'appétit sexuel, la civilisation lui a fait subir des dressages spéciaux pour le transformer en jouissance artificielle, et elle a inventé tous les moyens possibles pour l'augmenter et lui procurer de la diversité.

Aussi loin que l'histoire de la civilisation des peuples remonte, nous y voyons ce fait se produire, et en ce sens nous ne sommes ni meilleurs ni pires que nos ancêtres. Mais nous possédons des moyens bien plus divers et bien plus raffinés que les peuples barbares et que nos propres ancêtres directs pour satisfaire nos jouissances malsaines. L'art moderne en particulier est devenu un grand fournisseur de moyens servant à exciter l'érotisme. Avouons-le franchement : il s'est souvent abaissé à devenir l'allié de la pornographie. Une indignation hypocrite contre ceux qui osent le prétendre sert souvent simplement à couvrir du nom d'art et à faire admirer comme tel les plus indignes excitants de l'érotisme.

La photographie et toutes les méthodes si perfectionnées de

reproduction fidèle des images, les moyens croissants de transport, qui facilitent les rapports sexuels clandestins, l'art industriel qui orne nos appartements et nos meubles, le luxe raffiné et le confort toujours plus grand des habitations, des lits, etc., sont, à notre époque, autant de facteurs mis au service de la volupté érotique. La prostitution elle-même s'est adaptée à toutes les excroissances pathologiques du vice. En un mot, la culture artificielle de l'appétit sexuel de l'homme a donné naissance à une véritable *haute école de la débauche*. On ne peut en douter ; les représentations aujourd'hui si répandues, à la fois artistiques et profondément réalistes de scènes sexuelles érotiques, sont bien autrement capables d'exciter l'appétit sexuel que les images souvent informes et peu naturelles du « bon vieux temps », dans lequel, du reste, les objets d'art érotiques demeuraient en général l'apanage de quelques personnes riches et de rares musées.

Influence des excitations sexuelles répétées. — La répétition artificielle, perpétuelle et variée de l'excitation sexuelle, au moyen d'objets appropriés qui la provoquent, augmente l'appétit sexuel. Ce fait ne peut être mis en doute, car la loi de l'exercice est une règle tout à fait générale de la physiologie du système nerveux. Cette loi, qu'on appelle aussi loi de l'entraînement, nous montre que toute espèce d'activité nerveuse s'augmente et se fortifie par l'exercice. On devient glouton en s'habituant à manger beaucoup, gourmand en s'habituant à manger trop bien, bon marcheur et passionné des courses en exerçant ses muscles. L'habitude de porter de beaux vêtements ou de se laver à l'eau froide fait que les beaux habits ou l'eau froide deviennent un besoin. En s'occupant perpétuellement d'une chose, on y prend goût et l'on y devient souvent virtuose. En pensant toujours à une maladie, on finit par s'imaginer l'avoir. Une mélodie qu'on répète trop souvent devient automatique, et on la siffle ou la fredonne inconsciemment.

En sens inverse, l'inactivité dans un domaine affaiblit l'effet des irritations qui y correspondent. En négligeant certaines activités ou la provocation de certaines sensations, celles-ci diminuent d'intensité, et l'on cesse de plus en plus d'y être poussé. On devient paresseux dans les domaines où l'on est inactif, car les résistances cérébrales s'y accumulent, et la paresse rend le renouvellement de l'activité correspondante toujours plus

difficile. Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver cette loi dans les phénomènes de l'appétit sexuel, qui diminue par suite de l'abstinence et augmente par suite d'excitations et de satisfactions répétées. Une autre force néanmoins, celle de l'accumulation du sperme dans les vésicules séminales, associée à la puissance d'un vieil instinct naturel hérité, vient combattre ici souvent la loi de l'exercice du système nerveux, comme le vide de l'estomac vient exciter l'instinct de la nutrition. Mais, si impérieuse que soit la faim, et si indispensable au maintien de la vie que soit sa satisfaction, cela n'empêche pas d'être vrai le vieux proverbe français qui dit : *L'appétit vient en mangeant*. Les gloutons dont nous parlions le prouvent, ~~lors même~~ que l'obésité et la goutte viennent les punir.

Le besoin exagéré de sommeil qu'éprouvent les gens paresseux est un phénomène analogue. Autant un sommeil suffisant est la condition absolue d'une vie cérébrale saine et productive, autant il demeure vrai qu'on peut artificiellement développer un besoin exagéré de sommeil.

Ces phénomènes présentent une importance fondamentale dans la question de l'appétit sexuel. Ici, l'axiome bien connu de la modération, axiome qui dit : « L'abus n'exclut pas l'usage », trouve sa parfaite application. Un commentateur anglais de Cicéron lui fait dire par erreur ce qui suit : *La vraie modération consiste dans la domination absolue de la raison sur les passions et les appétits, ainsi que sur tous les désirs injustes du cœur. Elle exige l'abstinence totale de toutes les choses qui ne sont pas bonnes et dont le caractère n'est pas tout à fait innocent*. Sans être de Cicéron, cette définition demeure excellente. Elle exclut par exemple l'usage dans l'alimentation d'une substance toxique comme l'alcool, qui ne constitue pas un aliment naturel, mais nullement la satisfaction modérée de l'appétit sexuel, qui est normalement adapté à la conservation de l'espèce, car cette satisfaction peut être selon les cas bonne ou mauvaise, normale ou vicieuse, innocente ou criminelle. Dans l'espèce, l'application de la juste mesure et le choix de l'objet approprié soulèvent des questions aussi délicates que compliquées. Les grandes indignations et les prédications dites morales ne conduisent à rien du tout dans ce domaine.

Après de nombreuses expériences personnelles, faites sur des individus très divers qui m'ont consulté à propos de questions

sexuelles, je crois cependant pouvoir affirmer que, lorsqu'un homme veut être loyal vis-à-vis de lui-même, il arrivera la plupart du temps à distinguer entre le besoin naturel et l'excitation artificielle de l'appétit sexuel. Être poursuivi et tourmenté par des images et des désirs sexuels, lors même qu'on les combat, et parce qu'on n'a pas l'occasion légitime et normale de les satisfaire, n'est pas la même chose que de passer son temps à inventer les moyens de s'exciter artificiellement par passion de la jouissance et de l'orgie en menant une vie de paresseux et d'égoïste. Je parle ici de l'homme normal et non de certaines natures pathologiques, chez lesquelles l'appétit sexuel prend le caractère d'une obsession perpétuelle, même contre la volonté du malade. En travaillant sérieusement et avec persévérance, et en détournant son attention de tous les moyens d'excitation, on arrivera ordinairement à endiguer l'appétit sexuel dans des limites modérées, ce qui sera déjà un bienfait.

Nous avons désigné plus haut l'art pornographique comme l'un des moyens qui excitent artificiellement l'appétit sexuel. Pour les hommes de nature fruste, ce sont ici les variétés simplistes et grossières d'un art de mauvais aloi, tendant à exciter l'appétit sexuel dans un but de lucre, qui sont seules à considérer. Le lucre ! Ce simple mot désigne la source fondamentale du mal. A côté de l'exploitation intéressée de l'habitude de prendre des boissons alcooliques, celle des appétits sexuels constitue l'un des plus grands champs de ce que l'on pourrait appeler *le brigandage social*. Outre les images pornographiques, les moyens principaux employés pour exciter artificiellement les faiblesses sexuelles de l'homme sont les suivants :

Les romans pornographiques, dans lesquels le désir sexuel se trouve excité par tous les artifices du romancier, et dont les illustrations rivalisent souvent avec les images dont nous venons de parler pour séduire l'acheteur ;

L'alcool, qui, tout en paralysant la réflexion, la volonté, ainsi que les conceptions et les sentiments moraux inhibiteurs, excite l'appétit sexuel et rend grossièrement impulsif. Ses premières fumées rendent l'homme entreprenant et en font la proie facile du proxénétisme et de la prostitution, bien qu'il affaiblisse dès l'abord la puissance sexuelle proprement dite.

Mais c'est l'arsenal moderne de *la prostitution* qui joue le rôle le plus considérable. Le grand art y est représenté par

le métier des proxénètes, qui exploitent d'un côté l'appétit sexuel de l'homme et de l'autre la faiblesse et la vénalité de la femme. Leur plus forte source de gain consistant dans l'excitation artificielle de l'appétit mâle par tous les moyens possibles, leur art consiste à dresser leur marchandise, c'est-à-dire les prostituées, avec tout le raffinement désirable, surtout lorsqu'il s'agit de clients riches qui paient bien. C'est sur ce terrain que se cultivent les artifices les plus dégoûtants, destinés à exciter des appétits même profondément pathologiques.

D'autres causes viennent s'ajouter au lucre, ou en sont les conséquences. Un gamin poussé à la masturbation par des images pornographiques, ou par la séduction d'un individu corrompu, deviendra à son tour le séducteur de ses camarades. Certaines femmes libidineuses et sans scrupules ont souvent entraîné des adolescents, et même des classes scolaires entières, à coucher avec elles, éveillant ainsi chez ces gamins des appétits sexuels précoces et malsains.

Pareilles habitudes, qui excitent l'appétit sexuel et le font dégénérer artificiellement, développent à leur tour parmi les hommes un mode de fanfaronnade sexuelle dont les effets sont déplora- bles. Pour faire l'homme, le gamin devenu pubère croit devoir, on le sait, se planter un cigare dans la bouche, lors même qu'il en a des nausées. Ainsi l'esprit d'imitation entraîne la jeunesse à la prostitution, comme il pousse toujours le mouton de Parnurge à imiter celui qui le précède. La peur de ne pas faire le grand comme les autres, la terreur du ridicule surtout, constituent un levier puissant dont on abuse et qu'on exploite. Craignant la moquerie, le jeune homme se laisse d'autant plus facilement séduire par les mauvais exemples, qu'il est moins mis en garde par des parents sensés ou par de vrais amis. Au lieu de lui expliquer à temps, et avec sérieux et affection, ce que sont les rapports sexuels et quels sont leurs effets et leurs dangers, on l'abandonne au hasard des pires séductions, et l'on peut penser si les gens du métier en profitent !

C'est ainsi que l'appétit sexuel n'est pas seulement artificiellement renforcé et souvent dirigé dans des voies contre nature, mais qu'il vient, en outre, empoisonner et perdre la jeunesse à l'aide de l'armée des maladies vénériennes, sans parler de l'alcoolisme.

Nous venons de parler surtout de la jeunesse instruite. Mais

les jeunes prolétaires se trouvent dans une situation pire encore peut-être, par suite de la triste promiscuité dans laquelle la pauvreté et les logements misérables les font vivre. Souvent ils sont témoins oculaires du coït de leurs parents, ou dressés eux-mêmes systématiquement aux mauvaises mœurs pour servir d'objet d'exploitation.

Si l'on doit s'étonner d'une chose, c'est surtout de ce que les suites d'une déviation aussi abominable de l'appétit sexuel ne soient pas pires encore qu'elles ne sont en réalité. Sans doute, les excès désagrègent les liens du mariage et de la famille, et provoquent souvent l'impuissance et d'autres troubles des fonctions sexuelles. Il faut pourtant avouer que leurs satellites, les maladies vénériennes, et leur compagnon le plus fréquent, l'alcoolisme, sont en réalité les plus grands destructeurs de la santé et font des ravages bien autrement considérables dans la société que l'accroissement artificiel et les déviations anormales de l'appétit sexuel lui-même. Ces derniers empoisonnent cependant fort souvent à eux seuls la vie de l'âme et la morale sociale, comme nous aurons l'occasion de le voir.

Le désir sexuel immodéré, provoqué chez les hommes par les excitations artificielles de la prostitution, etc., est une méchante acquisition. Il rend bien difficile l'accoutumance au mariage, à la fidélité, à un amour idéal de toute la vie pour une seule et même femme. On objecte, il est vrai, que beaucoup d'anciens roués et habitués de maisons publiques deviennent plus tard de bons et fidèles maris et pères de famille, surtout lorsqu'ils ont eu la chance d'échapper aux maladies vénériennes.

Quiconque sait voir derrière les coulisses peut cependant bientôt s'assurer que le bonheur de la plupart des unions de ce genre est fort relatif. Le chat ne peut s'empêcher de sauter sur les souris. L'avilissement du sentiment sexuel d'un homme qui s'est longtemps habitué à vivre avec les prostituées, ne s'efface jamais entièrement et laisse ordinairement des traces profondes et indélébiles dans le cerveau humain. Nous accordons sans peine qu'un homme à dispositions héréditaires de bon aloi, et qui a seulement cédé quelque temps à certaines influences séductrices, pourra être relevé par un amour vrai et profond survenu à temps. Même chez lui cependant les excès laissent des traces, qui plus tard pourront facilement le faire dévier, en le rassasiant de la monotonie des rapports conjugaux avec une seule et même femme

D'un autre côté, nous devons aussi reconnaître que les rapports sexuels en eux-mêmes, même dans le mariage, créent une habitude qui souvent pousse à elle seule l'homme marié au coït extra-nuptial, alors qu'il était demeuré continent avant le mariage.

Les tours que l'appétit sexuel de l'homme, surtout ses instincts polygames lui jouent, et que nous venons de mentionner en dernier lieu, ne doivent cependant pas être confondus avec le dressage systématique artificiel et anormal du même appétit, dressage dont nous avons parlé tout d'abord. Les attraits physiques et psychiques d'une femme sont capables de détourner complètement les désirs sexuels d'un homme de leur objet primitif et de les diriger avec violence sur la sirène qui vient accaparer ses sens. Les éléments de l'appétit sexuel forment ici avec ceux de l'amour un mélange inextricable, et constituent le grand et inépuisable thème des romans et de la plupart des histoires véritables et sensationnelles d'amour.

Les dispositions héréditaires pathologiques jouent un rôle considérable dans beaucoup de cas de ce genre. Aussi les mariages d'amour passionné et subit (nous ne parlons pas ici des mariages d'amour conclus après une réflexion suffisante et une connaissance mutuelle approfondie) ne sont-ils pas plus stables que les mariages dits de raison ou de convenance, car les natures passionnées, ordinairement plus ou moins pathologiques, sont portées à tomber d'un extrême dans l'autre. La puissance exercée par la passion sexuelle en pareil cas est terrible. Elle produit des états affectifs tels qu'ils peuvent conduire au suicide et à l'assassinat. Chez les hommes dont la raison n'est ni forte ni indépendante, les opinions et les conceptions se transforment fréquemment. On voit chez eux l'amour se changer en haine et la haine en amour, le sentiment de justice amener à l'injustice, l'homme loyal devenir menteur et intrigant, etc. En un mot, l'appétit sexuel se déchaîne comme un ouragan dans le cerveau et devient le despote de l'âme entière. On a souvent comparé avec raison la passion sexuelle à l'ivresse ou à la maladie mentale. Même sous ses formes plus paisibles, elle rend souvent le mari incapable de rapports sexuels avec sa femme, à moins qu'il ne parvienne à se représenter en elle l'objet de sa passion, s'imaginant l'étreindre dans ses bras.

Un homme chérit par exemple sa femme, la respecte, l'adore même, et pourtant son aspect et son attouchement n'attirent plus

ses sens, n'excitent plus ni appétit ni érection, tandis qu'une sirène quelconque aux sentiments bas et souvent à l'âme bornée produit sur lui une attraction sensuelle irrésistible, lors même qu'il n'éprouve pour elle ni estime, ni véritable amour. En pareil cas, nous voyons donc l'appétit sexuel se mettre en opposition plus ou moins radicale avec l'amour. Sans être rares, des phénomènes aussi extrêmes ne sont pas très ordinaires. Invinciblement excité au coït avec la sirène en question, le mari dont nous parlons ne voudrait en aucun cas l'avoir pour femme, ni même produire avec elle des enfants, car au fond et à la moindre réflexion il la méprise et la craint. Ici, l'appétit sexuel représente l'ancien instinct animal atavique, attiré avec puissance par les regards libidineux, par les formes exubérantes, en un mot par l'aspect sensuel de la femme.

Dans un domaine plus élevé de l'âme humaine, par contre, les sentiments de sympathie de l'amour vrai, profondément associés aux idées de fidélité, de reconnaissance, d'intimité intellectuelle et morale, suivent de tout autres voies et se révoltent contre la puissance élémentaire de l'instinct animal. C'est ici qu'on voit dans la même poitrine (pour parler plus exactement, dans le même système nerveux central) habiter deux âmes qui, plus ou moins séparées l'une de l'autre, se combattent. Le dieu d'amour a perdu son union et a cessé de se comprendre lui-même. Il va sans dire que nous ne parlons pas ici des cas où une nouvelle passion amoureuse est venue détourner l'homme de ses anciennes affections, le plus souvent de sa femme, tant au point de vue de l'amour qu'à celui des sens. Sans doute, les cas extrêmes dont nous venons de parler ne sont, encore une fois, pas ordinaires, mais on voit se produire chez la plupart des hommes des mélanges plus ou moins considérables de sentiments analogues à tous les degrés possibles, surtout lorsqu'une femme aimée perd ses attraits physiques par suite de l'âge ou d'autres causes.

Instinct procréateur. — L'appétit sexuel de l'homme ne consiste pas exclusivement dans le désir du coït. Dans beaucoup de cas du moins, s'y ajoute et s'y combine, d'une façon plus ou moins puissante et plus ou moins consciente, l'envie de procréer des enfants. Malheureusement, cette envie est loin d'être toujours associée à des sentiments élevés et à l'amour de l'enfant ou à l'instinct paternel. Le raisonnement conscient y joue, en

somme, un rôle moindre que l'instinct animal de l'expansion du moi. Nous ne faisons qu'indiquer ici le fait. Nous verrons plus tard que l'instinct procréateur joue un rôle souvent fort malheureux dans notre civilisation actuelle.

§ 2. — L'appétit sexuel de la femme.

Dans l'acte sexuel, le rôle de la femme diffère de celui de l'homme non seulement par sa passivité, mais encore par l'absence d'éjaculation séminale. Malgré cela, les analogies restent considérables. L'érection du clitoris et ses sensations voluptueuses, la sécrétion des glandes de Bartholin, qui rappelle l'éjaculation masculine, l'orgasme vénérien lui-même enfin, qui, dès qu'il a lieu, ne le cède pas en intensité à celui de l'homme et le dépasse même souvent, sont autant de phénomènes qui établissent l'harmonie dans la volupté commune.

Quoique le phénomène organique de l'accumulation du sperme dans les vésicules séminales fasse défaut à la femme, il se produit, en cas d'abstinence prolongée, dans ses centres nerveux une accumulation d'appétits libidineux correspondant à celle de l'homme. Une femme mariée, grossière il est vrai, me déclara sans ambages, un jour que je lui reprochais ses infidélités envers son mari, qu'elle avait besoin du coït au moins tous les quinze jours, et que, si son époux n'était pas là, elle prenait tout bonnement le premier venu. Sans doute, les sentiments de cette femme étaient peu féminins, mais son appétit sexuel ne laissait pas que d'être relativement normal.

Fréquence de l'appétit sexuel chez la femme. — Au point de vue de l'appétit sexuel pur, les extrêmes sont beaucoup plus fréquents et considérables chez la femme que chez l'homme. Chez elle cet appétit se développe bien moins constamment d'une façon spontanée que chez lui, et, lorsqu'il le fait, c'est en général plus tard. Les sensations voluptueuses ne sont éveillées le plus souvent que par le coït.

Chez un nombre considérable de femmes, l'appétit sexuel fait complètement défaut. Pour ces dernières le coït est un acte désagréable, souvent dégoûtant, ou tout au moins indifférent. Ce qu'il y a de plus singulier, de moins compréhensible pour l'âme

masculine, ce qui donne lieu aux quiproquos les plus fréquents, c'est le fait que pareilles femmes, absolument froides au point de vue des sensations sexuelles, sont souvent malgré cela fort coquettes, qu'elles surexcitent les appétits sexuels de l'homme, et qu'elles ont fréquemment un besoin profond d'amour et de caresses. On comprendra mieux la chose, si l'on réfléchit au fait que les désirs inassouvis de la femme normale se portent bien moins vers le coït et vers sa volupté que vers l'ensemble des conséquences de cet acte, conséquences si importantes pour toute sa vie. Lorsque l'aspect d'un certain homme éveille chez une jeune fille des désirs et des transports sympathiques, celle-ci aspire à procréer des enfants avec cet homme seul, à se donner à lui souvent comme une esclave, à recevoir ses caresses, à être aimée de lui seul, à ce qu'il devienne à la fois le soutien et le maître de sa vie entière. Il s'agit là de sentiments généraux de nature indéfinie, d'un puissant désir d'être mère et de jouir du bonheur de la famille, de voir se réaliser un idéal poétique et chevaleresque de l'homme, d'assouvir un besoin général de sensualité réparti dans tout le corps et nullement concentré de prime abord dans les organes sexuels ou dans l'envie du coït.

Nature de l'appétit sexuel chez la femme. — La zone d'excitation sexuelle est moins spécialement limitée aux organes sexuels chez la femme que chez l'homme. Les bouts des seins constituent chez elle une zone érogène ; leur friction excite la volupté. Tout son corps a besoin de caresses. Si l'on tient compte de l'importance capitale qu'ont dans la vie de la femme la grossesse, l'allaitement, et tout le cercle des fonctions et des devoirs maternels, on est bien obligé de comprendre pourquoi le mélange de ses sentiments et de ses sensations est si différent de celui de l'homme. Sa taille plus petite et sa force moindre, jointes à son rôle passif dans le coït, expliquent pourquoi elle aspire à un soutien masculin fort et puissant. Il s'agit là d'une simple adaptation naturelle phylogénique. Voilà pourquoi la jeune fille normale soupire après un homme courageux, fort, entreprenant, qui lui soit supérieur, qu'elle soit obligée de respecter, et au bras duquel elle se sente en sûreté. La force et l'adresse de l'homme sont l'idéal de la jeune fille sauvage ou sans culture, sa supériorité intellectuelle et morale est celui de la jeune fille cultivée.

En général, les femmes sont encore bien plus esclaves de leurs

instincts et de leurs habitudes que les hommes. Chez les peuples primitifs, la hardiesse et l'audace étaient les qualités qui faisaient le mieux réussir les hommes. Ce fait explique pourquoi, aujourd'hui encore, les don Juan les plus hardis et les plus audacieux excitent le plus fortement les désirs sexuels de la femme, et parviennent à tourner la tête de la plupart des jeunes filles avec une facilité relative, malgré leurs pires défauts à d'autres égards. Rien ne répugne à l'instinct de la femme comme la timidité et la maladresse de l'homme. De nos jours, les femmes raisonnables s'enthousiasment, du reste, de plus en plus pour la supériorité intellectuelle de l'homme, qui excite alors leur désir. Sans qu'elles y soient indifférentes, la simple beauté corporelle masculine excite moins l'appétit des femmes. Il est étonnant de voir à quel point ces dernières peuvent souvent s'amouracher d'individus vieux, laids ou difformes. Nous verrons plus loin que la femme normale est beaucoup plus difficile que l'homme dans l'attribution de son amour. Tandis que l'homme normal se sent attiré sensuellement au côté par presque chaque femme plus ou moins jeune et saine, ce n'est nullement le cas de la femme normale vis-à-vis de l'homme. Aussi est-elle bien plus constante que ce dernier au point de vue sexuel. Il lui est rarement possible d'éprouver des désirs sexuels pour plusieurs hommes à la fois ; ses sens ne l'attirent presque toujours que vers un seul bien-aimé.

L'instinct de la procréation est bien plus fort chez la femme que chez l'homme, et il se combine au besoin de se donner passivement, de jouer le rôle de celle qui se dévoue, souffre et supporte, qui est vaincue, maîtrisée et subjuguée. Ces aspirations négatives font partie de l'appétit sexuel normal de la femme.

Une particularité des sentiments sexuels de la femme se reflète dans un phénomène pathologique mal délimité chez elle d'avec les sensations normales, phénomène qui, chez l'homme, forme, au contraire, avec ces dernières un contraste très accentué. Je veux parler de l'appétit dit *homosexuel*, c'est-à-dire dont l'objet se trouve être un individu du même sexe. Normalement, l'homme adulte produit sur un autre homme, au point de vue purement sexuel, un effet absolument répulsif ; seuls des êtres pathologiques ou excités par les privations sexuelles sont pris de désirs sensuels vis-à-vis d'autres hommes. Mais chez la femme, un certain désir sensuel de caresses, désir qui repose plus ou

moins sur des sensations sexuelles inconscientes et mal définies, ou qui en est tout au moins un dérivé, ne se limite pas nettement au sexe masculin, mais s'étend volontiers à d'autres femmes, à de petits enfants, à des animaux même, sans reposer cependant sur des appétits sexuels pathologiquement invertis. Les jeunes filles normales aiment souvent à coucher ensemble dans le même lit, à se caresser et à se baiser, ce que de jeunes hommes normaux n'aiment pas faire. Chez le sexe mâle, pareilles caresses sensuelles généralisées sont presque toujours accompagnées d'appétit sexuel et sont provoquées par ce dernier, ce qui n'est pas le cas chez la femme. Comme nous l'avons vu, l'homme peut séparer le véritable amour de l'appétit sexuel, à un point tel que, chez lui, deux individus, sentant chacun d'une façon différente à cet égard, peuvent habiter le même cerveau. Un homme peut être un époux dévoué et aimant, aux petits soins avec sa femme qu'il chérit, et à côté de cela satisfaire ses appétits animaux avec des prostituées. Chez la femme, un pareil dualisme sexuel est infiniment plus rare et toujours contre nature, la femme normale étant bien moins capable que l'homme de séparer l'amour de l'appétit sexuel.

Ces faits expliquent les singuliers caprices de l'appétit sexuel et de l'orgasme chez la femme normale, chez laquelle ces phénomènes ne se produisent pas facilement sans amour. La même femme qui aime un homme et n'en aime pas un autre est susceptible de l'appétit sexuel et des sensations voluptueuses les plus intenses lorsqu'elle cohabite avec le premier, tandis qu'elle demeure souvent, sinon le plus souvent, absolument froide et insensible aux étreintes les plus passionnées du second. Ce fait explique seul la possibilité de la prostitution féminine telle qu'elle existe. Les pires femmes publiques qui s'accouplent sans interruption avec d'innombrables clients payants, sans ressentir la moindre volupté, possèdent, en général, un souteneur quelconque dont elles sont éprises, et auquel elles voient tout leur amour et leurs orgasmes sincères, tout en se laissant piller et exploiter par lui.

Ce que la femme normale exige donc de l'homme, ce sont avant tout l'amour, la tendresse, un appui ferme pour la vie, une certaine nature chevaleresque et des enfants. Elle renonce facilement aux sensations voluptueuses du coït, elle y renonce du moins infiniment plus facilement qu'aux exigences que je viens d'indiquer, et qui sont pour elle le principal. Rien ne peut indi-

gner une femme autant que l'indifférence de son mari, lorsque celui-ci la traite, par exemple, comme une personne simplement préposée au ménage. D'aucuns ont prétendu que la femme est en moyenne plus sensuelle que l'homme; d'autres, au contraire, qu'elle l'est moins. Ces deux affirmations sont fausses; elle l'est, en réalité, *d'une autre façon*.

Toutes les particularités de l'appétit sexuel de la femme sont donc le produit combiné : 1° de l'influence profonde des fonctions sexuelles sur son existence entière; 2° de son rôle sexuel passif et 3° de ses facultés mentales spéciales. Par là, et plus particulièrement par son rôle sexuel passif, s'expliquent sa coquetterie si instinctive, son besoin de se parer, de minauder, de se farder, en un mot de plaire aux hommes par son extérieur, par ses regards, par ses mouvements et par sa grâce. Ces phénomènes trahissent les désirs sexuels instinctifs de la jeune fille, désirs qui, du reste, nous venons de le voir, ne correspondent d'ordinaire aucunement à une envie directe du coït.

Tandis qu'une vierge éprouve dans sa jeunesse les sensations que nous venons de décrire, les choses changent en partie dans le mariage et, d'une façon générale, à la suite de rapports sexuels répétés. Si ces derniers ne provoquent jamais de sensations voluptueuses chez toute une catégorie de femmes, ils en provoquent chez le plus grand nombre, et c'est là, sans doute, le cas normal. L'habitude produit alors un besoin croissant du coït et de ses sensations, et il n'est pas rare de voir, au cours d'une longue vie en commun, les rôles s'invertir et la femme devenir plus libidineuse que l'homme. Voilà en partie pourquoi beaucoup de veuves tiennent tant à se remarier. Elles y parviennent facilement, les hommes succombant vite au désir sexuel de la femme, dès qu'il s'exprime d'une façon non équivoque.

Chez la veuve, deux sentiments puissants luttent l'un contre l'autre, avec un succès variable selon les individus : d'un côté, la persévérance et la constance féminines dans l'amour, le culte de l'époux défunt; d'autre part, l'habitude prise des rapports sexuels et de leurs sensations voluptueuses, habitude qui laisse un vide et appelle une compensation. A égalité de l'appétit sexuel, le premier sentiment l'emporte en général chez la femme religieuse ou d'un caractère profondément moral ou sentimental, tandis que c'est le second chez les femmes de nature plus matérielle ou moins affinée, ou encore simplement plus guidées par leur rai-

son. Dans ces combats intérieurs, les sentiments plus délicats et la volonté plus forte, en moyenne du moins, de la femme ressortent distinctement du fait que, quand elle le veut, celle-ci maîtrise bien mieux que l'homme ses appétits même violents. Il va sans dire que, malgré cela, la puissance de l'appétit sexuel joue un rôle considérable dans la lutte intérieure dont nous venons de parler. Lorsque cet appétit fait défaut, il n'y a pas de lutte, et la conduite de la veuve lui est dictée soit par ses convenances, soit par l'instinct qui porte naturellement la femme à céder aux instances amoureuses d'un homme.

L'âge critique, c'est-à-dire l'époque où les règles cessent, ne fait nullement disparaître l'appétit sexuel, ni les sensations voluptueuses de la femme, quoique cependant l'âge provoque aussi normalement chez elle un apaisement des désirs. Il est curieux de noter à cet égard que les vieilles femmes ne possèdent plus pour l'homme aucun attrait sexuel, tandis qu'elles éprouvent souvent des désirs libidineux presque plus violents que les femmes jeunes. C'est là une sorte d'anomalie naturelle.

Comme nous l'avons dit, les différences individuelles de l'appétit sexuel sont encore plus fortes chez la femme que chez l'homme. Il existe des femmes extrêmement excitables, qui, dès leur première jeunesse, ressentent des désirs sexuels violents, se mettent à se masturber, ou se jettent au cou des hommes. De pareilles femmes sont d'ordinaire naturellement polyandres, bien que l'appétit sexuel féminin soit normalement d'essence beaucoup plus monogame que celui de l'homme. Pareils excès prennent chez la femme un caractère pathologique bien plus marqué que chez l'homme, et ils sont désignés en médecine sous le nom de *nymphomanie*. L'insatiabilité de ces malades, et on en rencontre dans toutes les classes de la société, peut devenir fabuleuse. Nuit et jour, avec de courtes interruptions pour le sommeil et les repas, elles sont, dans les cas extrêmes, disposées au coït. Elles s'épuisent moins que les hommes, car leur orgasme n'est pas accompagné de perte séminale, et elles acquièrent une virtuosité et un entraînement incroyables.

Quoique à l'état normal la femme soit naturellement pleine de délicatesse et de sentiments de pudeur, rien n'est facile comme de les faire disparaître tous deux complètement chez elle, en la dressant systématiquement à l'impudicité sexuelle ou à la prostitution. Ici, se montrent les effets du caractère routinier et sug-

gestible de la psychologie féminine, de la tendance de la femme à devenir esclave de la mode et de l'habitude, ainsi que de sa persévérance, quand sa volonté, une fois déterminée, poursuit un but précis. La prostitution nous fournit de tristes preuves de ce fait.

La psychologie des prostituées est quelque chose de très particulier. Les efforts tentés pour ramener les prêtresses de l'amour vénal à une vie morale échouent presque toujours piteusement ; bien rarement on les voit couronnés d'un succès durable. C'est donc là une tâche des plus ingrates. Il est vrai que la plupart de ces femmes ont une hérédité de mauvais aloi, qu'elles sont de caractère faible, menteuses, paresseuses et libidineuses. Elles trouvent alors fort commode de gagner leur vie par la prostitution et désapprennent absolument le travail, si jamais elles l'ont appris. La pauvreté, l'ivresse ou la honte qui suit une séduction et surtout une naissance illégitime ont, sans doute conduit plus d'une prostituée à son triste métier, mais les mauvaises dispositions naturelles de ces femmes constituent sans aucun doute leur mobile principal. L'alcool, les maladies vénériennes et les mauvaises habitudes prises, combinés avec une dégradation sexuelle continuellement répétée, déterminent ensuite leur déchéance progressive.

Il arrive pourtant que certaines de ces femmes, de meilleure nature, ne se sont livrées à la prostitution que de contrainte et forcées, qu'elles souffrent de cette existence et s'efforcent d'en sortir. Les grisettes et les lorettes (1) constituent un groupe intermédiaire entre la prostitution et l'amour normal ; ce sont des femmes qui se louent pour un certain temps à un homme en particulier, pour se faire entretenir et payer par lui, tout en satisfaisant ses appétits sexuels. Ici encore, les désirs sexuels ne jouent qu'exceptionnellement le rôle principal. La conduite de ces femmes résulte surtout de leur caractère léger et de l'intérêt pécuniaire.

Si donc nous devons d'un côté admettre que les excès sexuels du sexe féminin viennent surtout se greffer sur une disposition héréditaire du caractère, ou sont dus éventuellement à de forts appétits, nous sommes obligés de reconnaître d'un autre côté

(1) Les termes de *grisette* et de *lorette* sont actuellement tout à fait vieillis, la mode se plaisant à varier à chaque instant la façon de nommer ce genre de femmes. Nous les emploierons néanmoins dans le cours de cet ouvrage, parce qu'ils désignent clairement et simplement certaines nuances spéciales du concubinage rémunéré.

que le rôle immense joué par la sexualité dans le cerveau de la femme lui rend plus difficile qu'à l'homme de rentrer dans le bon chemin lorsqu'elle s'est une fois prostituée, ou qu'elle s'est livrée d'une façon quelconque à des désordres sexuels, alors même que sa qualité originaire n'était pas mauvaise.

Chez l'homme, l'appétit sexuel se sépare bien plus facilement que chez la femme du reste des instincts, des sentiments et de la vie intellectuelle en général, et il possède chez lui, si puissant qu'il soit, un caractère bien plus passager, l'empêchant de dominer toute la vie mentale.

Si j'ai tant insisté sur ce point, c'est qu'il est fondamental de connaître les différences qui existent entre l'homme et la femme à cet égard, et d'en tenir compte, si l'on veut porter un jugement juste et sain sur la question sexuelle au point de vue social. Autant nous avons le devoir de donner les mêmes droits aux deux sexes, autant il est absurde de méconnaître la profondeur de leurs différences ou de s'imaginer que celles-ci puissent jamais s'effacer.

§ 3. — Le flirt.

Si l'on cherche dans un dictionnaire anglais le sens du mot *flirt*, on le trouve défini par les termes de coquetterie, fantaisie, boutade, caprice, etc. Mais ce terme anglais a été fixé et modernisé plus tard dans un autre sens devenu international, pour exprimer la notion ancienne d'une série de phénomènes fort connus et qui doivent être nettement distingués de la coquetterie.

La coquetterie, attribut spécialement féminin, n'est pas sous la dépendance de l'appétit sexuel en lui-même; il en est une irradiation indirecte, purement psychique, et nous en parlerons plus loin. Le flirt, tel qu'on le comprend aujourd'hui, appartient, au contraire, directement à l'appétit sexuel; il en constitue l'expression extérieure dans toute la richesse de ses formes, tant chez l'homme que chez la femme. En un mot, le flirt est un langage polymorphe qui exprime clairement les désirs sexuels d'un individu à celui qui fait naître ces désirs, le coït proprement dit étant seul excepté.

Le flirt peut se pratiquer d'une façon plus ou moins consciente. Il n'est par lui-même ni un attribut psychique, ni l'appétit sexuel,

car un être humain peut si bien cacher et maîtriser ses appétits que personne ne les remarque ; et, au contraire, il peut feindre l'appétit sexuel sans l'éprouver le moins du monde, ou tout au moins se comporter de façon à tout faire pour exciter l'appétit sexuel chez son partenaire. Le flirt consiste donc dans une *activité* propre aussi bien à trahir le propre érotisme du sujet qu'à exciter celui des autres. Il va sans dire que la nature même de la coquetterie dispose au flirt.

Débutant par un léger regard provocateur et timidement amoureux, un frôlement insensible et paraissant fortuit, le flirt comprend toutes sortes de jeux d'amour, de baisers, de caresses et d'embrassements, jusqu'à des attouchements taxés d'impudicité et à toute sorte d'excitations sexuelles pouvant conduire même à l'orgasme, sans arriver à la consommation du coït. On peut ici noter toutes les nuances, et, selon la sensibilité et la chaleur des tempéraments, le flirt peut se limiter à des excitations légères et lentes de l'appétit sexuel ou, au contraire, en venir à des épanchements violents et rapidement croissants. Les différences individuelles considérables qui existent dans la sensibilité sexuelle font que la même perception ou le même acte laisse tel individu relativement assez froid et en excite un autre au plus haut degré. Dans ce dernier cas, surtout chez l'homme, le flirt pourra conduire même à l'orgasme vénérien sans coït et même sans manipulations qui y ressemblent. Une femme à formes exubérantes, prenant des attitudes sensuelles et voluptueuses, peut ainsi provoquer une éjaculation par le frottement léger mais répété de ses vêtements contre la verge d'un danseur excitable.

Des faits analogues se produisent souvent, lorsqu'un couple passionné se caresse et s'embrasse sans que les organes génitaux soient ni touchés, ni mis à découvert. La femme est à cet égard mieux protégée que l'homme, mais, lorsqu'elle est très excitable, l'orgasme peut se produire chez elle, pendant les caresses d'un flirt passionné, par la pression ou le frottement de ses jambes l'une contre l'autre (variété de la masturbation chez la femme).

D'ordinaire, les choses ne vont pas si loin dans le flirt. On y utilise alternativement la vue et le toucher. Le regard y joue un grand rôle, car il peut beaucoup exprimer et par conséquent agir puissamment. Une pression des mains, un mouvement qui paraît fortuit, le frôlement des vêtements et de la peau, certains signes provocateurs, sont les petits moyens ordinaires du flirt.

Dans les situations où les hommes sont très rapprochés ou même pressés les uns contre les autres, comme dans les coupés de chemins de fer, autour de tables où les convives sont serrés, les jambes jouent un rôle bien connu, par la pression des genoux, des pieds, etc.

Cette conversation muette de l'appétit sexuel s'engage d'abord d'une façon prudente et d'apparence innocente, de sorte que la partie qui provoque ne risque pas de se voir taxée d'inconvenance ; mais dès que celui qui commence le flirt s'aperçoit que ses légères invites sont accueillies, si peu que ce soit, il s'enhardit, un accord tacite mutuel s'établit, et le jeu continue sans qu'un seul mot trahisse les sensations réciproques. Beaucoup de praticiens du flirt, hommes et femmes, se gardent en toute occasion de se trahir par la parole, et ils se plaisent à cette excitation mutuelle, si incomplète qu'elle puisse être, de leur sensibilité génitale.

Le flirt peut revêtir des formes très diverses selon l'éducation et le tempérament. Au cabaret, la fille amuse les habitués en les chatouillant et en se faisant caresser et pincer par eux ; le flirt est alors de forme commune et grossière. L'action de la narcose alcoolique sur le cerveau développe le flirt sous les formes les plus lourdes et les plus brutales. Chacun connaît ces invites stupides, souvent même crapuleuses, ces embrassements à la fois lents, maladroits, répétés et grossiers, qu'on observe le soir, les dimanches et les jours de fêtes, souvent en pleine rue, dans les voitures de chemins de fer, etc., et dont nous gratifie presque toujours la gent masculine en goguette. Je me permets de les désigner par le terme de *flirt alcoolique*. Même dans la société la meilleure et la plus raffinée, le flirt perd de sa délicatesse dès que se fait sentir l'excitation causée par les fumées, même les plus légères, de l'alcool.

Le flirt prend un caractère bien plus délicat, plus nuancé, plus compliqué, caractère qui le rend gracieux et plein de charme, chez les personnes qui ont reçu une éducation fine et choisie, surtout quand elles possèdent, en outre, de hautes facultés intellectuelles ou artistiques.

Mentionnons aussi la variété intellectuelle du flirt, variété qui ne s'exprime ni par le toucher, ni par les yeux, mais par le langage. Des propos légers, quelque peu lascifs, des allusions sexuelles délicates, excitent l'érotisme tout autant que les attouchements et les regards. Selon l'éducation des individus, ces propos peu-

vent être grossiers et sales, ou au contraire fins et pleins d'esprit, lancés avec plus ou moins de savoir-vivre, ou, par contre, de maladresse. Ici, la finesse naturelle de la femme joue un rôle considérable. Les hommes qui manquent de tact sont gauches et blessants dans leurs essais de flirt, et ils éteignent ainsi l'érotisme de la femme, au lieu de l'exciter. Ce sont ceux qui, comme on dit, n'ont pas de chance auprès du beau sexe. La façon dont le flirt alcoolique se traduit en propos cyniques, lourds, importuns et stupides, correspond à ses autres formes d'expression. La femme désire le flirt, mais elle ne veut pas qu'il revête une forme inconvenante. Elle le désire gentiment et galamment habillé, et c'est ainsi seulement qu'il a l'heur de lui plaire.

On peut tout dire à une femme ; tout dépend seulement de la façon dont on le lui dit. J'ai vu des femmes médecins, avec lesquelles on pouvait aborder sans crainte les sujets les plus scabreux, se montrer profondément choquées par certaines plaisanteries déplacées qu'un professeur sans tact lançait avec des mines peu équivoques, et cela uniquement parce que le malheureux s'y prenait d'une façon lourde et maladroite, et laissait percer son intention de blesser les convenances. En elles-mêmes, ces plaisanteries étaient fort innocentes pour des oreilles médicales ; mes confrères dames furent finalement bien obligées de me l'accorder en riant, lorsque je leur fis remarquer le caractère tout spécialement féminin de leur réaction psychique, en leur prouvant qu'elles écoutaient sans sourciller des choses dix fois pires, lorsque l'orateur s'entendait à leur donner un certain apprêt moral sur le ton voulu.

Du reste, les hommes aussi se sentent, en général, dégoûtés et blessés de la forme plate, cynique ou maladroite de l'érotisme féminin, quoiqu'ils n'aient pas l'habitude de se montrer d'une sensibilité raffinée dans ce domaine.

Le phénomène dont nous avons parlé en dernier lieu nous amène à distinguer le flirt chez l'homme et chez la femme. Le flirt est mis en œuvre d'une façon active par les deux sexes. Pour la femme il constitue la seule forme admise de l'expression des sentiments érotiques, et même ici la plus grande retenue lui est imposée. Ces circonstances ont développé chez elle l'art du flirt et lui ont donné une finesse tout à fait remarquable. A moins de s'exposer à de grands dangers, la femme ne peut que laisser deviner sa sensualité. Toute provocation audacieuse ou louche,

sans tact, manque le but : elle éloigne les hommes et détruit la réputation d'une jeune fille. Même lorsqu'elle est obsédée par les désirs érotiques les plus violents, la femme ne peut donc sortir ostensiblement de son rôle passif sans se compromettre. Néanmoins elle réussit en somme très facilement à exciter la sensualité de l'homme, à l'aide de quelques petits artifices. Sans doute elle ne le met pas de ce fait encore entièrement sous sa domination. Il faut donc qu'elle sache être très délicate et très adroite, au début du moins, dans l'art provocateur du flirt. Ces qualités lui sont énormément facilitées par toute sa nature et par le caractère de son érotisme habituel.

L'homme, par contre, peut être bien plus audacieux et plus violent dans l'expression de sa passion. Nous renvoyons ici à ce qui a été et sera encore dit sur les différences sexuelles.

On pourrait écrire un volume entier sur les formes du flirt. Le flirt est l'expression indispensable de tout désir sexuel, dans quelque but qu'il se produise. Chez les fiancés officiels, il revêt un caractère légal et même une forme conventionnelle. La façon dont les filles d'auberge flirtent avec les clients du local a aussi quelque chose de conventionnel, bien que dans un genre tout différent. Dans les salons, le flirt est, en général, assaisonné de plus de sel attique, soit qu'il ne se permette pas de dépasser certaines limites, soit, au contraire, qu'il conduise à des liaisons libres dans le genre de celles des hétaires grecques. Il va sans dire qu'à la campagne, chez les filles et les garçons de paysans, il prend une forme plus lourde et plus grossière, sinon plus sensuelle, que chez les gens cultivés ; chez ces derniers, le langage assume le rôle principal. Chez nos riches fainéants modernes, dans les villes d'eaux, de jeu et autres amusements, dans les hôtels grand genre, et même dans certains sanatoriums, le flirt joue un rôle tout à fait dominant et constitue sous toutes ses nuances l'occupation principale d'une grande partie des hôtes, sinon de la majorité. Il pousse comme la mauvaise herbe dans toutes les circonstances où l'homme a une occupation exclusive et monotone ou s'ennuie par désœuvrement.

Chez certains individus, le flirt remplace le coït au point de vue sensuel et l'amour au point de vue du sentiment ; ce sont ces natures modernes détraquées, dont l'existence se consume dans toutes les nuances de l'excitation artificielle des sens, créatures des deux sexes incapables d'une action forte et utile.

En tant qu'expression momentanée et passagère de toutes les nécessités de l'amour, le flirt a donc sa place normale au soleil et son droit à l'existence. Mais cultivé pour son propre compte et demeurant toujours flirt, il ne constitue plus qu'un symptôme de dégénérescence, c'est-à-dire de dépravation de la vie sexuelle, dans les sociétés de désœuvrés, de détraqués et de vicieux de toute espèce.

CHAPITRE V

L'AMOUR ET LES AUTRES IRRADIATIONS DE L'APPÉTIT SEXUEL DANS L'ÂME HUMAINE

Généralités. — Jalousie. — Nous avons vu que le mécanisme des appétits consiste en instincts hérités en bloc de nos ancêtres animaux par l'engraphie mnémique et la sélection, et qu'il a sans aucun doute son siège dans les centres cérébraux primordiaux ou de second rang (tronc cérébral, moelle épinière, etc.). Chez certains animaux relativement inférieurs, nous trouvons cependant déjà d'autres réactions nerveuses instinctives, fixées aussi, mais qui constituent pour ainsi dire des effets indirects ou des dérivés de l'appétit sexuel. La plus évidente d'entre elles est certainement *la jalousie*, c'est-à-dire le sentiment de chagrin et de colère qui se produit chez un individu, lorsque l'objet de son appétit sexuel lui est disputé par un autre individu du même sexe que lui. La jalousie peut aussi dériver d'autres instincts, tels que celui de la nutrition, de l'ambition, etc. Mais elle forme l'un des compléments les plus typiques de l'appétit sexuel et conduit, on le sait, à des combats furieux, surtout entre les mâles, parfois aussi entre les femelles.

Étant données ses origines profondément héréditaires, cette passion a un caractère extrêmement instinctif et aurait pu tout aussi bien être exposée dans le chapitre précédent. Si nous voulons la traiter ici, c'est qu'elle s'associe naturellement aux autres irradiations de l'appétit sexuel et qu'elle a malgré tout un caractère particulièrement mental.

Rapports de l'amour et de l'appétit sexuel. — La sympathie. — Une fois entré dans notre grand cerveau, c'est-à-dire dans l'organe de notre âme, puis travaillé par lui, modifié, compliqué et combiné avec les différentes branches de l'activité psychique, l'appétit sexuel prend le nom d'*amour* dans le sens proprement dit. Pour mieux comprendre les rapports de l'amour avec l'appé-

tit sexuel, il faut nous reporter au chapitre II. Commençons par une courte exposition de la phylogénie des sentiments de sympathie ou sentiments altruistes, c'est-à-dire sociaux. Pour ne pas nous perdre en diversions, nous nous contenterons d'un court aperçu.

Tant que chez les animaux inférieurs il n'existe pas de sexes séparés, l'égoïsme règne en maître absolu. Chaque individu mange autant qu'il peut, puis se partage, bourgeoise ou se conjugue, remplissant ainsi le but entier de son existence. Le même principe règne encore à peu près seul dans les stades inférieurs de la reproduction à sexes séparés. Les araignées nous en offrent un bon exemple. Chez elles, l'accouplement est un acte fort dangereux pour le mâle, car si celui-ci n'y fait pas preuve d'une circonspection et d'une prudence extrêmes, il est dévoré par la femelle avant même d'avoir atteint son but, souvent aussi après, afin que rien ne soit perdu. Pourtant, déjà chez ces mêmes araignées, la femelle déploie un certain sens de dévouement pour ses œufs et parfois même pour ses petits peu après leur éclosion.

On peut observer, dès les étages un peu plus élevés du règne animal, des sentiments de sympathie, plus ou moins accentués, sentiments dérivés de l'union sexuelle des individus. Ce sont des sentiments d'attachement du mâle pour la femelle, et surtout de la femelle, parfois aussi du mâle, pour leur progéniture.

Pareils sentiments se développent plus ou moins et peuvent se transformer en amour intense et de longue durée entre les sexes. Les couples d'oiseaux, par exemple, se demeurent souvent fidèles pendant de nombreuses années ou même toute la vie. De ces simples faits découle déjà l'intime parenté qui existe entre l'amour sexuel et les autres sentiments de sympathie, c'est-à-dire l'affection, ou amour dans le sens plus vague et plus étendu du terme.

A tout sentiment de sympathie entre deux individus — la sympathie fait partie des sentiments de plaisir — correspond nécessairement un sentiment corrélatif contraire de chagrin, lorsque l'objet de la sympathie meurt, devient malade, s'enfuit ou est enlevé. Ce sentiment de peine prend souvent la forme de simple tristesse, mais il peut atteindre le degré d'une mélancolie incurable. Chez certains singes et perroquets, nous voyons souvent la mort de l'un des conjoints entraîner le refus de toute alimen-

tation et finalement la mort du survivant, par suite d'une tristesse et d'une dépression croissantes. L'enlèvement de ses petits produit chez la guenon une tristesse profonde. Mais lorsqu'un animal découvre la cause de la peine qui le menace ou qu'il vient d'éprouver, lorsque par exemple un être étranger vient tenter de lui ravir son conjoint ou son petit, il se produit en lui une réaction mixte du sentiment, c'est-à-dire la colère, la fureur même, contre l'auteur du mal qui lui est fait.

La jalousie n'est qu'une forme spéciale de cette colère. Le sentiment de colère et son expression violente et hostile constituent donc la réaction affective naturelle contre celui qui vient troubler un sentiment de plaisir, réaction qui tend à rétablir ce dernier. La puissance des sentiments de colère croît avec les facultés défensives et offensives, tandis que chez les êtres faibles et pacifiques la frayeur et la tristesse prennent en grande partie la place de ceux-ci. D'un autre côté, l'aspect d'une proie sans défense suffit pour provoquer chez le rapace qui se sent fort et bien armé, par simple association réflexe, un sentiment cruel de colère voluptueuse, qu'on observe aussi chez l'homme.

Sentiment du devoir. — Un autre dérivé du sentiment de sympathie est celui du *devoir*, c'est-à-dire le sens moral ou la conscience morale. Tout sentiment d'amour ou de sympathie pousse celui qui aime à certains actes destinés à augmenter le bien-être de l'objet aimé. C'est ainsi que la mère nourrira ses petits, les caressera et s'arrachera les plumes ou les poils pour leur faire un lit douillet; ou encore que le père apportera des aliments à sa femelle et à ses petits, et les défendra contre leurs ennemis. Tous ces actes, qui ne sont pas à l'avantage de l'individu, mais à celui de l'objet ou des objets de sa sympathie, exigent des efforts plus ou moins pénibles, le courage en face du danger, etc. Ils provoquent donc une lutte intérieure entre le sentiment de sympathie et l'égoïsme, c'est-à-dire le déplaisir d'entreprendre des choses pénibles et désagréables pour l'individu lui-même. De cette lutte entre deux séries opposées de sentiments dérive un troisième groupe de sentiments complexes ou mixtes, celui des sentiments du devoir ou de *la conscience morale*. Lorsque le sentiment de sympathie l'emporte, lorsque l'animal fait son devoir envers ses petits ou son conjoint, il éprouve un sentiment de plaisir, celui du devoir accompli. S'il a été au contraire négligent, les instincts

égoïstes l'ayant momentanément emporté, il en résulte des remords de conscience, c'est-à-dire l'inquiétude pénible qui suit toute désobéissance aux sentiments instinctifs de sympathie. Cette inquiétude s'accumule dans le cerveau, sous forme de mécontentement de soi-même, et peut conduire à un sentiment accentué de *repentir*.

Ces phénomènes existent chez le mâle comme chez la femelle ; on l'observe fort bien, et, s'il n'en était ainsi, l'accomplissement du devoir serait impossible : la chatte s'enfuirait au lieu de défendre ses petits, mangerait elle-même sa proie au lieu de la leur donner, et ainsi de suite. Nous voyons donc les éléments du sentiment social humain déjà fort accentués chez beaucoup d'animaux. Le remords et le repentir ne peuvent se former, on le voit, que sur la base de sentiments de sympathie préexistants.

Sentiment de la famille. — Un degré supérieur des sentiments de sympathie se développe, lorsque ceux-ci ne demeurent pas limités à une famille temporaire, mais que l'union des sexes se transforme en mariage durable ou même à vie, comme nous l'avons vu chez les singes et chez la plupart des oiseaux. D'une autre façon, les sentiments de sympathie se développent par l'extension de la communauté familiale à un nombre plus considérable d'individus qui se groupent pour la défense commune, comme nous le voyons chez les hirondelles, chez les corneilles et, à un degré bien plus élevé, chez les grandes communautés organisées d'animaux sociaux, comme les castors, les abeilles, les fourmis, etc. Chez ces dernières, le sentiment de sympathie et de devoir s'étend presque toujours à tous les individus de la communauté, tandis que la colère et la jalousie règnent envers tout être qui n'en fait pas partie.

Il faut être esclave aveugle du préjugé, pour ne pas comprendre que ce sont les mêmes faits généraux admirables, dévoilés par l'étude de la biologie ou psychologie animale, qui se répètent dans notre pauvre âme humaine. Certains animaux sont même bien supérieurs à la plupart des hommes au point de vue de l'intensité des sentiments de sympathie et de devoir, ainsi qu'à celui de l'amour et de la fidélité conjugale. C'est le cas de certains singes et perroquets par exemple. Chez les insectes sociaux, comme les fourmis et les abeilles, avec leurs communautés si solidement organisées et si finement coordonnées sur la base de

l'instinct, le sentiment du devoir social a presque absolument remplacé les sentiments individuels de sympathie. Une fourmi ou une abeille n'aime pour ainsi dire que l'ensemble de ses compagnes. Elle ne se sacrifie pour aucune d'elles en particulier, mais seulement pour la communauté. Chez ces animaux, l'individu n'est considéré que comme un numéro de la communauté, dont la devise est : *Un pour tous, mais jamais tous pour un.*

Chez les abeilles surtout, le degré de sympathie pour un membre ou une classe du rucher est assez exactement adapté à l'utilité de ce membre pour la communauté. Les ouvrières-abeilles se font tuer et se laissent même mourir de faim pour nourrir leur reine, tandis qu'en automne elles massacrent impitoyablement tous les mâles ou faux-bourçons devenus inutiles.

Sentiment de la patrie, de l'humanité. — Le grand cerveau humain, si puissant et si compliqué, contient un peu de toutes ces choses, avec d'énormes variations individuelles. En somme, chez l'homme, les sentiments de sympathie et de devoir se rapportent essentiellement à la famille, c'est-à-dire qu'ils sont encore en grande partie limités aux individus intéressés à une communauté sexuelle, aux époux et aux enfants, comme nous le voyons assez généralement chez les mammifères. Il s'ensuit que les sentiments de sympathie se rapportant à de plus grandes communautés, telles que les parents éloignés, le clan, la commune, la patrie, ceux qui parlent la même langue, etc., sont relativement beaucoup plus faibles et résultent de l'éducation et de l'habitude, plutôt qu'ils ne sont instinctifs. Le sentiment le plus faible est certainement le sentiment général de l'*humanité*, qui nous conduit à voir dans chaque homme un frère et un compagnon, et dont découle le sentiment général de la solidarité ou du devoir social. Comment pourrait-il en être autrement chez une espèce qui vit depuis des milliers et peut-être des millions d'années en petites peuplades ennemies, séparées les unes des autres ? Comme le sont encore les peuples sauvages actuels, les hommes primitifs étaient tellement dépourvus de tout sentiment humanitaire, que non seulement ils s'entretuaient et se réduisaient mutuellement en esclavage, mais qu'ils se martyrisaient, se torturaient et se mangeaient même les uns les autres.

Malgré tout, et par suite de l'habitude et de la vie en commun, les sentiments individuels de sympathie s'étendent très facile-

ment chez l'homme aux membres d'autres peuples et d'autres races, surtout lorsqu'il s'agit de sexes différents, si bien que souvent même les ennemis battus et faits prisonniers deviennent plus tard, par suite de la vie en commun, les amis, les époux, etc., de leurs vainqueurs.

Antipathie. — Inversement, on observe couramment des antipathies et des inimitiés individuelles non seulement entre les membres de la même tribu, mais même entre ceux de la même famille dans leurs rapports les plus intimes. Ces dernières haines peuvent, on le sait, devenir telles, qu'elles conduisent au parricide, au fratricide, à l'infanticide, ou à l'assassinat d'un conjoint.

Phylogénie de l'amour. — La vie sociale des fourmis nous offre quelques analogies très instructives. Malgré l'hostilité intense des différentes colonies de fourmis entre elles, on réussit à obtenir par l'accoutumance, souvent après beaucoup de combats acharnés, des alliances entre des colonies qui étaient jusqu'alors ennemies, voire même entre des colonies d'espèces différentes. Ces alliances deviennent alors durables. Pareils faits sont très curieux à observer à la période où l'alliance commence à se produire. On voit alors certaines haines individuelles persister encore plusieurs jours, d'une façon plus ou moins accentuée. Certains individus spéciaux du parti qui a été le plus faible sont en particulier maltraités par d'autres individus spéciaux du parti vainqueur. On leur coupe les pattes et les antennes, on les martyrise souvent jusqu'à la mort. Cet acharnement rappelle tristement les sentiments humains ! La haine et la dispute entre les individus d'une même colonie de fourmis sont par contre extrêmement rares. Je garantis l'exactitude de toutes ces observations, les ayant répétées bien souvent moi-même et les ayant consignées dans mes travaux sur les mœurs des fourmis. Elles ont, du reste, été confirmées depuis par tous les auteurs.

D'après ce qui vient d'être dit, et surtout si l'on tient compte des innombrables observations de la biologie, on ne peut douter que le sentiment de l'attraction des sexes, c'est-à-dire l'appétit sexuel, n'ait été la source primitive de presque tous, sinon de tous les sentiments de sympathie et de devoir qui se sont déve-

loppés chez les animaux et spécialement chez l'homme. Beaucoup de ces sentiments se sont sans doute peu à peu complètement différenciés et rendus entièrement indépendants des sentiments sexuels, tout en formant des séries de conceptions correspondantes et en s'adaptant à divers buts sociaux sous forme de sentiments d'amitié. Ces derniers, à leur tour, sont fréquemment devenus les générateurs de formations sociales et d'un altruisme plus généralisé. Beaucoup d'autres cependant sont demeurés, plus ou moins consciemment, associés aux appétits sexuels, et c'est certainement là le cas chez l'homme.

La courte esquisse que nous venons de donner de l'histoire phylogénique de l'amour et de ses dérivés suffit pour faire saisir l'influence immense qu'a exercée la vie sexuelle sur le développement entier de l'âme humaine.

D'un autre côté, l'on ne doit pas exagérer l'importance *actuelle* de cette influence. De petits enfants, qui ne possèdent ni appétit sexuel, ni sensations correspondantes, font déjà preuve non seulement de sentiments intenses de sympathie et d'antipathie, de colère et de jalousie, mais encore de commisération, par exemple de tristesse, lorsqu'ils voient souffrir ceux qu'ils aiment; ils peuvent même montrer qu'ils ont déjà le sentiment du devoir et du dévouement désintéressé. Tous ces dérivés phylogéniques des sentiments d'attraction sexuelle se développent donc aujourd'hui chez l'individu longtemps avant l'instinct sexuel lui-même, dont ils sont devenus absolument indépendants. Cela n'empêche pas que, dès que l'instinct sexuel s'éveille, ils sont puissamment influencés par lui, ou s'associent à ses dérivés directs là où les appétits sexuels proprement dits font défaut. C'est ainsi que nous voyons des femmes absolument froides devenir des épouses et des mères aimantes et dévouées, et posséder un sens très développé de la famille. L'amour maternel est un sentiment de sympathie (dérivé du sentiment sexuel), adapté ici directement aux enfants, qui sont les produits de la vie sexuelle.

Constellations. — De tout ceci ressort la complication immense des particularités de l'âme humaine qui sont en rapport avec l'amour. Les variations individuelles de la disposition aux appétits sexuels se combinent à l'infini, avec les dispositions individuelles aux qualités supérieures de l'âme, c'est-à-dire aux sentiments en général, à l'intelligence et à la volonté, pour consti-

tuer les combinaisons individuelles les plus diverses, que nous pouvons appeler *constellations*. En outre, les dispositions individuelles héritées se combinent chez l'homme avec un nombre immense d'expériences et de souvenirs qu'il acquiert dans tous les domaines, dans le courant de sa longue vie, en les accumulant dans son cerveau par ce qu'on appelle l'éducation ou l'adaptation au milieu. De l'immense complexité des énergies résultant des dispositions héréditaires combinées avec les facteurs acquis, jaillissent les résolutions et les actes de l'homme, sans qu'il puisse se rendre compte de la multiplicité infinie et latente des causes qui les déterminent.

C'est ainsi qu'un homme peut être un modèle de conduite ou de moralité, simplement du fait que ses appétits sexuels sont presque nuls. Un autre souffre, au contraire, d'un appétit sexuel exagéré ; à côté de cela il est bon, dévoué, consciencieux, scrupuleux même, ce qui fait naître en lui de violentes luttes intérieures, dont il ne sort pas toujours victorieux. Un troisième est modéré dans ses appétits ; si son sentiment du devoir est puissant et s'il possède une forte volonté, il résistera à ses désirs, tandis que si sa volonté est faible ou son sens moral défectueux, il succombera aux premières excitations ou séductions.

L'amour et l'appétit sexuel peuvent être intimement liés ou complètement séparés chez le même individu. De même qu'une femme froide peut être une bonne mère, une femme très sensuelle peut être une mauvaise mère, mais l'inverse peut aussi se rencontrer.

L'amour. — Nous entendons parler ici du véritable amour, de nature supérieure, d'un sexe pour l'autre, *l'amour sexuel*, en tant qu'il n'est pas une simple amitié, mais se combine avec les appétits sexuels. Écrire sur l'amour, c'est à peu près verser de l'eau dans l'Océan, car la littérature est aux trois quarts composée de dissertations sur l'amour. On ne peut douter que l'homme normal ne ressente un grand besoin d'amour. Les irradiations de ce dernier dans la vie de l'âme constituent une des conditions fondamentales du bonheur humain et l'un des buts principaux de la vie. Malheureusement, on conçoit et on traite trop souvent la question avec une sentimentalité exagérée ou, au contraire, d'une façon cyniquement sensuelle ; on n'en examine qu'un seul côté, ou bien l'on tombe dans des malentendus.

Tout d'abord, l'amour paraît ordinairement s'enflammer par l'appétit sexuel. C'est la célèbre histoire de la flèche de Cupidon. On tombe amoureux d'un visage, d'un regard, d'un sourire, d'une blanche poitrine, du son doux et mélodieux d'une voix, etc. Cependant les rapports entre l'amour et l'appétit sexuel sont extrêmement délicats et compliqués. Chez l'homme, le second existe, ordinairement même, sans le premier, et souvent aussi chez lui l'amour peut persister sans appétit, tandis que chez la femme les deux choses sont difficiles à séparer, et en tout cas, chez elle, l'appétit originaire sans amour est bien plus rare. Les deux choses ne sont donc nullement identiques; même l'égoïste le plus matériel, le plus libidineux et le plus jouisseur devra nous l'accorder, s'il n'a pas l'esprit trop borné.

Il peut arriver aussi que l'amour précède l'appétit, ce qui conduit souvent aux unions sexuelles les plus heureuses. Deux caractères peuvent être extrêmement sympathiques l'un à l'autre, et cette sympathie purement intellectuelle et sentimentale peut se développer d'abord sans ombre de sensualité. C'est presque toujours le cas lorsqu'elle existe dès l'enfance. En pratique, dans notre société humaine, un nombre énorme d'unions sexuelles, c'est-à-dire de mariages, se concluent sans trace d'amour, basées qu'elles sont sur de pures spéculations de convenances et de fortune. Ici l'on admet tacitement que l'appétit sexuel normal, combiné avec l'habitude, cimentera le mariage et le rendra durable. Comme l'homme normal n'a, en général, pas de sentiments extrêmes, pareille prévision se réalise ordinairement dans les grandes lignes: les époux se supportent mutuellement et s'adaptent peu à peu l'un à l'autre, plus ou moins bien, selon les découvertes plus ou moins agréables qui se font après le mariage.

Même lorsqu'ils sont relativement vrais, les romans d'amour traitent, en général, de cas exceptionnels, souvent même pathologiques, car la moyenne des mariages bourgeois paraît aux romanciers beaucoup trop peu piquante et intéressante pour captiver leurs lecteurs. Nous n'avons pas à nous occuper ici des extrêmes, ni des situations tragiques souvent plus ou moins conventionnelles que l'on rencontre dans les romans. Nous devons surtout étudier l'amour normal et ordinaire, tel qu'il se présente le plus souvent dans la réalité.

D'après ce que nous venons de dire, il est clair que l'amour

dérive de deux facteurs : 1° *la passion sexuelle momentanée* ; 2° *les sentiments héréditaires et instinctifs de sympathie qui sont dérivés de l'appétit sexuel primordial de nos ancêtres animaux, mais qui sont devenus complètement indépendants de cet appétit.* Entre ces deux termes se placent les sentiments de sympathie éprouvés par l'individu dans sa vie antérieure, sentiments qui ont été le plus souvent provoqués par l'appétit sexuel pour un individu de l'autre sexe, et qui peuvent être évoqués à l'aide des souvenirs, s'enflammer à nouveau et contribuer puissamment à maintenir la constance de l'amour. Ces différents sentiments passent des uns aux autres par toutes les nuances possibles et réagissent perpétuellement les uns sur les autres. Si d'un côté, par exemple, l'appétit sexuel éveille la sympathie, de l'autre il est éveillé par elle à son tour et s'éteint ou se refroidit, au contraire, sous l'influence d'une conduite mauvaise ou désagréable de la part de celui ou de celle qu'on aime.

Rappelons ici une loi des sentiments de sympathie, loi fort connue, mais ordinairement oubliée dans les calculs humains. L'homme aime surtout ceux pour lesquels il se dévoue et auxquels il fait du bien, et non pas ceux dont il reçoit des bienfaits (1). Il est facile de se convaincre de la réalité de ce fait dans les rapports des parents avec leurs enfants, ainsi que dans le mariage. Lorsque dans ce dernier l'un des deux époux adule par trop son conjoint et le comble trop de prévenances, celui-ci en arrive très facilement à trouver cette adulation toute naturelle et à aimer beaucoup moins son conjoint que par exemple un enfant gâté auquel il voue, de son côté, tous les transports d'une affection irréfléchie et déraisonnable. L'enfant gâté enfin, objet d'une pareille affection aveugle, y répond le plus souvent par l'indifférence ou même par l'ingratitude, le dédain et l'impertinence. Si l'on y fait attention, on retrouvera partout dans le monde ce jeu des sentiments qui entrave beaucoup la mutualité dans l'amour. Il peut même concerner les objets inanimés. On aime un jardin, une maison, un livre, pour lesquels on s'est donné beaucoup de mal, et l'on demeure indifférent aux cadeaux les plus beaux et les plus précieux, qui arrivent d'eux-mêmes sans qu'on ait fait le moindre effort pour les obtenir. De même, l'enfant se prend d'af-

(1) Cette tendance de l'homme a été analysée avec une psychologie très fine par Labiche, dans une de ses plus célèbres comédies : *Le voyage de M. Périchon*.

fection pour un jouet quelconque qu'il a confectionné lui-même, et dédaigne de riches présents de nouvel an dus à l'amour de ses parents. Comme l'a dit un poète :

... L'homme ne jouit longtemps et sans remords
Que des biens chèrement payés par ses efforts (1)...

Il y a donc une psychologie profonde dans l'ancien et sage dicton d'après lequel l'amour vrai, c'est-à-dire élevé, s'exprime aussi souvent par le refus que par la condescendance et doit toujours s'associer à la raison. Sans doute, cet amour n'est pas l'amour primitif ; c'est un amour à la fois élevé et épuré par sa combinaison avec les éléments de l'intelligence.

Dans le mariage, plus d'un époux comprend la chose à sa façon ; il prétend devoir être sévère avec sa femme et avec ses enfants pour ne pas les gâter, étant, cela va sans dire, le seigneur et maître du logis. Point n'est besoin d'une longue explication pour montrer la fausseté de pareille conception. Pour être complet, l'amour doit être réciproque, et pour pouvoir demeurer mutuel il exige dans le mariage une éducation mutuelle. Chaque époux doit être sévère avant tout envers soi-même, sans être faible vis-à-vis de l'autre. *Si chacun fait continuellement tout ce qui est en son pouvoir pour développer le bonheur de l'autre, il fortifiera en lui-même par ce travail altruiste ses propres sentiments de sympathie.* Cela exige de chaque côté un effort constant et loyal fait sur soi-même, mais on évite par là de voir l'illusion d'un faux amour, provoquée par le mirage des sens, se dissiper comme de la fumée ou même se transformer en haine. Sans être aveugle envers les faiblesses de son conjoint, ou sans arriver à en prendre simplement son parti, il faut apprendre à les aimer comme faisant corps avec la personne à laquelle on a voué son cœur, et employer tout son art à les corriger par l'affection au lieu de cultiver sa propre faiblesse en s'appuyant sur elles. Il ne faut donc ni admirer, ni haïr les défauts de celui ou de celle qu'on aime, mais chercher à les atténuer à l'aide d'un amour intégral, visant à une perfection toujours plus grande.

L'amour, a-t-on dit, est l'*égoïsme à deux*. L'adulation réciproque de deux êtres humains dégénère facilement en effet en inimitié égoïste contre le reste du genre humain, ce qui réagit sou-

(1) SULLY-PRUDHOMME, *Le bonheur*, X, *Le sacrifice*.

vent d'une façon nuisible sur la qualité de l'amour. La solidarité humaine est trop grande, aujourd'hui surtout, pour qu'un pareil exclusivisme de l'amour ne s'expie pas.

Je voudrais définir l'idéal de l'amour comme suit : *Après avoir lié mère connaissance, un homme et une femme sont amenés, par l'attrait sexuel joint à l'harmonie de leurs caractères, à conclure une union dans laquelle ils s'incitent l'un l'autre au travail social, prenant pour point de départ de ce travail leur éducation mutuelle et celle des êtres qui leur sont le plus proches, c'est-à-dire celle de leurs enfants.* Une pareille conception de l'amour affine ce sentiment et le purifie à un tel point, qu'il en perd toutes ses petitesesses, et ce sont précisément les petitesesses qui le font si souvent dégénérer, même sous ses formes les plus loyales. Le travail social en commun d'un homme et d'une femme unis par une affection vraie, pleins de tendresse et de dévouement l'un pour l'autre, mais s'encourageant sans cesse mutuellement à la persévérance et à l'action, triomphera facilement des petites jalousies et de toutes les autres réactions instinctives de l'exclusivisme phylogénique de l'amour naturel. Les sentiments d'amour deviendront ainsi toujours plus idéaux et ne fourniront plus à l'égoïsme à deux le terrain de paresse et de confort sur lequel il croît, comme la mauvaise herbe.

Inconvénient de l'abstinence des rapports sexuels entre époux par ordonnance médicale. — C'est un fait d'observation que dans le mariage, du moins pendant la période de maturité de la vie, les rapports sexuels fortifient l'amour et le maintiennent, lors même qu'ils ne constituent qu'une partie de ce qui cimente la tendresse et l'affection. Dans beaucoup de cas du moins, j'ai pu constater qu'une ordonnance médicale, donnée dans de bonnes intentions sans doute, à cause de certains états maladiques, et interdisant les rapports sexuels entre deux époux, a eu pour effet de refroidir entre ces derniers les sentiments d'amour et de sympathie et de produire une indifférence devenue bientôt incurable. Les médecins devraient toujours songer à de pareils résultats de leurs ordonnances, dont ils ne voient trop souvent que le but immédiat. L'interdiction médicale des rapports sexuels dans le mariage ne devrait avoir lieu qu'en cas de nécessité absolue. Exemple : Un homme honnête et capable épousa par amour une brave jeune fille d'intelligence assez peu développée. Le mariage

fut heureux et ils eurent plusieurs enfants. Mais un beau jour, certaines lésions locales de la femme engagèrent son médecin à lui interdire tout rapport sexuel avec son mari. Les époux commencèrent à coucher dans des chambres séparées, si bien que peu à peu l'amour intime se refroidit et que plus tard la reprise des relations sexuelles devint impossible. Les sentiments du mari en furent assez affectés pour le rendre infidèle à ses principes moraux et pour l'amener à visiter occasionnellement des prostituées. Quoique devenus au fond étrangers l'un à l'autre, le mari et la femme continuèrent à mener ensemble une existence d'apparence heureuse. C'est loin d'être toujours le cas.

Amour durable. — On peut poser comme principe que l'amour vrai et élevé est durable, et que la passion subite que déchaîne l'appétit sexuel envers un individu de l'autre sexe, jusque-là inconnu, ne donne en aucune façon la mesure de l'amour véritable. La passion fausse le jugement, dissimule les travers les plus évidents, colore tout en pourpre céleste, rend les amoureux aveugles et voile à chacun d'eux le véritable caractère de l'autre. Nous ne parlons ici, cela va sans dire, que des cas où chacun est loyal et où l'appétit sexuel n'est pas associé aux froids calculs de l'égoïsme. La raison ne revient que lorsque se calme la première tempête d'une passion sexuelle qui semblait ne devoir jamais être assouvie, lorsque la lune de miel du mariage ou d'une union libre est passée. Alors seulement on peut voir si ce qui reste est un amour véritable, de l'indifférence, de la haine, ou encore un mélange de ces trois sentiments, pouvant ou non conduire à une adaptation graduelle plus ou moins supportable. Voilà pourquoi les amours subites sont toujours dangereuses, et pourquoi une connaissance mutuelle, longue et approfondie des intéressés avant leur mariage peut seule faire espérer une union heureuse et durable.

Et même en ce cas l'imprévu ne manque pas, car il est bien rare que l'on connaisse complètement un homme et son ascendance, et, en outre, des maladies ou anomalies mentales acquises peuvent faire dégénérer plus tard son caractère.

Examinons maintenant quelques phénomènes psychiques plus ou moins en rapport avec l'amour. Pour les raisons que nous avons indiquées, les irradiations de l'amour sexuel sont en somme moins développées chez l'homme que chez la femme.

a) Irradiations psychiques de l'amour chez l'homme.

Audace masculine. — Chez le mâle normal, le sentiment de la puissance sexuelle favorise l'exaltation du moi, tandis que le sentiment contraire de l'impuissance ou même celui d'une puissance sexuelle médiocre déprime ce sentiment d'exaltation. Et cependant, en réalité, la puissance sexuelle de l'homme n'a nullement pour une femme normale et vierge l'importance capitale que les hommes s'imaginent, en général, devoir lui attribuer, poussés qu'ils sont par la forfanterie due à l'exaltation de leur moi masculin : ce qui en impose à la femme, c'est avant tout et surtout l'audace masculine, et, dans les choses sexuelles, celle-ci croit principalement avec l'expérience et la pratique. La fréquentation des prostituées rend souvent l'homme incapable de comprendre la psychologie féminine, car les prostituées ne sont guère que des automates dressés à l'usage de la sensualité du mâle. Lorsque les hommes cherchent chez elles la psychologie sexuelle de la femme, ils n'y trouvent en réalité que leur propre miroir.

Le flirt de l'homme, son art de faire la cour aux femmes, se combinent tout naturellement avec son audace, comme nous le voyons déjà chez les oiseaux et les mammifères, même chez certains animaux inférieurs. Le mâle cherche à plaire à la femelle pour gagner ses faveurs. De brillantes couleurs chez les papillons et les oiseaux, le chant, l'adresse et les épreuves de force, viennent souvent en aide à l'instinct sexuel du mâle. Même chez certains animaux, des sons suppliants et plaintifs viennent seconder les instances réitérées du mâle éconduit, soit en apparence, soit en réalité, par la femelle. Nous verrons au chapitre VI les hommes sauvages avoir une tendance très marquée à se parer et à se tatouer plus que les femmes.

L'art que l'homme déploie pour séduire et conquérir la femme a été décrit à satiété dans les romans et nouvelles, ainsi que dans les ouvrages ethnographiques ; nous n'y insisterons pas ici. Nous constaterons par contre que, dans les civilisations supérieures, l'homme est en général plus recherché que la femme, de sorte que cette dernière a fini par le dépasser dans l'art du flirt, c'est-à-dire de la conquête sexuelle.

Il est, en outre, important de remarquer à quel point l'augmen-

l'attribution de la complication mentale de l'homme transforme sa tactique sexuelle. La façon simple, naturelle, et en même temps gauche et pudique avec laquelle un jeune homme naïf cherche à conquérir un cœur ne produit plus d'ordinaire aucun effet sur une élégante élevée pour les salons, expérimentée dans tous les plaisirs raffinés et saturée de romans malsains. Ces jeunes femmes-là se laissent d'autant plus facilement séduire par l'art des don Juan et des vieux roués qui leur sont plus adéquats, parce qu'ils ont étudié et sondé pratiquement la psychologie de la femme moderne.

Instinct de la procréation. — Une autre irradiation de l'instinct sexuel mâle, en rapport avec la précédente, est l'instinct de la *procréation*. Si la chose n'offrait pas d'autre difficulté et ne tirait pas à conséquence, l'homme serait sans le moindre doute instinctivement poussé à s'accoupler avec autant de femmes qu'il le pourrait et à procréer autant d'enfants que possible. Plus il est capable de satisfaire son instinct procréateur, plus il exalte son moi, qui se voit ainsi multiplié et sent s'étendre sa puissance par la possession d'un grand nombre de femmes et d'enfants. C'est là une des causes principales qui poussent les hommes riches et les peuples polygames à posséder beaucoup de femmes.

Un coït sans but, comme celui de la prostitution, ne peut en effet assouvir que l'appétit sexuel le plus bas et ne satisfait aucune des irradiations supérieures de celui-ci. Il est bien connu que d'heureuses fiançailles, reposant sur un amour véritable, non sur des intérêts pécuniaires, transforment souvent un jeune homme de pessimiste en optimiste, de misogynne en philogyne. Les calculateurs et les sceptiques rient de cette transformation et ne veulent y voir que l'ivresse passagère de l'amour. Le cas peut être fréquent, mais, comme nous l'avons vu plus haut, lorsque l'amour est ennobli par une profonde compréhension et par une éducation mutuelles, lorsqu'on se connaît et se respecte l'un l'autre, la transformation demeure définitive, et elle se fortifie même si bien que souvent la lune de miel des noces d'argent est plus heureuse et plus exaltée que celle qui a suivi le mariage. On peut bien dire alors que l'optimisme créé par une union sexuelle cimentée d'un amour véritable repose sur l'accomplissement normal du but de la vie. Je ne puis assez répéter que le travail commun, surtout le travail social des deux conjoints, est néces-

saire pour que leur bonheur soit complet et survive chez celui qui reste au décès de l'un d'eux.

La jalousie. — La pire irradiation, ou plutôt la pire *réaction de contraste* de l'amour, que nous ayons héritée de nos ancêtres animaux, celle qui possède les racines les plus profondes, est la *jalousie*. La jalousie est un héritage des animaux et de la barbarie ; voilà ce que je voudrais crier à tous les héros qui, au nom de *l'honneur offensé*, veulent lui octroyer des droits et même la placer sur un piédestal. Mieux vaud dix fois pour une femme un mari infidèle qu'un mari jaloux. Au point de vue phylogénique, la jalousie a son origine dans la lutte pour la possession de la femme, à une époque où le droit ne reposait que sur la force brutale. La ruse et la violence luttaient entre elles, et lorsque le vainqueur était en possession d'une femelle, il devait mettre un soin jaloux à empêcher qu'elle ne lui fût ravie. De furieux combats s'ensuivaient. Dès qu'une approche inaccoutumée, un regard ou quoi que ce soit d'analogue éveillait le moindre soupçon de la présence d'un rival, le mâle éprouvait un sentiment continu et instinctif de défiance et d'ombrage, avivé souvent par les souvenirs de la tristesse d'anciennes défaites et de la rage impuissante qui s'en était suivie.

Les résultats de la jalousie du mâle dans l'histoire du mariage sont vraiment incroyables. Je rappellerai ici les ceintures de fer à serrure, dites de chasteté, que nous trouvons encore dans certains musées d'antiquités, et dont les chevaliers du moyen âge revêtaient leurs femmes lorsqu'ils partaient en guerre, afin de tranquilliser leur jalousie. Beaucoup de peuples sauvages ne se contentent pas de punir sévèrement, même de mort, l'adultère de la femme, mais jusqu'à de simples conversations ou rapprochements entre elle et un homme étranger. La jalousie transforme le mariage en enfer. Elle s'exalte souvent chez l'homme d'une façon malade jusqu'à la manie de la persécution, à laquelle elle est analogue. Elle est de même un symptôme très fréquent de l'alcoolisme. Alors la vie de la malheureuse femme qui en est l'objet devient un martyre ininterrompu. Des offenses et des soupçons perpétuels, accompagnés d'insultes, de menaces, de paroles violentes et de voies de fait pouvant aller jusqu'à l'homicide, peuvent être le résultat de cette atroce passion.

Même sous sa forme plus modérée et plus normale, la jalousie

est déjà un supplice, car la défiance et l'ombrage empoisonnent l'amour, même sur leurs apparences les plus anodines. On parle souvent, comme je l'ai dit, d'une jalousie *justifiée*. Je prétends au contraire que la jalousie n'est jamais justifiée et qu'elle n'est que la stupidité brutale d'un héritage atavique ou un symptôme pathologique. Un homme raisonnable, qui a des doutes fondés sur la fidélité de sa femme, a certainement le droit de s'assurer prudemment de leur exactitude. Mais à quoi lui sert d'être jaloux ? S'il se trouve que son soupçon est faux, il a, par sa manière d'être, rendu sa femme inutilement malheureuse et détruit la fleur de la confiance conjugale, par conséquent l'intimité de son bonheur. Si par contre son soupçon est fondé, il n'a qu'à choisir entre deux voies. Ou bien il s'agit d'une ivresse amoureuse suggérée par un autre homme à sa femme, qui au fond en est souvent très malheureuse. Elle peut alors être ramenée à son mari et mérite qu'il lui pardonne, car dans ce cas l'affection seule peut la guérir, jamais la jalousie. Ou bien tout amour est véritablement éteint chez elle pour son époux, ou encore elle n'est qu'une intrigante fausse et sans caractère. Dans cette seconde alternative, la jalousie est encore plus absurde, car le jeu n'en vaut pas la chandelle, et le divorce à bref délai s'impose.

Malheureusement, l'homme ne possède que bien peu de puissance sur ses sentiments, lorsque ceux-ci sont violents. Le jaloux par nature, c'est-à-dire par hérédité, est en général incurable, et il empoisonne sa propre existence en même temps que celle de sa moitié. De pareils individus ne devraient jamais se marier.

Dans les asiles d'aliénés, dans les procès et dans les romans la jalousie joue un rôle *immense*, car elle est une des sources les plus fécondes des tragédies et des malheurs de l'existence humaine. Les efforts combinés et persévérants de l'éducation et de la sélection sont nécessaires pour qu'on en arrive à l'éliminer graduellement du cerveau humain.

On entend souvent dire d'une femme ou d'un homme qu'ils sont trop peu jaloux, parce qu'ils sont trop indulgents pour les inclinations sexuelles hors mariage de leur conjoint. Lorsque pareille indulgence repose sur une indifférence cynique ou sur des intérêts pécuniaires, ce n'est pas le manque de jalousie, mais le manque de sens moral qui est à blâmer. Si elle provient d'un amour réel et raisonné, on doit, au contraire, la respecter hautement et la louer. Je voudrais voir tous les héros de l'honneur

offensé et tous les défenseurs de la jalousie réfléchir au cas suivant :

Un homme haut placé et instruit, père de cinq enfants, déjà grands, vivait dans la plus heureuse union. Il fit un jour la connaissance d'une amie de sa femme, personne respectable, très intelligente et de haute instruction. De fréquentes visites et de longues conversations entraînèrent à leur suite une intimité qui se transforma en violent amour réciproque. Les deux amoureux commirent la faute de se laisser aller à un flirt fort avancé. Mais l'amie se refusa pourtant à s'abandonner entièrement. Or le mari confessait tout à sa femme, jusqu'aux plus petits détails, et l'amie en faisait autant. Au lieu de devenir jalouse, l'épouse eut le bon sens et le courage de traiter ces deux amoureux non seulement avec indulgence, mais avec une véritable et profonde affection. La loyauté qui régnait chez chaque intéressé facilita beaucoup le dénouement graduel d'une situation difficile, sans que les affections de famille eussent à en souffrir. Mais le dénouement eût été tout aussi paisible si l'amie avait cédé et avait accordé au mari des rapports sexuels communs. En effet, l'épouse elle-même envisagea cette question très sérieusement, avec le calme le plus complet, pour le cas où le feu n'eût pu s'éteindre autrement.

Je demande, en toute sincérité, si pareil traitement à la fois doux et humain d'un amour malheureux, traitement dans lequel les trois intéressés s'appliquaient chacun à éviter tout scandale et tout ce qui eût pu faire tort à leur réputation mutuelle, si ce traitement loyal et bon, dis-je, ne s'élève pas, au point de vue moral, bien plus haut que les scènes de jalousie, les duels, les divorces et toutes leurs conséquences, toutes choses consacrées et même sanctifiées par l'usage ?

Je connais aussi nombre de cas où les maris de femmes tombées amoureuses d'autres hommes ont su se conduire d'une façon aussi noble et aussi raisonnable, même lorsque leurs femmes en étaient arrivées à l'infidélité complète, et les résultats ont toujours été bons. Il va sans dire que je n'entends pas prétendre par là qu'un mari doive supporter indéfiniment la mauvaise conduite de sa femme, pas plus qu'une femme celle de son mari ; mais il s'agit là d'autre chose.

Vantardise sexuelle. — Passons à une autre irradiation de l'appétit sexuel mâle : la vantardise sexuelle. Elle provient de

l'exaltation du moi découlant de la puissance sexuelle de l'homme. Ce sentiment est sans aucun doute, comme la jalousie, un héritage de nos ancêtres animaux, et il trouve son analogie, ou plutôt sa caricature, chez le coq, chez le paon, chez le dindon, et en général chez les mâles richement parés des espèces polygames. Quoiqu'en somme plus innocents, les fruits de cet instinct atavique ne sont pas plus relevés que ceux de la jalousie. Le sentiment de la puissance sexuelle pousse les hommes, surtout ceux qui ont une mentalité inférieure (1), à se targuer de leurs conquêtes sexuelles, en les exagérant. Il va sans dire que le succès n'appartient pas au vantard maladroit, mais à celui qui raconte ses exploits insolents et audacieux d'un air détaché. Le don Juan expérimenté dans l'art de séduire se présente aux femmes avec audace et aplomb, et leur en impose d'ordinaire infiniment, quelles que soient du reste sa nullité et son ignorance. Il a compris instinctivement une chose : la faiblesse de la femme vis-à-vis de la forme mâle, de la mise en scène, de l'uniforme, d'un acte audacieux, d'une moustache conquérante, d'un mot osé. Il a compris que ces feux d'artifices l'hypnotisent, font taire sa raison, et qu'elle est alors capable de s'enthousiasmer pour le chevalier le plus douteux et de se livrer à lui pieds et poings liés, pourvu que l'aplomb ne l'abandonne pas.

La vantardise sexuelle a, du reste, des suites graves pour l'homme lui-même, car elle le pousse à des excès qui dépassent de beaucoup ses appétits et surtout ses besoins naturels. Faute d'autres avantages, il veut briller par ces excès auprès de ses pareils et même auprès des lorettes dont le cerveau n'a été rempli que d'images sexuelles. Je citerai à ce propos une scène typique que je n'oublierai jamais, et dont j'ai été témoin à Paris, à la fin de mes études.

Un héros du genre cité avait acquis par sa puissance sexuelle une haute renommée parmi les jeunes étudiants de son pays et du Quartier latin en général. Je l'avais connu autrefois et on me parla de lui. Voulant m'initier aux mœurs du Quartier latin d'alors, qui, soit dit en passant, me causèrent un profond dégoût, mes camarades me conduisirent dans l'une des célèbres brasse-

(1) Je fais remarquer ici que ce sont aussi le plus souvent les hommes sans valeur intellectuelle, faibles de jugement et à cheval sur les principes, qui se croient le plus supérieurs au sexe féminin, et qui se comportent surtout en tyrans vis-à-vis de leurs femmes.

ries où se rassemblaient les étudiants et leurs *femmes*. On sait que la femme de l'étudiant du Quartier latin ne se distingue guère de la prostituée vulgaire. Au lieu de racoler dans la rue, elle se limite plus ou moins, et pour un terme généralement court, à des rapports avec un seul individu, son amant, et s'imagine aussi pouvoir prétendre à une certaine respectabilité, c'est-à-dire par exemple à prendre ses repas avec lui, etc. Dans la brasserie en question, les mâles et les femelles étaient assis autour de chopes de bière, et leur conversation roulait sur les objets les plus grossiers et les plus obscènes, ne se rapportant guère qu'aux organes sexuels et aux détails de l'accouplement. Un de mes compagnons se leva et me présenta au public comme un compatriote et ami du héros dont nous venons de parler, lequel avait quitté Paris depuis peu. A peine son nom eut-il été prononcé, que des cris et des applaudissements éclatèrent, comme s'il se fût agi d'une sommité intellectuelle, et du premier coup j'acquis du prestige dans cette noble société, par le simple fait que j'avais été le camarade de la célébrité en question. Ce prestige me dégouta à tel point, que je me vis dans l'obligation de répondre à ces manifestations par une douche d'eau froide qui y mit fin. Cela donna à l'une des femmes présentes l'occasion de s'écrier : « Imbéciles d'hommes que vous êtes. Croyez-vous que c'est à vous qu'on en a ? On en veut à votre argent et à rien d'autre ! » Celle-là avait au moins le mérite de la franchise et l'esprit de répartie.

La vantardise sexuelle mâle contribue avec l'appétit sexuel à entraîner les jeunes gens réservés et ayant des sentiments relevés, vers les prostituées, contrairement à leurs meilleurs instincts, à leur raison et à leur sens moral. C'est surtout l'alcool qui facilite la défaite de ces derniers, et voilà comment la vie sexuelle de l'homme s'enlise dans un marécage qui recouvre les pires germes de la dégénérescence sociale.

L'esprit pornographique. — On nomme *érotisme* l'état d'excitation de l'appétit sexuel. Lorsqu'on le cultive artificiellement et sans relâche, en s'abandonnant à une sensualité purement animale et sans le combiner à des aspirations supérieures intellectuelles ou morales, il se développe dans l'âme humaine des irradiations qu'on peut désigner par le terme d'*esprit pornographique*. Le cercle entier des conceptions de pareils individus est

tellement imprégné d'érotisme, que toutes leurs pensées et tous leurs sentiments en sont colorés. Ils voient partout, même dans les objets les plus innocents, des allusions lubriques les plus malpropres. La femme n'est plus considérée par eux que comme un objet de jouissance sexuelle, et son âme n'apparaît dans le miroir du cerveau de pareils satyres que sous l'aspect d'une ignoble caricature érotique qui dégoûte tout homme capable de sentiments relevés.

Grâce à sa nature ordinairement sensuelle et grossière, l'érotisme mâle a en effet réussi à modeler toute une catégorie de femmes qui manquent de caractère à l'idéal de ses désirs. Au lieu de reconnaître sa propre œuvre et la vilaine image de sa propre personne dans ces êtres féminins dénaturés, le jouisseur, nous l'avons déjà vu, s'imagine y voir le type normal de la femme, et dans son inconscience il le généralise. Du haut de sa présomption masculine, il se prend alors à mépriser la femme et ne s'aperçoit pas que c'est lui-même qu'il méprise, car en somme, au point de vue sexuel, la femme dépendante d'aujourd'hui se plie à l'homme et devient ce qu'il fait d'elle. Le nombre des coïts, leurs raffinements, les dimensions et les formes des organes sexuels, le bonheur d'avoir cocufié d'autres hommes, et surtout le fumier du déchaînement pathologique de l'appétit sexuel, constituent l'objet presque unique des pensées et des conversations des esprits pornographiques. Chacun veut renchérir sur les autres en énormités sexuelles, et la virtuosité de ces messieurs dans ce domaine n'est, en général, dépassée que par leur ignorance et leur incapacité dans tous les autres.

Dans certains cercles de commis-voyageurs, de négociants, d'officiers, d'étudiants, etc., on n'entend souvent rien d'autre du matin jusqu'au soir. Je me souviens d'avoir passé deux jours sur un paquebot de la Méditerranée sans qu'il m'ait été possible de détourner sur d'autres sujets les conversations, qui roulaient sans interruption sur des sujets pornographiques. La prostitution, les *lorettes* et toute cette dégénération sexuelle moderne qui marche sous le drapeau hypocrite du christianisme, de la civilisation et de la monogamie, ont si bien développé l'esprit et les sentiments pornographiques, que les hommes vivant dans les milieux de débauche, milieux qui s'étendent malheureusement de plus en plus de la ville à la campagne, perdent toute conception des nobles qualités naturelles du sentiment féminin et du

véritable amour, ou n'en conservent que quelques lambeaux qu'ils ridiculisent. Beaucoup d'hommes me l'ont avoué, après s'être montrés fort étonnés lorsque je me suis efforcé de leur donner une tout autre conception de l'amour et de la femme, sans y mêler la moindre trace de religion. Sans doute certains éléments meilleurs, tombés par hasard dans la débauche, savent encore parler d'une mère, d'une tante, parfois d'une sœur, pour lesquelles ils professent un culte presque religieux. Celles-là, ils les considèrent comme des êtres à part, comme des espèces de demi-dieux dont la race est perdue, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils les déconsidèrent et les traient dans la boue par leur mépris et leur conception pornographique de la femme en général, conception souvent alliée, d'ailleurs, à un profond pessimisme.

Dans les cercles relativement moraux et convenables de la société, on taxera, sans doute, notre description d'exagération, parce que les natures un peu plus fines et meilleures ont l'habitude de faire comme l'autruche qui cache sa tête dans le sable, c'est-à-dire de détourner leurs regards avec dégoût du marais pornographique pour ne pas le voir, et de l'éviter ainsi instinctivement. Mais ce manège ne sert de rien. Les faits demeurent tels qu'ils sont.

L'érotisme n'est pas plus un vice que l'anesthésie sexuelle n'est une vertu. Même lorsqu'ils sont bons, les hommes de nature libidineuse ont besoin d'une volonté puissante pour résister à toutes les séductions artificielles qui viennent exciter leur sensualité. Voilà pourquoi le marécage de la débauche engouffre beaucoup d'hommes dont le naturel est bon. En ce sens, les natures froides sont mieux partagées ; elles peuvent sans effort se parer de l'auréole d'une « vertu », dont les rayons resplendissants font disparaître dans une douce pénombre les défauts et les faiblesses dont ces natures souffrent dans d'autres domaines.

L'hypocrisie sexuelle. — L'hypocrisie est une particularité profondément enracinée de l'âme humaine. On peut affirmer que quiconque prétend n'avoir jamais été hypocrite ment, tout comme celui qui jure n'avoir jamais menti. Mais nulle part, sauf peut-être dans le domaine religieux, l'hypocrisie ne joue un rôle plus grand que dans le domaine sexuel. Nulle part on ne ment autant, et les hommes les plus honnêtes sur d'autres points ne se font aucun scrupule de tromper leurs femmes à cet égard. Je ne parle pas

même ici de la simulation des sentiments d'amour, car elle est par trop banale, et il ne faut pas être trop exigeant sur ce chapitre, car il y a de fortes circonstances atténuantes.

Tout d'abord, les sentiments érotiques sont capables d'aveugler l'homme sur le moment, au point de le persuader lui-même de la durée éternelle de l'amour et de la fidélité qu'il promet à l'objet de ses appétits, ainsi que de la réalité des attributs célestes sous lesquels cet objet lui apparaît, ou dont il se plaît à le parer. Deux êtres excités mutuellement par la passion sexuelle sont en même temps fascinés par les illusions d'un mirage, qui se dissipe souvent bientôt après, de sorte qu'il n'est pas rare de les voir, dès le jour suivant, se jeter réciproquement à la tête les plus violentes injures.

Ceux qui n'ont pas été témoins de pareils faits peuvent à peine les croire vrais. Il suffit cependant d'être juge d'instruction ou de parcourir les dossiers de certains procès survenus entre esprits frustes à la suite de querelles d'amour, de fiançailles ou de mariages rompus, de séductions, etc., d'étudier les lettres que les deux parties se sont écrites avant et immédiatement après leur querelle, pour s'assurer de l'exactitude de ce que nous venons de dire. Dans les premières lettres, les amoureux s'adulent et se décorent des épithètes les plus hyperboliques, se jurent une fidélité et un amour éternels, et s'illusionnent ainsi l'un l'autre de la façon la plus absurde. On est stupéfié de voir, dans des lettres écrites parfois déjà quelques jours plus tard, les deux mêmes individus s'insulter grossièrement l'un l'autre et se couvrir mutuellement d'ignobles calomnies. Voilà comment la passion sans raison passe des fournaises de l'amour à celles de la haine, entraînant après elle tout l'échafaudage artificiel de ce que l'homme s'imagine être son bon droit basé sur la logique, mais de ce qui n'est en réalité qu'un tissu de contradictions ridicules, produit automatique et inepte de ses états affectifs. Pareils contrastes sont si fréquents qu'on y reconnaît sans peine l'expression d'une loi psychologique due aux mirages des passions amoureuses d'un côté et à la réaction inverse de l'autre.

L'hypocrisie a cependant un bon côté. Ce n'est pas sans raison qu'un penseur a pu dire : « *L'hypocrisie est une concession que le vice fait à la vertu.* » Dans leur nudité, les pensées humaines sont souvent si tristement communes, si offensantes, qu'un peu

de fard ne leur messied pas. Dans ce sens, et lorsqu'elle ressort d'un sentiment de honte ou de bienveillance, l'hypocrisie mérite une bonne partie des louanges dont la comble l'humoriste américain Mark Twain dans sa charmante satire : *Sur la décadence de l'art de mentir*.

Dans la question sexuelle, l'hypocrisie est directement provoquée par la tyrannie et la barbarie de ce qu'on appelle les bonnes mœurs, souvent même par celles des lois. En ce sens, elle constitue une réponse de la nature humaine aux formes et aux usages dérivés soit du droit du plus fort, soit des superstitions religieuses, ainsi que des dogmes qui en sont résultés.

Par le terme d'*hypocrisie sexuelle* je n'entends pas désigner les formes répugnantes de l'hypocrisie pure et simple, dans lesquelles l'homme n'exploite l'amour qu'indirectement, dans un but intéressé, par exemple lorsqu'il le simule pour obtenir une femme riche. Je ne veux parler que des formes de l'hypocrisie découlant directement de l'appétit sexuel ou de l'amour.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour bien juger de l'hypocrisie sexuelle, et si j'ai fait spécialement ressortir ses bons côtés, c'est par exemple en vue du mariage, où elle aide à l'éducation des sentiments nobles et élevés chez l'hypocrite même. En vantant les avantages de sa moitié et en les faisant briller d'une façon un peu exagérée, on les fait paraître plus nobles et meilleurs. Si l'on passe son temps à se dire des vérités désagréables, on a tôt fait d'étouffer et de tuer l'amour. Par contre si chacun attribue à l'autre d'aussi belles qualités que possible, chacun en arrive finalement de plus en plus à se persuader que l'autre les possède vraiment, et il les réalise alors lui-même, en partie du moins ; « on les acquiert pour les posséder » (Goethe).

La pire des hypocrisies est celle qui est le produit de vils intérêts pécuniaires ou d'un appétit sexuel grossier, sans amour, ou enfin de la pression des mœurs conventionnelles ou religieuses. La bonne hypocrisie consiste dans la répression de tout ce qu'il y a de vil parmi les sentiments, les inclinations et les passions qu'on éprouve, dans le fait qu'on s'efforce de la cacher aux autres, voire à soi-même, et de se suggérer en son lieu et place autant de qualités aimables que possible, afin de fortifier, d'une façon désintéressée, l'objet de son amour dans ses sentiments nobles et bons. Ce genre d'hypocrisie est en réalité un produit indirect des sentiments altruistes. On s'aperçoit avec douleur, en réflé-

chissant, soit de l'absence de sentiments spontanés de sympathie, soit même de la présence de sentiments de dégoût et de mauvaise humeur, et l'on s'efforce de cacher la chose par des expressions sympathiques, pour lesquelles on cherche un objet et auxquelles on voudrait donner un caractère durable. Des efforts loyaux faits dans ce sens réussissent souvent à corriger peu à peu l'humeur égoïste dont on est affecté et à faire naître les sentiments que l'on désire éprouver. Il ne faut pourtant pas, en ne voyant qu'un côté de la question, laisser dégénérer de pareils efforts en un aveuglement maladroit, qui n'aurait pour effet que de gâter la personne qu'on aime.

Amour des égoïstes, des impulsifs, etc. — Il va sans dire que les irradiations psychiques du sens sexuel sont fortement influencées par l'individualité de celui qui aime. L'égoïste aime d'une façon naïvement égoïste. Les phrases et les belles paroles ne lui manquent pas, mais, d'après lui, il va de soi que tous les sentiments et tous les égards sont dus à sa chère personne, tandis qu'il réduit à un minimum ses devoirs envers l'objet de son amour intéressé. Il lui débite et se débite à lui-même, sur les devoirs de la vie, des sentences et des principes qui correspondent à sa propre manière de sentir; il exige beaucoup de l'autre et lui donne très peu, ce dont il ne se rend, du reste, que fort mal compte. L'homme bon, à sentiments altruistes, ressent les choses d'une façon inverse: il exige très peu des autres et beaucoup de lui-même.

Les natures calmes aiment fort différemment des natures vives et sentent aussi autrement qu'elles en amour. De même les imbéciles aiment autrement que les gens intelligents, et les gens bien élevés autrement que les manants. La volonté joue ici aussi un grand rôle. La faiblesse et l'impulsivité se retrouvent dans l'amour, aussi bien que l'énergie et la persévérance. Sur ce dernier point, la femme prouve sa supériorité, laquelle ressort de la plus grande constance d'un amour en général plus réfléchi. Il n'est donc pas un domaine de l'âme qui ne puisse être influencé par l'amour ou qui ne réagisse à son tour sur lui.

Les occupations les plus purement intellectuelles sont facilitées par un amour heureux qui vivifie, tandis qu'elles sont ordinairement entravées par les chagrins d'amour. On peut dire plus. Les héros de la raison eux-mêmes, si fiers de leur sens rassis, les sa-

vants par exemple, sont souvent bien plus influencés qu'on ne le croirait dans leurs opinions scientifiques par leurs sentiments affectifs. Sans que l'homme s'en aperçoive, ses sentiments s'insinuent dans les opinions qu'il croit être de nature purement intellectuelle, et les dirige à son insu avec bien plus de force qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. Il va sans dire que pareilles influences agissent principalement sur les individus disposés à la sentimentalité. En amour, ces individus ressemblent à des épées à deux tranchants; l'intensité de leurs réactions affectives et de leurs sentiments les pousse en moins de rien d'un extrême à l'autre, les faisant passer du bonheur fou au désespoir ou à la fureur. La situation devient plus grave encore quand de pareils orages éclatent chez les individus de volonté faible et impulsive et d'intelligence bornée. C'est bien souvent en telles circonstances que se forment des alliances mal assorties, sans fidélité, qui amènent des querelles violentes et même parfois des crimes passionnels. Surtout lorsque la jalousie entre en jeu, on voit souvent l'homme tuer la femme et se suicider.

Il semblerait qu'un tel crime ne peut jamais relever que de l'égoïsme; c'est, en effet, fréquemment le cas, mais pas toujours. Le désespoir pur peut souvent conduire à de tels actes, sans qu'il existe aucun motif de vengeance, ni même de jalousie. L'orage des passions pousse les têtes faibles à des coups de théâtre impulsifs, dont il est extrêmement difficile d'analyser les motifs. Après ces tragédies de meurtre précédant le suicide, lorsque le meurtrier survit, on l'entend souvent s'exprimer à peu près comme suit : « J'étais dans un tel état de désespoir et d'excitation que je ne voyais pas d'autre issue que la mort pour nous deux. »

La pruderie. — Le sentiment de la pudeur. — Le sentiment de la pudeur a son origine dans la crainte de tout ce qui est nouveau et inhabituel, crainte compliquée d'une forte timidité naturelle. Ce sentiment est surtout puissant chez les enfants, qui ont avant tout honte de ce qui sort de leurs habitudes et de celles de leurs camarades. Le sentiment de la pudeur sexuelle de l'homme repose donc sur la timidité et sur la crainte de ne pas faire comme les autres. Envers les femmes, ce sentiment se trahit par une gaucherie et une maladresse derrière lesquelles l'érotisme se dissimule souvent fort mal. L'homme timide et pudibond cherche soigneusement à cacher ses sentiments sexuels

aux autres. L'objet de la pudeur est en lui-même fort indifférent à la psychologie de ce sentiment, et la honte est quelquefois inspirée non seulement par des choses très diverses, mais même par des choses opposées. Tel jeune homme a honte de paraître érotique, tel autre, au contraire, de le paraître trop peu, selon l'opinion de son entourage.

La pudeur dépend de la mode selon laquelle on a l'habitude de couvrir ou de découvrir certaines parties du corps, et les peuples qui vivent nus ont aussi bien honte des vêtements que nous avons honte de la nudité. L'homme s'habitue, du reste, très vite à la mode, et la même miss anglaise, qui rougit et s'indigne à Londres lorsqu'elle aperçoit trois centimètres de peau nue sur le bras ou la jambe d'un individu, trouve bientôt tout naturel, sous les tropiques, devoir des nègres, nus comme la main, prendre leurs ébats en sa présence.

Le développement artificiel et systématique d'un sentiment exagéré de pudeur produit la *pruderie*, dont les résultats très mauvais sont cependant moins dangereux que ceux de l'esprit pornographique. Il existe des jeunes gens si pudiques, que la seule pensée des phénomènes sexuels les surexcite et les angoisse horriblement. En associant leurs propres sentiments érotiques, dont ils éprouvent de la honte, aux conceptions sexuelles, ils revêtent celles-ci d'attributs terrifiants et en deviennent tout à fait malheureux ; ils sont ainsi souvent poussés par leur timidité à la masturbation. Ils s'effraient aussi de cette dernière d'une façon excessive et se représentent ses effets sous un aspect si affreux qu'ils se croient perdus. Leurs sentiments exagérés de pudeur leur enlèvent même souvent le courage de confier leur désespoir à quelque âme charitable. Ils trouveraient, d'ailleurs, assez rarement des consolateurs raisonnables. Les uns se moquent d'eux, tandis que d'autres leur débitent des énormités, qui confirment leur terreur et la poussent à l'extrême.

Le sentiment sexuel de pudeur devient très souvent *maladif* et se combine alors facilement avec des états sexuels pathologiques.

La pruderie est pour ainsi dire une pudeur sexuelle codifiée et dogmatisée. Elle manque son but, car l'objet de la pudeur est purement conventionnel, et l'homme n'a aucune raison valable pour juger honteuse une partie quelconque de son corps. L'homme normal ne devrait avoir honte que des pensées et des actions mauvaises ou basses, c'est-à-dire contraires à sa conscience mo-

rale. De son côté, cette dernière devrait être basée sur l'altruisme humain naturel seul et non artificiellement dévoyée par tel ou tel dogme.

Le vieux garçon. — L'importance des irradiations psychiques de l'amour ressort peut-être plus clairement des résultats de leur présence chez les vieux garçons que de toute autre considération. De nos jours, sans doute, l'état de vieux garçon répond rarement au renoncement à la satisfaction des appétits sexuels, bien qu'il entraîne ordinairement le renoncement à l'amour. Il existe, si l'on veut, deux sortes de vieux garçons, ceux qui sont chastes et ceux qui ne le sont pas. Les deux groupes sont cependant plus semblables l'un à l'autre au point de vue psychologique qu'ils ne ressemblent à l'homme marié ou au père de famille. Sans doute le vieux garçon a une existence moins vide que la vieille fille, mais le vide n'en existe pas moins. L'homme a besoin, lui aussi, de trouver une *compensation* à l'amour et à la famille qui lui font défaut. Mais son cerveau est plus capable que celui de la femme de chercher et de trouver complètement cette compensation dans le travail intellectuel intense ou dans toute autre utilisation de sa vie. Comme la femme, il trouve quelque consolation avec les chiens, les chats, les perroquets, les souvenirs, les collections, les enfants adoptifs et la culture de ses manies, ce qui ne l'empêche pas de se courber facilement à l'occasion sous la férule de quelque vieille gouvernante. S'il n'a pas de gouvernante, il se laisse souvent tomber, comme aussi son intérieur, dans le désordre et la saleté; ou bien il devient, au contraire, le jouet d'un souci ridicule de soins personnels minutieux.

Le vieux garçon est ordinairement pessimiste et morose; il devient facilement l'esclave de ses habitudes et de ses marottes. Les singularités de son caractère sont proverbiales. Son égoïsme ne connaît aucun contrepoids et ses impulsions altruistes trouvent ordinairement trop peu d'objets ou d'écho.

La chasteté de plus d'un vieux garçon dissimule des anomalies sexuelles, mais, même en dehors de ce cas, le vieux célibataire devient facilement pudibond, maniéré, misanthrope et surtout misogyne, à moins qu'un dérivatif énergique ne l'amène à utiliser sa puissance de travail dans un domaine utile. D'autres fois il prodigue aux femmes une admiration exagérée et leur voue un culte emphatique.

Nous ferons toutefois une catégorie à part pour ceux des vieux garçons que des raisons de morale élevée poussent au célibat et à la chasteté, et dont la vie se dépense en dévouement et en travail social, bien qu'eux-mêmes soient des hommes et ne puissent s'affranchir à ce titre de toutes les particularités dont nous avons parlé. En un mot, la vie manque en partie son but pour le meilleur des vieux garçons, et cette lacune ne trouble pas seulement ses sentiments, mais tout son être mental. Ne serait-ce que sa tendance générale au pessimisme et à l'égoïsme, que cela suffirait pour provoquer de notre part une énergique protestation contre l'abandon du pouvoir social aux célibataires.

Quant au vieux garçon qui n'est pas chaste, il tombe en général dans la pornographie, n'apprenant guère à connaître la femme que par ses plus mauvais côtés. Il devient misogyne, tant par dépit, que parce qu'en l'attribuant à toutes les femmes, il généralise à tort le caractère de celles avec lesquelles seules il entretient des rapports intimes. Nous avons déjà signalé ce phénomène en parlant de l'érotisme masculin. Tel fut, par exemple, le philosophe Schopenhauer.

b) Irradiations psychiques de l'amour chez la femme.

En parlant de l'amour chez l'homme, nous avons déjà touché à beaucoup de points qui le différencient de celui de la femme. Chez celle-ci, la particularité la plus saillante de l'amour est le rôle dominant qu'il joue dans le cerveau. Bien plus encore que chez l'homme, il constitue chez elle le but même de la vie. Sans amour, la femme renie sa nature et cesse d'être normale.

Les vieilles filles. — Ce que nous venons de dire des vieux garçons se rapporte, à un degré plus marqué encore, aux vieilles filles. Plus encore que les hommes, elles ont besoin d'une puissante compensation à l'amour sexuel, pour ne pas perdre leur naturel et devenir des êtres racornis ou des égoïstes inutiles. Mais, si le vide laissé par l'amour est chez elle plus grand, la femme possède une telle énergie et une telle persévérance naturelles, jointes à une si grande faculté de dévouement, qu'en somme elle est plus capable que l'homme d'accomplir le travail qu'exigent les lacunes de son existence. Malheureusement, beaucoup de femmes ne le comprennent pas. Par contre, celles qui, fortement

douées, se vouent à des œuvres sociales philanthropiques, à la culture de l'art ou de la littérature, ou encore, moins bien partagées, au soin des malades ou à d'autres métiers utiles, avec toute l'intensité et la puissance de leur volonté, au lieu de s'amuser à des futilités, celles-là, dis-je, peuvent se distinguer à un tel point dans de pareilles branches de la vie sociale et y trouver une telle satisfaction, qu'elles se procurent ainsi une compensation réelle, quoique relative, au bonheur de l'amour.

A cet égard, on a autrefois bien mal jugé la femme. Le mouvement moderne qui tend à son émancipation démontre de plus en plus ce dont elle est capable et promet beaucoup pour l'avenir.

Quant à la vieille fille demeurée seule avec son égoïsme, ses manies et ses bizarreries ne laissent rien à désirer et dépassent, en général, celles du vieux garçon. Elle n'a pas la faculté de créer quelque chose d'original à l'aide de ses propres combinaisons intellectuelles, de sorte qu'ayant perdu l'amour, toute sa mentalité se racornit. Le chat, le petit chien, les soucis qu'elle se crée chaque jour au sujet de sa chère personne et les soins méticuleux de son petit ménage finissent par occuper son âme entière à côté de ses quelques manies spéciales. Il n'est pas étonnant que de tels êtres causent, en général, une impression pitoyable et ridicule. Nous devons cependant plaindre ces fruits secs de l'arbre de la vie.

Entre les deux extrêmes il existe toute une catégorie de femmes non mariées, dont l'amour sexuel trouve une compensation dans l'amour qu'elles portent à un parent ou à un ami, homme ou femme, amour qui, pour n'être pas sexuel, n'en est pas moins ardent. Pareille occupation de leurs sentiments améliore leur état d'âme et en remplit partiellement les vides. Elle ne suffit cependant pas à l'ordinaire et ne constitue qu'un pis-aller. Par son exclusivisme, ce genre de dévouement produit souvent de mauvais résultats, car son horizon est trop borné. Si l'objet, en général trop choyé, de l'amour de la vieille fille vient à mourir ou à l'abandonner, celle-ci perd la tête; le chagrin, l'amertume et le pessimisme ne la quittent plus, à moins qu'elle ne trouve dans l'exaltation religieuse un dérivatif consolateur, qu'on observe souvent aussi chez les autres femmes privées d'amour. Cette dernière particularité se rencontre, du reste, chez toutes les catégories de femmes, même chez les femmes mariées.

Passivité de la femme. — Appétit sexuel. — L'amour idéal ne devrait jamais être l'égoïsme à deux. Qu'advient-il, en effet, lorsque deux êtres vivent exclusivement l'un pour l'autre, si l'un d'eux vient à mourir ? On voit le survivant tomber dans un désespoir inconsolable, tout ce à quoi son cœur était attaché est mort, parce que son amour n'a pas su rayonner au delà et ne s'est pas étendu aux autres êtres humains, ni aux œuvres sociales. La femme, surtout la veuve, devient alors un être aussi pitoyable en son genre que la vieille fille, quoique sous une autre forme, dès qu'elle a perdu l'objet de son amour exclusif. Voilà pourquoi nous exigeons un travail social, non seulement des célibataires, mais encore des couples qui s'aiment.

Nous insistons encore sur le fait que, chez la moyenne des femmes normales, surtout chez les jeunes filles, l'appétit sexuel est subordonné à l'amour. Chez la jeune fille, l'amour est un mélange d'admiration exaltée pour le courage et la grandeur masculines et de besoin ardent d'affection, de caresses et de maternité. Elle veut être dominée en apparence par un homme, mais le dominer par le cœur. Joint au rôle passif de son sexe, ce sentimentalisme de la jeune fille produit chez elle un état d'exaltation qui confine souvent à l'extase et qui brise alors toute résistance de la volonté et de la raison. La femme se donne ou se soumet à l'homme pour lequel elle s'est enflammée d'elle-même ou qui a su la conquérir ou l'hypnotiser. Elle est vaincue par ses embrassements ; elle le suit sans résistance et, dans un pareil état d'âme, elle est capable de toutes les folies.

Quoique plus violent et plus impétueux dans son amour, l'homme perd en somme bien moins son sang-froid que la femme. On peut donc bien dire que la puissance relative du sentiment est en moyenne plus grande chez cette dernière, malgré son rôle passif.

Nous ne pourrions jamais assez protester contre la manière dont nos viveurs modernes dénigrent la femme et la méconnaissent. Dans la manière dont une jeune fille exaltée s'abandonne à leurs appétits sexuels, dans les caresses et dans l'extase de son amour, ils croient voir la preuve d'un érotisme purement sensuel, identique à leur désir libidineux du coït, tandis qu'en réalité il n'en est le plus souvent pas question, au début du moins. Le premier coït est ordinairement douloureux pour la femme ; souvent il lui répugne ou même l'indigne. Nombreux sont les cas où des

jeunes filles, lors même qu'elles connaissent les terribles dangers sociaux et individuels de leur faiblesse, lors même qu'elles en ont peut-être déjà éprouvé une fois les suites, laissent l'homme abuser d'elles sans un mot de plainte ou de reproche, sans trace de jouissance sexuelle ni d'orgasme vénérien, uniquement pour faire plaisir à celui qui les désire, *parce qu'il est si gentil, si bon, et qu'un refus lui ferait tant de peine*. Dans sa passion violente et dans son égoïsme, l'homme est, en général, incapable de saisir la portée de ce stoïcisme d'une âme qui se donne ainsi au mépris de tous les dangers et de tous ses intérêts. Il confond complaisamment ses propres appétits avec les sentiments de la femme et trouve dans cette fausse interprétation de la psychologie féminine les excuses à la lâcheté dont il fait preuve quand il cède à ses passions. La psychologie de la jeune fille qui se donne a été admirablement dépeinte par Goethe dans sa « Gretchen » (*Faust*) ainsi que par Maupassant en diverses occasions.

Il faut connaître tous ces faits pour estimer à sa juste valeur l'ignominie de nos institutions sociales et leur portée pour la vie de la femme. Si les hommes ne méconnaissaient pas tant les femmes, et surtout s'ils avaient conscience de l'injustice profonde de nos mœurs et de nos lois à leur égard, les moins mauvais au moins ne pourraient se décider à séduire les jeunes filles avec la légèreté qui leur est habituelle, pour les abandonner ensuite lâchement avec l'enfant qu'elles ont d'eux, comme ils le font si souvent. Il va sans dire que je parle ici de l'amour véritable et non pas du chantage si fréquemment pratiqué par des femmes de caractère bas ou déjà dressées au vice.

Je ne parle pas non plus de l'érotisme, qui existe réellement chez beaucoup de femmes, surtout chez celles qui sont déjà expérimentées en matière sexuelle, érotisme que personne ne conteste. Par contre, il ne manque pas de femmes qui trompent leur mari et se laissent séduire par n'importe quel don Juan, bien que de toute leur vie elles n'aient jamais eu le moindre appétit sexuel, ni ressenti un seul orgasme vénérien. Elles se laissent traîner dans la fange, arracher leur fortune, leur réputation et leur famille; elles se laissent même fouler aux pieds par leur séducteur et lui conservent malgré tout leurs faveurs. On les diffame, on les traite de femmes sans caractère, sans honneur et sans notion du devoir. Ce sont simplement de pauvres êtres faibles et incapables de résister aux suggestions masculines. Avec une bonne direction psy-

chologique, elles seraient souvent devenues les meilleures femmes, actives, dévouées, gaies et faciles à vivre. On aura peut-être peine à le croire, et c'est pourtant vrai : on trouve parfois dans cette catégorie des femmes douées, même supérieurement douées ! On dit alors d'elles que le sens moral leur manque. Ce n'est pas toujours exact. A d'autres égards, elles peuvent être fidèles à leur devoir, dévouées, parfois même énergiques et héroïques. Mais elles subissent l'influence masculine à un tel degré, qu'elles ne peuvent concevoir comment on peut lui résister. Elles trouvent qu'il est tout naturel de lui céder, que cela ne se peut contester, et leur âme ne comprend pas que l'abandon complet de leur corps à l'homme qu'elles aiment ne doive pas nécessairement suivre immédiatement l'abandon de leur cœur ou même simplement le premier baiser. Il leur est impossible de faire des différences ou de tracer des limites.

De pareilles femmes se font ordinairement encore plus mépriser des autres femmes que des hommes égoïstes et vaniteux qui leur donnent le coup de pied de l'âne, dès qu'ils ont abusé de leur complaisance. En pareil cas, le mépris féminin n'est pas toujours exempt d'un brin de jalousie plus ou moins inconsciente.

L'idéalisme chez la femme. — Je viens de parler de cas extrêmes, quoique très fréquents ; ils donnent la note d'un phénomène général de l'amour féminin dans son exaltation. Il va sans dire que les femmes sérieuses, raisonnables, d'un caractère élevé et surtout d'un sens rassis, se comportent tout autrement et de façon bien plus avisée, si profond que soit leur amour. Cependant, le trait que nous venons de décrire se retrouve presque toujours au fond de tout amour vrai et puissant de la femme, quelque voilé, dissimulé et maîtrisé qu'il puisse être ou paraître.

Ce ne sont pas toujours l'audace ou les actions héroïques du genre de celles des preux chevaliers des anciens temps qui excitent l'amour chez la femme. Les avantages extérieurs de l'homme, tels que la beauté, la noblesse des attitudes, la barbe, agissent de leur côté, quoique leur effet soit moins décisif que celui des avantages corporels de la femme pour exciter l'amour chez l'homme. La supériorité intellectuelle, les belles actions morales, en général, les productions mentales enthousiasment très facilement le cœur de la femme, qui s'exalte sous leur influence. Mais aussi tout

homme qui est en vue, qui acquiert un renom de bon ou de mauvais aloi, l'acteur à la mode, le ténor célèbre, etc., a le don d'enflammer d'amour le cerveau des femmes, de beaucoup d'entre elles du moins. Les femmes sans éducation ou de mentalité médiocre sont naturellement plus accessibles aux charmes de la force corporelle de l'homme et, en général, de son aspect extérieur. Beaucoup de femmes succombent surtout sous l'influence de tout ce qui est mystique. Celles-là s'enthousiasment pour les prédicateurs, pour les exaltés religieux, sans exclure les hypocrites.

Rien n'est triste comme le contraste qui existe entre l'amour exalté du cœur honnête et chaste d'une jeune fille et la vie débauchée, avec ses traits de pornographie cynique, à laquelle la plupart de nos jeunes gens se livrent.

Il est difficile de décrire ce contraste d'une façon plus saisissante que ne l'a fait Guy de Maupassant dans son roman intitulé : *Une Vie*. Je connais moi-même nombre de cas dans lesquels, d'un côté, l'ignorance complète de jeunes mariées touchant les rapports sexuels, et de l'autre la lubricité cynique de leurs époux, ont transformé l'amour exalté de la jeune fille en un dégoût profond et ont parfois même provoqué l'aliénation mentale. Sans être précisément fréquentes, les psychoses résultant de la déception et de l'ébranlement de la première nuit de noces ne sont pas très rares. Mais ce qui est bien pire que cette douche d'eau froide qui vient subitement substituer la réalité du coït à l'exaltation idéale du sentiment, ce sont les découvertes subséquentes que fait la jeune épouse, lorsque la mentalité cynique de son mari au sujet des rapports sexuels et de l'amour se dévoile à elle dans toute sa grossièreté, suite de la vie de débauche qu'il a menée. Déchirée et salie dans ses fibres les plus profondes, l'âme féminine devient alors le siège d'une lutte désespérée entre la réalité pleine de déceptions et les illusions d'un bonheur rêvé.

S'il ne s'agit chez le mari que de mauvaises habitudes, de quelques maladresses ou d'un certain manque de tact, derrière lesquels existe pourtant un amour véritable, les plaies du sentiment de la femme peuvent se cicatriser et l'intimité se développer après coup ; mais lorsque le cynisme est trop accentué, lorsque les habitudes de débauche sexuelle sont trop invétérées, l'amour de la femme honnête est bientôt étouffé, et il se trans-

forme en résignation et en dégoût, souvent même en martyre ou en haine.

Dans d'autres cas, la femme est faible, peu développée, et elle se laisse abaisser au niveau des sentiments de son mari. D'autres fois encore la crise s'accroît et conduit au divorce. Dans *Une Vie*, Maupassant décrit avec une vérité profonde les déceptions continues d'une jeune fille innocente et sentimentale qui épouse un roué égoïste, et dont la vie gâchée et transformée en martyre est ainsi complètement ruinée. Les nouvelles et les romans de Maupassant contiennent une psychologie si fine et si vraie de la vie sexuelle et de l'amour sous toutes leurs formes, souvent même dans leurs aberrations exceptionnelles, qu'ils fournissent une illustration admirable au chapitre qui nous occupe.

Le sceptre de la pantoufle. — Les femmes aigries. — Une série des irradiations les plus importantes de l'amour de la femme découle du besoin qu'elle éprouve de se sentir sinon dominée, du moins protégée par son mari. Pour être heureuse, la femme doit pouvoir respecter son mari et même le considérer avec plus ou moins de vénération, du moins à un certain égard; il faut qu'elle voie réalisé en lui un idéal quelconque, soit de force corporelle, soit de courage, soit de désintéressement, soit de supériorité intellectuelle, etc. Si ce n'est le cas, le mari tombe facilement sous le gouvernement de la pantoufle, ou bien l'indifférence et l'antipathie se développent chez la femme, à moins qu'un malheur ou une maladie de son mari ne vienne exciter sa pitié et transformer l'épouse en infirmière résignée.

Le sceptre de la pantoufle ne peut guère rendre un ménage vraiment heureux, car ici les rôles sont intervertis : la femme règne, parce que le mari est faible. Or l'instinct normal de la femme veut bien régner sur le cœur de l'homme, mais pas sur son intelligence, ni sur sa volonté. Le règne dans ces derniers domaines peut flatter la vanité féminine et la rendre dominatrice, mais jamais il ne satisfait son cœur, et c'est pourquoi la femme qui règne est si souvent infidèle à son mari, sinon de fait, du moins de sentiments.

Dans une pareille union, elle n'a pas trouvé l'amour vrai qu'elle cherchait et n'a pas pu l'y trouver, et c'est pour cela que, si ses principes moraux sont faibles, elle cherche des compensations auprès de quelque don Juan. Si la femme en question a le carac-

tère ferme ou si elle est froide au point de vue sexuel, elle devient facilement une Xanthippe aigrie ou amère. On redoute ces femmes-là, dont l'espèce n'est pas rare ; leur amour déçu s'est transformé en haine, en mauvaise humeur ou en jalousie, et ne trouve plus de satisfaction que dans le tourment d'autrui.

La psychologie de ce genre de femmes ne manque pas d'intérêt : elles ne sont en général pas conscientes de leur méchanceté. L'amertume chronique, suite d'une malheureuse disposition héréditaire de leur caractère autant que de la déception de leurs sentiments, leur fait prendre le monde en grippe et les rend incapables de voir autre chose que le mauvais côté des gens. Elles s'habituent à dénigrer tout automatiquement, à prendre ombrage de tout et à médire en toute occasion. Avec cela elles sont malheureuses, mais elles trouvent une joie diabolique dans tous les malheurs, où elles voient une confirmation de leurs sombres prophéties, seule satisfaction capable d'exalter encore leur moi.

Nous venons de dire qu'une certaine disposition constitutionnelle est nécessaire pour qu'une altération aussi déplorable des sentiments féminins se produise ; mais cette disposition ne se développe souvent que sous l'influence des circonstances que nous avons indiquées ou de circonstances analogues.

Il est impossible que la vie commune de deux époux ne leur fasse pas découvrir à la longue leurs faiblesses réciproques. Qui n'a pas ses points faibles ! Mais un amour vrai suffit en général pour cimenter définitivement une union, pourvu que la femme trouve un soutien dans une qualité solide de son mari, qualité qui lui sert alors d'idéal. Il faut aussi que l'homme, de son côté, trouvant chez son épouse les sentiments doux, reposants et persistants d'un amour dévoué, sache les payer de retour. Ces conditions suffisent, dis-je, si tous deux consacrent leurs efforts à l'entretien de leur famille et au bien social.

L'amour maternel. — L'irradiation la plus profonde et la plus naturelle de l'appétit sexuel chez la femme est l'*amour maternel*. Une mère qui n'aime pas ses enfants est un être contre nature, et un homme qui ne comprend pas les désirs de maternité de sa femme et qui ne les respecte pas, n'est pas digne de son amour. Parfois l'égoïsme rend l'homme jaloux de l'amour que sa femme porte à ses enfants. D'autres fois, on voit le père témoigner, au

contraire, plus d'amour à ses enfants que la mère ; de pareilles exceptions ne font que confirmer la règle.

La plus belle et la plus naturelle des irradiations de l'amour est la joie qu'éprouvent les parents à la naissance de leurs enfants, joie qui est l'un des plus énergiques ciments de l'affection conjugale et qui aide les époux à triompher des conflits de leurs caractères et à relever le niveau moral de leurs sentiments réciproques, car elle répond à la réalisation du but naturel de l'union sexuelle.

C'est la femme qui prend ici la part du lion. Une vraie femme se réjouit à chaque progrès de sa grossesse. A peine les dernières douleurs de l'enfantement sont-elles passées, qu'elle rit de bonheur, d'attendrissement et d'orgueil, en entendant les premiers cris du nouveau-né. L'élan instinctif de l'amour maternel vers le nouveau-né répond à un droit naturel imprescriptible de ce dernier, car il a besoin des soins continus et minutieux de sa mère. Rien n'est beau au monde comme la joie rayonnante d'une jeune mère qui soigne elle-même son nourrisson, et aucun signe de dégénérescence n'est plus pénible que celui des mères qui l'abandonnent, sans nécessité absolue, à des mains étrangères.

D'un autre côté, la raison doit intervenir. Les transports instinctifs de l'amour maternel ont de bonne heure besoin d'un contrepoids. Rien n'est plus propre à empêcher qu'ils ne dégèrent en gâteries déraisonnables par leur exclusivisme, qu'une éducation absolument scientifique et médicale des petits enfants. L'art médical moderne a fait à cet égard d'immenses progrès ; malheureusement, l'égoïsme, la négligence, la routine, le désir de jouissance, ou souvent la misère de beaucoup de mères les empêchent de bénéficier de ces progrès et de les appliquer comme elles le devraient. Au lieu de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants, elles les abandonnent à des mercenaires. Ces dernières peuvent être nécessaires pour aider les jeunes femmes pendant leurs premières couches et leur servir en même temps d'instructeurs. Mais une mère naturelle et bonne profitera avidement de ces enseignements et deviendra elle-même une excellente garde parce qu'elle sentira ses attaches naturelles et s'y consacrera avec le dévouement d'un amour maternel relevé et affiné par la raison et la connaissance. Chez les prolétaires, la misère et l'ignorance des mères, souvent aussi leur légèreté et leur indolence, sont un obstacle à l'éducation rationnelle des petits enfants.

L'amour de singe. — L'amour maternel constitue donc l'irradiation la plus importante des instincts sexuels chez la femme. Il dégénère très facilement en faiblesse, c'est-à-dire en passion déraisonnable et en condescendance aveugle à tous les défauts de l'enfant, défauts que la mère excuse et transforme en qualités. Les faiblesses de l'amour maternel font grand tort à l'enfant et sont souvent le germe des plus amères déceptions. Les faiblesses héréditaires du caractère jouent ici un rôle immense et même le principal. Cependant, les faiblesses maternelles ont encore d'autres causes : la richesse, l'absence de culture intellectuelle, l'oisiveté, le trop petit nombre des enfants, etc.

Le meilleur antidote à cet amour maternel déraisonnable, que les Allemands appellent *amour de singe*, consiste en occupations actives de la femme, combinées à une saine éducation de son caractère. Le travail seul ne suffit pas, si la femme conserve des horizons bornés, si elle ne s'est pas libérée de la routine, de l'ignorance, de la superstition et de la faiblesse de la volonté.

Sentiments et persévérance. — La puissance de l'amour chez la femme ne repose pas seulement sur l'harmonie si variée de ses sentiments de sympathie pour son mari et ses enfants, et sur la finesse extraordinaire et le tact naturel qu'elle y joint, lorsque son caractère est élevé. Pareilles qualités font d'elle, sans doute, le rayon de soleil toujours chaud de la vie de famille, mais plus puissantes encore sont la ténacité et la persévérance de son amour.

En général, c'est par la volonté, disions-nous, que la femme est supérieure à l'homme. C'est ici, dans le domaine de l'amour, que cette supériorité brille de tout son éclat. En règle ordinaire, c'est la femme qui maintient la famille. Dans le peuple du moins, c'est elle qui économise, veille soigneusement à tout et corrige les faiblesses, les actes passionnés et impulsifs, les découragements si fréquents chez le mari. Que de fois ne voit-on pas le père abandonner ses enfants, dilapider son gain et quitter sa place sous quelque futile prétexte, tandis que sa courageuse femme, quoique souffrant de la faim et du dénûment, tient ferme et s'ingénie à sauver les quelques débris qui ont échappé aux excès et à l'égoïsme du mari.

Le mari d'une femme légère ou alcoolique a pu devenir parfois

le seul soutien de la famille, mais de telles exceptions ne font que confirmer la règle, qui veut que là où l'amour normal et le courage font défaut à la femme, la famille se désagrège et se dissout, car l'homme possède bien rarement les facultés nécessaires à son maintien.

Il découle clairement de ces faits, qu'en cultivant la tendance moderne des femmes à devenir jouisseuses et à se dégoûter de la maternité, on prépare une dégénérescence complète de la société. Il s'agit ici d'une maladie sociale grave, qui altère rapidement les qualités et la force d'expansion d'une race, et qu'il est indispensable de guérir à temps, si l'on veut empêcher la race qui en est atteinte d'être supplantée par d'autres.

Si l'âme féminine manque, en général, d'imagination intellectuelle et de facultés originales de combinaison, d'autant plus puissante est l'intuition pratique de son jugement et de son imagination sentimentale. La finesse de ses sentiments moraux et esthétiques, son tact naturel, son besoin instinctif de mettre quelque brin de poésie dans tous les riens de la vie, contribuent à former le vrai bonheur de la famille, bonheur dont le mari et les enfants jouissent trop souvent sans se rendre assez compte de tout le travail dévoué, de tout l'amour, de toute la peine que s'est donnée la mère pour faire briller un seul de ces chauds rayons de soleil sous lesquels s'éveillent la joie et la paix.

Routine, etc. — Le revers des irradiations de l'amour chez la femme est constitué par ses faiblesses, que nous avons déjà indiquées en partie. Ajoutons que son intelligence est ordinairement superficielle, qu'elle attribue une importance exagérée à des bagatelles, qu'elle ne comprend souvent pas le but de conceptions idéales et reste attachée par la routine à toutes ses marottes. Cette routine représente dans la psychologie féminine l'excès d'une volonté tenace appliquée uniquement à la reproduction de ce qui lui a été enseigné. Dans la famille, *la femme constitue l'élément conservateur, parce que chez elle, bien plus que chez l'homme, le sentiment, combiné à une persévérante ténacité, prédomine sur l'intelligence; or les sentiments représentent partout et toujours l'élément conservateur dans l'âme humaine.* — Voilà pourquoi la femme est le soutien le plus puissant et l'appui le plus ferme de l'intransigeance des dogmes et des habitudes, de la mode, des préjugés et du mysticisme. Ce n'est pas qu'elle soit en elle-

même plus disposée que l'homme aux croyances mystiques ; mais celles-ci, une fois dogmatisées et canonisées, faisant briller aux yeux des souffrants les mirages d'une compensation dans un monde meilleur, nous voyons un grand nombre de femmes, malheureuses ou déçues, tomber dans l'exaltation religieuse et s'accrocher ainsi à l'espoir du bonheur après la mort, qui les dédommagera, croient-elles, des vicissitudes de leur existence.

Les autres revers du caractère féminin, tels que le manque de logique, l'entêtement, l'amour des colifichets et de la toilette, etc., découlent des faiblesses fondamentales de la mentalité féminine, telles que nous venons de les analyser. En outre, la dépendance sociale dans laquelle l'homme a placé la femme au point de vue légal et à celui de son éducation, tend à augmenter ces faiblesses. Beaucoup de gens craignent que le droit de vote donné à la femme n'entrave le progrès, pour les raisons que nous venons d'indiquer. Mais ils oublient que le suffrage actuel des hommes est en grande partie, indirectement et inconsciemment, exercé par leurs femmes. A lui seul, ce fait montre que l'éducation, l'élévation et l'émancipation légale des femmes ne peuvent que développer le progrès, d'autant plus qu'elles contribueront à l'éducation des hommes, trop disposés à dégénérer par suite de leur autocratie présomptueuse et tyrannique.

La femme s'enthousiasme par instinct pour les hommes dont la mentalité et les sentiments sont élevés, et elle s'efforce d'imiter ceux qui provoquent son admiration et de faire triompher leurs idées. Donnons aux femmes leurs pleins droits, à l'égal des nôtres, tout en leur fournissant une éducation supérieure et le même enseignement libre qu'à nous-mêmes ; nous verrons alors leur courage au travail abandonner les sentiers stériles et obscurs du mysticisme, pour se vouer au progrès social.

La jalousie chez la femme. — D'autres irradiations de l'amour chez la femme sont semblables à celles de l'homme. La jalousie n'est peut-être pas beaucoup moins développée chez la femme que chez l'homme. Elle est moins brutale et moins violente, mais plus instinctive et plus persévérante ; elle se traduit par des scènes, des piqûres d'aiguilles, des chicanes, de petites tyrannies et toutes sortes de ruses, qui empoisonnent l'existence commune tout autant que la jalousie de l'homme et qui restent aussi inefficaces qu'elle contre l'infidélité. Au plus haut degré de la

passion, l'homme jaloux assomme ou se sert des armes à feu, tandis que la femme égratigne, empoisonne ou poignarde.

Chez les sauvages, les femmes jalouses coupent le nez de leurs rivales avec les dents; à Paris, et en général en pays civilisé, elles leur jettent de l'acide sulfurique au visage. Le but est le même, les enlaidir. Les illusions amoureuses produites chez la femme par l'appétit sexuel sont analogues à celles de l'homme, mais elles se trouvent modifiées par les attributs féminins. Il en est de même de l'hypocrisie. Le rôle passif de la femme dans la vie sexuelle l'oblige à ne trahir ses sentiments à l'objet de ses désirs que d'une façon très réservée et prudente. Elle ne peut faire d'avances à l'homme sans contrevenir aux conventions et sans risquer sa réputation. Elle doit donc être d'autant plus habile dans l'art de la dissimulation. Cela ne nous donne aucun droit de l'accuser de fausseté, car cet art lui est à la fois naturel, instinctif et imposé par les mœurs. Son besoin d'amour et de maternité la pousse inconsciemment à se rendre à l'homme aussi désirable que possible par sa grâce et ses appâts. Ses regards dérobés, ses soupirs, le jeu de sa physionomie servent à trahir ses ardeurs, comme au travers d'un voile. Derrière ce jeu furtif, tout particulièrement propre à exciter les passions de l'homme, se cache chez la femme à la fois naturelle et bonne tout un monde de sentiments délicats, d'aspirations idéales, d'énergie et de persévérance, qui sont au fond bien plus loyaux et bien plus honnêtes que les motifs que révèle la façon plus brusque et plus osée dont l'homme exprime ses désirs. Les phrases sonores dont retentit l'amour de ce dernier recouvrent ordinairement des sentiments bien moins purs et des calculs bien plus égoïstes que le jeu relativement innocent de la jeune fille. Il ne manque sans doute pas de femmes fausses, dont les manières amoureuses ne sont que la toile savante d'une araignée; mais nous voulons parler ici de la moyenne et non pas des exceptions.

La coquetterie. — La vantardise sexuelle de l'homme ne se retrouve que chez quelques prostituées ou chez de rares messalines. Elle est remplacée chez la femme par la coquetterie et le désir de plaire. Les femmes vaniteuses profitent de la grâce et de la beauté naturelles de leur sexe et de leur personne, non seulement pour amorcer les hommes et pour leur plaire, mais encore pour briller parmi leurs égales, pour faire pâlir les autres femmes

devant leur éclat et leur élégance. Les femmes coquettes emploient à cet art des soins infinis. Tous leurs efforts, toutes leurs pensées ne tendent qu'à augmenter leur charme par l'éclat de leur toilette, le raffinement de leurs atours, les combinaisons de leur coiffure, leurs parfums, leur fard, etc. C'est ici que l'étroitesse d'esprit de la femme se dévoile dans tout ce qu'elle a de mesquin.

Décrire la coquetterie féminine m'obligerait à tomber dans la banalité. Qu'on étudie un bal, une soirée du grand monde, qu'on observe les femmes au théâtre, leur toilette, leur regard, leur physionomie, ou qu'on lise un roman de Guy de Maupassant, *Fort comme la Mort* ou *Notre Cœur* par exemple, et l'on pourra étudier tous les degrés et toutes les dégénérescences de cette partie de la psychologie sexuelle des femmes. Beaucoup d'entre elles brillent par un tel mauvais goût, qu'elles se transforment en caricatures, en s'imaginant s'embellir par leurs fanfreluches. Elles se fardent, se teignent les cheveux, se peignent les paupières, les lèvres même, pour se donner l'air de ce qu'elles ne sont pas, pour se faire paraître jeunes, belles et florissantes.

Pour être à la mode dans les pays civilisés, ces artifices n'embellissent souvent guère plus nos femmes que le tatouage des femmes sauvages, les anneaux du nez et des pieds ou les colliers des hanches dont s'ornent les beautés noires ou brunes. Ces derniers se retrouvent du reste dans nos salons sous forme de boucles d'oreilles, de bracelets et de colliers. Toutes ces coutumes constituent des irradiations de l'appétit sexuel, c'est-à-dire le désir de plaire aux hommes. Les invertis sexuels mâles (Voyez chap. VIII) en font tout autant, souvent aussi certains dandys qui ont d'ailleurs des instincts sexuels normaux.

L'esprit pornographique chez la femme. — L'esprit pornographique est absolument contraire à la nature féminine normale, ce qu'on ne peut nullement dire de l'érotisme. Chez les prostituées, nous l'avons vu, l'esprit pornographique n'est que l'écho de l'essaim des mâles qui les assiègent, et, malgré cela, même chez elles nous trouvons un vestige encore notable de pudeur. Sans doute, chez les femmes très érotiques, l'excitation sexuelle peut conduire à des actes tels que l'attouchement des organes génitaux des hommes, l'exhibition des leurs, etc. Mais ce sont là des exceptions rares et d'ordre tout à fait pathologique.

L'érotisme féminin naturel et non artificiellement dévié ne se

montre ouvertement que dans l'intimité la plus complète, et même ici la pudeur et l'esthétique naturelles à la femme le corrigent et l'atténuent. Normalement, toute obscénité ou tout cynisme dégoûte la femme et ne tend qu'à lui inspirer du mépris pour le sexe masculin. Par contre, elle s'exaltera facilement à l'érotisme des tableaux ou des romans, dès qu'il sera suffisamment revêtu d'un caractère esthétique ou même moral. C'est là le grand danger qu'offre pour les deux sexes, mais surtout pour la femme, l'érotisme habilement dissimulé sous des formes hypocrites, destinées à idéaliser des intentions malhonnêtes (V. Maupassant : *Ce cochon de Morin* et les histoires de séduction).

La pudeur et la pruderie chez la femme. — Chez la femme, le sentiment de la pudeur et la pruderie ont un caractère particulier qui résulte de son dégoût naturel pour la pornographie et d'autre part de son attachement à la mode et aux préjugés. Beaucoup de femmes éprouvent une véritable terreur lorsqu'il s'agit de mettre à découvert certaines parties de leur corps, même en présence du médecin, et elles sont horriblement surexcitées lorsque cela devient nécessaire; ce fait repose surtout sur la convention et l'habitude, parfois sur l'absence ou la déviation des sensations sexuelles. Élevées à la pruderie, comme cela se fait d'une façon si absurde surtout en Angleterre, les femmes perdent leur naturel et souffrent souvent beaucoup des excitations, des indignations et des frayeurs perpétuelles qui en résultent. Les exagérations de la pruderie conduisent en outre facilement aux excès contraires, ou bien elles dégénèrent en hypocrisie. La prude perd sa liberté d'esprit; elle a honte des choses les plus naturelles, ce qui lui fait subir des supplices continus.

Par l'éducation, on peut créer ou guérir la pruderie chez les enfants. On la crée en les séparant des autres, en couvrant anxieusement toutes les parties de leur corps, et surtout par l'exemple et l'enseignement, en leur faisant considérer la nudité comme honteuse. On la guérit, au contraire, par des bains en commun, en habituant l'enfant à considérer le corps humain, toutes ses parties et toutes ses fonctions comme quelque chose de naturel dont on n'a pas à avoir honte, enfin en leur faisant connaître les rapports des sexes à temps et d'une façon sérieuse, au lieu de répondre à leurs questions ingénues par de pieux mensonges ou par des équivoques et des airs mystérieux.

Le chapitre de l'amour est infini, et ses rapports avec l'appétit sexuel le rendent encore plus complexe. Nous nous bornerons à indiquer encore deux de ses irradiations particulières à chaque sexe, quoique revêtant pour chacun d'eux une physionomie correspondant à sa mentalité propre.

c) **Fétichisme et antifétichisme.**

« On entend par fétiches des objets, des portions d'objets ou même simplement des qualités d'objets qui, par suite de leur association avec une certaine personne ou avec l'idée de cette personne, produisent une sorte de charme ou tout au moins une impression très profonde qui ne correspond nullement à la nature de l'objet en elle-même » (von Krafft-Ebing). Le fétiche symbolise donc une personne à laquelle nous portons un intérêt si profond que tout ce qui se rapporte à elle ébranle notre sentiment. C'est nous-mêmes qui plaçons dans le fétiche le charme venant de celui ou de celle qu'il symbolise pour nous.

Dans beaucoup de religions, on le sait, le fétichisme joue un rôle immense, si bien que les fétiches, par exemple les amulettes ou les reliques, en arrivent à produire l'extase des fidèles.

Binet, von Krafft-Ebing et d'autres nomment *fétichisme érotique* le charme que certains objets ou certaines parties du corps exercent d'une façon tout analogue sur les désirs sexuels et même sur l'amour, en ce sens que leur simple représentation s'associe puissamment à l'image érotique d'une personne de l'autre sexe ou à une variété particulière d'excitation sexuelle. Chez l'homme, comme chez la femme, certaines parties du vêtement, des cheveux, du corps, ou certaines odeurs de la personne aimée, son pied ou sa main, peuvent prendre le caractère de fétiches.

Il en est de même de certaines particularités intellectuelles, de certains jeux de physionomie, de certains regards. Pour l'homme, les cheveux de la femme, ses mains, ses pieds, son mouchoir, ses parfums, etc., jouent très souvent le rôle de fétiches érotiques.

On peut appeler *antifétiches* certains objets ou certaines qualités qui, au contraire, détruisent l'érotisme. Certaines odeurs, un timbre de voix, un nez mal fait, un vêtement de mauvais goût, un tour d'esprit maladroit ou grossier, suffisent souvent pour

détruire l'érotisme en amenant le dégoût d'une personne, et leur simple représentation suffit pour la rendre insupportable. Symbolisant le dégoût, l'antifétiche paralyse l'appétit sexuel et l'amour.

Dans l'amour normal, c'est surtout par association d'idées, en rappelant à l'esprit l'image de la personne aimée, que le fétiche joue le rôle d'agent excitateur. Souvent cependant il devient lui-même l'objet plus spécial de l'appétit sexuel, tandis que l'antifétiche produit l'effet contraire. Mais, chez les dégénérés (Voir chap. VIII), c'est parfois exclusivement au fétiche lui-même que s'adresse un appétit sexuel irrésistible, dont l'irradiation devient une véritable caricature ridicule de l'amour.

Nous voyons donc que l'amour normal repose sur une synthèse extrêmement complexe, sur une véritable symphonie de sensations, de sentiments et de conceptions harmoniques, combinés de tons et de nuances de toute sorte, comme L. Brunn l'a si bien fait remarquer. Les aberrations pathologiques dont nous parlerons en fournissent pour ainsi dire la démonstration, en forçant tantôt un ton, tantôt l'autre, à l'exclusion plus ou moins marquée du reste.

d) **Rapports psychologiques de l'amour avec la religion.**

L'amour et l'érotisme jouent, on le sait, un grand rôle dans la religion, et beaucoup de dérivés du sentiment religieux sont intimement associés avec l'appétit sexuel. Comme le dit von Krafft-Ebing, l'*extase religieuse* est proche parente de l'*extase amoureuse*, et elle se produit très souvent en guise de consolation et de compensation d'un amour malheureux ou déçu, ou simplement encore en l'absence d'amour sexuel. Chez les aliénés, la religion et l'érotisme se combinent d'une façon très caractéristique. Chez nombre de peuples, certaines coutumes religieuses cruelles sont le résultat de conceptions érotiques transformées.

Comme la religion, l'amour a quelque chose de mystique : le rêve ineffable d'une extase éternelle. Voilà pourquoi les deux sortes d'exaltation mystique et érotique se mêlent dans les religions.

Von Krafft-Ebing ramène la cruauté qu'on trouve dans beaucoup de religions à la *volupté sadique* (volupté sexuelle excitée par la souffrance d'autrui, voyez chap. VIII), à une transformation

du sentiment de *béatitude extatique* en son contraire, et il termine par les mots suivants :

« La parenté si souvent constatée entre la religion, la volupté et la cruauté se ramène à peu près à la formule suivante : au point culminant de leur développement, les passions religieuse et sexuelle offrent une concordance en quantité et en qualité de l'excitation, et peuvent par conséquent se remplacer l'une l'autre, lorsque les circonstances s'y prêtent. Sous des influences pathologiques spéciales, toutes deux peuvent se transformer en cruauté. »

Nous renvoyons, du reste, pour cette étude au chapitre VIII et particulièrement au chapitre XII.

CHAPITRE VI

ETHNOLOGIE ET HISTOIRE DE LA VIE SEXUELLE DE L'HOMME ET DU MARIAGE

Il faut absolument se garder, dans l'étude de la question sexuelle, du subjectivisme et de toute théorie préconçue, et se tenir aussi éloigné de la sentimentalité que de l'érotisme. Ces deux écueils jouent un rôle considérable dans l'étude de la vie sexuelle humaine. Présentée d'une façon consciencieuse et scientifique, l'histoire du mariage nous fournit le matériel le plus sûr pour bien juger des rapports sexuels de l'homme dans sa vie sociale. C'est par ce matériel que nous pouvons connaître l'importance relative des différents facteurs sexuels psychologiques et psycho-pathologiques dans l'évolution sociale. Mais, pour fournir un matériel valable, l'histoire ne doit pas seulement être basée sur des sources sûres et véridiques ; elle doit offrir une étude comparée des rapports sexuels qui existent chez la plupart des peuples actuellement existants, sinon chez tous. Les peuplades sauvages actuelles ressemblent sans aucun doute bien plus aux peuples primitifs qu'à notre grande agglomération hybride du monde civilisé. De plus, les études approfondies de la science ethnologique moderne nous les font connaître d'une façon bien plus sûre que les données incertaines et incomplètes, souvent fabuleuses, que nous fournit sur nos ancêtres directs l'histoire des peuples primitifs, même aidée des documents antiques de toute nature. Je parle ici, cela va sans dire, de l'histoire tout à fait primitive et non de celle des grandes civilisations grecque, romaine et autres, dont la littérature et les monuments sont d'une telle importance que nous pouvons revivre avec elles. Malheureusement, l'exactitude des observations ethnologiques, et surtout leur interprétation, laissent encore beaucoup à désirer.

Édouard Westermarck, professeur à Helsingfors, nous a fourni dans son *Histoire du mariage humain* une œuvre monumen-

tale, qui brille non seulement par la richesse et l'exactitude du matériel qu'elle contient, mais encore par la clarté et le bon sens de sa saine critique. Je veux donner ici un résumé des résultats de Westermarck, car il s'agit d'un objet qui sort du domaine de mes propres études. C'est avec grande raison que l'auteur finlandais a tenu à rassembler un matériel considérable d'observations pour éviter les conclusions erronées. Il met le lecteur en garde contre la généralisation abusive, qui consiste à attribuer sans autre preuve à nos ancêtres primitifs certaines coutumes des peuplades sauvages actuelles.

§ 1. — Origine du mariage.

Au chapitre V nous avons parlé de la phylogénie de l'amour en général. Nous avons vu que certains animaux relativement inférieurs, comme les fourmis et les abeilles, font preuve d'un altruisme social instinctif bien plus considérable que celui de l'homme, tandis que d'autres animaux, tels que les oiseaux, nous sont supérieurs au point de vue de la fidélité conjugale monogame. Mais il s'agit là d'analogies dues à des phénomènes dits de convergence, et ces animaux n'offrent guère pour nous que l'intérêt d'objets de comparaison fort éloignés.

En ce qui concerne le mariage chez l'homme primitif, nous ne pouvons et ne devons nous comparer qu'aux animaux actuels les plus rapprochés de nous, les *singes anthropomorphes*. Westermarck insiste avec raison sur ce point.

Chez la plupart des mammifères, le mariage, si l'on peut donner ce nom à leurs unions sexuelles, n'est que de durée très courte, qui dépend du temps nécessaire à la procréation d'une seule portée de petits. Après l'accouplement, le mâle s'inquiète en général peu de la femelle ; il la protège cependant pendant un certain temps. Chez les singes anthropomorphes (orang-outang, chimpanzé, gorille, gibbon) nous voyons cependant, autant que leurs mœurs ont pu être dévoilées, se constituer un mariage monogame, avec établissement d'une vie de famille. Le mâle protège sa femelle et ses petits. On trouve fréquemment chez de pareils couples des enfants *d'âge différent*, ce qui démontre l'existence d'une fidélité conjugale se prolongeant au delà d'une portée. Tandis que la femelle et les petits demeurent dans leur

nid, perché sur un arbre, le mâle, assis au pied, veille à la sûreté de sa famille.

Pour Westermarck, il doit en avoir été de même chez l'homme primitif. Composée du père, de la mère et des enfants, la famille fut chez l'homme primitif une institution générale, qu'elle reposât sur la monogamie, sur la polygynie ou sur la polyandrie. La femme soignait les enfants, et le mari protégeait la famille. Sans doute, le mari ne paraît pas avoir eu particulièrement à cœur le bien-être de sa femme et de ses enfants ; il cherchait surtout à satisfaire son appétit sexuel et son orgueil. Il se rendait cependant utile en construisant le nid, ou si l'on veut la hutte, en se procurant par la chasse les aliments nécessaires, enfin en défendant sa famille par la force et les armes.

La plupart des légendes racontent que l'homme vécut primitivement dans la promiscuité, c'est-à-dire dans la communauté sexuelle des hommes et des femmes, sans mariage, et que tel ou tel dieu ou telle ou telle loi a institué le mariage. Mais cette opinion, admise encore par la plupart des auteurs modernes, est complètement fausse. Westermarck la réfute d'une façon magistrale, à l'aide de documents absolument écrasants.

Le devoir pour le mari d'alimenter la famille constitue une loi tout à fait générale chez les peuples sauvages. Une confirmation de cette loi se trouve dans le fait que le plus souvent, dans les races polygames, l'homme n'a droit qu'à autant de femmes qu'il peut en nourrir. Tout homme doit prouver par certaines épreuves héroïques qu'il est capable d'alimenter sa famille. Même après le divorce, le mari conserve des devoirs, qui peuvent même être transmis à ses héritiers. Par exemple, s'il vient à mourir, il y a, chez divers peuples, obligation pour son frère d'épouser sa veuve. Les devoirs du mari semblent être un héritage des singes supérieurs, chez lesquels la fidélité conjugale dure plus longtemps que l'appétit sexuel. Cette fidélité a donc des racines phylogéniques profondes dans notre nature, et nous verrons plus tard (chap. XIII) que nous ne pouvons en faire abstraction sans compromettre notre état social.

Qu'est-ce que le mariage ? Voici la définition très compréhensive qu'en donne Westermarck : *Le mariage est une union sexuelle plus ou moins durable entre des hommes et des femmes, union qui s'étend au delà de l'accouplement, au moins jusqu'à la naissance de l'enfant.*

D'après cette définition, il peut exister des mariages monogames, polygynes et polyandres, ainsi que des mariages par groupes et des mariages à terme. Il va sans dire que les unions monogames persistantes, que nous avons appris à connaître chez les oiseaux et chez les singes supérieurs, sont, d'après cette définition, de vrais mariages, des mariages de meilleur aloi même que ceux de bien des hommes.

Chez les animaux qui ont une période déterminée de rut, le mariage ne peut pas reposer seulement sur l'appétit sexuel, c'est-à-dire sur l'érotisme égoïste, sans quoi il cesserait avec le rut. Il découle de ce simple fait que la sélection naturelle et la mnème (l'engraphie, *voir plus haut*) ont fait dériver des appétits sexuels certains instincts sociaux, c'est-à-dire altruistes, dans le but de conserver l'espèce par la protection des enfants. Sans être le seul moyen de conserver l'espèce, de pareils instincts en constituent certainement un exemple important.

La famille est donc la racine même du mariage. Ainsi s'explique ce fait que, chez beaucoup de peuples, ce dernier ne devient valable qu'après la naissance d'un enfant. Dans nombre de formes du mariage par achat, la femme est même tenue de rendre à son mari la somme payée pour son acquisition si elle reste stérile, et chez beaucoup de sauvages on ne célèbre la noce qu'après la naissance du premier enfant. A Bornéo et en Birmanie, les rapports entre les sexes sont libres jusqu'à ce que grossesse s'ensuive ; c'est celle-ci qui détermine les devoirs du mariage. A cet égard, ces sauvages sont plus justes et plus sages que nous.

Chez l'homme, une raison spéciale milite encore en faveur du mariage. L'homme n'a pas de période de rut. Chez les animaux, la période du rut est, en général, réglée de façon que les petits naissent précisément à l'époque de l'année où ils trouveront la nourriture la plus abondante. C'est ainsi que le muscardin s'accouple en juillet et met bas en août, au moment où les noix mûrissent, tandis qu'au contraire les éléphants, les cétacés et certains singes, qui trouvent en toute saison leur nourriture, ne s'accouplent pas à une époque déterminée.

Les singes anthropomorphes néanmoins ont une période de rut, et on trouve quelque chose d'analogue chez certaines races humaines (Californiens, Hindous et certains Australiens) au printemps, où se produisent de véritables orgies sexuelles. Chez

l'homme, il n'existe aucune corrélation particulière entre l'érotisme et la possibilité de subvenir facilement à l'alimentation des enfants au moment de leur naissance. On observe néanmoins, en général, une recrudescence de l'appétit sexuel au printemps et au commencement de l'été, recrudescence de laquelle résulte une augmentation du nombre des conceptions. Ce fait est probablement dû à ce que les enfants nés en automne et en hiver sont plus résistants. Du reste, la sélection naturelle a presque entièrement cessé chez les peuples civilisés, grâce aux moyens artificiels usités pour élever les enfants et à la diminution qui en résulte pour leur mortalité.

Nous voyons, en résumé, que l'institution du mariage chez l'homme n'est pas sous la dépendance de l'excitation de l'appétit sexuel, car celle-ci est, en somme, continue.

§ 2. — Ancienneté des institutions matrimoniales.

Le fait que les singes anthropomorphes ne produisent à la fois qu'un petit, faible et dépendant, dont l'enfance est longue, a été probablement l'origine du mariage. Kautsky dit que chez l'homme primitif l'enfant appartenait au clan ; c'est là une erreur. A l'origine, les sociétés humaines se composaient de familles ou plutôt d'associations de familles. Chez l'homme primitif, ce sont ces familles qui jouent le rôle fondamental et qui constituent partout le noyau de la société. Chez le singe anthropomorphe, nous trouvons déjà la famille, mais pas encore le clan. Tel a dû être aussi le cas des pithécanthropes ou d'autres formes transitoires éteintes. En fait, nous voyons actuellement encore les sauvages les plus grossiers vivre bien plutôt en familles isolées, comme les mammifères carnassiers, qu'en clans ou en tribus. Tel est le cas, par exemple, des Weddas sauvages et chasseurs de Ceylan, des indigènes de la Terre de Feu, des Australiens occidentaux, des Boschimans, des Esquimaux et de certains Indiens sauvages du Brésil ; ils sont ainsi dans de meilleures conditions pour se procurer leur subsistance.

A l'époque primitive, l'homme vivait donc en famille, du produit de sa chasse. Plus tard, l'esprit de découverte, la nourriture plus abondante fournie par l'emploi des trappes à gibier et par la culture des plantes permirent aux hommes de vivre en hordes.

C'est ainsi que le développement intellectuel a été la première cause de la vie sociale de l'homme, et Lubbock fait certainement erreur lorsqu'il considère l'établissement des clans comme remontant plus haut que les premiers débuts de la civilisation. En résumé, après s'être dûment étayé de faits et de preuves, Westermarck répond comme suit à la question :

1° *A aucune époque de l'humanité la vie de famille n'a été remplacée par la vie de clan ;*

2° *La vie conjugale est un héritage d'ancêtres vivant d'une façon analogue à celle des singes anthropomorphes actuels ;*

3° *Quoique moins intimement et moins constamment lié aux enfants que la mère, le père a toujours été chez l'homme le protecteur de la famille.*

§ 3. — Critique de la doctrine de la promiscuité.

La plupart des sociologues croient, avec Lubbock, Bachofen, Mac Lennan, Bastian, Giraud-Teulon, Wilkens et autres, que l'homme primitif vivait en promiscuité sexuelle. Si l'on comprend dans la notion du mariage la polygamie (polygynie), la polyandrie et le mariage à terme, comme le fait Westermarck, l'opinion de ces auteurs est absolument fausse. Ce qu'ils ont considéré comme promiscuité revient finalement toujours, même chez les indigènes de Taïti, ceux dont la vie est la plus débauchée, à l'une de ces dernières formes de mariage. L'auteur qui a mis le plus de confusion dans la question est Fison avec ses théories dogmatiques sur les Australiens du Sud. Obligé de convenir que la promiscuité n'existe pas chez ces peuples, il prétend néanmoins qu'elle a existé autrefois. Curr, qui les connaît bien mieux que Fison, a prouvé que les Australiens sont normalement monogames.

Les données analogues de Bastian, Wilkens, etc., sur les Kustchins, les habitants de la Terre de Feu et d'autres sont tout aussi fausses. Chez aucun peuple de l'Afrique n'existe la communauté des femmes ; chez tous, l'homme est, au contraire, extrêmement jaloux. Si l'on observe parfois quelque chose d'analogue à la promiscuité, ce n'est nullement chez les peuples primitifs et sauvages, mais, au contraire, chez des peuples déjà fort civilisés, par exemple les Butias bouddhistes, chez lesquels l'homme ne connaît ni honneur, ni jalousie. Les Weddas sauvages sont monogames.

Un de leurs proverbes dit : « La mort seule sépare la femme de l'homme. »

Il n'existe en réalité qu'une seule véritable promiscuité : la prostitution des peuples civilisés modernes, qui l'ont introduite après coup chez les sauvages, en les asservissant au profit de leur propre lubricité. Chez beaucoup de sauvages il existe, au contraire, une monogamie très sévère ; ils punissent de mort tout séducteur et tout enfant illégitime, ainsi que sa mère. Ailleurs règne, il est vrai, une grande liberté sexuelle avant ou après le mariage. Il est impossible de fixer des règles. Un fait peut cependant être considéré comme général : la dépravation sexuelle des peuples sauvages provient le plus souvent de l'influence des civilisés, dont la lie émigre dans les pays incultes et y implante systématiquement l'immoralité et la débauche. Ce sont les colons blancs qui s'approprient brutalement les femmes des peuples sauvages pour les dresser à la prostitution sous ses pires formes. Ce sont les colons blancs qui introduisent les boissons alcooliques, aliment du vice, qui désagrègent, grâce à leur emploi, les mœurs les plus honnêtes et les plus fidèles, et qui finissent par les désorganiser.

Certains clans arabes exploitent les habitudes de prostitution des Européens, en envoyant leurs jeunes filles dans les maisons publiques pour y gagner de l'argent. Dès qu'elles croient avoir gagné ainsi une fortune suffisante, elles rentrent chez elles et épousent un de leurs compatriotes. On observe encore des faits analogues chez d'autres peuples.

A ce propos, Westermarck signale le fait que plus une civilisation est avancée, plus le nombre des naissances illégitimes est grand et plus la prostitution est répandue. En Europe, dans les villes, la proportion des enfants naturels et des prostituées est à peu près double de ce qu'elle est à la campagne. Ce fait, qui est général, montre combien il est absurde de considérer la promiscuité comme un état primitif ; c'est, au contraire, un fruit pourri de la civilisation et surtout de la demi-civilisation. Partout les mœurs primitives sont en général chastes, et c'est la civilisation qui les corrompt. En Europe, la prostitution augmente à mesure que le mariage devient plus rare ; c'est ce dernier qui constitue l'état primitif et normal.

Westermarck concède sans doute, comme nous l'avons vu, que la liberté des rapports sexuels existe avant ou après le mariage chez diverses tribus. Mais il fait, d'un autre côté, remarquer que,

malgré cela, l'habitude d'un choix soigneux existe toujours chez ces peuples, ce qui rend leurs unions relativement durables. Il cite par exemple les Toughtas de l'Inde, qui ont des rapports sexuels libres avant le mariage, mais chez lesquels ces rapports conduisent presque toujours au mariage ; ce peuple considère la prostitution comme déshonorante.

Nous devons cependant faire une objection à Westermarck. En elle-même, la promiscuité n'est pas nécessairement la prostitution, car la notion de cette dernière comprend avant tout celle de la vente de son propre corps, ce qui n'est pas le cas dans la promiscuité. Le fait fondamental qui nous empêche absolument d'admettre une promiscuité primitive chez les peuples sauvages est le suivant. Dès que les deux sexes sont libres, l'instinct monogame de la femme d'un côté et la jalousie des deux sexes de l'autre tendent constamment à rétablir le mariage. Une véritable promiscuité ne pourrait subsister que moyennant une sorte d'obligation légale, telle qu'elle a existé dans la colonie des Oneidas à New-York. Dans cette colonie, les membres s'engageaient formellement à des rapports sexuels mutuels et libres. N'oublions pas que la prostitution ne s'entretient chez la femme que par l'appât du lucre et qu'elle cesserait immédiatement si cet élément disparaissait.

Avant la Réforme, il existait en Écosse une singulière coutume dite *hand-fasting*. Sur le marché public, les jeunes gens avaient le droit de se choisir une compagne pour un an. Au bout d'un an, les deux conjoints redevenaient libres et pouvaient alors se marier ou non, selon leur gré.

D'un autre côté, Lubbock cite certaines coutumes de la Grèce et de l'Inde, le culte du phallus, par exemple, qui oblige les jeunes filles à se donner à tous les hommes. Mais il ne s'agit nullement ici de peuples primitifs, et ce culte était, au contraire, le résultat de l'érotisme de peuples très civilisés. Donc l'argument de Lubbock relativement à l'existence de la promiscuité primitive tombe à faux.

Certains peuples sauvages prêtent leurs filles ou leurs servantes, rarement leurs femmes, à leurs hôtes. Un *jus primæ noctis* (droit à la première nuit) a aussi existé et existe parfois encore chez quelques peuplades, mais ce droit est réservé aux chefs, aux rois ou aux prêtres, et leur permet d'avoir des rapports sexuels, avant le mari, avec toute nouvelle mariée pendant la première

nuit de ses noces. Il s'agit donc ici d'une coutume barbare, basée sur le droit du plus fort et analogue aux privilèges que s'arrogeaient les nobles et les grands propriétaires d'Europe sur leurs serfs ou sur les paysans. Pareils abus ne sont pas de la promiscuité, comme voudrait le prouver Lubbock.

Dans beaucoup de pays, les courtisanes et les concubines étaient fort estimées, et elles le sont encore aujourd'hui plus qu'on ne le pense ; mais il ne s'agit pas non plus ici de promiscuité.

Morgan a déduit ses théories sur la promiscuité de quelques termes employés dans certaines langues de peuples sauvages pour désigner la parenté. Ses conclusions sont fausses. Morgan a été, comme d'autres, induit en erreur par l'obscurité du langage de ces peuples. Le simple fait que la parenté du côté paternel y est reconnue prouve l'absurdité du raisonnement de Morgan, car dans la promiscuité on ne peut reconnaître aucune parenté paternelle.

Vers 1860, Bachofen signala le premier une coutume antique, celle de nommer les enfants d'après la lignée maternelle, et il est maintenant certain que ce système a existé chez beaucoup de peuples primitifs, peut-être chez la moitié, tandis que chez les autres, en partie chez les plus grossiers, la dénomination avait lieu d'après la lignée paternelle. On appelle *matriarcat* le régime dans lequel la dénomination se fait d'après la lignée maternelle ; Mac Lennan a voulu conclure de l'existence du matriarcat à la promiscuité, ce qui est inadmissible. La maternité s'observe directement, tandis que la paternité ne peut être prouvée qu'indirectement, à l'aide d'un raisonnement. Sans doute, tous les peuples paraissent avoir reconnu la part réelle que le père prend chez l'homme à toute conception, et de là résulte même la singulière coutume de quelques tribus, chez lesquelles le mari se met au lit et jeûne après chaque accouchement de sa femme.

Westermarck explique avec raison le matriarcat d'une façon bien plus simple et plus naturelle par les rapports si spécialement intimes qui rattachent l'enfant à sa mère. Les enfants, surtout tant qu'ils sont petits, suivent leur mère lorsqu'elle se sépare du père. Le matriarcat est chose toute naturelle dans les mariages de courte durée, avec changement de femme, et dans la polygamie, tandis que, chez les peuples monogames, c'est le *patriarcat*, c'est-à-dire la dénomination d'après la lignée paternelle, qui domine.

Chez les peuples où existe la dénomination des oncles et où la femme mariée demeure dans sa famille jusqu'à ce qu'elle ait un enfant, le matriarcat découle tout naturellement de ce fait. Dans celles des familles japonaises qui n'ont que des filles, le mari de l'aînée prend le nom de famille de sa femme. Chez les sauvages, en général, le nom a une grande influence. Là où le rang et la propriété ne s'héritent que dans la lignée féminine, les enfants sont toujours nommés d'après la lignée maternelle. On voit donc qu'il s'agit ici de questions très complexes qui n'ont rien à voir avec la promiscuité.

H. Maine a prouvé que la prostitution et la promiscuité conduisent à la stérilité et à la décadence. Chez les rares pleuplades chez lesquelles règne la polyandrie, surtout au Thibet, plusieurs frères ont, en général, la même femme. Mais ordinairement ils alternent et ne demeurent jamais ensemble au logis. Au quinzième siècle, aux îles Canaries, toute femme avait trois maris qui se la partageaient. Chacun d'eux vivait un mois avec elle, et celui qui devait la posséder le mois suivant était tenu de travailler en même temps pour elle et pour ses deux autres maris. La polyandrie a eu partout pour origine le manque de femmes, et elle inspire une horreur profonde aux peuples les plus primitifs.

La jalousie des hommes, qui n'a jamais cessé d'exister, fournit la preuve la plus claire de l'impossibilité de la promiscuité. La polyandrie n'est possible que chez quelques rares peuples, faibles et dégénérés, qui ignorent la jalousie. Ces peuples diminuent et tendent à disparaître. La jalousie des sauvages est en général si terrible, que chez eux une femme qui commet une infidélité est le plus souvent mise à mort, de même que son séducteur. Parfois on se contente de lui couper le nez ou de lui infliger d'autres châtimens de ce genre. C'est de la jalousie que découle l'obligation de la chasteté pour la fiancée.

Les idées religieuses sur la destinée de l'homme après la mort se combinent souvent avec ces conceptions. C'est pourquoi la chasteté, la mort, ou même toutes sortes de tortures, sont, en certains pays, imposées à la femme après le décès de son mari. Le second mariage d'une veuve, même dans les pays où il n'est pas prohibé, est partout considéré comme blâmable.

Il ne faut pas oublier que, chez la plupart des sauvages, la femme est considérée comme la propriété de son mari. Si celui-ci prête sa femme à un hôte, il lui offre un cadeau, comme s'il

s'agissait d'un repas ou d'une autre offrande. Ce n'est donc pas de la promiscuité. Il faut bien se pénétrer de l'idée que ces peuples sentent tout autrement que nous. Dans les groupements en clans ou en hordes, les hommes les plus forts, ceux qui détiennent le pouvoir (les plus âgés), ont toujours eu les femmes les plus belles et les plus jeunes et se sont partout bien gardés de les partager avec les plus faibles.

En résumé, il n'existe pas l'ombre d'une preuve pour appuyer la doctrine de la promiscuité primitive, doctrine qu'on a tenté d'appuyer sur des échafaudages purement hypothétiques.

§ 4. — Le mariage et le célibat.

Parmi les animaux, le célibat volontaire existe tout au plus chez les femelles de certains oiseaux, devenues veuves, et, alors même, le cas est rare. Chez l'homme sauvage, presque chaque individu se marie, et la femme considère le célibat ou le veuvage à peu près comme la mort. Le sauvage méprise les célibataires comme les voleurs ou les sorciers. Pour lui, un homme sans femme n'est pas un homme. Il se marie donc bien plus jeune que le civilisé, parfois même (Groenlandais) avant que la fécondation soit possible. Chez certains Indiens, les hommes se marient à neuf ou dix ans, en général entre quatorze et dix-huit, les filles entre neuf et douze. Chez certains peuples relativement civilisés, le célibat est même si méprisé qu'on va jusqu'à marier les *esprits* des enfants morts jeunes et célibataires.

Chez les Grecs les célibataires étaient punissables, et chez les Romains on les chargeait de lourds impôts. Partout on voit le célibat progresser avec la corruption des mœurs. Les anciens Germains se mariaient, il est vrai, à un âge relativement avancé, mais ils se mariaient presque tous.

Sans doute le prix élevé des femmes et la polygamie ont eu pour conséquence le célibat de beaucoup d'hommes pauvres. Mais, en général, les choses n'allaient pas au point d'empêcher un jeune homme travailleur de se procurer une femme. Ce qui est certain, c'est que plus on remonte aux origines de l'humanité, plus le célibat est rare, tandis qu'aujourd'hui c'est par la prostitution et la polygamie que les sauvages perdent leurs femmes.

C'est la civilisation qui nuit le plus au mariage, surtout dans les villes; l'âge auquel se concluent les unions matrimoniales

s'y élève de plus en plus, bien qu'en Europe nous ayons plus de femmes que d'hommes. Le manque d'argent et les salaires insuffisants diminuent de plus en plus le nombre des mariages dans les grands centres, tandis que chez les sauvages, et en partie aussi chez nos paysans, les femmes et les enfants sont une des sources principales de la richesse, parce qu'ils travaillent et ont peu de besoins. Chez le bourgeois, au contraire, la femme est avant tout coûteuse, de même que l'éducation des enfants. Pour l'homme, la durée de l'éducation intellectuelle et professionnelle, ainsi que le service militaire, rendent le mariage toujours plus tardif, et le célibat est pour lui obligatoire au moment où ses appétits sexuels sont le plus puissants. Donc, plus la civilisation s'élève, plus les deux sexes se marient tard. Le raffinement et la multiplicité des plaisirs enlèvent aussi au mariage une grande partie de son attrait dans les milieux cultivés.

Enfin, et avant tout, la culture intellectuelle exalte le besoin d'idéal, de sorte que les hommes et les femmes bien faits l'un pour l'autre, pour se comprendre et s'entendre, se rencontrent de moins en moins facilement, leur adaptation mutuelle devenant de plus en plus compliquée.

Je répéterai cependant ici ce que j'ai déjà dit sur la façon dont les romanciers recherchent les passions extrêmes des déséquilibrés et nous les décrivent comme types, l'homme normal réel étant trop prosaïque et trop ennuyeux pour allécher leurs lecteurs. Pourrie comme elle l'est de dégénérés névrosés, notre société moderne ne laisse certes pas manquer les romanciers de modèles pathologiques. Il n'en demeure pas moins faux de mettre toujours ces derniers en vedette. L'homme cultivé et hautement doué, lorsqu'il est bien équilibré, s'adapte, en somme, fort bien dans le mariage et n'est pas toujours si difficile. Cependant il faut reconnaître que le mariage devient peu facile si l'on exige de lui un idéal trop élevé. Avec la prudence qui le caractérise, Westermarck ne répond pas à la question de savoir si le mariage diminuera encore progressivement dans l'avenir.

Culte des vierges. — Sainteté du célibat. — Chez beaucoup de sauvages règne l'idée singulière que quelque chose d'impur se rattache aux rapports sexuels, ce qui leur fait recouvrir ces derniers du voile de la honte. Le célibat ordonné par plusieurs religions dérive d'idées de ce genre.

Beaucoup de peuples ont voué un culte aux vierges, ainsi les Romains aux Vestales. La mère de Bouddha fut déclarée sainte et pure, Bouddha ayant été conçu, d'après la légende, d'une façon surnaturelle. Il est interdit à un moine bouddhiste consacré d'avoir des rapports sexuels, *même avec les animaux* ! Le célibat de certains prêtres existe aussi en Chine.

Chez les Hébreux, en particulier chez les Esséniens, l'idée de l'impureté du mariage avait pris pied, ce qui a sans doute fortement influencé le christianisme. C'est ainsi que saint Paul place le célibat au-dessus du mariage, et voilà comment s'implanta chez les Pères de l'Église l'idée que la répression de toute sensualité était une vertu céleste cardinale, et que Dieu avait projeté dans le paradis une reproduction asexuée du genre humain, projet qui fut mis à néant par la chute d'Adam. Les hommes demeurés *purs* auraient été immortels. « La terre est remplie de mariage et le ciel de virginité », dit Jérémie. Telles sont les idées qui ont donné naissance à l'obligation du célibat pour les prêtres.

Westermarck pense que l'idée d'impureté attachée aux rapports sexuels est peut-être dérivée de la répugnance instinctive qu'éprouvent les membres d'une même famille à avoir entre eux des rapports sexuels. Bannis du cercle de la famille, ces rapports s'entacheraient d'un stigmate qui blesse la pudeur, et, par une association d'idées fréquente chez les humains, ce stigmate s'étendrait au mariage légal hors de la famille. Du reste, le célibat religieux se complique de conceptions ascétiques, et l'idée de l'impureté des rapports sexuels n'est nullement générale.

Pour mon compte, je crois plutôt que la jalousie naturelle aux deux sexes les a poussés peu à peu à limiter leurs rapports sexuels à l'intimité et à les cacher. Or, l'homme a honte de tout ce qu'il cache, et nous verrons dans un instant que le sentiment de la pudeur se rapporte à toutes les parties du corps que l'on tient cachées, quelles qu'elles soient. Ce simple fait suffit pour faire considérer le coït comme *impur*, et je ne crois pas qu'il faille aller chercher plus loin pour expliquer l'idée dont il s'agit.

§ 5. — Avances faites à un sexe par l'autre. Demandes en mariage.

Une loi naturelle veut que la cellule germinative mâle se meuve vers l'œuf. Les exceptions sont rares, les cellules femelles étant

plus grosses et produites en nombre moindre. Il s'ensuit que dans l'accouplement, c'est-à-dire dans l'union des entités individuelles sexuées, l'homme inclus, c'est le mâle qui est l'individu actif et qui fait les avances. Chez certains peuples cependant (Paraguayens, Moquis, Garos), c'est la femme qui fait la demande. Chacun connaît les combats que se livrent entre eux les mâles d'animaux, les coqs, les cerfs, par exemple, pour conquérir les femelles. Chez certains Indiens on observe aussi des luttes corps à corps, à la suite desquelles le vaincu doit céder sa femme au vainqueur. C'est dans la même idée que les anciens Grecs se livraient au combat pour obtenir une femme, comme nous le voyons pour les prétendants de Pénélope. En Irlande, des faits pareils se produisaient jusque dans les derniers siècles.

D'un autre côté, nous voyons souvent, chez les sauvages et chez les oiseaux, les faveurs de la femelle être obtenues par une cour assidue plutôt que par des combats. Chez certains peuples sauvages, on observe, au contraire, des luttes entre les femmes pour obtenir tel ou tel homme. Cependant, c'est ordinairement la coquetterie à tous ses degrés, même les plus adoucis, qui fournit à la femme la base de ses avances. Chez beaucoup de peuples, sinon chez la plupart, les femmes ont le droit de refuser au moins une demande en mariage.

Nous renvoyons ici à ce que nous avons dit au chapitre IV, § 3, sur le flirt.

§ 6. — Moyens d'attraction.

La parure dans les deux sexes. — La vanité est plus ancienne que l'homme, car on la trouve déjà chez des animaux divers. Les peuples les plus sauvages et les plus grossiers recherchent la parure. Le tatouage, la coloration de la peau, les anneaux placés aux bras, aux pieds, aux lèvres, au nez, aux oreilles, servent à attirer un sexe vers l'autre. Une femme Santale peut porter jusqu'à quinze kilogrammes d'ornements sur son corps. La vanité conduit à des égarements incroyables. Certains peuples se cassent par exemple des dents pour augmenter leurs attraits. Les absurdités de cette nature s'associent souvent à des idées religieuses, bien qu'en général ces dernières jouent ici un rôle secondaire. La véritable origine de ces coutumes réside dans la vanité combinée au désir sexuel de plaire. Dans les pays chauds tout au moins, les

sauvages n'ont commencé à se couvrir de vêtements que dans le but de plaire et de se parer. Les coutumes religieuses qui s'y sont rattachées ne sont nullement primitives ; elles sont dérivées de l'appétit sexuel et de la vanité, et elles n'ont été incorporées aux dogmes du mysticisme religieux qu'après être tout d'abord entrées dans les mœurs.

Le tatouage n'est pas toujours laid, et certains tatouages sont souvent des œuvres artistiques. En somme, chez les sauvages, les hommes sont plutôt plus enclins à la parure, à la toilette et à la coquetterie que les femmes. Ce phénomène n'est nullement en rapport avec l'état de dépendance de ces dernières, car celles qui jouissent de la plus grande liberté sont souvent bien moins tatouées et bien moins peintes que celles qui sont réduites à l'esclavage. La véritable raison est que chez le sauvage l'homme risque beaucoup plus que la femme de rester célibataire, ce qui l'oblige à se donner pour plaire plus de peine que les femmes. En général, les femmes des sauvages attachent moins d'importance à leur parure qu'à celle de leur mari, et la vanité de ces derniers se laisse guider en première ligne par le goût de leur épouse. Les objets dont se parent les hommes sauvages sont, en général, des trophées.

Chez les civilisés au contraire, les hommes ont beaucoup plus de choix et un grand nombre de femmes demeurent célibataires. C'est l'une des raisons qui obligent la femme à s'occuper de sa parure et à conduire son flirt avec plus d'art. En Europe, les boucles d'oreilles constituent un dernier vestige du goût des sauvages pour la parure.

Sentiment de honte des organes génitaux. — La nudité. — D'où provient le fait que l'homme a honte de ses organes sexuels ? Chez les animaux on ne constate rien de pareil. Le psychologue Wundt prétend que l'homme possède toujours un sentiment sexuel de pudeur. C'est inexact. Beaucoup de peuples n'en présentent pas trace, ou ils recouvrent de tout autres parties de leur corps que les organes sexuels. Chez les uns ce sont les hommes, chez les autres les femmes qui, selon la coutume, vont absolument nus. A l'origine, les vêtements n'ont été employés que comme parure ou pour se protéger contre le froid. Les Massais seraient honteux de cacher leur pénis, et ils trouvent très convenable de le montrer. D'autres sauvages revêtent seulement le

gland d'un petit capuchon ; ils se cachent pour uriner, mais se croient en tenue de salon dès qu'ils ont habillé leur gland. Les ceintures et autres vêtements des femmes sauvages servent de parure et de moyen d'attraction ; ils n'ont rien à faire avec la pudeur. Dans une société où tout le monde va nu, la nudité semble toute naturelle et ne provoque ni érotisme, ni honte. La coutume d'orner les organes sexuels sert, par contre, alors de puissant moyen d'attraction, chez l'homme comme chez la femme. En réalité, les courtes robes transparentes d'une danseuse de ballet sont bien plus impudiques que la nudité des femmes sauvages. Un grand naturaliste a dit que certains voiles provoquent bien autrement l'appétit sexuel que la nudité. Snow remarque avec raison que le commerce avec des sauvages nus excite beaucoup moins la sensualité que la société des dames élégantes plus ou moins complètement habillées dans les salons. Read dit même : « Rien n'est plus moral, ni moins propre à exciter les passions, que la nudité. » Il va sans dire que cette assertion n'est exacte que lorsque la nudité est complètement entrée dans les coutumes, car, en matière sexuelle, c'est toujours le nouveau qui attire.

Des personnes pieuses ont cru rendre les sauvages pudiques en les habillant ; elles ont produit l'effet contraire. Les femmes sauvages trouvèrent scandaleux et honteux de recouvrir leurs organes sexuels. Le naturaliste Wallace trouva chez une peuplade une jeune fille qui possédait une petite robe, mais qui avait aussi honte de s'en revêtir qu'une de nos dames aurait honte de se déshabiller devant des étrangers.

Ce n'est que par suite de l'habitude de se vêtir que la nudité provoque l'appétit sexuel. Cette habitude développe artificiellement et relativement à la nudité un sentiment de pudeur, qui augmente progressivement d'intensité et qui est surtout marqué chez les femmes âgées. Ce n'est souvent pas tant une longue habitude que le sentiment du délabrement progressif de leurs charmes, qui pousse ces dernières à se couvrir d'autant plus soigneusement qu'elles vieillissent davantage. Cela est dû en partie au sentiment esthétique instinctif de la femme.

Chez les sauvages on observe des orgies, des festins et des fêtes à l'occasion desquels ils recouvrent leurs organes sexuels de certains objets, en particulier de tabliers, moyen qui sert aux femmes à exciter l'appétit sexuel des hommes. En somme, on trouve chez les sauvages la nudité complète plus fréquemment

chez la femme que chez l'homme, qui, lui, se revêt souvent de quelques misérables haillons.

Plus tard, lorsque le vêtement entra dans les mœurs, la nudité devint attrayante et fut considérée comme honteuse. C'est ainsi que les Chinoises ressentent de la honte à montrer leurs pieds, les Mahométanes leur visage, quelques sauvages même le bout de leurs doigts.

Certaines coutumes, comme la circoncision (excision du prépuce des garçons) chez les Juifs, les Polynésiens, les Australiens, etc., l'allongement artificiel des petites lèvres de la vulve chez les Hottentotes, les Malaises et les Indiennes de l'Amérique du Nord, tirent leur origine, d'après Westermarck, de l'intention d'exciter l'appétit sexuel des hommes ou de leur fournir de la variété dans la jouissance. Plus tard seulement la routine, qui sanctifie tout, transporta ces coutumes dans le culte religieux. Il est possible cependant que chez les Juifs, qui sont une race pratique, l'avantage hygiénique de la circoncision ait été pour une part dans sa transformation en rite.

En résumé, tout ce qui déroge à un usage entré dans les mœurs excite le sentiment de la honte ou de la pudeur, non seulement dans le domaine sexuel, mais encore dans d'autres. La plupart des enfants ont honte de ne pas agir exactement comme leurs camarades ou comme leurs frères et sœurs, et ils sont très gênés s'ils sont obligés d'agir autrement qu'eux. Tous les sentiments de morale et de pudeur reposent sur des conventions. Des femmes sauvages éclatèrent de rire, lorsque les compagnons nus de Livingstone leur tournèrent le dos par pudeur. Le sentiment de la pudeur ou de la honte repose donc uniquement sur l'infraction exceptionnelle commise envers une coutume ancienne. Voilà pourquoi toute manière d'être inaccoutumée de l'un des sexes (surtout de la femme) tend à offenser les sentiments de pudeur et excite très ordinairement l'appétit sexuel de l'autre sexe, toutes choses égales d'ailleurs.

§ 7. — Liberté du choix dans le mariage. — Patriarcat.

Très souvent, chez les sauvages, les femmes n'ont pas le droit de disposer de leur main, mais très souvent aussi elles possèdent ce droit. Le premier cas n'a rien d'étonnant dans des pays où la femme est considérée comme une marchandise. Chez les Esqui-

maux, toute fille est fiancée dès sa naissance à un garçon. Chez les Boschimans, les Achantis, etc., on fiance même par précaution la fille espérée dans le ventre de sa mère, avant qu'elle soit née ! (quitte à annuler le projet s'il naît un garçon). Ce sont, en général, des parents maternels qui concluent les fiançailles, de concert avec la mère.

Très souvent, cependant, le consentement de la femme est exigé, ou bien le mariage n'est valable qu'après la naissance du premier enfant et moyennant le consentement de la femme. En Amérique (Indiens), le cas est très fréquent; si la femme n'est pas consentante, elle s'enfuit avec son amant et se soustrait ainsi au mari qu'on voulait lui imposer. C'est ainsi que l'enlèvement est devenu peu à peu chez divers peuples une institution reconnue. Dans un voyage que je fis en 1891 en Bulgarie, mon compagnon bulgare, fort au courant des mœurs du pays, m'assura que le paysan bulgare achète sa fiancée, en général pour deux cents ou trois cents francs, au père de celle-ci; mais si le père demande trop, il l'enlève et la déflore. Alors le mariage devient de rigueur et le père ne reçoit rien, car chez le Bulgare, non encore gâté par la civilisation, les unions hors mariage sont considérées comme une honte terrible.

Chez divers peuples, la femme choisit librement parmi plusieurs hommes et l'inclination de son cœur fait loi, de sorte que les parents n'ont pas voix au chapitre; c'est le cas de Minahasser de Célèbes. Le jeune homme est cependant obligé de payer la dot exigée. Les choses se passent d'une façon analogue chez les Touaregs et chez d'autres peuplades encore.

Westermark en arrive à la conclusion qu'à l'état primitif de l'humanité les femmes eurent un choix beaucoup plus libre que par la suite. Le mariage par achat se développa plus tard et constitua une étape moyenne. Lorsque les premières civilisations devinrent plus compliquées et reconnurent la valeur du travail de la femme, les pères commencèrent à vendre leurs filles, comme on voit aujourd'hui des tribus sauvages abandonner leurs femmes à la prostitution des blancs. Mais dans les temps primitifs, alors que n'existaient encore ni civilisation, ni argent, ni travail proprement dit, chaque individu gagnait seul sa vie par la lutte, et le père n'avait pas plus de raisons ni de possibilité de vendre sa fille comme esclave qu'un père gorille ou orang-outang ne eut le faire aujourd'hui. Il ne faut pas non plus confondre le

mariage par rapt, survenu à la suite de guerres où les femmes étaient enlevées et mariées contre leur gré, avec le mariage par enlèvement, qui a lieu avec le consentement de la jeune fille et dont la dernière mode High-Life est l'enlèvement en automobile.

Chez les sauvages, les garçons sont aussi le plus souvent la propriété du père, qui a le droit de les vendre et même de les tuer. Mais ils deviennent libres lorsqu'ils sont pubères et ont alors le droit de se marier comme ils l'entendent, sans pouvoir y être forcés par leurs parents.

Il a existé et il existe beaucoup de peuples patriarcaux (certains Indiens et Asiatiques par exemple), chez lesquels le père possède une puissance illimitée. Plus il est âgé, plus on l'honore et plus il est le maître incontesté. Tous les enfants et petits-enfants mangent avec leurs femmes et leurs enfants à sa table. Aucun de ses descendants ne peut se marier sans son consentement, etc. Les effets du patriarcat sont déplorables et très immoraux. Le patriarche abuse de sa puissance, donne ses vieilles femmes à ses enfants et leur prend les jeunes, par exemple. La fille japonaise la plus pure et la plus honnête est obligée d'aller du jour au lendemain s'offrir dans une maison de prostitution, si tel est l'ordre de son père. Le patriarche a droit de vie et de mort sur ses enfants des deux sexes. De là est dérivé le culte des ancêtres. Nous voyons aujourd'hui une immoralité de ce genre dans le patriarcat russe à la campagne ; les pères ont la coutume de mésuser des femmes de leurs fils, et il est exceptionnel qu'ils ne le fassent pas. Le patriarcat dégénère donc en une atroce tyrannie du chef de la famille, qu'on honore comme un dieu.

Une loi fréquente dans les pays de race latine, loi d'après laquelle les fils et les filles, même majeurs, ne peuvent se marier avant trente ans et plus sans le consentement de leur père, n'est qu'un vestige du patriarcat. Pour agir suivant leur volonté, ils sont obligés, on le sait, en cas de conflit, d'envoyer à leur père leurs *sommations respectueuses*.

Nous voyons donc les peuples sauvages tout à fait primitifs se rapprocher étonnamment de nos opinions les plus modernes par la liberté de leur choix dans le mariage. Entre ces deux termes, l'humanité a gémi sous le joug d'un errement barbare : l'étape moyenne du mariage par achat et de l'autocratie patriarcale. Il a existé et il existe encore plus d'une aberration de ce genre dans les étages moyens de la civilisation : signalons la torture, l'es-

clavage et la mode encore florissante d'user de substances narcotiques, en particulier de l'alcool.

§ 8. — Sélection sexuelle.

On entend par sélection sexuelle le choix des femelles par les mâles et des mâles par les femelles pour l'accouplement. Chez les vertébrés, la femelle choisit beaucoup plus communément que le mâle, ce dernier étant bien plus disposé à s'accoupler avec toutes les femelles que la femelle avec tous les mâles. On peut certainement admettre que tel était aussi le cas de l'homme primitif, surtout lorsqu'il existait encore une période de rut, car alors l'appétit sexuel était plus violent. Du reste, aujourd'hui encore, nos femmes sont en moyenne bien plus difficiles et plus sévères dans leur choix que les hommes.

Dans les cas d'hybridation, c'est d'ordinaire le mâle qui viole la loi de l'instinct. On voit les esclaves femmes s'enfuir pour échapper à leurs maris libres ; on ne voit jamais les esclaves hommes abandonner leurs femmes libres. Chez les peuples sauvages, la femme se montre partout plus difficile que l'homme. Chez les métis, c'est presque toujours le père qui appartient à la race supérieure. L'inverse se produit rarement ; il est exceptionnel de voir une femme blanche épouser un nègre. Le même fait se reproduit chez nous. Nous voyons souvent un homme cultivé épouser une fille sans culture, mais bien rarement une femme cultivée épouser un goujat.

C'est surtout chez les sauvages qu'on voit la femme préférer l'homme le plus fort, le plus adroit, le plus fougueux et le plus audacieux. Les héros hantent toujours le cerveau des femmes, qui aiment à se jeter à la tête des vainqueurs. L'idéal de certaines femmes sauvages de Bornéo est un mari qui a tué beaucoup d'ennemis et possède leurs têtes. Ce trait psychologique répond bien à la sélection naturelle, car les femmes obtenaient par là des descendants plus forts et de meilleurs protecteurs.

D'un autre côté, l'homme recherche instinctivement une femme jeune, saine et bien faite. C'est sur cette base que l'art grec a formé Eros et Aphrodite, désignant cette dernière comme déesse de l'amour et de la beauté à la fois.

Notion de la beauté. — La notion de la beauté est fort relative.

Les Australiens rient de nos longs nez, de même que les Cochinchinois se moquent de nos dents blanches et de nos joues roses, comparant les premières à celles d'un chien et les secondes à des fleurs de pomme de terre. Les femmes de certains peuples sauvages se serrent les jambes au-dessous du genou au point de les faire enfler par œdème, ce qui chez elles fait partie de la notion de beauté. Les Chinois admirent les pieds déformés de leurs femmes et les pommettes bien saillantes. Chez chaque peuple, la notion de la beauté correspond d'ordinaire au type idéal de la race, pour chacun des deux sexes. En général, on admire chez l'homme les muscles et chez la femme la plénitude des formes, de sorte que les femmes grasses sont surtout recherchées. Les Hottentots aiment chez leurs femmes des mamelles assez pendantes pour pouvoir être rejetées par-dessus l'épaule, de façon à allaiter les nourrissons derrière le dos, et ils s'extasient devant les petites lèvres allongées de leurs vulves.

Il existe donc peu de caractères généraux typiques pour les préférences sexuelles; ce sont surtout l'idéal du type de la race et la santé pour les deux sexes, puis la plénitude des formes et la grâce pour la femme, la force musculaire et l'adresse pour l'homme. Tout le reste est relatif et variable, et dépend du point de vue local, des mœurs, de la race, des goûts individuels, etc.

C'est ainsi que, selon le point de vue esthétique, on admire le tatouage, certaines formes du port de la barbe ou des cheveux, des déformations du nez, du crâne ou des pieds. On chante et on déifie tout spécialement les particularités de sa race. L'Européen compare les seins de sa belle à la neige, et le Malais à l'or. Au Coromandel, les indigènes peignent en noir leurs dieux et leurs enfants, et en blanc leurs diables. En Europe, c'est le contraire.

L'association de l'amour avec la beauté ne repose pas sur des sentiments esthétiques, car ces derniers sont désintéressés, tandis que l'instinct original de l'amour est intéressé. L'association des deux choses repose sur l'exigence instinctive de la santé, liée à l'appétit sexuel, bien que les coutumes aient produit, comme nous l'avons vu, de multiples aberrations. Tout ce qui diffère fortement du type de la race est plus ou moins pathologique. Voilà pourquoi l'instinct, déterminé par la sélection sexuelle, le repousse.

La mode règne aussi chez les sauvages. mais elle est moins

changeante chez eux que chez nous, et leur goût de la parure ne varie que dans le cercle restreint de leurs coutumes.

Le climat a une action puissante sur le type des races ; elles s'adaptent en général au climat qu'elles habitent. C'est ainsi que l'Européen devient plus foncé sous les tropiques, tandis que le nègre et l'Indien deviennent plus clairs dans le Nord.

§ 9. — Lois de la ressemblance. — Hybrides.

Toute espèce animale répugne instinctivement à s'accoupler avec une autre, comme s'il s'agissait d'absorber un poison. Même là où ils sont possibles, les hybrides naturels sont donc rares et ne deviennent un peu plus fréquents que pour les plantes et les animaux domestiques. La fécondité des hybrides diminue lorsqu'ils s'accouplent entre eux, ce qui explique pourquoi l'instinct poussant à de pareils accouplements tend peu à peu à disparaître.

Dans son livre sur « la Mnème », R. Semon explique l'infécondité des hybrides d'une façon très plausible par le désordre qu'une trop grande quantité d'engrammes héréditaires disparates vient apporter dans la mnème héréditaire de deux cellules conjuguées. Lorsque les parents n'offrent entre eux que des différences modérées, l'homophonie peut encore être rétablie, et alors les divergences ont un effet extrêmement propice sur le produit, par les initiatives ou combinaisons nouvelles qu'elles fournissent au cours de son développement.

Les notions morales marchent à la suite des instincts, et c'est ainsi qu'on en est arrivé à considérer la sodomie (l'accouplement avec les animaux) comme un crime horrible. Elle se produit surtout par aberration pathologique ou lorsqu'on tient un des sexes complètement isolé de l'autre. Mais il existe même un certain degré d'aversion pour l'accouplement entre races différentes, aussi bien chez les animaux que chez l'homme ; il en est ainsi entre les moutons et les chevaux de races diverses, comme entre les blancs, les nègres et les Indiens. Il existe pourtant beaucoup d'hybrides ou métis dans l'Amérique du Sud. Au Mexique, ils constituent même les deux tiers de la population.

Broca a prétendu que les hybrides humains provenant du croisement de races éloignées, par exemple entre Anglais et nègres ou Australiens, étaient assez stériles. Westermarck le conteste. Il accorde cependant que ces hybrides s'affaiblissent au bout de quelques générations. On a aussi constaté le fait que les maria-

ges mixtes entre Juifs et Aryens sont en moyenne peu féconds ; e fait n'est d'ailleurs pas encore suffisamment expliqué. On peut affirmer que les mulâtres, ou hybrides de nègres et de blancs, constituent une race dégénérée et à peine viable, à moins que ses descendants ne retournent entièrement à l'une des races primitives. Les métis entre blancs et Indiens de l'Amérique, appelés aussi *ladinos*, semblent par contre former une race viable, mais de peu de valeur.

§ 10. — Interdiction des mariages consanguins.

Presque partout l'union sexuelle entre parents rapprochés soulève chez l'homme un sentiment de répugnance. On la stigmatise du terme d'*inceste*. Les exceptions sont très rares. C'est surtout le coït entre la mère et le fils qui excite le dégoût. L'accouplement entre parents et enfants, ainsi qu'entre frères et sœurs, est cependant fréquent chez les Kaniagmutes, chez les Tinnehs et les Tchippenas. Beaucoup d'autres peuples permettent au moins le mariage entre frères et sœurs, qui est ailleurs généralement condamné.

Chez les Weddas, le mariage entre un frère aîné et sa sœur cadette est considéré comme très normal, tandis que celui entre un frère cadet et une sœur aînée ou entre un neveu et sa tante est regardé comme contre nature. Ce dernier fait montre simplement que les unions entre jeunes hommes et vieilles femmes ne sont pas naturelles. Les unions entre frères et sœurs, et surtout entre demi-frères et demi-sœurs, étaient licites chez les Perses, les Égyptiens, les Syriens, les Athéniens et les anciens Juifs. Celles entre oncles et nièces (plus rarement entre tantes et neveux) sont tantôt permises, tantôt défendues. A l'exception de l'Espagne et de la Russie, les mariages entre cousins germains sont permis en Europe.

Exogamie et endogamie. — Chez beaucoup de sauvages, l'interdiction du mariage consanguin peut s'étendre jusqu'à la parenté du troisième degré. Le mariage peut même être interdit à tous les membres de la même tribu ou du même clan, même lorsqu'ils ne sont pas parents. On nomme ce système mariage *exogame*. L'exogamie est extrêmement développée chez les Aus-

traliens, qui ne peuvent se marier qu'entre clans éloignés. Nous reviendrons sur ce point.

Nous voyons donc la grande majorité des sauvages étendre la notion de l'inceste bien plus loin encore que nous. Pourquoi cela ? On a beaucoup discuté sur cette question. On disait autrefois que le mariage consanguin était contraire aux commandements de Dieu, qu'il lésait le sentiment naturel de la pudeur, ou encore qu'il embrouillait la parenté, etc. Aujourd'hui, on dit qu'il est nuisible à la postérité. L'ethnographie nous apprend toutefois que ce sont là des sentences qui n'ont guère de valeur.

A côté de l'exogamie de nombreuses peuplades, il existe, au contraire, chez beaucoup d'autres sauvages, un système d'*endogamie* démontré par Mac Lennan ; c'est l'interdiction du mariage entre clans différents.

Spencer et Mac Lennan ont donné de ces faits diverses explications peu naturelles. A mon sens, Westermarck est, ici encore, dans le vrai, en signalant ce qui suit :

L'appétit sexuel, surtout chez l'homme, est excité par les impressions nouvelles et refroidi par l'habitude. Ce n'est pas le fait qu'un homme et une femme sont parents, mais celui qu'ils vivent ensemble depuis leur plus tendre jeunesse, qui produit chez eux une répugnance à l'union sexuelle. Nous trouvons en effet la même répugnance entre frères et sœurs adoptifs et entre amis intimes d'enfance. Lorsque, au contraire, des frères et sœurs ou des parents rapprochés se sont trouvés séparés dès leur bas âge les uns des autres par des guerres ou d'autres causes, on les voit souvent tomber violemment amoureux les uns des autres, lorsqu'ils se rencontrent plus tard par hasard. Il n'existe donc aucun dégoût inné ou instinctif contre l'inceste en lui-même, mais seulement contre l'union sexuelle entre individus qui demeurent ensemble depuis leur première enfance. Comme ce sont les parents et leurs enfants qui se trouvent à l'ordinaire dans cette situation, tout s'explique simplement et clairement.

Les causes de l'exogamie s'expliquent de la même façon, par le fait que les membres d'un même clan vivent souvent très intimement les uns avec les autres. Ce sont précisément les petits clans, composés de trente à cinquante individus et de peu de familles vivant ensemble, qui possèdent les lois les plus sévères contre l'inceste ou contre l'endogamie. Là où les familles vivent

en maisons séparées, de pareilles défenses n'existent pas. Les Maoris, qui sont endogames, tiennent beaucoup à la propriété individuelle et leurs habitations forment des villages très espacés ; chez eux les mariages entre parents sont permis. L'endogamie règne en général là où la vie de clan est peu développée et où les parents se connaissent et se voient peu. L'aversion contre le mariage entre personnes vivant ensemble a donc aussi bien créé l'interdiction du mariage entre parents que celle du mariage entre membres du même clan. C'est la même raison qui a conduit à interdire le mariage entre beaux-frères par alliance, entre frères et sœurs adoptifs, entre parrains et filleuls, etc. Chez les peuples qui vivent en petites et étroites communautés, l'endogamie ne paraît jamais avoir existé.

L'*inceste* entre parents vivant ensemble paraît avoir partout une même cause naturelle : le manque de femmes dans les familles vivant isolées et éloignées de tout. Nous le trouvons par exemple assez répandu, à côté de la sodomie, chez les pâtres vivant seuls dans les alpages isolés, etc. Il existe, en outre, un inceste psycho-pathologique, tenant à des appétits maladifs chez les familles de dégénérés.

Chez les animaux vivant isolément et dont la famille se dissout très rapidement, comme par exemple chez les chats, les unions incestueuses, entre parents et enfants par exemple, sont tout à fait ordinaires.

Examinons maintenant ce que nous dit la science sur la question. Nous voyons partout que l'accouplement entre espèces animales bien distinctes ne donne aucun produit. Tout au plus certaines espèces très voisines, comme l'âne et le cheval, le lapin et le lièvre, donnent-elles entre elles des produits qui sont eux-mêmes inféconds (mulets, etc.). La faiblesse ou même la stérilité des hybrides provenant de races éloignées l'une de l'autre ou d'espèces différentes rapprochées prouve le peu de force vitale des produits de procréateurs foncièrement disparates. Mais, d'un autre côté, les dangers d'une reproduction consanguine perpétuée ne sont pas moins évidents. Si l'on continue à accoupler des frères et des sœurs pendant plusieurs générations, on arrive à un abâtardissement de la race, assez rapidement même. On atteint, par exemple, 25 p. 100 de mort-nés contre 8 p. 100 qui est le taux dans les croisements ordinaires, pour ne citer qu'un chiffre. On peut souvent se demander, il est vrai, si le préjudice

dû à la consanguinité ne repose pas sur l'accumulation de certaines tares pathologiques.

Westermarck est obligé d'accorder qu'il est très difficile de démontrer clairement que les mariages consanguins soient préjudiciables chez l'homme. Il ne faut pas s'en étonner. La consanguinité dont nous pouvons prouver l'effet pernicieux chez les animaux se rapporte à des unions longtemps perpétuées entre parents et enfants ou frères et sœurs. Or ce fait ne se produit pour ainsi dire jamais chez l'homme. On a pu perpétuer des animaux et des plantes pendant plusieurs années dans la consanguinité la plus concentrée sans qu'ils aient dégénéré. Chez les Perses et les Égyptiens, les unions intimes ont longtemps duré sans produire de dégénération.

D'un autre côté, les éleveurs d'animaux nous apprennent qu'une seule goutte de sang, c'est-à-dire de sperme, étranger suffit pour dissiper les effets nuisibles de la consanguinité. Or chez l'homme, les incestes même les plus fréquents sont toujours interrompus dans leur lignée par quelque union étrangère. Les Ptolémée, qui épousèrent presque toujours des sœurs, des nièces ou des cousines, vécurent longtemps et furent loin d'être inféconds. A Ceylan, les Weddas perpétuent leurs unions consanguines. L'aliénation mentale est rare chez eux, mais ils sont petits, peu féconds et tendent à s'éteindre.

En Europe, on a beaucoup discuté la question des mariages entre cousins germains, et on a constamment cherché à prouver qu'ils étaient préjudiciables. Néanmoins, lorsqu'on examine la question sans parti pris, on finit toujours par découvrir que les préjudices qu'on leur attribue ne proviennent pas de la consanguinité, mais de certaines tares pathologiques prononcées, telles qu'aliénation mentale, hémophilie, etc., qui naturellement se perpétuent par des unions consanguines lorsqu'elles sont accumulées dans une famille, aussi bien qu'elles le font lorsque deux aliénés ou deux hémophiles de familles différentes se marient. Ce ne sont donc pas les unions consanguines en elles-mêmes, unions toujours accidentelles chez l'homme et interrompues par d'autres, mais la reproduction héréditaire de tares pathologiques d'origine souvent blastophthorique, qui sont la véritable cause du mal. Les relevés statistiques faits sur les aliénés, par exemple, ont nettement prouvé que les unions entre cousins germains ne jouent aucun rôle dans les causes de l'aliénation mentale.

Influencé encore, sans doute, par l'opinion générale, Westermarck cherche malgré tout à croire à quelque répulsion instinctive de l'homme pour les unions consanguines. Si dans notre société moderne de pareilles unions, perpétuées entre parents, enfants, frères et sœurs, se produisaient encore comme chez tant d'animaux, je lui accorderais qu'elles peuvent nuire à l'espèce. Mais, en considérant notre société moderne si profondément cosmopolite, mêlée et métissée, il m'est impossible de lui faire cette concession. Je dois, au contraire, affirmer que les unions isolées qui ont encore lieu entre parents dans nos pays civilisés constituent de telles exceptions qu'elles n'offrent pas le moindre danger, sauf, comme je l'ai dit, chez les familles de dégénérés. Il ne s'agit donc là que d'une superstition. Ce dont nous avons à nous défendre, c'est des unions entre individus pathologiques et des influences blastophthoriques. N'oublions pas, comme je l'ai dit, que beaucoup de dégénérés et d'idiots offrent une grande tendance pathologique à l'inceste, et c'est là, sans doute, ce qui a fait confondre l'effet avec la cause.

Westermarck lui-même nous fournit un exemple frappant. Depuis les temps les plus reculés les habitants de la commune de Bats, qui se compose de trois mille trois cents âmes se marient tous entre eux. Pourtant cette population est très saine et très vigoureuse et ne donne aucun signe de dégénérescence.

D'un autre côté, nous avons vu les contrastes produire un effet mutuel attractif dans le domaine de l'amour, tandis que les grandes ressemblances se repoussent plutôt. Bernardin de Saint-Pierre a dit que l'amour naissait des contrastes, et que plus ces derniers sont grands, plus l'amour est fort. Schopenhauer, de son côté, nous dit ce qui suit : « Tout individu recherche chez l'autre sexe des particularités qui contrastent avec les siennes ; l'homme le plus mâle recherche la femme la plus femme, tandis que les hommes petits et faibles aiment les femmes grandes et fortes ; les gens au nez plat ou camus préfèrent les longs nez, les hommes grands et maigres recherchent les femmes trapues et plantureuses. Tout cela augmente la fécondité. » Cet instinct suffit déjà à protéger l'humanité contre la consanguinité, chaque sexe recherchant instinctivement les contrastes que cette dernière affaiblit.

**§ 11. — Rôle du sentiment et du calcul
dans la sélection sexuelle.**

La jeunesse, la beauté, la santé, la parure et le flirt excitent l'appétit sexuel. Beaucoup d'autres sentiments accessoires viennent s'y ajouter, tels que l'admiration, le plaisir de la possession, le respect, la pitié, le contentement de soi, etc. L'inclination est un élément important, mais nullement nécessaire de l'union sexuelle.

Dans les étapes inférieures du développement de l'humanité, la tendresse envers les enfants est bien plus forte que l'amour des sexes. Chez beaucoup de peuples sauvages l'amour de l'homme pour sa femme fait complètement défaut, de même que celui de la femme pour son mari. Là, le mariage repose uniquement sur des convenances réciproques, sur le désir d'avoir des enfants, et il profite à la fois à la commodité personnelle et à la satisfaction d'un appétit sexuel purement animal. On voit pourtant chez ces mêmes peuples les parents aimer tendrement leurs enfants. Le mari a le droit de battre sa femme, mais la femme est considérée comme criminelle ou comme dénaturée si elle bat ses enfants. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, par exemple, l'amour conjugal est pour ainsi dire inconnu. Par contre, chez d'autres peuples sauvages, ainsi chez les Touaregs, les Niam-Niams, les Néo-Calédoniens, les Tonganais et les Australiens, entre autres, les époux ont l'un pour l'autre une affection profonde, et l'on voit même souvent le mari se suicider à la mort de sa femme. En somme, les sentiments d'affection des époux sont plutôt le résultat d'une longue vie sexuelle commune, et ils sont surtout cimentés par l'amour des parents pour les enfants.

En général, l'inclination mutuelle des époux l'un pour l'autre s'est développée, chez les peuples cultivés, parallèlement à l'altruisme en général. La tendresse et l'affinement de l'amour, tels qu'ils existent aujourd'hui chez les peuples modernes hautement civilisés, étaient inconnus de la plupart des sauvages et des anciennes civilisations. En Chine, il est de bon ton de battre sa femme, et lorsqu'un Chinois pauvre traite celle-ci avec ménagement, c'est pour n'être pas obligé d'en acheter une autre. Ce que l'Arabe entend par amour n'est que l'appétit sexuel, et chez les anciens Grecs il en était à peu près de même.

Dans l'Europe civilisée, la culture de l'esprit progresse dans le sens de l'égalité de droits entre les deux sexes, de sorte que l'homme considère de plus en plus sa femme comme une compagne, qui est son égale et non plus son esclave. La communauté des intérêts, des opinions, des sentiments et de la culture constitue une condition préalable pour les sentiments de mutuelle sympathie et favorise l'inclination. Sans doute, l'excitation de l'appétit sexuel par des contrastes agit ici comme force antagoniste. Le contraste ne doit donc pas être tel qu'il arrive à exclure la sympathie.

Une trop grande différence d'âge est dangereuse pour l'inclination, car elle fait trop diverger les intérêts et les buts de la vie. Un degré d'éducation et un niveau social analogues favorisent aussi l'amour, ce qui tend à conserver les classes. Il est rare qu'un homme bien élevé devienne amoureux d'une paysanne, ou un ouvrier d'une femme de haute éducation, autrement que par pure sensualité. Les hommes évitent, en général, de se marier avec des individus d'une autre race ou d'une autre religion.

L'endogamie et l'exogamie ne forment pas non plus un contraste aussi absolu qu'on pourrait le croire à première vue. Même chez les peuples exogames, il existe une limite qu'on ne doit pas dépasser. Ces peuples interdisent même souvent le mariage avec des individus d'une autre race. Chez les Arabes, par exemple, l'instinct de la séparation ethnique est si fort et si puissant que la même femme bédouine, qui se prostituera sans sourciller pour de l'argent avec des Turcs ou des Européens, se croirait déshonorée en épousant l'un d'eux. C'est ainsi encore que les mœurs arrivent à produire une endogamie de caste et de classe chez le même peuple : tel est le cas de la noblesse. Dans l'ancienne Rome il était interdit à un patricien d'épouser une plébéienne. On rencontre parfois une endogamie du même genre d'origine religieuse, par exemple chez les Juifs.

Les enfants sont une richesse pour l'homme de basse culture, tandis qu'ils deviennent un fardeau pour l'homme cultivé. Malgré cela, l'homme naturel désire ardemment des enfants. En Suisse, les deux cinquièmes des divorces se produisent dans les unions stériles, bien que ces dernières ne constituent qu'un cinquième de tous les mariages.

Le calcul étouffe souvent les sentiments lorsqu'il devient la base du mariage. Nous vivons aujourd'hui sous l'empire de

Mammon et il en résulte que l'influence de l'amour, de la force, de la beauté, de la capacité de travail, de l'intelligence, de l'habileté, du caractère et même de la santé, baissent lâchement pavillon devant celle de l'argent dans les demandes en mariage. Ce triste phénomène constitue au fond une nouvelle édition plus ou moins hypocritement déguisée du mariage par achat.

§ 12. — Le mariage par rapt et le mariage par achat.

Le rapt des femmes est un usage établi dans diverses régions. Certaines cérémonies du mariage prouvent que le rapt fut autrefois beaucoup plus fréquent qu'il ne l'est aujourd'hui. On volait les femmes même dans son propre clan, lorsqu'on ne les achetait pas. Chez diverses tribus indiennes, la simulation du rapt et l'enlèvement de la fiancée constituent une partie des cérémonies des noces. L'usage exige que la fiancée feigne de résister.

D'après Spencer, le mariage par rapt trouverait son origine naturelle ou artificielle dans la pruderie de la femme, tandis que Mac Lennan croit la trouver dans la prédominance de l'exogamie ; mais en réalité le mariage par rapt existe chez des peuples absolument endogames. Westermarck croit pouvoir lui donner comme cause la répugnance pour les unions contractées dans un cercle étroit. Le sauvage a de la peine à se procurer une femme sans fournir au père de celle-ci une forte compensation ; en outre, sa propre répugnance pour les compagnes de son enfance et les préjugés contre les unions entre parents, ainsi que l'inimitié des autres clans, augmentent encore pour lui les difficultés à vaincre. Voilà pourquoi il se décide souvent au rapt. Le mariage par rapt n'a cependant été la règle à aucune époque, et, en somme, les unions conclues par accord mutuel amical ont toujours prédominé.

Le mariage *par achat* a plutôt suivi le mariage par rapt ; il forme une étape un peu plus élevée de la civilisation, développée par l'échange et ses symboles monnayés ou autres. Il se produisit d'abord, en Australie par exemple, des mariages par échange (échange d'une femme contre une sœur ou une fille). Puis les jeunes gens en vinrent à gagner leur fiancée en travaillant auprès de son père comme domestiques. Dans le mariage par achat, le prix est basé sur la beauté, la santé et la position sociale (la noblesse par exemple) de la fiancée. Une jeune fille se paie en général mieux

qu'une veuve ou qu'une femme répudiée. L'habileté dans les travaux manuels féminins augmente aussi le prix. Chez les Indiens de la Colombie britannique une femme coûtait par exemple vingt à quarante livres sterling, tandis que dans l'Orégon on l'échangeait contre des peaux de bisons ou des couvertures de chevaux. Chez les Cafres, trois, cinq ou dix vaches sont un bas prix, vingt ou trente un prix élevé pour une femme. Lorsqu'une femme était cédée gratis, ses parents avaient droit aux enfants. Le mariage par achat et par échange règne encore chez les races inférieures comme il régnait autrefois chez les races civilisées. Nous en posédons encore des rudiments.

Les mariages par rapt et par achat n'ont cependant jamais été d'un usage tout à fait général. Divers peuples de l'Inde et de l'Afrique considéraient comme une honte de payer un prix pour une fiancée, ainsi les Padams dans l'Inde.

Au point de vue historique, il est intéressant de constater que, dans les cérémonies du mariage par achat, un rapt simulé et symbolique de la fiancée rappelait encore l'ancienne forme du mariage par rapt, et que, chez les peuples où une forme plus élevée a remplacé le mariage par achat, le souvenir de ce dernier se trouve encore conservé dans plusieurs symboles des noces.

§ 13. — Décadence du mariage par achat. — Dot.

Nous avons vu la position de la femme s'améliorer régulièrement dans les civilisations supérieures par les progrès de l'altruisme. Voilà pourquoi les progrès de la culture dans l'Inde, en Chine, en Grèce, à Rome, chez les Germains, etc., ont peu à peu discrédité le mariage par achat ; il fut d'abord remplacé par des cadeaux de noces faits à la fiancée. Par la suite se produisit même l'inverse, et ce fut la fiancée qui apporta une dot à son mari.

Une singulière transition entre ces deux systèmes est constituée par les achats simulés, dans lesquels on voit le fiancé faire aux parents de sa fiancée des cadeaux que leur fille doit ensuite lui rendre. Chez certains sauvages, les parents de la jeune femme restituent au mari le prix d'achat de leur fille sous une autre forme. Pareilles restitutions furent souvent l'origine de la dot.

Chez les Romains, la dot devenait la propriété du mari. C'est

de là qu'est dérivé le régime moderne qui attribue le plus souvent au mari le droit d'administrer la dot de sa femme, dot qui demeure la propriété de l'épouse et de sa famille.

Chez les Mexicains, où le divorce pour les désaccords conjugaux est fréquent, et chez certains Mahométans la séparation de biens existe dans le mariage, et, sur la foi d'un inventaire, les biens de la femme lui sont rendus lorsqu'elle est répudiée ou lorsqu'il y a divorce.

Dans l'Europe actuelle, surtout sous l'influence des usages français, il s'est établi une sorte de mariage par achat inverse (mariage qui existait du reste déjà chez les Grecs), en ce sens que les parents des jeunes filles leur achètent pour ainsi dire un mari moyennant une grosse dot. Westermarck termine le sujet qui nous occupe par les lignes suivantes :

« Si elle ne possède pas des attraits personnels tout spéciaux, une jeune fille sans dot risque fort, de nos jours, de ne pouvoir se marier. Cet état de choses se développe tout naturellement dans une société où la monogamie est légalement prescrite, où les femmes dépassent les hommes en nombre à l'âge adulte, où beaucoup d'hommes ne se marient jamais et où les femmes mariées ne mènent trop souvent qu'une vie de paresse. »

Ajoutons, « dans une société où Mammon règne en maître absolu, » et l'image ne manquera pas de fidélité.

§ 14. — Usages relatifs aux noces et aux cérémonies nuptiales.

Chez les peuples primitifs, où la femme est tout simplement emportée ou achetée comme une marchandise, souvent après entente mutuelle, les cérémonies nuptiales n'existent pas. Elles sont ordinairement nées plus tard des restes (c'est-à-dire des symboles) d'une forme du mariage ou des rapports sexuels, forme abandonnée depuis. La cérémonie terminée et le mariage reconnu légal, l'on festoyait et l'on buvait. Diverses cérémonies religieuses se combinaient, en général, au mariage. Les usages de nos noces modernes proviennent de la même source. A l'époque du christianisme primitif, il n'y avait pas de cérémonies religieuses, et même jusqu'en 1563, époque du concile de Trente, la bénédiction religieuse du mariage n'était pas obligatoire. Luther désirait que le mariage fût purement civil, mais on ne voulut pas le

suivre dans cette voie, et le mariage civil légal n'a été introduit chez nous que par la Révolution française, tandis qu'il existait déjà dans les temps les plus reculés chez les anciens Péruviens, chez les Nicaraguais et ailleurs. Chez certains peuples, les mariages conclus sans dot, sans cérémonie ou sans achat, ou même ceux qui sont conclus entre castes différentes, sont souvent considérés comme un concubinat.

§ 15. — **Formes du mariage.**

En laissant de côté les escargots qui sont hermaphrodites, c'est-à-dire chez lesquels chaque individu est porteur des deux sexes et joue vis-à-vis de l'autre en même temps le rôle de mâle et celui de femelle, il existe chez les animaux à sexes séparés cinq formes d'unions conjugales :

1° La *monogamie temporaire ou perpétuelle*, c'est-à-dire le mariage entre un individu d'un sexe et un de l'autre sexe. Tel est le cas de la plupart des oiseaux, de plusieurs mammifères et de beaucoup de races humaines ;

2° La *polygynie ou polygamie* proprement dite, c'est-à-dire le mariage d'un mâle avec plusieurs femelles. Elle existe chez les ruminants, les cerfs, les gallinacés et diverses autres espèces animales, ainsi que chez une partie des hommes, par exemple chez les Islamites, les nègres, les Indiens d'Amérique, les Mormons, etc. ;

3° La *polyandrie*, ou mariage d'une femelle avec plusieurs mâles. Parmi les animaux on la rencontre en particulier chez les fourmis, chez lesquelles chaque femelle est en général fécondée successivement par plusieurs mâles. Chez la plupart des animaux supérieurs, la jalousie des mâles rend la polyandrie impossible. Chez l'homme, elle est rare, mais elle existe chez certains peuples ;

4° Le *mariage par groupe*, ou mariage de plusieurs mâles déterminés avec plusieurs femelles déterminées. Cette singulière institution est très rare ; elle existe surtout chez un peuple sauvage, les Todas. Je ne sais si quoi que ce soit de pareil existe chez quelque espèce animale ;

5° La *promiscuité*, ou l'accouplement indifférent de tous les mâles avec les premières femelles venues de leur espèce, et inversement. Elle existe chez beaucoup d'animaux, mais surtout

chez les animaux inférieurs, chez lesquels l'instinct sexuel du mâle n'est lié à aucun souci, ni de sa femelle, ni de sa progéniture. La promiscuité est encore plus naturelle lorsque la femelle elle-même ne s'inquiète plus de sa couvée dès qu'elle a pondu ses œufs. Néanmoins, chez la plupart des animaux, la femelle se contente d'un accouplement avant chaque dépôt d'œufs ou avant chaque portée de petits, de sorte que la promiscuité pure n'est pas du tout si fréquente qu'on le croirait au premier abord. Chez l'homme par contre, elle atteint son apogée dans la prostitution, qui est la seule forme absolument complète de la promiscuité. Or les suites de la prostitution pour la conservation de l'espèce, c'est-à-dire pour le but proprement dit de toute union sexuelle, sont d'une nature absolument destructive.

La *polygamie* ou *polygynie* était licite chez la plupart des anciens peuples, et elle l'est encore aujourd'hui chez la plupart des sauvages et chez plusieurs nations civilisées ; mais elle offre diverses variétés.

Au Mexique, au Pérou, au Japon, en Chine, l'homme ne possède qu'une femme légitime, mais à côté d'elle plusieurs concubines, dont les enfants sont considérés comme aussi légitimes que ceux de son épouse. La polygamie a existé légalement chez les Juifs jusqu'au moyen âge. Le roi Salomon possédait sept cents épouses et trois cents concubines. Dans les pays islamites, les Juifs sont aujourd'hui encore polygames. Le Coran permet à ses croyants quatre femmes et autant de concubines qu'ils veulent. Ces dernières ne jouissent pas de la protection de leur père ; à part cela, elles ont les mêmes droits que les femmes légitimes. Les Hindous et les Persans sont polygames. Les Romains étaient strictement monogames, mais ils avaient des concubines.

Dans l'Europe chrétienne, la polygamie a été occasionnellement permise ou tolérée. Saint Augustin ne la condamne pas. Luther permit au Landgraf Philippe de Hesse d'épouser deux femmes, et après le traité de Westphalie, par suite du dépeuplement de l'Allemagne, la bigamie fut permise. Les maîtresses des princes actuels sont un reste de polygamie. Jésus ne s'étant nulle part exprimé sur la polygamie, Luther ne l'a pas interdite.

Les Mormons l'ont introduite dans leur religion. Le roi nègre de Loango nous montre à quel degré peut en arriver la polygamie chez les princes et chez les chefs, car il possède

sept mille épouses, tandis que les chefs des naturels des îles Fidji se contentent de vingt à cent.

Parmi les peuples sauvages, on trouve la monogamie légale chez les naturels des îles d'Andaman et des Nicobares, chez les Touaregs, les Weddas, les Iroquois, les Wyandotés, même chez quelques tribus australiennes. Chez d'autres, la polygamie n'est permise qu'aux chefs. Mais la plupart des gens du peuples sont monogames, même chez les peuples polygames. Il y a bien peu de peuples chez lesquels tous les hommes possèdent plusieurs femmes. Dans l'Inde 95 p. 100 des Islamites sont monogames, et en Perse même 98 p. 100. Presque partout la polygamie effective est un privilège des chefs, des princes et des gens riches.

Les deux faits suivants dénotent, en outre, chez les peuples polygames une tendance à la monogamie :

1° Une des femmes, en général la première, a des prérogatives sur les autres ;

2° En réalité, l'homme polygame donne presque toujours ses préférences sexuelles à une seule ou à un petit nombre de ses femmes. Il existe cependant certains peuples polygames chez lesquels le mari est tenu d'avoir des rapports sexuels avec chacune de ses femmes en suivant un programme régulier, c'est-à-dire en se consacrant à chacune d'elles pendant quelques jours, semaines ou mois consécutifs, à tour de rôle. Chez beaucoup d'autres, au contraire, nombre de femmes mariées demeurent en réalité vierges, parce que le mari ne veut pas d'elles ; elles ne sont en réalité que des domestiques. Le plus souvent, chez ces peuples, le mari ne prend une seconde femme que lorsque la première est devenue vieille, ce qui fait que la bigamie devient chez eux la forme ordinaire du mariage.

Les Singalais étaient polyandres avant la conquête anglaise, et jusqu'à sept hommes avaient une femme en commun ; mais la polyandrie règne surtout au Thibet. Chez les peuples polyandres les maris ne sont pas tous sur le pied d'égalité ; quelques-uns ont une situation inférieure, correspondant à peu près à celle des concubines, nouveau signe de la tendance à la monogamie.

Chez les Todas, le mariage *par groupes* est constitué comme suit. Tous les frères sont les époux de la femme de l'aîné, et toutes les sœurs de cette femme sont en même temps les femmes de leurs beaux-frères. Si nous exceptons la prostitution, ce cas est, chez l'homme, le seul qui se rapproche de la promiscuité. Le

mariage par groupe constitue cependant une promiscuité extrêmement restreinte.

En résumé, c'est donc la monogamie qui est en fait la forme de mariage de beaucoup la plus répandue. Cela s'explique par *le nombre relatif des hommes et des femmes*. On a souvent prétendu que le nombre des individus des deux sexes était à peu près le même et on en a tiré un argument en faveur de la monogamie. Le fait est cependant inexact. Tantôt ce sont les hommes, tantôt et le plus souvent ce sont les femmes qui prédominent. Chez les Nez-percés de l'Orégon on trouve sept cents hommes pour onze cent quatre-vingt-cinq femmes. Chez les Punks et chez d'autres peuples, le nombre des femmes est deux ou trois fois plus grand que celui des hommes. A Kotcha-Hamba on ne trouve même qu'un seul homme pour cinq femmes. Chez quelques autres peuples on trouve, au contraire, plus d'hommes que de femmes, surtout en Australie, en Tasmanie et à Taïti. Dans cette dernière île on ne trouve même qu'une femme pour cinq hommes. Au Cachemire, il y a trois hommes pour une femme. Chez les nègres, au contraire, les femmes prédominent, jusqu'à atteindre la proportion de trois pour un homme, mais elle est, en général, seulement de une et demie pour un homme.

En Europe il naît en moyenne plus de garçons que de filles. Mais dès l'âge de quinze à vingt ans les nombres s'égalisent, et, au-dessus de vingt ans, ce sont les femmes qui prédominent. Ce phénomène est dû à la plus grande mortalité des hommes, laquelle à son tour provient des guerres, des dangers plus grands que présentent les métiers masculins et surtout des habitudes alcooliques de l'homme. Dans les 15 plus grandes villes de la Suisse l'alcoolisme est la cause directe ou indirecte de la mort chez 10,5 p. 100 des hommes au-dessus de vingt ans (Bureau fédéral de statistique).

Chez les peuples tout à fait sauvages, on voit souvent les femmes prendre part à la guerre ; telles sont les amazones du Dahomey. Puis les deux sexes boivent tous deux ou aucun d'eux ne boit, ce qui égalise les chances. Là où les hommes prédominent, le fait provient souvent de l'infanticide commis sur les petites filles et aussi de la façon dont les femmes sont surchargées de travail. Chez les Singalais, la natalité des garçons est certainement supérieure à celle des filles, tandis qu'en Asie Mineure, au contraire, deux filles, en Arabie même quatre filles,

naissent pour un garçon. L'Arabe dit : « Allah nous a donné plus de femmes que d'hommes ; il est donc bien clair que la polygamie est un commandement divin. »

Production des sexes à volonté. — Nous voulons toucher en deux mots la question des causes de la production des sexes. Il ne manque certes ni d'hypothèses, ni d'assertions, ni même d'expériences sur ce sujet. Mais nous sommes obligés d'avouer que jusqu'ici nous ne savons rien de certain à cet égard. On n'a pas encore réussi à produire expérimentalement chez les animaux des mâles ou des femelles à volonté. On a fait beaucoup de bruit autour d'une théorie d'après laquelle la superalimentation ferait produire des femelles, et le jeûne ou l'alimentation insuffisante des mâles. Quoique le fait paraisse se produire dans certains cas chez quelques animaux, il n'est encore nullement prouvé d'une façon positive.

On a eu recours à la sélection, qui produirait chaque fois, dit-on, le sexe dont le nombre est insuffisant. Ici encore les preuves manquent. On prétend que les forts croisements tendent à produire des femmes, les mariages consanguins, par contre, des hommes. En fait, les peuples métis offrent un excédent assez considérable de naissances féminines, tandis que les peuples où les mariages sont très consanguins et les tribus polyandres offrent un nombre supérieur de naissances mâles. Il vaut beaucoup mieux laisser cette question pendante jusqu'à ce que la science nous ait fourni des preuves concluantes. Certains résultats obtenus chez les animaux inférieurs font espérer que l'avenir jettera plus de lumière sur ce point.

Les coutumes du mariage ne sont du reste pas toujours en rapport avec l'excès de naissances de l'un des sexes. Les peuples chez lesquels les hommes prédominent ne sont pas toujours polyandres, et ceux chez lesquels les femmes sont en excès ne sont pas toujours polygames. Le contraire existe même parfois, sans qu'on puisse cependant nier l'influence du nombre des naissances. La polygamie n'est donc pas toujours due au surplus des naissances de filles ou à la mort de beaucoup d'hommes, mais souvent aussi à des prescriptions religieuses ; il en est ainsi chez les Mormons et les Islamites. Dans la polyandrie, la pauvreté joue souvent un rôle plus grand que les mariages consanguins et le surplus des naissances mâles. La prescription religieuse de

la continence du mari pendant les règles, la grossesse et même la période d'allaitement de ses femmes, période qui dure souvent de deux à quatre ans chez les sauvages, est une cause importante de polygamie. A Sierra-Leone, le coût du mari avec sa femme, accompli avant que l'enfant dernier-né puisse marcher, est considéré comme un crime.

Quoique très avantageuse à l'hygiène de la femme, la coutume dont nous venons de parler repose uniquement sur des idées religieuses et sur des superstitions (ensorcellement, etc.), nullement sur des notions hygiéniques. Beaucoup de sauvages considèrent en effet comme impure et ensorcelée toute femme qui a ses règles, qui est enceinte ou qui allaite. Si nous ajoutons à ce fait celui que, traitées comme des bêtes de somme, les femmes des sauvages vieillissent très vite, nous comprendrons facilement ce qui pousse en ce cas l'homme à la polygamie. Nous pouvons à peine concevoir la rapidité avec laquelle vieillit la femme sauvage. Elle n'est guère fraîche que de treize à vingt ans. Dès vingt-cinq ans elle est vieille et stérile, et, peu de temps après, elle a l'aspect d'une vieille sorcière, ce qui provient bien moins de ses rapports sexuels précoces que de l'horrible et dur travail qui pèse sur elle et du temps considérable pendant lequel elle est obligée d'allaiter ses enfants.

Une autre cause de la polygamie est le *désir de changement* propre à l'homme. Les nègres d'Angola échangent leurs femmes, disant qu'ils ne peuvent jouir longtemps du même mets. L'instinct de la procréation, l'amour de la gloire et des richesses concourent encore, comme nous le disions, de même que la stérilité de maintes femmes, à propager la polygamie. Certains peuples ne la tolèrent que lorsque la femme est stérile ou n'a que des filles, ce qui prouve nettement qu'ici elle repose sur la crainte de demeurer sans rejetons mâles.

En somme, les femmes sauvages, par exemple les Indiennes, sont moins fécondes que les civilisées, ce qui provient surtout de leur longue continence pendant les deux à quatre ans d'allaitement de chaque enfant. Si nous ajoutons la grande mortalité des enfants, nous comprendrons comment la polygamie devient chez ces peuples une arme pour la reproduction dans la lutte pour la vie et même, chez les peuples africains, une loi naturelle. Un indigène de l'Afrique centrale peut facilement avoir cent femmes, car ce sont elles qui l'entretiennent et qui sont ses servantes. Là,

les femmes remplacent les ouvriers, et la polygamie est l'expression de la grandeur, de la richesse et de la considération. Elle est surtout développée chez les peuples agricoles, à cause de la valeur qu'a pour eux le travail de la femme, travail qui représente l'accumulation de la propriété. Elle est au contraire impossible chez les peuples nomades et pauvres. La question de l'alimentation est ici décisive. Au Dahomey, le roi avait des milliers de femmes, la noblesse des centaines, le simple citoyen une dizaine, et le pauvre soldat point du tout.

La jalousie et la rivalité des femmes ne règnent pas toujours dans les familles polygames. Dans l'Afrique équatoriale, les femmes poussent elles-mêmes à la polygamie et traitent d'avare un homme qui, bien que riche, restreint le nombre de ses épouses. Livingstone raconte que les femmes de Makololo déclaraient ne pas vouloir vivre en Angleterre où règne la monogamie, car tout homme respectable devait prouver sa richesse par un nombre considérable de femmes. N'oublions pas que chez la plupart des sauvages la notion morale de bien et de mal se confond avec celle de richesse et de pauvreté. En réalité, les femmes surnuméraires qu'achète un grand polygame sont de simples esclaves. Sa puissance et son autorité ne permettent pas facilement à la jalousie d'éclater entre elles; néanmoins, elles ne suffisent pas dans beaucoup de cas, et le suicide de vieilles femmes, désespérées de s'en voir préférer de plus jeunes par leur mari, n'y est pas rare. Parfois elles tuent en même temps leurs enfants, et les empoisonnements sont assez fréquents. Chez les Indiens de la Terre de Feu, une hutte contenant trois ou quatre femmes ressemble souvent à un champ de bataille. Nous avons déjà signalé la façon dont les femmes jalouses des îles Fidji mordent et coupent le nez de leurs rivales. Chez les Islamites et les Hindous, les intrigues et la jalousie règnent aussi parmi les femmes. Il en est de même en Abyssinie, chez les Hovas de Madagascar et chez les Zoulous. Le terme hova désignant la polygamie est *rafy*, ce qui veut dire « adversaire » !

Pour prévenir la jalousie de ses femmes, l'homme polygame loge souvent chacune d'elles dans une maison particulière. Le cas est fréquent chez les Indiens de l'Amérique du Sud.

J'ai fait en Colombie la connaissance d'un explorateur français, M. le comte de Brettes, qui a étudié de très près les Indiens Goajires en devenant lui-même membre de leur tribu. Le pays

des Goajires est une Péninsule de la Colombie, limitrophe du Vénézuéla. La polygamie des Goajires est très intéressante. Lorsqu'un jeune Goajire désire se marier, il doit payer sa fiancée aux parents de celle-ci, en leur fournissant nombre de pièces de bétail, mais le consentement de la jeune fille est de rigueur pour que le mariage puisse être conclu. En outre, le fiancé est tenu de défricher plusieurs ares de forêt, d'y planter des légumes, du maïs, etc. et d'y bâtir un rancho. Il doit ensuite faire cadeau de tout cela à sa femme, si chèrement achetée, et y ajouter le bétail nécessaire. C'est l'épouse, et non son mari, qui devient ainsi propriétaire légale de la maison et des terres ; c'est elle qui régit tout le domaine. Le mari n'a de droit que sur ses enfants mâles, mais sa femme est strictement tenue de lui être fidèle. S'il veut épouser une seconde femme, il est obligé de l'acheter aussi et de lui fournir les mêmes objets qu'à la première, dans un autre endroit. Jamais les deux femmes ne peuvent séjourner ensemble dans la même maison ou dans le même domaine ; chacune d'elles est donc propriétaire pour son compte. De cette façon, les différentes femmes d'un Goajire polygame sont non seulement indépendantes, mais séparées les unes des autres et n'ont aucun rapport entre elles, ce qui exclut toute jalousie, d'autant plus que ces femmes respectent profondément les lois de leur pays. Dans de pareilles conditions, la polygamie ne peut guère s'étendre à plus de deux femmes sans épuiser entièrement les forces dont un homme a besoin pour cultiver les domaines de chacune d'elles. On voit donc que certaines formes de la polygamie, combinées au matriarcat, sont compatibles avec une position sociale élevée de la femme, car chez les Goajires et d'autres tribus indiennes, dont les mœurs sont analogues, l'homme joue plutôt le rôle d'un voltigeur qui passe d'une femme à l'autre, tandis que c'est la femme qui est reine et maîtresse à la fois de la maison, des enfants et du domaine.

Cependant on peut dire qu'en somme la monogamie règne d'ordinaire là où il existe plus d'altruisme, de respect de la femme et de sentiment délicat des liens de famille : ainsi au Nicaragua, chez les Djakes, les Andamanais, etc., chez lesquels la femme est très estimée et possède une influence sur la politique. La femme est aussi propriétaire de la maison chez les Santales et chez les Mounda-Kols.

Dans la question qui nous occupe la nature des passions amou-

reuses joue aussi un grand rôle. Lorsqu'elles sont purement sensuelles et n'ont pour objet que les attraits extérieurs et corporels, ces passions ne durent ordinairement pas longtemps. Mais lorsque l'amour est né d'affinités mentales et de leur harmonie, il peut se prolonger jusque dans la vieillesse. Bain fait remarquer que d'autres passions, telles que l'amour maternel, la haine, le besoin de domination, peuvent s'étendre à de nombreux objets, tandis que l'amour a une tendance à se concentrer sur un seul, qui prend alors une prééminence absolue sur tous les autres et pousse ainsi à la monogamie. Nous avons vu les oiseaux et les singes n'aimer en général qu'une femelle. Chez quelques-uns, l'amour conjugal est tel que l'un des époux ne peut survivre à l'autre. Le fait a été observé avec certitude, même lorsqu'on fournit au survivant un remplaçant pour le mort. C'est ainsi que le mâle d'un certain singe (*Hapale jacchus*), après s'être assuré de la mort de sa femelle, se cacha les deux yeux avec ses mains, cessa de manger et demeura dans la même position jusqu'à ce qu'il fût mort. Le suicide par amour n'est pas rare chez certains peuples sauvages. Nous reviendrons sur ce point.

Westermarck a certainement raison en considérant pareille tendance de l'amour à se concentrer sur un unique objet comme l'un des plus puissants facteurs de la monogamie. La jalousie n'est sans doute pas autre chose que la contre-partie de pareils sentiments, c'est-à-dire le désespoir profond de voir l'objet unique de l'amour se détacher, ou même devenir infidèle. D'un autre côté, cette concentration de l'amour d'un conjoint pour l'autre, qui peut être excellente pour les familles isolées des êtres vivants seuls à la façon des bêtes féroces, n'est nullement adaptée à une société dont tous les membres sont solidaires. Nous devons insister sur ce point. Il existe à coup sûr une antinomie réelle et bien difficile à concilier entre cet égoïsme à deux qu'est l'amour exclusif et concentré, et la solidarité sociale ou altruisme humain. Le problème n'est pas insoluble, mais nous devons avouer ici que sa solution n'est pas facile.

En résumé, nous observons d'abord une évolution de la monogamie vers la polygamie. Les singes supérieurs et les hommes les plus primitifs sont monogames ; on ne découvre encore chez eux ni différence de rang, ni antagonisme de classes, et ils vivent en très petits groupes. La richesse, la civilisation, les communautés plus considérables, l'agriculture et la domination des

castes ont fait naître peu à peu la polygamie. C'est ainsi que les anciens Hindous furent d'abord monogames et devinrent plus tard polygames. La prérogative de la première femme sur les suivantes n'est qu'un vestige de monogamie dans la polygamie.

Un degré de culture plus élevé rendit ensuite les guerres plus rares, raccourcit la période d'allaitement, fit disparaître les préjugés qui régnaient contre le coït pendant la grossesse et améliora la position sociale des femmes, qui ne furent plus traitées comme des bêtes de somme. Vieillissant ainsi moins vite et ajoutant à ses charmes corporels ceux de son développement mental, la femme ramena l'homme à la monogamie. En même temps, les épouses et les enfants cessèrent peu à peu de constituer une richesse, ce qui diminua l'instinct de la procréation. Enfin les machines remplacent aujourd'hui de plus en plus le dur labeur des femmes de l'ancien temps. C'est ainsi que, dans un degré supérieur de la culture humaine, tous ces facteurs tendent à ramener la monogamie.

Les désirs instinctifs de la femme sont monogames. Les progrès de la civilisation étendent continuellement ses droits, et les sentiments toujours plus affinés de sympathie chez les civilisés actuels sont de moins en moins compatibles avec la polygamie. Quant à la polyandrie, Westermarck montre qu'elle a toujours été une exception et qu'elle n'a pu se produire que chez des peuples doux et flegmatiques, ayant un certain degré de civilisation et ne connaissant pas la jalousie.

Spencer croit que l'avenir appartient à la monogamie, tandis que Lubbock penche pour la polygamie. Westermarck pense que, si le progrès de la civilisation continue comme jusqu'ici à devenir plus altruiste et que si l'amour tend à s'affiner, les conjoints ayant toujours plus d'égards l'un pour l'autre, la monogamie deviendra toujours plus sévère.

Je crois, pour ma part, qu'il est oiseux de vouloir faire le prophète. Si la culture mentale arrive vraiment un jour à triompher de la grossièreté, de la barbarie et de la bêtise, et si elle continue à progresser véritablement, je ne crois pas qu'aucun des anciens systèmes de mariage persiste sous sa forme première. La monogamie primitive, adaptée à une condition de bête sauvage asociale, est incompatible avec les exigences sociales qui s'imposent de plus en plus à l'humanité. Le mariage par achat et la polygamie slamite, qui font de la femme une marchandise et la mettent entiè-

rement sous la dépendance de l'homme, sont des coutumes barbares de peuples demi-civilisés, coutumes qui sont déjà tombées en désuétude. La polyandrie est contraire à la nature humaine et aux besoins de la reproduction. Son implantation est partout un signe de décadence. Notre monogamie religieuse actuelle, complétée par la honteuse promiscuité de la prostitution, est à la fois hypocrite et malsaine. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons comme la forme du mariage la plus avantageuse pour l'avenir une sorte de monogamie (éventuellement de polygamie) libre, accompagnée d'obligations relatives à la procréation des enfants et aux enfants procréés. La polyandrie n'aurait qu'accessoirement un droit d'existence dans certains cas pathologiques ou exceptionnels. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

§ 16. — **Durée du mariage.**

Chez les oiseaux, le mariage est en général conclu pour la vie, chez les mammifères rarement pour plus d'un an, à l'exception des singes anthropomorphes et de l'homme.

La durée du mariage varie énormément chez l'homme. Chez les Andamanais, les Weddas, certains Papous, le mariage ne peut être rompu que par la mort. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord au contraire, il n'est conclu que pour un temps très limité. Chez les Wyandotés, il existe des mariages à l'essai pour quelques jours. Au Groënland, le divorce a souvent lieu au bout de six mois. Chez les Creekes, le mariage ne lie les époux que pour un an, etc. C'est ainsi que se constitue une sorte de polygamie par succession ou de monogamie à terme, qui fait que le père ne connaît pas ses enfants.

Chez les Botocudos, le mariage se conclut sans cérémonies et ne dure que peu de temps. On peut le rompre sous le moindre prétexte, pour se donner le plaisir de changer. Le divorce devient alors aussi fréquent que le mariage. C'est aussi le cas en Queensland, en Tasmanie, aux îles Samoa. Chez les Djakes et les Singalais, des hommes et des femmes tout jeunes ont déjà eu plusieurs femmes ou plusieurs maris. Souvent un homme épouse et répudie la même femme plusieurs fois de suite, pour en prendre d'autres dans les intervalles. Chez les Mantras, on trouve des hommes qui se sont mariés quarante et cinquante fois.

En Perse, une femme peut se marier pour une période com-

prise entre une heure et quatre-vingt-dix-neuf ans. En Égypte, on rencontre des faits analogues ; un changement mensuel y est admis, de sorte qu'un homme peut se marier vingt à trente fois en deux ans. Chez les Maures du Sahara, les femmes considèrent comme *high-life* de se marier le plus souvent possible, et une longue communauté conjugale est considérée par elles comme vulgaire. Les Abyssins, les nègres, etc., se marient à l'essai ou pour un temps déterminé. Chez les Grecs, les Romains, les anciens Germains, le divorce était très fréquent.

Chez presque toutes les peuplades sauvages et chez nombre de civilisés, l'homme possède un droit illimité de répudiation. Les Hovas comparent le mariage à un nœud très faiblement serré. Chez les anciens Hébreux, les Romains, les Grecs et les Germains le mécontentement du mari était une raison suffisante de répudiation. Par contre, chez nombre de peuples sauvages (Westermarck en cite environ vingt-cinq), la répudiation et le divorce sont extrêmement rares et le mariage dure toute la vie.

C'est surtout là où il existe des enfants que le divorce est rare. Chez la plupart des peuples, la stérilité de la femme et l'adultère constituent les causes ordinaires et principales du divorce légal.

Chez les civilisés, le mariage pour toute la vie est beaucoup plus fréquent que chez les sauvages. Tel était le cas des Aztèques, etc. Chez les Chinois il existe sept raisons de divorce : 1° stérilité ; 2° impudicité ; 3° négligence envers les beaux-parents ; 4° bavardage ; 5° vol ; 6° mauvaise humeur ; 7° maladie chronique. Au Japon les lois sont analogues. Malgré cela, le divorce est rare en Chine et au Japon.

Dans les pays chrétiens, le divorce était autrefois permis, et il n'a été interdit que par le concile de Trente. Le catholique moderne dit : « L'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni. » Chez beaucoup de sauvages, au contraire, le divorce est laissé à la volonté absolument libre des deux époux. Ailleurs, c'est tantôt l'homme, tantôt les deux époux, qui ont le droit d'exiger le divorce pour diverses raisons, telles que l'ivrognerie, l'adultère, la prodigalité, etc. En Europe, comme ailleurs, c'est le désir du changement qui est la raison la plus ordinaire du divorce.

Les enfants constituent le ciment le plus sûr contre les séparations conjugales. Chez la plupart des sauvages, la femme répudiée reprend non seulement sa dot, mais encore une partie de

la propriété commune ou même cette propriété tout entière. Au contraire, on ne restitue, en général, à l'homme le prix d'achat de sa femme que lorsque la stérilité, l'adultère ou d'autres raisons graves sont causes du divorce. Il en résulte que le divorce est toujours très rare chez les peuples où les femmes sont très chères.

Le droit aux enfants après le divorce varie beaucoup selon les peuples. Tantôt ils sont adjugés à l'homme, tantôt à la femme. Les femmes divorcées deviennent souvent de simples prostituées, par exemple chez les Chinois et les Arabes. En général, les mariages par amour sont plus durables que les autres, surtout lorsque l'homme et la femme se connaissaient avant d'être mariés.

Comme la durée du mariage dépend beaucoup de sa forme, on pourrait croire que la monogamie est plus durable que la polygamie. Mais il n'en est nullement ainsi. La monogamie est souvent due au manque d'argent, et les hommes se dédommagent alors en changeant d'autant plus souvent.

Il est extrêmement probable que, chez l'homme primitif, le mariage ne durait que jusqu'à la naissance d'un enfant, ou tout au plus quelques années. Avec la civilisation, la durée du mariage s'est prolongée, des motifs de nature plus élevée étant venus s'ajouter à ceux de la beauté corporelle, de l'appétit sexuel et de l'instinct de la procréation, et pousser à des unions plus durables.

Des raisons morales ont fait naître des lois de protection du mariage ; mais la manie qui pousse l'homme à dogmatiser sur tout a fait bien souvent dégénérer ces lois en abus ou en absurdités religieuses. C'est ainsi que la forme moderne de notre monogamie chrétienne a été imposée par un dogme tyrannique de l'Église romaine, dogme parti sans doute d'un point de vue idéal, mais tombé en désuétude dans la pratique par le fait qu'il ne tient pas assez compte des conditions naturelles ni des besoins sexuels de la race. Ainsi s'explique la tendance actuelle à une plus grande liberté légale, alors même que les causes morales qui tendent à rendre durables les unions monogames se multiplient avec les progrès de la civilisation.

§ 17. — Coup d'œil sur l'histoire des rapports sexuels hors mariage.

Le mariage monogame existant chez les singes anthropomor-

phes, nous avons toutes raisons d'admettre qu'il existait chez les hommes primitifs. Ni chez les uns, ni chez les autres il n'a été le résultat de lois artificielles, mais le produit de la force brutale et d'instincts congénitaux hérités par évolution naturelle. Souvent un mâle (un homme) en battait ou en tuait un autre, et le vainqueur entraînait en possession de la femelle (la femme) du vaincu. D'autres enlevaient une femelle par surprise. Survenu beaucoup plus tard, le mariage par échange ou achat, dérivé du mariage par rapt, constitua probablement la première étape vers une union légale monogame ou polygame en tant qu'élément des organisations humaines conventionnelles les plus primitives. Voilà comment nous pouvons nous représenter en quelques traits grossiers l'évolution préhistorique du mariage.

Dès que la notion du mariage prit un caractère social légal, soit celui d'une possession par l'homme, soit celui d'un contrat plus ou moins égalitaire entre ces deux sexes, on conçoit aisément que les rapports sexuels hors mariage en résultèrent comme revers de la médaille ou, si l'on veut, comme complément inévitable. Toute barrière artificielle que l'esprit humain, qui cherche et raisonne, oppose aux instincts naturels, éveille immédiatement un mouvement d'opposition de la part de ces derniers. Les lois matrimoniales des peuples primitifs ou demi-civilisés eurent beau punir l'adultère de la façon la plus barbare par la torture et la mort, elles ne purent jamais empêcher nulle part les passions sexuelles de se frayer leur voie d'une façon ou d'une autre.

Bon gré mal gré on dut donc tolérer certains abus, certaines exceptions, ou même organiser certaines institutions complémentaires. Pour sauver cependant leur majesté, ces lois, de quelque nature qu'elles fussent, imprimèrent ordinairement à toutes les formes des rapports sexuels hors mariage le stigmate d'une certaine infériorité ou même celui du mépris, sinon du crime. Ce fut naturellement la femme qui, étant la plus faible, eut surtout à souffrir de ce stigmate et de ses conséquences.

La grande diversité des mœurs des différentes peuplades humaines fait que, pour éviter des erreurs, il faut bien se garder de généraliser sans de fortes raisons. D'un autre côté, nous ne pouvons entrer ici dans des détails qui nous conduiraient trop loin. On peut cependant affirmer que, chez les peuples inférieurs ou primitifs la force brutale joua le rôle principal et fut le soutien fondamental du mariage, tandis que dans les civilisations

moyennes et supérieures la réglementation légale prit le dessus, quelque absurde ou même immorale qu'elle pût être.

Les formes illégales ou hors mariage des rapports sexuels ont toujours formé deux groupes principaux : la *prostitution* et le *concubinat*. Sans doute, de nombreuses nuances transitoires relient insensiblement ces deux variétés l'une à l'autre, mais, le mobile de leur développement reposant sur des principes différents, nous devons distinguer ces deux formes.

La *prostitution* est un métier dans lequel l'être humain vend son propre corps pour de l'argent, tandis que le *concubinat* repose sur des rapports sexuels hors mariage plus ou moins libres et dont le mobile est simplement l'appétit sexuel, la convenance ou l'amour, quoique parfois la violence y joue un rôle. Nous retrouvons donc au fond, dans les rapports sexuels hors mariage, les mêmes mobiles que dans les unions légales. Seule la sanction légale ou religieuse manque.

Il va sans dire que les motifs qui poussent au concubinat peuvent être plus ou moins entachés de calculs intéressés. On voit dans toutes les civilisations le concubinat et la prostitution constituer le complément du mariage légal. Leur réglementation a même produit souvent ce singulier résultat, de les entourer d'un certain culte religieux ou même d'un nimbe moral.

A Babylone, toute femme devait une fois dans sa vie se prostituer pour de l'argent à un étranger quelconque, au temple de Vénus. Le sage Solon fonda des maisons de prostitution pour le peuple et les fournissait d'esclaves, « afin de protéger la sainteté du mariage contre les passions de la jeunesse ».

Les Romains avaient aussi leurs maisons de prostitution ou lupanars, publics ou privés, ainsi que des prostituées libres (*meretrices*). Au moyen âge, la prostitution se développa surtout à la suite des croisades. On raconte que le concile de Constance attira dans cette ville 1.500 prostituées. Partout les filles publiques suivaient les armées.

Dans l'Inde, les jeunes filles se donnent aux prêtres, qui sont les représentants de Dieu et jouissent de grands honneurs. Sous le nom de filles du Temple, les filles des bateaux de fleurs en Chine sont, en réalité, des prostituées. Il en est de même des puzes de Java, des filles des maisons de thé japonaises, etc. Dans divers États civilisés, certaines prostituées intelligentes et raffinées ont toujours obtenu de grands honneurs et de hautes faveurs, ne se

livrant que pour des prix très élevés, et elles finissent par substituer à la prostitution proprement dite l'exploitation pécuniaire, beaucoup plus avantageuse pour elles, des hommes riches ou haut placés qu'elles réussissent à séduire.

Le concubinat peut être plus ou moins libre. Les concubines du plus bas étage n'étaient autrefois souvent que des esclaves ou demi-esclaves, que les hommes puissants possédaient pour leur plaisir, à côté de leurs femmes, et qui n'avaient qu'à se soumettre. Aujourd'hui, l'omnipotence de l'argent produit des résultats à peu près analogues. Le concubinat libre, dans lequel les rapports sexuels des deux parties contractantes sont absolument libres et plus ou moins indépendants des questions pécuniaires, est fort différent et a un caractère moral bien plus élevé. Il a aussi existé dans l'antiquité sous différentes formes. Les hétaires des Grecs étaient des concubines très considérées, parentes sans doute des prostituées et se donnant en grande partie encore, il est vrai, pour de l'argent; mais elles avaient pris le caractère d'amies ou de compagnes des grands hommes. Vivant dans le luxe, surtout au siècle de Périclès et plus tard, plusieurs d'entre elles arrivèrent à la célébrité; on leur dressa des statues, et elles devinrent les concubines des rois. Phryné servit de modèle à la statue de Vénus et offrit aux Thébains de restaurer leurs murs à ses frais. Thaïs fut la maîtresse d'Alexandre et donna des héritiers au trône. L'éducation fruste des épouses grecques faisait briller d'autant plus, par contraste, les facultés intellectuelles des hétaires de haute volée.

Nous pouvons résumer toute la question en ce qui concerne la Grèce par deux mots de Démosthène, mots qui se rapportaient à Athènes: « Nous épousons des femmes pour avoir des enfants légitimes et une gardienne fidèle de notre ménage; nous avons des concubines pour notre service de tous les jours et des hétaires pour la jouissance de l'amour. »

Dans certains pays, par exemple au Japon, les enfants des concubines sont considérés par le mari comme légitimes, et ils ont les mêmes droits que ceux de sa femme, ce qui donne au concubinat le caractère d'un mariage de second rang.

Dans les temps modernes, il ne manque pas d'hétaires. Sous le titre de courtisanes et de maîtresses, nous les trouvons partout comme favorites des rois, des nobles et des riches, comme maîtresses d'hommes haut placés ou audacieux, jouant souvent

aussi le rôle de vampires des têtes à la fois fortunées et faibles de toutes les couches de la population.

D'un autre côté, les femmes haut placées, puissantes ou riches ont aussi leurs favoris, qui jouent auprès d'elles, si l'on veut, le rôle d'hétaires masculins. De tout temps, certains membres féminins des familles régnantes nous ont fourni des exemples de ce genre.

A toutes les époques de l'histoire des peuples civilisés, la pathologie, elle aussi, a conduit à des rapports sexuels hors mariage plus ou moins réguliers. Ici, l'amour des garçons ou la pédérastie, d'une façon plus générale l'amour homosexuel, a toujours joué le rôle principal. Nous en reparlerons au chapitre VIII. Chez les Hébreux, les Perses, les Étrusques et surtout chez les Grecs, il était tenu en grand honneur. Les philosophes grecs le favorisaient tant qu'il n'était pas allié à une vile prostitution, mais fondé sur un amour homosexuel idéal. Solon, Aristide, Sophocle, Phidias et Socrate sont au moins fortement suspects de pratiques homosexuelles (Voyez chap. VIII), et ils considéraient cet amour comme quelque chose de supérieur à l'amour normal de la femme. L'amour lesbien et d'autres aberrations sexuelles, telles que le sadisme, ont aussi joué un rôle historique, comme nous le verrons.

§ 18. — Résumé.

Le mariage humain primitif était probablement de courte durée. L'homme étant devenu plus tard carnivore, et le père étant obligé de subvenir par la chasse à l'entretien de ses enfants, les unions sexuelles prirent un caractère plus constant. Ce n'est pas le clan, ni la tribu, mais la famille qui constitua l'état social primitif de l'homme, état dans lequel le mariage se trouvait être un héritage d'ancêtres « pithécomorphes », c'est-à-dire parents des singes.

Les rapports sexuels libres avant le mariage et des changements fréquents dans ce dernier étaient alors sans doute très ordinaires, mais une véritable promiscuité n'a jamais régné dans l'humanité primitive.

Le patriarcat ou le culte du père, avec ses conséquences désastreuses, a été le résultat de la prépondérance de la force masculine. A un degré plus élevé de la civilisation, cette même pré-

pondérance a produit le mariage par achat et la polygamie. La forme barbare de cette dernière se trouve actuellement dans une décroissance progressive.

Une culture supérieure véritable conduit peu à peu à un amour durable sur des bases altruistes ou éthiques, c'est-à-dire à une monogamie relative et libre.

Le développement du mariage dans la civilisation a augmenté graduellement les droits de la femme. Elle n'est plus demeurée la simple propriété de l'homme. Les contrats de mariage se développèrent et tendent de plus en plus, dans leur dernière forme moderne, à stipuler une égalité complète des droits des deux sexes.

A la fin de son livre, Westermarck dit : « L'histoire du mariage humain est l'histoire d'une union dans laquelle les femmes ont triomphé peu à peu des passions, des préjugés et de l'égoïsme des hommes. » Le terme de *réémancipation* de la femme serait au fond historiquement plus vrai que le simple terme d'émancipation, car avant l'institution du mariage la femme était libre. Inventé par le mâle plus fort qui commençait à raisonner, le mariage n'a été d'abord qu'un asservissement de la femme. Pour lui rendre sa liberté complète, il faut donc qu'il se transforme à nouveau de fond en comble.

§ 19. — Appendice.

A. Influence de la race sur la vie sexuelle — Si j'avais les connaissances d'un ethnographe, j'essayerais ici de constater si les différences de race se retrouvent dans la vie sexuelle des hommes et comment elles s'y retrouvent. Mais la question est si délicate qu'il faudrait, pour la trancher, être spécialiste et très compétent. A l'exception du paragraphe 17, les données du chapitre précédent sont basées sur l'œuvre très remarquable de Westermarck, et elles nous fournissent cependant beaucoup de points de repère. La difficulté principale consiste à démêler dans les mœurs de chaque race ce qui provient de l'habitude et des traditions historiques de ce qui repose sur des particularités héréditaires plus ou moins spécifiques. On tomberait si facilement ici dans l'erreur en formulant de fausses conclusions, qu'il est en somme préférable de se taire.

On parle beaucoup du sang ardent des pays chauds, et en gé-

néral il semble exact que les peuples qui les habitent ont un tempérament sexuel plus violent et plus précoce que ceux des régions froides. Mais ce n'est point là un caractère de race. Les Juifs, qui ont conservé leur race pure sous tous les climats et dans toutes les conditions d'existence possibles, fournissent un objet particulièrement apte à trancher la question. Les traits de leur caractère se retrouvent dans leur vie sexuelle. Leurs appétits sexuels sont en général très forts, et leur amour se distingue par un grand attachement familial. Leur esprit mercantile influe aussi sur leur vie sexuelle, et nous les trouvons partout fortement impliqués dans le trafic des femmes et dans la prostitution. Ils sont en somme peu jaloux et fort adonnés au concubinage, tout en demeurant très affectionnés à leur femme et à leur famille.

Les Mongols ont aussi une vie sexuelle très intense. Chez les peuples polyandres du Thibet, la jalousie paraît faire complètement défaut. Est-ce le résultat d'une coutume, ou est-ce dû à un instinct phylogénique? Les Mormons, qui descendent de races monogames, confirment bien l'idée que la polygamie n'est pas un caractère spécifique de race. Il serait sans doute intéressant d'étudier les races mêlées de l'Amérique du Nord au point de vue qui nous occupe. A première vue, il semble que l'américanisation des mœurs du mélange de races des États-Unis s'étende aussi à la vie sexuelle, et qu'on ne puisse découvrir de différences foncières entre les Irlandais, les Scandinaves, les Français, les Allemands et les Italiens qui constituent ce mélange. Mais il est possible qu'il ne s'agisse là que d'une impression superficielle, et qu'une étude approfondie des détails nous amène à un autre résultat. Une chose me paraît par contre hors de doute pour la race nègre, c'est la violence indomptable de sa passion sexuelle combinée à son infériorité mentale.

Un trait frappant est fourni par les mœurs de la race française qui s'est maintenue pure dans les provinces orientales du Canada, et dont les habitudes sexuelles sont bien différentes de celles de la population de la France actuelle. Le Canadien français a des mœurs extrêmement pures et chastes, une vie très réglée et une très nombreuse famille. Les familles de quinze et même de vingt enfants ne sont pas des raretés au Canada français. On peut donc observer ici l'effet du climat et des habitudes sur une seule et même race. Pour les raisons indiquées plus haut, je me contenterai de ces quelques remarques, qui n'ont pas même la valeur

d'une esquisse. Je suis cependant certain qu'une étude approfondie de la question ferait découvrir, dans le caractère des individus humains qui se reproduisent, les particularités spécifiques de leur race, particularités qui ne sont qu'extérieurement masquées par les mœurs. Il va sans dire que de pareils caractères seront d'autant plus distincts qu'une race est d'autre part plus profondément différente de ses congénères et que sa séparation ethnique est plus pure. Comme chez les animaux, il faut en outre distinguer entre les légères variétés, très peu fixes, et les races ou sous-espèces, plus constantes et plus profondément divergentes. Il faut en outre se garder de confondre les différences héréditaires ou phylogéniques individuelles avec celles des races ou des variétés. Nous renvoyons du reste au chapitre suivant.

B. Poids du cerveau (capacité crânienne) selon les races humaines et les sexes. — Bebel (*La Femme*) a prétendu que chez les peuples sauvages la différence entre le cerveau des hommes et celui des femmes est plus faible que chez les civilisés. Cette opinion est complètement fautive. J'ai consulté à ce sujet mon ami M. Rodolphe Martin, professeur à Zurich et anthropologiste distingué. M. Martin a eu la grande obligeance de me fournir une statistique basée sur la capacité crânienne des deux sexes chez différentes races, qui a l'avantage d'être puisée à des sources très sûres. D'après M. Martin, on peut assurer que le poids du cerveau répond à environ 87 p. 100 de la capacité crânienne. Voici le tableau statistique qu'il a bien voulu me fournir :

CAPACITÉ MOYENNE DU CRANE DE QUELQUES PEUPLES

			Hommes	Femmes	Différence
Civilisés	Badois	48 crânes m.	1.513	1.330	182
		26 » f.			
	Bavarois	100 » m.	1.503	1.335	168 (11,2 %)
		100 » f.			
Demi-civilis. (moyens)	Malais	26 » m.	1.414	1.223	191
		2 » f.			
	Aino	87 » m.	1.462	1.308	154
		64 » f.			
Race la plus inférieure :		22 » m.	1.277	1.139	138 (10,8 %)
Weddas.		10 » f.			

Ces chiffres nous montrent que la différence entre les deux sexes est partout à peu près la même, tandis que le poids moyen

absolu du cerveau chez les deux sexes est plus bas chez les races inférieures. Calculé à 87 p. 100 de la capacité crânienne, il est chez les Weddas de 1.111 grammes chez l'homme et de 991 grammes chez la femme, ce qui correspond au poids des cerveaux d'idiots ou de paralytiques généraux chez nous. M. R. Martin m'assure que, dans ses études des peuples de la péninsule de Malacca, il a trouvé entre les hommes et les femmes autant de différences que chez les Européens.

En moyenne, on peut, d'après M. R. Martin, diviser les hommes vivant actuellement en trois catégories, selon leur capacité crânienne :

	Hommes	Femmes
Aristencéphales (cerveaux sup.),	au-dessus de 1.450 gr. ;	au-dess. de 1.300 gr.
Euencéphales (cerveaux moyens),	1.300 à 1.450 gr. ;	1.150 à 1.300 gr.
Oligencéphales (petits cerveaux),	moins de 1.300 gr. ;	moins de 1.150 gr.

CHAPITRE VII

L'ÉVOLUTION SEXUELLE

L'évolution de tout être vivant est double. Il faut distinguer 1° son *ontogénie*, ou le cycle entier du développement de l'individu dès sa conception jusqu'à sa mort naturelle dans un âge avancé ; 2° sa *phylogénie*, ou la série de toutes les formes organiques par lesquelles ont passé ses ancêtres, par des transformations successives, depuis les cellules primitives des périodes géologiques les plus anciennes et les plus obscures, jusqu'à son organisation actuelle.

Dans les grandes lignes, l'ontogénie est déterminée par la phylogénie au moyen des lois énergétiques de l'hérédité, lors même qu'elle n'en est pas une simple récapitulation abrégée, comme l'a dit Hæckel.

Considérée à ce point de vue, la vie sexuelle de l'homme actuel est donc aussi basée sur les conditions phylogéniques déterminées par sa lignée ancestrale. En outre, elle offre une évolution individuelle ou ontogénique durant la vie de chaque personne, évolution prédéterminée dans le germe, pour ses traits principaux, par les énergies phylogéniques ou héritées de l'espèce. Les phénomènes de la mnème héréditaire nous font nettement comprendre comment l'ontogénie est le résultat de l'engraphie jointe à la sélection dans la série des ancêtres. Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de ces faits, mais nous sommes obligés de revenir en bloc sur la question.

§ 1. — Phylogénie de la vie sexuelle.

Au chapitre II, nous avons parlé en quelques mots de la phylogénie en général ou du *transformisme*, et, au commencement du chapitre IV, nous avons dit plus spécialement deux mots de la phylogénie de l'appétit sexuel. Le germe primitif de l'appétit

sexuel remonte déjà au phénomène du partage des cellules et de la conjonction des noyaux des êtres unicellulaires, comme nous les avons décrits au chapitre premier. Pour se reproduire sans dégénérer, les animaux ont évidemment besoin de croisements, c'est-à-dire de combinaisons de germes différents, et pareilles combinaisons ne sont possibles que par l'attraction mutuelle de deux sortes de cellules germinatives. Mais, dès que l'individu devient multicellulaire, compliqué et porteur d'une seule des deux formes de germes, l'énergie attractive qui était autrefois l'apanage des cellules est obligée de se transmettre à l'organisme tout entier, ce qui entraîne la nécessité de l'existence de centres nerveux sensibles et moteurs.

L'attraction d'une des sortes de germes et de son porteur pour l'autre doit en outre être plus ou moins mutuelle. Elle se répartit cependant de façon différente dans la nature. Dans la règle, le porteur d'un des germes devient actif et pénétrant, celui de l'autre passif et récepteur. Pourtant, ce dernier, qui après l'accouplement, lorsqu'il existe, devient seul porteur de l'individu futur, est bien obligé de désirer son union avec le porteur actif de l'autre germe, afin que la reproduction devienne un tout harmonique. Telle est la base sur laquelle s'est fondée la reproduction sexuée et avec elle l'appétit sexuel, tant chez les plantes (en ce qui concerne la conjugaison cellulaire seulement) que chez les animaux, mais surtout parmi ces derniers, chez ceux où les germes sont portés par des individus à la fois mobiles et indépendants. C'est donc sur la même base que s'est développée la différence entre l'appétit sexuel de l'homme et celui de la femme, ainsi que celle entre l'amour et les autres irradiations de cet appétit dans la vie mentale des deux sexes. Nous avons décrit ces deux séries de faits dans nos chapitres IV et V.

Éblouis par l'immense complication de la vie sexuelle chez l'homme, telle que nous l'avons dépeinte, nous avons l'habitude de considérer les animaux avec un certain mépris et de chatouiller notre vanité en qualifiant d'*instinct animal* ce qu'il y a de plus bas dans nos appétits sexuels. Nous sommes au fond bien injustes envers les animaux. Cette injustice provient en partie de ce que le langage vocal et écrit nous donne un moyen de pénétrer assez avant dans la psychologie de nos semblables. A l'aide du symbolisme commun de nos pensées, il nous est facile en effet de les comparer. Le langage nous permet ainsi de construire une psy-

chologie humaine générale et de ne pas nous limiter à la seule psychologie directe de notre moi. L'absence de langage, même chez les animaux supérieurs, nous rend très difficile de pénétrer leur âme. Nos raisonnements inductifs se rapportant à celle-ci sont donc bien incertains, car nous ne pouvons juger de la mentalité des animaux que par l'observation de leurs actes, ce qui nous la rend plus étrangère que celle des hommes. Il va sans dire que, le cerveau (et par conséquent l'âme même) des mammifères supérieurs étant plus simple et moins hautement organisé que celui de l'homme, leur psychologie sexuelle et leur amour sont aussi d'autant plus primitifs et inférieurs, et d'autant plus différents de ce qu'ils sont chez nous, que le développement cérébral de l'espèce dont il s'agit est moins avancé. L'anatomie comparée et la biologie animale confirment même ce fait dans toute la série des êtres qui possèdent un système nerveux central. La psychologie du singe supérieur est ainsi plus voisine de la nôtre que celle du chien ; cette dernière ressemblance plus à celle de l'homme que celle du lapin, etc.

D'un autre côté, l'organisation cérébrale élevée de l'homme, tout en ayant énormément compliqué et nuancé les irradiations mentales de son appétit sexuel, ne les a pas toujours ennoblies, mais les a bien souvent, au contraire, engagées dans des voies fausses et pernicieuses. Nous avons vu au chapitre VI des preuves nombreuses et éclatantes de la dégénérescence, de la brutalité et de la cruauté des manifestations de l'appétit sexuel humain, et nous en verrons encore davantage au chapitre VIII. La biologie comparée des animaux nous offre des faits très disparates dans la façon dont l'appétit sexuel se transforme en amour. Pour ne pas me perdre dans les immenses détails de la biologie comparée, je me contenterai de quelques exemples.

Tandis que la femelle de l'araignée tue souvent son mâle pour le manger, nous voyons au contraire certains couples de singes et de perroquets faire preuve d'un si grand attachement mutuel que, lorsque l'un des deux conjoints meurt, l'autre tombe dans un désespoir complet, cesse de manger et périt à son tour.

On trouve dans ce domaine de singulières adaptations à des conditions spéciales d'existence. Chez les abeilles et les fourmis, nous voyons une troisième sorte d'individus, dits neutres, se former par différenciation du sexe féminin, ne plus s'accoupler et pondre tout au plus encore quelques œufs qui ne sont pas fécondés

et qui, occasionnellement, se développent par parthénogénèse.

Chez les termites, autres insectes sociaux, il se produit quelque chose d'analogue, mais les neutres ou ouvriers dérivent autant du sexe mâle que du sexe femelle, et leurs organes sexuels sont entièrement rudimentaires. Le troisième sexe ou sexe ouvrier ne se contente pas d'un développement cérébral bien supérieur à celui des individus sexués ; il hérite encore de toute l'irradiation sympathique sociale de l'appétit sexuel, c'est-à-dire du dévouement à une couvée qui n'est pas de lui. Chez ces insectes sociaux, les mâles (chez les termites les deux sexes procréateurs, quand ils ne fondent pas de colonie) se transforment en organes sexuels volants et à peu près idiots qui, après l'accouplement, sont incapables de mener une existence indépendante et meurent de faim et d'épuisement (fourmis, termites), ou sont massacrés par les ouvrières (abeilles).

De leur côté, les femelles fécondées deviennent de véritables machines à pondre, dont l'activité ne discontinue pas. Chez les fourmis, les femelles sont cependant, à l'origine de leur vie, capables de nourrir elles-mêmes quelques larves, à l'aide d'une partie de leurs œufs et de leurs sécrétions, jusqu'à ce qu'il en éclore des ouvrières, qui se chargent dès lors de tous les travaux, y compris les soins maternels à donner à la couvée.

Quiconque a l'occasion d'observer la fidélité d'un couple d'hirondelles et la façon dont le mâle et la femelle nourrissent ensemble leurs petits, les soignent et les élèvent, ne peut méconnaître là une analogie frappante avec l'amour conjugal et familial des types fidèles et honnêtes de l'espèce humaine. La chose est surtout frappante lorsqu'on peut constater chaque année le retour du même couple au vieux nid. La vie de famille n'empêche nullement chez les hirondelles une certaine vie sociale, peu accentuée il est vrai, mais qui leur permet cependant de se concerter pour attaquer en commun les oiseaux de proie et pour émigrer en commun dans leurs grands vols de l'automne et du printemps.

Nous sommes, au contraire, instinctivement indignés par le manque de fidélité que nous observons chez d'autres animaux entre conjoints, parents et enfants, ainsi chez les chiens et les lapins, parce qu'involontairement nous croyons devoir retrouver chez eux notre sens moral humain, ce qui n'est nullement équitable.

Nous ne pouvons nous comparer, au point de vue phylogé-

nique, qu'aux singes supérieurs, dans leurs analogies avec l'homme primitif, et je renvoie à ce que nous avons dit à ce sujet au chapitre VI. La question qui nous intéresse ici avant tout est la suivante : si nous considérons les particularités de nos mœurs sexuelles et de celles de nos ancêtres directs, quelles sont celles d'entre elles qui dérivent d'instincts phylogéniques anciens et profonds, celles qui dérivent d'énergies ancestrales moins profondes, c'est-à-dire relativement plus récentes, et enfin celles qui reposent simplement sur de vieilles coutumes, enracinées seulement par la tradition, le préjugé et l'habitude ? Si nous y prenons garde, nous reconnaitrons immédiatement que ce n'est pas seulement l'appétit sexuel lui-même, mais encore une grande partie de ses corrélatifs et de ses irradiations, dont les racines phylogéniques sont profondes. La jalousie, la coquetterie, l'amour maternel instinctif, la fidélité et l'amour conjugal, qui sont plus ou moins développés chez l'homme primitif, existent déjà chez les singes et chez les oiseaux. Nous avons même vu que la fidélité conjugale de ces derniers dépasse souvent la nôtre. Il n'est donc pas vrai que nos ancêtres animaux ne nous aient légué qu'un appétit sexuel bas et vulgaire ; nous leur devons, au contraire, les bases de sentiments et d'instincts bien plus nobles, dérivés, il est vrai, de cet appétit, mais appartenant déjà au domaine d'une morale sociale supérieure. Tout ce que nous pouvons dire d'une façon générale sur l'enchevêtrement si complexe de nos sentiments et de nos instincts, c'est que ce qui a sa racine la plus profonde dans la nature humaine est en même temps, phylogéniquement parlant, ce qu'il y a de plus ancien.

Parmi les ressorts instinctifs les plus profonds de la vie sexuelle, nous faisons des constatations absolument dispartes au point de vue moral et intellectuel. A côté de l'incitation de l'appétit sexuel chez le mâle par l'odeur des organes génitaux de la femme ou par la vue d'images érotiques, nous voyons l'amour conjugal le plus touchant et le dévouement jusqu'à la mort de l'un des époux pour l'autre ou pour ses enfants. Les habitudes de prostitution, le mariage par achat, le mariage religieux, la flétrissure qui s'attache aux naissances illégitimes, les droits conjugaux et familiaux de l'un et l'autre sexe, etc., sont par contre des choses qui ne dépendent pas même d'une phylogénie récente, mais uniquement des coutumes et traditions de certains peuples. Ce sont en partie les excroissances d'un égoïsme

jouisseur, de l'esprit de domination, du mysticisme ou de l'hypocrisie, et en partie les expédients d'une vie sociale surchauffée qui se complique de plus en plus.

Les études de Westermarck sont extrêmement instructives à cet égard. Toutes les absurdités et les contradictions mises à jour par l'étude historique et ethnographique des coutumes et des abus matrimoniaux chez l'homme nous permettent de distinguer assez nettement ce qui tient à la mode ou à la coutume, de ce qui a ses racines plus ou moins profondes dans notre hérédité, c'est-à-dire dans notre phylogénie. Pour éviter les répétitions, je prie mes lecteurs de bien vouloir examiner eux-mêmes ce qui doit être héréditaire et ce qui ne peut être dû qu'à la coutume, parmi les faits énumérés au chapitre VI.

Entre ces deux extrêmes se place cependant un domaine fort important, celui de la *phylogénie récente*, c'est-à-dire de celle des variétés. Les instincts et appétits profonds de l'espèce, qui sont propres à tout homme normal et lui sont, comme nous l'avons vu, communs par leurs racines avec de nombreuses formes animales, appartiennent à la phylogénie ancienne et profonde. Mais il existe en outre beaucoup de particularités très variables, fort développées chez certains hommes et fort peu chez d'autres, parfois tout à fait absentes, et qui pourtant ne reposent nullement sur la coutume, mais sur ce qu'on appelle les dispositions héréditaires individuelles, c'est-à-dire sur la nature ou le caractère de l'individu. Ce groupe intermédiaire est un produit de la phylogénie récente.

Tandis que certains hommes ont des instincts nettement monogames, d'autres les ont au contraire très polygames. Certains hommes sont instinctivement et par hérédité très égoïstes, d'autres plutôt altruistes ; cette particularité se reflète dans leur vie sexuelle et change le caractère de leur amour (non pas celui de leur instinct sexuel). L'égoïste peut aimer son conjoint, mais cet amour est intéressé et bien différent de celui de l'altruiste. Entre les deux extrêmes il existe des nuances infinies selon la nature des instincts et des dispositions. Le même homme peut être d'un côté un père de famille bon, généreux, même faible, et de l'autre un exploiteur social, sans vergogne ni pitié ; tel autre, au contraire, se montrera au dehors un bienfaiteur dévoué, tandis que dans son ménage il sera vis-à-vis de sa femme et de ses enfants un égoïste et un tyran. Les dispositions individuelles de la phylogénie récente se combinent de toutes façons avec l'éducation, les mœurs, l'habitude, la posi-

tion sociale, pour produire des résultats souvent paradoxaux, dont les facteurs seront l'ambition, la vanité, l'humeur, etc., etc. La phylogénie récente se reflète aussi dans beaucoup des irradiations de l'appétit sexuel dont nous avons parlé plus haut (chap. V, A et B). L'audace, la jalousie, la vantardise sexuelle, l'hypocrisie, la pruderie, l'esprit pornographique, la coquetterie, l'exaltation, etc., reposent dans chaque cas particulier, selon qu'ils sont plus ou moins développés, sur une combinaison de dispositions héréditaires sexuelles individuelles avec des dispositions individuelles dans les autres domaines du sentiment, de l'intelligence ou de la volonté. C'est ainsi que l'individualité sexuelle d'un homme se constitue d'une façon très complexe et en même temps très différente de celle des autres hommes, par suite du haut développement du cerveau humain, ainsi que de la variabilité et de l'adaptabilité infinies de ses aptitudes. Il est impossible d'exposer d'une façon tant soit peu complète toutes les nuances de la symphonie (souvent cacophonie) que représente une individualité, ni de fixer nettement ce qui la distingue des autres. Cependant, lorsqu'on a compris le principe, il n'est pas difficile d'individualiser, c'est-à-dire d'estimer l'individualité sexuelle de chacun en gros d'une façon à peu près juste.

Les dispositions héréditaires très marquées du caractère se reconnaissent déjà dans la première enfance. Lorsqu'on connaît bien l'ascendance d'un homme, on retrouve chez ses ancêtres les racines de sa phylogénie récente. C'est ici qu'on peut observer l'effet du croisement entre variétés ou races différentes, ou au contraire celui de la consanguinité. Cet effet s'observe dans le caractère et dans les dispositions sexuelles, aussi bien que dans la forme du nez ou des mâchoires, dans la couleur de la peau, des cheveux, etc. Il est de toute importance que les hommes apprennent à se connaître eux-mêmes à cet égard, mais aussi à s'expliquer loyalement les uns avec les autres et à s'étudier réciproquement avant de se marier. En somme, on peut dire que l'homme civilisé moyen de notre race possède actuellement comme bagage phylogénique un très fort appétit sexuel, des sentiments d'amour très variables, en général plutôt médiocres (nous avons vu que l'amour conjugal est plus fortement développé chez la plupart des singes que chez l'homme naturel), enfin des sentiments altruistes ou sociaux encore déplorablement faibles. Ces derniers ne font sans doute plus partie de la vie

sexuelle, mais on doit pourtant en tenir compte, car ils sont ses dérivés les plus importants, et il est indispensable que notre vie sociale moderne les développe en harmonie avec l'amour familial et conjugal.

Il suffit d'observer les enfants pour comprendre leurs instincts héréditaires. Lorsque l'un d'eux est bon, il témoigne de très bonne heure des sentiments de sympathie ou d'altruisme, tels que la pitié et l'affection, ainsi qu'un sentiment instinctif du devoir, dont l'objet n'est pas encore social. Tous ces sentiments n'ont d'abord pour objets que des individus humains concrets et connus de l'enfant, des animaux domestiques, ou même des objets inanimés. Au contraire, la fourmi témoigne dès le début de son existence un instinct ou sentiment du devoir social complet et hérité tout d'une pièce. Chez l'homme, les sentiments sociaux proprement dits doivent être appris par l'éducation, c'est-à-dire par l'habitude, mais ils ne peuvent germer qu'à l'aide d'une assez forte dose de sentiments individuels de sympathie et de devoir instinctivement hérités. Un amoral acquerra bien la phraséologie sociale, mais pas le sentiment social. Quelques points méritent encore notre examen.

La monogamie est sans doute un héritage phylogénique ancien et bien fondé, tandis que la polygamie est en somme plutôt une aberration produite par la puissance et la richesse individuelles. Mais la monogamie phylogénique n'est nullement identique au formalisme religieux ou autre de notre monogamie légale actuelle. Elle suppose tout d'abord un mariage précoce immédiatement après la puberté, tandis que notre civilisation a placé entre cette dernière et le mariage, qu'elle ne permet en général que plus tard, le marécage infect de la prostitution, qui vient si souvent déposer chez l'individu le germe destructif de son union légale future avant que celle-ci ait eu lieu. Puis la monogamie phylogénique n'impose aucune contrainte légale et suppose au contraire une inclination libre, naturelle et instinctive chez chaque conjoint, lorsqu'elle n'est pas le résultat de la simple force brutale du mâle. Enfin elle n'exclut nullement un changement au bout d'un certain temps. Nous ne parlons ici que de l'homme, et non pas des espèces d'oiseaux et de singes qui sont plus monogames que nous.

Une monogamie sans enfants a peu de raisons d'être et doit être considérée comme un simple moyen de satisfaire les appé-

tits sexuels ou comme une union par amitié ou convenances. Il en est de même de certains mariages entre individus d'âge très disparate, en particulier d'un tout jeune homme avec une femme déjà âgée et stérile. En pareil cas, le changement de femme, le divorce ou la bigamie fonctionnent comme correctifs naturels de la monogamie phylogénique.

Autant qu'on peut s'en rendre compte, la plupart des perversions sexuelles, dont nous parlerons au chapitre VIII, sont une triste acquisition pathologique de l'espèce humaine. Nous observons cependant, surtout chez les mammifères supérieurs, sinon un amour homosexuel proprement dit, du moins des actes de pédérastie entre mâles, lorsqu'une femelle leur fait défaut.

La répulsion sexuelle qui existe normalement entre animaux d'espèces différentes semble reposer sur une base sélective juste, la même héréditaire de leurs germes réciproques ne pouvant plus se mettre en homophonie, et leur sang ayant aussi une action toxique mutuelle. En parlant de la sodomie, nous verrons que cette répulsion instinctive peut disparaître dans les cas pathologiques, ainsi que par suite de mauvaises habitudes ou d'appétits sexuels inassouvis, tant chez l'homme que chez les animaux. On ne peut démontrer absolument l'existence phylogénique d'un dégoût instinctif des relations sexuelles consanguines.

Les avances sexuelles que font de nos jours les femmes dans certains pays civilisés montrent comme on se trompe facilement en attribuant une origine phylogénique ou héréditaire à certains faits qui ne sont dus qu'à des circonstances extérieures. Chez l'homme, porteur du germe actif, l'instinct de l'avance sexuelle a de profondes racines phylogéniques. Elle lui est toute naturelle et se produit seule chez les peuples sauvages, où l'homme risque bien plus de demeurer sans femme que la femme sans mari. Les combats violents entre rivaux pour obtenir une femme, qui demeure passive comme chez la plupart des animaux, en sont les témoignages vivants.

La civilisation a changé tout cela. Elle a développé deux castes de femmes, les vieilles filles et les prostituées. Ces dernières satisfont artificiellement et d'une façon malsaine, mais facile les bas appétits des hommes, tandis que le mariage et la famille n'apportent plus à ceux-ci que du travail et des charges au lieu de richesse. Voilà comment, grâce à la promiscuité polyandre de la prostitution, l'homme en est arrivé à avoir toujours assez de

femmes, tandis que la femme a peine à obtenir un mari convenable. Ces faits ont développé de plus en plus l'art du flirt, de la coquetterie et des avances de la part des filles, et nous pouvons voir maintenant, surtout aux États-Unis, les avances venir de plus en plus du côté féminin, sinon en principe, du moins en fait. Il ne s'agit pas là d'une transformation phylogénique ou héréditaire des sexes chez les peuples civilisés, mais d'un effet malsain résultant de circonstances anormales, c'est-à-dire de la non-satisfaction des besoins sexuels des femmes jointe au rassasiement de ceux des hommes. La femme fait des avances, crainte de rester célibataire ; elle cesserait d'en faire si l'on mettait fin aux causes contre nature qui ont provoqué cet état de choses.

En général un homme normal et susceptible d'adaptation se dirigera dans ses habitudes sexuelles, comme dans les autres, d'après la mode régnante. Il réussira le plus souvent à accommoder ses sentiments à ceux de son conjoint. Par contre, ce représentant de la médiocrité moyenne et normale devient facilement l'esclave des usages : il se montre routinier et inaccessible aux idées nouvelles. Tout normal qu'il soit, il a une moindre faculté d'adaptation ou de plasticité mentale, c'est-à-dire une liberté moindre, qu'un homme de nature plus élevée et indépendant des préjugés.

§ 2. — Ontogénie de la vie sexuelle.

Le premier fait qui frappe dans l'ontogénie de la vie sexuelle est le suivant : tous les organes sexuels externes et internes demeurent, non seulement chez l'embryon, mais longtemps encore chez l'enfant, dans un état embryonnaire et indifférent de non-fonctionnement. L'organe et ses éléments existent bien, mais ils sont encore petits, non développés et à l'état de repos. A l'époque dite de la puberté, époque qui varie selon les individus, les glandes sexuelles et les autres appareils de la copulation grossissent et commencent à fonctionner. Chez nos races européennes, la puberté se produit entre douze et dix-sept ans chez les filles, et entre quatorze et dix-huit ou dix-neuf ans chez les garçons, plus tôt dans le Midi, plus tard dans le Nord en général. Il est curieux de constater que les irradiations corrélatives

de l'appétit sexuel dans l'âme humaine, c'est-à-dire dans le cerveau humain (Voyez chap. V), se développent en grande partie beaucoup plus tôt que les organes et même que l'appétit sexuel. Souvent, en outre, l'appétit sexuel lui-même se produit avant le développement et le fonctionnement normal des organes génitaux. Dans d'autres cas, rares il est vrai, l'appétit sexuel fait au contraire défaut chez l'adulte, alors même que les organes correspondants se sont normalement développés (V. chap. VIII). De pareilles irrégularités de l'appétit sexuel sont, il est vrai, du domaine de la pathologie.

Ce qui est par contre tout à fait normal, c'est que les petites filles et les petits garçons offrent de très bonne heure des différences mentales qui correspondent à celles que nous avons décrites au chapitre V, *a* et *b*. Chez les fillettes nous observons la manie de se parer et de chercher à plaire, la coquetterie, la jalousie ainsi que des toquades pour certains garçons, etc. Leur amour des poupées et les soins qu'elles leur donnent sont extrêmement caractéristiques de l'instinct précoce de leur sexe. Il y a là un embryon d'amour maternel instinctif sans qu'il y ait encore trace de fonctions, ni de sensations sexuelles, pas même de menstruation.

Chez les garçons au contraire, nous observons une tendance à faire les fanfarons devant les filles, à se vanter de leur force et à l'exercer envers elles, à témoigner leur mépris pour les poupées et la coquetterie des petites filles, comme aussi à se poser près d'elles en protecteurs, etc.

La jalousie sexuelle existe déjà chez de petits enfants. Nous voyons des petits garçons s'efforcer de gagner les faveurs de petites filles et faire preuve d'une violente jalousie lorsqu'un autre leur est préféré. Tous ces phénomènes reposent soit sur des instincts subconscients, soit sur de vagues pressentiments sexuels, qui jouent un grand rôle dans l'exaltation enfantine du sentiment. Les portraits de jolies femmes, la vue de certaines parties du corps ou du vêtement féminin provoquent souvent par exemple chez le garçon des sentiments exaltés ; la fille s'enthousiasme plutôt pour l'audace, pour la réputation et certains traits de caractère, en général pour la prestance, souvent aussi pour la beauté du petit mâle en herbe.

La puberté se prépare par divers phénomènes qui se produisent dans les organes sexuels. Chez le garçon, ce sont avant tout les

érections, qui se produisent de très bonne heure, et même au premier âge, alors que la verge est encore très petite.

Il est curieux de constater que certaines dispositions pathologiques et le frottement du gland ou son excitation, surtout dans les cas de phimosis (Voyez chap. VIII) et par suite de mauvais exemples, suffisent souvent à produire des sensations et des appétits sexuels chez de très petits garçons. La même chose se produit chez de toutes petites filles par l'excitation du clitoris. Tous ces phénomènes conduisent à l'onanisme ou masturbation, dont nous parlerons plus loin. Comme les testicules du petit garçon ne sécrètent pas encore de semence, la masturbation ne peut provoquer chez lui que la sécrétion de glandes accessoires, ce qui ne l'empêche pas d'être accompagnée d'un orgasme voluptueux.

Plus singuliers encore sont peut-être les cas de *paradoxie*, c'est-à-dire d'accouplement régulier entre petits garçons et petites filles, dont les glandes sexuelles sont encore à l'état embryonnaire et ne produisent aucune cellule germinative. Quoique pathologiques, ces phénomènes sont caractéristiques, parce qu'ils démontrent clairement que le cerveau a fini par acquérir par phylogénie un appétit sexuel relativement indépendant du développement des glandes sexuelles. Sans doute l'appétit sexuel ne se développe pas ou disparaît chez les eunuques, lorsqu'ils ont été châtrés tout jeunes ; mais il se conserve, de même que les sécrétions et que les fonctions génitales extérieures, lorsque la castration (extirpation des glandes sexuelles) n'a eu lieu qu'après l'établissement de la puberté.

La conclusion importante qui découle pour nous de ces faits est que l'existence d'une excitation sexuelle ou d'un appétit de cette nature ne suffit pas pour prouver qu'ils soient normaux. Au chapitre VIII nous prouverons que, non seulement les anomalies de la disposition sexuelle héréditaire, mais les excitations artificielles et les mauvaises habitudes peuvent aussi produire toute sorte d'égarements et d'excès qui doivent être énergiquement combattus.

Nous avons décrit au chapitre IV les énormes variations individuelles de l'appétit sexuel chez les deux sexes, ainsi que celles de la puissance chez l'homme. L'âge de vingt à quarante ans est à la fois celui de la plus forte puissance et du plus fort appétit sexuel de l'homme. On peut de même considérer cet âge comme

le plus avantageux pour la procréation de descendants forts et sains, et nous croyons que le procréateur est dans les meilleures conditions avant l'âge de trente ans.

Le développement ontogénique de l'appétit sexuel et de l'amour produit en général chez l'homme un phénomène assez particulier. Tandis que l'assouvissement habituel et l'éducation de l'appétit sexuel proprement dit tendent à le rendre de plus en plus raffiné et par là en quelque sorte plus cynique, par le fait qu'il calcule davantage et se laisse moins guider par la pudeur, l'amour au contraire, lorsqu'il existe, s'élève et s'affine de plus en plus avec l'âge et devient moins égoïste que dans la jeunesse. Ce fait résulte de ce que, grâce au développement mental général, l'éducation des sentiments progresse et s'affine, en même temps que l'appétit sexuel diminue d'intensité et devient moins impérieux et moins brutal. Nous ne parlons ici, cela va sans dire, que des cerveaux normaux.

Dans la jeunesse, l'ivresse de l'amour liée à un appétit sexuel intense triomphe ; une fois l'appétit satisfait, les passions sans brides et égoïstes de cet âge se font jour et contrastent avec l'amour par leur fréquent antagonisme avec lui. C'est un fait d'expérience qu'à un âge avancé au contraire, dans des conditions normales, l'amour devient plus constant et plus égal. Pour cela il faut naturellement qu'un amour réel ait existé auparavant. Ce qui fait que souvent on s'y trompe, c'est que l'on confond l'amour avec l'appétit sexuel. Les romanciers qui spéculent sur l'érotisme du public s'attachent sans doute bien plus à nous dépeindre les passions sexuelles et l'ivresse amoureuse, avec tous les conflits et les catastrophes qui en découlent, que l'amour tranquille et régulier d'un couple déjà âgé, amour dont le plus grand bonheur consiste dans l'harmonie du sentiment et des pensées, ainsi que dans les égards mutuels et le dévouement des deux époux l'un pour l'autre.

L'appétit sexuel et la puissance sexuelle s'éteignent chez l'homme entre soixante et quatre-vingts ans. On voit des vieillards de quatre-vingts ans être encore puissants, mais ils ne sont plus guère féconds. En général, la puissance s'éteint avant l'appétit sexuel, ce qui pousse plus d'un vieillard à se servir de moyens artificiels pour faire revivre sa puissance ou tout au moins pour satisfaire ses désirs sexuels. Cela explique pourquoi les égoïstes qui n'ont jamais connu l'amour véritable se montrent souvent si

abjects dans leurs manifestations sexuelles, lorsqu'ils deviennent vieux. Leur rouerie et leur expérience de la vie sexuelle en font des virtuoses dans l'art de la séduction. La phrase amoureuse simule habilement le sentiment de l'amour absent, et les vieux don Juan s'entendent à merveille à prendre les jeunes filles dans leurs filets. Ce fait bien connu trompe facilement le public sur l'exactitude de la loi d'après laquelle le véritable amour s'affine chez l'homme qui vieillit. Pour comprendre la réalité, il faut être bien pénétré du fait que le développement ontogénique de l'appétit sexuel est autre chose que celui de l'amour, qu'il va même à certains égards en sens contraire, et que le résultat peut, par suite, devenir inverse, selon que l'un ou l'autre prédomine. Il va sans dire qu'il existe une foule de nuances intermédiaires et que chez le même individu les phénomènes inverses peuvent se produire concurremment.

D'après Westermarck, les hommes âgés tombent, en général, plus facilement amoureux de femmes d'un certain âge que de jeunes filles. Sans doute, il en est souvent ainsi quand la raison et l'amour proprement dit prédominent, mais il faut se garder de généraliser, et il est curieux d'observer souvent, au contraire, à quel point des hommes très âgés peuvent s'amouracher de filles toutes jeunes, comme de très jeunes filles se prennent de passion pour des hommes très âgés. Il est de croyance banale que les jeunes filles n'épousent les vieux barbons que pour leur argent ou leur nom, avec l'idée de les tromper. Le cas n'est sans doute pas rare, mais j'ai été étonné de voir souvent des jeunes filles de dix-huit à vingt-deux ans tomber amoureuses folles de vieux roués, l'argent, le nom et la position restant de leur côté et non du côté de l'homme. Néanmoins, en pareil cas, c'est l'homme âgé qui est le plus souvent amoureux, mais Westermarck soutient avec raison que ce cas n'est pas normal, et nous verrons que très souvent, sinon presque toujours, il s'agit chez le vieil amoureux d'un commencement de *démence sénile*, c'est-à-dire d'un état cérébral pathologique, l'appétit sexuel éteint se réveillant subitement.

L'amour de la jeune fille pour l'homme âgé est moins compréhensible; mais il peut s'expliquer par la supériorité intellectuelle du vieillard ou par l'absence d'un autre sujet d'amour. Souvent aussi il s'agit chez la jeune fille d'une suggestibilité spéciale hystérique et, par conséquent, pathologique.

Dans la vieillesse, lorsque le cours normal des choses a éteint la vie sexuelle des deux conjoints, il leur reste comme legs naturel de cette dernière un amour épuré, qui vient orner et dorer de belles couleurs d'automne le soir de leur vie. Les détracteurs modernes du mariage oublient trop souvent ce phénomène. Sans doute, le soir de la vie conjugale est fréquemment troublé par la dispute et les chagrins, mais on peut dire alors qu'il s'agissait d'unions contractées par contrainte ou entre caractères qui ne se comprennent pas, ou pour des intérêts d'argent, de famille ou de position, ou encore dans une ivresse amoureuse irréfléchie ; les querelles peuvent aussi surgir lorsque des phénomènes pathologiques viennent semer le désarroi dans le mariage.

Chez la femme, l'ontogénie sexuelle n'est pas la même que chez l'homme. Elle mûrit plus tôt et plus rapidement. Dans notre race, à dix-huit ans, la femme n'est, en général, pas seulement mûre au point de vue sexuel, elle l'est également pour le mariage et en pleine floraison corporelle et mentale. Entre dix-huit et vingt-cinq ans, elle se trouve certainement dans les meilleures conditions pour commencer son activité sexuelle ; la gynécologie et l'obstétrique le prouvent. D'ailleurs, la ménopause survient vers cinquante ans, et avec elle cesse toute fécondité. La période pendant laquelle la femme est féconde est donc bien plus courte que celle de l'homme, et surtout elle se termine bien plus tôt.

En raison de ces faits, le développement des irradiations intellectuelles et sentimentales des appétits sexuels de la femme est bien plus prompt que celui de l'homme. La jeune fille est bien plus tôt mûre et parvenue au faite de sa puissance reproductrice que le jeune homme. Ces phénomènes s'étendent à toute la vie mentale de la femme, qui est bien moins capable que l'homme d'un développement ultérieur dans la vieillesse, parce qu'en moyenne elle se fixe et s'automatise bien plus rapidement que ce dernier. On peut sans doute rapporter une partie de ces phénomènes à l'éducation mentale défectueuse de nos femmes, mais cette explication est certainement insuffisante. Ici encore, il faut savoir distinguer les dispositions phylogéniques profondes du sexe féminin des effets de l'éducation dans le cours de son développement ontogénique.

L'appétit sexuel de la femme consiste tout d'abord en de vagues désirs, en un besoin d'amour, et il ne se développe d'ordinaire à proprement parler, c'est-à-dire localement, qu'après le premier

coït. Il s'ensuit que souvent, dans l'évolution ontogénique, l'appétit sexuel des femmes augmente à un âge plus avancé (entre trente et quarante ans). A cet âge les femmes tombent très facilement amoureuses de jeunes garçons, qu'elles séduisent alors facilement, grâce à la rouerie qu'elles ont acquise. Elles s'en prennent parfois à des gamins de quatorze à quinze ans. En particulier les veuves sont souvent disposées à s'unir à des hommes plus jeunes qu'elles ; ces unions sont rarement heureuses, car la femme plus âgée que son mari devient très facilement jalouse, et ce dernier, une fois la première ivresse des sens passée, se dégoûte vite d'une femme dont les charmes s'envolent. Nous pouvons donc affirmer qu'en moyenne, pour être à la fois normale et durable, une union monogame exige que le mari soit de six à douze ans plus âgé que sa femme et que celle-ci se marie le plus jeune possible.

Dans l'ontogénie sexuelle de la femme normale, les grossesses, les accouchements, l'allaitement des enfants et leur éducation jouent un rôle infiniment plus grand que l'appétit sexuel. Ces hauts faits de l'existence féminine remplissent, avec la tendresse pour son époux, une immense partie de l'activité cérébrale de toute femme, et sont en même temps la condition de son vrai bonheur.

Chez la femme qui vieillit, l'appétit sexuel devrait normalement diminuer ou cesser au moment de la ménopause. Mais ce n'est en général pas le cas. Les femmes âgées sont parfois tourmentées par l'appétit sexuel, ce qui est pour elles d'autant plus pénible que les hommes s'éloignent d'elles. On ne peut cependant considérer pareille hyperesthésie comme normale. Le plus souvent, l'appétit sexuel diminue aussi chez la femme avec l'âge, et alors se produit chez elle, comme chez l'homme, l'amour heureux et épuré de la vieillesse dont nous avons parlé.

On se plaît souvent à parler avec mépris des vieilles femmes. Sans doute les passions et les appétits inassouvis, les sentiments blessés de toute espèce, le manque de culture intellectuelle et d'idéal élevé, surtout enfin une constitution pathologique du cerveau font de beaucoup de femmes âgées des êtres fort peu aimables. Nous sommes cependant persuadés que l'élévation de la position sociale de la femme et un soin plus grand apporté à son éducation faciliteront considérablement le développement de ses facultés. L'éducation ne doit pas tendre à développer chez la femme

les qualités dites mondaines, mais la profondeur des sentiments. Il ne manque pas de femmes âgées qui peuvent être citées comme exemples pour leur activité, leur persévérance, leur jugement sain et clair, autant que pour leur affabilité et la simplicité de leurs manières. Quoique leur productivité intellectuelle proprement dite cesse plus tôt que celle de l'homme, cela n'exclut nullement une excellente et persévérante activité de l'esprit, jointe à beaucoup de jugement et de qualités sentimentales. Ce qu'il faut avant tout à la femme qui vieillit et qui perd les membres de sa famille, et principalement son mari, c'est un objet qui les remplace dans son besoin d'affection. Se consacrer alors à l'activité sociale sera le meilleur antidote contre l'humeur acariâtre, querelleuse ou triste qui sans cela s'empare si facilement de la femme âgée. On peut dire que l'amour, qui est un dérivé phylogénique de l'appétit sexuel et qui au milieu de la vie s'associe intimement à cet appétit, s'en rend par la suite de plus en plus indépendant et exige alors d'autant plus de compensations. Il y a là une grande adaptation de l'amour à la vie, adaptation qu'il s'agit de comprendre.

Dans l'enfance, l'individu est naturellement égoïste ; ses appétits tendent tous à conserver son moi. Il existe cependant alors déjà de grandes différences individuelles, et l'on rencontre des enfants doués d'un remarquable sentiment du devoir et d'une grande sensibilité aux maux d'autrui. Plus tard, après la puberté, le désir sexuel de l'homme l'emporte vers l'amour, vers l'égoïsme à deux, et ce désir devient le facteur principal de la reproduction de l'espèce. Dans la vieillesse, l'individu n'a plus de but reproducteur à remplir. Sa vie n'est plus qu'une charge pour la société, si elle n'est pas dirigée en vue du bien d'autrui et surtout du bien social. Tout naturellement, par extension et épurement, l'amour, d'abord sexuel, se transforme peu à peu en amour purement humanitaire, c'est-à-dire altruiste ou social. C'est ainsi du moins qu'il devrait en être, et alors la loi biogénique fondamentale de Hæckel (*l'ontogénie est une répétition raccourcie de la phylogénie*) recevrait une ultime confirmation. Notre ancêtre animal primitif unicellulaire ne vivait que pour lui-même. Plus tard s'établit la reproduction sexuée sans amour, puis l'amour conjugal et familial apparut (oiseaux, singes, mammifères, etc.), puis enfin, comme l'étape la plus relevée, se produisit l'amour social ou altruisme, c'est-à-dire le sens de la solidarité sociale basé sur le sentiment du devoir.

Sans doute, ce dernier est en somme encore bien faible chez l'homme, tandis que certaines espèces animales, telles que les abeilles et les fourmis, l'ont développé d'une façon bien plus complète et plus ferme, basée sur l'instinct. Ainsi nous touchons du doigt cette loi naturelle, d'après laquelle toute organisation sociale développe naturellement l'altruisme ou sentiment du devoir. L'histoire de l'humanité prouve que notre union sociale ne s'est développée que lentement et péniblement à travers d'innombrables combats, et qu'elle dérive soit directement, soit indirectement de l'union familiale des individus. L'extension des communications à la surface du globe fait que le développement artificiel de l'organisation sociale devance de beaucoup en rapidité le développement phylogénique naturel par évolution des sentiments ou instincts sociaux. Ces derniers sont pourtant obligés de suivre le mouvement, en s'appuyant d'abord sur les racines profondes de l'altruisme familial et amical, ainsi que sur celui de caste ou de clan (patriotisme), c'est-à-dire sur les sentiments de sympathie et de devoir envers certains individus qui nous sont plus proches, sentiments qui sont héréditaires chez l'homme. Un vague sentiment humanitaire général, véritable fleur de serre encore bien faible, il est vrai, a déjà commencé à s'implanter de nos jours sur cette base naturelle. Espérons qu'il sera viable.

Ce serait une erreur fondamentale de vouloir fonder la solidarité sociale seulement sur nos sentiments phylogéniques de sympathie, sur notre faculté idéale de dévouement ou de sacrifice, etc. Mais vouloir prendre l'égoïsme pur pour base de cette même solidarité est une erreur encore plus cardinale. Il ne faut pas faire une antinomie de l'égoïsme et de l'altruisme, mais les considérer comme deux éléments inséparables de toute société humaine aussi bien que des individus qui la composent. On ne peut nier que l'altruiste, doué de puissants sentiments de sympathie et de devoir, ne soit un excellent travailleur social, tandis que l'amoral ou égoïste pur constitue un élément de décomposition pour la société. De ce simple fait résulte que c'est un devoir social de procéder par voie sexuelle à une sélection qui fasse multiplier le premier et élimine autant que possible le second en stérilisant ses germes.

CHAPITRE VIII

PATHOLOGIE SEXUELLE

Nous renvoyons ici à l'ouvrage bien connu de von Krafft-Ebing: *Psychopathia sexualis* (1). On y trouvera une foule d'observations, sur le détail desquelles nous ne pouvons nous étendre ici. Disons immédiatement, qu'à l'exception des maladies vénériennes, les organes génitaux ne jouent par eux-mêmes qu'un rôle faible dans la pathologie sexuelle. Le cerveau est le vrai domaine de presque toutes les anomalies sexuelles.

Remarquons, en second lieu, que les maladies de la vie sexuelle n'appartiennent que bien rarement aux affections aiguës que le médecin peut traiter à l'aide de remèdes pharmaceutiques ou d'autres cures médicales courantes. Elles ont presque exclusivement leurs racines dans la constitution mentale, c'est-à-dire dans les dispositions héréditaires du cerveau de l'individu. Or la pathologie des dispositions mentales ou cérébrables offre un champ extrêmement vaste et susceptible d'assez d'extension pour n'accuser nulle part de limite nette entre l'état normal et les états malades qui, eux aussi, sont reliés entre eux par une foule de transitions. Une grande partie des actes dus à des états mentaux, que le public et même de savants théologiens, juristes et médecins non initiés à la psychiatrie considèrent comme crimes, péchés, méchancetés ou infamies, sont simplement le produit d'aberrations pathologiques dues à des dispositions héréditaires. Tout dernièrement j'ai été consulté par un malade de ce genre, qui témoignait, d'ailleurs, des sentiments les plus nobles et qui m'avoua, les larmes aux yeux, qu'en Allemagne, un médecin auquel il avait fait ses aveux l'avait renvoyé furieux en lui disant : « Ce sont des cochonneries. Vous êtes un cochon. Cessez immédiatement et sortez d'ici. » En réalité, le malheureux soutenait par devoir un combat héroïque contre ses appétits sexuels pervers,

(1) Stuttgart, chez Ferd. Enke.

c'est-à-dire pathologiques ! N'entendant rien à la plus grande partie de la matière que nous allons traiter, la société humaine pense, à peu d'exceptions près, comme le médecin ignare que nous venons de citer. C'est pour cela surtout que je crois devoir au moins esquisser des phénomènes fort repoussants en eux-mêmes, mais qui jettent une grande lumière sur toute la question sexuelle.

§ 1. — Pathologie des organes sexuels en général.

Tout défaut de conformation, toute maladie ou toute opération qui détruit les glandes sexuelles de l'enfant ou les empêche de se développer, produit les phénomènes que nous avons décrits en parlant des effets de la castration. C'est, par exemple, le cas du cryptorchidisme, dans lequel les testicules demeurent dans le canal inguinal et s'y atrophient, au lieu de descendre dans le scrotum. En voici un cas, intéressant aussi à d'autres égards :

Un jeune homme était atteint d'imbécillité et de cryptorchidie congénitale qui avait produit une atrophie des testicules. Eunuque ainsi de naissance, il ne vit se développer chez lui aucun appétit sexuel, pas plus qu'aucun caractère masculin corrélatif. Pour le dégrossir, des tantes trop empressées ne trouvèrent rien de mieux que de le marier à une forte fille, nommée Catherine, qui n'était rien moins qu'innocente. Celle-ci tenta d'abord, par toute sorte de manipulations, de guérir la cécité sexuelle de son mari et de produire chez lui une érection. Ce fut peine perdue ; le malheureux n'éprouva que la sensation d'une brutalité et d'une *cochonnerie*. Il en fut violemment surexcité, se mit à en rêver, devint somnambule et répétait sans cesse dans son sommeil somnambulique : « Cochonne de Catherine. »

Bientôt la femme se consola avec un amant de puissance sexuelle normale, et tous deux accablèrent de railleries le pauvre eunuque. Furieux, ce dernier acheta chez le confiseur un gâteau, le décora au vert d'arsenic et l'offrit à sa femme pour son jour de naissance. Celle-ci s'aperçut aussitôt du stratagème en voyant ce gâteau suspect. Le pauvre diable fut mis en accusation et condamné à un long emprisonnement pour tentative d'empoisonnement. Je considère ce jugement comme un véritable crime légal. Malgré mes protestations, on ne voulut pas admettre l'imbécillité et l'on considéra le somnambulisme comme simulé.

D'un autre côté, nous avons vu que les mêmes lésions, lors-

qu'elles surviennent seulement chez l'adulte, ne détruisent ni les caractères sexuels corrélatifs, ni la faculté de l'accouplement, ni les sensations voluptueuses de l'orgasme.

Chez l'homme on observe parfois l'*aspermie* ; les glandes sexuelles paraissent bien conformées, mais la semence ne contient pas de spermatozoïdes. L'aspermique a malgré cela d'ordinaire des érections, une certaine puissance sexuelle, des orgasmes vénériens, et il est capable de devenir amoureux, quoique ses fonctions sexuelles soient en général faibles. Mais il est incapable de féconder une femme.

Certaines femmes qui n'ont jamais de menstruation possèdent cependant des ovaires normaux et peuvent devenir enceintes.

La tuberculose, les tumeurs et les inflammations des testicules et des ovaires peuvent devenir cause de stérilité.

L'érection de la verge est souvent rendue impossible par certains défauts de conformation, tels que l'*hypospadias* et l'*épispadias*, dans lesquels le canal de l'urèthre se trouve ouvert, soit en dessus, soit en dessous de la verge.

L'émission involontaire et sans érection de la semence avec l'urine, avec ou sans sensation voluptueuse, s'appelle *spermatorrhée*. Elle est souvent une conséquence de l'onanisme, de la nervosité ou d'une forte constipation. On lui a accordé beaucoup trop d'importance. Pour certains hypochondres, la spermatorrhée devient un épouvantail, qui les rend souvent les dociles sujets d'une exploitation charlatanesque. Moins on accorde d'attention à ce phénomène, plus vite il disparaît, surtout lorsqu'il est d'origine purement nerveuse, comme c'est le cas le plus ordinaire.

Le *phimosis*, c'est-à-dire la trop grande étroitesse de l'ouverture du prépuce, est presque toujours d'origine embryonnaire. Il empêche le gland de se dégager, du moins pendant l'érection. C'est une anomalie très fréquente et fort désagréable. Si par un effort on retrouse le prépuce derrière le gland avant l'érection (c'est souvent le cas pendant la masturbation), le prépuce enserre la verge de telle façon qu'on ne peut parfois plus la ramener en avant et qu'une inflammation avec œdème s'ensuit ; c'est le *paraphimosis*, qui peut devenir très dangereux. En outre, des sécrétions, de l'urine, du sperme s'accumulent et se corrompent dans un prépuce phimosé, ce qui irrite le gland et pousse à la masturbation. On devrait opérer tout phimosis, dès l'enfance, par circoncision complète ou partielle.

Chez les femmes, le nombre de maladies qui empêchent la conception est encore beaucoup plus grand que chez l'homme. L'ovaire peut subir la dégénérescence kystique ou devenir le siège d'une tumeur ; ce sont d'ailleurs bien moins les affections ovariennes que celles de la matrice et du vagin qui provoquent la stérilité. Cette dernière résulte surtout des catarrhes et des inflammations qui détruisent les spermatozoïdes avant qu'ils puissent atteindre l'œuf pendant sa descente. Les troubles des règles ont beaucoup moins d'influence sur la fécondité. La matrice demeure quelquefois à l'état *infantile*, ce qui peut aussi rendre la femme stérile. D'autres maladies des organes sexuels féminins ont un caractère pathologique plus général et n'intéressent guère les rapports sexuels.

On a récemment fait connaître un procédé pour rendre les femmes stériles sans les châtrer ; il consiste à interrompre la communication des ovaires avec la matrice par la dislocation des trompes de Fallope. On évite ainsi tous les effets pernicieux de la castration.

Diverses inflammations, divers déplacements d'organes, surtout de la matrice, mais aussi des ovaires, sont souvent pour la femme l'origine de douleurs, d'indispositions et de troubles nerveux. Les irrégularités et les troubles des règles sont une cause fréquente de nervosisme.

Il est rare que l'hymen soit assez fortement développé pour opposer un obstacle sérieux au coït, obstacle qu'on doit alors lever par un procédé opératoire. Par contre, les jeunes femmes souffrent fréquemment de vaginisme, c'est-à-dire de crampes douloureuses survenant dès qu'un objet (doigt ou pénis) est introduit dans le vagin.

L'hermaphrodisme de l'homme est toujours pathologique et mérite une mention. Il est extrêmement rare, et, quand il existe, il est presque toujours incomplet. Presque jamais on ne voit une moitié du corps être mâle et l'autre femelle ; il s'agit presque toujours de mélanges incomplets qui concernent principalement les caractères corrélatifs. Une véritable double fonction n'existe que dans les légendes et les contes. J'ai vu moi-même un célèbre hermaphrodite nommé Catharina Hohmann. En réalité cet individu avait à gauche un testicule bien conformé, renfermé dans un repli de la peau qui ressemblait à une grande lèvre, tandis que le pénis était très court et ressemblait à un clitoris. Baptisé femme,

il était certainement homme d'un côté, avait des pollutions et s'amusait sans danger avec des servantes. Par contre, sa nature féminine était plus que problématique. Il parlait bien de menstrues, mais il n'en put être constaté avec certitude, pas plus qu'un ovaire, ni une matrice.

Ce qui est beaucoup plus fréquent, ce sont les caractères sexuels corrélatifs invertis, dont les porteurs (femmes à barbe, hommes à mamelles) se montrent pour de l'argent, et surtout les inversions sexuelles mentales, dont nous parlerons plus bas.

§ 2. — Maladies vénériennes.

Nous ne pouvons donner ici une description complète des maladies vénériennes, qui constituent une plaie terrible de l'humanité, en apportant dans les familles et dans la vie sociale une somme considérable de malheurs et de déchéances. Nous ne voulons pas écrire ici un traité de pathologie. Constatons d'abord qu'une erreur très courante, mais reposant sur l'ignorance des faits réels, attribuée à la volupté et aux excès sexuels en tant qu'excès des effets néfastes et même terribles, qui en réalité sont dus uniquement aux affections vénériennes. Quoique le fait soit rare, on peut être infecté par ces derniers, à la suite d'un innocent baiser, d'une coupure au doigt, d'une séance sur le siège d'un lieu d'aisance sali par un malade vénérien, de l'emploi d'un linge contaminé et en général du contact, même le plus décent, avec des vénériens malpropres. Un don Juan un peu pachydermique peut au contraire se livrer aux excès sexuels les plus effrénés sans être contaminé, s'il est propre et prudent et s'il a de la chance. J'ai vu par contre des jeunes gens infectés pour s'être servi d'une prostituée une seule fois dans leur vie, et ruiner ainsi toute leur existence.

Il y a trois sortes de maladies vénériennes, que nous voulons décrire en quelques mots. On peut y ajouter certains parasites, comme les morpions, la gale, etc., qui se communiquent facilement par des rapports sexuels avec des gens qui en sont infectés, mais aussi d'autre façon. La médecine moderne a facilement raison de ces derniers, qui ne se logent que sur la peau ou dans l'épiderme et n'ont pas de suite grave. Passons donc aux maladies vénériennes.

1. La gonorrhée ou chaude-pisse. — Cette maladie consiste en une inflammation purulente de l'urètre engendrée par un microbe appelé *gonocoque*. Traitée soigneusement, la chaude-pisse peut, lorsque tout va bien, guérir en quinze jours, non toutefois sans occasionner de fortes douleurs. Mais très souvent l'inflammation se prolonge, devient chronique et s'attaque à des organes voisins. Gare alors au malade ! La chaude-pisse chronique, ou goutte militaire, conduit chez l'homme à des rétrécissements de l'urètre qui durent toute la vie et produisent souvent, plus tard, des rétentions de l'urine, des catarrhes de la vessie, des calculs et toute sorte de douleurs et de misères, qui se terminent souvent par la mort lorsque les reins sont intéressés. Une chaude-pisse guérie ne protège nullement contre une seconde infection, elle y prédispose au contraire, et, lorsque cette maladie devient chronique, des exacerbations ou récidives de l'état aigu se produisent souvent sans nouvelle infection.

Chez la femme, les suites de la chaude-pisse sont, si possible, encore pires que chez l'homme, parce que la guérison est chez elle plus difficile. Une prostituée atteinte de gonorrhée peut contaminer un nombre énorme d'hommes, et en ce cas la visite médicale des bordels ne sert de rien. En outre, les gonocoques se nichent dans tous les coins et replis des organes génitaux internes de la femme, où ils provoquent des inflammations fréquentes de la matrice, des trompes de Fallope et même des ovaires, ce qui peut conduire à des adhérences multiples entre les organes abdominaux.

Les femmes atteintes de chaude-pisse chronique deviennent ordinairement stériles. Lorsque la matrice et les ovaires sont intéressés, la femme souffre beaucoup et elle peut être obligée de s'aliter pour des années. Les rétrécissements de l'urètre et les affections de la vessie sont, par contre, plus rares chez la femme que chez l'homme à la suite de la gonorrhée.

Mais la chaude-pisse ne se borne pas à exercer ses ravages sur les adultes des deux sexes. L'innocent enfant, qui, à sa naissance, doit passer par la vulve de sa mère, y subit, lorsque celle-ci est contaminée, un baptême de gonocoques qui attaquent la conjonctive de ses yeux et y produisent une inflammation purulente très grave, appelée blennorrhagie ou ophtalmie des nouveau-nés. Lorsque l'enfant n'en devient pas entièrement aveugle, il lui reste bien souvent sur la cornée de l'œil de grosses taches blanches, qui nuisent considérablement à sa vue. L'ophtalmie gonorrhéique

peut aussi se produire chez des adultes qui, par imprudence, viennent à toucher leurs yeux avec des doigts maculés du pus de la chaude-pisse.

2. La syphilis est une maladie vénérienne encore plus terrible que la gonorrhée. Nous ne connaissons pas encore avec certitude l'organisme qui cause l'affection syphilitique, mais le cours de la maladie nous est parfaitement connu. Elle est beaucoup plus chronique que la chaude-pisse et commence par un petit ulcère, induré à sa base et appelé *chancre dur*, ulcère qui passe souvent inaperçu et qui siège soit aux organes génitaux, soit ailleurs, par exemple à la bouche, lorsque celle-ci a été en contact avec les organes buccaux ou génitaux infectés d'un syphilitique. Mais le poison syphilitique ne demeure pas localisé comme les gonocoques. Il s'infiltré dans tout l'organisme par le sang et la lymphe. Au bout de quelques semaines, des éruptions se produisent sur le visage et sur tout le corps, et alors commence une série de misères dont la cause demeure suspendue sur l'individu comme une épée de Damoclès pendant toute sa vie, même lorsqu'il se croit guéri, car la guérison de la syphilis demeure toujours aléatoire et n'est jamais absolument certaine. Cette maladie peut demeurer latente pendant des mois et des années, pour réapparaître plus tard dans certains organes et y causer de nouvelles lésions.

La syphilis provoque partout des ulcères sur la peau et sur les muqueuses; elle ronge parfois les os, détermine l'atrophie des organes internes, tels que le foie ou les poumons, altère les parois des vaisseaux sanguins, qui deviennent durs et cassants comme des tuyaux de pipe, provoque des maladies des yeux, en particulier de l'iris et de la rétine, des tumeurs ou gomes dans le cerveau, des paralysies de divers nerfs, etc. etc. Elle n'épargne aucun organe.

Parmi les suites les plus terribles de la syphilis, nous devons citer l'*ataxie locomotrice* (sclérose des cordons postérieurs de la moelle épinière), avec ses douleurs lancinantes et sa paralysie lente des mouvements des jambes et des bras, puis surtout la paralysie générale progressive des aliénés qui, en déterminant peu à peu l'atrophie du cerveau, détruit les uns après les autres les sensations, les mouvements et toutes les facultés mentales. Ces deux maladies, si fréquentes aujourd'hui, ne se produisent que chez les anciens syphilitiques, entre 5 et 20 ans, le plus sou-

vent entre 10 et 15 ans après l'infection, et en général chez des personnes qui se croient complètement guéries. Les deux maladies sont mortelles. Avant d'amener la mort, l'ataxie locomotrice cause pendant plusieurs années des douleurs intolérables. La paralysie générale progressive provoque le délire des grandeurs et, désagréant la personnalité humaine bribe par bribe, elle finit par transformer l'individu en une ruine bien inférieure à l'animal et d'un aspect aussi misérable que repoussant. Le paralytique général au dernier degré n'est plus qu'une loque à peine végétante, et l'on voit chez lui les activités nerveuses, même les plus élémentaires, se décomposer peu à peu après la disparition graduelle et effective de toutes les facultés mentales. Tel est le résultat de l'atrophie lente du cerveau, atrophie qui détruit graduellement les éléments microscopiques de ce dernier, c'est-à-dire les neurones.

Le caractère en partie latent et complètement indolore de la première période de la syphilis fait que cette maladie passe facilement inaperçue. Elle ne produit souvent que de petites éruptions pouvant être confondues avec d'autres affections, et le traitement mercuriel réussit en général à faire disparaître les symptômes de ce qu'on appelle la syphilis *primaire* et *secondaire*, c'est-à-dire les éruptions et ulcères de la première année. Mais ces syphilitiques prétendus guéris ne sont jamais sûrs de ne pas être atteints, après de nombreuses années, d'ataxie locomotrice, de paralysie générale ou d'autres affections syphilitiques dites *tertiaires* ou *quaternaires*, telles que celles des os, des organes internes, des yeux, etc., qui les enlèvent souvent après d'atroces souffrances. Les ulcères des deux et même des trois premières années de la syphilis sont extrêmement contagieux et n'empêchent pas le coït, car ils n'occasionnent ni démangeaisons, ni douleurs. Lorsqu'elles se produisent, les douleurs ne surviennent qu'à la période tardive, dite tertiaire. Au bout de trois ou quatre ans, la syphilis cesse donc d'être contagieuse. Malgré cela, et sans contaminer sa femme (1), un syphilitique qui se marie à cette période risque encore de procréer des enfants syphilitiques qui meurent à l'état d'embryon, à leur naissance ou plus tard, à la suite de syphilis dite congénitale. Cela viendrait de ce que les spermatozoïdes sont infectés de syphilis. Ce n'est

(1) Ce point est, il est vrai, sujet à controverse.

sans doute pas toujours le cas, et beaucoup de syphilitiques guéris ont des enfants sains, mais j'ai vu d'autre part de malheureux enfants atteints de syphilis congénitale mourir même encore entre dix et vingt ans, à la suite d'ataxie locomotrice ou de paralysie générale. Un enfant atteint de syphilis congénitale peut parfois infecter sa mère pendant l'accouchement.

Il est difficile d'énumérer toutes les infirmités que la syphilis des parents peut transmettre aux enfants. La syphilis rend souvent le mariage stérile; elle est bien plus fréquente chez l'homme que chez la femme, ce qui est dû à la prostitution et aux bordels ou maisons de prostitution, car le nombre des femmes qui se prostituent est encore petit relativement à celui des hommes qui se servent des prostituées. Une seule et même prostituée peut infecter tout un bataillon. De leur côté, les clients de la prostitution apportent la chaude-pisse et la syphilis à leurs épouses, répandant ainsi dans le sein de la société cette abominable gangrène et toutes les misères qui en résultent.

3. Le chancre mou. — La troisième espèce de maladie vénérienne est le chancre mou, ainsi nommé par opposition au chancre dur, lequel ne constitue que le point de départ de l'infection syphilitique. Le chancre mou est la moins dangereuse des trois maladies, mais aussi la plus rare. C'est un ulcère rongeur plus ou moins grand, mais qui demeure localisé aux organes génitaux, à moins qu'il ne soit compliqué de syphilis, ce qui est fréquent. Les parties qu'il a rongées sont détruites, mais la plaie se cicatrise et se guérit.

Les maladies vénériennes sont l'un des pires satellites de l'appétit sexuel. Si les hommes n'étaient pas si insouciantes et si ignorantes, il leur serait en somme facile de les éviter et, petit à petit, de les faire disparaître. Venant en aide à l'amour des hommes pour la jouissance, la médecine a inventé l'une des organisations à la fois les plus absurdes et les plus infâmes qui se puissent imaginer : la tolérance et la réglementation de la prostitution par l'État. Sous prétexte d'hygiène, on oblige les femmes qui se prostituent à s'inscrire à la police ou à se faire enfermer dans les bordels ou maisons de prostitution. Dans les deux cas, on les soumet à des visites médicales régulières, dont le but avoué est d'éloigner de la circulation celles qui sont contaminées et de les forcer à se faire traiter à l'hôpital. Nous verrons plus

tard que tout le système manque absolument son but, par la simple raison que le traitement des maladies vénériennes n'est nullement la panacée que beaucoup de gens s'imaginent. On l'a surfait et on le surfait encore d'une façon ridicule.

La première atteinte de gonorrhée chez l'homme se guérit très souvent d'elle-même, avec quelques ménagements, tandis qu'un traitement maladroit l'empire fréquemment. Les récidives de cette maladie, par contre, et surtout leur forme chronique, résistent dans bien des cas à tous les traitements, et elles deviennent souvent incurables. Les gonocoques finissent par se nicher dans de petits replis hypertrophiés des muqueuses profondes et cachées chez l'homme et chez la femme, y forment des excroissances appelées condylomes, et l'on ne peut plus les détruire tous. Quant à la syphilis, nous venons de voir que le traitement mercuriel, si remarquable que soit son effet momentané, ne donne jamais qu'un résultat aléatoire. Et c'est par de pareils moyens qu'on s' imagine nettoyer les prostituées ! Il n'y a qu'un remède radical aux maladies vénériennes, c'est de ne pas les contracter. Cela ne nous empêche pas, bien entendu, de recommander instamment à tous ceux qui en sont atteints de se soumettre *immédiatement* au traitement rationnel d'un spécialiste sérieux, consciencieux et honnête.

Il est écœurant de voir de nobles dames prendre la défense d'institutions aussi barbares que le proxénétisme (métier des tenanciers de bordels) et la réglementation de la prostitution, en s'imaginant par là protéger leurs filles contre les attentats des hommes. Pareille aberration ne s'explique que par la suggestion que les femmes subissent de la part des hommes. Chez ces derniers, en particulier chez beaucoup de médecins, la croyance à l'efficacité de la réglementation tient à un mélange de routine aveugle, de foi dans l'autorité et de manque de jugement, alliés peut-être à un érolisme plus ou moins inconscient. Nous reviendrons en détail sur ce point dans un chapitre suivant.

Un des effets les plus tragiques des maladies vénériennes est sans contredit la contamination d'une innocente épouse, dont toute la vie, chaste et pure jusque-là, se trouve brutalement frustrée de ses fruits, et dont tous les rêves d'idéal et toutes les espérances de bonheur viennent ainsi s'effondrer dans l'égout que la prostitution est venue déverser sur elle. Faut-il s'étonner si le désespoir et l'amertume viennent en pareil cas se substituer à

l'amour? Certains auteurs modernes, comme Brieux (*les Avariés*) et André Couvreur (*la Graine*), ont dépeint dans leurs œuvres dramatiques et dans leurs romans les effets tragiques des maladies vénériennes et de l'hérédité dans les familles, ainsi que leurs conséquences sociales. Ce qui est effrayant, c'est la proportion énorme des personnes infectées de maladies vénériennes.

§ 3. — La psychopathologie sexuelle.

A l'exception de ce qu'on appelle l'inversion sexuelle et de l'amour pathologique des aliénés proprement dit, la psychopathologie sexuelle (c'est-à-dire la pathologie sexuelle de l'âme) se limite surtout au domaine de l'appétit sexuel et dérive principalement du fétichisme (Voyez chap. V, c), dont elle est proche parente. Examinons cependant, pour commencer, certaines anomalies qui concernent en partie les fonctions nerveuses inférieures.

Dès l'abord se présente une question d'ordre général. On a distingué les anomalies sexuelles héréditaires ou congénitales de celles qui, dit-on, résultent d'habitudes vicieuses. Krafft-Ebing, dans le célèbre livre que nous avons déjà cité, fait une différence capitale entre ces deux causes du mal, et il stigmatise les vices acquis avec une grande indignation. Nous ne nierons pas qu'il n'y ait lieu à distinction, mais nous sommes forcé de combattre deux erreurs fondamentales dans la façon dont on a l'habitude de présenter les faits.

En premier lieu, la différence entre les anomalies sexuelles héréditaires et acquises n'est que *relative* et *graduelle*, de sorte qu'il faut bien se garder de les opposer les unes aux autres. Lorsqu'une anomalie s'annonce spontanée et impérieuse dans les premières lueurs sexuelles de l'âme de l'enfant au cours de son développement, il va sans dire qu'elle est l'expression d'une tare ou anomalie héréditaire profonde, suite de blastophthorie ou de malheureuses combinaisons des énergies ancestrales qui se sont associées par la conjugaison des deux germes procréateurs. Il est relativement facile en pareil cas de prouver qu'il s'agit d'un symptôme pathologique indépendant de la volonté de l'individu. Mais une série continue de degrés dans l'intensité d'une prédisposition héréditaire à telle ou telle anomalie sexuelle, ou à d'autres anomalies ou particularités aptes à provoquer cette ano-

malie, vient relier insensiblement l'appétit pathologique purement et entièrement héréditaire à celui qui est simplement l'effet d'habitudes vicieuses acquises. C'est ainsi qu'une forte suggestibilité héréditaire peut exagérer un appétit sexuel normal très modéré ou lui donner une direction pathologique, sous des influences qui fussent demeurées sans effet chez un individu moins suggestible. C'est ainsi encore qu'une tendance peu marquée ou confuse à l'homosexualité chez un homme A peut croître sous l'influence séductrice d'un inverti passionné B, alors que le même individu (A) eût perdu cette tendance s'il avait eu le bonheur de tomber sérieusement amoureux d'une femme. D'un autre côté, l'inverti caractérisé B n'aurait eu aucune influence sur un individu non prédisposé. La plupart des cas rentrent dans le cadre que nous venons de déterminer.

Si la disposition héréditaire est très forte, elle se développe spontanément ou sous l'influence des moindres circonstances. Si elle est médiocre, elle peut demeurer latente et même s'éteindre lorsque des circonstances favorables ne viennent pas l'éveiller et la développer. Lorsqu'elle fait entièrement défaut, les plus puissantes séductions et les plus mauvaises influences ne peuvent faire naître l'anomalie correspondante. Il suffit de réfléchir à ces faits pour comprendre quel abus il est fait du terme de *vice acquis*. On désigne par ce terme une foule de particularités dont les racines sont pour le tiers, pour la moitié, parfois même pour les trois quarts, contenues dans le germe de l'hérédité. La puissance des mots sur l'esprit humain produit des antinomies qui n'existent pas dans la réalité des choses et qui la violent même. Tel est le cas des termes de *vice* et de *maladie*. Les vices reposent sur une disposition mnémique héréditaire plus ou moins forte et plus ou moins pathologique, ou tout au moins unilatérale (c'est-à-dire développée dans une seule direction ou se rapportant à un seul genre d'objets), et, selon l'influence bonne ou mauvaise du milieu, ils peuvent plus ou moins se développer, se limiter ou même ne pas prendre naissance. Prenant les choses en sens inverse, on peut dire que beaucoup de maladies, et surtout d'anomalies du cerveau, sont la source des vices.

Il ressort en second lieu de ce fait fondamental, qu'on n'a pas le droit de considérer la conduite vicieuse, et paraissant acquise, de certains individus comme le produit d'une volonté libre pervertie ou mauvaise, mais bien plutôt comme le résultat

malheureux et destructeur d'une mauvaise disposition héréditaire développée sous l'influence des mauvaises mœurs d'un milieu corrompu. Ce milieu lui-même se composant d'hommes, il y a là un cercle vicieux de cause à effet qui n'échappera à aucun lecteur réfléchi. Les puissances héréditaires des individus font les mœurs, et les mauvaises mœurs développent à leur tour par l'usage et créent même souvent par blastophthorie les dispositions héréditaires vicieuses. Les grandes phrases indignées des moralistes qui prononcent la condamnation des gens vicieux et de mauvaise conduite me rappellent donc beaucoup la colère de l'enfant qui frappe d'un bâton le fourneau auquel il s'est brûlé. Passons maintenant aux faits.

1° ANOMALIES RÉFLEXES.

Nous avons déjà parlé du *vaginisme*, qui se produit chez la femme souvent dès le premier coït. Le *priapisme* chez l'homme est un peu analogue au vaginisme. Il s'agit en ce cas d'une irritabilité réflexe exagérée des centres nerveux de l'érection. Il en résulte des érections continuelles et douloureuses ou tout au moins pénibles, qui aboutissent parfois à des éjaculations sans sensations voluptueuses. Une autre anomalie, plus ou moins réflexe et très fréquente, produit au contraire des sensations voluptueuses et des éjaculations prématurées à la suite d'érections courtes et incomplètes.

On voit aussi chez certaines femmes nerveuses l'orgasme vénérien se produire très rapidement et très brièvement. Ces diverses anomalies sont du domaine de la médecine et elles ont peu d'importance pour notre sujet. Nous ne les citons que comme exemples et sans nous y attarder.

2° IMPUISSANCE PSYCHIQUE.

L'impuissance psychique est un symptôme qui se produit accidentellement à l'état normal et très fréquemment dans les états psychopathologiques de l'homme. Nous mentionnons ici ce phénomène très important pour ne pas être obligé d'y revenir constamment.

Une représentation, une idée quelconque vient subitement paralyser par action suggestive le mécanisme réflexe, d'ailleurs nor-

mal, du centre de l'érection. Le sang cesse de s'accumuler dans les corps caverneux et l'érection s'arrête si elle a commencé, ou elle ne se produit pas. C'est ainsi qu'un amoureux fortement excité, qui avait encore de fortes érections au moment où il se préparait à accomplir le coït, peut être subitement assailli par l'idée de ne pas y réussir ou par quelque autre pensée interférente qui vient paralyser et détruire l'érection, et rend ainsi l'accouplement impossible. Le souvenir d'un pareil insuccès, du chagrin et de la honte qui s'y étaient rattachés, les efforts mêmes d'un calcul conscient qui cherche à produire indirectement l'érection dans un nouvel essai, constituent autant de causes inhibitrices de l'activité cérébro-spinale désirée, causes qui éteignent momentanément l'appétit sexuel et empêchent précisément par leur interférence le déchaînement automatique de l'érection qu'ils veulent produire. Plus la peur d'un échec est grande, plus l'impuissance psychique augmente. Cette dernière peut être limitée au coït avec une certaine femme, mais elle est plus souvent générale. Souvent il ne se produit qu'une érection incomplète et insuffisante.

C'est par la suggestion hypnotique qu'on peut le mieux combattre cette affection, qui repose elle-même sur une pure auto-suggestion. Le sentiment de son impuissance déprime fortement l'homme, et la dépression augmente son impuissance. Souvent, du reste, ce symptôme disparaît de lui-même.

Une variété spéciale de l'impuissance psychique est celle où l'érection se produit, mais où l'idée de la réussite de l'éjaculation prédomine à un tel point qu'elle paralyse les sensations voluptueuses et l'amour, et fait que l'éjaculation se produit sans plaisir ou même que l'érection cesse dans le vagin.

L'impuissance peut se produire au premier essai de coït. Elle peut aussi arriver peu à peu. On la voit souvent se produire subitement, par exemple à leur mariage ou à leurs fiançailles, chez des individus jusque-là très puissants, même chez de vrais Don Juan. On voit des hommes avoir des érections et des pollutions normales, mais arrêtés à chaque essai de coït par des contre-suggestions qui les rendent impuissants. La masturbation habituelle peut dans certains cas contribuer à produire l'impuissance, mais il faut se garder de généraliser de pareils faits et surtout d'en construire un dogme, car la continence aussi peut devenir cause d'impuissance.

Tous ces faits, qui se combinent de cent façons avec d'autres

troubles sexuels, mais qui se produisent aussi très fréquemment seuls chez des hommes du reste normaux, jettent un grand jour sur les rapports de l'état mental momentané de l'homme avec son appétit sexuel et l'accomplissement du coït.

Je ne sais trop sous quelle rubrique placer le cas suivant :

Un jeune homme très sérieux et de mœurs rangées, possédant des appétits sexuels normaux, s'était toujours abstenu de tout rapport sexuel et de la masturbation. Il n'avait de pollutions que pendant le sommeil. Celles-ci étaient accompagnées de rêves érotiques, mais ne produisaient jamais un orgasme voluptueux, ou en laissaient à peine subsister quelques traces, tandis que des sensations désagréables se produisaient au réveil. Il épousa par amour une femme bonne et raisonnable, mais chez laquelle le pubis présentait un excès de développement et l'hymen était résistant ; un vaginisme douloureux suivait chaque essai de coït. Ces essais échouèrent constamment, malgré l'amour le plus intense et le désir le plus ardent des deux époux d'avoir des enfants. Les érections du mari ne se produisaient à l'état de veille que très incomplètement, et de toute sa vie il n'avait jamais eu d'éjaculation autrement qu'en dormant. Par l'hypnotisme j'arrivai à renforcer les érections ; puis une opération gynécologique réussit à supprimer l'hymen et le vaginisme de la femme. Les premiers essais de coït ne réussirent cependant pas immédiatement, mais la suggestion agit après coup, et finalement les tentatives furent couronnées de succès et suivies d'une première grossesse, puis, plus tard, d'une seconde. Les enfants sont sains.

Dans ce cas, l'impuissance, qui avait duré environ un an et demi, n'avait porté aucun préjudice à l'amour, ni au respect mutuel des deux époux, parce que l'affection du mari, jointe à son appétit sexuel, avait parfaitement suffi au bonheur d'une femme qui était en somme normale.

Ce cas est fort instructif à divers égards, car il donne un bon exemple de la nature de l'instinct sexuel chez la femme, et il montre de plus comment l'auto-suggestion des pollutions survenant uniquement dans le sommeil peut en arriver à empêcher chez l'homme l'accouplement à l'état de veille. Mais ce sont là des phénomènes d'une rareté extrême.

Il va sans dire qu'il ne peut exister d'impuissance proprement dite chez la femme. Les mêmes interférences ou paralysies mentales que chez l'homme se produisent cependant aussi chez elle, empêchant simplement les sensations voluptueuses et l'orgasme, et déterminant même souvent le dégoût.

3^o PARADOXISME SEXUEL.

On entend par ce terme l'apparition de l'appétit sexuel ou même de l'amour à un âge entièrement anormal. Le paradoxisme infantile est cependant fort différent du paradoxisme sénile.

Le *paradoxisme infantile* ne doit pas être confondu avec certaines formes de la masturbation, sur lesquelles nous reviendrons. Divers peuples, surtout dans les contrées tropicales, offrent un développement sexuel beaucoup plus précoce que les autres, ce qui du reste tient plus encore à la race qu'au climat. Il y a des peuples chez lesquels la maturité sexuelle se produit chez les garçons entre douze et quatorze ans et chez les filles entre neuf et dix ans, tandis que chez d'autres les premiers ne sont guère mûrs avant vingt ans, et les secondes avant dix-sept ou dix-huit ans. En outre, les variations individuelles peuvent être énormes dans la même race. Mais, par suite de satyriase et de nymphomanie héréditaires, on voit parfois dans nos contrées l'appétit sexuel se développer chez des enfants de huit ans, de sept ans, même de trois ou quatre ans, d'une façon absolument spontanée, sans aucune excitation venant du dehors. Lombroso cite une petite fille de trois ans qui avait une tendance irrésistible à l'onanisme. J'ai moi-même observé les deux cas suivants :

Un garçon de sept ans, fils d'une tenancière de bordel et d'une sorte de satyre ayant commis les excès les plus intenses, commença spontanément à s'attaquer à de petites filles du même âge que lui ou même plus jeunes. Il les attirait dans des buissons ou dans d'autres cachettes en leur offrant des sucreries, et s'accouplait ensuite avec elles dans toutes les règles. Il se montrait tellement rusé, que tous les moyens employés pour lui enlever cette habitude n'aboutirent à rien, et qu'il fallut l'interner à l'asile des aliénés dont j'étais directeur. Là, il tenta de renouveler ses exploits avec un garçon plus âgé que lui. Il était aussi paresseux qu'indiscipliné et disposé à toutes les sottises imaginables. Il n'osait cependant pas tenter de s'accoupler avec des adultes femmes ou hommes. Ses organes sexuels étaient absolument infantiles, sans aucun développement anormal. Son paradoxisme avait donc une origine purement cérébrale.

Une fillette de neuf ans se mit à rechercher tous les garçons de son âge, ou même plus jeunes, qu'elle put attraper et à exciter leurs

organes génitaux. Elle le fit d'une façon si sournoise qu'elle réussit à tuer ainsi à petit feu l'un de ses plus jeunes frères et à blesser gravement l'urètre et la vessie d'un autre avant qu'on eût découvert l'auteur du mal. Dans les buissons elle s'accouplait avec un garçon plus âgé qu'elle.

Dans ce dernier cas on m'affirma qu'il n'y avait pas de tares héréditaires, mais de pareilles affirmations ne prouvent rien (V. *Blastophthorie* et *Mnème*). Les individus de ce genre deviennent plus tard, en général, des criminels, ou tout au moins ils s'adonnent à la masturbation ou à la prostitution.

Exceptionnellement l'appétit sexuel peut, comme nous l'avons vu, se maintenir longtemps chez les vieillards, ou bien reparaître chez eux pour quelque temps, avec ou sans puissance sexuelle effective, lorsqu'ils tombent amoureux.

Mais, dans la règle, le paradoxisme des vieillards est le symptôme initial d'une grave maladie cérébrale, *la démence sénile*. Comme, au moment où l'excitation sexuelle se produit, la maladie ne fait en général que commencer, on ne la remarque souvent pas et l'on considère selon les cas le malade comme un individu immoral, vicieux ou criminel, qu'on méprise ou même qu'on condamne. J'ai vu un malade de ce genre se masturber devant tout le monde dans l'asile que je dirigeais, tant son excitation sexuelle était grande.

Chez la plupart des vieillards atteints de paradoxisme sexuel sénile, l'appétit sexuel a pour objet de très jeunes filles ou même des enfants, ce qui aggrave leur cas au point de vue juridique. Fort souvent cet appétit est pervers et revêt l'une des formes anormales dont nous parlerons plus bas. Certains de ces vieillards sont encore puissants, mais d'autres ne le sont plus, et alors leur excitation ne se traduit que par des manipulations impudiques, attouchements mutuels des organes génitaux, etc. De pareils cas jouent un rôle considérable dans les procès scandaleux. Le malade — car c'en est un — devient fort souvent la victime de chantage de la part de filles vicieuses ou d'enfants incités par des parents dénaturés. On voit souvent aussi, au début de la démence sénile, un vieillard s'amouracher de quelque prostituée ou aventurière qui l'accapare, se fait épouser et entre ainsi en possession de la fortune. Les tribunaux valident en général la donation, sous prétexte qu'il faut respecter la liberté individuelle.

Pareille sanction, extrêmement fréquente, consiste en réalité à immoler un malade au profit d'un escroc femelle.

4° ANESTHÉSIE SEXUELLE OU ABSENCE CONGÉNITALE DU SENS ET DE L'APPÉTIT SEXUELS.

Les sensations sexuelles sont si intimement liées à l'appétit qu'il est difficile de les en séparer. Sans doute chez l'adulte un certain appétit sexuel peut se donner cours en dehors de toute sensation voluptueuse, mais il s'agit là d'un phénomène secondaire.

L'anesthésie sexuelle complète est très rare chez l'homme : ce n'est pas une forme spéciale d'anomalie, mais la réduction à zéro d'une sensation normale et de l'appétit qui lui correspond. Ce qui caractérise ces cas, c'est qu'à l'inverse des eunuques et des cryptorchides, non seulement les glandes séminales, mais tous les attributs sexuels corrélatifs de la barbe, de la voix, du caractère, etc., sont normalement développés et ne sont nullement intervertis comme chez les homosexuels. L'anesthésie sexuelle fait aussi peu souffrir celui qui en est atteint que le daltonisme, mais, comme ce dernier, il occasionne des conflits individuels résultant de malentendus. L'anesthésié sexuel, ayant une idée plus ou moins fautive du mariage, se marie souvent avec une inconscience complète et les résultats sont alors désastreux, grâce à nos lois et à nos mœurs.

Chez la femme, l'anesthésie sexuelle est très fréquente. Von Krafft-Ebing se trompe lorsqu'il prétend qu'il s'agit toujours en pareil cas de femmes névrosées. Nombre de femmes absolument normales et très intelligentes demeurent toute leur vie complètement froides au point de vue sexuel, étant donné le caractère normalement passif du sexe féminin dans le coït. C'est bien plutôt la femme très libidineuse qui est pathologique.

Nous avons vu le sentiment sexuel normal de la femme se développer bien plutôt dans le domaine de l'amour, des caresses et du désir d'avoir des enfants. Aussi les hommes érotiques se plaignent-ils souvent de la froideur sexuelle de leur femme dans le coït, froideur qui leur est désagréable, car la volupté de l'un des deux sexes excite et complète celle de l'autre. Les femmes froides se soumettent au coït comme à un devoir, ou tout au moins elles ne jouissent que mentalement des caresses voluptueuses de leur mari.

L'anesthésie sexuelle se produit normalement dans la vieillesse. Elle peut survenir à un âge plus précoce, par suite de la destruction ou de l'atrophie des glandes sexuelles, de grands excès ou, au contraire, d'une continence extrême et ininterrompue. Certaines maladies, certaines psychoses peuvent aussi la produire.

Voici quelques exemples d'anesthésie sexuelle :

1. — Un homme très normalement bâti, fort, de haute culture, très doué, au sens moral développé, est atteint dès sa naissance d'anesthésie sexuelle complète (V. chap. VIII). Dans son sommeil il a parfois des pollutions, dont il ne s'aperçoit qu'à son réveil, par les traces qu'elles ont laissées. Il a aussi des érections matinales, mais sans trace d'images érotiques. L'appétit sexuel n'est jamais apparu chez lui. Après avoir terminé ses hautes études et parvenu à l'âge mûr, il n'a aucune idée quelconque des rapports sexuels. Son indifférence pour tout ce qui concerne la sexualité, tant dans ses lectures que dans ses conversations, est phénoménale. Il n'a rien compris à tout ce qui s'y rapporte. Ses réponses me rappellent mes conversations avec les daltonistes sur la distinction entre le rouge et le vert ! Pour lui, le mariage est une union intellectuelle et sentimentale dans laquelle les enfants arrivent tout seuls.

Il a fini ainsi par épouser une jeune fille bien élevée, pas très sensée, mais extrêmement prude. On se représente les découvertes qui s'ensuivirent ! La femme, qui désirait ardemment des enfants, s'aperçoit bientôt de la cécité sexuelle de son mari. Elle en est horriblement malheureuse et lui fait les reproches les plus amers. Ce dernier finit par deviner que dans le mariage il doit exister quelque chose dont il ne se rendait pas compte ; mais les explications du médecin sur le coït ne servent naturellement de rien, et la suggestion hypnotique est même absolument incapable de produire chez lui la moindre sensation sexuelle.

Malgré tout, il est plein d'égards et d'affection pour sa femme ; mais, dans sa droiture et son honnêteté, il est incapable, avec la meilleure volonté du monde, de simuler pour elle le moindre appétit sexuel. Quant à elle, ce qui lui manque ce n'est pas le coït, qui n'eût été qu'un moyen, mais ce sont les enfants, la chaleur de l'amour et ses caresses. Cependant sa pruderie lui fait préférer cet état de choses à un divorce qui ferait scandale.

Remarquons encore qu'en pareil cas les érections ne se produisent que mécaniquement, pendant le sommeil, ce qui rend tout accouplement impossible, l'approche du corps féminin ne les amenant pas, et le réveil les faisant cesser.

2. — Un original très timide, quoique assez vaniteux, vivant très retiré, tout à fait froid au point de vue sexuel, n'avait jamais eu que de rares pollutions nocturnes, exceptionnellement accompagnées de rêves un peu érotiques. Quoique mieux renseigné que le précédent sur les rapports des sexes, l'appétit sexuel lui faisait à peu près complètement défaut, et il se représentait aussi le mariage comme une alliance purement intellectuelle. Il n'était cependant guère capable des sentiments élevés du mari précédent. Il épousa une jeune fille à la fois intelligente et passionnée, dont les appétits sexuels étaient fort développés, et dès l'abord il se mit à traiter sa femme avec une froideur incroyable, comme une sorte de domestique. Prude et timide comme une jeune fille, il exaspéra les sentiments les plus profonds de sa jeune femme et la rendit fort malheureuse.

Celle-ci me consulta. Sa famille lui conseillait le divorce, mais ayant pitié de son mari, elle hésitait et finit par l'envoyer me consulter. Je lui fournis les explications les plus complètes, tout en lui donnant une leçon méritée sur sa conduite inqualifiable, lui faisant comprendre que les torts étaient entièrement de son côté, qu'il n'avait pas à jouer au seigneur troublé dans sa dignité, et que son premier devoir était de témoigner à sa femme de l'affection ou de l'amour, sinon qu'il n'avait qu'à accepter le divorce. L'effet fut purement psychique ; dès ce moment il se montra aimable et affectueux envers sa femme. Cela suffit pour enlever à celle-ci toute envie de divorce. Je dis alors à la femme qu'étant donné la timidité et l'anomalie de son mari il ne lui restait plus qu'à intervertir les rôles et à jouer celui qui est d'ordinaire réservé à l'homme, c'est-à-dire à faire les avances sexuelles. Je n'ai plus eu de nouvelles de ce singulier couple.

3. — Un jeune homme sérieux, qui n'avait jamais eu de rapports sexuels avant son mariage, malgré un appétit sexuel marqué, fit la connaissance d'une jeune fille intelligente, calme, dévouée et d'excellent caractère. Lemariage suit les fiançailles, et la femme aime loyalement et cordialement son mari. Mais elle demeure d'une froideur sexuelle absolue. Le coït la laisse complètement insensible, il n'est qu'un complément désagréable et dégoûtant de l'amour. Malgré cela, elle aime les caresses, elle chérit tendrement son mari, et le ménage est très heureux. Plusieurs conceptions.

4. — Un homme intelligent, cultivé, normal au point de vue sexuel, doté d'une dose moyenne d'égoïsme, a fréquenté les prostituées dans sa jeunesse, mais sans excès, et s'est fiancé par amour, dit-il, à une jeune fille de bonne famille, assez nerveuse. La fiancée est vive, communicative et paraît très amoureuse. La nuit de noces produit sur elle l'effet d'une douche glacée. Le coït lui paraît une offense grossière à

ses sentiments ; elle le prend en horreur. Dans sa déconvenue, le mari, calme et réfléchi, prend patience ; mais son amour, déjà peu solide, en est ébranlé. Pour éviter tout scandale, chacun des époux dissimule sa déception et s'adapte plus ou moins à son conjoint. La femme permet le coït et le mari accepte sa froideur. Les enfants arrivent en nombre. Mais le ménage est malheureux et, au bout de quelques années, le divorce y met fin.

5° HYPERESTHÉSIE SEXUELLE OU EXAGÉRATION DE L'APPÉTIT SEXUEL.

Cette anomalie peut être congénitale ; le fait est évident par exemple dans le paradoxe sexuel des enfants. Tout le monde connaît les don Juan et les Messaline avec leurs appétits insatiables. Ces types de l'hyperesthésie sexuelle sont certainement moins fréquents et plus anormaux chez la femme que chez l'homme. Mais, au point de vue de l'intensité et de la violence de l'appétit, la Messaline ne le cède en rien au don Juan, et elle le dépasse même parfois.

L'hyperesthésie sexuelle se trahit par les désirs qu'excitent l'aspect de l'autre sexe et toute perception sensorielle se rapportant à lui, ou même simplement aux objets qui lui appartiennent ou qui le rappellent à l'imagination, de sorte que le fétichisme y joue un grand rôle. Le sentiment de satiété se produit à peine ou seulement pendant un temps fort court après chaque orgasme. Les femmes nymphomanes, de même que les satyres masculins, sont poursuivies par un désir sexuel insatiable, souvent associé à certaines sensations d'angoisse. Cette hyperesthésie, même lorsqu'elle n'est pas héréditaire, peut être développée et entretenue jusqu'à un certain point par des excitations artificielles continues ou répétées.

Chez la femme, c'est pendant ou après la menstruation que l'appétit et, par conséquent, l'hyperesthésie sexuelle sont, en général, les plus forts, mais il existe beaucoup de variations individuelles à cet égard, et parfois l'inverse même se produit.

L'effet de l'hyperesthésie sexuelle est, en général, de diriger l'appétit sur tout objet quelconque capable de le satisfaire. Lorsque l'autre sexe fait défaut, c'est la masturbation qui fournit ordinairement la compensation. Toutes les muqueuses vivantes possibles (anus, bouche, etc.) et même des objets inanimés peuvent servir

à satisfaire l'appétit pathologiquement exalté de pareils individus. Les hommes les plus distingués à d'autres égards peuvent se laisser ainsi emporter aux actes les plus insensés et même les plus abominables.

Des animaux servent souvent aussi à satisfaire l'appétit sexuel simplement hyperesthésié des deux sexes. Les femmes s'excitent en introduisant toute sorte d'objets dans leur vagin pour frotter le clitoris. Les hommes abusent naturellement de la prostitution et tombent dans l'excitation d'un véritable rut à l'aspect de toute femme qui n'est ni trop vieille ni trop repoussante. Certains malades de ce genre sont poursuivis nuit et jour par des images érotiques, qui peuvent même prendre le caractère d'obsession et devenir un véritable tourment.

Le degré le plus fort de l'hyperesthésie sexuelle s'appelle chez l'homme *satyriase* et chez la femme *nymphomanie*. J'ai observé chez la femme deux variétés fort différentes de l'hyperesthésie sexuelle. Les unes, les véritables nymphomanes, sont entraînées vers l'homme corps et âme avec une puissance élémentaire; chez elles le cerveau entier suit l'appétit d'une façon toute féminine. D'autres femmes, au contraire, sont poussées à la masturbation par une excitation purement périphérique ou si l'on veut inférieure; elles ont des rêves érotiques suivis d'orgasmes vénériens qui les tourmentent plutôt qu'ils ne les font jouir; mais elles ne s'amourachent pas facilement et peuvent être très réfléchies et difficiles pour le choix d'un mari. Leur âme seule demeure féminine, finement nuancée et pleine de tact et de délicatesse dans ses sentiments, tandis que leurs centres nerveux plus inférieurs réagissent d'une façon plus masculine et en même temps pathologique. Il existe, du reste, de nombreuses transitions entre ces deux formes extrêmes.

Les hyperesthésiés sexuels sont souvent malheureux et ils s'adressent au médecin pour se débarrasser de l'excitation perpétuelle qui les tourmente. Ils essayent de se maîtriser, d'endiguer leur appétit par tous les moyens, et sont atteints parfois d'affaïssement nerveux ou mental. Il faut cependant reconnaître ce fait singulier, que beaucoup d'hyperesthésiés sexuels demeurent malgré tout frais et dispos, et atteignent un âge avancé, si toutefois ils échappent à l'alcoolisme et aux maladies vénériennes.

Lorsque l'hyperesthésie sexuelle résulte surtout d'habitudes

artificiellement acquises, on peut souvent la guérir par la suggestion hypnotique et en s'habituant à l'empire sur soi-même. Mais lorsqu'elle est très intense, héréditaire, et surtout lorsqu'on la rencontre alliée au paradoxisme infantile et à d'autres anomalies du même genre, la castration paraît être le seul remède efficace et durable.

Lorsqu'elle est plutôt acquise, une forte diversion, qui détourne l'esprit des préoccupations sexuelles pour la diriger sur d'autres domaines, peut avoir un excellent effet curatif. Les cas héréditaires les plus intenses peuvent constituer une véritable peste pour l'individu et la société, et c'est alors que la castration peut devenir une délivrance, en tranquillisant le malade obsédé, en lui permettant de s'occuper utilement, et en l'empêchant en même temps d'abuser de son prochain et de procréer des êtres semblables à lui.

Les femmes très lubriques, dont l'appétit sexuel va jusqu'à la nymphomanie, ont par suite fort souvent des instincts polyandres. Elles deviennent alors plus insatiables que les hommes. Les journaux ont étalé divers cas de ce genre dans leurs colonnes pendant le cours de ces dernières années, et les exemples de femmes pareilles ne sont pas rares dans l'histoire. Lorsqu'une femme est possédée par la passion, elle perd souvent tout sentiment de pudeur, tout sens moral et toute retenue en ce qui concerne l'objet de ses désirs. Elle ne tient plus aucun compte de tout ce qui s'oppose à sa passion, mais peut cependant être pleine de réserve, de tact et de bonté sous tous les autres rapports. Les cas de ce genre ont cependant toujours un caractère pathologique plus ou moins accentué.

Chez l'homme, la satyriase est très fréquente. Il arrive très souvent qu'un mari poursuit perpétuellement sa femme, qu'il la force sans cesse à subir ses étreintes, et ne la ménage même pas pendant ses règles. Nous avons cité plus haut le cas d'un vieux paysan de soixantedix ans qui abusait ainsi de sa pauvre vieille femme. Dans des cas pareils se produit fort ordinairement l'infidélité conjugale.

On voit le cynisme de pareils individus aller si loin, qu'ils s'accouplent avec des prostituées ou des servantes en présence de leur femme ou qu'ils abusent même de leurs propres enfants.

L'épouse réagit dans ces cas de façon fort diverse selon son caractère. On en voit beaucoup qui supportent tout avec calme et ne se plaignent de rien, par égard pour leurs enfants; d'autres s'enfuient, d'autres divorcent, d'autres encore se suicident.

Il semblerait tout naturel d'unir les femmes nymphomanes aux hommes atteints de satyriase, afin de les satisfaire de part et d'autre. Il convient cependant de tenir compte des suites néfastes pour la postérité d'une pareille accumulation de l'appétit sexuel. Voici quelques exemples :

1. — Un jeune homme, de famille fort érotique, commença de très bonne heure à se masturber, puis à commettre les excès sexuels les plus violents au cours de diverses relations amoureuses. Sa satyriase était telle que ses excès se répétaient plusieurs fois par jour. Il tomba finalement dans un état d'épuisement et de prostration intellectuelle si profond qu'il en devint incapable de travail, bien qu'il se sentit en même temps tout aussi incapable de se modérer. L'hypnotisme eut un certain effet d'apaisement sur lui. Tombé ensuite sérieusement amoureux d'une jeune fille bien adaptée à son caractère, il l'épousa, eut des enfants, et le couple demeura *uni et heureux*.

2. — Une jeune fille, dont la mère et la grand'mère avaient tenu des maisons publiques, et qui se trouvait ainsi chargée de tares héréditaires graves, avait un appétit sexuel très développé dès sa première enfance et commença de bonne heure à se masturber sans relâche. L'aspect de l'homme provoquait chez elle une excitation violente. Dès l'âge de quatorze ans, elle courait les rues la nuit, faisant des avances à tous les garçons qu'elle rencontrait et se livrant sans mesure à la prostitution.

Une autre jeune fille, bien élevée, nymphomaniacque et adonnée à la masturbation, se donna à un ouvrier marié et se prit pour lui d'une telle passion qu'elle voulut demeurer sa maîtresse. On fut obligé de les séparer de force. Plus tard, elle parvint à surmonter sa passion.

3. — Un commerçant juif, de forte constitution, épousa une brave jeune fille juive. Il en eut dix enfants. Quoique d'apparence très réservée et modeste, et issue d'une mère dévouée, infatigable et pleine de cœur, cette femme avait des appétits sexuels insatiables, et son mari m'avoua qu'il n'y pouvait plus suffire et n'y tenait plus. A part cela, le mariage était aussi heureux que possible à tous les égards.

6° MASTURBATION OU ONANISME.

Le terme d'onanisme est dérivé du nom d'Onan, fils de Juda et de Suah, petit-fils d'Israël. D'après l'Ancien Testament, son père exigea d'Onan qu'il épousât la veuve de son frère Her et procréât des enfants avec elle. Cette exigence ne convint pas à

Onan. Désirant s'y soustraire, il frottait sa verge contre terre et provoquait ainsi l'éjaculation du sperme, afin de ne pas avoir d'enfants avec sa belle-sœur. « Cela déplut à Dieu, qui le fit mourir. »

Nous avons déjà montré que chez l'enfant l'appétit sexuel s'annonce obscurément comme une sorte de pressentiment, avec de vagues sentiments dans les zones érogènes, en particulier dans les organes génitaux et, chez le garçon, surtout dans le gland. Si le jeune homme ne peut satisfaire naturellement l'appétit sexuel qui s'impose à lui avec une puissance croissante et par des érections toujours plus fréquentes, cet appétit, lorsqu'il est fort, provoque des rêves érotiques et finalement des pollutions ou éjaculations nocturnes, à moins qu'une excitation artificielle du gland ne vienne provoquer pendant la veille des sensations voluptueuses et finalement l'émission de la semence accompagnée d'orgasme. C'est ce dernier phénomène qu'on appelle *masturbation*.

L'homme se masturbe en frottant sa verge dans la main ou contre un objet mou. Dans ce dernier cas surtout, l'image érotique de femmes nues ou d'organes sexuels féminins s'associe à l'onanisme. On peut appeler ce genre de masturbation *masturbation compensatrice*, parce qu'elle ne repose pas sur une anomalie de l'appétit, mais ne sert qu'à satisfaire par compensation un besoin naturel. Il existe toute une série de manipulations qui sont employées dans le même but et qui constituent des équivalents psychiques de la masturbation compensatrice. Dans les garnisons écartées, dans les internats de grands garçons mal surveillés, on voit souvent les individus les plus libidineux se satisfaire, soit par la masturbation mutuelle, soit par la pédérastie, c'est-à-dire en introduisant leur verge dans l'anus de leurs compagnons plus jeunes, surtout de ceux qui sont plus ou moins gras et ont un aspect plus ou moins féminin. La *sodomie* ou l'accouplement avec les animaux (vaches, chèvres, etc.) a souvent lieu dans le même but. Il est inutile de prolonger l'énumération ; les cas que nous venons d'indiquer sont les plus ordinaires. On considère en général les hommes qui s'adonnent à des actes pareils comme profondément dépravés et de la plus honteuse immoralité, et l'on croit devoir témoigner plus ou moins hypocritement contre eux une grande indignation. En réalité, il s'agit assez souvent de pauvres diables, par ailleurs fort honnêtes, mais simple-

ment atteints d'hyperesthésie sexuelle. Il s'agit même parfois de faibles d'esprit, dont les femmes se moquent et qui recourent à de pareilles pratiques pour se calmer. Certains autres, sans doute, sont des cyniques, plus ou moins vicieux aussi à d'autres égards.

La masturbation compensatrice est extrêmement répandue, mais elle n'est en général ni reconnue, ni avouée, parce qu'elle est facile à cacher. Quoique déprimante pour celui dont la volonté est ainsi vaincue par une excitation qu'il ne peut maîtriser, c'est la forme relativement la moins dangereuse de l'onanisme. Tout au plus conduit-elle à un certain épuisement nerveux et mental par l'abus qui en est aisément fait, vu la facilité de se procurer ainsi l'orgasme vénérien. La perte de substance protéique provenant des éjaculations séminales fréquentes finit aussi par affaiblir plus ou moins, quoique en somme, dans de pareils excès, la sécrétion de la prostate joue un bien plus grand rôle que celle de la semence. Mais, nous le répétons, ce qui affecte surtout le système nerveux, c'est la défaite toujours renouvelée de la volonté, l'incapacité des résolutions cent fois prises à triompher du désir de l'orgasme.

Ici comme ailleurs, on confond trop souvent l'effet avec la cause. Parce que les hommes dont la volonté est faible s'adonnent facilement à l'onanisme, on s'imagine que c'est ce dernier qui est cause de la faiblesse de la volonté. En elle-même, une éjaculation séminale provoquée par la masturbation n'est pas plus dangereuse qu'une pollution nocturne; toutes deux sont souvent accompagnées de sensations nerveuses désagréables et fatiguent ou épuisent plus que le coït normal. Nous devons cependant déclarer ici qu'on a exagéré d'une façon incroyable les effets d'une masturbation modérée chez l'adulte, soit en confondant l'effet avec sa cause, soit dans un but de lucre pour exploiter les personnes craintives à l'aide du charlatanisme ou de la prostitution.

L'appétit sexuel actif de l'homme, aiguillonné par l'accumulation du sperme, fait défaut à la femme. Elle ne peut avoir de pollutions nocturnes venant déclancher les sensations voluptueuses et éveiller ainsi spontanément l'appétit sexuel. Pour cette simple raison, il faut une excitabilité sexuelle pathologique pour provoquer chez la femme spontanément des rêves voluptueux ou la masturbation. C'est pour la même raison qu'on ne peut parler chez elle de *masturbation compensatrice* proprement dite. L'ona-

nisme n'est cependant pas rare chez la femme, tout en étant bien moins fréquent que chez l'homme. Il résulte, soit d'excitations fortuites artificielles et locales, soit de mauvais exemples, soit enfin d'une hyperesthésie absolument pathologique. Une fois l'habitude prise, la répétition se produit comme chez l'homme par la difficulté de résister aux désirs voluptueux.

La femme se masturbe par frottement du clitoris avec le doigt ou en introduisant des objets arrondis plus ou moins durs et lisses dans le vagin, et en imitant à leur aide les mouvements du coït, souvent aussi en frottant simplement l'une contre l'autre les deux cuisses croisées et pressées. Chez les aliénées, la masturbation se produit parfois d'une façon excessive et ininterrompue, sans qu'on puisse l'empêcher. Certaines femmes hystériques introduisent, en se masturbant, divers objets dans leur urètre et provoquent ainsi de graves inflammations de la vessie.

Une autre variété de l'excitation sexuelle, qui remplace souvent le coït chez la femme, est l'habitude de se lécher réciproquement le clitoris avec la langue (*cunnilingus*). Sans être aussi dangereuses qu'on l'a prétendu, ces habitudes sont de sales aberrations de l'appétit sexuel, et nous n'avons pas besoin de dire que tout être humain devrait s'en abstenir par simple respect de lui-même.

L'homme qui, pour une raison ou pour une autre, ne peut se procurer un coït normal devrait se contenter de pollutions nocturnes, et la femme de rêves voluptueux, tous deux s'abstenant d'excitations actives et volontaires. Pour mon compte, je considère la prostitution ou « l'amour » qu'on achète comme une variété de la masturbation compensatrice et non comme un accouplement normal. L'accouplement avec une prostituée, généralement infectée, qui reçoit à chaque instant un nouveau client, a aussi peu d'affinité avec l'amour qu'avec le but normal de l'appétit sexuel, qui est la reproduction; sa valeur morale est certainement encore inférieure à celle de l'onanisme.

Une seconde forme de la masturbation se produit chez de très petits enfants par des irritations accidentelles, chez les garçons à la suite de phimosis, chez les filles par les démangeaisons que produisent de très petits vers (oxyures) aux environs de l'anus et de la vulve. Innocent par sa cause, ce genre d'onanisme peut devenir dangereux par l'habitude. On devra donc faire très attention au phimosis et aux oxyures, traiter le premier par la circoncision

et combattre les seconds à l'aide d'antiseptiques ou d'autres remèdes spéciaux.

Une troisième forme de la masturbation se produit par l'exemple et l'imitation. Dans les écoles, et en général parmi les enfants, le fait se produit facilement, on le sait, et de cette façon des excitations sexuelles très précoces peuvent se développer et devenir une habitude détestable, très difficile à supprimer. L'onanisme des petits enfants est certainement pire que celui qui se produit après la puberté. Non seulement il rend l'enfant paresseux, mou et honteux, ou augmente du moins ces défauts, mais il trouble sa nutrition et sa digestion, et fait éclore les dispositions aux perversions sexuelles et à l'impuissance. Souvent cependant il cesse, grâce à une bonne surveillance, à l'aide du travail corporel et à l'air, surtout si l'on sait détourner l'attention de l'enfant et la diriger sur d'autres pensées. Dans ce cas il n'a pas de suites autrement graves. En somme, on tend aussi à exagérer le danger de cette forme d'onanisme. La plupart du temps, elle finit par guérir, lorsqu'elle n'est pas basée sur des prédispositions anormales ou sur un caractère lâche et faible. L'amour et les rapports sexuels normaux sont naturellement le meilleur remède à la masturbation due simplement aux séductions et à l'habitude, dès que l'individu a acquis sa maturité sexuelle.

Nous pouvons classer comme quatrième forme de la masturbation les cas de paradoxie dont nous avons parlé plus haut. Ici l'onanisme se produit spontanément, à la suite d'une précocité psycho-sexuelle ou satyriase pathologique héréditaire.

À l'exception de la dernière forme paradoxale que nous venons de mentionner et qui est basée sur une satyriase incurable, toutes les espèces d'onanisme dont nous avons parlé jusqu'ici ne peuvent être combattues avec succès, ni par des punitions, ni par des menaces, mais seulement à l'aide d'une confiance affectueuse unie au travail et à une direction à la fois bonne et attrayante de l'esprit. Les écoles nouvelles réformées, dites *Landerziehungsheime* (V. chap. XVII), sont un excellent remède à l'onanisme, car elles occupent l'enfant du matin au soir et ne lui laissent guère le temps de prendre de mauvaises habitudes. Une fois au lit, il est trop fatigué pour faire autre chose que de dormir. Enfin l'esprit de l'école est un puissant antidote à toute mauvaise habitude et à tout instinct pervers. Cependant tout internat exige une grande prudence et une active surveillance au point de vue sexuel.

Nous pouvons appeler *onanisme essentiel* celui des invertis sexuels qui constituera notre cinquième catégorie. Il s'agit d'hommes dont l'appétit sexuel a pour objet leur propre sexe et non l'autre. On les a nommés *homosexuels*, et l'onanisme mutuel constitue pour ainsi dire la satisfaction *normale* de leur appétit inverti. Nous y reviendrons plus loin. Tandis que les rapports sexuels normaux sont le remède le meilleur et le plus rationnel à la masturbation compensatrice, il ne peut en être question ici. Le mariage est *le pire et le plus scandaleux des remèdes en pareil cas*. Il est donc de toute importance, pour bien juger de la nature de la masturbation, de s'informer du genre d'images érotiques avec lesquelles elle s'associe. Si chez l'homme ce sont des images de femmes, il s'agit simplement de masturbation compensatrice ; mais si ce sont des images masculines, il s'agit d'inversion sexuelle.

Si les frictions voluptueuses de la verge ne s'accompagnent d'aucune image de personne, la question reste douteuse. Chez les petits enfants, le fait s'explique, parce que les irradiations psycho-sexuelles ne sont pas encore formées ; mais une fois la puberté constituée, un pareil défaut d'images comme objet de l'érotisme doit au moins faire craindre une certaine anomalie et repose parfois sur une disposition larvée à l'inversion.

Rapports de la masturbation avec l'hypochondrie. — Certains onanistes viennent s'accuser eux-mêmes en gémissant, et d'un air profondément navré, d'avoir gâché et détruit leur existence par leur mauvaise habitude. A première vue, leur nombre paraît considérable. Ils s'épuisent en jérémiades devant le médecin et leurs connaissances, se tordent les bras de désespoir et supplient tout le monde de venir à leur secours. Ils se considèrent comme de pauvres pécheurs dont la vie a été ruinée, soit par leur propre faute, soit par celle d'autres personnes. Ils ont lu la *Préservation personnelle* du docteur Lamert ou d'autres écrits sensationnels et charlatanesques propres à exciter en même temps la frayeur et le désir sexuel des caractères faibles qu'ils sont destinés à exploiter. Ces pauvres diables se croient perdus et font une mine vraiment pitoyable. Ce sont les types qui servent de cheval de parade ou de thème aux livres terrifiants sur l'onanisme dont nous venons de parler et qui font dresser les cheveux sur la tête de tous les êtres timides et honteux. Qu'on les

croie ou que l'on fasse seulement semblant de les croire, on fait d'eux le type exact de l'homme physiquement et moralement dégradé par la masturbation.

Comme le singe de la fable, on n'oublie dans toute cette histoire qu'une chose, c'est d'allumer sa lanterne, c'est-à-dire de questionner avec soin les malheureux onanistes sur toutes les circonstances de l'acte dont ils s'accusent. Lorsqu'on le fait sans parti pris, on arrive, en général, aux résultats suivants :

On reconnaît qu'on a affaire à des psychopathes ou névrosés plus ou moins tarés par hérédité, timides, craintifs, s'isolant des autres, se frappant beaucoup, obsédés par des sensations ou des idées malades, en un mot à des hypochondres, prédisposés à voir dans chaque sensation ou dans chaque petite indisposition une maladie grave qui menace leur santé et leur vie. Ils vivent ainsi dans une anxiété perpétuelle. Cette anomalie mentale a chez eux longtemps précédé l'onanisme, si tant est qu'ils se soient véritablement masturbés, ce qui n'est souvent pas même le cas.

Parmi les nombreux malades de ce genre que j'ai vus et traités, il y en avait un bon nombre qui avaient simplement eu des pollutions nocturnes dès la puberté, et c'était la masturbation qui faisait d'eux, disaient-ils, des hommes perdus ! Beaucoup d'autres pratiquent sans doute la masturbation compensatrice, en général parce que leur nature timide et anxieuse les empêche de fréquenter les prostituées et de commettre d'autres excès sexuels, tandis que la façon dont ils analysent leurs sensations et leur moi les conduit facilement à l'onanisme. Mais, d'un autre côté, ils sont, en général, si craintifs qu'ils ne s'y adonnent pas d'une façon excessive, peut-être une ou deux fois par semaine ou même plus rarement encore, de sorte que la fréquence normale du coït, d'après Luther, n'est souvent pas atteinte et qu'elle est rarement dépassée. Parmi ces gens, on trouve donc peu d'onanistes précoces ou excessifs. Nous accordons cependant que la constitution et l'humeur hypochondriaques prédisposent un peu à l'onanisme.

Mais ce que nous affirmons, c'est que la catégorie des onanistes qui viennent se lamenter et s'accuser à grands fracas n'est ni la plus nombreuse, ni celle qui commet les plus grands excès. Les pires onanistes, ceux qui provoquent parfois journallement plusieurs éjaculations séminales, appartiennent à la catégorie des hyperesthésiés sexuels ; ils n'ont nullement l'aspect classique que

leur prête la tradition. Ce ne sont pas des figures pâles, terrifiées et gémissantes, mais bien plutôt des individus lubriques qui se transforment volontiers en don Juan insolents. Ils peuvent être tout aussi courageux, adroits et forts que d'autres, et être disposés à tous les mauvais tours et à toutes les folies. Il n'est donc pas vrai, comme on le dit si souvent, qu'il soit possible de reconnaître au visage et à la manière d'être d'un individu s'il a des habitudes de masturbation.

Ces onanistes excessifs se font sans doute du tort à divers égards, mais la grande erreur qu'on commet en prenant les hypochondres sexuels pour le type des onanistes, c'est de confondre la cause avec l'effet. L'hypochondrie sexuelle n'est nullement l'effet de l'onanisme ; elle le précède, et ce dernier est plutôt son effet ou lui est simplement associé. Il va sans dire que l'onanisme, par son action déprimante, fournit un aliment tout trouvé à un esprit obsédé par des anxiétés hypochondriaques et qui s'empresse d'exploiter une aussi riche mine.

De ces faits découlent deux vérités : la première est qu'on doit traiter l'hypochondriaque sexuel comme *hypochondriaque* et non comme *onaniste*. La seconde, que ce n'est pas chez ces malheureux et pâles désespérés qu'il faut chercher les pires esclaves de la masturbation.

Chez les femmes, et surtout chez les jeunes filles, l'hypochondrie est une maladie très peu fréquente, et les cas d'hypochondres sexuels qui viennent avec force lamentations s'accuser de se masturber sont chez elles de grandes raretés. Les femmes qui se masturbent gardent, en général, le secret complet sur leur mauvaise habitude et s'en montrent d'ordinaire fort peu affectées. L'onanisme ne leur fait cependant guère moins de mal qu'aux hommes. Elles n'ont pas, il est vrai, de pertes séminales, mais, par contre, la répétition et l'intensité de l'irritation nerveuse sont plutôt plus fortes que chez l'homme, et c'est ce qui les épuise le plus. Il est, malgré tout, assez curieux d'observer que les femmes qui se masturbent en ont, en général, moins de honte que les hommes et s'en montrent moins déprimées. N'oublions pas que la perte séminale par la masturbation a chez l'homme quelque chose de particulièrement déprimant, car elle manque son but et représente une satisfaction absolument anormale de l'appétit sexuel.

On m'objectera peut-être que la cause de cette différence est

autre et vient de ce que les femmes qui se masturbent sont d'une valeur morale moindre et sont des individus particulièrement dépravés. J'accorderai que c'est assez souvent le cas, mais pas toujours, loin de là. L'intensité de l'excitabilité sexuelle chez la femme n'a, au fond, rien de commun avec le caractère de celle-ci. Elle peut se combiner avec une haute intelligence, avec des facultés esthétiques et morales fort élevées, et même avec une puissante volonté. D'un autre côté, le manque de sens moral et de volonté peut fort bien s'allier à la frigidité sexuelle, et, comme nous l'avons déjà vu, il peut conduire à des excès sexuels sans aucune sensation voluptueuse, étant données les particularités du sentiment féminin. Ces faits nous montrent encore quelle est la complexité des causes d'un effet donné dans le domaine sexuel.

7° PERVERSIONS DE L'APPÉTIT SEXUEL OU PARESTHÉSIES DE LA SENSATION SEXUELLE.

Il s'agit ici de l'appétit sexuel provoqué par des objets inadéquats. Von Krafft-Ebing ayant étudié à fond cette question, nous suivrons en somme ses subdivisions.

I. Appétit sexuel pervers, mais ayant pour objet l'autre sexe. — A. SADISME (*Association de la volupté avec la cruauté et la violence*). — L'histoire nous fait connaître nombre de personnalités célèbres qui satisfaisaient leur volupté sexuelle en martyrisant de pauvres victimes jusqu'à en faire une boucherie complète. Les types les plus atroces du genre sont peut-être les célèbres assassins dans le genre de Jack l'éventreur, qui se mettent à l'affût de leurs victimes comme des chats, se jettent sur elles, jouissent de leur terreur et les assassinent à petit feu pour se vautrer voluptueusement dans leur sang.

Le terme de sadisme vient du trop célèbre marquis de Sade, auteur français, dont les romans obscènes regorgent de volupté cruelle. Certains arrière-goûts de sadisme sont fréquents chez l'homme, comme chez la femme. Au moment de l'excitation voluptueuse la plus exaltée du coït, il n'est pas rare que l'un ou l'autre morde ou égratigne dans l'extase de ses embrassements amoureux. Lombroso fait remarquer à quels excès sexuels, à la fois voluptueux et brutaux, se livrent les soldats dont la rage de

luer a été déchaînée par l'excitation de la bataille. Ce dernier fait est pour ainsi dire l'inversion du sadisme dans les relations de cause à effet. Par suite de l'exaltation du combat, celle de la volupté s'impose à l'âme, comme en sens inverse l'exaltation de la volupté fait naître en certains cas celle de la violence et celle d'un appétit sanguinaire.

Von Krafft-Ebing rappelle le fait que l'amour et la colère sont les deux états effectifs les plus violents et sont en même temps les deux puissances qui provoquent le plus de décharges motrices. Ce simple fait explique pourquoi ils peuvent s'associer dans le délire des passions déchaînées. A ces faits s'ajoute pour l'homme un reste atavique de l'instinct de ses ancêtres, dont les mâles se livraient des combats furieux pour conquérir les femelles par la violence, ce qui provoquait chez eux la volupté, suite de l'assujettissement par la force de l'objet de leur appétit sexuel. Le véritable sadisme ne peut cependant devenir effectif que par la combinaison de deux causes : 1° par une association exaltée et absolument pathologique de la volupté sexuelle avec un instinct sanguinaire et avec le désir de maltraiter et d'asservir une victime ; 2° par un manque à peu près absolu de sens moral et de tout sentiment de sympathie, joint à une passion sexuelle aussi violente qu'égoïste. Il va sans dire que les petites impulsions plus ou moins sadiques, qui peuvent survenir involontairement dans l'excitation d'un coït du reste normal, sont absolument exemptes de la seconde de ces causes.

Von Krafft-Ebing prétend, sans doute avec raison, que le sadisme est ordinairement, sinon toujours, congénital et héréditaire. La crainte, l'éducation ou les sentiments moraux réfrènent d'abord et assez longtemps le sadisme. Ce n'est que peu à peu, lorsque le coït ordinaire ne peut procurer à l'appétit sexuel pervers la satisfaction qu'il réclame, que le sadiste sans conscience se laisse aller à sa passion, ce qui donne à cette dernière une apparence fautive de vice acquis.

Le plus haut degré du sadisme conduit, nous l'avons vu, à l'assassinat par volupté. Nous voyons ainsi des tigres à face humaine découper en morceaux les jeunes filles qu'ils ont attirées dans quelque bois et en faire une véritable boucherie. Les uns commencent par les obliger au coït, en les épouvantant ou en les étranplant à moitié avant de les achever. D'autres se masturbent dans leurs entrailles ouvertes. Mais certains autres n'ont aucun désir de

coït, ni de rien qui y ressemble, leur volupté se satisfaisant uniquement par l'aspect de la terreur, de la souffrance et du sang de leur victime, qu'ils martyrisent avant de la tuer. D'autres encore associent à un tel point la volupté avec la rage de la bête féroce, qu'ils avalent des portions du corps de leur victime et boivent son sang.

Les sadistes deviennent de véritables virtuoses dans l'art d'assassiner sans être découverts (1). Le cynisme avec lequel plusieurs d'entre eux ont décrit leurs sensations témoigne de leur froide indifférence dans le tragique et l'effroyable. Von Krafft-Ebing décrit une série de types atroces de ce genre, et malheureusement les journaux et les tribunaux nous en font presque journellement connaître de nouveaux. Certains sadistes assassinent des enfants, d'autres des hommes, lorsque leur perversion se complique de *pédérose* ou d'inversion sexuelle.

Les sadistes ne s'attaquent pas toujours à l'homme vivant. Quelques-uns sont *nécrophiles*, leur appétit les poussant à violer et à mettre en morceaux des cadavres humains, qui excitent au plus haut degré leur volupté ou compensent pour eux la boucherie plus dangereuse d'un vivant. D'autres enfin tuent des animaux, dont la souffrance et le sang servent à satisfaire leur volupté.

Certains sadistes se satisfont en fouettant des prostituées ou en les piquant jusqu'au sang, tandis que d'autres préfèrent martyriser lentement leur victime et se procurent ainsi le summum de la volupté. D'autres encore se contentent de scènes symboliques d'asservissement, scènes dans lesquelles la femme est obligée de les adorer, de les supplier, de leur demander grâce, etc. Quelques-uns se bornent à lui couper les cheveux ou à lui faire de petites écorchures en lui rasant la tête pour la forme. L'humiliation de la femme joue un grand rôle dans l'appétit sadiste de l'homme qui dégénère souvent en fétichisme. De simples produits de l'imagination, dans lesquels il joue le rôle d'un tyran sanguinaire et qui se compliquent d'onanisme ou d'un coït normal, suffisent souvent à satisfaire la volupté du sadiste. Certains sadistes se satisfont en salissant d'excréments ou d'autre façon la femme qu'ils « aiment » ! Lorsque le sadisme revêt ainsi le caractère

(1) Il est vraisemblable que la légende de *Barbe-Bleue* a pour base les crimes successifs d'un sadique.

d'un symbole ou d'un fétiche, l'éjaculation séminale et les sensations voluptueuses se passent en général sans attouchement de la verge avec le corps de la femme.

C'est chez l'homme que le sadisme est le plus fréquent, mais il existe aussi chez la femme. Messaline et Catherine de Médicis en sont des types historiques. Cette dernière faisait fouetter des dames d'honneur sous ses yeux et disait se baigner dans les roses, lorsqu'elle regardait massacrer les huguenots. Les femmes chez lesquelles le sadisme revêt une forme plus atténuée se contentent par exemple de mordre l'homme jusqu'au sang pendant le coït, etc.

Le sadisme paraît être le plus souvent un effet de la blastophtorie alcoolique héréditaire.

B. MASOCHISME (*Association de la volupté avec la cruauté et la violence subies*). — Le terme de masochisme a été appliqué par von Krafft-Ebing à une perversion sexuelle décrite par l'écrivain Sacher-Masoch dans plusieurs de ses romans. Le masochisme est assez exactement le contraire du sadisme. La volupté du masochiste est excitée par l'humiliation, la soumission, les coups même ; les douleurs qu'il ressent lorsqu'on le fouette lui procurent l'extase de la volupté. Comme le sadisme, cette perversion peut être incomplète. Lorsqu'elle est complète, le masochiste est atteint d'impuissance psychique et incapable de coït normal. Seuls, les mauvais traitements et les humiliations sont en état de lui procurer des érections, des éjaculations séminales et la volupté après laquelle il soupire. Cependant des comédies représentant son humiliation ou des efforts correspondants de son imagination peuvent arriver à remplacer la réalité et à lui procurer l'effet désiré.

Comme le sadisme, le masochisme est héréditaire et congénital. Lorsque les premières sensations sexuelles se produisent, l'enfant masochiste soupire après une femme dominatrice, impérieuse, qui le maltraite et fasse de lui son esclave. Son imagination se pâme à l'idée d'être à ses genoux, d'être foulé aux pieds par elle, chargé de chaînes ou enfermé dans un cachot. Il lui faut même que la cruelle héroïne de son cœur en rie, se moque de lui et l'humilie autant que possible. Les châtiments corporels dont le but est l'amélioration ne satisfont pas le vrai masochiste. Dans ses *Confessions*, Rousseau dévoile ses sentiments sexuels masochistes.

Il est singulier de voir à quel point les conceptions poétiques et romanesques se combinent à la perversion des sensations sexuelles chez les masochistes, et les amène à rêver d'une femme impérieuse et cruelle à laquelle ils vouent un amour aussi humble qu'exalté, tandis que le coït normal ne provoque chez eux ni plaisir ni volupté et ne peut être accompli parfois qu'à l'aide d'images masochistes. L'onanisme vient du reste en aide aux érections ainsi provoquées pour amener l'éjaculation séminale. Très ordinairement les masochistes deviennent des flagellants et se font fouetter ou piétiner par des prostituées. Mais il leur arrive souvent alors d'être déçus dans leur attente et de ne ressentir que la douleur au lieu de la volupté, lorsque subitement la comédie qu'ils ont provoquée eux-mêmes leur apparaît dans toute son absurdité, leur montrant la femme payée pour les maltraiter et ne le faisant nullement par plaisir. Certains masochistes jouissent en se représentant qu'une femme les assassine avec un couteau ou même les coupe en morceaux. D'autres se font savonner puis raser par leur femme en guise de coït, en joignant à cet acte des images masochistes. Certains riches atteints de masochisme organisent de grandes représentations théâtrales dans lesquelles des femmes impérieuses jouent le rôle de juges. Ils se font promener nus devant elles, puis fouetter et condamner à mort par elles. D'autres se contentent de se représenter toutes ces manœuvres, en y joignant ou non le coït ou la masturbation.

Von Krafft-Ebing a sans doute raison en considérant les singulières élucubrations du poète maniéré, quoique plein de talent, qu'était Baudelaire et son imagination nécrophile, qui le faisait chanter sa propre charogne pendue à un gibet dans l'île de Cythère et dévorée par les vautours (*Fleurs du mal*), comme un mélange de perversion sadiste et masochiste. Il recherchait les femmes les plus repoussantes de toutes les races, les Chinoises, les nègresses, les naines, les géantes, ou les femmes modernes aussi artificielles que possible pour satisfaire ses instincts pathologiques.

Le cas suivant, cité par von Krafft-Ebing, d'après Hammond, est typique :

X..., modèle de mari, de mœurs sévères, père de plusieurs enfants, est parfois atteint d'accès dans lesquels il se rend au bordel, où il choisit deux ou trois des prostituées les plus grosses; il s'enferme avec

elles, dénude la moitié supérieure de son corps, s'étend par terre, croise ses mains sur le ventre, ferme ses yeux et ordonne à ces femmes de piétiner de toute leur force sa poitrine, son cou et son visage avec leurs talons. Parfois il exige une fille encore plus lourde ou certaines manipulations qui rendent la chose encore plus cruelle. Au bout de deux ou trois heures il en a assez, paie largement ces filles et les régale de vin, frotte ses bleus, se rhabille, règle son compte et retourne à son bureau, pour se livrer de nouveau une semaine plus tard à ce singulier plaisir.

Par masochisme larvé, von Krafft-Ebing entend certains cas de fétichisme, dans lesquels la nature du fétiche qui déclenche l'excitation sexuelle et la manière dont on s'en sert prouvent qu'il s'agit d'un besoin de se faire maltraiter et humilier par une femme. C'est surtout le cas du fétichisme des bottines et des pieds. Chez ceux qui sont atteints de cette spécialité pathologique, les sensations voluptueuses se produisent lorsqu'ils se font piétiner par des bottines ou par des pieds de femme. Ils ne rêvent que de bottines ou de pieds de belles femmes. Certains d'entre eux se font planter dans leurs souliers des clous rentrants, la douleur qui en résulte leur procurant des sensations voluptueuses. Finalement les bottines seules, surtout lorsqu'elles touchent leur verge, suffisent pour exciter leur appétit sexuel. D'autres masochistes larvés sont excités par des sécrétions ou même par des excréments de femmes.

J'ai été consulté par un masochiste typique qui, étant très religieux, se persuada que son appétit sexuel pervers était un péché dû à sa faute. Il se maria donc, après s'être dominé quelque temps, pensant que Dieu et le repentir le feraient changer. Mais naturellement, une fois marié, il se trouva absolument impuissant et incapable d'accomplir le coït.

Si chez l'homme le masochisme est fréquent, il se produit chez la femme plutôt comme une exagération dans le domaine même de ses sensations sexuelles normales, car il concorde en grande partie avec son rôle passif. La femme n'aime pas l'homme faible qui se soumet à elle; elle veut un maître solide sur lequel elle puisse s'appuyer. En somme, les femmes normales n'aiment pas que leur mari leur demande trop souvent conseil, ni qu'il soit indécis et doute de lui-même. Elles aiment au contraire le voir commander fermement et même un peu impérieusement, pourvu qu'il ne soit pas méchant. Il est notoire que

beaucoup de femmes veulent être battues par leur mari et ne sont pas contentes quand cela n'a pas lieu. Le fait est, paraît-il, surtout fréquent en Russie. Du reste, les formes accentuées du masochisme pathologique sont rares chez la femme.

Le masochisme présente une certaine analogie avec l'extase religieuse des fakirs et des flagellants qui se fouettent eux-mêmes. Ces individus paraissent s'exalter dans une sorte de convulsion extatique par l'idée de plaire à Dieu ou de gagner le ciel en se martyrisant. Ajoutons que, comme le sadisme, le masochisme se produit chez les invertis sexuels de la même façon, mais en ayant alors pour objet le sexe même du pervers. J'ai connu un vieux monsieur très cultivé dont la seule volupté avait toute sa vie consisté à recevoir une volée de coups. Étant gamin, il cherchait de même que Rousseau, par toute sorte de ruses et de sottises, à se faire punir corporellement. Arrivé à l'âge adulte, la chose devint impossible, et il usa de ruse pour pousser les écoliers à se battre entre eux, se donnant l'air d'en être fâché et leur en faisant des reproches pour exciter leur esprit de contradiction. S'imaginant le fâcher, les gamins faisaient alors semblant de se battre, ce qui suffit pour le reste de sa vie à lui procurer les érections et les éjaculations après lesquelles il soupirait. De même que l'amour, toute autre excitation sexuelle lui fut inconnue toute sa vie. Il était juriste et me raconta lui-même son histoire, espérant que la suggestion pourrait le guérir.

Du reste, l'érotisme produit par la douleur et l'humiliation subies se mêle souvent à celui que produit l'acte cruel exécuté. Von Schrenk Notzing a rendu attentif à ces mélanges de *sadisme* et de *masochisme* et en a conclu à la parenté intime des deux états, qu'il désigne du terme commun d'*algolagnie*.

C. FÉTICHISME (*Production de sensations voluptueuses par l'atouchement ou par la simple image de certaines parties du corps ou du vêtement de la femme*). — Nous avons déjà parlé de ce symptôme et nous avons vu quel rôle il joue dans quelques formes du masochisme. Un fétichisme larvé fait partie de l'appétit sexuel normal, en ce sens que certaines portions du corps et du vêtement, certaines odeurs, etc., excitent avec une énergie spéciale l'appétit sexuel de beaucoup de personnes, en leur rappelant l'individu auquel ils appartiennent. On ne peut donc considérer comme fétiches pathologiques les parties du corps qui normalement excitent l'appétit sexuel, ainsi les seins, les organes sexuels,

leur image ou encore la nudité de parties du corps féminin ordinairement couvertes.

Le véritable fétichiste est un être très pathologique, dont l'appétit sexuel entier, souvent même avec toutes ses irradiations dans la sphère supérieure de l'amour, autant qu'on peut parler d'amour chez lui, se limite à certains objets qui sont en connexion avec la femme. Les fétiches les plus ordinaires sont les mouchoirs de femme, les gants, le velours, les bottines de femmes, leurs cheveux, leur main, leur pied, etc. Chez ces malades le fétiche joue un rôle essentiel ; il ne s'associe nullement à l'image d'une femme aimée. C'est lui seul qui est l'objet de « l'amour ». Son aspect, son attouchement, le bonheur de le presser contre son cœur ou contre ses organes génitaux, sont seuls capables de produire des érections et des éjaculations voluptueuses. On voit même des fétichistes dont l'appétit sexuel s'excite uniquement à l'aspect de certaines difformités féminines, telles que des pieds-bots, des yeux qui louchent, etc. Les coupeurs de tresses, qui se glissent dans les foules pour y couper des cheveux de femme et s'en masturber ensuite, se sont rendus célèbres. Ils sont capables même de dédier des poésies aux cheveux de la femme.

Divers costumes féminins peuvent servir de fétiches, et on les tient même en réserve dans certains bordels pour satisfaire ceux qui les demandent. Le fétichisme des bottines est encore plus fréquent que celui des habillements et des mouchoirs. Von Krafft-Ebing cite un cas typique d'irradiation psychique du fétichisme. L'individu en question ne trouvait rien de si immoral ni de si scandaleux que les bottines de dames exposées dans les devantures de magasins. D'autres rougissent de pudeur lorsqu'ils passent devant une pareille devanture. Le fétichisme est avant tout une perversion masculine. J'ai été consulté par un fétichiste qui, dès sa naissance, n'a été rendu érotique que par des bottines. Il s'est marié plus tard, et, ses désirs sexuels s'étant de plus en plus concentrés sur des bottines pointues et élégantes, surtout de femmes, mais aussi d'hommes, il n'a pu cohabiter avec plaisir avec sa femme qu'en lui faisant mettre les bottines dont il était amoureux, ou en les mettant lui-même. Les étalages de bottines l'ont toujours fait rougir, comme la chose la plus impudique, alors que le corps féminin ne lui fait aucune impression. Jeune, il n'osait acheter, par un sentiment de honte, les bottines dont il avait le plus envie. Leur simple vue

suffisait souvent à produire chez lui l'érection et l'éjaculation.

D. EXHIBITIONNISME. — Il existe toute une catégorie d'individus, surtout d'hommes, dont le seul appétit sexuel consiste à se masturber en présence de femmes. Ils se mettent à l'affût derrière quelque mur ou buisson situé sur le passage de personnes de l'autre sexe, après avoir pris soin de se déboutonner. Dès qu'ils voient venir une ou plusieurs femmes, ils se placent devant elles et les appellent ou leur font des signes en leur présentant leur verge érigée, tout en se masturbant. L'orgasme ne se produit chez eux que s'ils se sentent observés par des femmes. Sachant qu'on les dénoncera à la police, ils s'arrangent pour s'enfuir dès que leur éjaculation a eu lieu, et ils acquièrent dans ce manège une grande virtuosité. Ils ne cherchent jamais à toucher les femmes qui les excitent ; tout se passe à distance.

Ces cas ne sont pas rares et font naturellement presque toujours scandale, de sorte que les pauvres diables échappent rarement à la police. Ces malheureux, qui occupent parfois de hautes positions sociales et ont déjà subi souvent une première condamnation, ne peuvent en général parvenir à dompter leur passion ; elle a pour eux-mêmes des suites bien plus graves que pour les femmes ou les enfants qu'ils effrayent ou indignent. Les exhibitionnistes masculins deviennent presque tous la proie des tribunaux.

L'exhibitionnisme n'est pas très rare chez les femmes aliénées ; j'en ai moi-même traité deux cas typiques. Je ne sais s'il existe chez les femmes saines d'esprit, mais en tout cas elles ne pourraient s'y adonner sans courir les plus grands dangers.

II. Inversion sexuelle ou amour homosexuel. — Si effroyables ou absurdes que soient les aberrations de l'appétit sexuel et de ses irradiations dont nous avons parlé jusqu'ici, au moins dérivent-elles toutes de rapports originairement normaux avec l'autre sexe adulte. Celles dont nous allons parler se distinguent par le fait, que non seulement l'appétit lui-même, mais toutes ses irradiations psychiques sont orientés sur le propre sexe du pervers, qui ressent par contre une véritable horreur pour tout contact génital avec l'autre sexe, horreur qui ne le cède en rien à celle de l'homme normal pour une union homosexuelle. Cette horreur, entendons-nous bien, n'a trait qu'aux relations sexuelles et nullement à celles de la vie sociale. Il s'agit donc de l'appétit sexuel et de l'amour de l'homme pour l'homme et de la femme pour la femme.

Ce que nous avons à traiter ici n'a aucun rapport avec la compensation en cas de besoin, dont nous avons parlé à propos de la masturbation ou de la pédérastie compensatrices, qui se produisent, faute de mieux, chez les individus dont l'appétit normal ne peut se satisfaire autrement. Lorsque l'excitation et le besoin se font sentir d'une façon trop impérieuse, l'irritation purement animale (spinale) de l'appétit sexuel peut pousser un homme et même une femme à se soulager par des moyens qui dégoûtent d'ailleurs ses sentiments et son âme entière.

A. L'AMOUR HOMOSEXUEL CHEZ L'HOMME. — Il semble absurde que tout l'appétit sexuel et tout l'idéal amoureux d'un homme puissent s'attacher, de son enfance à sa mort, exclusivement à des individus de son sexe. Ce phénomène pathologique n'en est pas moins aussi fréquent que certain, bien qu'on se soit longtemps mépris sur sa valeur psychologique et morale, tant dans les cercles juridiques que dans le grand public. Ce sont des invertis eux-mêmes, aidés de psychiatres, qui ont enfin éclairci la question. Un inverti, l'assesseur Ulrich, s'est fait publiquement l'apôtre de l'amour homosexuel, décorant dans ses écrits les invertis du nom d'*Urninges*, nom qui leur est resté en Allemagne. Ulrich et ses coreligionnaires cherchèrent à prouver une absurdité, en prétendant que les homosexuels sont une espèce spéciale d'hommes normaux et physiologiques et en s'efforçant d'obtenir pour leur genre d'amour une sanction légale, comme s'il s'agissait d'amour normal. Ulrich appelle *Dioningés* les hommes dont l'appétit sexuel est normal, c'est-à-dire a des femmes pour objet. Pareille prétention paraît nécessairement ridicule à tout homme dont le sens sexuel est normal, et il est sans aucun doute absurde de revendiquer la parité et la qualification de « normal » pour un appétit sexuel absolument dévoyé de son but naturel : la procréation. Mais la chose est tout à fait caractéristique pour les sentiments profonds et l'idéal des invertis.

Tout dernièrement, le docteur Hirschfeld à Berlin a de nouveau essayé de démontrer que les homosexuels constituent une variété de l'homme normal. Il joue simplement sur les mots et sur les faits, en invoquant les noms d'invertis célèbres et en prétendant à tort que l'inversion n'est pas héréditaire (1).

(1) Je recommande ici la lecture d'un excellent article du docteur Ernest Rüdin : « Zur Rolle der Homosexuellen im Lebensprozess der Rasse », dans *Archiv für Rassen und Gesellschaftsbiologie*, 1904.

Dès les premières lueurs sexuelles de l'enfance, les invertis mâles se sentent comme des filles vis-à-vis des autres garçons. Ils éprouvent le besoin de se soumettre passivement, s'exaltent et s'enthousiasment facilement pour les romans et la toilette, aiment à s'occuper d'ouvrages féminins, à s'habiller en filles, à fréquenter les sociétés féminines. Ils considèrent les femmes comme des amies, comme des esprits qui les comprennent. Ils sont en général (mais pas toujours) d'un sentimentalisme banal ou mesquin, ils aiment les formes ou les phrases religieuses, admirent tout ce qui brille et tout ce qui tient au luxe des vêtements et des appartements, se coiffent et se fardent avec une coquetterie qui dépasse souvent celle de nos belles. Tous ne sont pas ainsi, mais l'un ou l'autre de ces traits prédomine suivant les individus.

Leur appétit sexuel, en général très violent et précoce, commence par développer chez eux quelque amour exalté pour tel ou tel camarade du sexe masculin. J'ai traité un grand nombre d'invertis, et c'est chaque fois la folie et l'intensité de leur amour et de leur idéal dévoyé qui m'ont le plus frappé. Je citerai seulement un infirmier inverti qui était tombé amoureux fou d'un de ses camarades, et qui couvrit du nom de son bien-aimé dix mètres de lacet blanc servant à marquer le linge des malades. Les lettres d'amour les plus exubérantes, les serments de fidélité jusqu'à la mort, la jalousie la plus farouche envers les autres amis de leur amoureux, et même des cérémonies symboliques de mariage sont des phénomènes journaliers dans les cercles d'homosexuels.

L'inverti ne tombe pas si facilement amoureux d'un autre inverti que des hommes normaux. Ce sont ces derniers surtout qui l'attirent. Il voudrait être leur femme, mais, comme on le repousse en général avec dégoût, qu'on le menace de porter plainte et qu'on l'exploite plus souvent encore en le faisant chanter, il est fréquemment obligé de se contenter de ses pareils. Or ces messieurs forment entre eux une confrérie secrète, une sorte de franc-maçonnerie qui se reconnaît au moindre signe, qui se flaire pour ainsi dire.

La première apparition de l'appétit homosexuel, avec ses impulsions naïves de jeunesse, fait paraître à l'inverti le monde, le bonheur et l'amour sous un aspect tout spécial, déterminé par l'irradiation intervertie de son appétit sexuel. Il se représente le but de sa vie sous la forme d'une union amoureuse avec l'être chéri de son cœur, et il se forge dans ce sens ses idylles, son roman et

son idéal. Mais plus tard, lorsque son appétit sexuel s'accroît et lorsqu'il constate en même temps que la majorité des hommes sentent autrement que lui, que l'humanité se reproduit par union entre hommes et femmes, etc., etc., il devient malheureux et tombe dans l'amertume. Il s'aperçoit qu'il serait à la fois ridicule et dangereux de dévoiler ses sentiments intimes, et il s'adonne le plus souvent à la masturbation. Mais toutes les barrières sociales qui s'opposent à ses appétits ne font qu'augmenter son excitation, et il peut de moins en moins dominer les passions qu'il éprouve pour certains jeunes gens. Le dégoût et l'indignation de ces derniers, dès qu'ils découvrent qu'ils ne sont pas l'objet d'une simple affection un peu exaltée, mais d'un amour sexuel pervers, ne s'expriment que trop clairement, et le pauvre inverti se voit condamné au tourment perpétuel de devoir cacher comme un criminel ses désirs les plus violents, ses aspirations et ses affections les plus saintes, les plus intimes et les plus idéales, enfin de vivre dans la terreur continuelle d'être trahi et livré aux tribunaux. On comprend donc qu'il soit heureux lorsqu'il découvre que ses semblables forment une confrérie secrète, et il s'y associe immédiatement, lorsque son sens moral et sa volonté ne sont pas d'une force ou d'une élévation à toute épreuve.

S'il réussit à trouver un homme qui se donne à lui, l'inverti ne cherche pas en général dès le principe à imiter le coït en introduisant sa verge dans l'anus de l'objet de son appétit sexuel. Il se contente d'abord de la masturbation mutuelle. Cependant l'homosexuel caractérisé ressent la volupté la plus complète lorsqu'un autre homme introduit sa verge dans son anus, c'est-à-dire lorsqu'il joue le rôle de ce qu'on a appelé le pédéraste passif. D'autres préfèrent jouer le rôle de pédérastes actifs.

L'idéal des invertis serait d'obtenir la licence légale du mariage entre hommes. Ils ne sont du reste pas très constants dans leur amour et se montrent très portés à la polyandrie. L'amour sexuel de la femme leur inspire un profond mépris ; ils le trouvent bas et dégoûtant, bon tout au plus à la production de petits invertis !

L'amour homosexuel a joué dans l'histoire du monde un rôle bien plus grand qu'on ne le croit d'ordinaire. Le comte de Platen et Sapho furent des invertis. Les invertis prétendent qu'il en était de même de Platon, de Frédéric le Grand, de Socrate, etc., mais ce n'est pas prouvé. En Orient et au Brésil, l'amour homosexuel est extrêmement fréquent.

Notre expérience nous permet d'affirmer, avec von Krafft-Ebing, que l'amour homosexuel est d'ordre pathologique et que presque tous les invertis sont à un degré plus ou moins accentué des psychopathes ou des névrosés, dont l'appétit sexuel est non seulement anormal, mais encore ordinairement exalté. Des invertis aliénés, tels que le roi Louis II de Bavière, un grand nombre d'aliénés, atteints par exemple de *Pseudologia phantastica* (escrocs pathologiques), et qui sont en même temps homosexuels, démontrent l'intime parenté qui existe entre l'inversion sexuelle, appelée aussi « uranisme », et les psychoses.

Je suis parfaitement d'accord avec Rüdin, lorsqu'il déclare que les phénomènes psycho-pathologiques présentés par la plupart des invertis sont primitifs, c'est-à-dire héréditaires, et qu'ils ne sont jamais ou presque jamais l'effet de leur vie tourmentée, comme le prétendent Hirschfeld, Ulrich et leurs coreligionnaires. Les déboires, les anxiétés et les autres tourments qu'ils ont à subir peuvent sans doute jouer un rôle et faire éclore certains états nerveux jusqu'alors latents, mais préexistants; ils ne peuvent jamais créer les tares. Ce qu'on peut accorder, c'est que l'inversion sexuelle correspond à une sorte d'hermaphrodisme partiel, dans lequel les glandes sexuelles et les organes copulateurs ont les caractères de l'un des sexes, tandis que le cerveau prend en bonne partie ceux de l'autre sexe. Mais le phénomène n'en est pas moins pathologique.

Les invertis avec lesquels on a la plupart du temps affaire, surtout dans les asiles publics et aux assises, sont des cyniques et des débauchés, malgré tout l'idéal dont ils font parade; mais on aurait grand tort de conclure qu'il en est toujours ainsi. Les cyniques font du bruit, simplement parce qu'ils ne se gênent pas. Dans ma pratique privée, j'ai connu nombre d'invertis extrêmement convenables, remplis même des sentiments les plus délicats, et qui étaient devenus pessimistes par honte et chagrin d'un état d'esprit qu'ils cachaient à tout le monde. Les invertis de cette catégorie finissent souvent par se suicider, après avoir soutenu en silence un combat désespéré et héroïque contre leur appétit maladif, parce qu'ils préfèrent la mort à la défaite, qu'ils considéreraient comme un déshonneur. Il s'agit là, comme on le voit, de tragédies dont les victimes méritent toute notre pitié et même parfois notre respect. Ces gens-là se tiennent, en général, complètement en dehors de la grande con-

frérie des invertis, confrérie qui leur fait peur ou même les dégoûte.

Il y a au tableau des homosexuels deux ombres lamentables, qui sont en grande partie la conséquence de la sévérité avec laquelle la plupart des législations traquent et condamnent ces malheureux anormaux.

1° Dès qu'un inverti se rend compte de sa situation anormale et dangereuse au milieu de la société dont il se sent devenu le paria, il se croit souvent tenu de suivre le conseil d'amis ignorants, souvent même, hélas ! de médecins ignorants, et il cherche à se guérir par le mariage. Dans certains cas, il commence par aller dans un bordel, pour s'assurer qu'il est capable d'accomplir le coït avec une femme. Souvent il y parvient, quand il a pu se représenter un homme dans la personne d'une prostituée. Il s'efforce de se persuader que le dégoût qu'il a éprouvé dans ce coït expérimental provenait de ce qu'il avait acheté l'amour qui lui causait tant de répugnance, et il finit ainsi par se décider à entrer dans la vie conjugale. C'est la plus grande absurdité et en même temps la plus mauvaise action qu'il puisse commettre, car sa femme devient une martyre et se sent bientôt trompée, abandonnée et méprisée. L'inverti la traite comme une servante ou une ménagère, n'accomplit le coït avec elle qu'avec répugnance, rarement, ou même pas du tout, tout au plus par devoir ou pour produire de petits invertis qui répondent à son idéal. Il amène chez lui ses amis ou plutôt ses bons amis, ses amants mâles. Souvent les orgies alcooliques s'en mêlent, surtout lorsque l'épouse, qui se sent méprisée et négligée, se détache de lui. Pareils mariages, qui heureusement deviennent plus rares depuis qu'on a mieux compris la question, se terminent en général par le divorce, précédé d'amères et mutuelles déceptions. Il est vraiment criminel de les favoriser, lorsqu'on sait ce qu'ils entraînent. C'est contre de semblables unions, et non contre les rapports sexuels entre hommes adultes, que la loi devrait sévir.

2° Un second résultat fort grave de l'amour homosexuel est le chantage sans trêve auquel les invertis sont soumis de la part de toute sorte de chenapans. Les urinoirs publics sont l'un des lieux de rendez-vous les plus ordinaires des invertis. Ceux qui font le métier de maîtres chanteurs le savent très bien, ils les y suivent, leur laissent toucher leur verge et se livrent volontiers à eux pour de l'argent. Mais dès qu'ils ont appris le nom de leur victime et sa position de fortune, ils commencent à la faire

chanter, en la menaçant d'une dénonciation en justice si elle ne leur paie pas telle ou telle somme. Si l'inverti est riche ou occupe une haute position, la vache à lait, la proie, est toute trouvée; elle n'a plus qu'à céder, à émigrer ou à se suicider. C'est ainsi que la vie de la plupart des invertis aisés se trouve ruinée, soumise à des anxiétés, des émotions et des tourments perpétuels, parce que leur appétit les pousse instinctivement à se livrer à des hommes qui sentent autrement qu'eux.

Moll, von Krafft-Ebing et Hirschfeld ont beaucoup écrit sur l'inversion sexuelle. Les lois partent d'un faux point de vue et sont, en général, beaucoup trop sévères pour cette anomalie, surtout dans les pays germaniques. Tant que l'amour homosexuel ne s'attaque ni aux mineurs, ni aux aliénés, il est assez innocent, car il ne produit pas de descendance et s'éteint par conséquent de lui-même au moyen de la sélection. Lorsque les deux individus sont adultes et d'accord, il est certainement moins nuisible que la prostitution légalement protégée. Lorsqu'un homme normal est tourmenté par un inverti, il lui est bien plus facile de le remettre à sa place et de se débarrasser de lui, qu'à une jeune fille de se protéger contre les importunités d'un homme qui la poursuit de ses assiduités.

Les choses changent d'aspect lorsque l'inverti s'attaque à des mineurs ou lorsque ses appétits sont compliqués d'autres paresthésies sexuelles dangereuses, telles surtout que le sadisme. Il n'y a pas longtemps que le cas épouvantable d'un sadiste inverti, l'instituteur Dippold, a ému l'Europe civilisée. A l'aide de cruautés inouïes, jointes à l'intimidation, ce misérable avait si bien martyrisé deux jeunes garçons dont on lui avait confié l'éducation, que l'un d'eux finit par en mourir. La protection légale des deux sexes contre les abus sexuels, de quelque espèce qu'ils soient, devrait s'étendre au moins jusqu'à l'âge de dix-sept ans, sinon de dix-huit.

L'inversion sexuelle a des suites très curieuses, auxquelles on réfléchit beaucoup trop peu. La société humaine trouve tout naturel, convenable et sans danger que des individus du même sexe se baignent, couchent et habitent ensemble. Dans les asiles d'aliénés, dans les prisons, dans les internats, etc., on fait surveiller les hommes par des hommes et les femmes par des femmes. Le vœu de chasteté des prêtres catholiques et des nonnes conduit de même à la séparation des sexes. Dans tous ces

usages, l'inversion sexuelle n'a nullement été prise en considération. On ne doit donc point s'étonner si les homosexuels profitent de cet état de choses et recherchent les situations qui leur fournissent l'occasion de satisfaire leurs passions perverses sans courir trop de danger. Ils choisissent volontiers la carrière de prêtre catholique ou d'infirmier, surtout celle d'infirmier dans les asiles d'aliénés. Dans ce dernier cas, ils spéculent sur l'incohérence mentale des aliénés et sur leur incapacité de formuler des plaintes. Dans les bains publics, ils peuvent sans danger se pâmer à l'aspect d'hommes nus.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des invertis purs et complets. Il va sans dire qu'il y a des transitions. Beaucoup d'individus sont plutôt neutres, animés de sensations flottant entre les deux sexes. Von Krafft-Ebing parle même d'hermaphrodites psychosexuels, qui se sentent attirés assez également par les deux sexes et cohabitent tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. J'ai connu un homme marié qui était très puissant vis-à-vis de sa femme, mais qui lui était malgré cela infidèle, tant avec des hommes qu'avec d'autres femmes. Il fut condamné plusieurs fois pour pédérastie commise sur des hommes et de jeunes garçons, et m'avoua qu'il éprouvait en somme plus de plaisir aux rapports homosexuels qu'aux rapports normaux avec des femmes, mais pouvait se satisfaire des deux façons. Un inverti incomplet me déclara sans ambages que son idéal serait un homme pourvu d'un vagin.

A côté de ces cas, il existe toute une série d'homosexuels pour lesquels on admet que l'inversion a été acquise, parce qu'ils ont commencé à accuser un appétit sexuel normal pour les femmes.

Séduits ensuite par des homosexuels, qui les entraînent à l'onanisme mutuel ou à la pédérastie, ils en furent fort excités, se dégoûtèrent subitement ou peu à peu des femmes et devinrent ainsi invertis (*V. Suggestion*). En réalité, il ne s'agit là que relativement d'inversion acquise. Si nous en exceptons les cas qui reposent purement sur la suggestion et dont nous parlerons plus loin, il s'agit en réalité d'une disposition héréditaire latente ou larvée à l'inversion, disposition qui s'éveille à la première occasion et se développe alors puissamment. Il est facile de prouver que les hommes dont l'instinct sexuel est vraiment normal abandonnent immédiatement les habitudes d'onanisme ou de pédérastie qu'ils ont contractées par suite de mauvais exemples, de séduction ou par compensation faute d'objet normal, dès qu'il

leur est possible d'avoir des rapports sexuels normaux avec une ou plusieurs femmes. Il est donc faux de vouloir faire reposer les sensations homosexuelles sur le vice et la dépravation. Elles sont et demeurent — c'est là du moins une règle générale qui souffre peu d'exceptions — un produit pathologique de dispositions sexuelles héréditaires anormales du cerveau.

J'ai lu un roman (*Rubi*) écrit par un inverti et dont l'amour homosexuel constitue le canevas. Au point de vue littéraire c'est une œuvre très faible, mais elle rend bien les sentiments passionnels des invertis.

L'inversion sexuelle est si répandue que dans certains pays, comme le Brésil, et même dans certaines villes d'Europe il existe des bordels d'hommes.

Je citerai ici un cas très curieux d'inversion purement psychique, mais complète, de la personnalité sexuelle, combinée à une anesthésie sexuelle complète :

A. M..., âgé de 22 ans, villageois, fils d'un ivrogne, a une sœur imbécile. Délicat et frêle de constitution, mais très intelligent, doué d'un esprit vif et éveillé, il a eu dès son enfance le sentiment qu'il était une fille, quoique ses organes génitaux mâles soient irréprochablement conformés et se soient aussi développés d'une façon tout à fait normale à l'époque de la puberté, de même que les poils pubiens. Il a horreur de la société des garçons et de tout travail masculin, tandis que son bonheur est de coudre, de raccommoder, de laver, de repasser, de broder ou de faire la cuisine, en un mot de s'occuper des travaux féminins du ménage, qu'il exécute avec art et passion. Une obsession irrésistible le pousse à s'habiller en femme ; ni mépris, ni moquerie, ni punition ne peuvent l'en corriger. Il déclare simplement se sentir fille et vouloir prendre un métier féminin. On essaya en vain de l'occuper comme garçon dans une petite ville : l'échec fut complet. Ses manières de fille le rendirent suspect à la police, qui le prit pour une fille habillée en garçon et menaça de l'arrêter. Comme on le force à se vêtir extérieurement en homme, il se console en portant en dessous une chemise de femme et même un corset.

J'ai soigneusement examiné A. M... Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il est affligé d'une anesthésie sexuelle complète. Il a horreur de tout ce qui se rapporte à l'appétit sexuel. L'idée d'avoir des rapports sexuels avec les hommes, dont il a peur, lui est peut-être encore plus atroce que celle du coït normal avec une femme. Bien que les testicules et la verge paraissent absolument normaux, il n'a jamais d'érections. Sa voix est haute, il est vrai, et toute sa manière d'être rappelle celle d'un eunuque.

Ce cas est très instructif, parce qu'il montre clairement comment la personnalité psycho-sexuelle peut être prédéterminée par hérédité dans le cerveau seul, indépendamment des organes sexuels, et même fonctionner sans trace de sensations ni d'appétits sexuels. Il s'agit sans doute, dans le cas d'A. M..., d'une blastophthorie alcoolique et non d'hérédité ordinaire.

Dans son livre, von Krafft-Ebing décrit la scène suivante, empruntée à un journal de Berlin en date de février 1894, et qui caractérise bien les mœurs de la confrérie homosexuelle.

« *Le bal des misogynnes.* — Presque tous les éléments sociaux de la ville de Berlin ont leur club de réunion — les pansus, les chauves, les vieux garçons, les veufs... — pourquoi pas aussi les misogynnes ? Cette variété de l'espèce humaine, dont la société n'est guère édifiante, mais dont la psychologie est d'autant plus singulière, donnait ces jours-ci un bal : « *Grand bal masqué viennois* ». On était très sévère pour la vente ou plutôt pour la répartition des billets ; ces messieurs veulent être entre eux. Leur rendez-vous est un grand local de danse très connu. Nous entrons dans la salle vers minuit. On danse avec entrain au son d'un bon orchestre. Un épais nuage de fumée voile les lustres et ne permet pas de distinguer tout de suite les détails de toute cette mer agitée. Ce n'est qu'au moment de la pause que nous pouvons voir les choses de plus près. Les masques sont en grande majorité, les fracs et les robes de bal forment l'exception.

« Mais que vois-je ? Cette dame en tarlatane rose, qui vient de pirouetter devant nous, a un cigare allumé à la bouche et fume comme un dragon. Elle a aussi une petite barbe blanche, à peine cachée par le fard. Et la voilà qui parle maintenant avec un « ange » en maillot, fort décolleté, avec les bras nus croisés derrière le dos et fumant aussi. Ce sont des voix d'hommes, et la conversation est aussi très mâle, car elle ne roule que sur « ce maudit tabac qui tire mal ». Donc, deux hommes habillés en femmes !

« Un clown en costume traditionnel est appuyé contre une colonne et parle tendrement à une danseuse de ballet, dont il entoure la fine taille de son bras. Elle a une tête de Titus, un profil très fin et des formes plantureuses. Ses boucles d'oreilles brillantes, son collier orné d'un médaillon, ses belles épaules rondes et ses bras dodus ne peuvent laisser de doute sur son sexe, lorsque tout à coup, bâillant et se débarrassant du bras qui l'enserme, elle se détourne avec un soupir et dit d'une voix de basse : « Oh ! Émile, es-tu assez embêtant, aujourd'hui ? » Le novice n'en croit pas ses yeux. La danseuse de ballet, elle aussi, est un homme !

« Devenus méfiants, nous continuons notre examen, commençant à

croire qu'ici on joue au monde renversé. Voici un homme qui arrive en sautillant. Mais non, cela ne peut être un homme, bien qu'il porte une petite moustache soigneusement frisée ? Sa tête bouclée et méticuleusement peignée, son visage poudré et fardé, ses sourcils fortement peints, ses boucles d'oreilles d'or, le bouquet de fleurs naturelles qu'il porte sur son sein jusqu'à l'épaule gauche et qui orne sa robe noire élégante, ses bracelets d'or aux deux poignets et le gracieux éventail qu'il porte dans sa main fine et gantée de blanc, toutes ces choses, dis-je, ne sont pas les attributs d'un homme. Et, avec quelle coquetterie il s'évente, comme il sautille, se trémousse, pirouette et gazouille ! Et pourtant ! En vérité la bonne nature a créé cette poupée sous forme d'homme. Il est vendeur dans un de nos grands magasins de confection, et la danseuse de ballet de ci-devant est son collègue.

« A la table du coin, là-bas, il y a un grand cercle. Plusieurs vieux messieurs s'empressent autour d'un groupe de dames fort décolletées, assises autour d'un verre de vin et dont la gaieté est si bruyante que leurs plaisanteries ne doivent pas être d'une extrême délicatesse. « Qui sont ces trois dames ? » Ces trois dames ! me répond en riant mon compagnon fort bien renseigné. Eh bien ! oui : celle de droite, avec ses cheveux bruns et son costume de fantaisie demi-long, est *Marie au beurre*, coiffeur de son métier. La seconde, la blonde en costume de chanteuse, avec son collier de perles, est connue ici sous le nom de *Miss Ella sur la corde* ; c'est un tailleur pour dames ; enfin la troisième est la célèbre *Lotte*.

« Mais ce ne peut être un homme ? Cette taille, ce buste, ces bras délicats, tout cet air et cette nature si féminins !

« On m'apprend que Lotte fut autrefois comptable. Aujourd'hui elle, ou plutôt il, est exclusivement « Lotte » ; son bonheur est de tromper les hommes sur son sexe le plus longtemps qu'il le peut. En ce moment Lotte chante une chanson fort peu fashionable avec une voix de contralto acquise à l'aide d'un exercice prolongé et que lui envierait plus d'une chanteuse. Lotte a déjà joué dans les rôles comiques de dames. Aujourd'hui, l'ancien comptable s'est si bien identifié avec son rôle de femme, qu'il ne paraît guère dans la rue autrement qu'en habit de dame et qu'il ne se sert même, assurent ses logeurs, que d'une chemise de nuit brodée.

« En examinant de plus près les personnes présentes, je découvris à ma stupéfaction plusieurs connaissances : mon cordonnier, que j'aurais pris pour tout autre chose que pour un misogynne. Il paraît aujourd'hui en troubadour avec épée et chapeau à plumes, et sa « Léonore », en costume de fiancée, me sert d'ordinaire des havanes dans le magasin de cigares. Léonore ayant enlevé ses gants pendant la pause, je la reconnus immédiatement à ses grosses mains gelées.

En vérité ? Voici aussi mon marchand de foulards. Il se promène dans un costume de Bacchus fort scabreux et fait le Céladon d'une Diane atrocement fagotée, qui fonctionne d'ordinaire comme garçon dans une brasserie.

« Il est impossible de décrire les véritables « dames » qui se trouvent dans ce bal. En tout cas, elles ne communiquent qu'entre elles et évitent toute approche des hommes misogyne, tandis que ceux-ci demeurent ainsi constamment entre eux, en s'amusant et en ignorant « le beau sexe » d'une façon absolue. »

B. INVERSION SEXUELLE FÉMININE OU AMOUR HOMOSEXUEL FÉMININ.

— Cette inversion sexuelle n'est nullement rare, mais elle se traduit d'une façon moins publique et moins apparente que l'anomalie masculine correspondante. On l'appelle amour lesbien ou saphisme. Les femmes inverties s'appellent *tribades*. Il en est de bien connues dans l'histoire, mais on les observe aussi dans nos villes modernes ; elles satisfont leur appétit pathologique par la masturbation mutuelle et surtout en se léchant mutuellement le clitoris. L'invertie aime à s'habiller en homme et se sent homme vis-à-vis d'autres femmes. Elle aime les sports masculins, porte les cheveux courts et, en général, prend son plaisir à toutes les occupations masculines. Son appétit sexuel est souvent puissamment exalté, et alors elle devient un véritable don Juan féminin. J'ai connu quelques femmes de ce genre, qui célébrèrent de véritables orgies et entraînent toute une série de jeunes filles normales à devenir leurs amantes ou leurs femmes de la façon que nous venons d'indiquer.

Ici, comme chez l'homme, il s'agit d'un véritable amour irradié. Les inverties éprouvent le besoin de se fiancer, de se marier même, de se jurer une fidélité éternelle ; elles fêtent leurs fiançailles, soit en cachette, soit même ouvertement, lorsque l'invertie s'habille en homme et se donne comme garçon ; ou bien elles mettent en œuvre un symbolisme connu seulement des deux initiées, échangent des anneaux, etc. L'alcool sert souvent à assaisonner ces orgies sexuelles.

Les excès des tribades dépassent encore en intensité ceux des invertis hommes. Un orgasme succède à l'autre, nuit et jour, presque sans interruption ; néanmoins ces nymphomanes inverties ne sont pas extrêmement fréquentes. Leur jalousie ne le cède en rien à celle des invertis masculins ou même la surpasse.

Une particularité très caractéristique de l'inversion féminine repose sur la nature même de l'irradiation de l'appétit sexuel chez la femme, telle que nous l'avons décrite aux chapitres IV et V. Nous avons vu que la femme distingue bien moins que l'homme entre l'amour et les sensations localisées de volupté, ainsi qu'entre l'amitié et l'amour. Lorsqu'une femme invertie veut séduire une jeune fille normale, la chose lui est donc en somme facile. Elle gagne d'abord son affection à l'aide des caresses d'un amour platonique exalté qui n'est pas rare entre femmes. Les baisers, les embrassements, les caresses, les séjours dans un même lit étonnent bien moins chez les filles que chez les garçons, et ce genre de tendresses ne répugne en général pas à la fille normale comme à l'homme normal. Peu à peu, par une savante gradation, l'invertie arrive à provoquer chez sa victime des sensations voluptueuses, en baisant ses seins et en caressant son clitoris. Fort souvent l'objet de ces caresses ne se rend aucun compte qu'il y ait là quelque chose d'anormal, ou se laisse simplement aller à ses sensations sans y réfléchir, et elle s'amourache alors de son côté. J'en donnerai un exemple.

Une invertie habillée en garçon, et se donnant pour un jeune homme, réussit à gagner par ses ferventes ardeurs l'amour d'une jeune fille normale et se fiança officiellement avec elle. Mais peu après, cet escroc femme fut démasqué, appréhendé, puis conduit en observation à l'asile des aliénés, où je le fis revêtir de vêtements féminins. Eh bien ! la jeune fille trompée demeura amoureuse et rendit visite à son « amant » qui, dès qu'il (elle) l'aperçut, se jeta à son cou, la baisa partout et l'embrassa devant tout le monde dans de vraies convulsions voluptueuses, impossibles à décrire. J'étais moi-même présent à cette scène.

La visite passée, je pris à part la jeune fille normale et florissante, et je lui exprimai ma stupéfaction de la voir conserver ses sentiments vis-à-vis de ce faux jeune homme qui l'avait pourtant indignement trompée. Sa réponse fut bien le soupir caractéristique de la vraie femme : « Ah ! voyez-vous, monsieur le docteur, je l'aime, que voulez-vous, et je ne puis faire autrement ! » Que répondre à cette logique ? Un amour psychique de ce genre est à peine possible chez l'homme. Mais si l'on va au fond des choses et si l'on connaît la nature de la femme, on comprend comment certaines exaltations féminines peuvent se transformer inconsciemment en amour, platonique d'abord, puis sexuel. Tout

d'abord, « on se comprend si bien », on a tant de sympathie l'une pour l'autre, on se donne de petits noms, on s'enlace, on se donne des baisers, on se fait des tendresses de toutes sortes. Finalement toute une échelle nuancée de caresses amène insensiblement et presque inconsciemment aux excitations sexuelles voluptueuses. Et voilà comment il arrive qu'une femme normale (1), systématiquement séduite par une invertie, puisse en venir à devenir amoureuse folle d'elle et à commettre avec elle pendant des années des excès sexuels, sans être pour cela elle-même d'essence pathologique. La chose ne devient vraiment pathologique que lorsqu'elle se fixe définitivement par suite de longues habitudes, ce qui arrive facilement chez la femme, grâce à la nature constante et monogame de son amour.

Les cas de von Krafft-Ebing (par exemple l'invertie dite « le comte Sandor » et ses victimes) trahissent les mêmes phénomènes. Là aussi, on voit des jeunes filles, séduites par des inverties, tomber dans le désespoir et même menacer de se suicider lorsque leur séductrice les abandonne. Par contre, lorsqu'un homme normal, séduit par un inverti, s'est laissé entraîner à la masturbation mutuelle, etc., la chose demeure chez lui localisée et limitée à des sensations voluptueuses purement animales, qui n'irradient nullement dans la vie psychique. Pareilles irradiations sont uniquement l'apanage de l'inverti, de sorte que ses « victimes » sont à chaque instant prêtes à l'abandonner sans le moindre chagrin. Si l'on excepte les enfants, il s'ensuit donc que ces soi-disant « victimes mâles » font presque toujours du chantage ou se livrent simplement pour de l'argent. En un mot :

L'homme normal sépare nettement la sympathie, ou même l'affection exaltée qu'il éprouve pour un autre homme, de toute sensation sexuelle, et n'éprouve pas la moindre envie de baiser ou de caresser l'ami qu'il chérit le plus, et encore moins d'avoir avec lui des rapports sexuels. Toute caresse sensuelle entre hommes demeure donc suspecte d'inversion, sauf dans les internats et autres lieux où les femmes font défaut.

Chez la femme normale, au contraire, comme nous l'avons vu, les sentiments de sympathie exaltée provoquent facilement l'envie de baiser, de caresser, d'embrasser. Pareilles caresses font,

(1) Une invertie sexuelle, aussi intelligente qu'instruite et bien élevée, m'a avoué avoir séduit et corrompu douze jeunes filles normales, qui, toutes, tombèrent amoureuses folles de leur séductrice.

souvent du moins, ressentir à la femme une certaine jouissance sensuelle vague. Lorsque cette jouissance conduit à des tendresses progressives et finit par dégénérer en onanisme mutuel, etc., elle demeure cependant intimement liée à l'exaltation psychique et aux sentiments de sympathie, dont elle ne peut être séparée comme chez l'homme.

Dans un précédent chapitre, nous avons décrit la différence qui existe ici entre les deux sexes, mais nulle part elle ne se trahit aussi distinctement que dans les rapports d'une tribade avec ses victimes.

Il est donc beaucoup plus difficile chez la femme que chez l'homme de distinguer, dans les cas particuliers, entre la disposition héréditaire à l'inversion et le saphisme acquis par séduction ou habitude. Ce dernier est fréquent chez les prostituées et les femmes libidineuses de mœurs faciles.

Comme nous l'avons dit, l'invertie pure se sent *homme*. L'idée du coït avec des hommes lui fait horreur. Elle aime prendre des habitudes, des mœurs et des vêtements masculins. Sous un régime irrégulier, on a vu des inverties porter l'uniforme, faire pendant des années du service militaire comme soldats et même se conduire en héros. Ce ne fut souvent qu'après leur mort qu'on découvrit leur sexe.

III. Appétit sexuel ayant pour objet des enfants (Pédérose). — On peut discuter la question de savoir s'il s'agit ici d'une catégorie spéciale, car beaucoup d'attentats sexuels commis sur des enfants, peut-être même la plupart, sont simplement l'effet de la démence sénile ou de l'abus de l'innocence de l'enfance en vue de satisfaire un appétit sexuel du reste normal. J'ai cependant observé divers cas où les enfants étaient l'objet si spécial ou même si exclusif de l'appétit sexuel, que je ne puis douter de l'existence d'une perversion héréditaire spéciale aiguillée dans ce sens.

Sans doute, la plupart de ceux qui abusent des enfants sont en même temps capables de coït avec les femmes, ou bien ils sont à côté de cela des invertis, des sadistes, etc. Mais chez plusieurs d'entre eux la passion sexuelle pour les enfants est dès leur jeunesse si marquée, qu'elle trahit une disposition héréditaire spéciale. C'est pour cette disposition pathologique ainsi précisée que je propose le terme de *pédérose*, celui de pédérasie s'appliquant

au coït par l'anūs d'homme à homme, quelles que soient les causes qui y poussent. Von Krafft-Ebing, qui ne croit pas à l'existence d'une pédérose héréditaire, dénomme *pédophilie érotique* les excès commis sur des enfants par des dépravés. Voici un cas de pédérose exclusive et héréditaire :

Un homme plein de talent, artiste, doué de sentiments moraux fins et élevés, se trouva dès sa jeunesse affecté d'un appétit sexuel dont de petites filles de cinq à dix ans étaient l'objet exclusif. Leur robe courte, leurs petites jambes l'excitaient à le rendre fou. Dès que les fillettes grandissaient un peu, sans même être pubères, dès l'âge de douze ans par exemple, elles perdaient pour lui tout attrait sexuel. Les adultes, hommes et femmes, lui furent toute sa vie absolument indifférents au point de vue sexuel, et il n'a jamais accompli le coït. Son appétit sexuel intense l'avait souvent fait tomber absolument amoureux de petites filles de cinq à dix ans.

Ayant reconnu de très bonne heure l'anomalie de son appétit, il parvint à le maîtriser toute sa vie. Tout au plus se permit-il quelquefois de caresser de petites filles sans qu'il y parût, en les prenant sur ses genoux et en les pressant un peu contre lui, de façon à provoquer quelques érections et éjaculations sous ses vêtements, sans que l'enfant en eût jamais la moindre idée. Ses sentiments moraux et ses principes furent toujours assez forts pour l'empêcher d'aller plus loin, et il se masturbait pour se tranquilliser et pour parvenir à se maîtriser, ce qui du reste ne servait pas à grand'chose. Mais cet état provoqua chez lui une irritation nerveuse croissante et une dépression mélancolique touchant au désespoir.

Chez un autre homme, instruit, mais très nerveux, l'appétit sexuel, perversi aussi dès l'origine, n'a pour objet que des garçons de douze à seize ans. Un certain temps seulement des filles du même âge l'excitèrent, tandis que les hommes et les filles adultes laissent ce malade « aussi indifférent que des vieillards ».

On voit parfois aussi, quoique rarement, l'appétit sexuel de certaines femmes avoir de petits garçons pour objet.

IV. Appétit sexuel ayant des animaux pour objet (Sodomie).

— Un appétit sexuel humain ayant des animaux pour objet exclusif n'est certainement pas fréquent. L'accouplement de l'homme avec des animaux s'effectue ordinairement faute d'occasions de se satisfaire normalement, ou bien encore par suite de satyriase, de nymphomanie ou de désir de changement. Je l'ai

surtout observé chez les idiots et les imbéciles dont toutes les filles se moquent, ou qu'elles méprisent. Pour se consoler, ils vont épancher leurs sentiments auprès d'une patiente vache ou d'une chèvre dans le silence de l'écurie, ce qui leur vaut de longues années de détention à la maison de force, car la justice ne plaisante pas sur cet article. Certains libertins dégradés satisfont, par contre, leurs appétits hyperesthésiés et perversis avec des chèvres ou même avec de gros oiseaux ou des lapins qu'ils écorchent.

Il existe cependant des cas où un appétit sexuel pathologique se trouve spécialement dirigé sur des animaux, et il est curieux d'observer la fréquente préférence de certains individus pour de petits animaux qu'ils écorchent (poules, oies, lapins) et qu'ils font ainsi périr. Il va sans dire que les animaux plus gros, tels que les chiens ou les chèvres et surtout les vaches, ne souffrent nullement de la chose.

La sodomie n'est pas rare chez les femmes, qui se servent surtout de chiens qu'elles dressent à s'accoupler avec elles ou à leur lécher le clitoris.

Si nous mettons à part le cas de tortures infligées à de petits animaux, et si nous écartons tout parti pris, nous ne pouvons découvrir, dans *ce plus épouvantable des péchés de Sodome*, ni péché ni crime. En fait, considérée au point de vue du droit et de l'humanité, la sodomie est, de toutes les aberrations pathologiques de l'appétit sexuel, l'une des plus innocentes. Seule l'imagination humaine lui a appliqué le stigmate d'un épouvantail au point de vue moral et en a fait un crime. Pratiquée avec de gros animaux, la sodomie ne lèse personne, pas même l'animal ; en second lieu elle ne peut léser son produit, puisqu'elle n'en donne pas, et enfin elle ne met pas en cause l'infection vénérienne. Tout au plus l'esthétique a-t-elle lieu de se plaindre, et encore plus d'un peintre ou sculpteur a représenté l'accouplement de Léda avec le cygne. Il vaut certes mieux pour la société humaine qu'un idiot ou un imbécile s'accouple avec une vache, que de le voir rendre une fille enceinte et produire ainsi des rejetons faits à son image. La vache continue à brouter paisiblement et tout reste dans l'ordre.

Dans les cas de ce genre soumis à la justice et dont j'ai eu connaissance, j'ai trouvé que le véritable pécheur n'était pas le pauvre sodomite, mais son dénonciateur ou son juge, qui, sans

sourciller, condamne le pauvre diable à de longues années de maison de force et le martyrise ainsi sans raison, tout en le mettant au ban de la société. Des juges chrétiens condamnèrent un jour un Turc pour crime de sodomie commis avec une chèvre. Aux assises, il répondit simplement à ses accusateurs : « Qu'est-ce que cela vous regarde ? Cette chèvre m'appartient ; je l'ai achetée de mon argent. » Son fatalisme de musulman le conduisit d'ailleurs à accepter sa peine, mais il ne comprit jamais pourquoi on l'avait puni. J'ajoute : « Ni moi non plus. » Il va sans dire que nous jugerons tout autrement les cas de sodomie compliquée de cruauté ou même de sadisme ; mais la question est ici bien différente.

V. — Il existe encore toute une série de perversions héréditaires ou constitutionnelles plus ou moins bien caractérisées de l'appétit sexuel, mais nous ne pouvons les énumérer toutes. Citons néanmoins l'excitation érotique qu'éprouvent certains hommes à la vue de statues de femmes, érotisme qui les pousse à se masturber contre ces statues.

8° ANOMALIES SEXUELLES CHEZ LES ALIÉNÉS ET LES DÉSEQUILIBRÉS OU PSYCHOPATHES.

Lorsqu'on s'est familiarisé avec la population d'un asile d'aliénés, on constate avant tout, au point de vue sexuel, un phénomène général singulier et très frappant. Une grande partie des aliénés femmes font constamment preuve d'une excitation sexuelle intense. Cette excitation se traduit chez les unes par une masturbation incessante, chez d'autres par des propos obscènes, chez un grand nombre par un amour imaginaire, tantôt sensuel, tantôt purement platonique, assez fréquemment par des provocations directes au coït adressées au personnel médical, mais surtout par des scènes perpétuelles de jalousie violente et très souvent aussi par des soupçons réciproques relatifs à leur vie sexuelle. En un mot, l'asile des aliénés déroule devant nous, sous forme de caricatures repoussantes, toutes les nuances et variations d'une vie sexuelle féminine plus ou moins dégénérée : coquetterie, besoin de se parer de toute sorte de fanfreluques, colères jalouses, excitation érotique, etc.

L'excitation sexuelle des aliénées les pousse souvent à se

souiller d'urine et d'excréments, et surtout à accabler d'insultes ordurières les personnes auxquelles leur imagination malade attribue des attentats sexuels ou des actes impudiques soit envers elles, soit envers d'autres. Elles ont tendance à se croire fiancées ou femmes de rois, d'empereurs, de Jésus-Christ ou de Dieu. Les grossesses et les accouchements jouent un grand rôle dans leur délire. Certaines malades s'imaginent être enceintes et prétendent qu'on les a fécondées en secret. Ensuite elles croient qu'on les a endormies, en secret aussi, lors de leur accouchement et qu'on a profité de leur sommeil pour leur enlever leur enfant.

Au milieu d'un torrent d'injures, une de mes anciennes malades m'accusait de venir la nuit dans son lit la mettre à mal. De cette façon je lui faisais, disait-elle, un enfant tous les huit jours, ce qui me valut de sa part le surnom de *Schnellschwängerer* (engrosseur rapide). Elle ajoutait que j'avais caché les centaines d'enfants que j'avais ainsi procréés avec elle et secrètement enlevés, dans les murs de l'asile, où je les martyrisais perpétuellement. Grâce à ses hallucinations, elle entendait jour et nuit leurs gémissements.

Une autre malade, atteinte de manie aiguë curable, était si érotique pendant ses accès, qu'elle provoquait au coût tous les médecins qui faisaient leur visite dans la division. Sa tête s'était remplie d'images érotiques si vives et si profondes, qu'après sa guérison elle fut dans des transes d'être enceinte, quoiqu'elle eût passé tout le temps de son accès dans une division d'aliénées gardée par des surveillantes, et que la réflexion lui fit bien comprendre que la chose était impossible. Les femmes qui à l'état normal sont les plus pudiques ou les plus froides au point de vue sexuel, peuvent dans l'aliénation devenir la proie de l'érotisme le plus sauvage et même se conduire comme des prostituées. Cela s'observe surtout dans l'hypomanie périodique. C'est un fait bien connu dans les divisions de femmes agitées des asiles d'aliénés, que les médecins sont toujours entourés de malades érotiques qui les pincant, s'accrochent à leurs vêtements et, selon qu'elles sont amoureuses ou jalouses, cherchent à les embrasser ou à les égratigner, de sorte qu'ils ont souvent peine à se soustraire à ces témoignages violents et dégoûtants d'amour ou de jalousie furieuse.

Au contraire, lorsqu'on traverse les divisions masculines d'un

asile d'aliénés, même en compagnie de femmes, on est étonné de l'indifférence stupide et de la profonde apathie sexuelle de presque tous les aliénés hommes. Quelques-uns se satisfont par la masturbation, quelques autres par des essais de pédérastie, le tout avec une tranquillité *philosophique* due à leur démence. De jeunes femmes peuvent même se promener dans tout le quartier des hommes sans avoir à redouter d'attentats, ni d'assiduités, ni de propos indécents. Seuls quelques rares malades, parmi les plus agités, font parfois exception.

Une jeune étudiante en médecine, Mlle G..., assistante-médecin à l'asile de Zurich, faisait seule la visite dans toute la division des hommes, même chez les plus agités, sans être jamais incommodée par eux, tandis que, dans la division des femmes, elle était presque autant assaillie par les malades érotiques que les assistants du sexe mâle. Je mentionne ce fait, parce que certaines personnes se sont imaginées à tort que l'excitation sexuelle des aliénés femmes provenait de la visite des médecins du sexe masculin. Ces faits sont extrêmement frappants et fournissent peut-être la meilleure preuve du fait que l'appétit sexuel féminin siège surtout dans le grand cerveau, tandis que l'appétit masculin est demeuré plutôt dans les centres cérébraux inférieurs, comme nous l'avons montré plus haut. L'aliénation mentale est due à des irritations du grand cerveau, et c'est là ce qui explique pourquoi chez les femmes elle déchaîne à un point aussi violent les images et les passions sexuelles, tandis qu'elle le fait si peu chez les hommes.

Les symptômes pathologiques sexuels des aliénés sont les suivants :

a) *Érotomanie (satyriase et nymphomanie)*, c'est-à-dire *exaltation anormale de l'appétit sexuel*. — On l'observe surtout dans les cas de manie aiguë, au commencement de la paralysie générale et de la démence sénile, ainsi que temporairement, ou d'une façon durable, dans différentes autres psychoses. Elle se traduit par des excès sexuels, des propos obscènes ou une masturbation excessive. Tous ces symptômes disparaissent avec l'accès de folie.

b) Les états dépressifs et déments, ainsi que les stades avancés de la paralysie générale et de la démence sénile, provoquent au contraire l'*anesthésie ou l'hypoesthésie sexuelle ou même l'impuissance*. Au début de la paralysie générale progressive, on

observe souvent de violents désirs sexuels, combinés à une impuissance effective plus ou moins complète. La même chose s'observe, nous le verrons, dans l'alcoolisme.

c) Les aliénés atteints de délire systématisé de persécution et de grandeur (*paranoia*) commettent parfois des excès sexuels atroces. Souvent très excités dans leur sphère instinctive, ils tyrannissent et tourmentent d'une façon épouvantable la femme ou les femmes dont ils font leurs victimes. C'est surtout dans les formes religieuses de ce délire, jointes à une extase fanatique, qu'on voit se produire les orgies sexuelles les plus repoussantes. J'ai traité un malade atteint de *paranoia* et qui, la bouche toujours pleine de phrases pieuses, se donnait pour une sorte de prophète. Il avait soumis à sa puissance une pauvre ouvrière et sa mère, au point de les obliger à coucher toutes deux dans sa chambre et à se livrer à lui alternativement. Finalement il en arriva à mêler son sperme dans du café au sang menstruel de la fille et à obliger la malheureuse à boire ce mélange, prétendant qu'il s'agissait là d'une cérémonie religieuse devant produire une forte race. En fin de compte, il mit le feu à la maison de ces pauvres femmes.

Les fous atteints de *paranoia* partielle tournent souvent la tête de femmes suggestibles à l'aide de phrases religieuses ascétiques, pour assouvir ensuite sur elles leurs passions sexuelles. Les pires sont ceux qui sont capables de cacher au public leurs idées délirantes et de se faire passer pour des gens normaux, pour des victimes incomprises ou même pour des saints. J'ai examiné un pasteur très orthodoxe et fort estimé de ses ouailles à cause de ses prédications ascétiques et enthousiastes. Chez lui il maltraitait sa femme, l'étranglait jusqu'à l'étouffer à moitié et exigeait d'elle toute sorte de turpitudes sexuelles, tout en dilapidant sa fortune. Malheureusement la nature de son délire était peu apparente et il dissimulait de telle sorte que les juristes ne voulurent pas admettre l'irresponsabilité, malgré mon certificat médical. Sa femme fut obligée de s'enfuir pour échapper à pareil martyre. La communauté des biens en vigueur dans ce ménage ruina complètement cette malheureuse. Le misérable n'était pas consciemment hypocrite ; c'était un simple aliéné. On pourrait écrire des volumes entiers sur les atrocités sexuelles commises par ces malades.

Deux mots encore sur le délire systématisé ayant pour objet,

l'amour pathologique. C'est un symptôme très fréquent chez les femmes aliénées qui combinent leurs sentiments amoureux à l'égard d'un homme avec les hallucinations et les idées les plus folles. Une aliénée découvre tout d'un coup que l'objet de son amour est par exemple un roi ou Jésus-Christ, et qu'elle est sa fiancée ; dans son délire elle est peut-être elle-même déjà reine ou souveraine du monde. Ses rêves et ses hallucinations lui amènent son roi ou son Christ dans son lit. Elle sent (*hallucination du toucher*) le coït dont elle est l'objet de sa part, et qui peut s'accompagner de sensations voluptueuses. Toujours sous l'influence d'hallucinations, elle se croit enceinte et porte pendant neuf mois dans son ventre un enfant imaginaire. Elle peut même s'imaginer avoir accouché et dans ce cas, nous l'avons vu plus haut, on lui a arraché son enfant, à l'aide d'une narcose, imaginaire aussi, et ainsi de suite. Quoique d'une infinie variété dans les nuances, c'est toujours autour de cet éternel thème que se meuvent les images pathologiques de la sphère sexuelle cérébrale des aliénées.

Nous disions que ces irradiations pathologiques de la sphère sexuelle s'associent volontiers à des obsessions pénibles ou jalouses, à des idées de persécution, qui rendent les malades furieuses et qui leur sont confirmées par leurs paresthésies et leurs hallucinations. Les illusions du souvenir jouent ici un grand rôle, car les malades n'ont en réalité souvent jamais ressenti ce dont elles se plaignent, et il s'agit alors de véritables souvenirs hallucinés. Observons ici en passant que, même chez les personnes bien portantes, les passions sexuelles, comme les autres, tendent toujours à fausser les souvenirs, en faisant voir et expliquer les faits dans le sens exclusif de l'état affectif. Une fois fixées dans la mémoire, pareilles conceptions, dont la fausse tendance avait une base originaire passionnelle, prennent peu à peu le caractère subjectif de la certitude. Les gens de sens rassis, ou ceux que leur état affectif pousse aux conceptions contraires, voient alors chez pareils individus *l'intention calculée* de dénaturer les faits. Et voilà comment on se jette si souvent mutuellement des insultes à la tête, se traitant de menteur et de calomniateur, alors que le vrai coupable est l'illusion affective du souvenir.

d) Une des anomalies sexuelles les plus fatales des aliénés est la *jalousie pathologique*, surtout chez les hommes. Leurs femmes

deviennent alors de véritables martyres, tout particulièrement dans les cas d'alcoolisme et de paranoïa. Il n'est pas rare que l'assassinat mette seul un terme à leurs tourments. Chez les femmes aliénées, le rôle de la jalousie n'est certes pas moindre, mais elles ont moins de puissance légale et moins de force musculaire. Les jaloux les plus violents, sinon les plus terribles, sont en général les alcooliques.

Le délire jaloux rend furieux celui qui en souffre. Un mot, un regard, un événement indifférent sont pour lui des preuves irrécusables de l'infidélité de sa moitié. Celle-ci a beau éviter avec le plus grand soin même les plus légères apparences pouvant éveiller la jalousie; rien n'y fait. La réserve et même la prudence sont considérées par le jaloux comme de l'hypocrisie. Le malheureux surveille sa femme nuit et jour comme un chien de garde, il la menace, l'insulte constamment sans raison, même en présence de tiers, la calomnie et la salit de toutes les façons. Il lui tend des pièges raffinés et décore tout cela des titres d'amour et d'honneur! Les cas de ce genre sont, hélas! légion.

e) Il va sans dire que les *paresthésies sexuelles* dont nous avons parlé, le sadisme, le masochisme, le fétichisme, l'inversion, etc., se produisent fréquemment chez les aliénés.

f) Les crimes sexuels les plus atroces, les monstruosité les plus dégoûtantes sont très souvent l'œuvre d'idiots ou d'imbéciles, mais tout particulièrement celle d'*idiots moraux*, c'est-à-dire de personnes dont l'idiotisme est limité au sens moral et qu'on appelle aussi simplement *amoraux*. Il s'agit là d'un vice ou d'une tare héréditaire, de l'absence innée de tout sentiment de sympathie, de commisération et surtout de devoir. Le viol, l'abus sexuel de l'enfance, l'assassinat sexuel, etc., sont très ordinairement dus à l'action concomitante de l'idiotisme moral et des passions sexuelles violentes ou perverses.

g) L'*hypocondrie* porte aussi de singuliers fruits dans la sphère sexuelle. Nous avons déjà parlé de la masturbation, souvent en tout ou en partie imaginaire, de certains hypocondres. D'autres croient commettre des excès sexuels terribles et en être extrêmement affaiblis, dans des cas où rien de pareil n'existe. J'ai vu un hypocondre, marié et puissamment bâti, qui croyait sa santé ruinée parce qu'il cohabitait une fois tous les deux ou trois mois avec sa femme. D'autres hypocondres deviennent impuissants simplement parce qu'ils croient l'être. D'autres encore

prennent la vie en horreur, s'imaginant être atteints de maladies vénériennes qu'ils n'ont jamais contractées, etc.

h) Les femmes et les hommes hystériques sont doués d'une sexualité fort singulière. L'*hystérie* repose sur une auto-suggestibilité ou sur une *dissociabilité* exaltée et malade de l'activité du grand cerveau, c'est-à-dire de l'activité psychique. Une seule idée suffit souvent pour produire chez l'hystérique la réalisation de ce qu'il se représente. Son imagination passionnée peut le pousser à des opinions et à des actes absolument contradictoires, souvent sans qu'il s'en rende compte. L'amour et la haine alternent souvent chez lui par transformation. Selon les influences auxquelles elle est soumise, la même femme hystérique peut devenir le génie du bien ou le génie du mal.

Dans la sphère sexuelle, les mêmes extrêmes se produisent d'une façon frappante. Enflammée par l'amour, une hystérique peut être portée à un érotisme phénoménal et aux excès sexuels les plus violents, tandis que l'indifférence, le dégoût, ou simplement la distraction par d'autres idées, la rendront absolument froide. Froide comme la glace vis-à-vis d'autres hommes, elle sera donc, en certains cas, insatiable d'orgasmes de la part de celui qu'elle aime.

On a posé la question de savoir si une femme était capable d'aimer véritablement deux fois dans sa vie. Sans aucun doute, beaucoup de femmes sont si monogames d'instinct qu'elles ne peuvent aimer qu'une fois. Mais il est tout aussi certain qu'une hystérique est capable d'aimer plusieurs fois et des personnes très diverses à des époques différentes. La personnalité de certaines hystériques érotiques est même si dissociable qu'elles peuvent aimer de toute leur puissance plusieurs hommes à la fois. Mais l'hystérique est, en outre, capable de détester un homme avec autant d'ardeur qu'elle le chérissait précédemment, ou au contraire de chérir celui qu'elle avait précédemment détesté, selon les suggestions sous le coup desquelles elle se trouve. Les mêmes phénomènes se produisent chez l'hystérique masculin.

Pour les mêmes raisons, la qualité des sensations et des sentiments sexuels peut varier chez un hystérique selon les influences qu'il subit et passer de l'état normal à l'état pervers, ou inversement. J'ai observé un cas où une hystérique très cultivée était tombée, dans sa première jeunesse, profondément amoureuse d'une autre jeune fille. A cette époque, ses sentiments étaient

purement homosexuels ; son amour pour la jeune fille en question était nettement inversé, accompagné d'un appétit sexuel intense, tandis que les hommes lui étaient absolument indifférents. Plus tard un homme tomba amoureux d'elle, et elle se donna à lui plutôt par pitié et par passivité féminine suggérée que par amour. Plus tard encore, elle devient passionnément amoureuse d'un autre homme, tout comme elle l'avait été de la jeune fille au début de sa vie. Son dernier amour fut aussi exalté que libidineux. Donc l'appétit sexuel avait repris chez elle sa direction normale, sous l'influence d'une affection hétérosexuelle.

Chez les hommes hystériques, des changements analogues surviennent moins facilement, à cause de la nature du sexualisme masculin, qui distingue plus nettement entre l'âme et l'appétit ; mais on les observe aussi. Chez la femme, l'imagination et la dissociation hystériques facilitent donc un rayonnement polyandre de l'appétit sexuel, rayonnement qui est rare du reste dans le sexe féminin. Ce fait rapproche la sexualité des femmes hystériques de celle des hommes en l'éloignant de la norme féminine. Les hommes hystériques deviennent au contraire plus féminins, non certes que leur appétit soit moins polygame (polygyne), mais par suite de la forme en général plus dissociée de leurs sentiments et de leurs pensées.

i) Une variété de l'amour pathologique d'individus anormaux est l'*amour imaginaire*, non fondé sur des idées délirantes. Certains psychopathes des deux sexes se persuadent qu'ils aiment quelqu'un, mais ils s'aperçoivent subitement pendant leurs fiançailles, ou même seulement après leur mariage, qu'ils se sont trompés, et qu'ils n'ont jamais aimé la personne en question. De pareilles illusions sont la cause de nombreuses fiançailles rompues, de divorces et de déboires conjugaux.

k) *La tyrannie amoureuse* constitue une autre variante de la pathologie de l'amour. Les amoureux de ce genre tyrannisent et tourmentent constamment l'objet de leur passion par leurs désirs, leurs observations, leur humeur susceptible, leurs contradictions, leurs exigences et leur jalousie. Cette atroce façon d'aimer est fréquente dans les deux sexes, peut-être encore plus chez la femme que chez l'homme.

l) *L'amour des psychopathes* est un chapitre qui n'a pas de fin. Si la société humaine connaissait mieux la psychopathologie, une grande partie des malentendus et des misères conjugales pourraient être évités.

J'ai connu une femme qui ne permettait pas à son mari de s'enfermer aux lieux d'aisance, craignant perpétuellement qu'il n'enfermât la servante avec lui. Une autre était prise de jalousie folle dès qu'une femme se trouvait assise en face de son mari à l'hôtel et jetait sur lui le moindre regard. Le malheureux époux ne savait plus où diriger son regard dans la rue ni dans les hôtels pour échapper à la jalousie de sa femme. Lorsque c'est le mari qui est jaloux, c'est encore bien pire.

D'autres psychopathes tourmentent l'objet de leur amour par les perpétuels soucis qu'ils se créent jour et nuit sur des dangers imaginaires, sur les moindres indispositions, etc. D'autres encore sont atteints d'hyperesthésie, et le moindre bruit, le moindre attouchement, toute sensation un peu forte et subite, suffisent pour les exciter et rendre la vie amère à eux et à leur entourage.

L'exaltation pathologique des sentiments, qui fait voir dans les événements les plus futiles des offenses voulues, des intentions malveillantes, etc., est encore plus à redouter. La disproportion entre l'amour et l'appétit sexuel tourmente aussi beaucoup de psychopathes, soit que chez eux un amour profond s'allie à l'indifférence sexuelle, ou au dégoût du coït, ou même à la douleur (vaginisme des femmes, par exemple), soit au contraire qu'un appétit sexuel intense vienne se combiner au manque d'amour ou à un égoïsme féroce (surtout chez les hommes).

Certains psychopathes paraissent profondément amoureux, s'excitent énormément, mais se conduisent souvent avec l'objet de leur amour comme de véritables brutes. Ce sont ces héros qu'on voit toujours prêts à étrangler leur amante, à la poignarder ou à tirer sur elle, si elle ne cède pas immédiatement à tous leurs désirs, ou encore ces êtres faibles qui menacent de se suicider si l'on ne répond pas à leur amour.

D'autres, tourmentés par un érotisme pathologique, poursuivent perpétuellement de leurs obsessions et même de leurs grossièretés pathologiques des jeunes filles honnêtes. J'ai vu un déséquilibré de ce genre écrire à une jeune fille convenable des lettres et même des cartes postales sur lesquelles il avait dessiné des organes génitaux féminins, en guise de galanterie. Chez la femme, la haine et la vengeance, suscitées par la jalousie, sont spécialement aveugles et tenaces lorsque les passions chroniques de la psychopathie interviennent, ce qui tient à la persévérance naturelle à son sexe. A l'aide de leurs intrigues raffinées,

de leurs récits dénaturés par les illusions dont la passion peuple leurs souvenirs, mais déclamés avec un art dramatique consommé, certaines femmes de ce genre peuvent jouer un rôle vraiment diabolique et même abuser tout un tribunal. Lorsqu'on va au fond des choses, on découvre fort souvent que la cause première du mal est une passion sexuelle embellie et idéalisée après coup par toute sorte de nobles motifs hautement affirmés, mais en réalité plus ou moins inconsciemment hypocrites. Tout en trompant les autres, ces femmes psychopathes se trompent elles-mêmes. Il y a, du reste, nombre de psychopathes masculins tout à fait analogues et relevant, en général, de l'hystérie.

D'autres symptômes maladifs, tels que les obsessions et les impulsions pathologiques, ont une certaine importance au point de vue de l'appétit sexuel et de l'amour. L'amour ou la répulsion, ainsi que d'autres images sexuelles, peuvent devenir des objets d'obsessions et tourmentent alors atrocement le malade, mais sans faire de tort à leur entourage, car les obsédés demeurent en général passifs. L'impulsion pathologique aux actes peut, par contre, devenir dangereuse et conduire à des attentats sexuels, combinés ou non à des perversions.

m) Nous avons vu la *paradoxie sénile* se trahir souvent, comme symptôme de la démence sénile, par un appétit sexuel dirigé sur les enfants. C'est un symptôme initial de la maladie, symptôme qui peut conduire à des voies de fait. La sainte indignation du public et souvent celle de juges ignorants contre ces *vieillards dépravés* ont souvent pour résultat de livrer au mépris public ou même de condamner à la détention de pauvres malades qui avaient mené jusque-là une vie parfaitement honnête, et qui sont simplement devenus la proie de la dégénérescence sénile de leurs artères cérébrales.

n) Citons encore un cas que j'ai suivi de près, et qui montre bien à quel point la pathologie cérébrale héréditaire peut devenir complexe et produire tour à tour le crime, la folie et les perversions sexuelles, tout en donnant lieu aux scènes les plus tragiques de la vie humaine et à la dégénérescence des familles.

Un homme très charmeur, très intelligent, mais profondément faux, rusé et sans cœur, être amoral dont l'ascendance était fortement tarée de maladies mentales, avait de forts appétits sexuels en partie invertis,

l'attrait des hommes l'emportant plutôt chez lui sur celui des femmes, de sorte qu'il commettait des excès avec les deux sexes. Il épousa une sage-femme brave et intelligente, et tomba trois fois malade, à de longs intervalles, d'accès de manie aiguë (forme de folie). Il se guérit après chaque accès et procréa deux garçons et une fille. Lorsqu'il était sain d'esprit, il s'entendait à merveille à tromper les gens, commettait de nombreux faux, ne travaillait jamais honnêtement ni tranquillement pour gagner sa vie et ne pensait qu'aux grandes spéculations. Avec sa femme il était aimable et bon, ce qui ne l'empêchait pas de s'adonner à la pédérastie avec des hommes. Jointe à ses escroqueries, cette perversion lui valut mainte condamnation judiciaire. Je le traitai plusieurs fois à l'asile des aliénés. Sa pauvre femme se plaignait amèrement à moi, trouvant néanmoins des consolations dans l'amour apparent de son mari et surtout dans l'éducation soigneuse qu'elle donnait à ses enfants. Mais lorsque ceux-ci devinrent grands, ses illusions disparurent l'une après l'autre. La fille devint faible d'esprit. L'un des garçons aussi était peu doué à tous les égards et avait mauvais caractère. La mère se consolait encore avec son second fils, qui, quoique un peu sombre d'humeur, lui paraissait honnête et laborieux. Ce dernier avait trouvé du travail dans le sud de la Suisse. Le père se trouvait alors justement à l'asile sans être atteint de manie, ses diverses récidives ayant engagé le tribunal à me charger d'une expertise psychiatrique sur son compte. Un jour, la mère arrive vers moi complètement désespérée et me montre une lettre du fils à son père, lettre qu'elle avait ouverte et dont la teneur était à peu près la suivante : « Misérable père. Quand tu recevras cette lettre, je ne serai plus de ce monde. Mais avant de mourir, je veux encore te maudire. Tu as été la honte de notre famille. Tu as fait le malheur de notre mère et de tes enfants par tes crimes et tes canailleries. Pourquoi m'as-tu donné le jour ? Depuis longtemps je sens tes mauvais instincts se dresser en moi comme un héritage maudit. Je lutte en vain contre eux : plus je lutte, plus je me sens succomber. Je suis incapable de résister plus longtemps ; mais je ne veux pas devenir un criminel comme toi, c'est pour quoi je me pends cette nuit même ; mais je te maudis encore avant de le faire. »

Tel était le sens, sinon la lettre exacte, de cette missive, que je ne possède plus. Le malheureux s'était en effet suicidé, plongeant sa pauvre mère dans le désespoir. Je fis venir le père et lui fis lecture de la lettre de son fils. Un sourire et un haussement d'épaules furent sa seule réponse.

Que dire enfin du cas suivant :

F., âgé de 50 ans, marié, père de 6 enfants de 6 à 24 ans, les a tous

violés, garçons et filles. Toute la famille était anormale et perverse. Le fils de 18 ans avait des rapports sexuels avec sa mère et avec sa sœur. Le père (l'accusé) avait encore des rapports sodomistes avec des chiens et des chats. Le juré de qui je tiens le cas considéra l'accusé comme fou, mais il fut condamné à dix ans de maison de force. Un asile pour aliénés dangereux et pervers serait urgent pour les cas de ce genre.

9° EFFETS DES NARCOTIQUES, EN PARTICULIER DE L'ALCOOL, SUR L'APPÉTIT SEXUEL.

La paralysie cérébrale fonctionnelle produite par les narcotiques ressemble beaucoup, on le sait, dans sa physionomie psychopathologique aux paralysies organiques qui résultent d'atrophies lentes de l'écorce cérébrale, comme celle de la paralysie générale : exaltation joyeuse du sentiment, tremblement et alourdissement des mouvements jusqu'à paralysie totale, troubles de l'orientation dans le temps et dans l'espace, dissociation mentale profonde intéressant les automatismes subconscients.

En même temps l'individu perd l'appréciation exacte de sa personne et du monde extérieur : il se juge très capable de corps et d'esprit, alors qu'il est de plus en plus impuissant, et tout lui apparaît couleur de rose au moment où sa position est le plus critique. Il se croit doué d'une grande force musculaire au moment où la paralysie le fait chanceler, et ainsi de suite.

Au commencement de la narcose, les phénomènes sont un peu différents de ce qu'ils deviennent plus tard ; une certaine excitation prédomine, ainsi que l'esprit d'entreprise et l'exaltation des appétits, tandis que plus tard la paralysie, le relâchement et la somnolence jouent le rôle principal.

La narcose agit dans un sens analogue sur le sens génésique. Elle commence par exciter le désir ou l'appétit sexuel, tout en diminuant la puissance. Shakespeare dit : *La boisson favorise la paillardise et l'affaiblit en même temps ; elle excite le désir et entrave l'action (Macbeth : acte II, scène II)*. Sans doute les narcotiques ne sont pas tous égaux. Chacun d'eux a dans son action des particularités spécifiques. En somme, cependant, ces quelques mots de Shakespeare expriment l'effet essentiel de toute narcose sur l'appétit sexuel : d'abord l'excitation de l'appétit, la disparition des représentations inhibitrices intellectuelles et morales, et le renforcement de l'esprit d'entreprise. Ensuite l'aug-

mentation progressive de la paralysie de la puissance sexuelle, et finalement l'extinction de l'appétit initial lui-même.

Les phénomènes que nous venons de décrire ont une importance capitale dans la narcose alcoolique, qui joue le principal rôle dans les pays civilisés. L'excitation initiale y est très accentuée. Si on examine de près, on observe néanmoins dès l'abord un ralentissement de l'activité sexuelle et un affaiblissement de toutes les irritations sensorielles. Dans le coït, les érections se produisent plus lentement ; les sensations voluptueuses sont, il est vrai, d'une grande intensité subjective, mais elles se développent plus lentement et ont plus de peine à produire l'éjaculation séminale. Le relâchement subséquent est énorme, et un homme *lancé*, même légèrement, n'est plus capable d'accomplir le coït aussi rapidement ni de le renouveler aussi souvent que lorsqu'il n'a pris aucune boisson alcoolique. Lorsque la narcose augmente, l'impuissance devient à peu près complète. Grâce à l'illusion que produit la narcose, l'homme ivre s' imagine en général, au contraire, être extrêmement puissant.

Le genre lourd, grossier, maladroit, fastidieux, que prend le flirt sous l'action de l'alcool, n'est que trop connu. L'obscénité lourde et persistante des gens ivres dans les chemins de fer, dans les lieux de réunion, etc., envers les femmes n'est autre chose, nous l'avons vu, que le flirt influencé par l'alcool (V. chap. IV).

Une autre particularité de l'appétit sexuel dans la narcose alcoolique est sa bestialité. Les irradiations supérieures de l'amour sont ici, d'ordinaire, complètement paralysées, et la sensualité pure apparaît nue et sans frein, même chez les hommes qui, lorsqu'ils n'ont pas bu, sont pleins d'égards et de sentiments élevés et fins. L'action dépravante de l'alcool sur l'appétit sexuel est donc incommensurable. Et pourtant nous n'avons nullement épuisé la liste de ses effets destructeurs dans la question qui nous occupe ; nous devons encore en relever deux.

L'alcool ne se contente pas de donner libre essor à un appétit bestial, en paralysant la raison et les sentiments de sympathie et de devoir ; il a encore une forte tendance à pervertir l'appétit lui-même. Dans une proportion très notable des cas d'exhibitionnisme, d'inversion, de pédérose, de sodomie, etc., l'éclosion de la perversion est extrêmement favorisée ou même directement produite par l'action de l'alcool, surtout lorsqu'il s'agit d'une disposition latente. J'ai observé une série de perversions chez

des personnes dont l'appétit sexuel était normal lorsqu'elles n'avaient pas bu, mais devenait pervers à la moindre ébriété. Je suis persuadé que, si l'on donnait plus d'attention à ces faits, on verrait s'accroître le nombre des cas dans lesquels l'alcool augmente la perversion ou est même nécessaire pour la faire éclore.

Mais ce qui est bien plus important, c'est le fait que l'intoxication alcoolique aiguë et chronique détériore à un haut degré le protoplasma germinatif des procréateurs. Je renvoie à ce que j'ai dit, à la fin du chapitre I^{er}, sur la blastophthorie. Les nouvelles recherches de Bezzola semblent en outre prouver que la vieille croyance à la mauvaise qualité des enfants conçus pendant l'ivresse n'est pas sans fondement. S'appuyant sur le recensement suisse de 1900, dans lequel figurent 9.000 idiots, et après un dépouillement soigneux des bulletins qui les concernent, cet auteur a prouvé qu'il existe deux maxima aigus annuels pour la conception des idiots (calculée en remontant neuf mois avant le jour de la naissance) : les époques du carnaval et de la vendange, celles dans lesquelles on boit le plus. Or, dans les cantons viticoles, le maximum constitué par l'époque de la vendange est énorme et se produit presque seul, tandis qu'il existe à peine dans les autres ! De plus, ces deux maxima tombent précisément sur la période de l'année où la courbe des conceptions du reste de la population présente son minimum. Le maximum des conceptions normales se trouve au commencement de l'été.

Si ces faits sont confirmés par des recherches ultérieures, on pourra en conclure que l'alcoolisme même aigu, c'est-à-dire l'ivresse, a une action blastophthorique. On sera alors obligé d'admettre que, lorsqu'une cellule germinative sort de sa glande au moment où elle est imprégnée d'alcool, et qu'elle réussit à se conjuguer, elle n'est plus capable de revenir absolument à l'état normal, faute de pouvoir être assez promptement et assez complètement lavée à l'aide de la nutrition et de la circulation du sang. Cela expliquerait comment elle transmet à l'individu qu'elle développe toute sorte de tares et de défauts.

D'après ce que nous venons de dire, nous pouvons relever les effets destructeurs suivants des poisons narcotiques, et en particulier de l'alcool, dans le domaine sexuel, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social :

a) Les unions sexuelles irréfléchies, par suite de l'exaltation de

l'appétit animal et de la paralysie momentanée des conceptions et des sentiments qui les inhibent chez celui qui n'a pas bu. Telles sont la séduction des filles, les tournées dans les bordels et chez les prostituées, la procréation d'enfants avec des individus de mauvaise valeur et dans des conditions défavorables.

b) Pour les mêmes raisons, augmentation considérable des maladies vénériennes. Une statistique faite par moi-même m'a montré que 75 p. 100 environ des maladies vénériennes se produisent chez les hommes sous l'influence de l'alcool, principalement chez les personnes légèrement excités par la boisson et devenues par là entreprenantes.

c) Pour les mêmes causes encore, toute sorte de malheurs et de catastrophes, telles que les grossesses illégitimes, le désespoir, le suicide, etc., à la suite des unions sexuelles irréflechies et des infections que nous venons de mentionner.

d) Production de la majorité des crimes et délits sexuels commis, eux aussi, par suite de l'exaspération de l'érotisme jointe à l'irréflexion et à une impulsivité motrice générale, si lourde qu'elle soit. La jalousie joue encore ici un grand rôle. Les statistiques les plus importantes et les plus consciencieuses (par exemple, celle de Baer pour l'Allemagne) prouvent que plus de la moitié ou même les trois quarts des crimes contre les personnes sont commis sous l'influence de l'alcool. Les crimes et délits contre les mœurs viennent en tête de ligne avec un chiffre de 75 à 80 p. 100.

e) Exaltation et parfois éclosion de perversions sexuelles.

f) Création de la blastophthorie héréditaire alcoolique, soit à la suite d'une seule ivresse, soit par la boisson habituelle. Les descendants tarés de blastophthorie alcoolique souffrent des anomalies corporelles et psychiques les plus diverses, parmi lesquelles la taille naine, le rachitisme, la disposition à la tuberculose et surtout l'épilepsie, l'idiotisme moral (amoraux), l'idiotisme en général, la disposition au crime et aux maladies mentales, enfin et surtout peut-être les perversions sexuelles, jouent un rôle prépondérant, sans parler de cent autres misères du même genre (perte de la faculté d'allaiter chez les femmes, carie dentaire d'après von Bunge, etc.).

g) Le délire de jalousie est un symptôme spécifique de l'alcoolisme chronique. Ses effets sont terribles et conduisent à toute sorte d'infamies, de voies de fait et même d'assassinats.

h) L'alcool est en outre le véhicule presque indispensable de la

prostitution et du proxénétisme, qui sans lui ne pourraient se maintenir, du moins dans leur forme actuelle si brutale et si dégoûtante.

i) La lourdeur et la maladresse de l'érotisme alcoolique produisent dans les lieux publics, de même que dans l'intimité, une forme aussi importune qu'obscène du flirt, qui vient blesser brutalement et cyniquement tous les sentiments de convenance et de pudeur.

Ce que nous venons de dire se rapporte avant tout à l'homme. Chez les femmes, l'alcoolisme est bien plus rare, du moins dans l'Europe continentale. En Angleterre, par contre, on voit une foule de femmes ivres dans les rues, et les effets de ce phénomène sont désastreux. Chez les prostituées, l'alcoolisme règne cependant presque partout. Le proxénétisme se sert avec une ruse calculée et raffinée de l'alcool pour compromettre les filles, les séduire et les faire ainsi tomber dans des pièges qui les conduisent à la prostitution. Une fois tombées, elles continuent souvent à boire pour s'étourdir sur l'horreur de leur condition.

L'action de l'alcool sur l'appétit sexuel féminin est très particulière. Ici, l'appétit est en général exalté, tandis que la puissance n'entre pas en ligne de compte, étant donné le rôle passif de la femme dans le coït.

Tout d'abord, la paralysie des inhibitions psychiques dont nous avons parlé et de leurs irradiations supérieures (amour, sentiment de pudeur, de devoir, etc.), par l'action de l'alcool, enlève à la femme presque toute sa faculté de résistance aux désirs sexuels de l'homme. Il en résulte qu'une femme ivre devient la proie facile de tout homme dont l'appétit sexuel est excité. J'ai eu l'occasion d'observer divers cas extrêmement instructifs à cet égard. Qu'on me permette d'en citer un :

Une jeune fille fraîche, jolie et dans une position aisée, épousa un homme dont le caractère était assez faible et vulgaire, sans être cependant méchant. Tous deux aimaient passablement à boire. Étant enceinte, la femme absorba, par ordonnance de son médecin, de fortes quantités de vin, ce qui la fit tomber dans l'ivrognerie. Alors les amis et connaissances du mari, trouvant la chose amusante, se mirent à flirter si bien avec elle qu'elle devint leur proie, se livrant à tous leurs appétits sexuels dans son état perpétuel de demi-ivresse. Le mari n'eut d'abord pas le courage d'en finir et ne voulut pas divorcer, par raison d'argent, sa

femme étant maîtresse de la fortune. Il se décida enfin à l'amener à l'asile des aliénés que je dirigeais, pour la guérir de son alcoolisme.

D'après les antécédents de la malade, je m'attendais à voir une personne cynique, érotique et provoquant les hommes. Pas le moins du monde. A peine dégrisée, cette femme se montra aussi pudique que convenable et travailleuse. Ce qui me frappa le plus fut son sentiment de pudeur très accentué, qui me rendit même d'abord assez difficile d'approfondir son état psychologique. Je la fis observer à son insu par des infirmières. Sa conduite demeura tout le temps exemplaire, et elle finit par me confier que ce n'était pas tant l'appétit sexuel que la profonde indifférence et la faiblesse développées chez elle par l'ivresse qui l'avaient fait se livrer aux premiers venus. Avant de quitter l'asile, elle s'affilia à une société d'abstinence totale, revint vers son mari, qu'elle finit même par convertir à l'abstinence de toute boisson alcoolique (y compris, cela va sans dire, le vin et la bière). Elle demeura toujours fidèle à son engagement et vécut dès lors en paix et dans le bonheur conjugal le plus complet, sans jamais retomber dans ses anciennes infidélités. Je la revis plusieurs années après avec son mari, heureuse, reconnaissante, fraîche et florissante.

J'ai cité ce cas pour montrer que par eux-mêmes les excès sexuels ne détruisent pas nécessairement, même chez la femme, le caractère, les sentiments de pudeur, ni la volonté. Tout tient à leur cause. Git-elle dans une faiblesse congénitale du caractère, il va sans dire que le mal est irréparable ; est-elle, au contraire, uniquement le fait d'actions extérieures et peut-on l'éliminer à temps, son effet pourra souvent être définitivement supprimé.

On voit aussi des femmes ivrognes être froides au point de vue sexuel et repousser les hommes. Chez d'autres, au contraire, un érotisme dégoûtant, allant jusqu'à la nymphomanie, s'associe à la boisson.

Quiconque possède un cœur qui bat pour l'humanité et pour son avenir, s'il se donne la peine de réfléchir non seulement aux phénomènes que nous venons de décrire, mais encore à tous les autres ravages que l'alcool provoque dans la société humaine, devrait, semble-t-il, avoir le courage de faire un léger effort et de renoncer à toutes les boissons alcooliques — disons d'abord

pour six mois, à titre d'essai — afin de combattre la misère alcoolique sociale par l'exemple, et ne pas se contenter d'une phraséologie égoïste ou indifférente. Il découvrira alors, comme tous les abstinents, que l'usage de l'alcool (y compris, nous le répétons, le vin, le cidre et la bière), en si petite quantité qu'il soit consommé, ne sert à rien qu'à entretenir une habitude vicieuse et néfaste pour la société, en donnant l'exemple contagieux d'une soi-disant modération, à laquelle une foule de nos semblables ne peuvent se maintenir. Alors, il demeurera abstinent pour le reste de ses jours et comprendra de moins en moins comment l'humanité a pu en venir, par pur esprit d'imitation d'abord, puis plus tard par esprit conservateur des préjugés, à développer, à maintenir et à défendre un pareil abus social à l'aide d'une légion de sophismes.

10° ANOMALIES ET PERVERSIONS SEXUELLES PAR SUGGESTION ET AUTO-SUGGESTION.

Le rôle des phénomènes de suggestion dans la vie sexuelle est beaucoup plus grand qu'on ne le croit d'ordinaire. Nous y reviendrons dans un chapitre spécial. Mais, ici déjà, je dois déclarer qu'il existe une catégorie de perversions et d'anomalies sexuelles de toutes sortes qui ne sont pas héréditaires, mais acquises, et que von Krafft-Ebing, bien qu'il en cite lui-même des exemples éclatants, attribue à tort aux effets des excès sexuels et de la dépravation, ou qu'il assimile aux psychopathies ordinaires, tandis qu'en réalité il ne s'agit là que de l'effet direct de puissantes suggestions ou auto-suggestions.

Je range dans cette catégorie les cas où un homme, dont la sexualité était jusqu'alors normale, devient subitement pathologique, à la suite d'un événement qui produit sur lui une impression profonde. Ainsi l'appétit sexuel d'un individu se trouvera par hasard puissamment excité, dans un bordel ou ailleurs, par une femme érotique dont le pied ou les bottines sont particulièrement élégants. L'aspect de ce pied si bien chaussé exalte au plus haut degré sa puissance sexuelle. Dès ce moment, les bottines féminines exercent sur lui, par association subjective, une puissance érotique irrésistible, qui domine tout le reste, le transforme en fétichiste et fait que le corps féminin ne peut plus exciter son

appétit, ce dernier étant devenu l'esclave de l'image des seules bottines (V. plus haut).

L'inversion sexuelle peut être de même acquise par suggestion, lorsqu'un homme jusqu'alors normal se trouve être excité par des actes de masturbation ou de pédérastie, ou simplement par quelque image psychique dont l'action suggestive est puissante. Il peut ainsi perdre son appétit sexuel normal pour la femme et devenir homosexuel.

Il va sans dire que ces phénomènes se produisent surtout chez les individus dont la suggestibilité est pathologique ou hystérique, ou même simplement exagérée. Mais ces individus sont nombreux, et le fait nous donne l'explication d'une grande partie des anomalies sexuelles acquises, tout en nous indiquant le moyen de les guérir. En pareil cas, il ne s'agit donc ni de dépravation morale, ni nécessairement d'une disposition héréditaire même latente, mais simplement d'une action suggestive unique et subite, parfois aussi répétée.

Parmi divers cas, je citerai celui d'un homme très instruit, extrêmement délicat et fin dans ses sentiments, profondément amoureux de sa femme; mais très suggestible, qui devint subitement impuissant et homosexuel à la suite d'une simple idée-image qui prit racine dans son cerveau et l'assujettit par suggestion. Son caractère énergique le fit résister à toute liaison masculine, mais il se désespéra et devint très malheureux. Je suis persuadé qu'une étude attentive fera découvrir un nombre croissant de cas de psychopathie acquise par suggestion ou auto-suggestion.

Les malades de ce genre peuvent guérir spontanément. Il va sans dire que chez eux la thérapeutique suggestive est tout indiquée et peut seule agir, soit directement, soit indirectement. Tout ce qui est de nature psychique fonctionnelle peut survenir ou être, au contraire, déraciné par la suggestion. Ce qui est important, c'est d'insister sur le fait que partout où un homme jusqu'à normal est atteint, sans cause apparente, d'une anomalie sexuelle plus ou moins subite, qui n'est, par conséquent, pas l'effet d'une longue habitude, il faut penser à la suggestion ou à l'auto-suggestion.

Ici, ces deux dernières notions peuvent à peine être distinguées, car ce qui suggère, ce sont ordinairement des perceptions sensorielles de la vue, de l'odorat, du toucher ou de l'ouïe, associées

à certaines situations ou à un état affectif intense qui les enracine solidement dans le cerveau. Parfois, il s'agit de simples idées imaginatives. Les cas où un hypnotiseur suggère intentionnellement une perversion sexuelle n'existent probablement guère qu'en théorie. Il s'agit donc de suggestions fortuites, opérées par des personnes, des situations, des objets ou des idées qui viennent exciter l'esprit inconscient d'imitation par l'impression qu'ils produisent sur les sentiments et l'appétit sexuel.

11° PERVERSIONS SEXUELLES DUES A L'HABITUDE.

Sans être congénitales, sans reposer sur une prédisposition spéciale, toutes les perversions de l'appétit sexuel que nous venons de décrire peuvent s'acquérir, à l'aide de l'excitation artificielle et continue d'un appétit sexuel qui cherche à se satisfaire par le changement et la recherche de situations exceptionnelles. En outre, on a souvent recours à une satisfaction perverse de l'appétit sexuel, par exemple à l'onanisme, à la pédérasie ou à l'introduction de la verge dans la bouche, soit pour éviter une conception, soit pour se protéger des infections vénériennes, soit enfin (la masturbation surtout) pour s'éviter une condamnation, une honte publique, ou simplement des ennuis ou des dépenses. Enfin, comme nous venons de le voir, la boisson favorise énormément le développement des perversions sexuelles.

Il est évident qu'un commerce de femmes systématiquement toléré par l'État, comme l'est le proxénétisme de la prostitution réglementée, emploie tous les moyens imaginables pour attirer et exciter ses clients. C'est ainsi que la prostitution devient la haute école de tous les raffinements de la perversion sexuelle. Non seulement elle offre, selon la demande, les objets spéciaux que réclament les individus atteints par hérédité de telle ou telle des perversions que nous avons appris à connaître, mais elle développe artificiellement les habitudes perverses chez l'homme normal. On utilise même les manipulations sadistes ou masochistes pour raviver un appétit sexuel affaibli par l'abus. Les individus devenus impuissants cherchent souvent à s'exciter en observant le coït des autres. En un mot, tout un levain d'ordures et d'ignominies éclot et grouille sur le fumier de l'excitation vénale et artificielle de l'appétit sexuel.

Les apôtres de Mammon et de Bacchus, les premiers par inté-

rêt, les seconds à l'aide d'une narcose qui fait dégénérer et qui paralyse les sentiments élevés et la réflexion, travaillent de connivence à entretenir ce marécage ordurier. Les mêmes individus cumulent fort ordinairement les deux apostolats et deviennent eux-mêmes les victimes de leurs deux faux dieux, non sans leur avoir préalablement sacrifié des centaines de leurs semblables.

Afin qu'on me comprenne bien, je me résume comme suit :

a) On rencontre fréquemment la pédérastie, sans trace d'inversion ni de l'appétit sexuel ni de l'amour. Elle se pratique aussi sur la femme par l'introduction de la verge dans le rectum. Mais l'homme normal ne la préfère jamais, ou presque jamais, au coït normal.

b) La masturbation compensatrice, dont nous avons parlé, est très fréquente et cesse avec la possibilité d'un coït normal.

c) La sodomie est souvent aussi compensatrice.

d) Il en est de même des attentats sur les enfants, qui ne reposent qu'exceptionnellement sur une disposition héréditaire.

e) L'amour lesbien, le coït par la bouche, l'excitation artificielle du clitoris à l'aide de la langue ou autrement, peuvent avoir une origine tout autre que l'inversion sexuelle ou d'autres perversions.

Toutes ces choses se passent principalement dans les bordels ou avec les prostituées, dans les casernes, dans les internats, dans les couvents et dans les lieux isolés où les hommes, et parfois les femmes, vivent seuls et séparés de l'autre sexe.

Par leur nature même, le sadisme, le masochisme, le fétichisme et l'exhibitionnisme sont beaucoup plus rarement la suite de pareilles habitudes, parce que leur objet et les images auxquelles ils s'associent n'offrent pas par leur analogie une compensation à l'excitation normale de l'appétit sexuel ou ne l'offrent qu'accessoirement et insuffisamment.

Je suis obligé de contredire ici von Krafft-Ebing, qui considère l'exhibitionnisme comme l'effet de l'impuissance de certains individus dépravés par suite d'excès, ou encore comme l'acte inconscient de certains épileptiques. Sans doute, les deux cas qu'il signale peuvent se présenter, mais les exhibitionnistes que j'ai observés étaient tous des psychopathes, dont la perversion était primordiale et héréditaire, à l'exception de quelques personnes chez lesquelles la perversion avait pour origine la suggestion

ou l'alcoolisme, qui en avait tout au moins fait éclore la disposition.

L'amour lesbien mérite ici une mention spéciale, du fait que le clitoris est, en somme, assez mal placé et que le coït, surtout lorsque l'éjaculation de l'homme se produit rapidement, ne satisfait fort souvent pas la femme. Il en résulte que nombre de femmes normales un peu raffinées préfèrent souvent se procurer l'orgasme à l'aide de l'amour lesbien. Celui-ci a ses clubs de perversités, dont beaucoup ne sont donc nullement homosexuelles, ni par hérédité, ni de naissance.

Quoique fort différentes en elles-mêmes des perversions héréditaires, les perversions acquises sont reliées aux premières par une série ininterrompue de dispositions héréditaires latentes plus ou moins accentuées et souvent difficiles à démêler dans les cas particuliers, surtout lorsque la suggestion s'en mêle.

Parmi les perversions sexuelles entièrement héréditaires et congénitales, beaucoup se produisent chez des individus très convenables, souvent même hautement doués et ayant des sentiments délicats et altruistes ; nous devons insister sur ce point trop méconnu. Ces gens-là sont sans doute presque toujours plus ou moins névrosés à d'autres égards aussi. Ils se désespèrent eux-mêmes de leur perversion et en ont tellement honte, qu'ils préfèrent souvent emporter leur secret avec eux dans la tombe plutôt que de faire entrer même un médecin dans leurs confidences.

D'autres se confessent occasionnellement à un médecin, et c'est alors que ce dernier voit se dérouler devant lui la vie d'un martyr qui désire la mort et ne pense qu'au suicide. Les natures faibles, les cyniques, les égoïstes, les anormaux, qui sont légion dans les centres dégénérés de notre civilisation corrompue, cèdent au contraire à leur perversion et deviennent fort souvent la proie des tribunaux ou tout au moins l'objet du mépris public. Comme ce sont presque eux seuls qu'on connaît, on en induit, par une généralisation faite à la légère, que les perversités sexuelles sont nécessairement des cyniques, des individus dégoûtants et vicieux ou sans volonté. C'est une induction fautive. Il est malheureusement impossible de juger du nombre des perversions sexuelles que dissimulent un grand nombre de pessimistes et d'originaux des deux sexes, en général célibataires, surtout du sexe masculin.

Je ne crois pas me tromper en prétendant que, lorsqu'une perversion sexuelle n'est ni héréditaire, ni favorisée par une disposition héréditaire latente, ni développée ou fixée par l'alcoolisme, il sera ordinairement ou du moins très souvent possible de la guérir par la suggestion. Celle-ci agit même fréquemment dans les cas où l'alcool a fait éclore une tare héréditaire. Les récidivistes incorrigibles dans le domaine des perversions sexuelles sont donc, j'en suis persuadé, soit héréditaires, soit fortement prédisposés, soit dégénérés par l'alcoolisme. La force originaire de la volonté chez le perversi est aussi d'une grande importance. Les volontés faibles tendent toujours à retomber dans l'ornière.

L'assainissement social des rapports sexuels pourrait certainement réduire à un minimum sans danger les perversions compensatrices ou libidineuses des individus normaux qui s'abstiennent de narcotiques. La prohibition des boissons alcooliques ferait disparaître définitivement non seulement les perversions directement dues à l'alcool, mais peu à peu aussi celles qui sont dues à la blastophthorie alcoolique des ascendants. Les autres perversions héréditaires d'origine non alcoolique ne peuvent, par contre, être définitivement éliminées que par une saine sélection.

Les perversions acquises par suggestion ou auto-suggestion seront combattues par la suppression des exemples dépravés qui les causent, ainsi que par la thérapeutique suggestive. Il va sans dire que les perversis sexuels devront toujours s'abstenir entièrement de boissons alcooliques.

CHAPITRE IX

ROLE DE LA SUGGESTION DANS LA VIE SEXUELLE L'IVRESSE AMOUREUSE

Suggestion, activité cérébrale, conscience, subconscience et amnésie. — Auto-suggestion. — L'explication des phénomènes d'hypnotisme et de suggestion par Liébeault et Bernheim a été une véritable révélation scientifique pour la psychologie humaine. Malheureusement elle est restée en grande partie incomprise du public, de la plupart des médecins et des juristes. Aujourd'hui encore, on continue dans bien des cercles à y voir soit de la magie et des phénomènes occultes, soit de la superstition, de l'imposture ou du charlatanisme. Ce fait résulte de l'incapacité de la plupart des hommes à penser d'une façon psychologique et philosophique, à s'observer exactement eux-mêmes et à se rendre compte du rapport qui existe entre l'âme et l'activité cérébrale (1). Je renvoie ici au livre de Bernheim sur *La Suggestion et ses applications à la thérapeutique*, ainsi qu'à mon livre sur l'hypnotisme, publié en allemand : *Der Hypnotismus und die suggestive Psychotherapie* (2), car je ne puis entrer dans les détails. Je veux cependant tâcher de faire comprendre au lecteur ce que c'est que l'action suggestive, afin de pouvoir lui expliquer les rapports de la suggestion avec les sensations et les sentiments sexuels.

La suggestion consiste dans l'action des idées ou représentations sur l'activité de notre cerveau en général et sur quelques-

(1) Je mets en garde contre l'erreur courante de beaucoup de médecins actuels, qui ne comprennent pas la nature psychologique de l'hypnotisme et qui le mettent, comme Dubois, en antinomie avec la psychothérapie. L'hypnotisme et la suggestion à l'état de veille sont une seule et même chose ; mais ce que les médecins dont je parle entendent par suggestion à l'état de veille, psychothérapie, action par la volonté, etc., n'est qu'un chaos de termes mal appliqués et de phénomènes psychologiques incompris ou seulement à demi compris par eux. Le sommeil suggéré n'est que l'un des phénomènes de la suggestion.

(2) 4^e édition, 1902, Stuttgart, chez F. Enke.

unes de ses activités en particulier. On a employé les termes d'*idée-force* et d'*idéoplastie*, mais toutes les idées sont en même temps des forces et sont, selon la nature et l'intensité de l'activité cérébrale qui leur correspond, plus ou moins idéoplastiques. Toute représentation qui apparaît dans notre conscience est en même temps une activité cérébrale. Je voudrais expliquer à l'aide d'un exemple le rapport qui existe entre le jeu de nos idées *conscientes* et ce qu'on appelle improprement notre activité cérébrale *inconsciente*.

Pour des raisons trop longues à motiver ici (voir mon livre sur l'hypnotisme), j'appelle *subconscient* tout ce qu'on a l'habitude d'appeler inconscient, parce que je prétends que très probablement, pour ne pas dire sans aucun doute, il n'existe rien d'inconscient dans notre activité nerveuse, et que ce qui nous paraît être tel est en réalité accompagné d'une introspection, subordonnée, comme son activité correspondante, à la grande et claire introspection du grand cerveau qui accompagne l'activité concentrée et mobile de ce que nous appelons notre attention à l'état de veille. Sans doute, nous ne percevons pas à l'ordinaire nos activités subconscientes, faute d'une intensité suffisante de leur association avec la série des aperceptions (états subséquents de l'activité attentionnelle). Mais nous possédons en revanche une foule d'observations, dues surtout à l'hypnotisme, observations qui nous permettent de conclure par analogie à l'existence d'introspections subordonnées correspondant aux activités cérébrales qui nous paraissent inconscientes.

Je pense à ma femme. Aussitôt cette idée éveille en moi celle d'un voyage que je veux entreprendre avec elle dans huit jours, et à son tour l'idée du voyage appelle celle de la malle que je choisirai pour y mettre mes effets. Presque aussi rapides que l'éclair, les trois idées : 1° ma femme ; 2° le voyage ; 3° la malle, se succèdent apparemment dans ma conscience. Or, selon la vieille scolastique, l'idée du voyage est éveillée par celle de ma femme, et celle de ma malle par celle du voyage, qui serait donc « sa cause ». Mais un peu d'observation montre bientôt que la succession de nos idées conscientes ne s'explique pas si simplement, car à tout moment apparaissent des représentations qui ne sont en aucun rapport logique avec celles qui les précèdent, et ne peuvent être causées par elles ni dues à des perceptions sensorielles immédiates venant du dehors.

A une époque où l'on ne connaissait ni notre cerveau, ni son activité, on a donc admis, à la suite de ces faits et d'autres faits analogues, l'existence d'une âme essentielle et d'une volonté libre, indépendantes de la loi de la conservation de l'énergie et de la loi de causalité, indépendantes ainsi de notre cerveau dont elles commanderaient même l'activité plus ou moins à leur gré. Cette conception repose sur l'ignorance des faits.

Revenons à notre exemple : pourquoi l'idée de ma femme éveille-t-elle précisément celle du voyage? Elle eut pu tout aussi bien en éveiller (éveiller) d'autres. En réalité une foule d'idées, c'est-à-dire d'activités cérébrales subconscientes, agissent en même temps que celle de ma femme pour faire éclore l'idée du voyage. Ce voyage, je l'avais déjà résolu avant d'y penser au moment en question, et la résolution que j'avais prise de le faire avait laissé dans mon cerveau des impressions (engrammes) latentes qui y sommeillaient, telles que celles de la date du départ, de la durée du voyage, de son but, des précautions à prendre pour la maison pendant notre absence, des objets à emporter avec nous, des frais de voyage, etc., etc. Pendant le temps infiniment court durant lequel l'idée de voyage apparaît à ma conscience, entre celle de ma femme et celle de ma malle, je n'ai nullement conscience de toutes ces choses. Elles sont pourtant fortement associées à l'idée de voyage, c'est-à-dire en rapport avec elle par les mille fils de toute une dynamique cérébrale subconsciente et latente qui se passe dans mes neurones (éléments fibro-cellulaires) cérébraux, et c'est leur action cachée qui éveille précisément l'idée de voyage et l'amène à mon attention, ou plutôt dirige mon attention sur elle, tout en affaiblissant en même temps par leurs diverses interférences l'intensité d'autres engrammes associés, en particulier celle du sentiment de voyager, et en empêchant par là qu'une série de sensations idéo-motrices se rapportant au départ viennent prendre le dessus.

Ce qui apparaît subitement à ma conscience est avant tout la représentation verbale symbolisée par le mot *voyage*, représentation générale, d'un caractère synthétique, et par là nécessairement nébuleux. C'est le langage avec ses mots qui m'a seul permis de synthétiser ainsi une idée générale sous une forme courte et déterminée. En réalité donc, l'éclair cérébral *voyage* qui suit l'idée de ma femme n'est nullement causé par cette dernière idée seule; il a été principalement tiré de son obscurité et

pointé au jour de l'attention consciente mobile et dirigée sur lui, par l'action des mille fils subconscients dont nous venons de signaler quelques-uns, et qui ont en même temps déterminé sa qualité.

Sans que je m'en rende compte, ces mêmes fils dynamiques continus ou engrammes latents ont déterminé en grande partie l'espèce d'idée qui suivra celle de voyage et qui me semblera être causée par cette dernière seule, c'est-à-dire l'idée de la malle. L'idée de voyage eût pu tout aussi bien éveiller d'autres images, telles que celles des connaissances que je rencontrerai, de la ville où je veux me rendre. Pourquoi précisément celle de la malle ? C'est simplement parce que le souci des effets à prendre, de la place qu'ils occuperont, etc., roulait inconsciemment, mais fortement dans mon cerveau, et se mettait à y prédominer momentanément sur les autres associations subconscientes.

Ce simple petit exemple nous montre qu'en réalité les trois idées successives, *femme*, *voyage* et *malle*, se déterminent bien moins l'une l'autre qu'elles ne sont toutes trois sous l'influence de sentiments, de représentations et d'anciennes volitions à l'état latent et subconscient. Or ces dernières activités sont elles-mêmes le produit d'autres activités antécédentes de mon cerveau, extraordinairement diverses et complexes. Nous voulons tâcher de rendre la chose encore un peu plus complète et compréhensible à l'aide d'une comparaison.

Un homme se trouve au milieu d'une foule compacte et mouvante. Il crie très fort pour attirer sur lui l'attention de la foule. Sa voix est entendue de son entourage immédiat, mais elle se perd inutile dans la grande masse agitée. Contre son gré, notre individu est entraîné par la foule dans la direction du plus fort mouvement ; toutes ses résistances sont inutiles. Mais si la foule est immobile et se tranquillise, le même homme pourra se faire entendre, pourra même peut-être se frayer un passage au travers de la foule et l'entraîner à son tour par l'impression que ses paroles et sa voix feront sur elle.

Il se passe quelque chose d'analogue dans l'action d'une idée, selon qu'elle se produit dans un cerveau éveillé, actif et fortement associé, ou au contraire dans un cerveau qui repose et qui sommeille. Le cerveau actif et fortement associé ressemble à la foule agitée qui entraîne tout dans l'engrenage de son activité. Ici, une seule idée (de même qu'un seul homme) a beau crier,

c'est-à-dire se produire puissamment, elle n'entraînera pas, mais sera entraînée ou étouffée, à moins qu'elle ne possède déjà, par les anciens souvenirs (engrammes) qu'elle peut réveiller, une puissance toute particulière sur le cerveau. Il en est de même de la foule agitée; si l'homme qui crie est un homme déjà connu, influent ou puissant, alors il pourra l'arrêter et l'entraîner même au milieu de son agitation. Le cerveau au repos ou sommeillant, c'est-à-dire faiblement associé et peu actif, ressemble au contraire à la foule immobile. Même lorsqu'elle est nouvelle et qu'elle n'a pas encore pris racine dans la mémoire, une idée peut y provoquer une impression profonde, se frayer une voie et éveiller des activités dans son sens. Je le répète, si cette idée a déjà agi précédemment plus ou moins puissamment sur l'activité cérébrale qu'elle a souvent entraînée à sa suite, elle l'a habituée à la suivre (fortifié les engrammes et facilité par là leur éphorie), et alors les puissants engrammes associés qu'elle a laissés dans l'organe de la pensée, seront souvent capables de tout entraîner à leur suite, même au milieu de l'agitation.

C'est ainsi que je réussis à calmer subitement par l'hypnotisme une femme folle de désespoir de la mort tragique de la moitié de sa famille dans un incendie, par le simple fait que je l'avais souvent et profondément hypnotisée précédemment. Immédiatement après l'hypnose, elle partit absolument tranquille pour le lieu du sinistre, conserva, seule de tous, sa présence d'esprit et son calme, et mit tout en ordre.

Je renvoie ici à ce que nous avons dit au chapitre I^{er} sur la mnème. La théorie de Semón éclaircit ici encore ces notions. J'espère qu'on aura compris ma comparaison.

La tâche de tout homme qui en suggère ou hypnotise un autre consiste tout d'abord à mettre adroitement le cerveau de son sujet dans un état de repos relatif, afin d'en faire un terrain bien préparé à accepter ses suggestions. Puis il lui donne ces dernières de façon à toujours augmenter le repos cérébral, afin d'affaiblir l'action des fils d'association subconscients dont nous avons parlé plus haut. Enfin il accentue de la façon la plus imposante possible, et sous une forme qui exclut d'emblée toute contradiction, la suggestion, c'est-à-dire l'idée qui symbolise l'effet qu'il veut obtenir. Pour cela, il doit tout utiliser, en appelant à son aide tant les sentiments que des associations habilement amenées, des sensations agréables ou, au contraire, répulsives, des

volitions, etc. Rien ne paralyse un effet suggestif comme les émotions, les sentiments violents en général, les inclinations, ou au contraire les répulsions qui opèrent en sens inverse, peu importe qu'il s'agisse de crainte, de désespoir, de haine, de tristesse, de joie, d'amour ou de quelque genre d'états affectifs que ce soit. Le même cerveau, accessible à toute sorte de suggestions, se refusera à certaines d'entre elles dès qu'il éprouvera une profonde sympathie pour leur contraire. On suggérera en vain à une femme amoureuse la haine ou le dégoût de son amant, car le sentiment d'amour est plus puissant que l'effet d'une suggestion étrangère, et toute suggestion qui va à l'encontre des aspirations les plus puissantes du sentiment provoque la méfiance et la répulsion, lesquelles à leur tour détruisent tout pouvoir suggestif.

Comme nous l'avons indiqué dans notre comparaison, toute suggestion qui a réussi laisse une trace puissante, un engramme fort, dans le cerveau. Elle a frayé une voie en rompant une barrière ou un charme, et son effet, qui paraissait jusqu'ici difficile ou impossible à réaliser, sera désormais bien plus facile à obtenir, c'est-à-dire à éphorer. Voilà pourquoi il faut souvent au début un grand repos cérébral pour frayer la voie à une suggestion, tandis que plus tard, comme nous venons de le voir par un exemple, on peut souvent obtenir son effet même au milieu de l'agitation d'une activité cérébrale fortement associée ou même entraînée par de violents sentiments momentanés.

Ce qu'il y a de caractéristique pour l'action suggestive, c'est qu'elle traverse les voies de l'activité subconsciente, de sorte que son effet se présente inattendu à notre conscience qu'il ébahit.

Je suggère à un homme une démangeaison au front. Dès qu'il la ressent, sans pouvoir se rendre compte de quelle façon ma prophétie s'est transformée en démangeaison réelle, il est très surpris. Il croit alors à ma puissance sur son système nerveux, c'est-à-dire que son cerveau devient plus accessible et plus docile à mes paroles ; il résiste moins, après avoir fait l'expérience de l'efficacité de mes prédictions. Peu importe que ces dernières aient pour objet ses sensations ou ses mouvements, ou encore les actions vaso-motrices qui le feront rougir ou pâlir, qui supprimeront ou amèneront la menstruation (chez une femme), etc. Mon influence sur lui par suggestion augmentera donc, c'est-à-dire que son cerveau s'habitue aux suggestions que je lui donnerai en leur laissant dissocier son activité. Cette foi, c'est-à-dire

cette tendance à se laisser influencer par des suggestions, est extrêmement contagieuse par l'exemple. Lorsque A suggère B avec succès, et que C, D, E, F et G en sont témoins, ils seront d'autant plus facilement suggérés par A. dans le même sens, et ainsi de suite. Ces faits donnent la clé de la suggestion des masses.

Il est fort indifférent que le sentiment subjectif du sommeil existe plus ou moins dans l'état d'hypnose ou de suggestibilité. Ce sentiment tient avant tout à la présence ou à l'absence d'un degré plus ou moins fort d'amnésie (défaut de souvenir au réveil). Or l'amnésie ne repose que sur la rupture, souvent fortuite et sans importance, de l'enchaînement des souvenirs dans la série des états superconscients ou attentionnels de l'activité cérébrale.

Chez les somnambules, qui sont les gens les plus suggestibles, on peut par un seul mot produire ou supprimer l'amnésie à volonté, c'est-à-dire faire qu'ils oublient ce qui s'est passé ou s'en souviennent. Je suis obligé d'appuyer sur ce fait, à cause du dogme en ce moment à la mode, dogme dont j'ai parlé, et par lequel on s'imagine pouvoir établir une différence de principe entre l'hypnotisme et la suggestion à l'état de veille. Il faut ne rien comprendre à la psychologie de la suggestion pour prétendre des choses pareilles. La seule différence repose sur la suggestion de l'amnésie, c'est-à-dire du sentiment subjectif de sommeil ou, si l'on préfère, du souvenir subjectif du sommeil mis en opposition avec le souvenir d'avoir été éveillé. Or ces deux souvenirs peuvent à volonté se rapporter au même état passé réel du cerveau.

On entend par *auto-suggestion* l'action suggestive d'idées spontanées (c'est-à-dire qui ne sont suggérées au sujet par aucune autre personne, mais dont l'effet est identique à celui de suggestions étrangères). Une idée, un sentiment, prend un empire croissant sur notre cerveau, y triomphe de tous ses antagonistes et produit par là un effet suggestif puissant sur tout le système nerveux dans la direction qu'il symbolise. L'idée de ne pouvoir dormir produit souvent l'insomnie, l'idée de l'impuissance sexuelle peut inhiber d'emblée ou faire cesser toute érection et rendre le coït impossible. L'idée du bâillement fait bâiller, celle du coït provoque des érections et peut même produire des sensations voluptueuses, l'idée de la honte fait rougir, celle de l'effroi pâlir, celle de la pitié pleurer.

Or il arrive souvent qu'inconsciemment, en bâillant par exemple, un homme en suggère un autre, qui se met à bâiller, ou que l'aspect d'objets, l'audition de certains tons, provoque des suggestions. Ainsi l'aspect d'un objet appartenant à une femme aimée provoquera une érection, l'odeur d'un aliment qui a produit une indigestion, suffira pour donner des nausées, etc. On voit donc qu'il existe toute une série de transitions entre la suggestion étrangère intentionnelle et l'auto-suggestion, sous forme de suggestion d'objets et de suggestions inconscientes ou involontaires de personnes. La notion de suggestion proprement dite ou intentionnelle suppose la volonté déterminée d'un homme d'en influencer un autre par suggestion ; il n'y a pas d'autre critère.

Tout autre est la question de savoir si celui qui suggère veut le bien, la guérison par exemple, de son sujet, ou veut au contraire abuser de lui, s'en moquer, etc.

Sympathie, amour et suggestion. — Il est avant tout important pour nous de savoir que la sympathie et la confiance sont des éléments fondamentaux de succès dans l'action suggestive. Même trompé par celui qui l'hypnotise, le sujet peut s'abandonner à lui, tant qu'il ne s'en aperçoit pas et ne le sent pas. Mais un point est ici à noter. Un homme peut fort bien voir clair avec sa raison et sa logique, il peut comprendre qu'on lui fait du tort, il peut même maudire une chose ou une personne lorsqu'il réfléchit, et malgré cela être instinctivement et subconsciemment attiré vers ce quelque chose ou vers cette personne, comme un papillon vers la lampe, ou comme le navigateur des Grecs vers la sirène, lorsque certains sentiments de sympathie ou d'attraction l'y poussent. Ces faits peuvent s'éclairer des deux exemples suivants, qui rentrent dans notre sujet.

Un acteur distingué était tombé amoureux d'une femme hystérique, mariée. Fort polyandre, celle-ci trompait non seulement son mari, mais encore son acteur et bien d'autres avec eux. L'acteur le savait parfaitement, et de toute la puissance de sa raison il désirait être délivré du charme tyrannique qu'exerçait sur lui cette sirène. Mais la force d'attraction de cette dernière sur son appétit sexuel et ses sentiments était telle que rien ne réussissait et qu'il était toujours vaincu. Dans son désespoir, il vint à moi, me priant de lui enlever son amour à l'aide de l'hypnotisme. Je compris tout de suite la difficulté de la situation et, quoique sans espoir, je fis tout mon possible pour lui venir en aide. Bien qu'aidées de sa raison, toutes mes suggestions furent vaincues par la violence de la passion que lui inspirait sa séductrice hystérique. Je n'obtins absolument aucun résultat.

Une dame fort instruite, non mariée, était tombée amoureuse d'un jeune homme, très instruit aussi, au point que son amour la dévorait, la faisait maigrir et lui enlevait le sommeil et l'appétit. Après avoir longuement échangé ses idées avec le jeune homme, elle s'était convaincue que leurs deux caractères n'étaient pas faits l'un pour l'autre, et que l'incompatibilité d'humeur et les querelles suivraient nécessairement le mariage. Elle résista donc de toute son énergie, et vint aussi dans son désespoir me prier de lui enlever son amour par la suggestion. Mon échec dans le cas précédent n'avait fait qu'augmenter mon scepticisme. J'employais néanmoins tous mes efforts à réussir, mais le fiasco ne fut pas moins complet qu'avec l'acteur, et nous abandonnâmes la tentative. Seuls le temps et la séparation purent peu à peu rétablir l'équilibre dans le système nerveux de cette dame.

Ces deux cas sont extrêmement instructifs. La suggestion ne peut combattre efficacement des sentiments puissants que si elle réussit à éveiller d'autres sentiments de sympathie, qui grandissent peu à peu et finissent par se substituer aux précédents. Ceci nous amène à parler d'une question très délicate.

Pour influencer d'autres personnes par suggestion, il faut avant tout chercher à associer les idées qu'on leur suggère avec des sentiments de sympathie, afin d'éveiller chez elles l'impression que le but à atteindre est désirable et agréable, ou tout au moins qu'il constitue une nécessité inéluctable. La femme qui se voit vaincue, qui se rend à la merci du vainqueur, éprouve souvent une espèce de plaisir qui s'associe à la passivité de ses sentiments sexuels ; il en est de même chez l'homme *masochiste*.

Le médecin qui hypnotise est obligé d'éveiller chez l'hypnotisé des sentiments de sympathie, pour combattre avec leur aide les sentiments associés à l'état maladif et qu'il s'agit de supprimer. D'ordinaire la chose est sans danger lorsqu'il n'existe entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé aucune attraction sexuelle naturelle, lorsque, par exemple, un homme normal hypnotise un autre homme, une femme normale une autre femme, ou bien un inverti une invertie. Sinon, l'on s'expose à exciter des sympathies sexuelles difficiles ensuite à éliminer, lorsque les précautions nécessaires n'ont pas été prises tout d'abord. Ces sensations ou sentiments sexuels attractifs peuvent gagner l'hypnotisé comme l'hypnotiseur et provoquer des drames d'amour, dont le dénouement est souvent fatal.

Par exemple, une baronne hystérique, dont l'appétit sexuel avait été excité par l'hypnotisme, tomba sous le charme de l'amour d'un certain Czinsky, dont le cas a été étudié et publié par von Schrenck-Notzing. Cette baronne éprouvait une sorte

d'amour suggéré contre lequel sa raison se raidit plus ou moins, tandis que son hypnotiseur, amoureux fou lui-même, perdit la carte. On peut dire en cas pareil que la suggestion ne fait que renforcer les sentiments très humains qui naissent dans la vie ordinaire à propos de toutes les histoires d'amour. Entre l'amour normal et l'amour suggéré existent une telle infinité de nuances, qu'il est impossible de déterminer exactement les limites qui les séparent.

Un hypnotiseur peut abuser de sa puissance suggestive pour exploiter à son profit l'amour de celle qu'il hypnotise. J'ai été consulté dans un cas où une vieille spirite avait hypnotisé un jeune homme riche et l'avait si puissamment influencé qu'il abandonna sa famille et l'épousa. Comme dans le cas de Czinsky, l'abus était évident. Le cas était même plus grave, car chez cette vieille femme il s'agissait uniquement d'un calcul d'intérêt. En effet, pour ne pas perdre son influence suggestive une fois mariée, elle procurait elle-même de jeunes et jolies filles à son mari. Czinsky, au contraire, était véritablement amoureux.

On peut dire en général que, lorsque l'ivresse amoureuse a été le résultat d'une suggestion intentionnelle, l'amoureux par suggestion obéit à un certain sentiment de contrainte, qu'il peut décrire plus tard d'une façon fort caractéristique lorsqu'il est parvenu à se ressaisir. Il ressent une sorte de dédoublement de sa personnalité et s'aperçoit que l'excitation de son appétit sexuel, de même que son amour, ont quelque chose de forcé, contre quoi sa raison essaye de se défendre. Il est vrai que cette réaction n'apparaît souvent qu'après coup, lorsque l'action sympathique de la suggestion commence à s'évanouir.

Ici encore, les nuances sont infinies, et il faut se garder de formuler des règles absolues, car si l'hypnotiseur est très habile et ne laisse pas poindre ses intentions, le sentiment subjectif de contrainte peut faire absolument défaut, c'est-à-dire ne jamais devenir conscient. Si l'hypnotiseur est au contraire maladroit, et l'hypnotisée hystérique, l'amour se transforme souvent en haine chez cette dernière bientôt après, comme c'est si souvent le cas chez ces malades, et elle peut après coup se persuader par auto-suggestion avoir été l'objet d'une contrainte artificielle ou même de violences, et décrire des faits imaginaires ou dénaturés comme s'ils étaient réels, alors qu'elle était simplement amoureuse à la façon des hystériques.

Tout autres sont les cas où un hypnotiseur produit chez une femme hypnotisée un état de somnambulisme profond et la met à mal sans qu'elle en ait connaissance. Ici la victime est absolument sans volonté et incapable de résister. Ces derniers cas sont beaucoup plus faciles à juger, en particulier au point de vue légal ; mais, pour ce qui nous occupe actuellement, les premiers cas sont bien plus importants.

Les irradiations amoureuses produites par l'appétit sexuel réagissent sur celui-ci et l'augmentent à leur tour. Elles éveillent des sentiments de sympathie réciproques, d'où résulte une attraction mutuelle semblable à celle de deux aimants. L'action suggestive dépend de la victoire qu'on obtient sur des constellations associées d'engrammes subconscients, et nous avons déjà appris à connaître la parenté phylogénique et actuelle qui existe entre les sensations sexuelles et les sentiments de sympathie. La simple juxtaposition de ces faits nous montre clairement quelles puissantes affinités existent entre la suggestion et l'amour. Je dis affinité, mais il ne faut pas aller plus loin et vouloir identifier les deux choses. Heureusement, la plupart des malades curables peuvent être fort bien guéris par l'éveil prudent d'un léger degré de sympathie et par l'effort commun fait par l'hypnotiseur et l'hypnotisé pour devenir maîtres des symptômes maladifs, sans qu'il en résulte autre chose qu'un certain sentiment d'amitié réciproque et de reconnaissance. Deux êtres humains peuvent être au contraire unis par un amour sexuel profond, sans que l'un soit capable d'hypnotiser l'autre. C'est surtout le cas lorsque par exemple deux époux se connaissent depuis nombre d'années, ou lorsque deux intelligences supérieures, qui ne sont pas trop dépendantes de leur appétit sexuel ou de leurs rapports sexuels, se trouvent en présence l'une de l'autre.

Je suis obligé d'appuyer sur ces faits, afin d'éviter qu'on donne à mon opinion une fausse interprétation, par une généralisation prématurée. Par contre, lorsqu'un cerveau fortement associé suggère à un cerveau faible de l'autre sexe des sentiments de sympathie et s'en sert habilement pour éveiller l'appétit sexuel, il peut se produire un amour suggéré, qui ressemblera à l'ivresse amoureuse naturelle comme une goutte d'eau ressemble à une autre. Si la découverte d'une imposture ou d'un abus de sa puissance de la part de l'hypnotiseur, ou simplement le temps, vient à affaiblir ou à détruire l'effet de la suggestion, l'hypnotisé se

ressaisit. Le dépit, le repentir peuvent alors transformer son amour en haine.

Dans d'autres cas, la lutte s'engage entre l'appétit sexuel et la désillusion d'un amour trompé, lutte qui, on le sait, sert parfois de motif tragique dans les romans et les drames. Voici un cas typique d'amour suggéré sans procédés hypnotiques formels :

Un vieux roué, prodigue et marié, âgé de soixante ans et père de famille, poursuit de ses instances une toute jeune fille, jolie et très suggestible, et il la séduit systématiquement à l'aide de lectures érotiques. Il finit par produire sur la jeune fille une telle impression, qu'hypnotisée par ce manège elle devient amoureuse folle de ce vicil individu. Elle perd toute conscience, devient fausse et menteuse par suggestion, se compromettant elle et toute sa famille. Son séducteur ne possédant rien, ce n'est pas la fortune qui l'attire. Elle voit bien que cette union ne peut mener à rien, mais elle ne peut résister et s'enfuit finalement avec le misérable. Plus tard elle revint à elle et le quitta.

D'après un vieux proverbe, les jeunes filles se moquent des vieux barbons et ne les épousent qu'à contre-cœur ou pour leur argent, comme dans l'histoire de la belle Hermance de Ferrare et dans tant d'autres. En réalité, c'est loin d'être toujours vrai.

Ivresse amoureuse. — Comparons maintenant ces phénomènes avec ceux de la vie ordinaire qu'on nomme *l'ivresse amoureuse*. Les affinités sautent aux yeux. Un homme et une femme se rencontrent et se plaisent. L'action réciproque des regards, de la parole, des attouchements, bref de tout l'appareil des sens et de l'esprit dans son jeu mutuel, éveille chez tous deux en même temps des sentiments de sympathie et un appétit sexuel qui se renforcent mutuellement. L'appétit sexuel revêt chaque acte et chaque apparition de l'objet aimé d'une auréole toujours plus brillante de charme et de splendeur, et cette coloration d'origine sexuelle renforce de son côté les sentiments de sympathie. Et, d'autre part, les sentiments de sympathie développent puissamment l'appétit sexuel. Ainsi s'accroît, pour ainsi dire, une boule de neige de suggestions mutuelles, qui rapidement peut atteindre le point culminant de l'ivresse amoureuse ou de ce qu'on appelle être *amoureux fou*.

Tout cela ne repose que sur l'illusion d'un mirage réciproque. Plus l'ivresse amoureuse est survenue violemment, follement,

sans préparation, sans réflexion, et moins les caractères se connaissent, plus rapidement s'écroulent ces illusions, comme un château de cartes, dès que quelque douche d'eau froide vient désenivrer les deux amoureux. Alors l'indifférence, le dégoût et même la haine suivent de tout près « l'amour ».

On ne peut méconnaître ici l'élément suggestif dans l'amour. De même qu'un hypnotisé peut avaler avec volupté une pomme de terre crue pour une orange, de même un amoureux fou peut voir une déesse dans une fille méchante et laide, de même encore une fille amoureuse trouver l'idéal de la chevalerie et de la force masculines dans un abominable don Juan égoïste.

L'affinité est encore plus évidente lorsque l'ivresse amoureuse n'existe que d'un seul côté, tandis que l'autre joue le rôle bien connu du séducteur. Lorsque les motifs malpropres de l'intérêt pécuniaire ne sont pas l'unique cause de la séduction, et même souvent dans ce cas, le séducteur met alors ordinairement en jeu, il est vrai, son appétit sexuel, mais il ne s'en sert qu'avec un sage calcul, comme d'un collaborateur à son œuvre de séduction, sans se laisser dominer par lui. On peut bien dire alors que l'un est le séducteur et l'autre le séduit. Le séducteur joue le rôle de l'hypnotiseur qui suggère, tandis que le séduit, s'il ne se donne pas seulement par crainte, faiblesse ou bonté d'âme, joue le rôle de l'hypnotisé. Sans doute le séducteur se trouve en général plus ou moins sous une influence érotique, mais jamais complètement. Celui qui est purement séduit devient, par contre, entièrement l'objet du séducteur et tombe à tous égards en sa puissance. Ses pensées, ses sentiments, sa volonté, tout se dirige d'après les impulsions du séducteur. C'est à l'aide d'une sorte de puissance suggestive, souvent aidée de l'appétit sexuel, que ce dernier a acquis pareil ascendant.

Dans bien des cas, le séduit se donne par pure suggestion d'amour et sans appétit sexuel. Ce sont précisément ces cas que la loi ne prévoit pas et que les juristes ne parviennent en général pas à comprendre. Dans la vie ordinaire, c'est l'homme qui joue le plus souvent le rôle du séducteur ou de l'hypnotiseur ; mais ce n'est pourtant pas toujours le cas. Le triumvir Antoine, aplati aux pieds de Cléopâtre et obéissant à ses moindres gestes, était évidemment l'hypnotisé. Les Antoine ne sont pas rares encore aujourd'hui ; ils ne constituent cependant ni la règle, ni l'état normal.

Tel que nous venons de le décrire, le rôle de la suggestion dans l'amour a une grande portée, et il explique en grande partie les phénomènes de mirage produits par l'ivresse amoureuse. Sans en vouloir à l'art qui la déifie, ni au bonheur extatique qui l'accompagne, nous sommes bien obligés de convenir que l'ivresse amoureuse, avec ses suggestions illusoires et sans le contrôle de la raison, apporte dans la vie humaine plus de poison que de vrai bonheur. Je veux essayer d'expliquer la chose encore plus clairement. Lorsque deux êtres humains, loyaux d'instincts, ont suffisamment appris à se connaître, en s'avouant honnêtement leurs sentiments réciproques et leur vie passée, tout en s'efforçant pour un moment de maîtriser leurs appétits sensuels et de juger de ces derniers de sang-froid et à tête reposée, afin de se convaincre qu'ils peuvent espérer raisonnablement conclure une union durable et heureuse, alors seulement ils peuvent s'abandonner sans danger à l'ivresse amoureuse, mais pas avant. Le fait que celle-ci fait paraître chaque amoureux à l'autre sous son jour le plus idéal ne servira en pareil cas qu'à renforcer les sentiments de sympathie et à les faire durer toute la vie.

D'autre part, deux égoïstes, calculant froidement, même s'ils ont de forts appétits sexuels, plutôt animaux et ne troublant guère les réflexions de leur intellect, pourront conclure un mariage relativement heureux, simplement basé sur les convenances et l'intérêt réciproque, mariage dans lequel la suggestion de l'ivresse amoureuse ne jouera qu'un rôle infime ou nul.

Ce dernier cas est d'une fréquence extrême ; j'insiste sur ce point. Le roman, qui se complait si souvent dans la description d'admirables ou d'ignobles sentiments, et qui montre une préférence si spéciale pour les situations bizarres, sensationnelles, souvent même d'ordre pathologique, nous fait trop oublier que la plupart des hommes médiocres et normaux sont peu accessibles aux suggestions de l'ivresse amoureuse, et qu'ils se livrent à leurs sensations sexuelles voluptueuses dans un état d'âme plus ou moins réfléchi et calculé, semblable à celui d'un gourmand qui recherche la jouissance de ses mets préférés. Cela est très peu poétique, j'en conviens, mais d'autant plus humain et surtout plus masculin. Nombre de femmes deviennent du reste aussi des gourmandes de cette espèce.

Dans tout ce commerce sexuel, on ne découvre guère que les vestiges de la poésie de l'ivresse amoureuse ou plutôt ses cari-

catures. Il ne s'agit plus ici d'amour profond, mais d'une jouissance sexuelle essentiellement bourgeoise, sagement et prudemment adaptée aux autres objets de concupiscence, tels que l'argent, la position sociale, les titres, les affaires, etc.

Si quelque poète exalté ou quelque prédicateur de morale vient m'apostropher avec indignation en me disant qu'il s'agit là d'une prostitution de l'amour, je me verrai obligé de protester. Tant que la jouissance sexuelle ne s'achète pas, il ne s'agit pas de prostitution. L'homme a bien droit, en somme, à une certaine satisfaction agréable de son appétit sexuel, même sans exaltation des sentiments, comme il a droit à la satisfaction de sa faim et de sa soif à l'aide d'aliments agréables aussi longtemps qu'il ne fait de mal à personne. Mais, je le répète, toute cette question n'a rien à voir avec l'ivresse amoureuse. Avec cette dernière il s'agit d'un ébranlement puissant, d'un entraînement de toute la vie de l'âme, des principales sphères de l'activité cérébrale par un effet suggestif, ordinairement à l'aide de l'appétit sexuel, parfois sans lui.

L'ivresse amoureuse offre naturellement tous les degrés possibles en qualité et en intensité, selon les individus qu'elle subjugue. Elle peut se déchaîner avec violence comme un ouragan ou se glisser douce comme un zéphyr; chez une nature à tendances idéales, elle peut éveiller les accords les plus fins et faire vibrer les cordes les plus élevées de la symphonie des sentiments humains, tandis que chez les natures brutales ou basses on la voit trépigner, lourdement et stupidement, comme un taureau, ou se vautrer dans la fange.

Nous avons vu dans un précédent chapitre de quelle façon vulgaire, inepte et risible, tant d'amoureux incultes, pauvres d'esprit et de sentiment, se couvrent réciproquement d'encens en se lançant à la tête des phrases sentimentales ou des « poésies » faites d'un verbiage aussi insipide qu'exagéré, pour se traîner parfois dès le lendemain mutuellement dans la boue et s'insulter comme des manants. Je n'ai observé que trop souvent de pareilles caricatures de l'amour, plus fréquentes, hélas ! que leur antipode. Entre les deux extrêmes existe toute une échelle de nuances, pour lesquelles je renvoie mes lecteurs à la banale littérature de l'amour qui s'étale partout, et mieux encore aux événements quotidiens de leur entourage, qu'il suffit de savoir observer sans parti pris.

La suggestion dans l'art. — La suggestion n'agit pas seulement dans la sphère sexuelle, mais encore et surtout sur la vie mentale entière. Dans l'esthétique, dans l'art elle exerce une influence immense et irrésistible, qui fait naître toutes les exaltations si capricieuses de la mode. L'artiste de valeur moyenne est plus ou moins l'esclave des suggestions artistiques à la mode, mais c'est surtout la moyenne du public qui leur est complètement asservie. Partant d'une idée juste sur certains effets de lumière, les exagérations les plus absurdes peuvent se faire accepter, à l'aide de la suggestion, par un public imitateur et sans jugement personnel qui finit par les trouver belles et naturelles. C'est ainsi que le goût et le bon sens dévient. Ces effets déplorable de la suggestion peuvent durer assez longtemps, jusqu'à ce que leur nullité ou leur ineptie les fasse peu à peu disparaître. D'autres folies viennent alors ordinairement les remplacer.

L'action suggestive dans les anomalies sexuelles. — Surtout chez les gens très suggestibles, l'appétit sexuel se laisse influencer à tous les égards, et peut tout spécialement et facilement être entraîné dans de fausses voies par les impressions sensorielles que font naître des images perverses. Ainsi l'imagination érotique d'un garçon très suggestible, excitée indirectement par l'érotisme d'un autre gamin, pourra faire de ce dernier même l'objet de son appétit. Voilà comment des inclinations homosexuelles peuvent se former par suggestion et s'entretenir par la masturbation mutuelle, la pédérastie, etc. La durée d'une perversion de ce genre dépendra souvent de la force avec laquelle l'image érotique aura suggéré l'appétit sexuel. C'est aussi le cas pour l'onanisme, la sodomie, etc., et, en sens inverse, pour l'impuissance.

Les faits que nous venons de décrire nous expliquent en même temps pourquoi et comment la suggestion peut guérir ou adoucir les anomalies de la vie sexuelle. Tout comme elle peut exciter ou pervertir l'appétit, elle peut l'apaiser et le faire rentrer dans la bonne voie, lorsqu'il ne s'agit pas d'une perversion héréditaire enracinée. On peut presque toujours atténuer considérablement les pollutions trop fréquentes, la masturbation et les perversions par la suggestion, souvent même guérir entièrement leurs formes acquises.

Je rappelle ici que, lorsqu'on réussit à faire disparaître par la

suggestion une perversion basée en tout ou en partie sur des causes organiques ou héréditaires, ce résultat est toujours plus ou moins précaire, et qu'il ne doit pas donner au médecin le droit de conseiller, ni même de permettre un mariage. Le cas suivant, certainement fort délicat, nous montrera ce que peut la prudence de l'hypnotiseur chez les malades de ce genre :

Une jeune fille, jolie et de bonne éducation, était tourmentée d'excitations sexuelles intenses. Incapable de résister à la masturbation, elle rêvait pendant son sommeil d'hommes et d'animaux qui venaient se poser sur sa vulve ; ces rêves l'excitaient horriblement et lui procuraient les orgasmes voluptueux du coït. On m'accordera que le traitement d'une malade de ce genre par la suggestion n'était pas chose facile. A l'aide de l'application locale d'un aimant, dont l'action était, cela va sans dire, purement suggestive et combinée à des suggestions verbales appropriées, je réussis non seulement à faire cesser l'onanisme, mais encore à guérir à peu près complètement l'épuisement nerveux de cette malheureuse jeune fille, qui put reprendre son travail et retrouver une place.

Ajoutons que la malade fut hypnotisée en présence d'autres personnes, ce qui peut toujours se faire, même en cas pareil, avec un peu d'adresse et constitue une règle dont le médecin ne devrait jamais se départir.

Je ne puis entrer dans de plus amples détails, mais ce que j'ai dit suffira pour attirer l'attention de mes lecteurs sur l'action suggestive dans l'appétit sexuel et dans l'amour, et la leur faire reconnaître dans l'espèce.

CHAPITRE X

LA QUESTION SEXUELLE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ARGENT ET LA PROPRIÉTÉ. PROSTITUTION, PROXÉNÉTISME ET CONCUBINAGE VÉNAL

§ 1. — Remarques générales.

Au chapitre VI, nous avons appris à connaître le développement historique du mariage humain comme continuation de la phylogénie de notre espèce, et nous avons montré que le mariage par achat et diverses formes de polygamie constituent une sorte d'étape moyenne et en même temps d'aberration de la civilisation, aberration qui a été le résultat de l'association des hommes, combinée à la naissance de la propriété individuelle.

Qu'on se représente, en effet, un être à la fois d'une mentalité aussi élevée et d'un individualisme aussi enraciné que l'homme, un être chez lequel l'instinct et l'amour de la famille sont aussi puissants, amené, par la force inéluctable des circonstances, à vivre dans la société de ses semblables ; on comprendra sans peine que certains individus, d'une mentalité supérieure et plus favorisés du sort que les autres, chercheront à dominer les plus faibles et les moins intelligents, et à les exploiter à leur profit et à celui de leur famille.

On constate déjà des tendances analogues chez certains animaux. Nous voyons de vieilles abeilles ouvrières, dites *voleuses*, s'approprier le produit du travail des autres. Nous voyons certaines fourmis pratiquer une sorte d'esclavage, basé sur l'instinct, il est vrai, en déroband les nymphes d'espèces plus faibles et travailleuses, nymphes qui, après leur éclosion, deviennent les auxiliaires instinctifs, les domestiques de leurs ravisseurs paresseux.

Dans les sociétés animales incomplètes, comme celles des ruminants, de certains singes, etc., nous voyons de vieux mâles, parfois aussi des femelles plus courageuses que les autres, par

exemple chez les vaches, prendre la direction du troupeau et se faire reconnaître comme chefs par les autres. Mais dans ces cas la propriété *personnelle* d'objets ou même d'êtres vivants ne joue aucun rôle, par la simple raison que les animaux n'ont pas encore saisi la valeur qu'elle peut avoir.

D'autres animaux vivant isolés trahissent les premières tendances vers la propriété personnelle, par exemple pour le nid, où ils entassent leurs provisions, tandis que d'autres, tels que les fourmis, les abeilles, les guêpes, etc., ont le sentiment très développé de la propriété collective. C'est ainsi qu'une fourmière considère les plantes à pucerons qu'elle visite comme sa propriété, et les défend en conséquence.

Dès qu'il eut atteint un certain degré très primitif de culture, l'homme comprit le profit qu'il pouvait tirer de la possession, non seulement du terrain et des produits du travail, mais encore de la personne d'autres hommes, ce qui conduisit à l'esclavage. Étant le plus fort, le sexe mâle sut bientôt combiner la satisfaction de son appétit sexuel avec l'avantage de la propriété, en plaçant de plus en plus la femme, plus faible que lui, sous sa dépendance et en l'exploitant. Voilà comment la femme devint un objet de vente, d'achat et d'échange, qui procurait à l'acheteur, en même temps que la satisfaction de son appétit sexuel, une esclave docile et travailleuse, enfin une procréatrice d'enfants, c'est-à-dire la source de nouveaux travailleurs.

Ce motif, que dévoilent si clairement l'ethnographie et l'histoire tout entières, explique suffisamment l'ignoble trafic que l'homme a fait de l'amour ou plutôt de l'appétit sexuel. Nous avons vu, au chapitre VI, le profit qu'ont su tirer les barbares polygames de la possession de beaucoup de femmes et d'enfants, ce qui développa de plus en plus l'achat et la vente de ces derniers. Ces coutumes ont un rapport intime avec le trafic des esclaves et lui sont même étroitement liées. Notre civilisation moderne a heureusement su se débarrasser de ces deux tares, mais l'argent exerce maintenant son influence sur notre vie sexuelle par des moyens qui ne sont guère meilleurs. La complication et le raffinement de la vie civilisée ont fait des femmes et des enfants des objets de luxe et non plus une richesse comme autrefois. Ce fait a deux causes. D'un côté, une conception plus libre et plus humaine de la position sociale de la femme et des enfants a étendu de plus en plus leurs droits. L'homme peut de moins en moins

les exploiter, comme c'était le cas au temps du patriarcat, tandis que le père de famille a au contraire le devoir d'entretenir son épouse et sa progéniture, et de donner à cette dernière une éducation convenable. Chez le pauvre, l'exploitation de la femme et des enfants existe encore, il est vrai ; mais chez le riche et chez l'homme cultivé, le phénomène inverse se produit. Dans l'intention de rendre sa famille distinguée et heureuse, le père l'élève souvent dans le luxe, la jouissance et la paresse, ce qui est d'un effet profondément nuisible. L'affinement, ou plutôt le raffinement progressif de la vie moderne et de ses jouissances, amollit les mœurs. Il pèse sur toute la société et dégénère en un besoin artificiel de paraître et de briller, qui rend de plus en plus difficile une éducation modeste, simple, sobre et forte de la famille. Les hommes et les femmes, surtout ces dernières, s'appliquent à s'éclipser les uns les autres, par leur table, leur toilette, le confort et le luxe de leurs appartements, de leurs plaisirs, de leurs distractions, de leurs festins et de leurs fêtes. Une masse énorme de produits du travail humain se dissipent ainsi en futilités, au profit d'une frivolité et d'un luxe effrénés. Voilà comment il se fait qu'une civilisation qui, grâce à la science et aux progrès de la technique, dépasse de beaucoup toutes celles qui l'ont précédée par la richesse de ses moyens de production pour les besoins de la vie humaine, ne présente pas seulement de plus en plus de riches qui naissent dans le superflu, mais aussi de plus en plus de miséreux et de prolétaires qui végètent dans le besoin.

Ce qui est encore plus grave, c'est que « par raison d'économie » le raffinement de la culture fait que l'homme intelligent, instruit et cultivé, se marie de moins en moins et procrée de moins en moins d'enfants. En outre, nos descendants dégénèrent de plus en plus, grâce à l'usage de l'alcool ou d'autres narcotiques et à la vie malsaine qu'ils mènent. Leur aspect extérieur bien peigné et bien nourri dissimule cette décadence, qui apparaît bien mieux par leur névropathie croissante. Ils s'habituent en outre à une foule de besoins factices, qui les rendent de plus en plus difficiles à satisfaire. Cela fait qu'ils exigent en somme de la société beaucoup plus qu'ils ne lui fournissent par leur travail, tandis que chacun devrait donner au corps social plus qu'il n'en reçoit. Comme phénomènes de mauvais augure, je dois signaler ici l'oisiveté des femmes américaines pour tout ce qui concerne le ménage et le travail manuel. Quels sont les effets de cet état de

choses sur la vie sexuelle de notre société civilisée moderne? Ils sont de trois sortes : 1° le *mariage d'argent* ; 2° la *prostitution*, exploitée par le proxénétisme, puis, entre les deux, 3° le *concubinage véral*.

§ 2. — Mariages d'argent.

Le mariage d'argent est la forme moderne ou, si l'on veut, le dérivé du mariage par achat. Autrefois on achetait une femme et on vendait sa fille. Aujourd'hui on se vend à une femme et on achète un gendre. L'amélioration consiste en ce que l'acheteuse et l'acheté ne se trouvent plus l'un vis-à-vis de l'autre dans la position de propriétaire et d'objet possédé. Néanmoins, le mariage d'aujourd'hui donne lieu à bien des trafics, des spéculations et des exploitations de nature fort malpropre.

Ces faits sont si connus que je n'ai pas à m'étendre beaucoup à leur sujet. Au lieu d'amour, de force de caractère, de capacité, d'harmonie des sentiments, de santé intellectuelle et corporelle, on recherche dans le mariage l'argent comme l'*alpha* et l'*oméga*. L'argent éblouit la plupart des hommes au point de les rendre myopes ou aveugles pour tout le reste. Ils ne comprennent plus que la santé et la valeur physique et morale d'une femme sont un capital bien préférable à tous les titres déposés dans la caisse du futur beau-père, titres qui seront rapidement dissipés par des enfants tarés de mauvaise hérédité physique ou mentale. Voilà comment l'ignorance des lois de l'hérédité et la rapacité des intérêts pécuniaires poussent perpétuellement à la procréation antisociale d'une descendance dégénérée.

Inversement, l'on voit une foule de femmes et d'hommes capables, honnêtes et sains, demeurer célibataires et stériles parce qu'ils n'ont pas d'argent. Le capital les exploite comme travailleurs et il les empêche de reproduire leur race, ou bien leur propre prévoyance et des scrupules orientés à faux les poussent à éviter de procréer.

Un symptôme caractéristique à cet égard s'observe dans les armées, surtout dans l'armée allemande, où il est interdit aux officiers qui ne sont pas dans une position aisée, d'épouser une femme qui ne possède pas une certaine fortune ou un certain revenu ; l'officier doit en effet pouvoir entretenir sa famille à *la hauteur de sa condition*. Ce système, qu'on cherche à justifier par

toute sorte de raisons, montre à quel point le règne du veau d'or et des préjugés de classes a fait dégénérer nos mœurs. Sans fortune, on ne peut plus servir sa patrie comme officier, ni se marier, à moins de se vendre à une femme riche, occupant un rang relativement élevé dans la société. En d'autres termes, l'officier ne peut plus se marier librement par inclination, s'il ne possède pas une certaine fortune. Sans doute il existe des officiers qui se marient par amour. Néanmoins on exige, pour consentir à leur mariage, non seulement la fortune ou le revenu dont nous venons de parler, mais encore que leur femme appartienne à une certaine couche sociale et ait reçu une certaine éducation. Si la fortune est grande, on sera plus coulant sur le reste. La femme de l'officier doit à l'occasion prendre part aux bals des casinos et aux invitations officielles. Il lui est interdit d'exercer ouvertement un métier; on n'accepte pas même que ses parents tiennent un commerce en boutique! Dans une ville allemande, un de mes proches parents entendit une mère riche dire un jour à sa fille qui ne pouvait se décider à épouser un fiancé qu'on lui proposait : « Si tu ne le veux pas, laisse-le aller; nous ne voulons pas te forcer; nous avons assez d'argent. Si plus tard tu veux te marier, nous pourrons bien toujours t'acheter un officier. »

Dans la tyrannie de ce qu'on appelle les mariages de classes bien assortis, l'argent joue aujourd'hui presque seul le rôle décisif. Autrefois, la naissance et la noblesse étaient tout; c'étaient elles aussi qui procuraient la puissance et la fortune. Actuellement, l'argent les a remplacées et a accaparé la puissance universelle. Si de nos jours un homme énergique et intelligent veut réagir, en revenir à des mœurs modestes et primitives, s'il s'habille simplement, travaille de ses mains, prend ses repas à la même table que ses domestiques, ou même se passe de ces derniers, on le méprise et il se rend la vie impossible dans ce qui s'appelle la bonne société. Les garçons d'hôtel, le dernier des commis, le regardent du haut en bas; on le traite de goujat, d'avare, d'original, d'individu mûr pour l'asile des fous.

Ce n'est donc que jusqu'à un certain point, et avec grande prudence, qu'on peut tenter de réagir contre le tourbillon de notre luxe effréné, et c'est dans le mariage que la chose devient le plus délicate et le plus difficile. Un homme bien élevé et instruit, mais sans argent, qui voudrait par exemple se marier étant étudiant pour éviter la prostitution ou d'autres égarements de ce

genre, qui voudrait vivre avec sa femme dans une chambre, sans le moindre appareil, chacun travaillant de son côté, trouverait bien difficilement une fille bien élevée qui consentit à le suivre dans cet ordre d'idées et dans ce projet. Tout doit se passer selon la mode, la coutume et les préjugés de la classe où l'on vit, ce qui la plupart du temps rend le mariage impossible tant qu'on n'a pas ce que l'on appelle *une position*. Pas un chat cependant ne jettera la pierre au même étudiant s'il vit en concubinage avec une grisette qui lui permettra de réaliser son désir. Pourquoi les mêmes moyens d'existence qui permettent le concubinage ne pourraient-ils suffire au mariage ? Par cette question, je veux simplement indiquer un problème sur lequel nous reviendrons, tout en faisant toucher du doigt l'ulcère qui rongenotre vie sexuelle moderne.

Par mariage d'argent on entend le mariage qui se conclut sur des calculs d'intérêt et non sur l'amour. Il ne s'agit pas toujours en réalité d'une somme d'argent. La position, le nom, les titres, les convenances viennent compliquer la question et la nuancer. Tantôt un noble ruiné épousera une riche héritière bourgeoise pour redorer son blason, tandis que la vanité de sa fiancée lui fait désirer un titre de noblesse. Tantôt, par un flirt savant, une coquette simulera un amour qu'elle ne ressent nullement, pour prendre un homme riche dans ses filets. Plus fréquemment encore, le calcul existe des deux côtés et l'on se dupe mutuellement.

Dans pareil trafic on spéculé fréquemment sur les héritages. Le plus souvent ce sont des hommes qui cherchent une femme *valant tant ou tant*, et, ce faisant, ils se trompent grossièrement dans leurs calculs, parce qu'ils ne comprennent ni la valeur, ni la nature du vrai caractère de leur future.

Le mariage d'argent ne se conclut pas seulement en grand, chez les riches, mais aussi journellement en petit, parmi le peuple, chez les paysans, chez les ouvriers même. Il constitue partout l'un des éléments corrupteurs principaux des rapports sexuels et de la procréation. De braves servantes, qui ont réussi à épargner quelques centaines de francs, sont souvent épousées en vue de cette petite somme, puis abandonnées, lorsque le digne époux l'a dissipée. Je ne prétends nullement qu'un mariage d'argent ne puisse jamais être heureux. Il peut arriver que le contrat d'intérêt soit honnête et que l'amour le suive en boitant plus ou moins, surtout lorsque le calculateur ou les deux calculateurs ont

tenu compte dans leur combinaison non seulement de l'argent, mais aussi du caractère, de la santé, etc.

Pour ne pas tomber dans les banalités, nous ne poursuivrons pas dans ses détails ce thème, déjà si usé dans les romans modernes et dans les bavardages de salons, et nous terminerons en constatant simplement que tout ce système ouvre la porte toute grande à l'hypocrisie, à la tromperie et aux abus de toutes sortes. Ce n'est pas sans raison qu'on a flétri le mariage d'argent du terme de *prostitution fashionable*.

§ 3. — Prostitution et proxénétisme.

La prostitution est une institution très ancienne et un signe de dégénérescence qui se retrouve plus ou moins chez tous les peuples. Lorsque la femme est un objet de vente et d'achat, il n'est certes pas étonnant de voir celles dont la valeur morale est affaiblie prendre, quand elles le peuvent, le trafic à leur propre compte et vendre elles-mêmes aux hommes la jouissance de leurs appâts, au lieu de se laisser passivement exploiter comme objets de commerce. L'homme étant le plus fort, il trouve avantageux, dans les étages encore inférieurs et barbares de la civilisation, d'accaparer ce trafic à son profit et de livrer à la prostitution les femmes qui sont sous sa domination. Nous avons vu des pères livrer ainsi leurs filles, et des maris leur femme à la prostitution.

Cette même raison du plus fort fait que dans notre civilisation moderne la femme qui se prostitue court perpétuellement le risque qu'on abuse d'elle sans la payer, ce qui n'étonnera guère si l'on réfléchit à la qualité douteuse des clients ordinaires de la prostituée. Il est donc tout naturel qu'elle recherche un moyen de protection; elle prend ainsi un amoureux mâle qu'elle paie et qu'on appelle *souteneur*, ou bien elle s'engage au service des trafiquants du métier — les *proxénètes* ou *maquereaux* —, qui l'exploitent à leur profit. C'est ainsi que les souteneurs et le proxénétisme ont été partout et toujours les parasites de la prostitution.

La prostitution était déjà florissante chez les anciens, ainsi qu'au moyen âge, surtout à la suite des croisades (V. chap. VI, § 17). Nous ne voulons pas entreprendre d'écrire son histoire : il nous suffit de connaître la prostitution contemporaine. Remarquons cependant que, chez nombre de peuples primitifs et dans les nations jeunes et fortes, qui progressent et dont la vie sexuelle

est encore honnête et relativement pure, la prostitution n'a pu se développer que très faiblement à côté des rapports sexuels normaux. C'est surtout à Napoléon I^{er} que nous devons la forme actuelle de la réglementation et de l'organisation des prostituées. Comme toute sa législation sur le mariage et les relations sexuelles, cette réglementation est l'expression bien vivante de ses sentiments envers la femme: oppression du sexe féminin, mépris de ses droits, et dégradation de ses individus à l'état d'objets de jouissance pour l'homme et de machines à reproduire.

Organisation et réglementation de la prostitution. — Nous venons de voir les conditions sociales sous lesquelles s'est organisée tout naturellement la prostitution, avec ses souteneurs et ses proxénètes. Les connaissances médicales vinrent y ajouter plus tard un autre facteur. Nous avons déjà dit quelques mots des maladies vénériennes. Lorsque ce fléau de l'humanité commença à être mieux connu, ses rapports avec la prostitution s'éclaircirent aussi. Les germes infectieux de la syphilis et de la gonorrhée se rencontrent d'ordinaire dans les organes génitaux de l'homme et de la femme. Tout coït d'un infecté avec un individu sain peut contaminer ce dernier. Il s'ensuit que le danger de l'extension des infections augmente avec le nombre des mutations dans les rapports sexuels. Si donc une femme s'offre systématiquement à tous les hommes qui veulent d'elle, la probabilité qu'elle sera infectée par l'un d'eux augmente d'une façon effrayante et proportionnellement au nombre de ses clients.

En second lieu, dès qu'elle est elle-même infectée, le danger qu'elle présente se multiplie par le nombre d'hommes qui ont des rapports sexuels avec elle, car elle en infecte un grand nombre, sinon la plupart.

Tout en s'occupant beaucoup des infections vénériennes et de leurs suites, la médecine s'est montrée d'un aveuglement inconcevable pour comprendre la portée de cette arithmétique élémentaire. Il faut ici tenir compte du fait que la guérison complète de la syphilis est très difficile, sinon impossible à constater, que cette maladie est extrêmement infectieuse, au moins pendant les deux premières années de son cours, et qu'elle s'étend au sang et à tout l'organisme, de sorte que ce ne sont pas seulement quelques gros ulcères visibles, mais aussi de petites égratignures cachées des muqueuses du vagin, de la bouche, etc., qui peuvent la communiquer.

Il ne faut pas oublier non plus que la gonorrhée fait moins souffrir la femme que l'homme, et que, même chez ce dernier, elle cesse d'être douloureuse lorsqu'elle devient chronique. Ajoutons que ses microbes, les gonocoques, sont extrêmement difficiles à atteindre dans tous les coins et recoins des muqueuses des organes sexuels où ils se cachent, en y produisant de petites excroissances ou condylomes, et enfin que chez la femme ils pénètrent jusque dans la matrice, ce qui finit par rendre la guérison impossible.

Si l'on réfléchit enfin au fait que les organes sexuels de la femme forment des cavités profondes et cachées qu'il est impossible d'examiner partout à fond, malgré toutes les connaissances et tous les instruments de la chirurgie moderne, et que de plus les manipulations contre nature, si usuelles dans la prostitution, contaminent souvent la bouche des prostituées, enfin qu'aucune partie de leur corps n'est absolument indemne, on comprendra sans peine quel danger formidable d'infection se cache dans l'égout des jouissances sexuelles qui sont l'objet d'un commerce public.

Conscients du danger que présentent les maladies vénériennes, les médecins inventèrent de réglementer la prostitution, dans la bonne intention d'éliminer ou du moins de diminuer son danger, puisque, disaient-ils, il est impossible de la supprimer. Ce système consiste à faire surveiller et inscrire d'office et de force, par la police, toute femme qui se prostitue. On lui octroie alors une carte, qui l'oblige à se soumettre une fois par semaine ou tous les quinze jours à un examen médical, sous peine d'être appréhendée et punie.

Pour faciliter le contrôle médical, la réglementation cherche le plus souvent à parquer les prostituées dans des *bordels* ou *lupanars*, sous la direction d'un proxénète ou d'une maquerelle. Il va sans dire qu'en théorie le bordel n'est pas précisément considéré comme une institution d'État ou de Salubrité publique. On se sert à son égard, ainsi qu'à celui des filles en carte, du terme de *tolérance*, voulant dire par là qu'on les regarde comme un mal toléré. Néanmoins, la distinction ne repose que sur des caractères fort incertains et subtils. Tolérer, patenter, organiser, admettre et finalement favoriser, soutenir et recommander, sont des notions qui passent insensiblement de l'une à l'autre. Dès que l'État tolère la prostitution et le bordel, il est obligé d'entrer par ses organes en contrats officiels avec les prostituées

et le maquerellage ; donc il les reconnaît. En outre, les services qu'il rend doivent être rétribués. Il faut donc que les prostituées et les proxénètes paient leur tribut à l'État et aux médecins en argent ou en patentes. Or : *Qui paie commande.*

Il ne faut pas sans doute prendre ici ce proverbe à la lettre : cependant celui qui paie exerce toujours une certaine pression sur celui qui empoche, et voilà pourquoi les proxénètes et les filles en carte ont quelque peu le sentiment qu'ils font partie d'une sorte d'institution officielle, ce qui relève leur position extérieure non seulement à leurs propres yeux, mais encore aux yeux des masses qui ne réfléchissent pas.

Je veux citer deux exemples, qui montrent qu'effectivement l'organisation publique d'une anomalie sociale vicieuse embrouille les notions dans les têtes faibles.

Un de mes amis s'occupait à combattre la réglementation officielle de la prostitution. Une femme, se méprenant sur le but qu'il poursuivait, vint à lui se plaindre amèrement de la vie légère et déréglée de sa fille, et finalement lui demanda s'il ne voulait pas l'aider à placer celle-ci dans un bordel patenté par l'État ; c'était au moins la placer sous la direction d'un gouvernement paternel ; tout serait alors en ordre !

Un jour, à Paris, une vieille maquerelle s'en vint vers l'administrateur compétent pour le prier de transférer à sa fille de dix-neuf ans la concession de son bordel. Sa maison, disait-elle, était sérieuse et honnête, dirigée dans un esprit loyal et *religieux* ; sa fille était brave, ajoutait-elle, sérieuse et capable, complètement initiée aux exigences de la maison, et elle continuerait sans aucun doute à la tenir dans le même esprit irréprochable que jusque-là.

Je crois que ces deux exemples de naïveté, ou plutôt d'inconscience humaine dans la dépravation, suffisent à caractériser la morale du système. Dans sa nouvelle intitulée *la Maison Teller*, Maupassant a dépeint de son pinceau magistral la psychologie de la prostituée, de la maquerelle et de leurs clients.

Pour les raisons indiquées plus haut, on ne peut avoir une confiance réelle dans la visite médicale des prostituées ; elle donne au contraire au public masculin un sentiment de fausse sécurité, dont il ne se berce que trop facilement pour se jeter dans les bras de la prostitution. Le but de ces visites est d'éliminer de la circulation les femmes malades et de les soumettre obligatoirement

ment à un traitement à l'hôpital. Mais quiconque connaît la réalité sait à quel point ce traitement est illusoire. Au bout de peu de temps, toute femme de bordel est infectée, à peu d'exceptions près. Or, d'une part, le proxénète et la prostituée ont tout intérêt à abréger le plus possible son séjour à l'hôpital, et, d'autre part, le médecin visiteur, qui vit souvent en partie de leurs honoraires (1), est obligé de les ménager. Le traitement des vénériens étant très long et fort incertain dans ses effets, on tourne dans un cercle vicieux.

Un médecin hollandais consciencieux, Chanfleury van Issjels-tein, qui voulait sérieusement éliminer toutes les prostituées infectées des bordels, en arriva à vider à peu près ces maisons, en envoyant leurs pensionnaires pour un long traitement à l'hôpital. Il s'ensuivit une véritable révolte, qui mit sa vie en danger, et il dut renoncer à son projet.

Dans la pratique ordinaire à l'hôpital, on ferme un œil ou même un œil et demi ; on traite les gros ulcères les plus visibles, on attend que les écoulements gonorrhéiques les plus apparents se soient calmés, puis on laisse les prostituées rentrer au bercail. En outre, la visite se fait au galop, car si l'on voulait tous les huit jours examiner chaque fille à fond, de la tête aux pieds, ni les bordels, ni les prostituées, ni les médecins ne pourraient plus exister.

Certains pince-sans-rire ont fait la proposition, aussi radicale que ridicule, de soumettre préalablement à une inspection médicale tout homme qui visite une prostituée ! Ce serait en effet le seul moyen d'empêcher l'infection des prostituées. Mais je prie mes lecteurs de se représenter la mise en pratique d'une pareille mesure ! Voit-on ces habitués de bordels, dont certains visitent les prostituées presque tous les jours, quand ce n'est pas plus souvent encore, se faisant connaître ainsi à un médecin de leur ville et se soumettant de nuit avant chaque coït à une visite médicale qui leur coûterait bien plus de temps et d'argent que leur accouplement acheté ! Qu'on se représente en outre les médecins à l'œuvre aux moments où les clients font littéralement queue devant les bordels, tant le commerce est actif. Il existe véritable-

(1) Les médecins du dispensaire, chargés du service d'inspection à Paris, reçoivent un traitement administratif et n'ont pas à se préoccuper d'honoraires payés par les prostituées.

ment des araignées spéciales qui ne peuvent nicher que dans des têtes de bureaucrates.

Tandis qu'une prostituée indépendante, seule maîtresse de sa personne, possède encore certains sentiments humains et un reste de pudeur, qui font qu'elle choisit souvent plus ou moins ses clients et en limite le nombre, la carte de la police place officiellement la femme qui la reçoit dans une catégorie de parias de la société, ce qui lui fait perdre encore le peu qui lui restait de sa nature de femme. Dans les bordels, le dernier vestige de ce qu'elle a d'humain est encore davantage foulé aux pieds.

Degrés de la prostitution. — Souteneurs. — On peut reconnaître divers degrés dans la prostitution privée. Une variété un peu moins basse des prostituées cherche ses clients dans les bals publics, dans certains cafés et dans d'autres localités douteuses, et se loue à un certain nombre de connaissances temporaires. La forme la plus basse et la plus commune de la prostitution privée est celle des rues, et la façon dont les femmes y amorcent les hommes s'appelle le *racolage*. En général le soir, parfois aussi en plein jour, les prostituées en question, vêtues d'une façon aussi voyante que possible, se promènent dans certaines rues connues et très fréquentées, elles adressent aux passants des signes et des regards provocateurs, jusqu'à ce que l'un d'eux vienne les prendre par le bras et les suivre chez elles. Telle est en deux mots la méthode banale employée dans presque toutes les villes.

D'autres prostituées se postent à la fenêtre de leur chambre et font de là des signes aux passants, etc., etc. Ces provocations diverses sont surveillées par la police dans les pays où la prostitution est réglementée, et elles ne sont permises qu'aux filles inscrites, en possession de leur carte.

C'est ici qu'intervient le *souteneur*. Celui-ci surveille les clients au domicile des prostituées, parfois aussi dans la rue. S'ils ne paient pas ou s'ils paient trop peu, s'ils profèrent des menaces ou malmènent un peu la femme, le souteneur leur administre une volée et les soulage à l'occasion de leur porte-monnaie ou de leurs habits.

En même temps le souteneur espionne la police au profit de la prostituée. A l'occasion il lui tient lieu d'époux légitime, pour lui faciliter l'élection d'un domicile en telle ou telle localité. Un époux de ce genre, lorsqu'il a droit de cité, est extrêmement utile aux

prostituées et aux maquerelles d'origine étrangère, car sans lui elles risquent l'expulsion. Le souteneur est en général un vaurien de la pire espèce, un vagabond et un paresseux absolument dépravé, qui se fait entièrement entretenir par sa *femme*.

D'autres souteneurs brillent par leur puissance sexuelle et sont en même temps les véritables amants des prostituées, qui se laissent alors piller par eux et qui supportent tout de leur part. Tandis qu'elles se soumettent au coït avec leurs clients sans aucun plaisir et ne simulent les sensations voluptueuses par leurs mouvements, leurs mines et leur respiration que pour les satisfaire, elles se donnent à leurs souteneurs ou amants avec toute l'ardeur de l'amour le plus bouillant. Le cas est du moins très fréquent. Il est inutile d'ajouter que les souteneurs sont souvent des criminels ou en ont tout au moins la nature. Ceux qui connaissent la prostitution déclarent qu'elle serait impossible sans le souteneur, qui est en même temps l'ami, le protecteur et l'exploiteur de la prostituée, tandis que le tenancier de bordel se voue simplement à son exploitation systématique en gros.

Bordels et proxénètes. — Sous le prétexte d'éviter les dangers de la prostitution des rues, on a organisé les bordels ou lupanars. Il y en a naturellement pour tous les goûts, pour les riches comme pour le commun des mortels. Ils sont en général dirigés par une rouée d'un certain âge, dite maquerelle, souvent doublée d'un *mari*. Ce dernier n'est guère qu'un souteneur de haute volée. Officiellement, les prostituées sont au bordel des pensionnaires libres. En réalité elles en sont bien souvent les prisonnières ou les esclaves. Elles reçoivent une partie de l'argent des clients de la maison, auxquels on les offre au choix à chacune de leurs visites. La maquerelle seule dispose de leur personne. Elle les nourrit abondamment, de façon à ce que ses *pensionnaires* demeurent bien grasses, et elle les habille de façon à exciter autant que possible la lubricité des clients. Les vêtements, la nourriture, etc., sont soigneusement mis au compte des prostituées, et la sage tenancière s'arrange ordinairement à endetter ces dernières, de façon à demeurer toujours leur créancière. Voilà comment ces misérables parias de la société, qui ont, en général, des têtes de linottes et qui sont incapables à tous égards de faire valoir leurs droits en justice, sont en réalité plus ou moins réduites en esclavage. En apparence elles sont libres, il est vrai, mais en réalité

elles ne peuvent guère quitter la maison sans avoir payé leur dette, et la tenancière désireuse de les garder s'arrange, disions-nous, de façon à ce qu'elles ne puissent l'acquitter (1).

Il n'est pas toujours facile de distinguer entre les diverses catégories de prostituées : prostituée de bordels, prostituée de la rue avec ou sans carte, prostituée privée et lorette (voir plus loin). Selon l'occasion et le besoin, une fille monte d'une catégorie à l'autre; plus souvent elle tombe, au contraire, de plus en plus bas.

Notons encore un danger que présentent les bordels. On vante leur bonne organisation, leur propreté, la visite médicale, etc., mais on oublie l'immense danger de la progression arithmétique des mutations dans les rapports sexuels. Tandis qu'une prostituée privée reçoit rarement plus d'un client par soirée et n'est en tout cas jamais obligée matériellement d'en recevoir davantage, toute fille de bordel est forcée d'en accepter autant qu'il s'en présente ou que la maquerelle l'ordonne. Une fille peut donc être de la sorte véritablement assiégée et obligée de se livrer au coït jusqu'à vingt ou trente fois dans une même nuit, si tant est qu'on puisse encore désigner du terme d'accouplement de pareilles ordures.

Dans certaines circonstances, par exemple au moment de la conscription des recrues à Bruxelles, les bordels sont assiégés à tel point que les gens ont à peine le temps de terminer leur coït pour faire place à un autre. On peut comprendre combien de pareils feux de file augmentent le danger des infections vénériennes, puisque une seule personne infectée suffit pour contaminer d'innombrables clients.

On nie souvent que le bordel soit une prison, et pourtant le fait a été démontré dans bien des cas. Lorsque la police a, comme en France, le droit d'appréhender selon son bon plaisir une prostituée, souvent même une jeune fille honnête qu'elle prend pour telle, par erreur involontaire ou volontaire, et de *la mettre en carte*, la chose va de soi. Il est prouvé que de pareils faits se produisent. J'ai soigné par exemple une fille qui était devenue à Paris la maîtresse d'un agent de la police des mœurs, sous la

(1) Récemment on a tenté à Paris de s'opposer, par un règlement, à ce que les patrons de bordels pussent retenir une pensionnaire sous le prétexte qu'elle doit de l'argent à la maison. C'est une tentative intéressante dans le sens de la libération de ces malheureuses filles.

menace de ce dernier de la dénoncer et de l'inscrire comme prostituée.

Du reste, outre l'entretien des dettes dont nous avons parlé, les proxénètes possèdent encore nombre de moyens pour maintenir leurs prostituées sous leur dépendance. Il est bien difficile à des filles ignorantes, mises au ban de la société, de revenir à une vie libre et honnête. Si cependant une fille de bordel témoigne l'envie de s'en aller ou laisse seulement supposer ce désir, les tenanciers ont un moyen héroïque pour lui faire passer cette envie, c'est l'échange international. Une fille qui ne connaît pas la langue du pays est naturellement encore bien plus esclave et bien plus incapable de se libérer que si elle la connaît. C'est là une des raisons dont on ne parle pas, pour lesquelles les bordels de divers pays échangent à l'occasion leurs pensionnaires, afin d'enlever à celles-ci toute envie de s'échapper.

Cet expédient, qui satisfait en même temps les appétits changeants des clients, provoque aussi l'exportation des filles du peuple d'un pays à l'autre, sous des prétextes fallacieux, tels que la promesse de places lucratives et faciles. C'est ainsi qu'on exporte de jeunes Suissesses en Hongrie, des Hongroises en Suisse, des Allemandes en France, des Françaises en Angleterre, des Européennes à Buenos-Ayres, des créoles en Europe, etc. A-t-on réussi par exemple à expédier une jeune Française à Buda-Pest ou à Buenos-Ayres, on peut être certain qu'elle aura perdu toute envie de s'enfuir, car que fera-t-elle, étrangère et sans un sou, avec son ignorance et son caractère avachi, seule dans les rues de la ville, lorsqu'elle ne comprend pas un mot de la langue qu'on y parle. On trouve toujours des mensonges, des menaces, des prétextes et des moyens de pression pour expédier à l'étranger même les filles qui sont déjà dans un bordel.

Traite des blanches. — La traite des blanches ou le commerce moderne des esclaves féminins de l'Europe civilisée destinés à la prostitution est en rapport intime avec les faits que nous venons de décrire. La façon dont les bordels échangent leur marchandise ne concerne qu'un côté de la question. L'art principal consiste à gagner pour les lupanars de toutes jeunes filles, de jolies enfants de douze à seize ans. La chose est formellement interdite par la plupart des lois. Mais pourquoi les lois sont-elles faites, sinon pour qu'on les viole ? Il y a tant de moyens pour dresser des en-

fants sous un prétexte quelconque, avant qu'ils soient assez indépendants et conscients pour échapper à cette vie infâme. Puis il y a tant de parents dépravés ou mourant de faim qui sont prêts à vendre leurs enfants, si dans un langage hypocrite, quoique transparent, on leur promet une bonne place avec paiement d'avance.

Pendant un voyage en chemin de fer, je fus moi-même témoin de la manière dont une fillette de douze ans, vendue de la sorte, fut envoyée à Pressbourg. Je fus alors encore assez innocent pour essayer, pendant un long arrêt du train dans une grande ville, d'en appeler à l'intervention d'un consul et d'un ambassadeur, pour empêcher la perpétration de ce crime. On me répondit par un haussement d'épaules. Comment en effet aurais-je pu prouver la chose devant un tribunal ? L'enfant était accompagnée d'une drôlesse qui m'avoua qu'il ne pouvait guère s'agir d'autre chose que de la vente de cette fillette pour la prostitution. On l'avait simplement chargée de voyager avec l'enfant jusqu'à Vienne, où elle se rendait et où l'on viendrait prendre cette dernière.

Ce fait me donna l'occasion de constater l'impuissance dans laquelle se trouve une personne seule pour réagir contre de pareilles infamies.

Pendant ces dernières années, une organisation internationale s'est enfin formée pour combattre la traite des blanches. Jusqu'ici, il ne paraît pas qu'elle ait obtenu de grands résultats. Avec l'aide de parents sans conscience et de tout leur système criminel de séduction, les proxénètes trouvent toujours moyen d'atteindre leur but. On ne peut, du reste, comprendre comment l'État pourrait empêcher efficacement le proxénétisme de se procurer sa marchandise, tant qu'il le tolère et le patente. Les toutes jeunes filles, encore presque des enfants, sont, ne l'oublions pas, à la fois les plus faciles à séduire et les plus recherchées.

Dressage des prostituées. — Le côté le plus répugnant du métier des proxénètes est peut-être la séduction et le dressage systématiques des filles. L'appât de l'argent, des belles toilettes, la promesse de bonnes places et surtout l'ivresse habilement produite par les boissons alcooliques, jouent tour à tour leur rôle dans l'art diabolique du proxénète et de ses acolytes. Plus d'une jeune fille du peuple, légère et aimant le plaisir, mais qui ne voudrait pas aller plus loin, devient facile à séduire lorsque le vin l'a égayée et lancée. Dès que quelque souteneur, aide de camp d'une proxé-

nète, a réussi de cette façon à séduire une fille, il utilise sa honte et sa frayeur d'être découverte, en y ajoutant les menaces et le chantage pour la faire glisser sur la pente fatale où l'on fait miroiter comme appâts devant ses yeux les belles robes, la vie facile, la bonne chère et l'argent. Une fois qu'on juge avoir suffisamment habitué la malheureuse aux rapports sexuels, on l'initie à la haute école du vice, et on la dresse systématiquement à exciter l'appétit sexuel des hommes par tous les moyens possibles, naturels ou contre nature. On lui enseigne tout d'abord à simuler l'orgasme vénérien par ses mouvements, sa respiration, etc., à pratiquer le coït *ab ore*, etc., à se plier aux exigences pathologiques des masochistes, des sadistes, etc., talent réservé aux plus rouées (V. chap. VIII). Les filles séduites et abandonnées par un amant, celles qui ont eu des enfants illégitimes, sont, avec les enfants, les objets les plus aptes à l'exploitation des chacals du proxénétisme. Si l'on nous objecte que la plupart des prostituées sont de la mauvaise graine héréditaire, et que leur légèreté et leur paresse les poussent d'emblée à leur métier, nous répondrons que la légèreté et l'amour du plaisir sont encore loin d'être identiques avec l'ignoble esclavage et le dressage dégoûtant d'une fille de bordel.

On n'estime pas encore à sa juste valeur le rôle de l'alcool dans la prostitution, dont il est peut-être le principal soutien. Dans ses formes les plus brutales et les plus ignobles, elle ne serait pas possible sans lui, ou du moins resterait-elle plus convenable, plus propre et plus libre. C'est à l'aide d'orgies alcooliques qu'on séduit la plupart des filles, et à l'aide des fumées de l'ivresse chronique qu'on les maintient dans leur abrutissement.

Prostitution parquée. — Dans certaines villes, par exemple à Hambourg, on a tenté d'établir une organisation intermédiaire entre le bordel et la prostitution privée, et d'obliger toutes les prostituées à habiter certaines rues spéciales qu'on leur a réservées, en même temps qu'on les inscrivait à la police. Le résultat a été déplorable, et ces rues sont devenues inhabitables. Il ne faut pas oublier que les propriétaires ou gérants des maisons des rues ainsi réservées deviennent de ce fait plus ou moins analogues aux proxénètes. Quiconque loue sa maison pour un objet semblable doit posséder bien peu de sentiments de pudeur et de devoir, car il en arrive à vivre indirectement du produit de la prostitution.

Bordels clandestins. — Nous avons parlé des bordels officiels. A côté d'eux ou à leur défaut se développent en secret une multitude d'organisations proxénétiques de toute sorte, que l'État peut d'autant moins combattre ou interdire efficacement qu'il tolère et organise lui-même la prostitution et le proxénétisme. Une foule de tavernes possèdent des chambres dissimulées, qui ne sont, en somme, que de petits bordels, dans lesquels les servantes font en même temps le métier de prostituées.

Il en est de même d'un grand nombre de boutiques de parfumeurs, de gantiers et d'autres petits magasins, dont le commerce, innocent en apparence, ne sert qu'à masquer celui du proxénétisme. Une foule de cafés chantants et d'artistes ambulants, etc., sont de même associés à la prostitution et au proxénétisme. Certains magasins de tabac, de papeterie ou de parfumerie dissimulent à peine divers objets obscènes, tels que des images pornographiques, mises en vente pour servir d'appât aux jeunes gens ; d'autres exposent dans ce but à leur devanture des images de femmes à moitié nues. Tous ces objets agissent surtout sur la jeunesse, et on les répand de préférence parmi les grands écoliers.

Nombre des prostituées. — On estime le nombre des prostituées à 30.000 à Berlin, 40.000 à Paris et 60.000 à Londres. On ne peut guère admettre que toutes ces femmes aient une hérédité pathologique. Dès que l'État reconnaît à ce monceau d'ordures, par sa tolérance et son organisation, le droit à l'existence, la corruption, jusqu'alors cachée et honteuse, relève la tête et devient de plus en plus insolente, entraînant même les organes publics dans son égout. C'est avant tout la police, mais aussi les autorités et les médecins, qui se corrompent au contact du proxénétisme officiel. Et ce dernier vient brouiller dans toutes les têtes les notions de la morale (voir *La Maison Tellier*, de Maupas-sant). On ferme les yeux devant les repaires du vice ; les proxénètes se sentent des personnages importants, et les plus huppés d'entre eux jouissent assez ordinairement de la faveur secrète et reçoivent les visites de hauts fonctionnaires de l'État, et même de gens mariés haut placés. Il n'est pas bien difficile à celui qui veut regarder et réfléchir un peu de voir où conduit pareil état de choses.

Police et prostitution. — La police sait partout que dans certains bordels la prostitution ne s'associe pas seulement aux excès alcooliques, mais que ces maisons deviennent souvent en même temps des repaires de criminels. Elle considère même certains bordels de bas étage et certaines lavernes de prostituées comme très utiles pour la découverte des coupables. On y rencontre des mouchards de toute espèce, depuis l'agent secret qui poursuit un criminel et flirte en même temps avec les prostituées, jusqu'au contre-espion au service des cambrioleurs et des proxénètes, qui surveille l'agent secret et l'agent provocateur. C'est là que le monde des criminels acquiert sa maîtrise, son adresse et sa rouerie, mais son faible pour les femmes et l'alcool le font facilement tomber dans les pièges que lui tend la police secrète. C'est encore là, comme aussi dans les salons du proxénétisme high-life et des hétaires, qu'on rencontre ces individus indéfinissables, qui vivent aujourd'hui comme agents secrets du gouvernement, demain comme faux marquis ou comme criminels et après demain comme proxénètes, et qu'un ancien ministre de l'empire d'Allemagne, von Puttkammer, désignait du terme euphémique de *non-gentlemen*. »

Psychologie des prostituées et cause de la prostitution. — La psychologie des prostituées est un chapitre difficile et compliqué. Selon le point de vue auquel se placent ceux qui les jugent, on les considère comme des femmes d'instincts mauvais et incorrigibles ou au contraire comme les victimes de notre mauvaise organisation sociale. Ces deux assertions sont par leur exclusivisme également fausses. Poussées par la charité chrétienne, beaucoup de sociétés pour le relèvement de la moralité se sont occupées à relever les jeunes filles tombées, c'est-à-dire les prostituées. En somme, les résultats sont fort peu satisfaisants, ce qui est facile à comprendre. En effet, le cerveau de la femme est bien autrement dominé par les images sexuelles et surtout par leurs irradiations que celui de l'homme. Il est en outre moins plastique, et devient plus facilement l'esclave de l'habitude et de la routine. Si donc une femme a été dès sa jeunesse, peut-être même dès son enfance, systématiquement dressée aux aberrations sexuelles, puis maintenue dans cette voie, toutes ses idées, du soir au matin et du matin au soir, se concentrent sur la débauche et les rapports sexuels, de sorte qu'il devient impossible

plus tard de la ramener à une vie de travail et à l'accomplissement de devoirs sociaux sérieux. De rares exceptions confirment la règle, ici comme ailleurs. N'oublions pas en outre que l'excitation sexuelle éveille chez la femme l'appétit sexuel, qui s'exalte par la répétition et l'habitude.

D'un autre côté, il faut se garder de méconnaître que les filles paresseuses, faibles de caractère, hystériques, facilement suggestibles, coquettes ou nymphomanes, constituent des sujets spécialement disposés à se laisser séduire. Enfin la misère est l'un des plus puissants auxiliaires de la prostitution. Nous ne voulons pas faire de sentimentalisme, ni donner trop de poids à l'assertion bien connue, destinée à provoquer l'attendrissement, et d'après laquelle une pauvre femme se prostitue pour calmer la faim de ses enfants ou même la sienne. Le fait se produit, sans doute, chez les Juifs orientaux et dans le prolétariat des grandes villes, mais il constitue en somme une exception.

La misère agit indirectement d'une façon bien plus intense et plus efficace. Tout d'abord, elle oblige le prolétaire à vivre dans la promiscuité la plus dégoûtante. Non seulement le père, la mère et les enfants habitent la même chambre, y font la cuisine et y prennent leurs repas, mais encore ils y couchent, souvent dans le même lit, et les sentiments de pudeur ne savent plus guère où se loger. Les enfants observent directement leurs parents se livrant au coït et sont initiés aux rapports sexuels, souvent sous leur aspect le plus bestial, sous l'influence de l'alcool par exemple, dès l'aube de leur vie. Négligés et mêlés à d'autres enfants, la plupart de mauvaises mœurs comme eux, ils apprennent à connaître dès leur plus tendre jeunesse non seulement les choses les plus grossières et les plus sales, mais encore les excroissances les plus pathologiques et les plus difformes de la vie malsaine des villes. Dans le prolétariat de certaines villes, il y a peu de filles de quatorze ans qui soient encore vierges ; je le sais de source autorisée.

La misère pousse de plus les parents à exploiter leurs enfants, et qu'y a-t-il alors de plus commode que de les livrer au proxénétisme ? Mais ce n'est pas seulement le cas dans le prolétariat le plus misérable ; dans la petite bourgeoisie elle-même, la pauvreté devient un agent indirect de la prostitution. Ici encore, l'effet d'une impitoyable exploitation se fait sentir ; dans certaines industries qui laissent aux filles leurs soirées libres, comme aussi dans

certains magasins, le patron ne paie à ses employées qu'un salaire dérisoire, uniquement parce qu'elles peuvent le compléter par la prostitution. C'est ainsi que certaines vendeuses, couturières, modistes, etc., sont obligées, à cause de la concurrence énorme qui règne dans ces métiers, de se contenter d'un salaire minime. Lorsqu'elles s'en plaignent et qu'elles sont un peu jolies, on leur donne souvent distinctement à entendre « qu'avec leur extérieur avantageux il leur est très facile d'augmenter leur revenu, car plus d'un jeune homme se trouverait heureux d'être leur ami, de les aider », etc., pour ne pas parler d'autres insinuations du même goût. Nous avons déjà dit, en outre, comment les filles de service sont utilisées comme appât dans les tavernes de bas étage. Citons quelques chiffres :

Environ 80 p. 100 des prostituées à Paris ont un métier à côté de la vente de leur corps.

Dans les fabriques, magasins, etc., le salaire moyen des hommes est de 4 fr. 20 par jour, celui des femmes de 2 fr. 20 ; mais dans l'industrie à domicile, il n'est que de 2 fr. 10 pour les hommes et de 1 fr. 10 ou même de 90 centimes pour les femmes, lors même que ces dernières exécutent le même travail ! S'étonnera-t-on encore de les voir recourir à la prostitution ?

Lupanars high-life. — Dans les lupanars élégants et choisis, la vie des prostituées est beaucoup plus avantageuse et plus agréable ; la marchandise de qualité supérieure requise par les clients riches et difficile exige de meilleurs traitements et des soins spéciaux ; cela se comprend. Citons-en un cas publié dans le rapport annuel de la Société de Pestalozzi (pour l'enfance maltraitée) à Vienne (Autriche).

« En octobre 1904, la Société tyrolienne pour l'enfance abandonnée nous remit les papiers d'une jeune Tyrolienne de 18 ans, N..., qui se trouvait à Vienne sous le contrôle de la police des mœurs. On nous fit remarquer la jeunesse de cette fille et l'incapacité du père de la faire rentrer dans la bonne voie. On nous pria de nous occuper d'elle et de la ramener si possible à une vie honnête.

« Nous fîmes le nécessaire. Ayant de nombreux frères et sœurs, cette fille était entrée à 14 ans, à Innsbruck, dans une place où on la traita mal, dit-elle. Elle la quitta et s'adonna peu à peu à la prostitution, en dernier lieu à Vienne.

« Nous la fîmes venir à notre bureau et, dans notre entretien avec elle, nous apprîmes qu'elle avait fait à Innsbruck de fâcheuses expériences. On la nourrissait et on la traitait fort mal, lui retenant même son maigre salaire. Elle avait l'air timide et nous fit une bonne impression. Elle considérait l'avenir avec

une grande lucidité d'esprit, se déclarant exclue de la société, mais elle parlait de son métier avec le sérieux que comporte une chose licite et officiellement sanctionnée.

« Ses parents, nous assura-t-elle, ayant grand-peine à vivre, étaient absolument d'accord avec elle sur le choix de son métier. Elle avait avec eux d'excellents rapports, leur envoyait de l'argent, et sa mère lui avait même rendu visite à Linz.

« Pour obtenir un livret de la police, il lui avait fallu avoir l'assentiment de ses parents. Sa mère lui avait dit que, si elle demeurait *pieuse et honnête* (!), on ne pourrait rien lui reprocher. Elle estime hautement « Madame » (*die gnädige Frau*) — c'est-à-dire la tenancière du lupanar — à cause des égards et des bons traitements dont elle use envers ses « pensionnaires ». La maison où elle se trouve est de premier ordre, tant au point de vue des clients qu'à celui du traitement. Environ 12 jeunes filles y sont occupées, la plupart de son âge ou plus jeunes encore, toutes avec l'assentiment de leurs parents, sauf une orpheline de 16 ans, et beaucoup d'entre elles envoient leur gain à leur famille.

« Elle raconte qu'elle et ses compagnes sont très heureuses de leur sort, ayant une existence assurée, étant bien traitées, nourries et habillées, et gagnant de 120 à 240 couronnes par mois. Avec une naïveté touchante, elle nous raconta comment *Madame*, qu'elle révère profondément, garde et traite avec bonté deux vieilles « pensionnaires », qui, pourtant, ne peuvent plus rien gagner. Elle a aussi un souteneur, dont elle n'a pas eu à se plaindre jusqu'ici.

« Nous nous efforcâmes de la décider à commencer une autre vie, lui promettant de lui procurer une place. Mais elle s'y refusa, d'abord en hésitant, puis très catégoriquement. Même si elle le voulait, dit-elle, « Madame » ne la laisserait pas partir. Puis on lui ferait toujours des reproches sur son passé, et elle ne veut pas vivre avec des gens qui la mépriseraient toujours. Elle veut rester là où on l'aime. Elle a déjà subi assez de tribulations et ne veut pas se lancer dans l'incertain. Du reste, elle a perdu ses anciennes habitudes et n'a jamais rien appris de sérieux. De nouveaux maîtres ne feraient que la tourmenter. Bref, elle ne veut pas abandonner son existence agréable et assurée !

« Cette conversation nous a amené à la persuasion que le cas en question n'était pas de nature à justifier une action de la part de notre œuvre pour la jeunesse.

« Malgré son jeune âge, N... nous fit l'impression d'une personne dont le jugement était déjà fort mûr et rassis. Il nous parut qu'il était déjà beaucoup trop tard pour essayer de recommencer son éducation. N... témoigna même la plus grande anxiété, lorsqu'on lui parla de la sortir de son lupanar. »

Ce cas se passe de commentaires et en dit long sur notre état social. Ce qui est typique pour la déviation des objets du sens moral par la suggestion du milieu, c'est la piété religieuse de N... et sa profonde vénération pour « Madame ».

Variétés des prostituées. — Nous voyons donc qu'en réalité les prostituées constituent une collection d'individus très divers. S'il est vrai qu'en moyenne leur société se compose de filles extrêmement éhontées, grossières, dépravées et alcoolisées, il n'est pas moins faux de conclure que toutes aient été héréditairement

de qualité tout à fait mauvaise. Un grand nombre d'entre elles sont des individus pathologiques, et sur ce nombre on observe beaucoup d'hystériques, de nymphomanes et d'autres psychopathes. D'autres encore sont de naissance amORALES, stupides, paresseuses, menteuses, ou se sont habituées au vice dès l'enfance par l'influence du milieu, ou bien elles sont d'une nature absolument indifférente, apathique, ou encore très suggestibles, cédant à toute séduction et à toute impulsion venant du dehors. Ces dernières forment peut-être le plus gros contingent de la prostitution, parce qu'elles sont la proie la plus facile et la plus commode pour les proxénètes.

Beaucoup d'entre elles sont tombées peu à peu par la séduction. Honteuses de leur première faute, n'ayant pas le courage d'en subir les conséquences le front haut, elles commencent à se lier avec le monde dépravé qui leur tend les bras, et s'enfoncent ainsi progressivement dans le marécage. Les naissances illégitimes jouent ici un grand rôle.

Une certaine catégorie de prostituées se vendent uniquement par misère et besoin, tout en éprouvant de la honte, mais en profitant de leur gain pour entretenir leur famille. Mais la misère agit surtout conjointement avec les autres causes.

Reste enfin un groupe très restreint, mais qui ne manque pas d'intérêt, groupe constitué par des individus qui se livrent à la prostitution *par amour de l'art*. Ce sont, en général, des femmes dont l'appétit sexuel maladif et violent se joint à un tel défaut de sens moral, qu'elles trouvent un vrai plaisir à exercer leur métier. On a vu des femmes riches, voire même des comtesses et des princesses, se livrer à la prostitution.

Cette diversité des prostituées explique qu'il existe divers degrés dans la prostitution. Quoique sa dépravation soit souvent plus ou moins masquée par les belles robes et la bonne chère, la couche la plus basse est représentée par la fille de bordel, qui n'est guère qu'un instrument à coït dans les mains des proxénètes. Nous exceptons naturellement certains bordels choisis ou high-life (voir ci-dessus). Ce sont les prostituées des bordels de bas étage pour les soldats et le pauvre peuple, qui mènent, cela va sans dire, la vie la plus misérable. Pareilles maisons n'ont que de la marchandise de rebut, c'est-à-dire de vieilles prostituées hors de service. Rien n'est plus triste à voir, par exemple, qu'un bordel de soldats en Algérie.

Les petits locaux de prostitution des tavernes, parfumeries, gantiers, etc., constituent déjà un niveau un peu supérieur. Au point de vue du danger d'infection, ils ne laissent rien à désirer, mais les filles qui s'y trouvent sont un peu moins dépendantes, elles ont leurs mouvements plus libres, et par là une vie un peu plus humaine. C'est précisément parce que ces locaux ne jouissent pas de la protection légale, que les patrons ou souteneurs de la prostituée ne peuvent user envers elle ni de l'autocratie, ni du régime terroriste qui est l'apanage des proxénètes patentés.

Les prostituées libres de la rue sont en moyenne à peu près au même niveau. Elles ne dépendent pas des proxénètes, mais seulement de leur souteneur et de leur propriétaire, ce qui est un peu moins avilissant. Ce qui les abaisse le plus, c'est l'inscription à la police, la visite médicale obligatoire et le misérable système du racolage, par lequel elles cherchent à provoquer le premier venu sur le trottoir, sans faire le moindre choix. Il faut avoir perdu tout sentiment de pudeur et posséder une audace cynique pour devenir prostituée des rues.

Les prostituées honteuses, qui ne se vendent qu'occasionnellement, par entremise, et qui n'ont pas le courage de racoler, ni de se faire inscrire à la police, appartiennent sans aucun doute à un étage plus élevé et bien moins dégradé. Mais dans les pays où règne la réglementation, elles risquent à chaque instant d'être appréhendées par la police et rejetées au rang de filles en carte. Ces prostituées privées constituent la transition entre la prostitution proprement dite et le concubinage véral, dont nous parlerons plus loin.

L'armée des prostituées se compose en partie d'individus pathologiques. L'alcool et les habitudes vicieuses augmentent de plus en plus leurs tendances anormales, de sorte que la conduite des filles publiques ne laisse rien à désirer en fait d'humeur, d'irascibilité, d'impulsivité, de cynisme et d'insolence. Les divisions vénériennes des hôpitaux en fournissent la preuve journalière. Dès qu'une prostituée a vu son état physique s'améliorer un peu au bout de quelques jours à l'hôpital, l'abstinence sexuelle éveille ses appétits d'une façon telle que souvent elle entame des parties d'amour lesbien avec ses compagnes, se met nue aux fenêtres pour provoquer les hommes, etc. Elle est impertinente, grossière avec les infirmières, de sorte que souvent ces dernières se

désespèrent et quittent la place. Certaines prostituées de meilleur aloi souffrent d'abord de ce ton scandaleux du bordel, mais elles finissent, en général, par s'y habituer et par le prendre elles-mêmes. Les femmes honnêtes, infectées par hasard ou par leur mari, souffrent le martyre lorsqu'on les place dans les divisions de vénériennes.

Sort final des prostituées. — Que deviennent avec l'âge les prostituées? Elles ne peuvent pas demeurer très longtemps dans les bordels, car les lupanars, surtout ceux de haut étage, n'acceptent que des filles jeunes, belles et florissantes. Il serait intéressant de suivre le sort de toutes ces femmes. En tout cas rien n'est plus absurde que l'adage qui court les rues, d'après lequel la suppression des bordels augmenterait la prostitution des rues, et qu'au contraire leur introduction la supprimerait. Il est évident que, le personnel d'un bordel exigeant un renouvellement perpétuel, il est nécessairement et perpétuellement aussi rejeté à la rue. Sans doute, beaucoup de prostituées périssent jeunes d'alcoolisme ou des suites de la syphilis. Mais pour beaucoup d'autres, la seule ressource, lorsqu'on ne veut plus d'elles au bordel, est de racoler dans les rues ou de s'affilier à des bordels clandestins ou à des tavernes du même acabit.

Les plus rouées, celles qui montrent une haute compréhension artistique ou industrielle de leur métier, savent y progresser, monter en grade et devenir maquerelles; ce sont là de rares privilégiées. Plus d'une finit par le suicide ou par l'asile des aliénés.

En fin de compte, lorsqu'aucun homme ne veut plus d'elles, la plupart se rabattent sur les métiers les plus répugnants; elles deviennent entremetteuses, nettoyeuses de lieux d'aisance, diseuses de bonne aventure, et elles constituent, selon leur tempérament ou leur caractère, diverses catégories de vieilles sorcières, que nous n'avons pas besoin d'énumérer ici. A Munich, il était autrefois proverbial que le clan des *Radiweiber* et des *Nussweiber* (c'est-à-dire des vieilles femmes vendant au coin des rues des noix et de gros radis blancs qu'on mange en buvant la bière de Munich) se recrutait en majorité parmi les anciennes prostituées. Exceptionnellement une prostituée un peu plus avisée et plus réfléchie que les autres réussit à se marier.

Si l'on considère sans parti pris la carrière misérable d'une prostituée, on ne peut entendre employer sans un sentiment de

tristesse et d'indignation le terme de « *filles de joie* », car il comporte une ironie si amère et si tragique qu'elle devrait faire rougir de honte tout client de la prostitution.

Si l'on pouvait ressentir soi-même le véritable état d'âme qui se cache derrière le rire et les chants de tant de misérables chanteuses de bastringues ou de cafés-concerts et derrière les artifices éhontés de beaucoup de prostituées, si l'on pouvait connaître toute leur vie passée et les causes de leur chute, aucun homme ayant conservé une étincelle de pitié et de sympathie pour ses semblables ne pourrait goûter d'un cœur léger une « joie » achetée à pareil prix. A qui sait lire l'allemand je recommande à ce sujet : *Tagebuch einer Verlorenen*, de Marguerite Böhme (Berlin, Fontane, 1905).

Prostitution et perversions sexuelles. — S'il est vrai que beaucoup de prostituées ont une hérédité pathologique, il est encore plus exact qu'une bonne partie d'entre elles doivent se soumettre aux fantaisies de clients pathologiques. Les anomalies sexuelles si fréquentes et si nombreuses, dont nous parlions au chapitre VIII, sont en connexion étroite avec la prostitution. Le raffinement de la civilisation moderne est si complet qu'il fournit à chaque forme pathologique de l'appétit sexuel les locaux ou du moins les objets spécialement dressés à son usage.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de femmes prostituées, et nous disions qu'elles se laissent aussi dresser à l'usage des sadistes, des masochistes, etc. Il faut qu'elles se laissent maltraiter par les premiers et qu'elles rouent les seconds de coups, ou encore qu'elles jouent devant l'un et l'autre des comédies symboliques de cruauté ou d'humiliation.

Pour les hommes invertis, par contre, il existe en certaines villes des bordels d'hommes, dans lesquels de jeunes garçons se livrent pour de l'argent à la pédérasie. Des enfants doivent enfin être tenus en réserve pour certains roués, raffinéset riches, ou pour ceux qui sont atteints de pédérose. Cette dernière marchandise est extrêmement chère, parce qu'elle risque de provoquer l'intervention de la justice. Les jeunes filles encore vierges se paient aussi un haut prix, et l'on tâche de recoudre leur hymen après la défloration, afin de pouvoir les offrir plusieurs fois comme vierges.

Avec ce qui a été dit au chapitre VIII, ces indications suffiront pour montrer que la prostitution et le proxénétisme modernes

ne constituent qu'une formidable ignominie, destinée à exploiter le désir effréné de jouissance des hommes au profit du veau d'or. On prend la défense de ce système sous prétexte d'hygiène, de protection des femmes honnêtes contre les attentats des hommes, etc. En réalité, on a réussi ainsi à corrompre et à efféminer les hommes, à restreindre les rapports sexuels normaux de la jeunesse dans leur association naturelle avec un amour primesautier, à dépraver l'amour lui-même, à éloigner un grand nombre de femmes capables et honnêtes du mariage, de l'amour, des rapports sexuels en général, enfin à diriger toute la vie sexuelle de notre société dans une voie d'aberration complète.

La littérature contemporaine a commencé à s'occuper de la psychologie de la prostitution. Nous avons déjà cité *la Maison Tellier*, de Maupassant. La *Nana* de Zola est une prostituée arrivée et de haute volée, dont l'histoire est racontée à la manière épicée et réaliste bien connue du célèbre romancier naturaliste. Il y décrit crûment la dépravation sexuelle de certains cercles parisiens du second Empire.

Nous voulons encore dire quelques mots d'un mouvement social organisé contre la prostitution réglementée et son proxénétisme, mouvement qu'on appelle l'abolitionnisme.

Abolitionnisme et réglementation. — Écœurée des phénomènes que nous venons de décrire, une Anglaise, noble et courageuse, Mme Joséphine Butler, entreprit au nom du droit et de la liberté une campagne contre le proxénétisme, la traite des blanches et la tolérance officielle de la prostitution par l'État. Elle s'attaqua aussi à la profonde injustice du Code Napoléon envers les femmes, en particulier à l'interdiction de la recherche de la paternité, qui jette les filles séduites dans les bras de la prostitution. Les abolitionnistes contestent à la société le droit d'inscrire de force à la police les prostituées sous prétexte d'hygiène, de les soumettre contre leur gré à une visite médicale et de les tenir enfermées dans des bordels. Ils réclament des lois sévères contre le proxénétisme et combattent la tolérance.

Dans les cercles médicaux, on prend en général la défense du système de la réglementation contre ces attaques; on déclare que la société a certainement le droit de se protéger contre les infections dangereuses, et que dans ce but elle peut tout aussi bien contraindre les prostituées infectées à se faire traiter de force

que les gens contaminés de la petite vérole ou du choléra à se faire interner dans les lazarets. Par leur honteux métier, ces femmes ont du reste, prétend-on, perdu tout droit à des égards spéciaux.

Cette dernière argumentation paraît fort raisonnable à un examen superficiel. Mais elle prend un tout autre aspect quand on approfondit la question et les faits.

Tout d'abord, la comparaison avec la petite vérole et le choléra est mal fondée, car ces dernières maladies mettent en danger la masse innocente du public, tandis que l'homme qui se sert de la prostitution le fait en parfaite connaissance de cause et n'ignore rien du danger auquel il s'expose. On ne voit pas bien pourquoi la société aurait l'obligation de préparer aux don Juan et aux jouisseurs de jolis objets sans danger pour leurs excès sexuels.

A cela on objecte que d'innocentes épouses sont souvent contaminées et doivent pâtir des péchés de leur mari. Mais une immixtion aussi étendue de l'État dans les familles, telle qu'elle ressortirait d'un pareil point de vue, ne nous paraît pas admissible et elle conduirait aux abus les plus criants. La société n'a ni le droit, ni le devoir de faciliter les actes dangereux ou nuisibles de certains individus aux dépens d'autres personnes, en les rendant moins dangereux ou moins nuisibles, pour que certains tiers soient moins exposés à en souffrir. C'est là un sophisme absurde. Le devoir de la société est de rendre responsable celui qui a commis l'acte dangereux ou nuisible, et de le punir éventuellement, s'il a occasionné du mal. Ici, au contraire, on oblige l'un des coupables seul (la prostituée) à se vouer définitivement à son méchant commerce, tandis qu'on n'attribue aucune responsabilité à l'homme qui se sert d'elle et souvent la contamine. L'État n'a en outre pas le droit d'agir contre certaines personnes considérées comme entièrement responsables, sous prétexte que leurs sentiments ou leurs actes futurs pourraient avoir des suites dangereuses pour d'autres; sinon, il ouvre la porte toute grande à l'arbitraire et à l'abus de la force. Les aliénés et leurs plus proches parents, les criminels récidivistes, font seuls exception, car chez eux l'organisation cérébrale malade, anormale et irresponsable devient un danger *perpétuel* pour la société.

Une question se présente cependant : peut-on considérer la prostitution en elle-même, c'est-à-dire la location de son corps dans un but sexuel, comme un délit punissable par la loi? Si

c'était le cas, il ne faudrait tout d'abord pas punir seulement la prostituée, mais aussi son client, ou bien les renvoyer tous deux dans des maisons de correction. Ce serait la seule conséquence logique, claire et simple d'un tel point de vue, car en pareil cas les deux contractants sont également coupables et, ajoutons-le, également dangereux pour la contamination.

Comment donc justifier le système d'après lequel on stigmatise et numérote à la police la prostituée seule, d'après lequel on ne se contente pas de tolérer son métier scandaleux au lieu de le punir, mais où on l'organise officiellement, la faisant ainsi tomber toujours plus bas, et d'après lequel enfin, pour couronner l'œuvre, l'État patente le proxénète qui exploite son vice ? Il n'est pas facile de sanctionner une hypocrisie plus complète, ni un système plus contradictoire.

Dans l'antiquité, lorsque l'esclavage était admis, le bon plaisir et la jouissance des hommes suffisaient à justifier pareilles mesures, qui créaient à leur profit une classe de parias féminins ; on l'avouait franchement et ouvertement. De nos jours, les droits égaux des hommes, officiellement reconnus dans les pays civilisés, ne le permettent plus, et seuls les arguments hygiéniques peuvent servir à donner à pareille barbarie modernisée l'hypocrite apparence d'une justification. On n'enferme les aliénés et même les criminels que par mesure de sûreté et pour tenter en même temps de les améliorer ; mais on ne permet pas que leur corps devienne une proie, ni un objet de commerce livré à des tiers pour le plaisir d'autres membres de la société.

Or les résultats d'une statistique honnêtement interprétée contredisent la justification apparente (qu'on a tentée au nom de l'hygiène) de la réglementation de la prostitution et du proxénétisme. On prétendait vouloir fournir aux hommes un coït sain ou tout au moins sans danger. Mais les faits prouvent qu'on n'est arrivé par ce système, ni à diminuer le nombre des maladies vénériennes, ni à les combattre d'une façon efficace. La fausse sécurité donnée officiellement aux hommes par la réglementation les rend d'autant plus imprévoyants. La multiplication des rapports sexuels de chaque prostituée augmente le danger d'infection au moins autant que le diminue l'élimination par les médecins de quelques individus plus gravement malades.

La corruption de l'État et de ses fonctionnaires, surtout de la police et des médecins de bordels, la dépravation générale des

mœurs qui résulte de la tolérance officielle, enfin la perversion dans le public des notions de la morale, augmentent les habitudes de prostitution et avec elles les dangers d'infection. Assurés de l'impunité, les proxénètes et leurs acolytes deviennent de plus en plus audacieux, et ils étendent leur commerce, tandis que d'un autre côté, par crainte de la police, les prostituées, dont le nombre s'est accru grâce à tout le système, cherchent de plus en plus à éluder la loi et à pratiquer clandestinement leur métier. Faut-il s'étonner que le marais qu'on voulait assainir devienne au contraire toujours plus infect et plus profond ? Peut-on dire en bonne conscience qu'on ait travaillé au profit de l'hygiène ? On l'a bien vu en France et à Genève. Il suffit de comparer le nombre des maladies vénériennes et des prostituées dans les pays qui jouissent de la réglementation et dans ceux qui ne l'ont pas, pour constater le fiasco complet du système au point de vue hygiénique. En moyenne, le nombre des infections est à peu près le même avec ou sans réglementation, et il dépend d'une foule d'autres causes. Je ne puis entrer ici dans les détails et je renvoie aux statistiques et aux ouvrages publiés par les soins de la Fédération abolitionniste (rue Saint-Léger, 6, Genève).

De tout ce qui a été publié dans ce genre, rien ne m'a paru plus concluant que la statistique magistrale de Mounier, établie en 1889 pour la Hollande. Aussi, même parmi les médecins, pères de la réglementation, le point de vue abolitionniste gagne de jour en jour du terrain. On comprend enfin qu'on s'est trompé, et que la tolérance du proxénétisme, et même l'inscription et la visite obligatoire des prostituées, sont une méthode vicieuse d'assainissement social contre les infections vénériennes.

Mais par la suppression de la tolérance et de la réglementation officielles, la question de la prostitution n'est nullement résolue. Il s'agit là d'une action négative, importante il est vrai pour la tactique de ceux qui veulent renverser un abus scandaleux, mais qui ne répond nullement à la tâche supérieure qui se propose d'extirper les racines du mal. Le travail positif ne fera que commencer lorsqu'on aura débarrassé l'État de son pacte honteux avec le proxénétisme et la prostitution.

Dans les chapitres qui vont suivre, nous aurons à examiner les remèdes qu'on doit appliquer à notre anarchie sexuelle, résultat de l'autocratie masculine, comme l'anarchie russe est le résultat du tsarisme; nous ne voulons pas anticiper. Nous ferons cepen-

dant ici, au point de vue médical et hygiénique, quelques observations aux partisans de la réglementation. Ils crient bien haut que les abolitionnistes sont des exaltés fanatiques, qui par leur manque d'esprit scientifique vont occasionner un nouveau déluge de maladies vénériennes sur notre société. Cet épouvantail ne repose sur aucun fondement sérieux : jamais la concession réglementée par l'État de l'achat et de la vente du corps de certaines femmes n'a combattu ni diminué réellement le nombre de maladies vénériennes, parce qu'elle ne peut y parvenir. La concession par l'État d'un vice contre nature ne peut pas être hygiénique. De plus, il est impossible de désinfecter à fond les prostituées ; cette désinfection est d'ailleurs complètement illusoire, si celle de leurs clients n'a pas lieu simultanément, ce qui est impraticable.

En France, où le système de la réglementation existe depuis très longtemps sous sa forme la plus sévère, les maladies vénériennes sévissent terriblement, tandis qu'en Suisse, où elle n'existe qu'à Genève, car elle a été supprimée il y a quelques années dans le canton de Zurich, elles sont moins fréquentes. Genève n'est nullement moins contaminée que les autres villes de Suisse, malgré ses bordels modèles, et, dans un vote populaire, Zurich a dernièrement confirmé l'abolition par une majorité écrasante, contre l'initiative de quelques intéressés qui voulaient rétablir les bordels sous de futiles et fallacieux prétextes. Quelques bordels clandestins existent encore dans des villes où, comme à Bienne, l'autorité ferme complaisamment les yeux. Or, Zurich et Bâle sont les deux plus grandes villes de la Suisse, Genève ne venant qu'en troisième ligne.

On a, de plus, prétendu que le nombre des délits contre les mœurs augmenterait avec la suppression des bordels. C'est encore là l'illusion d'un fantôme qu'on appelle à son aide. La plupart des délits sexuels, sinon tous, sont dus à des anomalies psychiques (V. chap. VIII) ou aux suites de l'ivresse alcoolique. S'ils ont un rapport avec la prostitution, ce serait plutôt celui d'être favorisés par ses orgies. Les faits sont là pour le prouver.

Remèdes au mal. — Ce qu'il faut avant tout, ce sont des lois sévères contre le proxénétisme, qui est un crime de droit commun. En effet, il est indiscutable que le commerce fait avec le corps de son prochain est illégitime, même lorsque celui-ci

s'y prête volontairement. C'est un crime ou délit qui devrait être poursuivi selon les cas comme la traite des nègres ou l'usure. On ne devrait pas attendre que plainte soit portée, mais poursuivre le proxénétisme d'office, car la honte empêche les victimes du maquerillage de se mettre en avant. Le proxénète se recrute, il n'y a aucun doute sur ce point, dans la lie de la société. Sans doute, là comme ailleurs, il existe des formes moins graves, pour lesquelles la loi devrait être moins sévère; il ne faut rien exagérer. Dans ce domaine, comme dans les autres, le droit pénal ne doit pas être un vengeur, ni la peine une expiation, et l'on doit tendre simplement à protéger la société et à améliorer le criminel.

En ce qui concerne la prostitution en elle-même, on ne peut en faire un délit sans ouvrir la porte toute grande à l'arbitraire le plus complet. L'État ne peut interdire à un individu adulte et responsable de disposer de son propre corps, à moins de jouer le rôle d'avocat du bon Dieu et d'introduire dans la législation des considérations de religion et de métaphysique. Ce que l'État peut exiger, c'est que celles ou ceux qui se prostituent ne molestent ni le public ni des tiers. Il a donc le droit de punir le racolage, c'est-à-dire la provocation dans la rue, d'amendes ou même d'incarcération, surtout en cas de fréquentes récidives. Il peut en outre donner aux personnes des deux sexes qui ont été victimes de maladies vénériennes, le droit d'exiger par voie civile des dommages-intérêts. On a beaucoup contesté la légitimité de ce droit d'indemnité. Pour moi, il est absolument indiscutable qu'il est légitime, dès que l'État ne tolère et ne régleme plus la prostitution. Tant qu'il le fait et qu'il soumet les prostituées à un traitement médical obligatoire, il prend en même temps la responsabilité de leur salubrité. Sous le régime de la réglementation, un infecté devrait en bonne logique pouvoir exiger de l'État, ou tout au moins des proxénètes patentés, et non pas des prostituées mises hors du droit commun, les dommages-intérêts correspondant au tort qui lui a été causé, alors qu'on lui avait promis une marchandise saine.

La question des responsabilités se pose tout autrement dès que la prostitution est libre. Les rapports sexuels d'une prostituée libre avec l'homme qui la visite reposent, on peut le dire, sur un contrat privé, dans lequel chaque contractant a les mêmes droits et les mêmes obligations réciproques. Si l'un des deux

contractants trompe l'autre en lui cachant une infection dont il est atteint, il le lèse, et ce dernier doit avoir le droit, s'il fournit des preuves suffisantes, de l'attaquer en dommages-intérêts. Si la saucisse que j'achète chez un charcutier est gâtée, fabriquée avec de la viande contaminée, et si je tombe malade, j'ai le droit d'exiger du charcutier des dommages-intérêts. Si au contraire la saucisse est bonne, mais si je paie le charcutier en fausse monnaie, ou si je lui fais tort de quelque autre façon, c'est lui qui aura le droit de m'attaquer en justice.

Ce droit à l'indemnité ne constitue cependant pas le point principal. Pour combattre efficacement la prostitution et les maladies vénériennes, il faut obtenir des réformes sociales fondamentales.

1° Tout d'abord doit cesser l'indigne système moderne d'exploitation du pauvre par le riche, le travail du premier n'étant pas rétribué à sa véritable valeur. Cela exige une transformation sociale des rapports de la propriété et du travail.

2° Il faut en arriver à supprimer l'usage des substances narcotiques et en particulier de l'alcool.

3° Il faut que prenne fin la fausse pudeur en ce qui concerne les rapports sexuels.

4° Il faut faire connaître à tout le public l'immense danger des maladies vénériennes et les moyens qu'on peut employer pour éviter d'en être contaminé. Le seul procédé certain de les guérir consiste en effet à ne pas s'infecter.

5° Il faut que la propreté fasse partout, et en particulier dans les rapports sexuels, de grands progrès.

6° Il faut généraliser l'emploi des moyens préventifs (préservatifs en membranes animales) à tout coût dont le but n'est pas la procréation.

7° Il faut veiller partout à ce que le traitement des maladies vénériennes dans les hôpitaux soit pratiqué d'une façon convenable ethumaine, et ménage le sentiment de pudeur des deux sexes, surtout celui des femmes, de sorte que les contaminés qui ne sont pas de mauvais sujets n'aient plus à subir terreur et martyre avant d'oser se soumettre à un traitement médical approprié. Pour cela il faut de l'ordre et de la discrétion, tandis qu'aujourd'hui les divisions vénériennes des hôpitaux ressemblent, souvent encore, plutôt à des bordels qu'à des salles de malades. Il ne faut pas s'en étonner, tant que l'État y entasse, comme un troupeau de

parias, les prostituées publiques malades, qui, en partie grâce à lui, sont devenues des brutes aussi éhontées que dégradées, rendant le séjour de ces locaux impossible pour toute femme qui a encore une étincelle de pudeur. Il est évident qu'en un pareil état de choses, les femmes plus ou moins honnêtes, et même les prostituées de meilleure qualité, car il y en a, résistent de toutes leurs forces à se soumettre au traitement hospitalier et deviennent de ce fait les pires foyers d'infection.

En traitant les maladies vénériennes à l'hôpital avec plus d'égards et d'une façon plus humaine, en supprimant le stigmate de honte qu'on leur inflige, et en séparant les malades les uns des autres selon leur conduite, on arrivera sans aucun doute à triompher d'un état de choses souvent intenable. Les malades vénériens se décideraient alors sans grande difficulté à se rendre à l'hôpital, comme le font aujourd'hui les malades de la peau, et on arriverait bien mieux à les guérir. En Italie les progrès en ce sens sont déjà très marqués.

En terminant, j'exprime la conviction que, si l'on doit se contenter actuellement d'endiguer la prostitution et de supprimer les causes qui rendent les prostituées de plus en plus abjectes, sans pouvoir encore réprimer le mal dans son ensemble, une transformation de notre vie sociale, et tout particulièrement la suppression du règne du capital comme moyen d'exploitation du travail d'autrui, et de l'usage de l'alcool comme boisson, pourra arriver dans l'avenir à supprimer peu à peu la prostitution et à la remplacer par le concubinat, qui a des résultats beaucoup moins mauvais.

§ 4. — Concubinat vénal.

Le groupe dont nous avons à parler ici est très mal délimité. Il constitue un intermédiaire entre la prostitution proprement dite et l'amour hors mariage ou concubinat. Il se distingue de ce dernier par le fait qu'il est rémunéré, mais on devine déjà que la distinction est extrêmement délicate.

Lorettes. — On peut appeler lorettes (vieux terme, voir la remarque plus haut) les femmes payées qui ne sont plus des prostituées proprement dites. Il est à peine possible de les distinguer nettement des prostituées clandestines et honteuses non ins-

crites. Il s'agit ici de femmes qui ne pratiquent pas le racolage et ne se vendent pas au premier venu. Elles font un certain choix et se louent, pour quelque temps du moins, à un seul et même individu.

Grisettes. — La petite femme ou l'ancienne *grisette* (même remarque) du jeune Parisien, fille dont le type est devenu classique, constitue déjà un étage plus élevé, qui ne manquait même pas, autrefois du moins et dans sa simplicité primitive, d'une certaine poésie. On peut comparer ce genre de rapports avec un mariage à terme et entièrement libre, dans lequel subsiste, et surtout subsistait jadis, une fidélité relative.

Comme certaines prostituées libres, la grisette ne vit pas seulement des subsides de son amant. Elle est souvent ouvrière modiste ou couturière, ou employée de magasin ; elle se laisse entretenir par un amant pour vivre mieux et plus agréablement, tient souvent même son ménage, fait sa chambre, couchant et prenant ses repas avec lui ; les cas particuliers sont du reste très variables. Aujourd'hui l'on voit très souvent l'homme habiter avec sa petite femme dans la chambre d'un hôtel garni, ce qui a donné à ce genre de logis une réputation douteuse.

Lorsque l'amante tient seule le ménage de son amant et vit avec lui dans une communauté plus intime d'esprit et pas seulement de corps, la liaison prend un caractère plus sérieux, plus constant et plus élevé. Chez la grisette, une certaine inclination, l'amour même, n'est nullement exclu. Cependant tous ces concubinages se règlent aujourd'hui, en général, de façon à ce que l'amour ne puisse guère devenir profond, car l'union excède rarement quelques semaines ou quelques mois, sans qu'un changement survienne. Les sentiments naturels d'amour de la femme s'émoussent peu à peu dans une pareille polyandrie successive ; il s'agit là finalement, toujours plus ou moins, d'un « *métier accésaire* ».

On trouve donc des lorettes et des grisettes de toute catégorie ; mais en somme elles s'attachent moins aux gens très riches qu'aux petits bourgeois, aux étudiants, aux commis, aux ouvriers, etc. C'est une sorte de contrat ou de location à terme. Ce système est très répandu dans les grandes villes, car les habitants s'y connaissent peu et ne s'inquiètent guère les uns des autres. Il peut, au contraire, difficilement subsister dans les petites localités, où chacun se connaît.

Maîtresses. — Hétaïres. — On peut désigner du terme de maîtresse les aristocrates de l'espèce. Ici, l'on voit encore plus distinctement la transition de l'amour vénal au concubinage libre ne reposant que sur l'amour mutuel. Les hétaïres des anciens Grecs (V. chap. VI, § 17) correspondaient plus ou moins à nos maîtresses modernes, surtout aux maîtresses intelligentes des hommes haut placés. A certains égards, on peut dire que George Sand, par exemple, était une hétaïre par pur amour, tandis que chez les hétaïres grecques l'argent jouait un grand rôle. Certaines maîtresses sont payées ; d'autres vivent sur un pied de parité avec leurs amants ; d'autres encore les entretiennent. Il faut enfin distinguer le cas où une maîtresse vit avec un homme marié de celui où elle vit avec un célibataire.

Le cas le plus typique est certainement celui où un célibataire qui veut demeurer libre prend une maîtresse, dont il fait en même temps celle de la maison et qui devient par là une épouse illégitime, qui peut s'en aller ou se séparer de son époux quand il lui plaît. Certaines femmes contractent ce genre d'union sans être à proprement parler payées, simplement pour leur entretien, contre lequel elles font l'ouvrage du ménage. Ici donc, nous sortons de la vente proprement dite du corps. Le contrat peut être conclu pour un temps indéterminé ou fixé d'avance. En pareil cas, on reconnaît immédiatement l'effet de l'argent à l'attitude de l'homme envers sa maîtresse. Son ton est en général bien plus grossier et méprisant envers les maîtresses payées qu'envers celles qui ne le sont pas. L'amour des maîtresses payées n'est donc guère plus intense ni plus durable que celui des grisettes, le cas étant à peu près le même.

La *Nana* de Zola se prostitue régulièrement avec les gens riches. A côté de cela, elle est la maîtresse ou la concubine soumise de Fontan, qui joue le rôle d'un souteneur de haute volée, tandis qu'en troisième lieu elle tombe amoureuse d'une façon toute idyllique du petit Georges. C'est avec raison que le directeur du théâtre Bordenave s'entête à vouloir qu'on désigne son théâtre du terme de bordel ; il est en effet bien plutôt un proxénète qu'un directeur de théâtre. Cet exemple un peu forcé montre en quelques mots à quel point dans ce domaine élastique les notions passent de l'une à l'autre.

On sait qu'il y a aussi des maîtresses mariées. L'état de maîtresse d'un homme marié est, en somme, plus délicat que

celui de maîtresse de célibataire. Nous n'avons à nous occuper ici que des maîtresses payées. Elles ne se donnent guère à des hommes mariés que lorsque le ménage de ceux-ci est plus ou moins désorganisé, soit que le mari se trouve séparé de sa femme, soit qu'il vive en guerre ouverte avec elle. Un homme marié peut par contre, malgré des liens intimes de famille, visiter en secret des bordels ou des prostituées privées, souvent même au su de sa femme, parce que la prostituée qu'on ne connaît pas ou presque pas, et qu'on ne visite qu'une fois ou rarement, ne peut avoir d'influence sur les rapports familiaux. On s'est même servi de cette triste raison pour prendre la défense de la prostitution. Il est vrai que souvent des hommes mariés ont secrètement des rapports avec d'autres femmes que la leur, et l'on désigne aussi du terme de *maîtresses* les femmes qui se prêtent à ces rapports, que ce soient elles ou leur amant, ou tous les deux, qui se trouvent déjà mariés. Mais ici l'argent n'entre en général qu'accessoirement en cause, lorsque le ou les ménages dont il s'agit ne sont pas désunis. Souvent aussi il ne s'agit que d'une manœuvre d'un intrigant de l'un ou de l'autre sexe qui cherche à détacher un époux de son conjoint pour l'épouser lui-même et accaparer sa fortune. Il nous suffit simplement de montrer à quel point il est souvent difficile de distinguer la maîtresse payée de la messaline, de la femme lubrique qui ne se donne pas par intérêt, mais par passion, ou encore de l'aventurière intrigante qui médite un coup de filet.

Il est rare que les lorettes, les grisettes et les maîtresses payées aient des enfants. Ces femmes, du moins les plus relevées d'entre elles, sont, il est vrai, plus rarement infectées de maladies vénériennes que les prostituées, mais elles sont d'autant plus instruites, plus rouées, et elles s'entendent admirablement à user des moyens anti-conceptionnels.

Le sort des enfants des concubines vénales est en général très triste. Ce ne sont pas les fruits de l'amour, mais ceux d'une union sexuelle basée sur la paresse, la légèreté ou la lubricité passionnée. L'enfant y apparaît comme un trouble-fête. Si, malgré les précautions prises, une conception se produit, on s'efforce de s'en débarrasser par l'avortement artificiel ; sinon, après la naissance, on remet l'enfant à une *faiseuse d'anges*, qui se charge de l'exécuter à petit feu. Sans doute les femmes qui se vendent sons fréquemment de meilleure qualité, et l'on voit même de vulgairer

prostituées de bordels aimer et soigner leurs enfants avec passion, tandis qu'au contraire les jeunes filles de la haute société s'efforcent, en général, de se débarrasser d'un enfant illégitime, parce qu'il les compromet bien plus que les filles du peuple. Certaines femmes mariées n'hésitent même pas à se faire avorter lorsqu'un enfant les incommode.

Nous n'avons parlé du quatrième groupe qui nous occupe qu'à cause de ses rapports avec le mercantilisme. Toute union où l'être humain donne son amour pour de l'argent est indigne et contre nature. L'amour vénal n'est pas de l'amour ; c'est un contrat malpropre entre l'homme et la femme dans le but de satisfaire l'appétit sexuel, sans avoir égard au but élevé que lui a attribué la nature. Il arrive parfois que des contrats analogues se concluent en sens inverse, lorsqu'une femme nymphomane s'achète un beau garçon, sous une forme plus ou moins déguisée, pour se procurer un coït agréable, ou bien le contrat est conclu sur un terrain différent, par exemple quand un inverti (V. chap. VIII) paie un jeune garçon pour satisfaire son appétit pervers.

Si écœurant que soit le contenu du présent chapitre, il était nécessaire de l'écrire, afin qu'on puisse se rendre clairement compte de sa portée actuelle. Sous prétexte de vertu, on a trop longtemps recouvert l'amour vénal d'un voile hypocrite. La prostitution, le mariage d'argent et le concubinage vénal sont, chacun à sa façon, des éléments de corruption et de décadence qui, combinés à l'alcool, aux jeux de hasard, à la spéculation, à la poursuite de l'argent et au luxe en général, menacent de préparer l'effondrement de notre culture moderne. Parmi ces anomalies, l'organisation de la prostitution par l'État étant la plus monstrueuse, c'est par sa suppression qu'il faut commencer.

Chez les Anciens, la déesse Vénus ou Aphrodite était le symbole de la beauté et de l'amour. Quoique un peu surnoise, elle était féconde, pleine de désirs ardents et de charme, et n'incarnait pas seulement les aspirations naturelles de l'être humain, mais aussi son idéal artistique. Deux faux dieux viennent aujourd'hui se tendre de plus en plus insolemment la main pour la traîner dans la boue : Bacchus, qui fait d'elle une brute vulgaire et grossière, et Mammon ou le veau d'or, qui la transforme en prostituée vénale. Pendant ce temps, un ascétisme religieux raide, envieux ou hypocrite, s'attache, toujours en vain, à la tenir étouffée dans une camisole de force. Puissent les progrès de la culture

et de la science trouver encore la force de la délivrer, aussi bien de cette camisole que de la tyrannie de ses deux infâmes souteneurs, que l'ignorance et la bêtise humaines s'obstinent encore à déifier ! Alors la déesse de l'amour resplendira de nouveau de son antique éclat au ciel de l'humanité et de son bonheur.

CHAPITRE XI

INFLUENCE DU MILIEU SUR LA VIE SEXUELLE

Si puissants que soient les instincts sexuels héréditaires qu'un individu a reçus de ses ancêtres par phylogénie, et si violentes que soient leurs poussées intérieures dans l'ontogénie, il faut pourtant reconnaître qu'un organisme aussi compliqué que celui de l'homme, avec sa vie cérébrale si multiforme, est capable de s'habituer et de s'adapter aux circonstances extérieures de la vie d'une façon particulièrement remarquable et variée, bien plus complexe que chez d'autres êtres, et que par conséquent les facteurs venant du dehors réagissent considérablement sur l'appétit sexuel. Nous examinerons ici ces facteurs, du moins pour les points qui n'ont pas été traités dans d'autres chapitres.

Influence du climat. — Les climats chauds semblent surexciter l'intensité de la vie sexuelle. Sous un soleil ardent, l'homme mûrit en général plus vite, et il se trouve plus disposé aux excès sexuels. Je ne connais pas pour ma part d'autres influences que l'on doive attribuer au climat. Il est possible, du reste, que l'on ait confondu l'influence directe de la chaleur avec l'action indirecte qu'elle exerce sur les conditions de l'existence humaine. Dans les pays froids, la vie est plus pénible et le travail plus dur, ce qui émousse l'intensité de l'appétit sexuel. Dans les pays chauds, l'homme n'a pas à se soucier d'habitations, de vêtements aussi compliqués ni de chauffage ; la vie se simplifie énormément pour lui, et ce manque de soucis le pousse à une activité sexuelle plus intense.

La ville et la campagne ; l'isolement ; la sociabilité ; la vie dans les usines. — Les rapports sociaux de l'homme exercent une grande influence sur sa vie sexuelle. Les ermites et les habitants des fermes isolées des grandes solitudes sont intéressants à consi-

dérer à cet égard. Le grand isolement conduit en général l'homme à une sorte de mélancolie chronique et à des singularités de plus en plus anormales, s'il n'a pas apporté dans son ermitage un grand trésor de connaissances à dépouiller et à mettre au net peu à peu par le travail. Mais, dans ce dernier cas, on ne peut tirer de conclusions, car l'ermite doit ses connaissances aux livres ou à une sociabilité intellectuelle très développée avec laquelle il vit en esprit dans sa retraite. Or les livres sont de l'esprit humain cristallisé et plein de rapports sociaux.

Il en est tout autrement de celui qui n'a aucune occupation intellectuelle ou qui vit dans la solitude depuis son enfance. En ce cas, l'ermite devient une sorte de sauvage farouche, sans aucun développement intellectuel, et il retourne plus ou moins à l'état de l'homme primitif.

L'adulte qui va s'établir dans une solitude sans se munir d'un capital intellectuel devient fort enclin aux psychoses dépressives ; c'est ce qu'on observe par exemple chez les fermiers isolés d'Amérique, à ce que m'a assuré feu mon ami le professeur E.-C. Seguin, de New-York, neurologue et psychiatre distingué, qui avait une connaissance parfaite des États-Unis. L'homme qui vit seul, ou entouré seulement des membres les plus proches de sa famille, devient en outre fort enclin à certaines anomalies sexuelles adaptées à son isolement : l'inceste, la sodomie, la masturbation.

C'est dans les populations agricoles que l'on rencontre les rapports sexuels les plus normaux et l'hygiène la meilleure. Tels sont les Canadiens français, dont nous parlions au chapitre VI ; il en est de même en général partout où l'agriculture est pratiquée par des paysans indépendants, non alcoolisés, et dont la propriété est bien partagée. Les familles agricoles procréent en moyenne bien plus d'enfants et des enfants bien mieux portants que les familles urbaines. Sans doute, l'hygiène médicale moderne publique et privée a fait tant de progrès dans les villes qu'il y demeure parfois, à un âge donné, proportionnellement plus d'enfants vivants qu'à la campagne, laquelle a été négligée et moins avantagée ; mais les petits campagnards sont en revanche de meilleure constitution et à tous égards plus forts, mieux équilibrés et plus sains. J'ai eu l'occasion de me confirmer dans cette opinion pendant de longues années comme directeur d'asile d'aliénés. Il m'était impossible de recruter à la ville un bon per-

sonnel d'infirmiers des deux sexes. L'habitant des villes apprend, il est vrai, plus rapidement son service, mais il manque de patience, de persévérance et de caractère, et se montre bientôt insuffisant dans l'accomplissement de sa tâche physique et morale. Les campagnards, au contraire, sont au début lourds et maladroits, mais ils se dégrossissent bientôt et deviennent de plus en plus capables, plus prévoyants et mieux susceptibles d'éducation. On peut faire partout cette remarque, et elle prouve qu'en moyenne les dispositions héréditaires de l'enfant de la campagne sont meilleures que celles de l'enfant de la ville. Ce dernier développe plus rapidement et plus complètement ses dispositions natives, grâce aux rapports sociaux et au frottement qu'ils lui procurent, tandis que le petit campagnard, demeuré rustre et un peu endormi, paraît au premier abord moins capable, bien qu'il soit en réalité en moyenne mieux doué que l'enfant de la ville. L'observateur superficiels'y trompe, mais la vie à la campagne accumule en réalité plus de réserves d'énergie dans l'organisme, c'est-à-dire dans le cerveau, que la vie urbaine.

Les excès sexuels à la campagne sont bien plus conformes à la nature. En général, en dehors du mariage, on y rencontre le concubinat, l'infidélité, parfois la prostitution, mais ces excès ne prennent jamais grande extension dans de petites localités où chacun se connaît. Une étude approfondie de la question alcoolique m'a prouvé que les dégénérescences héréditaires et les maux sexuels à la campagne sont principalement dus à l'alcoolisme et à sa blastophthorie (V. chap. 1^{er}). Mais dès que les fabriques, les industries minières, etc., viennent créer à la campagne des conditions malsaines, les misères et les facteurs préjudiciables de la vie urbaine s'y implantent, souvent même à un degré encore plus élevé.

La société des grands centres urbains se compose de beaucoup de cercles particuliers qui n'ont pas ou presque pas de rapports entre eux, ne se connaissent point et ne s'inquiètent guère les uns des autres. L'individu n'est connu que dans son cercle. Cette circonstance permet au vice de croître dans l'ombre et de dépraver ainsi les mœurs. Ajoutons à cela les habitations souvent défectueuses et malsaines, la vie excitante et les plaisirs innombrables, le tout produisant une existence agitée et contre nature. Les bonnes conditions de l'existence de l'homme sont le contact avec la nature, l'air et la lumière, une activité physique suffisante

et pas trop monotone, combinée à un travail bien équilibré du cerveau, lequel doit fonctionner aussi bien que les autres organes ; c'est précisément ce qui manque au pauvre, à la ville et dans la fabrique.

Par contre, on lui offre des plaisirs nocturnes malsains, une prostitution qui s'étale partout avec tous les effets dangereux que nous avons décrits, et à laquelle l'opinion publique n'apporte aucune attention. Le résultat est qu'il devient incapable de nourrir et d'élever convenablement des enfants, et même souvent de les procréer dans un amour sain et naturel.

Telles sont les conditions du prolétariat urbain, conditions dont on parle tant aujourd'hui que nous ne nous étendrons pas sur ce point. A côté de la prostitution, des maladies vénériennes et de l'alcool, les ignobles habitations ouvrières de beaucoup de centres du prolétariat conduisent à une infâme promiscuité. Dans les usines et dans les mines, les circonstances sont souvent encore pires. On y voit grouiller, dans d'abominables locaux, toute une population ouvrière, occupée sans trêve de la façon la plus malsaine et ne quittant le travail que pour s'adonner aux excès sexuels les plus répugnants. La rapacité, la frivolité et le luxe de la haute société tendent la main à l'alcoolisme, à la misère, à la promiscuité et à la prostitution d'en bas, pour pousser à la dégénérescence complète des populations industrielles entières.

Dans le canton de Zurich, j'ai eu l'occasion de voir de près les effets physiques et moraux de cette écœurante dégénérescence. Les individus les plus incapables pour le service d'infirmier, dont je parlais plus haut, étaient toujours les ouvriers des fabriques. Ces êtres pitoyables étaient en général si atrophiés de corps, d'esprit et de sentiment, qu'ils n'étaient plus aptes à aucune autre besogne que leur tissage de soie ou de coton. Ce n'est guère que dans le prolétariat des grandes villes anglaises (Liverpool), dans la population minière de certains districts industriels belges et surtout dans le prolétariat juif de Varsovie, que j'ai rencontré une dégénérescence encore plus écœurante de l'espèce humaine. La pudeur, la morale et la santé s'enlizent en commun dans cette masse humaine grouillante, sale, pâle ou jaunâtre, tuberculeuse, rachitique, imbécile ou hystérique, et l'on n'y distingue plus la fille de fabrique de la prostituée. Dans certains districts de l'industrie belge en proie à l'alcoolisme, on voit parfois les humains s'accoupler le soir sur les routes des animaux, ne se

gérant guère plus que les Cafres ivres du Sud de l'Afrique.

Que reste-t-il là pour l'amour, la famille et l'éducation des enfants, et que peut-on espérer de la descendance d'une population aussi complètement dégénérée et ordurière? Le mariage et le concubinat plus ou moins grossiers, mais naturels et humains des paysans est de l'or en comparaison!

Que mes lecteurs me permettent ici, pour reposer un instant leurs yeux et leur cerveau de ces tristes images, d'appeler leur attention sur un phénomène contemporain du plus haut intérêt. Le développement immense des moyens de transport, devenus de jour en jour meilleur marché, combiné aux progrès de l'hygiène des habitations, suscite et favorise de plus en plus l'effort moderne qui consiste à transporter la ville à la campagne et inversement la campagne à la ville, c'est-à-dire à rapprocher l'une de l'autre ces deux modalités de la vie humaine. C'est là que je vois poindre la possibilité du salut dans l'avenir. Les villes modernes de l'Amérique du Nord, grâce à l'immense extension de leur territoire, ressemblent déjà beaucoup à la campagne, chaque maison y formant une villa entourée de jardins. Les tramways électriques abrègent les distances, ce qui facilite cette manière de bâtir les villes. Vues d'une colline ou d'un lac, des cités comme Toronto (Canada), Worcester (Massachusetts), Washington, etc., ressemblent plus à un bois qu'à une ville.

Si la technique arrive — et elle y arrivera — à simplifier encore les moyens de communication et à en réduire le prix, ils s'étendront partout comme un réseau sur les campagnes, et la ville américaine ne sera bientôt plus nécessaire. On pourra jouir à la campagne même de tous les vrais et sérieux avantages de la ville, sans souffrir des inconvénients de la promiscuité qu'elle entraîne aujourd'hui. Les inconvénients de la campagne consistent dans l'atrophie des dispositions intellectuelles naturelles, par suite du défaut de contact; l'amélioration des moyens de transport peut apporter de plus en plus ce contact à la campagne. On pourrait appeler *Agropole* (campagne urbaine ou ville campagnarde) le résultat d'une pareille répartition du territoire d'un État civilisé de l'avenir, tel que je l'ai en vue. Il serait ainsi possible d'obtenir une vie plus idéale de l'esprit et des sentiments humains, unie à une existence matérielle et sexuelle plus saine et en même temps plus idéale.

L'état de campagnard ou de paysan est avantageux pour le

mariage, non seulement parce qu'il n'offre pas de terrain propice à la prostitution, mais encore parce que le fait qu'on se connaît bien mieux les uns les autres à la campagne qu'à la ville diminue le danger des maladies vénériennes, et parce que la procréation d'une descendance saine favorise le bonheur conjugal et la constance des unions sexuelles. Au point de vue religieux dogmatique, on s'est souvent fort indigné de l'immoralité de certaines mœurs des paysans, car il règne, en général, chez eux une grande liberté des rapports sexuels entre filles et garçons avant le mariage. Comme nous l'avons vu au chapitre VI, il s'agit là d'un phénomène naturel, d'une sorte d'épreuve qui rappelle le *mariage à l'essai* de certains peuples sauvages, ou le *hand-fasting* des Écossais, dont nous avons parlé au chapitre VI. Les personnes qui tolèrent la prostitution et prennent sa défense devraient avoir honte de leur hypocrisie et de la façon dont elles torturent la morale, lorsque d'un même souffle elles reprochent avec indignation aux paysans leurs unions illégitimes naturelles.

Les colonies de vacances à la campagne pour les enfants de la ville montrent clairement par leurs résultats à quel point la vie à la campagne est saine pour le développement de l'enfance.

Il va sans dire qu'il existe d'autres causes de dégénérescence, qui peuvent exister aussi bien à la campagne qu'à la ville : ainsi certaines endémies, telles que le myxœdème et la malaria, puis l'isolement, l'incurie et l'abrutissement dans lesquels vivent certaines tribus (les Chimilas de Colombie, par exemple), la consanguinité perpétuée chez les dégénérés, etc.

Le pire état est certainement celui du prolétariat des grandes villes, qui s'associe en général au prolétariat du crime. Dans les cercles de proxénètes, de cambrioleurs, de récidivistes, d'amoureux, etc., il se constitue peu à peu une manière spéciale d'envisager l'existence sociale, manière d'après laquelle le bandit le plus roué et le plus audacieux devient le héros le plus considéré. Lorsqu'un enfant accuse des dispositions précoces au crime, c'est dans ces cercles un enfant *qui promet beaucoup*. Les enfants honnêtes, à sentiments altruistes, sont considérés dans cette société comme des gêneurs, des imbéciles, ou même comme des traîtres ou des espions qui viennent troubler le jeu de la noble société. On les y méprise, on les hait et on les maltraite. C'est pour l'État et la philanthropie un devoir d'autant plus absolu de s'occuper de ces pauvres petits.

Les influences délétères dont nous avons parlé ne sont naturellement pas seules en jeu. Elles s'associent souvent à d'autres causes nocives pour faire dégénérer la vie sexuelle. Lorsque d'autres influences spéciales seront prépondérantes, on pourra donc observer parfois la dépravation à la campagne, et au contraire des conditions saines et normales dans certaines villes. Il faut toujours se garder d'exagérer l'importance d'un seul facteur en le généralisant à l'excès. Certains villages alcoolisés et dégradés peuvent présenter par exemple une vie sexuelle bien plus malsaine que certaines villes propres, sobres et bien administrées.

Vagabondage ; famille Zéro. — Dans l'*Archiv für Rassen und Gesellschaftsbiologie* de 1905 (Archives pour la biologie des races et de la société), le docteur Jörger raconte l'histoire, soigneusement étudiée pendant plusieurs générations, des descendants d'un couple de vagabonds (famille Zéro). Il est effrayant de voir presque tous les membres de cette famille devenir des vagabonds, des voleurs, des prostituées et d'autres bêtes féroces pour la société. Ils sont fort nombreux. C'est en vain que leur commune s'efforça de donner dès leur enfance une bonne éducation à quelques-uns des « Zéro ». Ils s'enfuirent de l'école ou de la famille convenable où on les avait placés, pour mener une vie de vagabonds ou de criminels. Chez quelques-uns seulement, l'éducation put donner quelques résultats, mais peu brillants. Dans cette famille, l'alcoolisme et sa blastophthorie jouent un rôle considérable. Nous renvoyons pour les détails à la publication originale.

Nous aurions tout aussi bien pu citer ce cas à propos de l'hérédité blastophthorique ou au chapitre VII, en parlant des effets de l'alcool, car tous ces facteurs se combinent dans la vie du vagabond pour produire son néfaste résultat social. On ne peut guère admettre que les phénomènes mnémiques, indiqués au chapitre I^{er}, aient pu agir d'une façon appréciable dans un espace de temps de deux ou trois cents ans, espace infiniment restreint pour l'espèce humaine. Sans doute, l'aïeule commune de la famille Zéro descendait elle-même d'une famille de vagabonds de l'Italie du Nord. Je ne crois cependant pas me tromper en attribuant à la blastophthorie, superposée aux déplorables combinaisons de germes inévitables dans la vie des vagabonds, la cause principale de cette dégénérescence typique de famille ou de

groupe, dégénérescence dans laquelle la dépravation sexuelle prédomine puissamment. Je recommande vivement la lecture du travail du docteur Jörger à toute personne désireuse d'approfondir la question. Il serait utile, à mon avis, de dresser des tableaux généalogiques et la description médicale et psychologique de toute la population d'une petite ville par exemple.

Américanisme. — Je désignerai par ce terme un phénomène malsain de la vie sexuelle, phénomène qui a surtout pour base les idées des milieux instruits des États-Unis, et dont l'origine doit être cherchée, je crois, dans la classe aux dollars, c'est-à-dire dans la concurrence individuelle effrénée et sans bornes des intérêts pécuniaires, telle qu'elle règne dans l'Amérique du Nord (à l'exception du Canada français), plus encore que partout ailleurs. Je veux parler de la vie antinaturelle des Américains, et en particulier de la vie sexuelle des Américaines.

Le vrai Yankee méprise le travail agricole et en général le travail manuel, surtout pour la femme, mais aussi pour l'homme. Il voudrait le supprimer absolument et le centraliser à l'aide des machines et du commerce, afin de ne vivre que pour les affaires, les préoccupations intellectuelles et le sport, et pour jouir en conséquence. Les femmes américaines considèrent le travail musculaire un peu énergique et surtout le travail à la campagne comme dégradant pour la femme. Ce sont là des restes de l'époque esclavagiste, où on laissait faire tous ces travaux aux nègres. On les leur attribue encore en grande partie aujourd'hui.

Voulant rester aussi longtemps que possible jeune et fraîche, garder son teint et éviter la flétrissure de ses appâts, craignant en outre les dangers, les douleurs et les effets des accouchements, ainsi que le fardeau des enfants, l'Américaine éprouve de plus en plus une grande répulsion pour les grossesses, les naissances, l'allaitement, et en général pour les grandes familles.

Comme, depuis l'émancipation des nègres, il est extrêmement coûteux aux États-Unis d'avoir des domestiques, on se contente de plus en plus souvent d'une sorte de vie d'hôtel (Boarding-House), ce qui fournit aux femmes une nouvelle raison pour éviter, par tous les moyens, les conceptions et les nombreuses familles.

Il est évident que cette forme de l'émancipation des femmes est absolument malsaine et qu'elle conduit à la dégénérescence, pour ne pas dire à l'extinction de la race. La race aryenne (européenne)

mélangée de l'Amérique du Nord diminuerait et s'éteindrait peu à peu sans l'émigration, et elle serait bientôt remplacée par les Chinois et les nègres. Il est nécessaire que la femme travaille comme l'homme et qu'elle ne se refuse pas à sa destination naturelle; toute race qui ne comprend pas cette nécessité finit par s'éteindre. L'idéal de la femme ne doit pas être de lire des romans, de s'étendre sur des *rocking-chairs* et de ne travailler que dans des bureaux ou dans des magasins, afin de garder aussi longtemps que possible la finesse de sa peau et la grâce de ses atours, mais bien plutôt de se développer fortement et sainement, en travaillant de corps et d'esprit aux côtés de l'homme et en procréant de nombreux enfants lorsqu'elle est forte, robuste et intelligente. Cela ne contredit nullement l'avantage qu'il peut y avoir à restreindre le nombre des conceptions lorsque les qualités corporelles et mentales requises font défaut aux procréateurs.

Cabarets et alcool. — Je veux simplement indiquer encore une fois la mauvaise influence du milieu des cabarets. L'habitude de boire corrompt toute la vie sexuelle. Elle est l'origine des formes les plus hideuses de la prostitution et du proxénétisme, et sert à la séduction des filles, ainsi qu'à soutenir d'une façon générale ces infâmes métiers. Je dois encore mentionner ici les filles de brasserie, dont la tâche est d'exciter l'appétit sexuel des clients, afin de les attirer et de les faire boire, tout en les exploitant elles-mêmes par la prostitution. En Allemagne, on appelle ce genre de locaux *Animier-Kneipen*, ce qui signifie « tavernes à excitation ». La fille agace les clients pour les pousser à la consommation. Ces tavernes jouent un rôle profondément dépravant, dans lequel l'alcool et la prostitution se confondent inextricablement. Le système des filles de brasserie d'Allemagne (*Kellnerinnen*) est devenu, en grande partie du moins, une véritable plaie sociale, qu'il faudra longtemps pour guérir.

Par la boisson, l'homme et la femme deviennent non seulement sensuels et grossiers, mais encore négligents, irréfléchis et imprudents (V. Statistique, chap. VIII, n° 9, § 3).

Le cabaret éloigne l'homme de son foyer. La boisson fait directement baisser l'accroissement de la population. On peut le voir en Russie, en comparant les dissidents abstinents d'alcool, et bien plus féconds, avec les autres Russes qui boivent.

Rappelons ici la statistique citée plus haut du docteur Bezzola,

statistique qui prouve qu'une seule ivresse peut avoir déjà une action blastophthorique. De ce fait et d'autres résultent les conséquences déplorables des coïts qui ont lieu pendant l'ivresse. Je renvoie ici aux écrits du dépôt central de la Ligue anti-alcoolique à Bâle, casier postal 4108. Je signale spécialement le travail de v. Bunge, *Alkoholvergiftung und Degeneration*, Leipzig, 1904, chez Johann Ambrosius Barth, ainsi que mon propre livre sur *l'Hygiène des nerfs et de l'esprit* (1).

Richesse et misère. — Tandis que dans les civilisations moyennes le riche considère beaucoup de femmes et d'enfants à la fois comme une condition ou cause de sa richesse et comme son produit, nous voyons dans notre civilisation moderne le nombre des enfants diminuer avec l'augmentation du bien-être. Les enfants ont cessé d'être comme jadis une cause de richesse, et ils occasionnent au contraire beaucoup de frais partout où l'on exige pour eux une éducation complète. D'un autre côté, la position sociale plus élevée de la femme lui fait craindre de plus en plus les grossesses. Sa vie plus raffinée la rend aussi plus faible et plus sensible, de sorte qu'elle supporte moins bien la procréation des enfants. Ce dernier phénomène est un produit malsain de la culture, et il atteint dans l'*américanisme* un degré vraiment pathologique.

Nous avons mentionné le mariage d'argent, qui est la prostitution du riche, ainsi que la misère, qui est une des causes de la prostitution proprement dite, et nous avons vu combien l'argent influence les rapports sexuels. Constatons ici le fait général qu'une médiocrité plutôt aisée, permettant une vie sans misère et sans besoins immédiats pour l'existence quotidienne, dans de bonnes conditions hygiéniques, mais qui cependant oblige l'homme à travailler ferme pour vivre, constitue la meilleure des conditions, tant pour une vie sexuelle saine que pour le bonheur et la santé en général. C'est là l'*aurea mediocritas*, l'heureuse aisance modeste, dont l'excellence fut déjà reconnue des Anciens.

La sexualité du riche dégénère par le luxe, le confort, les excès, la paresse, et par le fait qu'il est déjà gâté dans son enfance. Celle du pauvre ne se déprave pas moins par la mauvaise alimentation, les logements malsains, l'éducation négligée et les

(1) Stuttgart, chez E. H. Moritz, 2^e édition, 1905.

exemples vicieux qui chez lui, à l'autre pôle, ressemblent en bien des points à ceux du riche, l'exploiteur et l'exploité se retrouvant ensemble dans l'égout du vice. Tel est le cas des cavernes du jeu, de la prostitution et des anomalies sexuelles, où l'on trouve les miséreux pratiquant le chantage avec le riche, tandis que ce dernier, en sa qualité d'exploiteur social, contribue à entretenir la misère, la prostitution, etc.

L'argent dénature les rapports sexuels ; au lieu de les laisser dans leur voie naturelle, il fait du coït un pur objet d'amusement et de jouissance, en même temps que de spéculation, et il avilit le corps de pauvres filles en le transformant en un objet de commerce.

Malheureusement, la facilité avec laquelle la civilisation permet de gagner chaque jour plus facilement de l'argent par des moyens tout autres que le travail ne corrompt pas seulement la vie sexuelle de celui qui nage dans l'opulence et de celui qui végète dans la misère, mais elle a encore les mêmes effets sur les gens de position moyenne. Une vie sexuelle saine et normale veut être conquise par un travail honnête et persévérant. Nous disions plus haut que la solution de la question sexuelle dépend en partie de la suppression de l'usage des boissons alcooliques. Ajoutons ici qu'une autre face de cette question dépend de l'extirpation des racines de la passion de l'argent. Si l'humanité pouvait travailler pour le bien social sans l'appât de l'intérêt privé, les rapports sexuels rentreraient bientôt dans leurs voies naturelles. Mais il faut avouer qu'il est difficile de trouver la formule pratique pour résoudre la question économique sociale.

Noblesse et position sociale. — Les différences de classes et de position sociale ont joué et jouent encore un rôle dans la vie sexuelle. C'est surtout le cas là où certaines mœurs et certains préjugés de classes prescrivent un code spécial pour le mariage. La consanguinité de la haute noblesse et des familles régnantes, qui ne peuvent se marier qu'entre elles, a eu pour conséquence, on le sait, une dégénérescence évidente. A l'origine on avait été guidé par le désir de conserver soigneusement la pureté d'un sang noble ; les prescriptions édictées dans ce but ont eu d'abord un certain succès ; mais à la longue l'exclusivisme d'une pareille sélection produit la dégénérescence du groupe qui la met en pratique.

D'autre part, les règles sévères qui présidaient aux unions de la haute noblesse ont eu pour effet de pousser celle-ci à se dédommager de ses mariages de convenance par des débauches extra-nuptiales. Dans leurs excès sexuels, les nobles oisifs et même les têtes couronnées ne s'amusaient guère à courtiser des filles travailleuses, honnêtes et capables, qui auraient été peu disposées à se laisser faire, mais ils jetaient ordinairement leur dévolu sur des actrices de mœurs dissolues, sur des danseuses, sur des sirènes hystériques et des aventurières de toute sorte, pourvu qu'elles fussent jolies ! Depuis l'effondrement de la domination féodale, la noblesse, ayant perdu sa véritable raison d'être, ne vit plus que de ses traditions. Elle demeure en général dans une oisiveté dépravante, chaque fois du moins que, restant fidèle à ses anciennes traditions, elle n'a pas su s'adapter au genre de travail de la vie moderne. C'est ainsi qu'elle a gardé de ses ancêtres les vices plutôt que les vertus.

Les fruits de qualité plus que douteuse qui sont résultats des rapports sexuels hors mariage de la noblesse, ont été fort souvent adoptés ou ennoblis plus tard. En outre, les rois et les princes ont souvent ennobli d'indignes créatures qui avaient su flatter leurs faiblesses ou exciter leurs passions sensuelles et les exploiter. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans les produits sortis d'une pareille sélection, le « sang », c'est-à-dire les énergies héréditaires d'hommes de la pire espèce, parfois même de prolétaires du crime, circule mélangé avec celui de la plus haute noblesse.

Nous rencontrons aussi un signe en même temps qu'un effet de la dégénérescence de la noblesse dans les unions que contractent si souvent les nobles avec de riches héritières, filles de banquiers, etc., de qualité souvent fort bourgeoise et plus que médiocre, pour redorer leur blason. Au moyen âge, la noblesse regardait comme honteux de gagner sa vie par le travail, et ce préjugé a contribué fortement à accélérer sa dégénérescence, car aujourd'hui les hauts faits héroïques et chevaleresques du moyen âge n'ont plus guère d'occasion de se produire.

D'autres classes sociales présentent également certaines particularités sexuelles. Nous signalerons, par exemple, les conséquences désastreuses du célibat des prêtres catholiques. Il enlève à la reproduction une partie importante et intelligente de l'espèce, et d'autre part il favorise la débauche clandestine.

L'armée et la marine exercent une action tout aussi détestable sur les relations sexuelles. Tout d'abord elles entretiennent une des formes les plus basses, les plus ordurières et les plus dangereuses de la prostitution. Les *filles à soldats* sont proverbiales. Une seule d'entre elles peut infecter tout un bataillon. En second lieu, le manque de rapports sexuels normaux favorise toute sorte de perversités, telles que la pédérastie, la masturbation, etc. Les abominables rapports sexuels des troupes de terre et de mer ont en outre pour effet de corrompre en grande partie les soldats, à un tel point que, lorsque plus tard ils se marient, ils apportent à leur femme et à leur entourage d'ignobles habitudes, la syphilis, la gonorrhée, etc., et le résultat de ces infections est la procréation d'une descendance en partie déformée de corps et d'âme, dans la conception de laquelle l'alcool a naturellement joué son rôle.

Nous rappelons les règlements qui interdisent aux officiers allemands et autres d'épouser une femme qui ne possède pas une certaine fortune.

Dans la marine marchande norvégienne, j'ai appris à connaître des mœurs qui contrastent heureusement avec celles que nous venons de signaler, et qui permettent aux officiers de vivre à bord avec leurs femmes. A tous égards, la Norvège pourrait nous servir de modèle dans la question sexuelle. N'est-il pas aussi touchant qu'équitable d'y voir favoriser la vie conjugale en ne faisant payer que demi-place aux femmes qui voyagent sur les bateaux avec leur mari !

Les autres classes présentent une influence moins évidente sur la vie sexuelle. En somme, néanmoins, tout isolement sexuel de castes a comme tel une influence défavorable. Partout où les préjugés d'une caste obligent ses membres à ne se marier qu'entre eux, nous voyons se produire certaines dégénérescences de nature spéciale. Ce qui donne à l'homme une bonne qualité, ce n'est pas sa haute classe, ni sa haute position, mais la vraie noblesse intérieure, c'est-à-dire héréditaire de son caractère, et c'est celle-là seule qui devrait sans distinction de classes faire l'objet d'une sélection positive.

Genre de vie individuel. — On ne peut douter que le genre de vie de l'individu n'exerce une influence sur sa vie sexuelle. Une nourriture forte et abondante, jointe à un faible travail cor-

porel, exalte en moyenne l'appétit sexuel, tandis qu'au contraire une nutrition insuffisante, jointe à des efforts musculaires intenses, émousse cet appétit.

Le travail intellectuel agit de façon variable. Un savant de premier ordre, psychologue distingué, m'assurait que le travail intellectuel intense excitait chez lui l'appétit sexuel ; d'autres font des constatations inverses. En général, une vie sédentaire augmente plutôt l'appétit sexuel ; une vie occupée, mettant en jeu l'activité musculaire, le diminue. Mais d'autres influences viennent compliquer la question.

L'alcool diminue la puissance sexuelle tout en exaltant l'appétit ou même en le pervertissant. Les excitants artificiels de l'appétit sexuel de toute sorte, que notre civilisation a cultivés par spéculation intéressée, agissent d'une façon un peu différente. Les images érotiques, les romans et les drames obscènes, les bastringues, etc., constituent un milieu malsain qui surexcite et corrompt en même temps l'appétit sexuel dans nos centres de civilisation. Quiconque fréquente ces milieux est bientôt contaminé, si les nausées d'un sain dégoût ne viennent pas le prendre à la gorge et l'éloigner.

Plus le parfum de cette atmosphère empoisonnée est délicat, plus le raffinement avec lequel il chatouille les sens est gracieux et esthétique, plus son action destructrice est énergique.

La question de la réunion ou de la séparation des sexes joue ici un rôle important. La vie en commun des filles et des garçons dès l'enfance émousse ordinairement entre eux l'excitation sexuelle, de même que chez les frères et sœurs vrais ou adoptifs. Nous retrouvons quelque chose d'analogue d'une façon générale dans les différentes branches de l'activité humaine où les deux sexes vivent librement entre eux, par exemple dans les écoles, aux champs, et en général dans les travaux et les jeux communs.

Cette règle subit cependant certaines restrictions et exceptions, et elle ne peut être généralisée d'une façon absolue. Dans certaines circonstances, une vie commune intime des deux sexes amène des excitations sexuelles défavorables et même perverses. C'est avant tout le cas lorsque l'alcool exerce son influence, ainsi que chez les personnes nerveuses ou déséquilibrées. Il est par exemple, à mon avis, absolument illogique pour un directeur d'asile d'aliénés d'organiser des bals, dans lesquels on sert aux

aliénés des deux sexes réunis de la bière ou du vin. Je n'en ai jamais vu que de mauvais résultats, tandis que j'ai obtenu d'excellents effets d'une réunion temporaire des aliénés des deux sexes en évitant toute boisson alcoolique ainsi que tout ce qui excite l'appétit sexuel, principalement la danse et le rapprochement d'éléments érotiques ou pervers. Une jeune fille onaniste, qui souffrait d'excitations sexuelles compliquées d'état nerveux, se plaignait un jour amèrement à moi d'être obligée, comme télégraphiste, de travailler au milieu de jeunes gens, ce qui excitait perpétuellement son érotisme sans qu'elle pût le satisfaire.

Ce dernier cas, très fréquent chez les deux sexes, nous donne une indication précieuse. Sans doute la vie commune des deux sexes est naturelle et normale, mais seulement à condition qu'elle conduise en fin de compte à des rapports sexuels normaux ceux dont l'appétit est développé et qui ont besoin d'amour. Il n'est ni bon, ni normal d'exciter sans cesse un appétit sans le satisfaire. Quiconque veut vivre continent, pour des raisons religieuses ou autres, ne doit pas s'exciter perpétuellement par un contact trop intime ou par des rapports trop fréquents avec l'autre sexe ; il devra au contraire éviter tout ce qui excite son appétit et favoriser tout ce qui l'émousse. Il est évident que nous ne parlons pas ici des natures froides ou indifférentes, femmes ou hommes, qui ne risquent pas grand'chose ou ne risquent rien du tout en pareille circonstance.

Tels sont les motifs pour lesquels certaines professions, commis de magasin, télégraphiste, etc., qui mettent les deux sexes constamment en contact, constituent une épée à double tranchant qui, selon les mœurs et les natures, a une action échauffante ou réfrigérante. D'autres métiers malsains et monotones, combinés avec de mauvaises conditions de logement et d'alimentation et avec toute sorte de séductions, par exemple celui d'ouvriers et d'ouvrières de fabriques, ont une action positivement délétère sur la vie sexuelle ; elle devient entièrement dépravée là où les deux sexes travaillent ensemble ; la situation n'est guère meilleure lorsqu'ils ne sont séparés que pendant le travail.

Internats. — Tous les internats, c'est-à-dire tous les établissements où des individus du même sexe vivent réunis dans un même domicile plus ou moins étendu pour un temps assez long, exercent une influence particulière sur la vie sexuelle. Signalons

les couvents, les internats scolaires, tels que, par exemple, les lycées français, etc.

Le grand inconvénient de tous ces établissements réside dans le danger de la contamination de leurs pensionnaires par les habitudes d'onanisme ou de pédérastie. Les invertis (V. chap. VIII) se sentent fortement attirés vers les internats, et il ne faut pas s'en étonner. Ils y trouvent le terrain si ardemment désiré, où ils pourront en toute tranquillité et commodité se livrer à leur passion instinctive, et le dortoir d'un pareil institut leur fait la même impression que celui d'un pensionnat de jeunes filles ferait à un jeune homme normal.

C'est une chose à laquelle on a bien trop négligé de penser en organisant les internats de garçons comme ceux de filles, parce qu'on ne savait pas autrefois que les instincts homosexuels étaient héréditaires et innés. On croyait qu'il ne s'agissait là que de mauvaises habitudes acquises.

Les asiles d'aliénés attirent tout particulièrement les invertis, qui espèrent, comme infirmiers ou infirmières, se livrer à leur passion sur des aliénés du même sexe qu'eux et incapables de les trahir.

Sans être homosexuels, ni même séduits par des invertis, beaucoup d'individus normaux, mais érotiques et sensuels, cherchent en outre à satisfaire leur appétit sexuel sur leurs camarades, les garçons par la pédérastie, les filles par l'amour lesbien, et les deux sexes par l'onanisme mutuel.

Le danger vient cependant surtout de ce que, parmi les nombreux pensionnaires d'un internat, il se faufile facilement et fréquemment, sans qu'on s'en aperçoive, quelque perversi qui, à lui seul, peut contaminer et séduire de nombreux individus normaux, parce qu'il est bien plus difficile de l'y surveiller que dans une famille. C'est d'ailleurs moins la surveillance que la confiance entre maîtres et élèves, qui manque à presque tous les internats et qui les rend dangereux à cet égard.

Divers. — Je n'en finirais pas si j'essayais de décrire toutes les influences de milieu auxquelles on peut penser. Les exemples cités suffisent pour montrer que, dans un appétit naturel comme l'appétit sexuel, les deux extrêmes de l'ascétisme et de l'excès conduisent à des aberrations mauvaises et contre nature, et que l'important est de trouver ou de créer un milieu sain pour une vie sexuelle saine.

On parle beaucoup de bonne ou de mauvaise chance et de hasard dans l'amour. Nous ne nierons pas que souvent des circonstances fortuites ne déterminent le bonheur ou le malheur d'un individu dans son amour. Mais il est d'autant plus déplorable que ce qu'on appelle les bonnes mœurs de notre société nous rende si difficile de corriger les bévues et les malentendus de Cupidon. Il faut que les choses s'améliorent à cet égard ; on évitera ainsi bien des malheurs et bien des vies gâchées. Ce que les influences défavorables ou mauvaises du milieu ont fait de mal, serait bien souvent corrigé par la séparation ou le changement si l'on pouvait agir à temps.

CHAPITRE XII

RELIGION ET VIE SEXUELLE

Transformation de coutumes profanes en dogmes religieux. — L'ethnographie nous a appris que, dans la suite des temps, les tribus humaines transforment souvent inconsciemment des coutumes profanes en parties intégrantes de leur religion, soit qu'elles leur attribuent une origine divine, soit qu'elles les élèvent au rang de commandements de dieux, soit qu'elles y rattachent d'autres dogmes et les combinent avec le culte, etc.

Les rapports sexuels jouent un rôle important à cet égard. Un grand nombre de coutumes et de rites religieux ne sont autre chose que des habitudes de la vie sexuelle (prise dans son sens le plus étendu) qui ont été symbolisées, tandis qu'en sens inverse nombre de dogmes n'ont pour motif que de fournir aux dites coutumes sexuelles une base religieuse qui leur donne plus d'autorité.

De leur côté les rites religieux réagissent puissamment sur la vie sexuelle et sur toute la façon dont les membres de la tribu ou du peuple comprennent celle-ci. Nous en donnerons quelques exemples frappants.

Nous avons vu au chapitre VI que la polygamie dépend surtout : 1° de la notion de propriété et 2° du mariage par achat, auxquels elle doit la plupart du temps son origine historique. Mais le fait que l'islamisme et le mormonisme par exemple ont fait de la polygamie une partie intégrante de leurs dogmes religieux a donné à toute l'organisation des peuples mahométans et mormons, ainsi qu'à leur façon d'envisager l'existence, une direction particulière qu'on ne peut méconnaître. En réalité, nous sommes tout aussi polygames qu'eux, mais notre morale sexuelle théorique et religieuse est monogame tandis que la leur est polygame, chacun se basant sur de prétendus commandements divins contradictoires.

De singulières conceptions religieuses chez certains bouddhis-

tes amenèrent ceux-ci à prescrire à l'épouse de suivre son mari dans la tombe, ce qui naturellement influence profondément la vie sexuelle.

Chez beaucoup de peuples sauvages existe le matriarcat, qui donne à la femme une position sociale fort élevée. On en a aussi fait un dogme religieux, tandis qu'à l'origine il provenait simplement de l'idée toute naturelle et juste que la mère est bien plus intimement liée à ses enfants que le père.

Le devoir pour les hommes d'épouser la veuve de leur frère était à l'origine une prescription profane, servant à régler les unions ; ce ne fut que dans la suite qu'on en fit un dogme religieux. De même la circoncision des Juifs fut à l'origine une mesure d'hygiène, n'ayant aucun rapport avec la foi religieuse. Cela n'empêche pas qu'elle joua plus tard dans le culte des Juifs un rôle aussi important que le baptême dans le christianisme, rôle qu'elle a depuis conservé. Elle eut pour le peuple juif l'avantage de le protéger très utilement contre les infections vénériennes et contre une cause importante de la masturbation.

Catholicisme. — Nous avons déjà parlé du célibat des prêtres catholiques et de son origine laïque. La religion catholique contient en outre toute une série de prescriptions de détail sur les rapports sexuels en général et sur le mariage en particulier, prescriptions qui ne furent que peu à peu transformées en dogmes religieux. Comme elles déterminent en grande partie les opinions et les mœurs dans le domaine sexuel, elles exercent une influence sociale considérable.

L'interdiction absolue du divorce chez les catholiques (l'homme n'a pas le droit de séparer ce que Dieu a uni) scelle pour toujours les unions les plus déplorables et entraîne à sa suite des inconvénients de toute sorte : séparations de corps des conjoints, liaisons hors mariage, etc. D'après Liguori, l'Église catholique prescrit en outre une foule de détails sur les rapports sexuels dans le mariage. La femme qui dans le coït se place sur l'homme au lieu de se mettre sous lui commet un péché. La position et la manière de faire dans le coït sont prescrites dans leurs détails les plus minutieux, et les saints Pères y font en somme jouer à la femme un rôle indigne de son rang d'épouse, tout en accordant à l'homme des libertés fort étendues.

Dans le mariage vraiment catholique, il est prescrit de pro-

créer autant d'enfants qu'on peut, car tous les moyens préventifs de la procréation dans le coït sont sévèrement interdits aux deux conjoints. Si donc la femme est très féconde, les époux n'ont qu'à choisir entre l'abstention complète du coït (dans le cas où tous deux sont d'accord) et des grossesses se succédant sans interruption. La femme n'a jamais le droit de refuser le coït à son mari, ni celui-ci de le refuser à sa femme, tant qu'il est capable de l'accomplir.

Il est facile de comprendre quels puissants effets pareilles prescriptions ont eus et ont encore sur la vie conjugale des catholiques, en particulier sur la quantité et la qualité de leur descendance.

Confession auriculaire. — La confession demande une mention spéciale. Dans son livre : *Cinquante ans dans l'Église romaine* (Genève, chez Jeheber), page 151, le père Chiniani, le célèbre réformateur du Canada, devenu plus tard protestant, et qui joua lui-même pendant de longues années un rôle considérable dans le clergé catholique canadien, signale les points sur lesquels le confesseur interroge ses pénitents des deux sexes. On ne pourra lui reprocher d'être incompetent.

Sans doute, l'Église d'aujourd'hui répond que le confesseur n'est pas *obligé* de poser *toutes* ces questions, que leur détail est laissé à son tact, etc. Nous accorderons qu'il y a des nuances entre le Canada du siècle passé, pays neuf et primitif, et l'Europe d'aujourd'hui. Mais je constate : 1° que le confesseur ne se contente pas d'écouter ce que lui disent ses pénitents des deux sexes, mais qu'il a le devoir de les sonder, c'est-à-dire de les interroger, et 2° qu'une personne catholique célibataire, extrêmement sérieuse et honnête, à laquelle je posai la question à l'improviste, m'avoua que non seulement les sujets sexuels se traitaient à la confession, mais qu'ils y jouaient *le rôle principal*. Et comme il s'agit de prévenir les pénitents et pénitentes contre de prétendus péchés, mortels ou non, ou de les en absoudre, je ne vois pas comment le prêtre peut s'en tirer sans leur en parler, du moment où les prescriptions de détail dont nous parlons existent.

Je reproduis ici le texte latin original. Il s'agit de questions qui ont été traitées dans notre chapitre VIII, de sorte que je me dispense d'en donner une traduction française.

Dens veut que le confesseur pose à ses pénitents les questions suivantes :

1. *Peccant uxores, quae susceptum viri semen ejiciunt, vel ejicere conantur* (Dens, vol. VII, p. 147).
2. *Peccant conjuges mortaliter, si, copulâ inceptâ, prohibeant seminationem.*
3. *Si vir jam seminaverit, dubium fit an femina lethaliter peccat, si se retrahat a seminando ; aut peccat lethaliter vir non expectando seminationem uxoris* (p. 153).
4. *Peccant conjuges inter se circa actum conjugalem. Debet servari modus, sive situs : uno ut non servetur debitum vas, sed copula habeatur in vase praepestero, aliquoque non naturali. Si fiat accedendo a postero, a latere, stando, sedendo, vel si vir sit succumbus* (p. 166).
5. *Impotentia. Est incapacitas perficiendi copulam carnalem perfectam cum seminatione viri in vase se debito, seu, de se, aptam generationi. Vel, ut si mulier sit nimis arcta respectu unius non respectu alterius* (p. 273).
6. *Notatur quod pollutio, in mulieribus possit perfici, ita ut semen earum non effluat extra membrum genitale. Indicium istius allegat Billuart, si scilicet mulier sensiat seminis resolutionem cum magno voluptatis sensu, quâ completâ, passio satietur* (vol. IV, p. 168).
7. *Uxor se accusans, in confessione, quod negaverit debitum, interrogatur an ex pleno rigore juris sui id peliverit* (vol. VII, p. 168).
8. *Confessarius poenitentem, qui confitetur se peccasse cum sacerdote, vel sollicitam ab eo ad turpia, potest interrogare utrum ille sacerdos sit ejus confessarius, an in confessione sollicitaverit* (vol. VI, p. 297).

Dans les volumes V et VII de Dens on trouve encore beaucoup de pareilles prescriptions impossibles à reproduire, sur lesquelles le pieux casuiste veut qu'on interroge les pénitents.

Passons maintenant au célèbre Liguori. Parmi de nombreuses autres questions malpropres d'une nature érotique raffinée, tout confesseur est tenu, selon lui, de poser les deux suivantes à ses pénitents :

1. *Quaerat an sit semper mortale, si vir immittat pudenda in os uxoris... ? Verius affirmo, quia in hoc actu, ob calorem oris, adest proximum periculum pollutionis, et videtur nova species luxuriae contra naturam, dicta irruminatio.*
2. *Eodem modo, Sanchez damnat virum de mortali qui, in actu copulae, immittit digitum in vas praeposterum uxoris ; quia, ut ait, in hoc actu, adest affectus ad Sodomiam* (Liguori, t. VI, p. 935).

Laissons maintenant le célèbre Liguori tranquille, et passons à Burchard, évêque de Worms. Il a écrit un livre sur les questions que le prêtre devra poser au confessionnal. Bien que ce livre n'existe plus, il a été pendant des siècles le guide des prêtres catholiques romains au confessionnal. Dens, Liguori, Debreyné, etc., lui ont emprunté leurs passages les plus savoureux, pour les recommander à l'étude de nos confesseurs actuels. Nous n'en donnons que quelques exemples :

a) Aux jeunes gens :

1. *Fecisti solus tecum fornicationem ut quidam facere solent ; ita dico ut ipse tuum membrum virile in manum tuam acciperes, et sic duceres praepulium tuum, et manu propria commoveres, ut sic per illam delectationem semen projiceres ?*

2. *Fornicationem fecisti cum maseulo intra coxas : ita dico ut tuum virile membrum intra coxas alterius mitteres, et sic agitando semen funderes ?*

3. *Fecisti fornicationem, ut quidam facere solent, ut tuum virile membrum in lignum perforatum aut in aliquod hujus modi mitteres et sic per illam commotionem et delectationem semen projiceres ?*

4. *Fecisti fornicationem contra naturam, id est, cum masculis vel animalibus coire, id est, cum equo, cum vaccâ vel asinâ, vel aliquo animali ? (vol. I, p. 136).*

b) Aux jeunes filles ou aux femmes (même collection, p. 115) :

1. *Fecisti quod quaedam mulieres solent, quoddam molimen, aut machinamentum in modum virilis membri ad mensuram tuae voluptatis, et illud loco verendorum tuorum aut alterius cum aliquibus ligaturis ut fornicationem faceres cum aliis mulieribus, vel alio eodem instrumento, sive alio tecum ?*

2. *Fecisti quod quaedam mulieres facere solent, ut jam supra dicto molimine vel alio aliquo machinamento, tu ipsa in te solam faceres fornicationem ?*

3. *Fecisti quod quaedam mulieres facere solent, quando libidinem se vexantem extinguere volunt, quae se conjugunt quasi coire debeant et possint, et conjugunt invicem puerperio sua, et si fricando pruritus illarum extinguere desiderant ?*

4. *Fecisti quod quaedam mulieres facere solent, ut cum filio tuo parvulo fornicationem faceres, ita dico ut filium tuum supra turpitudinem tuam poneres ut sic imitaberis fornicationem ?*

5. *Fecisti quod quaedam mulieres facere solent, ut succumberes aliquo jumento et illud jumentum ad coitum qualicumque posses ingenio ut sic coiret tecum ?*

Le célèbre Debreyne a écrit tout un livre sur le même sujet pour l'instruction des jeunes confesseurs, et il y a énuméré toutes les débauches et toutes les perversions sexuelles qu'il a pu imaginer (*Maechiologie, ou Traité de tous les péchés contre le sixième (septième dans le Décalogue) et le neuvième (dixième) commandements, ainsi que de toutes les questions de la vie mariée qui s'y rapportent.*

Ce livre est très célèbre, et on l'étudie généralement dans l'Église romaine. Nous n'en extrayons que les deux questions suivantes :

Aux hommes :

Ad cognoscendum an usque ad pollutionem se tetigerint, quando tempore et quo fine se tetigerint ; an tunc quoddam motus in corpore experti fuerint, et per quantum temporis spatium ; an cessantibus tactibus nihil insolitum et turpe acciderit ; ad non longe majorem in corpore voluptatem perciperint in fine inactum quam in eorum principio ; an tum in fine quando magnam delectationem carnalem senserunt, omnes motus corporis cessaverint ; an non madefacti fuerint ? etc., etc.

Aux filles :

Quae sese tetigisse fatentur, an non aliquem pruritus extinguere tentaverit, et utrum pruritus ille cessaverit cum magnam senserint voluptatem; an tunc ipsimet tactus cessaverint? etc., etc.

Entre mille autres enseignements analogues, le révérend Kenrick, évêque de Boston, aux États-Unis, donne aux confesseurs les suivants :

Uxor quae, in usu matrimonii, se vertit, ut non recipiat semen, vel statim post illud acceptum surgit, ut expellatur, lethaliter peccat; sed opus non est ut diu resupina jaceat, quum matrx, brevi, semen attrahat, et mox, arctissime claudatur.

Puellae patienti licet se vertere et conari ut non recipiat semen, quod injuria imittitur; sed, acceptum non licet expellere, quia jam possessionem pacificam habet et haud absque injuriâ naturae ejiceretur.

Conjuges senes plerumque coeunt absque culpâ, licet contingat semen extra vas effundi; id enim per accidens fit ex infirmitate naturae. Quod si vires adeo sint fractae ut nulla sit seminandi intra vas spes, jam nequeunt jure conjugii uti (vol. III, p. 317).

Telles sont les données de Chiniqui, c'est-à-dire de l'homme dont le courage et la puissante individualité ont fait réussir au Canada la réforme de l'abstinence de l'alcool. Sa longue vie a été à la fois celle d'un pionnier et d'un champion inflexible des réformes sociales et morales à base chrétienne dans ce pays. Je recommande la lecture de son livre, qui est d'un palpitant intérêt. Il mourut à l'âge de 90 ans.

J'ai cité, d'après lui, les prescriptions érotiques de la confession, ne voulant puiser qu'à une source absolument sûre et compétente. Ce n'est pas d'un cœur léger que Chiniqui a abandonné l'Église catholique, mais seulement après des luttes de conscience aussi violentes qu'amères et désespérées, luttes dont il raconte les épisodes tragiques et qui ont duré de nombreuses années.

Il commence le chapitre où nous avons pris nos citations par les mots suivants : « Que les législateurs, les pères et les maris lisent ce chapitre et se posent ensuite la question de savoir si le respect qu'ils doivent à leurs mères, à leurs épouses et à leurs filles, ne leur impose pas le devoir de leur interdire la confession auriculaire. Comment est-il possible qu'après pareils dialogues entre quatre-yeux, avec un homme non marié, une jeune fille puisse rester pure de cœur et d'esprit ? Ne l'a-t-on pas bien plutôt

préparée aux cavernes du vice qu'à la vie conjugale? » Celui qui écrit ces lignes est un homme qui fut obligé d'être lui-même confesseur pendant plusieurs années et qui a compris à quel point la confession corrompait la vie sexuelle de la femme et du prêtre. Il va sans dire que les caractères forts et surtout les natures froides au point de vue sexuel — prêtres et femmes — résistent à de pareilles excitations sexuelles. Mais la confession a-t-elle été spécialement instituée pour ce genre de caractères? Tout individu qui n'est pas un hypocrite avouera que c'est précisément le contraire.

Pruderie religieuse. — Les fruits d'une pareille combinaison de la vie sexuelle avec les prescriptions religieuses sont un mélange de pruderie ridicule et d'érotisme contenu. Dans certains couvents (ceux des nonnes de Galice par exemple), les nonnes interdisent à leurs élèves de se laver les organes sexuels, parce que, disent-elles, c'est inconvenant ! Dans l'Autriche allemande, les nonnes recouvrent souvent d'un mouchoir les crucifix de leur chambre à coucher, « afin que le Christ ne voit pas leur nudité ». Or ce sont précisément les couvents de nonnes qui furent souvent au moyen âge transformés en bordels, et il n'est pas si rare de voir des hypocrites ou des hystériques érotiques (hommes ou femmes) y célébrer des orgies sexuelles de la pire espèce, souvent de nature coupable, sous le voile protecteur de l'extase religieuse.

Hottentots. — Eunuques. — Chez les Hottentots, on allonge artificiellement les petites lèvres de la vulve des femmes, et chez les Orientaux on fait des eunuques. En elles-mêmes, ces deux opérations n'ont certainement rien à faire avec la religion et n'étaient à l'origine que des coutumes profanes. Avec le temps on en a aussi fait des prescriptions religieuses, ce qui les a d'autant plus enracinées dans les mœurs populaires.

Érotisme religieux. — Les exemples que nous avons cités suffisent pour montrer à quel point l'homme est disposé à draper de religion jusqu'à son érotisme. Il attribue alors à ses objets une origine divine et fait reposer les prescriptions qu'il y rattache sur des commandements de son Dieu ou de ses dieux, afin de les sanctifier. Voilà comment l'influence contre nature d'un mysti-

cisme qui n'est autre chose que le produit cristallisé et érigé en dogme de l'imagination fantaisiste des hommes, s'impose indirectement à la vie sexuelle naturelle, en pénétrant par la porte de derrière sous couleur de religion. Comme on le voit, ce sont souvent de graves abus, voire même des vices, qui ont acquis peu à peu le sceau et la puissance de prescriptions ou de préceptes religieux, tandis que dans le même domaine nombre d'autres usages ou prescriptions reposent sur de bons préceptes hygiéniques ou moraux (la circoncision et la fidélité conjugale, par exemple).

C'est peut-être dans le domaine de la pathologie que les rapports de la religion avec la vie sexuelle sont le plus frappants (V. chap. VIII). N'oublions pas que les faits de la reproduction semblent aux gens ignorants, et surtout aux peuples barbares, d'une nature extrêmement mystérieuse. Ces peuples n'avaient et n'ont aucune idée des cellules germinatives ni de leur conjonction. Ils voyaient et voient dans la conception, l'embryogénie, la grossesse et la naissance, les effets miraculeux d'une puissance supérieure et occulte, de la divinité, souvent même du diable.

L'excitation violente qui s'associe à l'appétit sexuel et à l'amour pousse d'elle-même l'homme à l'extase ; il ne faut donc pas s'étonner si l'érotisme se complique si souvent de sentiments religieux extatiques.

Dans son livre sur la *Psychopathie sexuelle*, von Krafft-Ebing a fait remarquer avec raison combien la religion, la poésie et l'érotisme se combinent et se mélangent facilement dans les sentiments obscurs et pleins de pressentiments de la jeunesse en train de mûrir. Dans la vie des saints, il est à tout moment question des tentations sexuelles, dans lesquelles les sentiments les plus élevés et les plus idéaux se mêlent aux images érotiques les plus répugnantes. C'est sur la même base que se sont développées les orgies sexuelles de diverses fêtes religieuses dans le monde des Anciens, de même que dans certaines sectes modernes.

Le mysticisme, l'extase religieuse et la volupté sexuelle se combinent fréquemment en une trinité fort réelle, et l'on voit souvent la sensualité non satisfaite chercher et trouver une compensation dans l'exaltation religieuse.

Von Krafft-Ebing cite les cas suivants, d'après la *Psychologie légale* de Friedreich (p. 389) :

C'est ainsi que la nonne Blanbekin était perpétuellement tourmentée par la pensée de ce qu'il pouvait bien être advenu de la partie du corps de Jésus enlevée par la circoncision.

Pour faire ses dévotions à l'agneau du Seigneur, Véronique Juliani, qui fut canonisée par le pape Pie II, prit dans son lit un agneau terrestre, l'embrasant et lui faisant sucer ses seins, si bien qu'il en sortit même quelques gouttes de lait.

La sainte Catherine de Gênes souffrait souvent de telles chaleurs intérieures, que, pour se rafraîchir, elle se couchait par terre en criant : « Amour, amour, je ne puis plus ! » En ce faisant, elle ressentait une inclination toute particulière pour son confesseur. Un jour, portant la main de ce dernier à son nez, elle perçut une odeur qui pénétra dans son cœur, « une odeur céleste dont la volupté pourrait réveiller des morts ».

Sainte Armelle et Sainte Elisabeth étaient tourmentées par « l'enfant Jésus » d'un rut tout analogue. Quant aux tentations de saint Antoine de Padoue, tout le monde les connaît. La vieille prière suivante est bien caractéristique : « Oh ! si je t'avais trouvé, gracieux Emmanuel, si je te possédais dans mon lit, que mon corps et mon âme se réjouiraient ! Viens, accours de plein gré auprès de moi, et que mon cœur soit ta demeure ! »

Rôle de la pathologie mentale dans l'érotisme religieux. —

Chez les aliénés, tout particulièrement chez les femmes, mais aussi chez les hommes atteints de *paranoia* (maladie mentale), nous trouvons souvent un mélange baroque et répugnant d'érotisme et d'images religieuses. Ce sont les sempiternelles fiançailles avec le Christ, avec la Vierge Marie, avec Dieu ou avec le Saint-Esprit, fiançailles dans lesquelles l'orgasme vénérien se combine avec un coït imaginaire et une masturbation réelle, suivis de grossesses et d'accouchements hallucinés, tous ces phénomènes alternant du reste à qui mieux mieux. Ces symptômes maladifs nous donnent une indication très nette des rapports qui existent entre l'érotisme et l'exaltation religieuse. Les aliénistes français les ont même désignés du terme caractéristique de *délire érotico-religieux*. Nous avons vu qu'une seule promenade dans la division des femmes d'un asile d'aliénés suffisait souvent pour en saturer le visiteur.

Ce à quoi l'on a bien moins pris garde, c'est à l'influence historique immense que certaines personnalités psychopathologiques, principalement certains hystériques, mais aussi certains détraqués ou illuminés héréditaires, ont exercée de tout temps sur les destinées de l'humanité, très ordinairement à l'aide des effets suggestifs de conceptions sexuelles et religieuses (érotico-religieuses), dont les connexions n'ont pas toujours été bien éclaircies.

Tout psychiatre connaît les aliénés dont le délire se combine à l'exaltation religieuse ou mystique, et qui, précisément par le mysticisme de leur délire, ont exercé et continuent à exercer une influence profonde sur le troupeau des hommes normaux, c'est-à-dire des moutons de Panurge (qu'on me pardonne l'expression) qui les entourent. Ces malades sont eux-mêmes tellement dominés par l'influence pathologique de leurs auto-suggestions ou de leur délire, qu'ils se démènent avec un fanatisme de fakirs, et font preuve d'une énergie et d'une persévérance inouïes dans la poursuite du but que leur assignent leurs idées malades. Par l'assurance, le sentiment d'infailibilité et le feu de la foi qui se manifestent dans leurs allures de prophètes, ils fascinent tous les cerveaux faibles et mous de leur entourage, et les obligent à les suivre par leur action suggestive.

Un érotisme très humain et souvent très puissant s'associe fort ordinairement à leur délire; mais il se couvre d'une pourpre d'extase religieuse, qui en impose aux natures suggestibles et disposées à l'exaltation, et les rend aveugles aux ignominies que cette extase recouvre souvent.

Ce qui rend ces malades si persuasifs, c'est qu'ils sont eux-mêmes persuadés. L'homme normal lui-même, on devrait enfin le savoir, se laisse bien moins guider par sa raison que par ses sentiments. Des personnalités comme celles que nous venons de décrire ont une action puissante sur le sentiment, et cela bien plus par leur regard perçant, leur ton prophétique et dominateur, leur allure et toute leur apparence, que par le texte souvent extrêmement confus de leurs discours et de leurs doctrines.

C'est ainsi qu'à tout moment naissent de petites épidémies d'entraînement ou de séduction, dans lesquelles un groupe d'individus se laisse affoler par de soi-disant prophètes, messies, saintes vierges et autres illuminés qui ne sont que des aliénés ou des détraqués. On voit même se produire sous leur influence certaines formes d'aliénation mentale par contagion ou infection, qu'on a appelées folie à deux, à trois, à quatre, et qui peuvent parfois prendre une forme épidémique.

Lorsque le « prophète » est mieux coordonné dans ses paroles et dans ses actes, ou lorsque son entourage est encore extrêmement ignorant et superstitieux, le troupeau des croyants augmente encore plus rapidement, et c'est ainsi qu'on voit aujourd'hui encore dans les pays moins civilisés éclore de nouvelles

sectes ou communautés religieuses plus ou moins éphémères, dans les agapes desquelles l'esprit du prophète suscite parfois de graves orgies sexuelles.

Chez les peuples de sens rassis et doués d'une culture plus élevée, on tire en général assez vite au clair le diagnostic du prophète et on l'envoie à l'asile des aliénés, à la grande indignation de ses quelques disciples, qui sont le plus souvent sa femme, ses enfants et quelques têtes faibles de son entourage.

Grâce au bon marché de l'impression, on voit souvent aujourd'hui ces prophètes publier leur nouveau système religieux, au besoin à leurs frais, et le vendre chez eux. Je possède une petite bibliothèque d'œuvres de ce genre, qui m'ont été envoyées par leurs auteurs, probablement avec le sentiment obscur qu'on pourrait bien les prendre un jour pour des fous, et pour me prouver d'avance qu'ils ne l'étaient pas.

Selon eux, Dieu en personne leur a révélé la vérité nouvelle à laquelle ils croient, et il les a désignés comme prophètes. Des images érotiques se combinent en général à leur système. L'un d'eux, dont le système est astronomique, divise les planètes en planètes mâles et planètes femelles. Un autre, aliéné, désigne dans sa brochure ses sensations sexuelles pathologiques par le terme de *contact psycho-sexuel par action à distance*. Ce sont là des phénomènes que nous rencontrons aujourd'hui à chaque pas dans la psychiatrie, mais qui donnent la clé des suivants.

Rôle historique des anomalies mentales peu apparentes et touchant au génie. — Leur influence sur l'érotisme religieux. — Il ne s'agit pas toujours de malades atteints de paranoïa ou d'autres psychoses graves, mais souvent de psychopathes héréditaires et constitutionnels qui ne sont qu'à moitié détraqués ou simplement hystériques, et qui peuvent, à côté de cette tare, posséder une certaine valeur intellectuelle, une volonté énergique et le feu de l'enthousiasme. Les choses suivent alors un cours essentiellement différent, même lorsqu'elles reposent sur une base analogue.

Le prophète associe à son exaltation une logique souvent très serrée dans ses détails, bien qu'appuyée sur une base malade. En outre il revêt ses enseignements d'une forme plus belle et plus poétique, et, de cette façon, il réussit à rallier autour de lui non pas un troupeau de moutons de Panurge ignorants et bornés,

mais des gens bien élevés et même une fraction souvent considérable de la société qui l'entoure. En pareil cas, l'exaltation pathologique peut s'unir à un idéal élevé, intellectuel et moral, idéal fort apte à voiler les toquades bizarres et maladies du prophète. Nous nous trouvons ainsi en présence du fait étonnant, mais indéniable, que certains grands personnages historiques, qui ont exercé une puissante influence sur l'humanité, étaient des natures plus ou moins pathologiques. Nous découvrons chez eux, souvent même comme fils conducteurs de leurs enseignements, des traits érotico-religieux plus ou moins marqués.

Cette catégorie extrêmement importante d'individus constitue toute une série de transitions entre les prophètes aliénés dont nous parlions et les hommes de génie bien équilibrés. Il est souvent extraordinairement difficile de bien comprendre et de bien interpréter toute la série des formes intermédiaires si nuancées et si variables qui existent entre la folie et le génie ; il faut se garder de toute généralisation exclusive dans un sens ou dans l'autre.

En tout cas, le fait que beaucoup de génies sont des natures pathologiques ne nous autorise nullement à nous empresser de déclarer folle ou anormale toute personnalité géniale ou originale, dès qu'elle s'attaque à la routine et aux préjugés de ses contemporains moutonniers et dès qu'elle ouvre de nombreux horizons ou fraye de nouvelles voies. Citons quelques exemples.

Jeanne d'Arc fut, à mon avis, une hystérique de génie, dont les hallucinations étaient de nature auto-suggestive. La détresse de la France l'avait profondément émue. Enflammé du désir de sauver sa patrie, son cerveau fut atteint par auto-suggestion d'hallucinations de la voix des saints et de visions qui lui annonçaient sa mission, et qu'elle attribuait à de véritables saints habitant le ciel. A son époque, la chose était assez courante et ne doit pas nous étonner. Malgré son bon sens et la modestie de sa manière d'être, Jeanne d'Arc était mue par une exaltation inconsciente du moi. Par un destin aussi étonnant que providentiel, cette jeune fille géniale et en même temps pathologique, enthousiasmée par ses hallucinations extatiques, conduisit la France à une guerre victorieuse de délivrance. Les sources historiques les plus consciencieuses nous montrent la moralité de Jeanne d'Arc pure et au-dessus de tout reproche. Ses réponses aux questions insi-

dieuses de l'inquisition sont admirables et témoignent en même temps de sa haute intelligence et de l'élévation morale de ses sentiments. Évidemment les sentiments d'amour se transformèrent chez elle en extase religieuse et en enthousiasme pour l'idéal de sa mission, ce qui est fréquent chez les femmes.

Un autre exemple remarquable est celui de Thomas Becket. La transformation subite de cet homme du monde en un prêtre ascétique (à l'occasion, il est vrai, de sa nomination comme archevêque), de cet ami et serviteur dévoué du roi d'Angleterre en son plus violent adversaire et en avocat de l'Église contre l'État, représente évidemment la transformation auto-suggestive d'un hystérique, car c'est le seul moyen de s'expliquer une contradiction aussi subite et aussi complète qui le fit passer d'un coup d'un fanatisme au fanatisme contraire.

L'exaltation religieuse du prophète mormon Smith a sans doute dû être mêlée d'une forte dose d'érotisme, qui lui a fait organiser sa secte sur la base de la polygamie.

Mahomet eut aussi des visions, et les rapports sexuels jouent un grand rôle dans ses enseignements et prophéties. L'apôtre saint Paul fut de même un visionnaire, qui passa subitement d'un extrême à l'autre à la suite d'une hallucination. Pascal, Napoléon I^{er}, Rousseau, ont présenté des traits pathologiques très accentués.

Quoique une partie de ces cas n'aient pas de rapports directs avec la question sexuelle, je les ai indiqués pour montrer comment de pareilles personnalités exercent leur influence sur les masses et par là sur l'histoire. Dès qu'elles acquièrent de l'autorité, leurs particularités et leurs conceptions sexuelles, si exclusives ou même absurdes qu'elles puissent être, réagissent d'une façon intense sur leurs contemporains, comme nous voyons aujourd'hui encore les idées ascétiques de Tolstoï influencer ses nombreux disciples.

Les conversions subites, de quelque nature qu'elles soient, surtout lorsque le converti tombe d'un extrême dans l'autre, ne sont pas le fruit de la raison, mais reposent sur la suggestion ou l'auto-suggestion de personnes suggestibles et surtout à suggestibilité pathologique, entraînées par un état affectif (V. chap. IX).

A d'autres égards encore, les anomalies sexuelles déterminent souvent les actes de personnes hystériques et d'autres psychopathes. Les empereurs romains Néron, Tibère et Caligula étaient

à n'en guère douter des sadistes, et ils ressentait une véritable volupté sexuelle à la vue des souffrances de leurs victimes. Valérie, Messaline et Catherine de Médicis furent aussi des femmes sadistes. Sous le voile hypocrite de la religion, cette dernière fut, on le sait, l'instigatrice principale de la Saint-Barthélemy à Paris, et elle se vautrait dans la volupté en regardant massacrer les huguenots.

Par contre, on a vu le masochisme donner le ton à la pensée et aux sentiments sexuels de certains personnages de grande influence, comme Rousseau, et de sectes ou de communautés ascétiques, comme celles des fakirs, des flagellants, etc.

Involontairement donc, les sentiments sexuels de tout prophète et fondateur de religion influencent plus ou moins, ne fût-ce que pendant une courte période de sa vie, son système religieux et par conséquent les lois morales qui en sont découlées et qui demeurent après sa mort.

Voilà comment il arrive que des sentiments, aussi variables selon les individus que les sentiments sexuels, sont obligés de se soumettre à la contrainte de dogmes fixes et tyranniques qui martyrisent pendant des siècles, ou même pendant des milliers d'années, les hommes qui sentent autrement que le fondateur de la religion ou que les interprètes influents qui lui succèdent.

Partout nous voyons dans la religion l'érotisme idéalisé et souvent l'idéalisme parfumé d'érotisme. Le *Cantique des cantiques* de Salomon, dont le sens original était très laïque, comme celui de la plupart des choses religieuses, a eu beau se voir après coup allégorisé et appliqué à l'Église de Jésus-Christ par les exégètes, il fut et demeurera toujours une poésie érotique.

Il est à peine besoin d'ajouter que les bas-fonds érotiques de tout homme normal conduisent fort souvent les prédicateurs sévères et ascétiques de la morale, qui veulent « dompter la chair », à une hypocrisie répugnante. On voit fréquemment certains prêtres et certaines personnes pieuses prêcher ouvertement un ascétisme idéalisé, tandis qu'en secret ils commettent les excès sexuels les plus dégoûtants. Ce danger est, de par la nature, aussi près de leur porte que la roche tarpéienne du Capitole.

Il ne faut cependant pas juger trop sévèrement des inconséquences aussi criantes ; elles sont en grande partie inconscientes et sont le résultat forcé du choc de la passion contre la tyrannie du dogme, des préjugés et de l'opinion publique. Souvent aussi

elles sont le fruit d'anomalies mentales. Qu'on laisse la science éclairer librement et ouvertement la vie sexuelle; alors l'hypocrisie des gens normaux cessera, et celle des anormaux pourra être reconnue à temps et mise hors d'état de nuire.

Transformation de l'érotisme en sentiment religieux. — Dans la vie bourgeoise nous trouvons partout les traces du mélange de la religion avec les images et les sensations sexuelles. Les cérémonies religieuses du mariage de tous les peuples en constituent un reste significatif.

Lorsqu'on recherche les causes d'une exaltation religieuse subite ou progressive, on découvre très ordinairement, ou du moins très souvent, qu'elle n'est que la compensation à un amour déçu ou trompé. Je parle ici de l'exaltation vraie, intime et fervente, avec laquelle le moi, l'âme tout entière, s'identifie, et non pas de cette religion d'habitude, dont la moyenne des hommes normaux se souviennent à peine dans le train de la vie de tous les jours, et qu'ils vont tout au plus chercher le dimanche dans leur armoire avec leur habit de fête, pour faire en sa compagnie une promenade de convention, sinon un bon somme à l'église. Cette religion d'habitude n'est qu'une forme vide, qui ne réveille plus aucun sentiment, et par conséquent ne s'associe plus à aucune sensation, ni même à aucune note érotique chez ses adeptes.

Cela n'empêche pas qu'il en soit autrement chez d'autres individus, ni surtout qu'il en fût autrefois autrement. Tout concourt au contraire à prouver que les sentiments chaleureux et exaltés de sympathie desquels est née en grande partie notre religion, que la sainte ferveur, les ardeurs de la dévotion et les délices de l'extase qu'elle a si souvent procurées à ses adeptes et qu'elle procure encore aujourd'hui à quelques-uns d'entre eux, peu importe que leur objet soit Dieu, Allah, Jéhovah, Jésus-Christ, Bouddha, Vichnou, la Vierge Marie ou les saints, que ces sentiments, dis-je, ont en grande partie leurs racines dans des sensations et des sentiments érotiques primitifs, ou en représentent même la transformation directe.

Inutile de dire que tout cela peut se passer dans la plus complète inconscience, dans l'innocence des intentions les plus pures. Nous nous hâtons en outre d'ajouter que la plupart des sentiments religieux vrais et mûris sortent d'une tout autre source.

Lorsqu'on approfondit l'étude du sentiment religieux, surtout dans la religion chrétienne et en particulier dans le catholicisme, on trouve à chaque pas son étonnante liaison avec l'érotisme. On la trouve dans l'adoration exaltée des saintes femmes, telles que Marie-Madeleine et Marie de Béthanie, pour Jésus, puis dans les saintes légendes, dans le culte de la Vierge Marie au moyen âge et tout particulièrement dans l'art. Qu'on veuille bien examiner les madones extatiques qui partout dans nos galeries de tableaux jettent leur regard fervent soit sur Jésus, soit sur le ciel. L'expression de « l'Immaculée Conception » de Murillo peut aussi bien être interprétée par la plus haute exaltation voluptueuse de l'amour que par une sainte transfiguration. Les « Saints » du Corrège regardent la sainte Vierge avec une ardeur amoureuse qui peut être céleste, mais qui apparaît en réalité extrêmement terrestre et humaine.

De nombreuses sectes anciennes et modernes sont entrées en scène d'une façon qui n'est guère moins libidineuse. Nous rappelons les excès sexuels des anabaptistes dans les temps anciens et les extases sexuelles de certaines sectes modernes en Amérique.

Si l'on m'objecte que ces sectes sont les excroissances pathologiques de la religion, je répondrai avec leurs adeptes ce qui suit : « Nous sommes venus au monde parce que vos religions d'État sont tombées dans l'indifférence, dans l'hypocrisie et dans un formalisme creux, n'offrant plus au cœur humain que des phrases vides. Nous avons besoin de nous réveiller de ce sommeil. Il nous faut de l'enthousiasme et de la ferveur pour transformer la vie intérieure de l'homme et le convertir. » Ces mots, qu'on peut voir et entendre partout en ouvrant les yeux et les oreilles, constituent un aveu formel du facteur suggestif dans la religion (V. chap. IX).

J'ai eu moi-même souvent l'occasion dans le canton de Zurich d'observer, surtout parmi les femmes, les adeptes de la singulière orthodoxie sectaire du pasteur Zeller de Maennedorf. C'est une sorte de prophète illuminé qui guérit les malades à la façon du Christ et de Jean-Baptiste, en leur imposant les mains et en les oignant d'huile. Les résultats curatifs qu'il obtient sans conteste reposent naturellement, comme ceux de Lourdes, sur la suggestion, mais il les attribue à des miracles divins. Il me raconta même naïvement avoir entendu dans les os d'une frac-

ture un craquement, qu'il a considéré comme une guérison miraculeuse. Un essaim de femmes, surtout d'hystériques, s'exalte autour de cet homme avec une ardeur qui s'adresse inconsciemment bien plus à sa personne qu'à celle de Dieu ou du Christ qu'elle doit symboliser. J'ai traité certains malades qui avaient été chez lui et qui associaient à sa personne les images érotiques à la fois les plus douces et les plus charnelles — dans l'innocence de leur cœur, cela va sans dire.

Loin de moi la pensée de vouloir faire un reproche personnel à cet homme sincère et à tant d'autres du même genre, surtout à des prêtres qu'on entoure d'une auréole de sainteté poussant à l'extase. Je constate seulement que, lorsqu'un être humain s'exalte à la recherche du pur esprit et de la sainteté sans mélange, reniant ainsi sa vraie nature, il est toujours en danger de retomber inconsciemment dans la sensualité la plus lourde et de sanctifier du même coup cette sensualité !

Description de l'érotisme religieux par des poètes. — Le poète suisse Gottfried Keller, avec le génie qui lui est particulier, a décrit à plusieurs reprises l'érotisme religieux d'une façon admirable, surtout dans ses sept légendes. Qu'on lise par exemple *Dorotheas Blumenkörbchen* (le petit panier à fleurs de Dorothee), dans lequel le fiancé terrestre de Dorothee finit par devenir jaloux de son fiancé céleste, dont elle lui parle toujours dans les sentiments les plus exaltés. Partout où elle était ou allait, elle parlait dans les termes les plus tendres, et en exprimant les désirs les plus ardents, d'un fiancé céleste qu'elle avait trouvé, qui l'attendait dans une beauté immortelle pour la presser contre sa poitrine étincelante, lui tendre la rose de la vie éternelle, etc. Lorsque le méchant préfet eut fixé Dorothee sur le gril de fer sous lequel on avait placé des charbons allumés de façon à ne laisser monter la chaleur que lentement, cela fit mal à son corps si délicat. Elle poussa quelques cris étouffés. Alors son amant terrestre Théophile, se frayant un passage au milieu de la foule, bondit vers elle et, prêt à rompre ses liens, lui dit avec un sourire douloureux : « Cela fait-il mal, Dorothee ? » Mais délivrée subitement de toute douleur et remplie de la plus immense allégresse, elle lui répondit aussitôt : « Comment cela ferait-il mal, Théophile ? Je suis couchée sur les roses du fiancé que j'adore ! Vois, c'est ma noce aujourd'hui ? » Keller nous fait voir ici, à côté de

l'érotisme, l'effet suggestif de l'extase, qui peut aller chez les martyrs jusqu'à l'anesthésie la plus complète.

Gœthe aussi a décrit l'extase érotico-religieuse : par exemple à la fin de la seconde partie de *Faust*, dans les prières que divers anachorètes adressent à la reine du ciel.

Distinction entre la religion et l'extase dérivée de l'érotisme. —

Il serait absolument faux de prétendre que la religion en elle-même découle de sensations sexuelles. La terreur de la mort et des énigmes de l'existence, le sentiment de la faiblesse humaine et de l'insuffisance de la vie, le besoin de consolation de toutes ses misères, l'espoir d'une vie future, jouent dans l'origine des religions, cela va sans dire, un rôle prépondérant, en partie même décisif. D'autre part, il faut se garder de méconnaître le rôle considérable du facteur sexuel érotique dans les sentiments et les dogmes religieux, où d'un côté il entraîne à une ferveur ardente, tandis que de l'autre il tyrannise, surtout par l'exclusivisme de ses résidus transformés en dogmes, l'expansion naturelle des sentiments érotiques si variables des individus.

Une des tâches futures, à la fois les plus difficiles et les plus importantes, des sciences sociales envers l'humanité est donc d'affranchir les rapports sexuels de toute tyrannie des dogmes religieux, tout en les mettant par compensation en harmonie avec les véritables lois morales purement humaines d'une éthique naturelle.

Compensations. — Dans la série animale, nous avons vu les sentiments de sympathie dériver d'une façon générale, par phylogénie, des sentiments d'attraction sexuelle, et maintenant nous voyons souvent chez l'homme un amour sexuel dégu, méprisé ou transfiguré, chercher une compensation ou une idéalisation dans la ferveur de l'exaltation religieuse. La question se pose donc tout naturellement de savoir si cette compensation ou cet idéal est indispensable, et si d'autres objets d'une nature humaine et non mystique ne peuvent pas prendre sa place.

La ferveur religieuse n'a pas besoin de retomber toujours dans l'amour sensuel. Lorsque le cas se présente, il ne manque pas d'hommes pour remplacer celui qu'on a perdu. Mais lorsque ce n'est pas le cas, il existe, à notre avis, des tâches idéales, purement humaines, qui peuvent, qu'on me passe le terme, tout

aussi bien transfigurer « religieusement » l'amour érotique, que le mysticisme de prétendues révélations divines. On appelle le christianisme religion d'amour, et l'apôtre Paul place même la charité au-dessus de la foi. Mais qu'est-ce que la charité, sinon la synthèse des sentiments sociaux de sympathie, de dévouement et d'abnégation de l'individu pour l'humanité actuelle et future ? Ne peut-elle donc être mise en œuvre sur une autre base que celle de chèques à tirer sur le paradis ? L'exaltation et la ferveur ne peuvent-elles pas appliquer leur foi puissante, la beauté de leur forme et l'élévation de leurs sentiments à l'idéal social et au bonheur à venir de nos enfants ? Ne peut-on pas remplacer le culte des légendes religieuses, l'adoration des œuvres de Jéhovah et du Christ, telles qu'elles sont consignées dans la Bible, par la religion de nos descendants et de leur bonheur ?

A mon avis, la suggestion de l'extase religieuse et de l'amour pourrait fort bien être dirigée au bénéfice du bien social. Son fanatisme renferme une puissante force d'action, un moyen admirablement adapté à secouer l'indifférence et la mollesse des hommes. Seulement cette source d'énergie ne devrait pas être dilapidée en adoration de mirages légendaires, mais employée au culte efficace d'une véritable religion humaine d'amour sur la terre.

CHAPITRE XIII

LE DROIT DANS LA VIE SEXUELLE

A. — Notions générales.

Droit et liberté. — Les notions humaines du droit constituent une chose vraiment bien curieuse. Chacun fait appel au droit et à la liberté, et pense naturellement avant tout à soi-même, sans s'apercevoir qu'en réclamant perpétuellement ses propres droits imprescriptibles et en cherchant à les conquérir, il foule aux pieds à chaque instant ceux d'autrui. Qu'ils sont beaux, ces mots de droit et de liberté ! Mais dans la pratique de la vie, sur quel pied de guerre irréconciliable ne se dressent-ils pas debout l'un contre l'autre ! Donner satisfaction à mon droit et à ma liberté, le droit au développement complet, illimité de mon moi, selon mes sentiments naturels, est une chose parfaitement impossible, c'est-à-dire qu'elle n'est praticable qu'en lésant constamment le même droit à la même liberté chez mes semblables.

Et pourtant les hommes développent infatigablement ce thème, avec le ton exalté de la plus intime conviction, ils s'indignent contre notre organisation sociale, maudissent la méchanceté des autres, mais se montrent parfaitement incapables de résoudre les contradictions qu'a fait naître leur soif intérieure de liberté et de justice.

Ce cri de désespoir adressé au droit et à la liberté par notre société moderne n'est autre chose que l'expression d'un sentiment instinctif de colère et de révolte provoqué par l'évolution naturelle de notre phylogénie. Les instincts encore si considérables de bête féroce et sauvage dans le fond héréditaire de la nature humaine (la mnème) s'insurgent contre la camisole de force que leur impose la vie sociale et contre le manque de liberté laissée aux coudes ou aux griffes du moi sur le globe terrestre, qui se trouve déjà trop étroit pour l'humanité.

L'homme naturel a donc soif d'expansion et de liberté pour

son moi, et il ne s'accommode guère des sévères restrictions que les nécessités sociales lui imposent. Sa nature est encore celle d'un animal demi-nomade, vivant en famille, aimant la chasse et les allures autoritaires, possédé d'une foule de besoins égoïstes de jouissance, et voilà que ses coudes, où qu'ils se tournent, viennent heurter les droits, les libertés et les désirs auto-cratiques d'autres hommes, qui l'obligent le plus souvent à leur subordonner ses volontés. Voilà la vraie et profonde raison de ce cri impuissant de dépit et de colère contre la méchanceté des autres et la déféctuosité de l'organisation sociale. Et pourtant il est absolument nécessaire, ce cri, afin qu'on puisse trouver pour l'avenir et mettre en pratique une formule sociale aussi tolérable que possible. Or, si l'on excepte la question de la propriété et du travail, il n'existe aucun domaine où la gêne sociale se fasse aussi cruellement sentir que dans le domaine sexuel.

Qu'est-ce donc que le droit humain ? Avant d'en venir aux distinctions formellement admises, nous diviserons ce que l'on appelle le droit au point de vue psychologique et humain en deux catégories de notions : le *droit naturel* et le *droit coutumier*.

Droit naturel. — Droit du plus fort. — Le droit naturel est une notion tout à fait relative : le droit à la vie et à ses conditions. Or, comme sur cette terre, attribuée à la création d'un Dieu personnel et parfait, les choses sont si aimablement arrangées que les créatures vivantes ne peuvent exister la plupart du temps qu'en se mangeant les unes les autres, le droit naturel effectif le plus ancien de tout être vivant est précisément celui d'en manger d'autres plus faibles que lui. C'est le droit du plus fort. Donc, si l'on veut, le droit naturel absolu serait le droit du plus fort.

Droit des groupes. — Fourmis. — Les notions changent cependant si nous nous plaçons au point de vue d'un droit naturel *relatif*. Celui-ci ne concerne plus tous les êtres vivants, mais seulement certains groupes d'entre eux à l'exclusion des autres. Le droit des groupes est relatif à un double point de vue. D'une part, il donne au groupe d'individus qu'il concerne le droit de léser à leur fantaisie le droit à la vie des autres groupes, d'aller même jusqu'à obtenir leur extinction. Mais d'une autre part — et c'est là le bon côté de la médaille du droit des groupes — il est complété

par ce qu'on appelle *les devoirs* de chaque individu envers les autres individus du même groupe, c'est-à-dire l'obligation de respecter, de ménager et même de protéger leur droit à l'égal du sien propre. Qui dit droit d'un groupe dit en même temps droits et devoirs sociaux dans les limites du groupe.

C'est chez les animaux, en particulier chez les fourmis, que nous trouvons l'organisation la plus idéale des droits d'un groupe. Chaque individu d'une fourmière (du groupe) use et abuse de tout ce qui n'en est pas membre et le fait servir aux intérêts de sa communauté, intérêts qui sont les siens. Dans le groupe, il a droit à être nourri et logé et à satisfaire tous ses besoins individuels, mais en même temps il a le devoir de travailler sans relâche à bâtir et à réparer la demeure commune, de nourrir ses congénères, d'aider à la reproduction et à l'élevage de la couvée, de défendre la communauté et de prendre même l'offensive guerrière contre tout être vivant qui n'appartient pas à la communauté, afin d'étendre les ressources de celle-ci.

Les droits et les devoirs sont ici devenus complètement *instinctifs par adaptation*, c'est-à-dire qu'ils s'entendent d'eux-mêmes, sans être ordonnés, ni appris. Ils découlent spontanément de l'organisation naturelle des fourmis, sans que la moindre obligation légale extérieure intervienne. Ici, donc, le cri de détresse de la bête féroce humaine dont nous venons de parler fait complètement défaut, car le devoir se remplit par instinct ou par appétit, et son accomplissement est accompagné d'un sentiment naturel de plaisir. Toute fourmi pourrait jouir et paresser sans être punie par ses compagnes, si elle était capable de le vouloir, mais la chose lui est impossible. Les communautés de fourmis n'ont pu naître et se développer que sur la base de l'instinct social du travail et du soutien mutuel, sans lequel elles disparaîtraient immédiatement.

Égoïsme et droit des groupes chez l'homme. — Droit humain.

— Les notions du droit de groupe naturel de l'homme sont infiniment plus compliquées et des plus difficiles à définir. Comme nous l'avons vu, le sentiment instinctif le plus primordial de l'homme à ce point de vue est limité à sa famille et à son entourage direct. Mais là même il laisse énormément à désirer. Les disputes de ménage, les rixes et les inimitiés entre frères et sœurs sont à coup sûr assez fréquentes ; le parricide, le fratricide et l'infanticide ne sont même pas rares. Ajoutons à cela qu'en dehors du cercle

étroit de la famille, les disputes, les haines entre individus, la tromperie, le vol et bien d'autres choses pires encore sont toujours à l'ordre du jour, que dans les luttes de partis et de classes, dans l'abus des privilèges de castes ou de fortune, dans les guerres, dans le commerce, en un mot partout, les intérêts privés de l'égoïsme priment de beaucoup les intérêts généraux de l'humanité.

Ces faits et mille autres phénomènes pitoyables du même genre dans la société humaine sont un témoignage poignant de la nature individualiste et rapace de l'homme, qui prouve combien l'instinct social est faiblement développé dans son cerveau. Les sociétés humaines sont bien plutôt fondées sur des coutumes et des traditions, imposées par la force des circonstances, que sur le naturel de l'homme. Les enfants ressemblent d'abord bien plutôt à de petits chats qu'à de jeunes êtres sociaux. Aux époques primitives, où la terre paraissait encore grande aux hommes, les droits des groupes étaient limités à de petites communautés, qui considéraient les autres hommes, de même que les animaux et les plantes, comme une proie toute trouvée. Le cannibalisme et même la chasse montrent certes assez nettement que l'homme a commencé par devenir bien plus rapace et plus carnivore que son ancêtre pithécantrophe et que son cousin, le singe actuel.

Ce n'est que beaucoup plus tard, à la suite de l'agrandissement progressif des communautés plus fortes aux dépens des plus faibles, encore plus tard lorsque l'homme commença à comprendre les souffrances qui découlent pour la communauté de l'autocratie et de la passion de jouissances illimitées de quelques-uns, enfin surtout lorsqu'il découvrit les bornes étroites du globe terrestre, que les notions d'humanité et d'humanitarisme, c'est-à-dire le sentiment de la solidarité humaine, ont pu se développer dans la conscience générale. C'était cependant un ancien qui disait déjà : « Je suis homme, et rien d'humain ne peut m'être étranger. » Mais à son époque, comme à celle de Jésus-Christ, la civilisation était déjà fort avancée et influencée par les grandes idées humanitaires, plus anciennes encore, des Assyriens et du Bouddhisme.

Toute personne qui réfléchit comprendra dès lors que la relativité des droits de groupe chez l'homme et celle des devoirs de groupe qui leur correspondent, doivent s'étendre et en même temps s'appliquer peu à peu avec le temps à tous les habitants humains de la terre. Ce qui est plus difficile, c'est la définition

de ce qu'on doit comprendre sous le terme d'humanité capable d'être socialisée et cultivée.

Sans doute, la lacune qui existe actuellement entre la race humaine encore vivante la plus basse et le singe le plus élevé est considérable et sans transition directe. Pourtant nous commençons petit à petit à reconnaître d'un côté que nous avons certains devoirs envers les animaux, tout au moins envers ceux qui se rapprochent le plus de nous et qui nous servent, et de l'autre à comprendre que certaines races humaines très inférieures, telles que les Akkas, les Veddas, les nègres même, sont inaccessibles à une civilisation vraiment supérieure et surtout incapables de maintenir par elles-mêmes ce que nombre de leurs individus apprennent par dressage lorsqu'ils vivent parmi nous. Nous aurons donc finalement et bientôt à choisir entre l'extinction graduelle de ces races ou celle de la nôtre.

Ce n'est pas ici ma tâche de traiter cette question et d'examiner où doivent être tracées les limites de l'humanité civilisable, c'est-à-dire où doivent commencer les droits et les devoirs des hommes civilisés les uns envers les autres relativement au reste du monde vivant, ou, en d'autres termes, dans quelles limites le groupe des hommes civilisés doit avoir le droit relatif de s'assujettir d'autres êtres vivants, de les exploiter dans ses intérêts et pour son service, de s'en nourrir, éventuellement même de les exterminer pour assurer sa propre existence.

En ce qui concerne le règne végétal et le règne animal, de l'amibe à l'orang-outang, la question est assez simple et jugée. Elle est d'autant plus difficile à décider, par contre, pour les hommes et les peuples séparés de nous par une profonde différence de race. J'insiste sur la profondeur de cette différence. Il est évident en effet que les races, ou plutôt les mélanges de races cultivées supérieures qui vivent aujourd'hui sur le globe, feront mieux de faire la paix que de s'exterminer mutuellement.

Il était nécessaire de discuter les questions ci-dessus. Nous aurons sans doute blessé les personnes sentimentales. Mais à quoi sert de fermer aveuglément les yeux sur des faits patents? Il n'est pas trop tôt pour jeter sur l'avenir un regard incisif. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons arriver à un résultat utile et bon. Le droit naturel de l'homme devrait donc évoluer de plus en plus vers une complexion de droits et de devoirs sociaux envers un seul grand groupe que nous pouvons appeler l'*humanité civilisée*,

et dont les limites relatives ne pourront être tracées que par tâtonnement et avec la pratique. Les instincts de bête féroce ont encore des racines si profondes, même chez les hommes civilisés, qu'ils ne pourront s'adapter que peu à peu et bien péniblement même à un droit naturel ainsi compris et limité. Nous devons donc avouer honnêtement qu'un droit pareil ne mérite que très relativement la dénomination de *droit naturel*.

Le droit social est, en effet, nécessairement *artificiel* chez l'homme. Seuls, quelques droits et devoirs élémentaires sont tout à fait naturels, en particulier dans le domaine sexuel. Il s'agit là d'adaptations sous forme d'instincts qui servent au soutien et au développement de la famille, ainsi qu'à la protection élémentaire de l'individu. Parmi eux nous pouvons signaler le droit à la vie, le devoir de travailler et le droit au travail, le droit de l'enfant à être allaité ou nourri par sa mère ainsi que soigné et protégé par ses parents, le devoir pour les parents de nourrir leurs enfants, le devoir pour l'époux de protéger son épouse, le droit de tirer ses aliments des règnes végétal et animal, le droit à la satisfaction de son appétit sexuel, etc.

Il existe cependant encore une série d'autres droits et devoirs de groupe qui sont si nécessaires qu'on ne peut guère leur refuser le terme de *naturels*. Tels sont le droit de posséder une habitation, de défendre sa vie contre les attaques, de penser et de croire ce qu'on veut, tant qu'on n'impose pas sa pensée et sa foi aux autres, puis le devoir de respecter la vie et la propriété nécessaire de son prochain, le devoir de donner à la jeunesse une éducation saine et suffisante de corps et d'esprit, etc.

Si nous tenons compte, sans parti pris, de ce qui vient d'être dit, certains droits et devoirs, qui ont été considérés jusqu'ici comme naturels et s'entendant d'eux-mêmes, deviendront fort douteux. Tels sont tous les droits et les devoirs ecclésiastiques et religieux, les devoirs patriotiques et nationaux, les devoirs et les droits de la guerre, les droits de classes privilégiées, les droits d'héritage, etc. Il ressort clair comme le jour, d'un examen fait sans préjugé du développement de l'humanité, que ces prétendus droits et devoirs ne sont que des legs historiques du mysticisme ou de groupements humains limités et en grande partie artificiels. Les droits et les devoirs des membres des groupes en question consistaient à protéger mutuellement leurs opinions et leurs intérêts nationaux, religieux, etc. et à asservir ou même à fouler

aux pieds ceux des autres groupes humains. Ces réflexions nous amènent tout naturellement à la seconde catégorie des notions générales du droit.

Droit coutumier. — A proprement parler, le droit coutumier n'est pas un droit. C'est simplement une sanction dogmatique attribuée à toute sorte de coutumes et d'abus que les hommes se sont appropriés selon les circonstances locales et leurs conquêtes ou acquisitions fortuites. Ici, les conséquences du droit naturel du plus fort, le mysticisme des religions et toutes sortes de passions humaines, entre autres à un haut degré l'appétit sexuel, jouent un rôle très complexe et très varié. Ce qui démontre le mieux à quel point le droit coutumier est en grande partie absurde et injuste, c'est la différence, on peut même dire souvent le contraste absolu, des conceptions correspondantes du droit chez les divers peuples.

Chez l'un, la polygamie est un droit et même une institution divine ; chez l'autre, elle est qualifiée crime. Le meurtre individuel est en général considéré comme criminel ; à la guerre, par contre, la tuerie en masse est un devoir et même une vertu. Le vol et la rapine sont considérés en temps de paix comme des crimes, c'est-à-dire comme des lésions au droit ; en temps de guerre au contraire, sous forme de butin et d'annexion, ils constituent un droit incontesté du vainqueur.

Dans un royaume, le monarque est considéré comme personne sainte, et l'offense à sa majesté comme crime. Dans une démocratie, c'est celui qui veut prétendre à une domination individuelle qu'on considère comme criminel.

Le mensonge et la restriction mentale sont, en certains cas du moins, le droit ou même le devoir du catholique, qui est seulement tenu de ne pas faire de faux serment au nom de Dieu et de la religion, tandis que d'autres considèrent et même ressentent tout mensonge plus ou moins comme une injustice, et que d'autres enfin taxent tout serment de péché ou le considèrent comme indigne : « que ton oui soit oui, et ton non, non. »

Les contradictions, les inconséquences, les prescriptions contre nature et les tyrannies de ce qu'on appelle droit coutumier des divers peuples sont innombrables, et les notions de notre droit que nous avons héritées du droit romain ne sont en grande partie guère meilleures.

Talion. — Dans les époques historiques, on voit succéder au droit du plus fort certaines notions du droit qu'on peut encore considérer comme primordiales ; telle est la loi du talion ou de Lynch, basée sur le sentiment naturel de vengeance ou de représailles, qui dérive lui-même de ceux de colère, de jalousie et d'orgueil, et qui dit : « OEil pour œil, dent pour dent. » Le droit du talion est au fond très naturel, très humain. D'origine encore à moitié féroce, il a au moins le bon côté de reconnaître aux hommes un droit égal dans les représailles au dommage qui leur a été causé sans doute d'une façon brutale et grossière, sans égard aux motifs intérieurs.

Expiation. — A côté de cela, nous trouvons dans l'ancien droit une autre notion dérivée en partie de la précédente, mais surtout du mysticisme religieux, la notion d'*expiation*. Après s'être construit à sa propre image une divinité aveuglée de passions humaines, l'homme lui attribua avant tout, par crainte de sa vengeance, des sentiments de colère et d'indignation à l'égard de ses lâchetés et des méchancetés dont il gratifie son prochain. Il s'agit alors de se concilier la divinité et de l'apaiser en lui faisant des sacrifices, humains ou autres.

Au commencement ce ne furent pas des criminels ou des coupables, mais en général de pauvres et innocents agneaux, hommes ou bêtes, qu'on crut devoir sacrifier, parfois à l'aide de toute sorte de tortures, pour apaiser la fureur supposée des dieux. Peu à peu cependant ces coutumes devinrent plus humaines, s'infiltrèrent dans le droit et se transformèrent en la notion que nous avons encore de l'expiation. Quiconque a commis un crime doit l'expié par une peine quelconque, éventuellement par la mort. Dans notre droit pénal moderne, les notions d'expiation et de talion se mêlent, et lorsqu'on étudie ses racines dans l'ethnologie, on ne peut s'étonner de voir faire expier et punir de prétendus crimes contre Dieu ou la religion. Nous trouvons dans ce fait un singulier mélange de notions religieuses et juridiques ! Une curieuse façon d'apaiser la divinité est constituée par les sacrifices d'animaux et les autres présents que presque tous les anciens peuples et les peuples sauvages lui firent et lui font encore, soit pour la réjouir, soit pour la remercier d'une victoire remportée ou de quelque autre bonne chance, soit enfin pour apaiser sa colère supposée. On s'imagine satisfaire ainsi ses désirs sensuels humainement représentés.

Thémis. — Malgré tous ces errements, l'antiquité civilisée représentait comme idéal du droit une déesse de la justice, Thémis, les yeux bandés, tenant dans ses mains une balance. La balance signifiait que le droit et le tort dans chaque action doivent être exactement pesés l'un contre l'autre; le bandeau, que le juge doit prononcer son verdict sans acception de personnes et être inaccessible à toute influence extérieure injuste venant des parties. Pour les notions d'alors, limitées, ou peu s'en faut, au talion et à l'expiation, cette femme aveugle, avec sa balance, fournissait une image relativement suffisante et parlante du droit. Elle n'avait pas besoin de s'inquiéter de la psychologie de la nature humaine, ni de l'aliénation mentale, ni de la responsabilité atténuée, ni d'un idéal d'amélioration sociale. Lorsqu'un juge se laissait payer pour punir un innocent ou pour acquitter un coupable, même lorsqu'il faisait l'un ou l'autre par crainte de la puissance d'un despote ou de la passion des masses excitées, c'était un juge indigne; Thémis avait enlevé son bandeau et pesait lâchement et de parti pris sur sa balance, qui se penchait alors du mauvais côté. En fait la Thémis aveugle était déjà impartiale, et à cet égard elle doit conserver pour aujourd'hui et pour toujours au moins sa balance, avec la considération qu'on lui doit.

Thémis ouvrant les yeux. — Fausseté du libre arbitre. — Mais aujourd'hui la tâche de notre déesse n'est plus si simple, car les progrès de l'humanité et de la science, en particulier de la psychologie et de la psychiatrie, l'obligent, qu'elle le veuille ou non, à enlever entièrement et non pas à moitié seulement son bandeau, non certes pour devenir partielle, mais pour des raisons profondes de justice, afin de se mettre en état de voir clairement dans le cerveau de l'homme.

Il ne s'agit plus simplement de savoir si un accusé ou un appréhendé a commis ou non l'acte qu'on lui reproche, mais encore s'il a su ce qu'il faisait, quels sont les motifs qui l'y ont poussé, et qui est le véritable instigateur du méfait. L'alcool, les anomalies et maladies mentales, les suggestions, les passions, etc., concourent à l'envi à influencer le pauvre cerveau humain, de manière à ce qu'on ne puisse plus ou qu'on ne puisse qu'à peine le rendre responsable de ses actes.

Mieux encore; en y regardant de plus près, on découvre que la

notion accréditée et historique du libre arbitre, c'est-à-dire de la liberté absolue de la volonté de l'homme, notion qui constitue la condition même de l'existence de notre vieille justice pénale, devient non seulement toujours plus problématique, mais qu'elle doit même être considérée comme une pure illusion humaine, illusion qui repose sur le fait que les motifs indirects et éloignés de nos actions nous sont en majeure partie inconscients, c'est-à-dire subconscients, et par là même inconnus.

Le grand philosophe Spinoza a déjà démontré cette vérité d'une façon magistrale, et la science moderne ne peut que la confirmer à tous égards. Tout effet a dans ce monde sa cause, et toutes nos résolutions sont le résultat d'activités de notre cerveau, à leur tour déterminées ou influencées par les engrammes héréditaires (instincts et dispositions) ou acquis (souvenirs), qui sont leurs causes internes et se combinent avec les causes qui viennent du dehors. Avouons une fois franchement et librement la fausseté du vieil axiome du libre arbitre humain, et tâchons de comprendre que ce que nous sentons et considérons comme libre volonté n'est autre chose qu'une faculté très variable de notre cerveau, faculté plus ou moins développée selon les individus, d'adapter son activité à celle de son entourage et spécialement à celle des autres hommes. Tâchons enfin de nous rendre compte que notre volonté et toutes nos actions sont constamment, tantôt plus ou moins consciemment, tantôt plus ou moins inconsciemment, déterminées par une complexion formidable d'énergies ou engrammes héréditaires (le caractère), combinées avec ceux qui ont agi du dehors sur nous pendant notre vie, ainsi qu'avec les impressions sensorielles, émotives et intellectuelles du moment.

Alors toute notre conception du droit, et spécialement du droit pénal, devra changer. Nous devons faire entièrement disparaître le *talion*, reste barbare d'un sentiment du droit plus ou moins animal de nos ancêtres, et l'*expiation*, scorie d'un mysticisme suranné et superstitieux. Les réformateurs modernes et vraiment scientifiques du droit pénal se sont déjà rendu compte de cette nécessité. Mais, malgré l'inefficacité complète de l'ancien système pénal au point de vue de l'amélioration de la criminalité, ils n'ont pu jusqu'ici faire encore triompher en pratique qu'une bien petite partie de leurs idées.

Justification du droit et des lois. — D'après ce que nous venons

de dire, il ne reste que deux raisons pour justifier l'existence du droit ou des lois :

1° Protéger la société humaine en empêchant les criminels de nuire, et en général instituer des notions et des lois destinées à régler les intérêts mutuels des hommes, de telle façon qu'il en résulte des conditions naturelles d'existence aussi avantageuses que possible, tant pour l'individu que pour la généralité ou société ;

2° Étudier les causes des crimes, des conflits sociaux, des imperfections et des inégalités, afin d'arriver, à l'aide d'une lutte appropriée contre ces causes, à obtenir une amélioration des hommes et de leur état social.

Ce que nous demandons ici exige, il est vrai, une transformation complète des notions du droit coutumier, non seulement dans notre vieux droit pénal qui ne tient plus debout, mais encore en grande partie dans le droit civil. Du reste, cette transformation est inévitable et elle a même déjà commencé. Son but sera de libérer entièrement le droit de l'étreinte qu'il subit encore de la part d'une vieille dogmatique métaphysico-religieuse et de doctrines cristallisées, dérivées de coutumes et d'abus surannés, et de le baser sur une histoire naturelle appliquée et sociale de l'homme, qui seulement alors méritera le nom d'*homo sapiens* que lui a donné Linné, le grand nomenclateur des êtres vivants.

Il y a trop longtemps déjà que les juristes font de la métaphysique appliquée sur la base de vieilles coutumes barbares et d'une mystique superstitieuse transformées en dogmes. Il est plus que temps que Thémis enlève son bandeau, étudie la psychologie, la psychopathologie et la science, et soumette le maniement impartial de sa balance à l'influence de facteurs humains plus vrais et par là plus foncièrement justes, son travail en deviendrait-il même plus difficile et plus compliqué.

Droit sexuel. — Tandis que d'un côté les sentiments sexuels font partie des conditions les plus intimes et les plus sacrées du bonheur individuel, ils sont de l'autre tout aussi intimement et indissolublement liés au bien social de l'humanité. Mais dans aucun domaine il n'est en même temps plus difficile de combiner harmoniquement le bien de tous avec le bien de chacun, et voilà pourquoi les questions de droit en matière sexuelle sont parmi les plus difficiles à résoudre.

La satisfaction de l'appétit sexuel de l'homme fait partie de ses droits naturels. Les sciences naturelles nous obligent à formuler ce principe ; et pourtant c'est là un dogme dont les conséquences peuvent devenir très graves et même fatales, car la satisfaction de l'appétit sexuel d'un homme implique non seulement la participation directe d'un ou de plusieurs autres êtres humains à un acte commun, mais encore celle d'un bien plus grand nombre à ses effets indirects, et elle peut occasionner à tous, selon les cas, bien plus de tort que de bien.

Si la question de la reproduction n'existait pas, il serait relativement facile de mettre l'individualisme dans un accord plus ou moins harmonique avec le socialisme. Ce sont précisément les rapports sexuels qui présentent donc dans le domaine social les plus grandes difficultés.

Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis, notre droit moderne repose encore en grande partie sur le principe barbare de l'inégalité légale des sexes. L'âme de l'homme et celle de la femme sont sans doute de qualité différente. Néanmoins, dans une société qui ne possède pas d'individus asexués comme celles des fourmis ou des abeilles, et chez laquelle les deux sexes sont tenus de travailler harmoniquement en commun au bien social, il n'existe aucune raison pour subordonner l'un des sexes à l'autre. L'homme a beau avoir cent trente ou cent cinquante grammes de cerveau de plus que la femme et lui être supérieur par sa faculté de combinaison et d'invention, ce fait ne lui fournit aucun motif pour n'accorder à sa mère et à la compagne de sa vie que des droits sociaux inférieurs aux siens. Sa force corporelle le protégera toujours suffisamment contre les empiétements possibles de la femme.

Un premier postulat est donc l'égalité des deux sexes devant le droit.

Un second postulat consiste dans l'émancipation de l'enfance, en ce sens qu'elle ne devrait plus jamais être considérée comme un objet de possession ou d'exploitation, comme ce fut et comme c'est encore si souvent le cas.

Voilà tout d'abord quels sont les principes fondamentaux d'un droit sexuel normal. Chez aucun animal nous ne trouvons les abus que l'homme s'est permis envers sa femme et ses enfants. Passons maintenant aux questions spéciales.

B. — Droit civil.

Le droit civil a pour tâche de régler les rapports des hommes entre eux. Il ne punit pas à proprement parler, c'est-à-dire qu'il ne fait rien expier et ne s'inquiète pas des crimes. Il recherche les bases sociales à édifier pour les contrats et les obligations mutuelles. Néanmoins il confine au droit pénal par la notion des dommages-intérêts que l'individu doit fournir à celui qu'il a lésé, même involontairement, ainsi que par les mesures coercitives, administratives et préventives qu'il emploie.

Quoique reposant sur une base très naturelle et mieux adaptée au bien et aux besoins sociaux que le droit pénal, le droit civil contient encore partout les traditions du mysticisme religieux et les abus du droit coutumier.

J'analyserai ici en quelques mots ce qui concerne notre sujet dans le droit civil actuel, et j'exprimerai les modifications qui me semblent désirables. Il m'est cependant impossible d'entrer dans des détails de codes, parce que les connaissances spéciales me manquent. La chose nous mènerait, du reste, trop loin.

Mariage et rapports sexuels en général. — Par lui-même, le coït de deux individus, accompli de propos délibéré mutuel et n'incommodant ou ne lésant aucun tiers, doit être considéré comme une affaire privée, aussi bien qu'une poignée de mains ou un baiser, et il ne devrait être connu ni du droit civil, ni du droit pénal.

Si considérables que soient les restrictions nécessaires à cet axiome général, il faut pourtant le reconnaître dès l'abord comme valable en principe. La société n'a le droit de restreindre la liberté des individus qu'autant que son ensemble ou l'un ou l'autre de ses membres est lésé par les empiètements de ces individus. Tant que le coït est librement accompli par des personnes adultes et responsables, tant qu'il n'a pas de conséquences indirectes et qu'il ne féconde pas, ni la société, ni personne n'est lésé.

Dans la pratique du droit, cet axiome n'est pas encore généralement accepté. Beaucoup de lois, surtout chez les peuples germains, punissent comme tel le concubinat, c'est-à-dire le coït extra-nuptial. Là même où le concubinat est toléré, on le considère comme illégitime, de sorte que la femme qui s'y adonne, et les

enfants qui en résultent, ont beaucoup à souffrir. Bien qu'elles constituent de simples prescriptions religieuses, les ordonnances de Liguori et d'autres sur le coït n'influencent pas moins à un haut degré les rapports sexuels dans les pays catholiques.

En général, le coït n'est légalement reconnu licite que dans le mariage. Or nous avons vu au chapitre VI à quel point ce qu'on appelle le mariage est élastique et varie de la polygamie par la monogamie à la polyandrie, et du mariage à terme bref jusqu'au mariage indissoluble, sans parler du cas où la femme est tenue de se tuer sur la tombe de son mari. Nous avons vu des traditions religieuses, provenant elles-mêmes de coutumes barbares, jouer un rôle immense dans le droit conjugal. Ce n'est qu'avec une peine infinie que le principe du mariage civil s'est frayé sa voie dans les États civilisés modernes. Aujourd'hui encore le mariage religieux est dans divers pays la seule forme d'union légalement reconnue. Ces simples faits montrent à quel point nous sommes encore enserrés dans les lacs de la tradition.

L'idée que le mariage est une institution divine, c'est-à-dire une sorte d'inspiration, et que l'homme a bien le droit de le conclure, mais pas de le dissoudre, règne encore dans d'innombrables cervelles, si bizarre qu'elle soit. Nous ne voulons pas entrer ici dans le détail des formes religieuses du mariage, renvoyant à ce qui a été dit aux chapitres VI et XII.

Il est évident qu'à notre point de vue scientifique et moderne, purement humain et social, nous ne pouvons reconnaître comme valable que le mariage civil. Les formalités et cérémonies religieuses doivent être considérées comme étant d'un domaine absolument privé. A ce titre, elles ne regardent ni l'État ni la société, et nous devons avec la plus grande énergie leur refuser tout caractère légal, car nous devons lutter pour libérer l'humanité de la tyrannie des chaînes asservissantes de toute croyance imposée, comme nous devons combattre toute religion dite d'État.

Mariage civil. — Qu'est-ce donc que le mariage civil, et que doit-il être ? Notre mariage civil actuel est le résultat d'essais et de compromis qui demandent à être améliorés. C'est un contrat entre deux personnes de sexe différent qui se proposent pour but commun la reproduction de l'espèce humaine. Dans ce contrat, la loi s'occupe malheureusement encore beaucoup trop des rapports personnels des deux contractants et beaucoup trop peu

des intérêts de leur postérité éventuelle, qui exige pourtant avant tout les soins et l'attention du législateur social. En outre, la conception traditionnelle de la dépendance de la femme vient partout troubler la pureté et la justice du mariage civil.

Comme premiers principes fondamentaux du mariage civil, devraient, à notre avis, figurer l'égalité absolue des deux conjoints devant la loi et la séparation complète des biens. Il ne faut pas que l'ivresse amoureuse momentanée d'une femme permette à l'homme de s'approprier définitivement ses biens en tout ou en partie. Seules, des lois vraiment barbares peuvent permettre pareille iniquité, et elles devraient absolument disparaître de tous les codes des pays civilisés. D'ailleurs, dans les pays où la femme jouit de droits importants, la communauté des biens fournit aussi à celles qui sont astucieuses et méchantes les moyens de dépouiller complètement leur mari.

Il y a plus ; dans la vie conjugale commune, le travail domestique de la femme ne devrait pas être considéré comme obligatoire et n'exigeant aucune rétribution spéciale. Son produit a tout aussi bien droit à entrer en ligne de compte que celui du travail de l'homme, et il doit être inscrit à l'actif de la propriété de la femme.

La communauté des biens est si immorale qu'elle devrait non seulement ne pas être la règle, mais être considérée de droit comme non valable en cas de conflit ultérieur, lorsqu'elle a été instituée par contrat privé. C'est l'affaire des conjoints de la mettre en pratique s'ils le veulent, tant qu'ils ne sont qu'un cœur et qu'une âme. Mais lorsque surviennent les dissensions ou le divorce, elle ne sert qu'à léser celui qui est demeuré honnête et en même temps les enfants.

Voilà pourquoi de pareils contrats ne devraient jamais pouvoir lier définitivement les conjoints. Sans même que le mariage soit malheureux, la prodigalité ou la maladresse de l'un des conjoints peut ruiner toute la famille si la communauté des biens existe.

La *durée* du mariage est très importante. Si dans un contrat de mariage on exige des époux une fidélité sexuelle allant jusqu'au tombeau, le divorce est un non-sens. Et pourtant, en pratique, c'est une cruauté patente que de maintenir légalement enchaînés l'un à l'autre deux individus qui ne peuvent plus vivre ensemble. Donc la prévision et la licence du divorce sont des

nécessités du droit civil qui ne sont certes pas l'idéal, mais dont on ne peut se passer sans favoriser le désordre des familles et sans consacrer l'illégalité et le mal.

Parmi les causes les plus fréquentes de divorce, le désir de changement chez l'homme, les maladies vénériennes, les dissensions, l'incompatibilité d'humeur, les maladies mentales, la vie dissolue, les mauvais traitements et les crimes jouent les rôles principaux. La stérilité de l'un des époux ou son incapacité au coût pourrait dans beaucoup de cas être aussi mentionnée comme raison de divorce, quoique dans certaines circonstances, comme nous le verrons, une polyandrie ou polygynie limitée soit bien plus humaine que le divorce.

Je n'oublierai jamais un cas dans lequel une femme avait divorcé, à cause d'une longue maladie mentale de son mari, après une apoplexie, pour épouser un autre homme. Après son deuxième mariage, elle faisait des visites régulières à son premier mari à l'asile des aliénés. Celui-ci étant devenu ensuite plus tranquille, elle le reprit chez elle à côté du second, qui trouva la chose toute naturelle.

Dès que le divorce est admis, des questions de droit compliquées et importantes surviennent lorsqu'il y a des enfants. Nous y reviendrons. La licence légale du divorce complet transforme donc de fait le mariage en un contrat temporaire, qui n'est plus si éloigné qu'on le pense des rapports idéaux de l'amour libre.

Pour prévenir d'emblée tout entraînement irréfléchi, nous voulons examiner les circonstances qui, outre la procréation des enfants, peuvent attribuer aux rapports sexuels de deux personnes une importance légale.

Je fais observer dès l'abord que, si elle le veut, la législation civile peut fort bien créer un état de choses qui donne aux enfants nés hors mariage les mêmes droits et la même position sociale qu'aux enfants dits légitimes, et j'ajoute même qu'une pareille égalité sociale répondrait aux sentiments les plus élémentaires du droit humain, si ceux-ci n'étaient pas déjà faussés d'avance par le préjugé et le mysticisme.

Mineurs. — Le droit civil doit ensuite stipuler que les individus mineurs ou interdits n'ont en principe pas le droit de se marier. Cela peut paraître cruel dans certains cas. Cependant ici la société a le droit et le devoir d'intervenir. Les enfants mineurs

doivent être protégés contre tout abus sexuel, et l'on ne doit pas leur concéder le droit de jouer, avant d'être mûrs, au contrat de mariage. De toute façon, une jeune fille au-dessous de dix-sept ans et un garçon au-dessous de dix-huit ou de vingt ans devraient être mis à l'abri de tout rapport sexuel. C'est un postulat de toute saine hygiène individuelle et sociale, et par conséquent de tout droit matrimonial sainement fondé.

Aliénés, etc. — Il en est de même des aliénés, qui sont légalement assimilables aux mineurs. Ici surgit néanmoins une question ardue. A-t-on le droit de séparer de force un couple marié ou vivant en concubinage parce que l'un des conjoints est devenu fou, lorsque l'autre ne veut pas la séparation ? En Allemagne, on a inventé pour ce cas la procédure en nullité de mariage. On n'y gagne pas grand'chose. J'y reviendrai à propos d'un autre sujet, mais je remarque d'emblée qu'ici ce n'est pas la continuation du mariage, ni celle des rapports sexuels, mais seulement la procréation des enfants, qui lèse la société. C'est donc la procréation des enfants qui seule devrait être empêchée légalement, et les rapports sexuels seulement lorsque celui des conjoints qui est demeuré bien portant déclare se soumettre à leur suppression, ou lorsque l'intérêt du malade l'exige.

L'avenir aura à régler ces cas particuliers de la façon la plus convenable et la plus humaine possible.

Certaines infirmités corporelles que l'un des conjoints a cachées à l'autre, ou dont il ne se doutait pas lui-même, sont propres aussi à empêcher la validité d'un contrat de mariage. Telles sont les maladies chroniques infectieuses, avant tout les maladies vénériennes, l'impuissance de l'homme et la stérilité de la femme, lorsque sa cause était connue d'avance et la chose prévue. Mais, ici encore, la loi ne devrait faire droit qu'aux exigences bien motivées de la personne lésée et prendre certaines mesures pour empêcher la procréation de malheureux avortons, sans interdire d'office les rapports sexuels.

Adultère. — Une question importante est celle de l'adultère. Ici encore, nous sommes d'avis que la loi n'a pas à s'en occuper d'office. C'est, du reste, un principe de plus en plus reconnu. L'adultère prouvé, lorsque la fidélité a été promise par contrat, devrait avant tout, comme jusqu'ici, donner à la partie lésée le droit

immédiat et absolu à un divorce, dans lequel elle aura en principe les avantages.

Certaines formes de l'adultère, qui se produisent avec l'assentiment des deux conjoints, ont en réalité le caractère d'une bigamie et ne devraient être connues ni du droit civil, ni du droit pénal. Je citerai par exemple le cas où deux époux veulent demeurer ensemble pour toute sorte de raisons, alors que l'impuissance, la maladie ou la stérilité de l'un d'eux l'engage à concéder à l'autre la liberté d'avoir des rapports sexuels hors mariage avec telle ou telle tierce personne. En cas pareil, ni la société, ni personne n'est lésé, et tout motif d'intervention légale fait défaut (V. André Couvreur : *la Graine*).

Divorce. — La question du divorce devient extrêmement difficile lorsque l'un des époux veut divorcer et l'autre pas, et qu'il n'existe du reste aucune raison pour rompre le mariage. Il s'agit là uniquement des malicieux caprices du dieu de l'amour, caprices dont on ne pourra jamais délivrer le monde.

A mon avis, la loi ne peut en cas pareil, comme dans les autres cas du reste, faire qu'une chose, c'est de veiller avec soin et d'autant plus sévèrement à protéger les droits des enfants, s'il y en a, et à obliger l'époux volage à remplir ses devoirs d'alimentation.

Elle devra, en outre, protéger les droits civils pécuniaires et autres de celui des deux conjoints qui voudrait continuer la vie en commun. Ici surtout on peut reconnaître la nécessité de la séparation des biens. Je suis, par contre, persuadé qu'il est inutile de vouloir maintenir à tout prix une union dont l'un des participants ne veut plus. En pratique on n'obtient par là rien de bon. Il s'agit plutôt ici d'une question morale que d'une question de droit.

En pareil cas, on peut du reste observer le désespoir du conjoint demeuré fidèle tout aussi bien dans les relations de concubinat que dans les relations légales du mariage. La loi ne peut pas tout, et ici elle est impuissante. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'exiger des délais et des essais de réconciliation, qui réussissent parfois.

Droit à la satisfaction de l'appétit sexuel. — Nous en arrivons à une question délicate. Le droit à la satisfaction de l'appétit

sexuel doit être nécessairement restreint à plus d'un égard, si l'on veut éviter que des tiers soient lésés. Si nous exceptons certains cas pathologiques, la plus grande difficulté gît ici dans le fait que l'appétit sexuel normal ne peut être satisfait que par la cohabitation de deux personnes, et que ce qui satisfait l'une peut souvent léser ou blesser profondément l'autre et même, comme tiers, le produit commun : les enfants. La chose peut en venir au point d'intéresser le droit pénal, et nous reviendrons sur ce point à son propos. Mais, même au point de vue du droit civil, la permission de satisfaire l'appétit sexuel doit nécessairement dépendre du libre consentement des deux parties. Aucune exception ne peut être tolérée à cette règle, à mon avis du moins.

Il ne suffit pas de protéger les mineurs : il ne faut pas non plus qu'on puisse abuser, contre leur volonté, du corps des majeurs. Or, en réalité l'institution du mariage soi-disant chrétien contient encore à cet égard des dispositions brutales et barbares, l'épouse étant le plus souvent obligée par la loi de se livrer à son seigneur et maître aussi souvent que celui-ci l'exige. Cela est si l'on veut le revers de la médaille qui exige de l'homme la fidélité sexuelle.

Inversement, des raisons physiologiques font qu'une femme très érotique et exigeante au point de vue sexuel ne peut obtenir satisfaction, l'homme étant incapable de commander ses érections à volonté. Elle ne peut qu'intenter une action en divorce, si elle arrive à prouver que son mari est complètement impuisant.

Il suffit de réfléchir à ces faits pour voir à quel point le règlement par la loi des rapports sexuels est épineux, pour ne pas dire plus. Le droit qui légifère sur les détails devient nécessairement dans ce domaine une injustice.

Nous avons appris à connaître la variabilité individuelle énorme de l'appétit sexuel. Quand on veut le régler à l'aide des paragraphes d'un code matrimonial monogame, on n'arrive qu'à des tortures aussi absurdes qu'impraticables. Malgré tout le respect que nous devons aux sentiments moraux de Tolstoï, nous sommes donc obligés de déclarer que ses opinions ascétiques sur les rapports sexuels ne sont que les rêveries d'un exalté.

Lorsqu'un homme fort libidineux épouse sans avoir été averti une jeune fille froide au point de vue sexuel, et lorsque le coït demeure une horreur pour sa femme, il est tout aussi cruel d'exiger la continence du mari que la soumission de son épouse

à ses ardeurs. En pareil cas on ne peut créer un état de choses supportable que par le divorce ou le consentement à un concubinat, ou encore à une bigamie, lorsqu'une adaptation relative ne peut s'obtenir par des concessions mutuelles. Or nos préjugés actuels admettent en pareil cas tout au plus le divorce.

Dès qu'un homme et une femme sont déjà liés entre eux par une grossesse ou un enfant chéri, et qu'à part la différence entre leurs appétits sexuels l'amour et la concorde règnent entre eux, toute séparation serait cruelle. Nous accordons volontiers que les circonstances extrêmes dont nous parlons ne devraient pas être la règle, et que dans beaucoup de cas celui qui est le plus érotique peut se modérer et celui qui est froid s'habituer au coït. La bonne volonté peut beaucoup accomplir. Cependant dans le présent chapitre nous n'avons pas à nous occuper de morale, mais de droit, et nous n'avons qu'à répondre à la question de savoir ce qu'il faut faire quand à la longue, dans les rapports sexuels entre deux conjoints, l'un veut et l'autre ne veut pas.

La concentration de la passion sexuelle sur un seul individu, concentration qui est en général bonne au point de vue social, se trouve être fatale dans ces cas spéciaux. Un homme tombe passionnément amoureux d'une femme ou une femme d'un homme ; mais, au lieu d'être réciproque, cet amour est méprisé de l'autre personne. Pareil malheur, qui conduit souvent aux conflits les plus tragiques, non seulement dans les romans mais dans la vie de tous les jours, si bien qu'on peut le taxer de banal, n'est guère réparable que par le renoncement de celui qui aime. Il est assurément moins cruel de renoncer à une union projetée que de devenir la proie sexuelle d'un être qu'on n'aime pas ou qui vous dégoûte. Il est donc inhumain et par conséquent immoral, tant dans la religion que dans la poésie, de prêcher sous quelque forme que ce soit l'exclusivisme des sentiments, l'indissolubilité du mariage monogame et l'immutabilité de l'amour, en en faisant une vertu sublime érigée en dogme.

On a prétendu souvent qu'une femme ne pouvait aimer qu'une fois dans sa vie. Il faut s'opposer énergiquement à d'aussi cruelles et fausses généralisations. Que des poètes sentimentaux s'exaltent en se berçant dans de pareils sentiments, c'est leur affaire ; mais ceux qui croient devoir s'en tenir par scrupule à des dogmes de ce genre sont à plaindre. Ce n'est pas seulement la mort ou la maladie d'un des conjoints, les dissensions et l'infidélité, qui

peuvent venir séparer une union sexuelle, mais le simple cas si fréquent de l'amour méprisé peut transformer en un martyr perpétuel la vie d'une personne imbue de pareilles idées. Le sentimentalisme ascétique qui en découle renferme un fort élément suggestif qu'il est mauvais de cultiver.

Si nous devons absolument accorder à celui qui n'aime pas le droit de répudier les avances sexuelles de son soupirant, il faut qu'en revanche non seulement la loi, mais la morale, conseille à celui qui voudrait aimer, mais qui a été repoussé, de faire un autre choix, là où son besoin d'amour trouve un écho.

Aujourd'hui encore, bien des gens, surtout bien des femmes, préfèrent leur malheur et même celui de leurs enfants à l'opprobre auquel ils s'exposent souvent de la part de l'opinion publique en divorçant ou en se remariant par exemple, ou même en se fiançant avec une autre personne, lorsque leur amour a été repoussé. C'est donc un devoir du législateur d'éloigner des lois tout ce qui peut paraître sanctionner un pareil opprobre.

La plupart des lois reconnaissent non seulement l'impuissance sexuelle, mais encore les voies de fait, les mauvais traitements en général, les infections vénériennes, l'adultère, etc., comme motifs de divorce, mais la pression de l'opinion publique fait qu'on utilise encore trop peu les lois existantes. Rappelons que de pareilles atteintes grossières aux devoirs conjugaux donnent à la partie lésée le droit d'exiger des dommages-intérêts, éventuellement de porter une plainte en justice.

Disons néanmoins que même la plus simple action civile d'un époux contre l'autre est une véritable monstruosité lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'une action en divorce. Une fois que les époux en sont arrivés à un conflit juridique, leur mariage est en réalité dissous, et sa continuation est une absurdité.

Infections vénériennes. — Une question très importante au point de vue hygiénique et humanitaire est celle des infections vénériennes. Un homme (ou une femme) qui se sait atteint d'une maladie vénérienne à l'état infectieux, et qui malgré cela accomplit le coït, devrait être considéré comme un criminel, à moins que la personne avec laquelle il l'accomplit ne soit atteinte de la même maladie.

Ici la loi devrait intervenir, au moins par de très forts dommages-intérêts au bénéfice de celui qui a été trompé et infecté,

éventuellement par une pénalité à appliquer au coupable. En tel cas plainte doit être portée par la partie lésée, ce que celle-ci par un sentiment de honte ne fait malheureusement presque jamais aujourd'hui. Les choses peuvent néanmoins s'améliorer à l'avenir, et ce sera un bonheur pour l'humanité, car ce sera l'un des moyens les plus efficaces de combattre les infections vénériennes et par là d'éviter de grands malheurs pour les familles et pour les enfants.

Il serait en outre très désirable de trouver le moyen d'empêcher la procréation d'enfants syphilitiques de naissance. On devrait apprendre aux conjoints syphilitiques l'emploi de préservatifs (V. chap. XIV).

Prostitution. — Une autre question difficile est celle des rapports entre le droit civil et la prostitution. Il faut absolument condamner toute tolérance ou réglementation de la prostitution par l'État. Mais quelle position le droit civil doit-il prendre vis-à-vis de la prostitution libre ?

Nous avons suffisamment vu quel mal social abominable constitue le commerce que l'être humain fait de son propre corps, au point de vue de la morale sociale. Mais il est absolument inutile de vouloir abolir ce commerce tant qu'on ne s'attaque pas à son seigneur et maître, l'*argent*. La vénalité de l'homme implique le commerce de son corps. On ne peut interdire ce dernier seul, et tant qu'on pourra tout obtenir pour de l'argent, on pourra aussi acheter le coït. C'est donc à la vénalité que les mœurs doivent s'attaquer, non seulement en la condamnant par de belles paroles, mais en coupant ses racines. En attendant, dès que l'État aura retiré sa main protectrice et tolérante de l'égout de la prostitution, il pourra du moins combattre sans merci le proxénétisme et les manifestations publiques de la prostitution par tous les moyens légaux et administratifs qui sont à sa disposition. Il réduira ainsi la seconde à des rapports personnels plus intimes.

Espérons que peu à peu une organisation sociale plus juste du travail et des salaires, combinée à la prohibition des boissons alcooliques, viendra dans l'avenir détruire les causes mêmes de la vente et de l'achat des corps.

Les enfants, comme raison d'être du mariage civil. — En résumé, nous trouvons que le mariage civil devra être amené par

des réformes progressives à devenir un contrat bien plus libre qu'aujourd'hui, conclu dans le but d'une vie sexuelle commune. La loi devra abandonner ses chicanes inutiles, inefficaces et souvent nuisibles sur la question des rapports sexuels et de l'amour, pour régler d'autant plus soigneusement les devoirs des parents envers les enfants qu'ils auront procréés, protégeant ainsi simplement les générations à venir contre les abus de la génération actuelle.

La différence qui existe entre le mariage et l'amour libre devra disparaître peu à peu, du fait que le législateur ne s'efforcera plus de maintenir une institution sociale prétendue d'origine divine (1), mais d'édifier des rapports familiaux naturels sur la base des sentiments de la morale sociale.

On a fait diverses propositions pour donner plus de dignité aux unions d'amour libre qui existent déjà en réalité et qui ont toujours existé. Des femmes modernes ont fait remarquer que la coutume absurde d'appeler autrement la femme célibataire que la femme mariée stigmatise à elle seule dans la société toute une catégorie de pauvres femmes et d'innocents enfants, et qu'on aurait tout aussi bien le droit d'appeler *damoiseaux* les hommes célibataires que « mademoiselle » les filles non mariées. Une demoiselle qui a un enfant, et qui n'a eu que le tort d'obéir à la nature, se trouve de son simple titre stigmatisée du sceau de la honte.

Je n'oublierai jamais une femme qui avait procréé neuf enfants dans un amour libre avec le même homme et qui, plus tard, était devenue aliénée. Convalescente à l'asile des fous de Munich, elle me répondit laconiquement, lorsque je l'appelai « Mademoiselle » : « Une belle demoiselle, avec neuf enfants ! » Cette réponse vaut un code.

Ce sont les enfants qui constituent le vrai ciment du mariage et lui fournissent un caractère légal. Lorsqu'il n'y en a pas, toute immixtion compliquée des lois et de l'État dans les rapports conjugaux perd son sens, tant que personne n'est lésé, et l'on pourrait alors simplifier énormément le mariage civil. Je me contente de ces remarques ; nous allons en arriver au point le plus important de la question. J'insiste encore sur le fait, que tant qu'une

(1) Voir chapitre X : *Mariage d'argent*. Il est vraiment difficile de ne pas rire quand on entend désigner du terme d'institution divine le mariage d'une fille riche avec un officier, qu'on lui a acheté, ou encore celui d'une maquerelle avec son souteneur. Au temps du mariage par achat, la chose était encore pire.

union stérile, quelle qu'elle soit, entre personnes responsables est libre, volontaire, ne provoque aucun conflit entre ceux qui l'ont contractée et ne lèse aucun tiers, la raison qui fait qu'à mon avis la loi n'a pas à s'en mêler se base sur ce que cette union n'importe ni à la société ni à aucun de ses membres, sauf aux deux intéressés qui sont d'accord.

Aujourd'hui déjà, dans beaucoup de pays, on peut utiliser les lois existantes sur le mariage civil pour conclure des contrats de mariage stipulant la séparation de biens, le droit de chacun des conjoints au produit de tout son travail, ainsi que certains droits et devoirs réciproques entre les parents et les enfants. On peut ainsi régler la chose, de façon à corriger plus ou moins les défauts de la loi.

Mariage des invertis. — Un phénomène très particulier et caractéristique est l'ardent désir de beaucoup de pervers sexuels, en particulier des invertis, de se fiancer ou de se marier secrètement avec l'objet anormal homosexuel de leur amour. Il va sans dire qu'il ne peut être question de régler légalement dans le code de pareils mariages pathologiques. Mais la loi peut les ignorer, lorsqu'ils ne font de mal à personne, et les considérer comme affaire privée, surtout lorsqu'ils parent à des maux bien pires, tels que le mariage d'un inverti avec un individu normal.

Droits civils des enfants. Matriarcat. — Ce sont donc, avonous dit, les enfants qui constituent le vrai ciment phylogénique et psychologique du mariage et de la famille, ciment profondément enraciné dans la nature humaine. Cela est si vrai que, chez beaucoup de peuples sauvages, sinon chez la plupart, un mariage n'est pas considéré comme légal tant qu'il est stérile. Même chez les civilisés, les femmes stériles sont ordinairement considérées comme de moindre valeur. On peut donc désigner nettement du terme de mesure contre nature, ou de monstruosité du droit civil, le paragraphe du Code Napoléon qui interdit la recherche de la paternité.

Deux êtres humains qui en procréent d'autres contractent en commun des devoirs et une responsabilité de la plus haute importance. Ce sont même peut-être les devoirs sociaux les plus élevés que les hommes puissent d'ordinaire assumer. N'est-ce donc pas une infamie et un défi jeté à la nature de libérer légale-

ment l'un seul des deux procréateurs, l'homme, de tous ses devoirs, uniquement sous le prétexte qu'avant la procréation certaines formalités religieuses ou civiles ont été négligées ?

L'homme est-il peut-être moins coupable que la femme dans les procréations hors mariage, si tant est qu'on puisse parler là de culpabilité ? N'est-ce pas une ridicule et cruelle ironie du langage que d'appeler *enfants naturels* les enfants nés hors mariage ? Les enfants légitimes sont-ils, peut-être, surnaturels ou contre nature ! N'est-ce pas une infamie que de marquer du sceau de la honte, même avant leur naissance, de par la loi, de pauvres enfants nés hors mariage et de confirmer cette indignité en leur faisant porter exceptionnellement, à eux seuls, le nom de leur mère au lieu de celui de leur père ?

Le droit naturel le plus élémentaire exige que tous les enfants, qu'ils soient « légitimes » ou « illégitimes », aient les mêmes droits sociaux et qu'ils portent par conséquent tous soit le nom de leur vrai père, soit celui de leur mère. Or c'est cette dernière dénomination qui serait la plus logique et la plus naturelle. La dénomination par la lignée maternelle correspond au système du matriarcat (V. chap. VI et XIX) qu'on rencontre fréquemment chez les peuples sauvages, et qui est bien plus juste et conduit à bien moins d'abus que le patriarcat. Du reste, lorsque la femme aura acquis les droits complets qui lui reviennent, ce sera la cessation de l'autorité exclusive d'un seul des conjoints dans le mariage.

L'égalité des droits des deux sexes amènera tout naturellement à donner aux familles le nom de la lignée maternelle, pour des raisons de simplicité et de clarté, la mère étant bien plus liée à l'enfant que le père. La maternité peut, sans doute, être parfois incertaine (enfants trouvés ou échangés), mais en somme elle est infiniment plus facile à fixer que la paternité. Il suffit que la mère ait eu des rapports sexuels avec deux hommes à l'époque de la conception, pour rendre la paternité douteuse. Puis la mère a une foule de douleurs à subir, de soins à donner, de dangers à courir et de dépenses de son propre corps à faire dans la procréation et l'éducation des enfants, ce qui n'est nullement le cas du père. La nature fournit donc à la mère le droit, qui devrait être imprescriptible, de donner son nom à la famille. Nos législations sont malheureusement encore fort éloignées de reconnaître pareil droit naturel. Nous en faisons néanmoins un postulat préa-

lable, parce qu'à notre avis sa reconnaissance éviterait d'emblée beaucoup de litiges compliqués.

Dans la nature, partout où les petits d'un animal ont une enfance longue et dépendante, c'est le devoir des parents de les nourrir et de les élever. Vouloir dispenser les parents humains de ce devoir, en se basant sur des théories sociales mal mûries et contre nature, serait aboutir à la promiscuité et par là à la dégénérescence de la société. On peut sans danger changer les mœurs sociales qui ne reposent que sur des dogmes artificiels sanctifiés par la tradition, la mode et les habitudes, peu importe qu'ils soient de nature religieuse ou autre. Mais jamais une organisation sociale ne peut violer impunément les lois vraiment saintes de la nature humaine, enracinées dans nos instincts phylogéniques, sans que des effets désastreux s'ensuivent.

Dans les chapitres VI et VII, nous avons donné la preuve irréfutable que la famille et les sentiments de sympathie entre le mari et la femme, les parents et les enfants, constituent la base phylogénique des rapports sexuels de l'humanité. Quels que puissent être les appétits polygames égoïstes de l'homme, on peut même dire qu'une monogamie naturelle et vraie constitue la forme la plus élevée et la meilleure de ses rapports sexuels et de son amour. Nous ne méconnaissions nullement qu'il existe et qu'il doit se produire beaucoup d'exceptions, et qu'il faut en tenir compte. Il serait absurde de fermer les yeux sur ce fait, que nos mœurs sociales pourries ont créé des circonstances contre nature dans lesquelles les parents se conduisent honteusement envers leurs enfants, les exploitent, les dressent systématiquement à la mendicité, à la prostitution et au crime, ou encore les maltraitent et les martyrisent. On voit même assez fréquemment des parents dénaturés, pour sauver les apparences légales, se débarrasser d'enfants qui les gênent à l'aide de martyres lents et froidement calculés qui les conduisent à une mort certaine. Il faut donc établir des dispositions législatives spéciales pour tous ces cas exceptionnels, s'entendre pour délivrer les enfants de la puissance de parents indignes et les protéger contre tout abus.

J'attirerai ici tout particulièrement l'attention sur l'impulsion qui a été donnée récemment à la législation autrichienne sur la protection de l'enfance par Mlle Lydia von Wolfring (1). L'État

1 LYDIA VON WOLFRING, *Wie schützt man die Kinder vor Misshandlung und Verbre-*

doit faire élever dans des fondations philanthropiques les enfants maltraités, négligés ou abandonnés, après les avoir retirés à leurs parents indignes, sans pour cela libérer ces derniers de leur devoir d'alimentation. A l'exemple de Mlle von Wolfring, il les fera remettre par groupes, sous la surveillance desdites fondations, à d'honnêtes couples sans enfants et qui en désirent. C'est là en effet qu'ils trouveront la vie de famille qui leur manque.

Pour des raisons pédagogiques, on fera bien dans ces familles artificielles d'imiter la famille naturelle et de donner à chaque couple des enfants des deux sexes et d'âges différents. La réussite est parfaite ; j'ai vu à Vienne des familles artificielles de dix enfants ainsi constituées. Voilà comment la règle se trouve être ici encore confirmée par l'exception. Il vaudrait mieux, cela va sans dire, que la bonne graine fût plus féconde et que la mauvaise ne se reproduisit pas.

L'état normal est et demeure néanmoins que les deux parents élèvent eux-mêmes leurs enfants. Mais ici l'État, et surtout l'école, doivent leur venir en aide et même intervenir avec autorité, car la société doit à ses enfants de les élever à un certain degré de culture, et la puissance maternelle ou paternelle ne doit pas avoir le droit d'empêcher ni même d'atténuer cette œuvre sociale. L'instruction obligatoire et gratuite de l'école est donc un devoir de l'État de plus en plus reconnu partout, quoique encore fort insuffisamment et même le plus souvent encore mal rempli.

L'État doit, en outre, protéger les enfants, en restreignant la puissance des parents sur eux plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'enfant ne doit pas pouvoir devenir un objet d'exploitation de la part de ses parents. Il a aussi droit à être protégé contre tout châtiment immérité et capricieux ayant le caractère d'un mauvais traitement. Il va sans dire que les châtiments corporels, souvent encore tolérés dans les écoles, sont un reste de barbarie qui doit disparaître.

L'État devra avant tout veiller sévèrement aux devoirs d'alimentation des procréateurs envers les enfants procréés par eux. Riches ou pauvres, aucun père et aucune mère ne doivent pouvoir se soustraire à ce devoir, que l'enfant soit légitime ou illégitime.

chen, 1899 ; *Kindermisshandlungen*, 1902 ; *Abererkennung der väterlichen Gewalt*, 1902. Vienne, chez Deuticke. Puis, la même : « Beschränkung der Zivilrechte bei Gewohnheitstrinkern ». *Wiener Gerichtszeitung*, 1903 ; « Landwirtschaftlich gewerbliche Kinderkolonien ». *Bureau du Pestalozzibund*, Vienne, 1904.

Dans notre état social imparfait, il est encore beaucoup trop facile, surtout à l'homme qui n'a rien, de s'enfuir et d'abandonner son enfant ou ses enfants à leur mère, à la charité publique ou aux Enfants-Trouvés. Il est beaucoup plus simple d'appréhender celui qui possède. Ce dernier devra être forcé de subvenir largement à la vie et à l'éducation de ses enfants, tant légitimes qu'illégitimes, s'il ne les élève pas lui-même. Celui qui n'a rien doit être obligé de fournir une certaine quantité de travail pour l'entretien de ses enfants. De pareilles mesures, sévèrement exécutées, seront bien plus efficaces que toutes les immixtions des lois dans les rapports sexuels pour maintenir la monogamie et la fidélité.

Je répète qu'elles doivent s'appliquer aussi à tous les parents indignes auxquels on sera obligé d'enlever leurs enfants; ces parents-là ne sont pas toujours des pauvres.

On m'objectera aussitôt ici que je suis injuste et même impitoyable, en voulant charger de devoirs pareils de pauvres gens qui peuvent souvent à peine se nourrir eux-mêmes. J'accorde qu'avec notre état social actuel il est absolument impossible à beaucoup de parents de subvenir à des devoirs aussi importants. Mais qui dit *devoir* dit *droit*. Il va sans dire que nous devons placer des droits à côté des devoirs que nous octroyons aux parents.

La vraie justice dans ce domaine ne pourra être atteinte que par un progrès essentiel du *socialisme*. Je n'entends pas ici par socialisme certaines doctrines communistes nuageuses ou, au contraire, intransigeantes, ni même un marxisme dogmatique et encore moins les utopies des anarchistes qui s'imaginent que « l'homme naît bon », mais simplement un progrès social essentiel dans la lutte contre la domination du capital individuel, c'est-à-dire de l'usure appliquée au travail des autres grâce à la possession des moyens de production, possession abandonnée aujourd'hui aux spéculateurs. Les hommes devraient être mis en état de jouir du produit complet de leur travail, afin de pouvoir mener une vie humaine digne de ce nom, dans le domaine sexuel comme dans les autres. Mais cela ne suffit pas.

Au point de vue social, il est absolument injuste que les hommes qui procréent des enfants aient seuls à porter la charge de la génération future. Nous connaissons le proverbe égoïste des célibataires, qui disent : « J'ai le droit de me rendre la vie facile, de jouir et d'être paresseux, du moment où je renonce librement ou forcément au bonheur d'avoir des enfants. » Ce proverbe, qui

revient à dire : *après moi le déluge*, ne peut être reconnu par une saine législation sociale. L'État a le devoir de décharger fortement les grandes familles, de faciliter la procréation d'enfants sains et de bonne qualité, et de charger d'autant plus de travail et d'impôts (ou de familles artificielles) les individus stériles. Les anciennes lois étaient meilleures que les nôtres à cet égard. En Angleterre, on parle actuellement de rétablir un impôt sur les célibataires.

Je citais plus haut l'excellente coutume qui existe aujourd'hui en Norvège de ne faire payer sur les bateaux que demi-place aux femmes mariées ou aux autres membres féminins adultes d'une même famille. Je ne puis entrer ici dans les détails de la question. Mais lorsqu'un jour pareilles réformes seront réalisées, lorsqu'on aura introduit partout l'instruction obligatoire, une assurance suffisante pour la vieillesse, les orphelins et les malades, etc., alors aucun homme n'aura plus de motifs valables pour se soustraire au devoir d'alimenter ses enfants et de les élever convenablement et humainement en famille. Seuls les paresseux et les mauvais sujets essayeront encore de le faire.

Et ici de nouveau nous crions de toute notre énergie à Thémis débarrassée de son bandeau : « Ouvre les yeux et veille à tenir ta balance dans un équilibre vrai et juste. à l'aide des connaissances que te donne la science de l'homme et de la société ! »

Je puis du reste prouver ce que j'avance par des faits. Si l'on compare la nature des mendiants, des délinquants (jeunes surtout), des enfants abandonnés, des vagabonds, etc., dans un pays où peu de chose ou rien n'a été fait jusqu'ici pour le peuple (Russie, Galice, ville de Vienne en Autriche, etc.), avec celle de ces mêmes individus en Suisse, par exemple, où l'on a au contraire déjà beaucoup fait pour l'assistance des pauvres, l'éducation des déshérités, l'amélioration des mauvais, on découvre ce qui suit : *En Suisse, ces individus sont presque tous tarés d'alcoolisme ou d'hérédité pathologique ; ce sont des alcoolisés, des ratés, des incorrigibles, des impulsifs, des amoureux de naissance, etc., et l'éducation peut fort peu sur eux, parce que presque tout ce qui possède un meilleur fond héréditaire a pu gagner sa vie honnêtement par le travail. En Russie, en Galice, à Vienne même, on est au contraire étonné de voir combien d'honnêtes natures se révèlent dans ces classes de déshérités, dès qu'on leur fournit un peu de travail et une saine éducation. Ce fait en dit long et surtout plus que les*

phrases contradictoires — toujours les mêmes — que les évergumènes des partis politiques se jettent mutuellement à la tête.

Recherche de la paternité. — Comme on le fait toujours, on m'objectera que la recherche de la paternité est souvent très difficile et périlleuse. Je ne le nie nullement. Mais quand on aura rendu aux femmes les droits que la nature leur donne, et que dans l'éducation des jeunes filles on se sera guidé selon les principes que nous développerons au chapitre XVII, la chose deviendra beaucoup plus facile. Du reste, aujourd'hui déjà, on arrive la plupart du temps, avec de l'énergie et de la bonne volonté, à déterminer la paternité. Si d'un côté la grande amélioration des moyens de transport facilite la fuite et les voyages, elle favorise de l'autre encore plus la découverte et l'arrestation des individus aux quatre coins du monde. Les rapports internationaux de tous les États civilisés s'améliorent et se complètent de jour en jour. Lorsque le globe terrestre aura été plus complètement conquis à la civilisation, — et il n'en est pas loin, — on peut espérer qu'il sera de plus en plus difficile aux escrocs et aux mauvais sujets de se soustraire à leurs devoirs par la fuite.

En examinant la question sous tous ses aspects, il nous est impossible de renoncer à cette condition primordiale pour la conservation de la société humaine, qui consiste à rendre les parents responsables de l'alimentation et de l'éducation de leurs enfants.

Les fameuses idées de phalanstères et de promiscuité, si souvent lancées, sont sorties de cerveaux théoriques et dogmatiques qui avaient perdu leur sens instinctif ou intuitif de la nature humaine, et ignoraient encore ce que les sciences naturelles et l'ethnologie nous ont révélé dès lors à son égard.

Mais la responsabilité des parents s'étend encore à un autre domaine, au devoir de ne pas procréer d'enfants invalides de corps et d'esprit. Nous reviendrons plus tard sur cette question, qui sort du sujet que nous traitons ici.

Tutelle. — Une excellente institution de nos législations actuelles est celle de la tutelle des orphelins, des aliénés, etc. Elle ne demande qu'à être développée avec soin et largement. D'autant plus mauvais, par contre, est le droit qu'accordent plusieurs pays aux communes chargées d'orphelins pauvres et abandonnés, de livrer ceux-ci par soumission publique à celui qui offre le plus

bas prix de pension ou ne recherche que le travail de l'enfant. D'odieux abus, tels que la négligence, la mendicité, les mauvais traitements, etc., résultent de ce système sordide.

Le sort d'enfants illégitimes remis par leurs mères à des *fai-seuses d'anges* est encore pire. Il s'établit une alliance tacite entre la rapacité d'un côté et l'hypocrisie sexuelle sociale de l'autre, pour entretenir un pareil état de choses et même pour le faire consacrer par ce qu'on appelle le bon ton et les bonnes mœurs. Nombre d'infanticides et d'avortements provoqués résultent, soit de la misère, soit du sentiment de honte que dictent nos mœurs. C'est là que le droit civil devrait s'unir au droit pénal et prendre des mesures à la fois humanitaires et énergiques, aptes à faire cesser peu à peu ces tristes abus. Une excellente institution est celle de *homes* à la campagne, établis pour les filles-mères, leurs enfants et les mères miséreuses et abandonnées en général.

Amour libre et mariage civil. — Lorsque tous les postulats dont nous venons de dresser la liste auront été réalisés par une législation sociale, la différence qui existe aujourd'hui entre le mariage et l'amour libre ne sera presque plus que de forme. Les conséquences de ces deux sortes d'unions seront devenues les mêmes, aussi bien pour les enfants que pour les parents ; la seule distinction consistera dans l'existence ou la non-existence d'un contrat officiel. La vraie monogamie n'y perdra rien, et elle y gagnera au contraire beaucoup.

Nous n'aurons sans doute plus alors, comme aujourd'hui, notre monogamie obligatoire, absolue dans sa forme, entretenue artificiellement à l'aide de la prostitution, c'est-à-dire de la plus dégoûtante des promiscuités, qui rend la monogamie illusoire ; mais nous aurons à sa place une monogamie relative bien plus solidement édifiée sur les droits naturels des deux sexes, plus libre, il est vrai, pour la forme, mais par contre, au fond, bien plus fortifiée tant par les devoirs naturels et instinctifs que dicte une union vraiment libre et raisonnée, que par les devoirs extérieurs auxquels les parents seront tenus envers leurs enfants.

Forme et durée du mariage civil. — **Libertés à accorder pour une bonne sélection.** — S'il est vrai que la monogamie constitue la forme la plus normale et la plus naturelle de la famille, et

qu'elle fournisse ou du moins qu'elle puisse offrir les meilleures conditions d'un bonheur durable, tant pour les conjoints que pour leurs enfants, il faut avoir un parti pris allant jusqu'à l'aveuglement pour ne pas voir qu'on commet une faute contre la nature en la considérant comme la seule ancre de salut des rapports sexuels, comme la seule forme légale admissible du mariage, et pour en faire une camisole de force. L'histoire et l'ethnographie nous montrent que les peuples polygynes se sont fortement développés et qu'ils se développent encore ; il est vrai que les peuples polyandres dégénèrent assez pitoyablement.

En second lieu l'observation impartiale de notre monogamie chrétienne nous fait voir qu'elle repose en grande partie sur de pures apparences, qu'elle est pleine de duperie et d'hypocrisie, et que tenter d'assurer son respect pour toute la vie par la force de la loi doit être considéré comme une entreprise complètement irréalisable.

Dans les pays catholiques qui interdisent le divorce, celui-ci a dû être remplacé par la séparation de corps et d'habitation, et l'on voit ce système être la source la plus fertile de l'adultère à jet continu. Plus les lois d'un pays entravent le divorce, plus on est obligé de fermer les yeux sur la prostitution, c'est-à-dire sur la promiscuité, qu'on a eu même l'impudence de faire réglementer par l'État avec l'aide du proxénétisme, tout en prêchant à haute voix la monogamie.

Ces amères leçons de choses que la pratique a données aux partisans de la monogamie obligatoire prouvent à quel point il est absurde de vouloir tenir en bride par la force et par des digues artificielles les appétits naturels normaux de l'homme. Ce qui réussit non sans peine chez quelques caractères forts, et plus facilement chez les tempéraments froids, est impossible à réaliser parmi la masse.

La polyandrie est ordinairement l'effet de la pauvreté. Les races polyandres sont peu fécondes et disparaissent. L'homme normal est instinctivement bien plus polygyne que la femme normale n'est polyandre. Il y a cependant des cas où la polyandrie se justifie. Il existe des femmes dont l'appétit sexuel, à la vérité plus ou moins pathologique, est si insatiable qu'un homme normal ne peut les satisfaire. Il vaut donc mieux qu'en vertu d'un contrat libre quelques don Juan se chargent de les satisfaire, que de les voir se livrer par désespoir à la prostitution (il existe cer-

taines prostituées par nymphomanie), ou encore que de voir le don Juan en question séduire systématiquement de braves jeunes filles normales.

La polygynie trouve encore mieux son indication lorsque la stérilité de la femme ou sa répugnance aux rapports sexuels vient troubler les liens de famille.

En parlant de la polygamie au chapitre VI, nous avons montré qu'il en existe plusieurs formes et qu'elles ne sont pas toutes aussi humiliantes pour le sexe féminin qu'on le pense chez nous, où l'on ne connaît guère que les honteux abus du harem musulman. Ce qui abaisse le niveau moral de la polygynie, c'est surtout le système barbare du mariage par achat, de par lequel les femmes deviennent des esclaves souvent emprisonnées, chargées de lourds travaux, puis l'état de dépendance légale de la femme d'une façon générale. Nous avons vu combien la polygynie de certaines peuplades indiennes, où règne le matriarcat, et où la femme est propriétaire et maîtresse de la maison et de la famille, a un caractère moral plus élevé. Le danger de l'abaissement de la femme par la polygynie cesse, dès que celle-ci est l'égale de l'homme au point de vue du droit et de la propriété. En fait, dans un pareil état social, la polygynie ne peut plus constituer qu'une exception. Elle y est entièrement libre et devient d'autant plus innocente que d'un côté le divorce est facilité et que de l'autre des lois sévères sur l'alimentation et l'éducation des enfants viennent forcément limiter les appétits masculins.

J'ose même prétendre que la stabilité du mariage monogame, qui doit être basée sur des sentiments mutuels de respect et d'amour, sera bien mieux garantie que jusqu'ici par la liberté légale des liens conjugaux et par les devoirs envers les enfants, tels que nous les proposons. Une fois la chose entrée dans les mœurs, les hommes et les femmes aptes à se comprendre et à s'aimer d'une façon durable, se trouveront bien plus facilement les uns les autres et se lieront d'une façon d'autant plus durable que leurs chaînes seront plus volontaires.

Si des mariages à l'essai ont alors lieu plus fréquemment sous forme de courtes unions à terme finissant par une séparation, ce ne sera pas un bien grand malheur, car la chose se passe aujourd'hui journellement d'une façon bien plus basse et bien plus triste, et en second lieu les effets de la législation relative aux enfants mettront un frein à la légèreté et à la passion de

jouissance qui causent actuellement leurs plus mauvais effets.

Si l'on m'objecte encore qu'alors les gens légers, pour se procurer commodément des plaisirs sexuels variés, renonceront à la procréation des enfants, nous répondrons que ce sera tout bénéfique, car cette catégorie anti-sociale d'individus s'éliminera ainsi d'elle-même par sa stérilité, grâce à ce genre de sélection négative. Nous mettons ainsi d'une façon fort heureuse deux appétits naturels en antagonisme : celui de la procréation ou de la reproduction d'un côté et celui de la jouissance sexuelle des sens de l'autre. Quiconque voudra se livrer au premier, qui est plus élevé et qui tend à conserver l'espèce, sera obligé de se restreindre dans le second, sans tomber par là dans un ascétisme contre nature. Le droit civil réglera sans trop de peine les détails de la question.

Mariages consanguins. — Pour éviter une consanguinité nuisible, il suffit à mon avis d'interdire la procréation d'enfants entre ascendants directs et entre collatéraux, surtout entre parents et enfants et entre frères et sœurs. Tout ce qui va plus loin n'est que chicane bureaucratique inutile. Les lois qui interdisent le mariage entre parents par alliance sont absurdes, par exemple celles qui interdisent à un veuf d'épouser sa belle-sœur, etc. Nous avons vu des peuples ordonner, au contraire, de pareilles unions de par la loi !

Il n'existe de même aucune raison valable pour interdire les unions entre cousins germains ou entre oncles et tantes d'un côté et neveux et nièces de l'autre. Rien ne prouve que de pareilles unions nuisent à leur descendance. Ce qui nuit, nous l'avons vu, c'est l'accumulation de tares héréditaires, peu importe qu'elles se trouvent chez des parents ou chez des personnes étrangères l'une à l'autre.

Cependant on déconseillera d'une façon générale la *perpétuation* des unions consanguines dans une même famille.

Restrictions de la liberté personnelle au point de vue de la vie sexuelle chez les individus nuisibles ou dangereux. — L'incapacité des hommes à distinguer, parmi les motifs des actes de leurs semblables, ce qui est anormal, maladif et impulsif ou obsessionnel de ce qui est sain, normal et adaptable, et de tenir compte de cette distinction, est un des phénomènes les plus déplorables

dans le domaine social. Elle entrave énormément la mise en œuvre d'une législation civile réformatrice et de mesures administratives rationnelles.

Les sentiments passionnés, confus et déraisonnables des masses font exprimer, selon ses suggestions du moment, à l'opinion publique deux absurdités et deux injustices contradictoires. D'un côté l'on s'emporte en criant à la contrainte arbitraire, à l'atteinte portée à la liberté individuelle, à la restriction ou détention illégale, dès que des juges ou des experts compétents veulent arrêter les manœuvres d'individus dangereux atteints d'anomalies mentales, mais paraissant sains d'esprit au public incompetent, ou dès que, par mesure de sûreté sociale, ils veulent interner ces individus dans un asile d'aliénés ou même seulement limiter leur dangereuse liberté d'une façon ou d'une autre, ainsi par l'interdiction. Par contre, dès qu'un individu qui court en liberté, grâce à l'intervention des braillards incompetents, se met à cambrioler, assassiner, violer ou incendier, à commettre toute sorte d'atrocités sadiques ou d'escroqueries, ou encore simplement à martyriser et terroriser sa famille, le même peuple, indigné et animé tout d'un coup de sentiments contraires de vengeance, se met à exiger impérieusement une expiation exemplaire et toutes les repréailles possibles ; on verrait même à l'occasion le public torturer le monstre ou l'écarteler, comme les lyncheurs d'Amérique.

Il est bien difficile au psychiatre, qui est l'expert compétent en la matière, de faire triompher en cas pareil la vérité, le calme et l'impartialité. Ne le soupçonne-t-on pas presque toujours de voir des fous partout et d'être atteint de la manie spéciale d'enfermer les gens sains d'esprit ? En réalité il voudrait voir prendre des mesures à la fois humaines pour l'aliéné et protectrices pour la société, afin de traiter aussi équitablement et raisonnablement que possible les malheureuses créatures à responsabilité limitée ou tout à fait irresponsables de leurs actes ; il voudrait voir naître des lois et des organisations qui protégeassent efficacement l'aliéné à la fois contre lui-même et contre l'exploitation et les abus des autres, tout en l'empêchant de son côté de nuire à la société.

Par contre, la société, et avec elle le juriste vieux style, cherche dans sa frayeur ignorante en matière psychopathologique à prendre avant tout des mesures pour protéger le public sain d'esprit contre les psychiatres, négligeant ainsi complètement le véri-

table intérêt des malades aussi bien que celui de la société, pour s'escrimer contre un fantôme ! L'angoisse et la méfiance du public à cet égard sont perpétuellement entretenues par les histoires de brigands que certains aliénés et demi-fous processifs ou persécutés racontent à tout venant et répandent dans la presse, toujours avide de scandales et d'émotion, ou dans des brochures *ad hoc*, ce que le bon marché de l'impression permet aujourd'hui même au pauvre.

Ces phénomènes de psychologie publique entravent énormément les réformes les plus urgentes ; le public regarde l'asile des aliénés avec effroi, et le métier de psychiatre est fort épineux, car celui qui s'y voue est en butte à des accusations et à des menaces perpétuelles, quoi qu'il fasse, situation qui n'est pas faite pour l'encourager à des innovations hardies.

Ignorant la psychologie et surtout la psychopathologie, le bon public, et avec lui le bon juriste formaliste, esclave du code (et je ne parle ici que de celui qui est honnête ; on sait que nombre d'avocats abusent de la situation pour se tailler des succès oratoires et autres et se couronner de lauriers), s'imaginent être des défenseurs de la liberté individuelle en péril, et ne s'aperçoivent pas que le résultat le plus net de leurs efforts est, d'un côté, de faire condamner un nombre considérable d'aliénés et de cerveaux détraqués, qui viennent peupler les maisons de force, et de l'autre d'assurer la liberté et l'impunité aux individus les plus dangereux, toujours prêts à commettre les crimes les plus effroyables, ou tout au moins à martyriser atrocement une quantité de pauvres êtres patients et innocents, travailleurs et sains d'esprit, surtout de femmes et d'enfants.

S'ils ont du cœur, les psychiatres, qui voient clair dans toute cette misère, deviennent facilement pessimistes en constatant leur impuissance devant la déraison des masses et même des autorités compétentes, leur ignorance et leurs passions inconscientes. La lâcheté naturelle à l'homme fait qu'ils préfèrent bien souvent fermer les yeux pour s'éviter des ennuis, et qu'ils n'osent pas agir contre les monstres les plus dangereux et surtout contre ceux dont la plume est la plus méchante. Voilà comment il se fait que le martyr des malheureuses femmes et des pauvres enfants maltraités par tant d'alcoolisés chroniques, de sadistes, de processifs et d'autres névropathes ou psychopathes, ne prend jamais fin, les âches et stupides criaileries contre les prétendues atteintes à la

liberté individuelle le voulant ainsi. En réalité on opprime le faible et le bon enfant, on foule aux pieds sa liberté, parce qu'on se laisse lâchement hypnotiser par les cris des violents, des intriguants et des tapageurs qui se prétendent lésés dans la leur. Le psychiatre sans conscience a beau jeu en maintenant dans un asile privé à prix élevés les aliénés bons enfants et riches, mélancoliques ou déments, et en laissant courir les mauvais, les agressifs.

Sur ce terrain, les atrocités et les crimes sexuels, favorisés en grande partie par la boisson, jouent un rôle prépondérant. Sans m'inquiéter des préjugés, ni des indignations, je dirai ici en quelques mots ce qui me paraît urgent :

Tant que le juriste et le législateur n'étudieront ni psychologie, ni psychiatrie, et ne soumettront pas tous les criminels habituels et tous les hommes dangereux à une expertise psychiatrique soignée, toute réforme sérieuse dans le domaine dont nous venons de parler restera impossible. Pour améliorer l'état de choses actuel, une entente commune entre les juristes et les aliénistes est urgente ; mais on ne pourra jamais se comprendre, tant que les juristes n'étudieront pas la psychologie et ne feront pas, pendant leurs études, une sorte de clinique pratique auprès des détenus criminels. Comment peut-on juger et condamner son prochain sans avoir la moindre idée de l'état d'âme de ces parias de la société du sort desquels on décide ? Tous les juristes qui ont un cœur battant pour l'humanité devraient soutenir les tendances de l'*Union internationale du droit pénal* et les efforts d'hommes comme le professeur Franz von Liszt, M. Gaukler de Caen et tant d'autres courageux novateurs et réformateurs (1).

Il va sans dire qu'il ne suffit pas de combattre les excès d'individus criminels et dangereux, par exemple des sadistes, en plaçant ces derniers en surveillance et en les empêchant de nuire. Il s'agit encore de lutter contre la cause du mal, en empêchant de se reproduire leurs germes, dégénérés le plus souvent par la

(1) Voir : DELBRÜCK, *Gerichtliche Psychopathologie* (bei Joh. Ambr. Barth, Leipzig, 1897). — DELBRÜCK, *Die Pathologische Lüge und der psychisch abnorme Schwindler* (bei Ferdinand Enke, Stuttgart, 1891). — FOREL, *Crime et anomalies mentales constitutionnelles* (Genève, 1902, chez H. Kündig, éditeur). — KÖLLE, *Gerichtlich psychiatrische Gutachten* (de la clinique du professeur Forel à Zurich), Stuttgart, 1894, chez Ferdinand Enke. — VON LISZT, *Schutz der Gesellschaft gegen Gemeingefährliche* (*Monatsschrift für Kriminalpsychologie und Strafrechtsreform*). — FOREL, *Die verminderte Zurechnungsfähigkeit* (*die Zukunft*, 1899, n° 15), etc.

blastophthorie de leurs ascendants alcoolisés (V. chap. I^{er}). La première question, purement juridique et administrative, n'a pas à nous occuper ici ; qu'on me permette, par contre, quelques mots sur la seconde.

Des réformateurs très zélés et avancés ont proposé en pareil cas la castration (ainsi certains États américains, et dernièrement Rüdin), ce qui a provoqué un cri général d'indignation. L'hyperesthésie du sentiment de nos civilisés modernes ne supporte pas d'idées pareilles, tandis que d'anciens peuples et leurs despotes, tels que les Islamites, se sont fournis et se fournissent aujourd'hui encore paisiblement d'eunuques pour le confort de leurs sérails, afin d'avoir des serviteurs sans danger pour leurs femmes, et ne se gênent guère pour pendre ou décapiter les hommes qui leur portent ombrage. De même nous assistons muets et impassibles aux boucheries des grandes guerres, parce qu'elles sont fashionables, surtout lorsqu'elles ne nous touchent pas de près. Le pape lui-même se procurait autrefois à Rome des eunuques, pour avoir des soprani dans les concerts de son église, et n'hésitait pas à faire châtrer de jeunes garçons dans ce but. Les temps changent et nous changeons avec eux !

Depuis quelques années néanmoins on a employé la castration comme remède à diverses maladies chez les hommes et chez les femmes, surtout à l'hystérie des femmes. J'avoue ici tout franchement que j'ai fait châtrer, dans l'asile que je dirigeais, un véritable monstre atteint d'anomalies mentales constitutionnelles, profitant de ce qu'il demandait lui-même cette opération pour des douleurs qu'il ressentait dans les vésicules séminales, mais pensant surtout que, tout en le soulageant, cette opération l'empêcherait de produire à l'avenir de malheureux enfants tarés de son atroce hérédité.

J'ai également fait châtrer, il y a de nombreuses années, une jeune fille hystérique de quatorze ans, dont la mère et la grand-mère étaient à la fois prostituées et maquerelles, et qui se donnait déjà elle-même par plaisir à tous les gamins de la rue. Ici encore j'avoue franchement que les troubles hystériques de la malade ont été pour moi un prétexte, alors à la mode, pour empêcher cette malheureuse de reproduire des êtres qui auraient eu beaucoup de chances de lui ressembler. Je suis d'avis qu'on devrait recourir à la castration ou tout au moins à certaines opérations plus bénignes, comme la dislocation des trompes chez

la femme (opérations qui rendent stérile, sans détruire les glandes sexuelles ni même atténuer l'appétit sexuel), pour empêcher la reproduction des êtres les plus déplorables ou les plus dangereux.

Chez certains individus, comme les sadistes, dont l'appétit sexuel est dangereux en lui-même, la castration serait nécessaire. A mon avis, les opérations bénignes sont indiquées chez tous les individus dont les états psychopathologiques dans ce domaine sont tels, qu'ils sont absolument incapables de résister à leurs impulsions ou de comprendre les avertissements de la raison ; on pourra souvent ainsi les laisser en liberté, au lieu d'être obligé de les interner, ce qui est bien pire pour eux.

J'insiste par contre sur le fait, que des mesures dont les conséquences personnelles sont aussi sérieuses ne peuvent être prises qu'envers des individus vraiment dangereux, incurables, et sur l'état pathologique desquels aucun doute ne peut subsister. Je crois en outre que très souvent ces individus, surtout les anormaux sexuels, donneraient leur plein consentement à l'opération, comme ce fut le cas de mes deux malades.

Il y aurait déjà progrès immense, si la législation civile accordait en cas pareil une reconnaissance officielle à la castration ou à la dislocation des trompes, consentie par le criminel ou le malade. Aujourd'hui, nos lois et règlements sont tels, qu'un monstre psychopathologique ne peut pas même se faire châtrer lorsqu'il le veut, parce que les médecins refusent d'entreprendre une pareille opération sans une indication médicale positive et rentrant dans les données ordinaires, et parce que le cas n'est prévu ni dans la loi, ni ailleurs. Et pourtant, faite à temps, la castration pourrait souvent préserver les sadistes et les autres pervers dangereux d'une vie criminelle, et la société de leurs crimes et de ceux de leurs descendants éventuels.

Lorsqu'il ne s'agit que d'éviter la procréation d'enfants tarés, il suffira d'enseigner aux gens raisonnables et maîtres d'eux-mêmes la façon dont on emploie les moyens anticonceptionnels (V. chap. XIV) ; ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces qualités feront bien d'avoir recours à la dislocation des trompes. Ici, du reste, nous sortons des questions de droit.

Il est important pour nous de constater que les législations modernes sur le mariage favorisent souvent la reproduction des criminels, des aliénés et des invalides, tandis qu'à d'autres égards

elles entravent la production d'enfants bien portants par des hommes intelligents, capables, honnêtes et robustes. Dès qu'un homme anormal ou malsain est marié, sa femme est obligée de se soumettre à toutes les conceptions de misérables tarés dont il voudra bien la gratifier. Lorsque par contre une forte fille, brave et intelligente, ce que l'on appelle une *perle*, est en place, on fait souvent tout ce qu'on peut pour l'empêcher de se marier, tenant à ne pas se priver de ses services, et on y arrive d'autant plus facilement qu'elle est plus consciencieuse et plus attachée à ses maîtres.

Les filles qui ont des enfants illégitimes perdent souvent leur place et leur honneur. Il suffit de réfléchir à ces cas journaliers pour saisir le nœud de la question. Il nous faudrait plus de liberté personnelle pour les individus bons, normaux et adaptables, et plus de restrictions pour les individus mauvais, anormaux et dangereux. Le droit civil de l'avenir devra tenir compte de ces faits, s'il veut se maintenir à la hauteur des progrès de la science et empêcher que l'instinct populaire n'en revienne au lynch, c'est-à-dire au talion.

En attendant, on a essayé de se tirer d'affaire en interdisant le mariage aux fous, ou en déclarant leur mariage nul lorsqu'il a déjà été conclu, ou encore en admettant l'aliénation mentale comme cause de divorce. De pareilles mesures sont bonnes comme expédients dans une période de transition. Elles supposent que les conceptions ne se produisent que dans le mariage et que le mariage oblige à la procréation. Or ces deux suppositions sont en réalité fausses, c'est-à-dire que seule la pression des mœurs et des législations actuelles fait qu'elles se réalisent en partie, surtout dans les pays catholiques.

Le code civil a, dans notre état social actuel, du moins l'avantage de rendre possible la dissolution d'unions monstrueuses, telles que celles des aliénés complets et de certains psychopathes de la pire espèce. Malheureusement on n'accorde en général le divorce que dans les cas de maladies mentales bien caractérisées, tandis qu'en réalité les unions les plus atroces sont celles qui sont contractées par des êtres détraqués, à responsabilité seulement diminuée, chez lesquels le public et les tribunaux ne sont pas en état de reconnaître ni de comprendre l'existence d'une anomalie mentale définie. Ces gens se marient le plus souvent à un moment où personne n'a encore reconnu leur

vraie mentalité ni prévu les conséquences d'une union contractée avec eux. La malheureuse (ou le malheureux) qui se trouve ainsi liée à pareille hyménée devient alors l'objet d'un martyre sans fin. Or la fréquence des anomalies mentales leur fait jouer un rôle immense et trop méconnu dans les unions malheureuses.

Sur la demande de la mère, le tribunal de Bâle a dernièrement interdit le mariage à un jeune homme atteint de faiblesse mentale peu accentuée. Ce jugement a été maintenu par le tribunal fédéral suisse avec les motifs suivants, qui méritent d'être relevés ici et dont voici la quintessence: « Quoique capable de travailler, de gagner sa vie, d'être boucher, de copier des lettres, d'être bon tireur et de faire son service militaire, un individu peut être un incapable pour le mariage. Dans l'intérêt de la vie de famille et de la génération future, l'État a le devoir d'empêcher le mariage des faibles d'esprit, afin de ne pas élever une race d'incapables. » Je cite d'après un journal. On ne peut que féliciter les tribunaux qui ont le courage de faire intervenir ainsi dans leurs jugements les intérêts vitaux de la nation. Ce sont là des jugements de bon augure.

Droit de succession. — Le droit de succession n'a rien à faire directement avec la question sexuelle, mais indirectement il vient se combiner à elle, car il a une influence puissante sur la procréation des enfants.

Aujourd'hui encore, les gens très pauvres ont plus d'enfants que les gens aisés. Cela vient de ce qu'ils n'ont rien à perdre, de ce que le coût est leur seul plaisir, de ce qu'ils ne connaissent pas les moyens d'empêcher la conception, et enfin de ce qu'ils espèrent tirer profit du travail de leurs enfants. Les gens qui possèdent quelque chose ont, au contraire, peur de tomber dans la misère en procréant trop d'enfants, et ceux qui possèdent encore un peu plus ont peur de la pauvreté pour leur progéniture qu'ils veulent élever avec soin. Ces derniers surtout ne veulent avoir que peu d'héritiers, afin de pouvoir après leur mort laisser à chacun une fortune en rapport avec leur *position sociale*.

En France surtout, on voit pour cette raison les gens aisés s'en tenir volontiers à deux enfants. Les parents ont la malheureuse idée qu'il faut assurer aux enfants, dès leur naissance, une certaine fortune, pour leur permettre plus tard de vivre sans souci. Ils ne sentent pas et ne comprennent pas que la nécessité

pour l'enfant de gagner sa vie par le travail est pour l'homme la condition même d'une saine existence.

Enfin, chez les gens très riches, nous trouvons souvent la crainte de voir une grande fortune perdre sa puissance, et par là faire perdre à une famille son influence, lorsqu'elle vient à se diviser.

Il est certain que la grande misère et la grande richesse constituent toutes deux des extrêmes sociaux nuisibles. Il est déplorable pour un enfant de naître et de grandir dans l'idée qu'il héritera d'une fortune, qu'il jouira de la vie sans peine et sans travail et qu'il pourra considérer les gens pauvres plus ou moins comme ses subordonnés, comme des êtres de moindre valeur, faits pour vivre à son service, moyennant un salaire plus ou moins élevé, cela s'entend.

Mais il est encore pire pour un homme de venir au monde avec la perspective de demeurer toute sa vie un objet d'exploitation, malgré le travail le plus répugnant ou le plus ardu, si des facultés supérieures et beaucoup de chance ne lui permettent pas de s'élever de ses propres forces, avec ou sans l'aide d'un arrivisme égoïste et sans conscience qui foule froidement aux pieds les intérêts des autres. C'est, enfin, encore un sentiment décourageant pour l'homme de ne rien pouvoir obtenir par un travail ardu ni pour lui-même, ni pour sa femme et ses enfants, mais de ne travailler que pour la société et surtout pour grossir les intérêts des capitalistes.

L'instinct humain n'est point du tout assez social pour permettre un travail joyeux, assidu et auquel on mette tout son cœur, lorsque ce travail est fait uniquement pour la communauté générale. Les sentiments égoïstes et les instincts familiaux de l'homme sont encore aujourd'hui beaucoup trop forts.

Si nous tenons compte de tous ces faits, le droit de succession devient fort important. On a essayé de s'attaquer en partie aux grandes fortunes par des impôts progressifs sur les successions. Mais cela ne suffit pas. Je n'ai pas la présomption d'émettre une opinion positive en ces matières, qui ne sont pas de ma compétence. Je voudrais cependant poser la question de savoir s'il ne serait pas possible de restreindre énormément le droit de succession, en n'accordant aux enfants le droit à la jouissance de l'héritage de leurs parents que jusqu'à l'âge où ils seront en toute circonstance capables de gagner eux-mêmes leur vie, c'est-à-

dire jusqu'à l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans, afin que les études supérieures ne leur soient pas fermées. Ainsi on n'enlèvera pas à l'homme la joie de travailler pour lui et pour sa famille, et pourtant tout jeune homme et toute jeune fille seraient obligés de travailler énergiquement pour arriver à quelque chose, sachant que dès vingt-cinq ou vingt-six ans ils devront gagner leur vie eux-mêmes et ne plus compter sur aucun héritage.

Je ne prétends nullement édifier un nouveau système socialiste sur une idée semblable (1) ; on a déjà certes assez fait de propositions dans ce genre. Ce que je voulais ici, c'est insister sur un élément du problème, élément qui consiste à diminuer la possibilité de l'exploitation de l'homme par l'homme sans paralyser la joie au travail, et tout en favorisant la procréation et l'éducation d'une descendance saine et capable.

Dans tous les systèmes socialistes, on a dû tenir compte du fait que certains domaines de la culture, tels que la recherche scientifique pure et l'art, par exemple, exigent beaucoup de dépenses et ne rapportent rien ou presque rien matériellement au savant ou à l'artiste. L'État une fois devenu beaucoup plus riche devra subvenir, d'une façon ou d'une autre, à ces branches si importantes d'une civilisation qui veut s'élever toujours plus haut. Il devra donc venir en aide aux forces vraiment créatrices dans la science et dans l'art, comme le firent autrefois et le font encore les rois et les Mécènes, en fondant avant tout des centres et des moyens de travail qui permettent aux artistes et aux savants de vivre. La grande difficulté consiste en pareille matière à bien juger les individus, à éviter le népotisme et les coteries, et à ne pas éliminer les génies pour protéger les arrivistes ! Ce n'est pas facile.

Nous avons déjà signalé la séparation des biens et une juste répartition du produit du travail des conjoints comme les seules bases justes dans un contrat de mariage. Nous répétons encore ici que seule la reconnaissance complète de l'égalité des droits de la femme et de ceux de l'homme devant la loi pourra faire régner une vraie justice.

(1) La chose suppose naturellement un état social et moral nouveau, dans lequel on aura changé le droit familial et organisé pour tous une bonne instruction et une bonne éducation. Même alors les hommes capables sentiront le besoin de s'élever, de dépasser la moyenne et d'élever leurs enfants en conséquence. C'est là un instinct de développement mental que toute organisation sociale doit soigneusement tendre à cultiver et non à étouffer.

C. — Droit pénal.

Le droit pénal est le droit de punir. Il se base sur les notions de *culpabilité* et d'*expiation*, et ces dernières sur celles du libre arbitre humain, fondé lui-même sur une pure illusion, nous l'avons démontré ci-dessus (A).

Cette simple réflexion suffit à montrer la situation précaire de notre droit pénal actuel. Trop longtemps la science pénale a méconnu les progrès de l'humanité et des autres sciences ; elle est atteinte d'un marasme incurable, parce que ses racines mêmes plongent dans l'erreur. La notion de l'expiation s'était développée tout naturellement sur la base d'un mysticisme accouplé au droit du plus fort et associé au sentiment de vengeance naturel à la mentalité brutale de nos ancêtres animaux. Chez ces derniers on punissait le plus faible parce qu'il était le plus faible : « *Væ victis !* », et l'on obtenait l'ordre par la force. Mais les mirages de l'imagination humaine ayant poussé l'homme à créer un Dieu ou des dieux à son image, on attribua à la divinité les sentiments de colère ressentis par l'homme, et l'on prétendit qu'elle exigeait une expiation pour tout forfait commis contre telle ou telle majesté ou notion humaine, transformé en offense à la majesté divine.

Cette offense à la divinité n'était donc que l'expression nébuleuse d'une conscience sociale en formation chez l'homme, un mélange obscur de sentiments de sympathie blessés, d'adulation des forts et des grands, enfin de besoins de vengeance et d'expiation. L'homme s'était habitué jusqu'alors à juger d'autres hommes selon le droit du plus fort seul, plus ou moins mitigé par des sentiments de famille et d'amitié. La terreur qu'il ressentait des mystères naturels, de la forêt, de la nuit, de la foudre, des ouragans, des astres, etc., lui firent inventer l'intervention de puissances occultes et plus tard de puissances supérieures jugeant à sa place des mauvaises et des bonnes actions, les notions de bien et de mal étant autrefois, du reste, fort différentes de ce qu'elles sont actuellement. Des hommes privilégiés se réservèrent néanmoins toujours les fonctions d'avocats ou d'exécuteurs de la volonté divine, et jugèrent en son nom, soit comme prêtres, soit comme rois, soit plus tard comme juges. Notons encore en passant qu'on peut juger, et pas trop mal, sans croire au libre arbitre, ce que prouvent les mahométans fatalistes et les juge-

ments d'un Haroun-al-Raschid par exemple. Le fatalisme exclut, en effet, logiquement la notion de libre arbitre, car si tout est absolument prédéterminé, les pensées, les résolutions et les actes des hommes le sont aussi, ce qui exclut toute liberté.

Responsabilité. — Je me suis efforcé de démontrer, dans un autre travail (1), qu'un droit pénal rationnel, transformé comme il doit l'être, n'a nullement à se préoccuper de la question du libre arbitre. Le fait que nous nous sentons libres et responsables ne suffit pas du tout à justifier l'impératif catégorique de Kant. *Un fou complet se rend subjectivement libre*, alors que tout homme raisonnable voit bien qu'il ne l'est pas.

La question de savoir si une prédestination absolue (fatalisme, régissant d'avance l'univers dans tous ses détails) existe ou n'existe pas est une question de pure métaphysique, dont la solution est absolument en dehors de la faculté de connaissance de l'homme et n'a pas à nous occuper. Basons-nous simplement sur le postulat scientifique du déterminisme, c'est-à-dire sur la loi de causalité appliquée aux motifs de nos actions, loi qui en revient à celle de la conservation de l'énergie et qui permet fort bien d'admettre des possibilités diverses pour l'avenir, car elle ne suppose pas connaître les causes premières de l'univers, ni les prétendues volontés d'une divinité.

Alors nous comprendrons parfaitement que la complication de nos activités cérébrales mnémiques et actuelles, combinée au fait qu'une grande partie d'entre elles et par là des motifs de nos actions nous demeurent inconscientes (subconscientes), nous comprendrons, dis-je, que cette complication et ses synthèses psychiques doivent nous produire l'illusion d'une volonté libre, c'est-à-dire d'un libre arbitre.

D'un autre côté, nous trouverons la mesure de ce que nous pouvons entendre par liberté relative dans les facultés plastiques de l'activité du cerveau humain, c'est-à-dire de l'âme humaine, facultés qui lui permettent de s'adapter d'une façon aussi adéquate que possible (c'est-à-dire correspondant le mieux possible à chaque situation momentanée) aux complications les plus nombreuses et les plus diverses de l'existence et surtout des rapports sociaux entre les hommes.

(1) *Die Zurechnungsfähigkeit des normalen Menschen*. Munich, chez E. Reinhardt (La responsabilité de l'homme normal).

L'homme le plus adaptable est l'homme le plus libre (1). Mais la liberté la plus élevée, la faculté morale d'adaptation supérieure, n'est pas celle du renard humain qui, étant seul son propre but, exploite les autres à son profit, mais celle des cerveaux vraiment élevés, capables d'adapter avant tout leur activité aux exigences sociales de l'humanité et à ses buts, même éloignés. L'homme le moins libre est, par contre, celui qui, lié et dominé par ses passions et ses plus bas appétits, ou par l'insuffisance de son intelligence, ou encore par la faiblesse de sa volonté souvent impulsive, se trouve par là incapable de se conduire lui-même raisonnablement dans la vie, succombe à toute tentation et à toute impulsion, tombe dans tous les pièges, ne peut tenir aucune résolution et entre par là en conflit perpétuel avec la société.

A quoi sert ici la croyance théorique au libre arbitre? Cet homme fortement lié se sent subjectivement aussi libre, souvent même plus libre, que celui qui est plus raisonnable et plus maître de lui, et pourtant il est esclave! Lorsque, dominé par ses liens psychiques, il viole la loi, on le punit, mais lui, il ressent la punition comme une injustice. Le juge qui le condamne et s'imagine tenir la balance de Thémis dans un équilibre exact ne fait en réalité qu'appliquer les articles d'une loi injuste, sorte de talion adouci, qui exige une expiation modérée. Ou bien encore, en appliquant un droit dérivé de vieilles traditions basées sur des idées religieuses, il joue le rôle de procureur de Dieu et juge en son lieu et place. On peut même dire que l'homme est en réalité d'autant plus libre qu'il se rend mieux compte qu'il ne l'est pas, c'est-à-dire que ses actions dépendent de l'activité de son cerveau! En effet, il se trompe alors moins souvent et réagit d'une façon plus plastique.

La véritable tâche du droit pénal ; ses erreurs traditionnelles dans la question sexuelle. — Le droit pénal n'a plus qu'une chose

(1) Avant tout dans le sens d'une faculté d'adaptation active et consciente. Il y a aussi des hommes qui s'adaptent *passivement*, comme une pâte sans volonté, et se laissent mouler sur tout. Cette plasticité passive les rend, du moins, capables de se soumettre à tout et de ne provoquer des conflits que comme instruments de volontés plus fortes. Ces individus sont, sans doute, peu libres, en ce sens qu'ils obéissent aux impulsions des autres. Néanmoins, leur élasticité leur donne une certaine liberté intérieure relative, parce qu'ils ne sentent pas la contrainte et se plient facilement aux lois et à toute autre exigence sociale.

à faire, c'est de couper ses propres racines et de se placer résolument sur un terrain scientifique et social. Ce ne sera plus alors un droit pénal, *mais un droit protecteur de la société contre les individus dangereux, et un droit d'administration des gens incapables de se conduire eux-mêmes*. Sa tâche ne sera plus qu'un complément de celle du droit civil. Dès lors, le juge devra cesser de juger son prochain et les motifs de ce dernier en lieu et place de Dieu. Il ne châtiara plus, mais se contentera de protéger, de refréner et d'améliorer.

L'histoire de la psychiatrie et des procès de sorcellerie est là pour prouver que nous n'exagérons pas. Elle n'est pas si reculée, l'époque où les aliénés n'étaient pas considérés comme des malades, mais comme des criminels ou des sorciers, et où on les traitait par des châtimens ou des exorcismes (1).

Aujourd'hui encore, nous rencontrons chez les catholiques et chez certaines sectes protestantes, comme chez les sauvages, la croyance à la sorcellerie, et si ces croyances prenaient le dessus, les procès en sorcellerie, les exorcismes et toutes leurs cruautés seraient bientôt revenus à la mode.

Avant le seizième siècle, les procès en sorcellerie étaient universellement répandus, et, depuis, ils demeurèrent longtemps encore très fréquents. Ce n'est guère que depuis la Révolution française, qu'on a reconnu que la folie était une maladie du cerveau. Au dix-neuvième siècle encore, un aliéniste allemand, Heinrich, châtiât les fous comme pécheurs. C'est du temps des procès de sorcellerie que datent les atroces préjugés du peuple contre l'aliénation mentale.

Aujourd'hui encore nous sommes esclaves du préjugé qui veut qu'une condamnation juridique suffise pour déshonorer le condamné et le vouer à une honte qui le poursuit jusqu'au tombeau. A ce propos, le livre de Hans Leuss, *De la maison de force* (Aus dem Zutchthause, 1904), est fort instructif. Condamné lui-même à la maison de force, l'auteur y a fait des observations très justes et perspicaces qu'il raconte sans passion et qui donnent à réfléchir. Qu'on me permette encore de citer ici un mot du docteur Guillaume, qui fut longtemps directeur du pénitencier de Neuchâ-

(1) Les Anciens au contraire, en particulier certains médecins grecs et romains — notamment *Cælius Aurelianus* — avaient déjà reconnu que la folie était une maladie, dont le siège était le cerveau, et ils avaient distingué ses différentes formes.

tel et qui dirige actuellement le bureau fédéral suisse de statistique à Berne. La question qui nous occupe avait été traitée à table dans une discussion à laquelle j'avais pris part, et que M. Guillaume avait écoutée attentivement sans rien dire. A la fin il nous dit : « Messieurs, dans ma vie j'ai appris à connaître un grand nombre de condamnés, mais je n'ai jamais pu découvrir parmi eux autre chose que deux catégories d'individus : les uns étaient des malades, et les autres... ah ! les autres ; chaque fois que je pénétrais plus avant dans leur cas et leur personnalité, j'en arrivais à me demander si je n'aurais pas agi comme eux dans les mêmes circonstances ! » Il va sans dire que M. Guillaume n'entendait pas par là établir deux catégories tranchées, car la plupart des criminels représentent un composé de facteurs des deux catégories. Mais son idée fondamentale exprimait bien l'essence même de la vérité dans la question du droit pénal.

Comment les rapports sexuels conduisent-ils à des conflits avec le droit pénal, comment le droit pénal les juge-t-il, et comment devrait-il les juger d'après ce que nous venons de dire ? Je ne veux pas répéter ce qui a été dit à propos du droit civil. Notre droit pénal actuel connaît encore de singuliers crimes sexuels et les punit en vertu de motifs souvent bien curieux.

Lorsqu'un pauvre imbécile, risée de toutes les filles, pressé par son appétit sexuel, s'accouple dans le silence de l'écurie avec une vache, cette dernière ne s'en inquiète guère, ne se trouvant lésée ni dans son bien-être ni dans son sentiment de pudeur. Le propriétaire n'est pas lésé non plus. Ce n'est, du reste, pas la question de propriété qui occupe le juge, car il punit le sodomiste même lorsqu'il est propriétaire de l'animal.

Où la loi prend-elle le droit de punir un acte qui ne lèse personne, ni la société dans son ensemble, ni même un animal ? C'est là évidemment un vestige du mysticisme religieux, quelque chose dans le genre du châtement du péché contre le Saint-Esprit. Les péchés de Sodome et de Gomorrhe déplurent, dit-on, à Dieu, qui pour ce motif détruisit ces villes. La sodomie ayant été d'après la légende un vice de leurs habitants, est-ce donc pour cela qu'on la punit encore aujourd'hui ?

Mais la masturbation d'Onan a aussi déplu à Dieu d'après la Bible ; pourquoi nos lois actuelles ne prévoient-elles pas de châtement pour ceux qui s'y livrent ?

Dans beaucoup de cantons suisses et en Allemagne, les rap-

ports sexuels entre hommes sont poursuivis par la loi. Récemment encore les législateurs allemands ont gravement discuté la question de savoir si le châtiment devait avoir lieu seulement lorsqu'un homme introduisait sa verge dans l'anus de l'autre (pédérastie), ou si des attouchements impudiques et l'onanisme mutuel devaient suffire pour justifier un châtiment.

Notre justice pénale s'occupe donc de savoir si elle devra punir ou ne pas punir selon que telle ou telle muqueuse ou région de la peau sert ou ne sert pas à la satisfaction de tel appétit sexuel morbide ! Ce sont, il faut l'avouer, de singuliers considérants pour un législateur, obligé, malgré son incompetence, de jouer ici le rôle de physiologiste, d'anatomiste et de psychologiste !

Si je suis bien informé, la législation allemande tombe dans le comble de l'inconséquence en châtant les rapports sexuels qui ont lieu entre deux hommes et en ne châtant pas ceux qui ont lieu entre deux femmes. Je me contente de ces exemples. Ils suffisent pour montrer à quelles impasses aboutit un droit pénal dont la base est vicieuse et qui se laisse guider par les traditions du mysticisme.

Tout dernièrement, dans le *Journal suisse de droit pénal*, un juriste revendiquait très sérieusement la nécessité de la notion d'un crime contre la religion ! Avec de pareilles conceptions on risque d'en revenir à punir le suicide, comme les Anglais.

Nous voulons analyser maintenant les faits au point de vue de leur véritable valeur sociale.

Limites du droit pénal dans le domaine sexuel. — Si l'on veut éviter l'arbitraire, l'injustice et de ridicules contradictions, on doit s'en tenir au principe que la justice pénale n'a le droit d'intervenir que dans les cas où les individus ou la société sont lésés, ou risquent de l'être. En outre, il faut examiner, dans chaque cas, si celui qui a commis le délit ou menacé de le commettre n'était pas irresponsable, c'est-à-dire atteint de maladie mentale au moment où il l'a perpétré, ou si sa responsabilité n'était pas diminuée, c'est-à-dire s'il n'était pas sérieusement anormal, sans être complètement fou. La notion de responsabilité, nécessairement relative, devra être comprise dans le sens de la liberté relative, que nous avons définie plus haut.

Selon le résultat de l'enquête (la culpabilité une fois prouvée naturellement), le juge aura à décider comment la société pourra

le mieux être protégée contre le retour de pareils actes nocifs et comment le coupable pourra le plus facilement être amélioré, si tant est qu'il en soit susceptible.

Si le coupable est, par exemple, un ivrogne, son internement d'office dans un asile pour buveurs et son entrée dans une société d'abstinence protégeront bien mieux la société et amélioreront bien plus le coupable que toutes les amendes et les condamnations à la prison ou à la maison de force en vigueur aujourd'hui.

Si c'est un récidiviste incorrigible (incurable), incapable de résister à ses impulsions criminelles, la justice devra le mettre en observation en lieu sûr ou, selon les cas, le priver seulement de certaines libertés dangereuses. Il n'est pas si difficile de juger ces questions que le public se l'imagine. Les antécédents du criminel, ses conflits antérieurs avec la justice, et une soigneuse étude psychologique de sa personne, amèneront presque toujours un diagnostic et un pronostic clairs. Ici l'entente des psychiatres et des juristes produira d'excellents fruits. Il va sans dire que, s'il ne s'agit que d'une obnubilation fortuite et passagère du cerveau (insolation, cauchemar somnambulique, etc.), il ne reste qu'à acquitter l'auteur du délit (action civile réservée).

Viol, etc. — Le coût normal peut légitimer une action pénale lorsqu'il s'obtient par la force ou la ruse (viol, abus d'un faible d'esprit ou d'un hypnotisé, escroquerie, etc.). Il va sans dire que des mesures de protection contre de pareils actes sont urgentes, et que les personnes dont on abuse ainsi doivent avoir droit à de fortes indemnités civiles. Disons d'emblée que nous ne demandons pas tant une atténuation de la peine pour le coupable qu'une plus grande protection pour ses victimes.

Dans les cas de viol, lorsque la femme est rendue enceinte contre sa volonté, l'avortement artificiel devrait à mon avis lui être concédé par la loi, à titre exceptionnel. On ne peut honnêtement exiger d'une femme qu'elle se laisse imposer par la violence un enfant de la part d'un homme, surtout s'il n'est pas son mari, et qu'elle soit obligée de lui donner le jour du simple fait qu'il est conçu. Il devrait en être de même dans le cas de détournement de filles mineures.

Lorsque, par contre, un garçon mineur, séduit par une femme adulte, la rend enceinte, c'est à la femme, seule ici responsable, de pourvoir à l'entretien de son enfant, et il n'y a pas de raisons

pour lui accorder un droit à l'avortement, car c'est elle qui a voulu l'acte sexuel. Les liens si spécialement étroits qui existent entre l'enfant et sa mère justifient de pareilles dispositions légales.

A propos du droit civil, nous avons parlé des cas d'infections vénériennes et autres consécutives au coït. Ici, c'est l'indemnité civile qui sera le plus équitable. Une action pénale ne pourrait en tout cas avoir lieu que sur plainte portée par la personne lésée, à moins qu'il ne s'agisse d'intentions directement criminelles (infection par vengeance, par exemple).

Inceste. — Sous le titre de *Mariages consanguins*, nous avons vu, à propos du droit civil, à quel degré on devrait limiter la notion d'inceste. Les cas d'inceste grave sont ceux qui ont lieu entre parents et enfants. Leurs causes ordinaires sont les anomalies mentales, l'alcoolisme, la promiscuité prolétarienne ou le grand isolement d'une famille en quelque lieu reculé. L'inceste est fréquent, en Suisse par exemple, chez certains habitants de chalets isolés des montagnes escarpées. Voici quelques exemples avérés et typiques d'inceste donnant lieu à des conflits pénaux.

Un mari ivrogne et brutal poursuit sa femme de ses exigences de coït. Celle-ci lui donne alors sa propre fille pour le satisfaire et se soustraire à ses violences.

Une femme adonnée à l'ivresse poussa son propre fils âgé de dix-sept à dix-huit ans à accomplir le coït avec elle. Indigné de voir que sa mère avait fait de lui son amant, ce dernier l'assomma un jour qu'il était ivre. Condamné comme parricide, ce jeune homme se conduisit en prison d'une façon modèle. L'alcool seul, joint à la séduction incestueuse dont il avait été l'objet, en avait fait le meurtrier de sa mère.

Dans une famille composée exclusivement d'imbéciles et de psychopathes dont une partie me furent confiés en traitement, l'inceste régnait presque entre tous les membres qui la composaient : le père avec les filles, la mère avec les fils, et les frères et sœurs entre eux. Ce dernier cas et bien d'autres analogues montrent que l'inceste n'est pas la cause, mais l'effet d'anomalies et de maladies mentales.

Cela ne veut pas dire que les produits de pareilles unions ne soient pas légèrement tarés par le fait même d'un inceste aussi concentré, mais ces cas sont relativement si rares chez l'homme,

qu'ils ne contribuent pas d'une façon appréciable, en tant qu'inceste, à faire dégénérer la race ; le facteur qui fait dégénérer est ici l'aliénation mentale, qui provient d'autres causes héréditaires d'origine surtout blastophthorique.

Il résulte de ce que nous venons de dire, qu'une action pénale contre l'inceste ne devrait avoir lieu que lorsqu'il y a détournement de mineurs ou d'aliénés, abus de force ou de puissance, ou viol. Les mesures de droit civil et d'administration devraient suffire à réduire les autres cas d'inceste à un minimum.

Le dégoût qu'éprouve, en général, l'homme pour les unions sexuelles entre frères et sœurs, et surtout entre parents et enfants, demeure la meilleure protection contre l'inceste. L'élimination de l'alcoolisme, une bonne administration du service des aliénés et l'amélioration de notre organisation sociale, feront sans nul doute disparaître peu à peu tout inceste nuisible bien mieux que les lois pénales.

Attentats contre les mineurs. — Tout attentat sur des mineurs doit naturellement être poursuivi. Mais on devra procéder tout à fait différemment, selon que le coupable sera atteint d'une disposition perverse pathologique ou qu'il s'agira simplement d'un abus de confiance commis par un homme normal. Un maître qui, sans être atteint d'anomalie sexuelle, commettra des attentats sur de jeunes filles, ses élèves, devra avant tout être privé du droit d'enseigner dans les écoles de filles, car ce n'est guère que là qu'il est dangereux. S'il est par contre atteint de perversion (pédérose), d'autres mesures de sûreté et de protection devront être prises, selon les cas, contre lui.

Perversions sexuelles. — Si nous passons aux perversions sexuelles, nous vérifions encore plus distinctement les inconséquences et le mysticisme qui règnent dans notre droit pénal actuel. Ce code poursuit et châtie souvent des actions sexuelles qui ne lèsent personne ou auxquelles s'adonnent deux individus de propos délibéré. De pareils cas peuvent faire l'objet d'un traitement moral ou médical ; jamais ils ne devraient justifier une poursuite pénale. Tel est le cas de toutes les manipulations d'onanisme, de pédérasie, de masochisme, de fétichisme, etc., qui ont lieu entre adultes consentants.

A quoi bon poursuivre *les invertis* ? C'est un vrai bonheur pour

la société que ces malheureux psychopathes se contentent de leurs rapports sexuels mutuels, dont le résultat est absolument stérile et ne nuit en rien à notre descendance. Le véritable crime est le mariage d'un inverti avec un individu de l'autre sexe, et ce crime la loi le sanctionne ! C'est un crime commis contre le conjoint normal et contre les enfants qui peuvent résulter d'une union forcée aussi néfaste. En punissant avec une certaine sévérité les rapports homosexuels, les lois pénales de nombreux pays provoquent en outre le chantage le plus ignoble, ce que von Krafft-Ebing, Moll, Hirschfeld et tant d'autres ont prouvé par d'innombrables exemples, et ce que j'ai pu confirmer moi-même chez beaucoup de mes malades de ce genre et même chez la plupart.

Il en est tout autrement des formes anormales ou perverses de l'appétit sexuel, dont la satisfaction n'est possible que contre la volonté de leur objet ou même en le lésant plus ou moins gravement. Ici, la loi a le devoir d'organiser les mesures de protection les plus énergiques, non pas pour punir le perversi, qui est un malade, mais pour protéger à temps ses victimes.

Nous parlons ici en premier lieu du *sadisme* et en second lieu du viol des enfants (*pédérose*). A ce propos surgit une question fort délicate. A l'égard d'appétits sexuels aussi épouvantables, on ne devrait pas attendre pour agir qu'il y ait des victimes. D'autre part, on ne peut châtier un homme, ni même lui appliquer sans autre forme de procès des mesures administratives, du simple fait qu'il ressent un appétit dangereux, surtout si c'est un homme à d'autres égards bon et consciencieux, qui lutte de toutes ses forces contre sa perversion. J'ai traité comme médecin un malade souffrant d'un terrible appétit pathologique de ce genre. C'était un homme bon, de haute valeur morale, désespéré de son état, et qui ne fit jamais de mal à personne, résistant de toutes ses forces à sa perversion et se tirant d'affaire en se masturbant, lorsque sa passion devenait trop violente.

En cas pareil, les sentiments moraux d'un individu offrent une protection sociale suffisante, et le médecin n'a ni le droit ni le devoir de se faire dénonciateur. Mais il devra déclarer aux malades à peu près ce qui suit : « Si vous sentez que vous ne pouvez plus résister, promettez-moi de venir à moi et de vous laisser interner dans un asile. Cela vaut mieux que de commettre un crime. » Il est très rare que de pareils cas viennent à la connaissance du public, car les malades préfèrent souffrir en silence ou

se suicider ; mais ces cas sont d'autant plus instructifs et caractéristiques.

D'autres fois on réussira à découvrir par hasard des perversions dangereuses, le pervers ne voulant pas résister, mais recherchant au contraire les occasions de se satisfaire sans qu'on le découvre. Ici, des mesures psychiatriques doivent entrer en vigueur. Malheureusement, les sadistes savent fort bien quels dangers ils courent, et ils s'entendent mieux que tous les criminels à commettre leurs forfaits sans être découverts. Dès qu'on découvrira l'auteur d'un crime sadique, ou seulement d'une tentative sadique, on devra donc en appréhender l'auteur et le mettre dans l'incapacité de nuire. En tel cas se pose la question de la castration. On ne sait, du reste, encore pas jusqu'à quel point celle-ci peut protéger le sadiste et sa victime contre des récidives. Si l'efficacité de cette opération se confirme, on ne devra jamais la négliger.

Les *exhibitionnistes* offrent de grandes difficultés. Ils ne sont pas *dangereux*, puisqu'ils ne touchent à personne. Leurs « *victimes* », si on peut les nommer ainsi, sont des filles ou des femmes devant lesquelles ils découvrent leurs organes sexuels et se masturbent. Sans doute, les sentiments de pudeur peuvent être fortement blessés par un acte pareil, surtout chez les jeunes filles et les enfants ; l'émotion, le dégoût et la frayeur peuvent surtout leur nuire. Néanmoins je prétends que nos lois sont trop sévères à cet égard. Il ne s'agit pas d'une lésion dangereuse en elle-même. Je connais de petites filles qui ont été effrayées plusieurs fois par des exhibitionnistes, et je n'ai pas observé que le dégoût qu'elles ont éprouvé leur ait nui en quoi que ce soit. La chose est trop risible et trop laide. On devrait se contenter de soumettre chaque fois les exhibitionnistes à une cure forcée dans un asile d'aliénés pendant un temps restreint, à moins qu'une faiblesse extrême de leur part n'oblige à la prolonger.

La *nérophilie simple* devrait être traitée d'une façon analogue par le code pénal. Mais ici la chose est plus dangereuse, à cause de la parenté de cette perversion avec le sadisme. Il y a des sadistes qui ne sont nécrophiles que par la peur de devenir assassins, et qui mangent même des morceaux de cadavres. De pareils individus sont très dangereux et doivent rester internés.

Les *fétichistes* sont, au contraire, en général fort innocents. Tout au plus pourrait-on les poursuivre pour vol, quand ils

dérober leurs fétiches. L'un des cas les plus graves de leur part est le vol des tresses coupées à de jeunes filles.

Concubinat. — Prostitution. — Proxénétisme. — Traite des blanches. — Nous avons déjà vu que le *concubinat* ne devrait pas être punissable en lui-même, quoiqu'il le soit dans divers pays. Nous ne reviendrons pas non plus sur la question de savoir si la prostitution doit faire l'objet d'actions juridiques et pénales. Le *proxénétisme* et la *traite des blanches* lèsent, par contre, gravement les droits naturels de nombreux individus et doivent être poursuivis d'office par la loi pénale. Ce sont des crimes contre la société et les individus à la fois, crimes commis par de purs motifs de lucre. Il ne peut être licite de faire commerce du corps de son prochain. C'est là un crime fort parent de la traite des esclaves et d'abus analogues. Nous renvoyons, du reste, au chapitre X.

En outre, la loi devrait châtier toute provocation, obscénité ou brutalité sexuelle publique, mais le châtement devrait revêtir une forme plus douce. L'acte sexuel et tout ce qui s'y rapporte doit être absolument libre, et un homme n'a aucun droit de provoquer ou d'incommoder son prochain par des invites sexuelles pressantes ou indécentes, tant que celui-ci ne veut rien entendre.

Il est néanmoins extrêmement difficile de fixer ici les limites de ce qui est licite, car la pruderie peut aussi aller trop loin et considérer comme provocations les allusions relativement les plus innocentes. Il est absolument nécessaire de laisser une certaine marge aux invites sexuelles normales. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'elles ne dépassent pas les limites des convenances admises, tant qu'il n'y a pas accord des deux parties (Voir chap. IV, *flirt*).

Impudicité. — Pornographie. — Tout naturellement se pose ici la question de savoir jusqu'où il est permis d'aller publiquement d'un accord mutuel sans offusquer et par là léser des tiers. En somme, nos mœurs sont assez libres à cet égard, et une plus grande liberté dans le *flirt* public aurait des inconvénients. On ne peut permettre, par exemple, les exhibitions impudiques, le coït, etc., sur la voie ou dans des lieux publics. Les enfants surtout doivent être protégés contre de pareilles excitations de l'ap-

pétit sexuel, et il est nécessaire, en général, de fixer une forme légale ou, si l'on veut, des limites dans le domaine de ce qui doit être considéré comme offensant ou non offensant pour les convenances ou la pudeur publiques.

De simples mesures de police suffisent à cet égard, mais elles sont très nécessaires pour protéger les femmes, les enfants, à l'occasion même les jeunes gens, contre les importunités ou obsessions sexuelles publiques ou secrètes, contre les provocations sexuelles, ou même contre les attentats ou autres offenses fort variées dans ce domaine, offenses parmi lesquelles nous pouvons encore citer l'incitation à la masturbation, les paroles et les gestes obscènes, etc.

Les limites sont, il est vrai, très difficiles à tracer. Nos mœurs modernes ont laissé une marge énorme à la pornographie, qu'elles traitent en enfant gâté. La forme la plus dangereuse n'est pourtant pas celle qui s'étale salement et brutalement dans les arrière-boutiques, sur les affiches, dans le colportage, dans les kiosques publics et dans les bastringues, mais bien plutôt cette pornographie fine et esthétique qui tend ses lacs sous forme de gravures élégantes, de romans et de drames érotiques, sous le couvert de l'art et même sous celui de tendances morales.

Malheureusement le public juge ici fort mal. Certains ouvrages ont décrit ouvertement et sans fard les vices sexuels de notre époque, — par exemple, les romans de Zola et les drames de Brieux, — et on les a pour cette raison qualifiés de *pornographiques*. En réalité leurs auteurs ne méritent nullement un reproche pareil. De semblables œuvres ne poussent nullement à l'immoralité; elles en dégoutent au contraire et font éclore une sainte et saine terreur de la perversité de nos mœurs sexuelles. La pruderie d'un certain capitaine de la police de Zurich, qui fit enlever le tableau du célèbre peintre Boecklin, « *Le jeu des vagues* », de la devanture d'un magasin, le trouvant immoral et pornographique, ne fut, de son côté, guère moins déplacée. Sans doute des œuvres pareilles peuvent avoir une action érotique chez les ignorants ou les esprits malpropres. N'a-t-on pas vu des paysans tyroliens, dans leur indignation *morale*, briser des bustes de femmes en marbre qui avaient été placés par l'autorité au bord d'une route? De pareils actes ne doivent pas être donnés en exemples. Jamais la pruderie ne débarrassera le monde de l'érotisme, ni même ne réussira à l'endiguer; elle ne fera que le faire dévoyer en favori-

sant l'hypocrisie. Nous avons mieux à faire que de persécuter et d'insulter l'art véritable et les hommes de talent ou de génie qui décrivent et flagellent nos perversités sociales.

La pornographie est tout autre chose. Elle ne se contente pas de représenter le côté esthétique, licite et normal de l'érotisme naturel. Elle ne dépeint surtout pas le vice sexuel pour faire ressortir et stigmatiser sa laideur ou pour faire ressortir ses conséquences tragiques, mais pour le glorifier, l'encenser, le chanter et lui gagner des adeptes. Qu'on le dépeigne dans une nudité brillante, insolente et brutale, ou au contraire enveloppé d'un voile transparent qui laisse deviner tout ce qu'il feint de vouloir cacher ; qu'il titube dans une orgie de bacchantes, qu'il apparaisse en habits de fête brillants, éclairé par des lampes électriques ou à la lumière discrète et paisible d'un galant boudoir ; qu'il soit clair ou équivoque, perversi d'une façon ou dépravé de l'autre ; sous toutes ses formes, son but est de chatouiller, de flatter, d'exciter, de séduire, d'entraîner, en éveillant la lubricité et en allumant les plus basses passions.

Les mets pornographiques sont souvent accommodés d'une sauce sentimentale et morale qui naturellement ne tend pas à dissimuler le haut goût du rôti — car alors tout son charme s'envolerait — mais au contraire à relever son caractère épicé au moyen des contrastes, tout en contribuant à rendre le produit plus achalandé, ce fard hypocrite le revêtant d'un certain vernis de bonnes mœurs. On se donne l'air de chanter la vertu et, pour rendre sa victoire plus touchante et plus glorieuse, on orne le vice de ses appas les plus lubriques et on le fait briller d'un éclat qui excite follement la sensualité. Le truc qui consiste à revêtir le produit pornographique d'un manteau de vertu peut tromper les naïfs sur sa foncière impudicité et fournir aux moins naïfs le prétexte de l'acheter et d'en jouir sans avoir besoin de se gêner. Il est extrêmement difficile, nous le reconnaissons, d'agir en pareille matière sans devenir injuste et sans léser l'art ou la science par des mesures maladroitement vexatoires ; il y faut un tact peu commun et une rare perspicacité.

Autres délits sexuels. — De nombreux attentats sexuels (délits contre les mœurs) sont commis sur des aliénés ou des faibles d'esprit, dans l'espoir qu'ils ne pourront se défendre ni dénoncer le criminel. Nous avons parlé, par exemple des invertis, qui se

font infirmiers dans les asiles d'aliénés pour satisfaire leurs appétits. Pareils crimes doivent être assimilés à ceux commis contre les mineurs. Dans leur appréciation, il faut tenir compte en premier lieu de leur nature, avec les dangers spéciaux qu'elle présente, et en second lieu de la personnalité du criminel, de sa capacité de repentir, d'amélioration et d'empire sur lui-même.

Avortement artificiel. — Une question extrêmement difficile est celle de savoir jusqu'où peut aller le droit pour la femme de disposer de l'embryon qu'elle porte en son sein, et où commencent les devoirs de la société dans ce domaine. Cette dernière a certainement le devoir de protéger l'enfant dès qu'il est né. Ici, les lois ne seront jamais assez sévères pour mettre les enfants à l'abri des abus de la part des parents indignes ou de « faiseuses d'anges », dont le métier est de faire disparaître les nouveau-nés par la faim ou des maladies savamment inoculées ou entretenues.

Il en est de même d'abus analogues dont nous avons déjà parlé à propos du droit civil. Ces divers crimes ou délits sont bien souvent la suite, tant de l'organisation économique de notre société, que du manque de protection de l'enfance et des filles-mères, ainsi que de la honte dont nos mœurs hypocrites flétrissent ces dernières.

La question devient plus difficile en ce qui concerne l'embryon *avant la naissance*. La loi doit-elle et peut-elle punir l'avortement artificiel? Les opinions varient à cet égard. J'ai déjà dit que, dans les cas de viol et, en général, de grossesse forcée, le droit à l'avortement artificiel devrait être concédé à la femme. Je crois, par contre, qu'on devrait l'interdire en principe lorsque le coït fécondateur a été volontaire des deux côtés et lorsqu'aucune raison médicale ne justifie pareille mesure. En principe, l'embryon humain une fois conçu doit avoir le droit de vivre. La naissance n'est qu'un épisode dans sa vie; elle a lieu normalement au bout du dixième mois lunaire de la grossesse (les mois de grossesse sont comptés à quatre semaines à peine). Or un enfant né au septième mois peut souvent encore demeurer viable. Il est donc arbitraire de méconnaître à l'embryon le droit de vivre. Par contre, le droit qu'a la femme de disposer de son corps semble devoir l'emporter, lorsque la conception lui a été imposée par ruse ou violence. En effet, le droit de l'embryon

à la vie devrait dépendre de la volonté des porteurs de chacun des deux germes dont il est constitué, au moment de la conception.

D'un autre côté, on doit concéder de nombreuses exceptions à la règle ci-dessus, et les médecins ne devront pas se montrer trop sévères, car ce seront eux qui auront à décider dans la plupart des cas la question de savoir si un avortement artificiel est licite ou non. Certaines grossesses sont un véritable malheur pour les parents et pour leur produit, lorsque la santé corporelle ou mentale de la mère ou de l'enfant, ou encore de tous les deux, est en danger. Lorsqu'un aliéné ou un idiot, marié ou non, rend une femme enceinte, l'avortement artificiel devrait être permis. Il devrait en être de même toutes les fois qu'une femme idiote, épileptique ou folle devient enceinte.

Un cas analogue est celui où un ivrogne rend sa femme grosse contre le gré de cette dernière, surtout lorsqu'il est ivre à ce moment, car la qualité du produit court un grand danger par la blastophthorie.

Il va sans dire que l'avortement doit être permis là où la grossesse met la vie ou la santé de la mère en danger sérieux, ou lorsqu'une grave maladie de la mère condamne d'avance l'enfant à devenir invalide. D'un autre côté, il ne faudrait pas que pareilles indications soient prises trop à la légère, et une limite rationnelle est ici l'affaire de la pratique et du bon sens, joints à la science médicale.

Droit à la vie des enfants monstrueux, idiots ou malformés. —

La question qui précède nous amène tout naturellement à celle de savoir si les enfants nés invalides, les monstres déformés ou idiots, etc., doivent être nécessairement condamnés à vivre de par la loi, et s'il n'y a pas lieu d'établir à cet égard des dispositions spéciales.

L'obligation de conserver, en requérant même tous les soins de l'art médical, de misérables avortons, nés crétins, idiots, hydrocéphales, microcéphales, sans yeux, sans oreilles, ou encore avec des organes sexuels atrophiés, etc., n'est au fond qu'une atrocité consacrée par nos lois. N'arrivera-t-on pas dans l'avenir à permettre, au moins avec l'assentiment des parents et après une expertise médicale approfondie, de supprimer ces êtres misérables à l'aide d'une douce narcose, au lieu de les livrer par

la force de la loi à une vie de martyre? La science a bien prouvé aujourd'hui que toute malformation congénitale du cerveau est aussi incurable que celle des autres organes.

Ici encore, notre législation gémit dans les chaînes que lui a rivées l'ignorance combinée à une vieille dogmatique religieuse. D'un côté on organise d'immenses armées pour tuer et estropier par milliers et dizaines de milliers les hommes les plus sains, et on en abandonne encore plus de milliers à la famine, à la prostitution, à l'alcoolisme et à l'exploitation, et de l'autre on exige de la médecine qu'elle emploie tout son art et tous ses efforts à prolonger aussi longtemps que possible la vie et par là le martyre de misérables débris humains avortés ou dégénérés de corps ou d'esprit, ou encore de tous deux à la fois, souvent même lorsqu'ils appellent la mort à grands cris! On bâtit de grands asiles pour idiots, et l'on est royalement heureux lorsque, après de longues années d'efforts aussi touchants que persévérants, une personne dévouée et intelligente réussit à amener ces petits êtres, dont la mentalité est bien inférieure à celle d'un singe, à marmotter quelques paroles comme des perroquets, à barbouiller quelques mots sur du papier, ou encore à répéter machinalement une prière avec les yeux tournés vers le ciel.

Il est difficile de comparer entre elles ces deux catégories de faits sans ressentir l'amère ironie de ce qu'on appelle par euphémisme *nos mœurs héréditaires*. En toute franchise, les infirmières et les maîtres qui se dévouent à l'éducation des crétins et des idiots feraient mieux de les occuper tout simplement à quelque grossier ouvrage manuel, ou même de les laisser mourir, et de procréer eux-mêmes, à leur place, des enfants sains et capables! Mais cette question n'appartient plus à proprement parler à notre sujet.

Droits de l'embryon. — On fait en général une distinction entre l'avortement artificiel pratiqué dans les premiers mois de la grossesse et celui qu'on provoque dans ses derniers mois. Lorsque l'enfant naît viable, on ne parle plus d'avortement artificiel, mais d'accouchement prématuré. Lorsque cet accouchement est provoqué dans le but de faire disparaître l'enfant, la peine est beaucoup plus forte que pour l'avortement, car on considère cet accouchement presque comme un infanticide.

Pour ce motif, et parce que la question dans son entier est épineuse et difficile, on ne devrait jamais abandonner librement et

sans autre forme à la mère le droit de supprimer l'embryon ou l'enfant qu'elle porte en son sein, sauf dans les cas où la grossesse a été forcée. On devrait toujours soumettre le cas à un examen médical et exiger un certificat du médecin. Ceci est d'autant plus indiqué que nos connaissances actuelles nous rendent facile d'empêcher la grossesse par des moyens anticonceptionnels. La société est donc en droit d'exiger de la mère qu'une fois l'enfant volontairement conçu par elle, elle n'ait pas à sa fantaisie le droit d'interrompre son développement, c'est-à-dire de le tuer. Si, comme nous l'espérons, nous arrivons à obtenir des droits plus étendus pour la femme et une plus grande liberté sexuelle en général, même dans le mariage, les raisons justifiant l'avortement artificiel autrement que d'un point de vue médical ou d'hygiène sociale seront de plus en plus rares.

Le stigmate inique imprimé aujourd'hui encore à la maternité hors mariage, dite illégitime, justifie, hélas! bien des cas d'avortement et même d'infanticide. Mais les choses devront changer à cet égard. A l'avenir, aucune grossesse ne devra être une source de honte pour quelque femme saine que ce soit, ni fournir le moindre motif de dissimulation.

Si l'on m'objecte que je suis inconséquent, que tout homme et par conséquent toute femme doit pouvoir disposer de son propre corps en toute occasion, et que le droit pénal ne peut donc connaître de l'avortement artificiel, je répondrai que dans le cas particulier la question se pose autrement. Il ne s'agit plus d'un corps, mais de deux ou de plusieurs (jumeaux, etc.). Dès le moment de sa conception, et si intimement que sa vie soit liée à celle de sa mère, l'embryon acquiert un droit social qui mérite d'autant plus d'être protégé que son détenteur est plus incapable de le faire valoir.

Adultère. — L'adultère, qui aujourd'hui encore est souvent considéré comme crime ou délit, devrait être considéré simplement comme une cause de divorce. Nous avons déjà traité la question à propos du droit civil, et nous avons montré à quel point on se trompe en voulant obtenir la fidélité par la force des lois. Le délit d'adultère simple devrait, à notre avis, entièrement disparaître du droit pénal. Lorsqu'il se complique de fraude ou d'autres crimes, c'est de ceux-ci qu'il s'agit, et nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Sélection humaine. — Le danger indirect que courent les enfants tarés d'une mauvaise hérédité constitue un grand malheur social. Pour le moment, le droit pénal est d'une impuissance absolue en cette matière. Nous avons vu ce que le droit civil pourrait peut-être obtenir et ce qui se fait déjà en certains pays. Dans un autre chapitre nous parlerons de moyens bien mieux appropriés à produire dans ce domaine des améliorations sérieuses.

Nous avons traité précédemment de la castration et de certains cas où elle pourrait être pratiquée. Ces cas demeureront toujours très limités, et c'est sur la base de la morale sociale et de l'hygiène de la race qu'il faudra avant tout régler d'une façon rationnelle et volontaire la question des conceptions. Nous obtiendrons bien plus ainsi que par des mesures légales, toujours boiteuses, parce qu'elles entravent la liberté individuelle. N'oublions jamais que les lois ne sont dans le meilleur des cas qu'un mal nécessaire ou utile, et qu'elles constituent bien souvent un mal superflu.

Remarquons, en terminant, que le droit pénal devra se combiner, comme le droit civil, à des mesures administratives, pour protéger en même temps les individus et la société dans le domaine sexuel, tout en veillant aux intérêts des générations futures. Mais il ne devra le faire qu'autant que les faiblesses et l'érotisme des hommes empêchent d'obtenir un résultat analogue ou meilleur par l'éducation morale et par celle de la volonté, combinées à un enseignement rationnel dans le domaine intellectuel.

APPENDICE AU CHAPITRE XIII

Un cas médico-légal.

Le cas suivant s'est passé en 1904, dans le canton de Saint-Gall (Suisse). Il est fait pour confirmer notre opinion.

Frieda Keller, née en 1879, était la fille de parents honnêtes. Sa mère était douce et sensible, son père loyal, mais très sévère, quelquefois violent. Frieda était le cinquième de onze frères et sœurs. C'était une écolière modèle. Une méningite, survenue à l'âge de quatre ans, lui avait néanmoins laissé de fréquents maux de tête. En 1896-1897, elle avait appris le métier de couturière et aidait chez elle au ménage. Quand elle était libre, elle brodait pour aider sa famille. Puis elle entra comme couturière dans un magasin de confection à Saint-Gall, où l'on fut très content d'elle. Elle y gagnait soixante francs par mois.

Pour améliorer un peu sa situation, elle travaillait le dimanche, au Café de la Poste, comme sommelière. Le tenancier, homme marié, se mit à la poursuivre de ses assiduités, auxquelles elle eut grand-peine à se soustraire. Elle entra alors dans un nouveau magasin, où elle gagna 80 francs par mois. Un jour, en 1898 (elle avait alors dix-neuf ans), le tenancier en question, qui la guettait depuis longtemps, l'attira à la cave, sous prétexte d'une commission, et la força par surprise à se donner à lui, ce qui doit s'être répété, dès lors, une ou deux fois. Le 27 mai 1899, Frieda accoucha d'un garçon, à la Maternité de Saint-Gall. Elle avait avoué à ses parents et à ses frères et sœurs le malheur qui lui était arrivé, et qu'elle cherchait à tenir secret par sentiment de honte. Sa mère eut pitié d'elle et se montra très douce. Elle aussi avait été séduite et rendue enceinte à dix-huit ans, puis abandonnée de son séducteur, et elle s'était alors rendue coupable d'infanticide au moment de l'accouchement. On l'avait condamnée à six ans de maison de force, en lui reconnaissant des circonstances atténuantes. Elle s'était toujours très bien conduite, tant avant qu'après son « crime », aussi le tribunal avait-il reconnu qu'elle avait agi « moins par dépravation morale que par faux sentiment d'honneur ». Frieda, qui chérissait sa mère, ne savait rien de cette histoire. Le père se montra très dur envers sa fille, lui refusa toute aide et toute pitié et voulut la chasser, ce qui la rendit très malheureuse. Douze jours après son accouchement, aidée de sa mère, elle porta l'enfant à l'Asile des enfants de Saint-Gall.

Le lâche tenancier se hâta de faire de belles promesses et d'assurer Frieda qu'il paierait l'entretien de l'enfant. En réalité il paya deux fois 40 francs, en tout 80 francs, puis jamais plus rien. Au bout de quelque temps il quitta la ville, et on ne le revit plus. Les assises n'ont pas tiré absolument au clair les circonstances dans lesquelles Frieda fut rendue enceinte, et l'on ne s'inquiéta pas du tenancier. On ne peut pas parler de viol à proprement parler, mais certainement de surprise d'une pauvre fille craintive, empruntée, maladroite, faible et perdant la tête par honte. Le défenseur assure qu'il ne peut

avoir été question d'une *liaison amoureuse*, et les relations officielles des assises n'en disent rien non plus. On peut donc parler de surprise, tout au plus de séduction d'une fille qui perd la tête par crainte.

Frieda Keller ne ressentit que du dégoût à l'égard du tenancier qui avait abusé de sa faiblesse. Après coup, sans doute, ce dernier chercha à dénaturer les faits et même à nier sa paternité. Mais ses dires ne méritent aucune créance, car, tant par les deux sommes qu'il paya au début que par son départ, il l'avait tacitement reconnue.

Frieda dut payer cinq francs par semaine à l'asile. Pour logis et nourriture, elle devait, en outre, payer trente-quatre francs à sa sœur mariée. En 1901 son père mourut, et en 1903 sa mère, sa dernière ressource, car sa seule amie avait quitté le pays. Frieda avait hérité 2.471 francs de son père, mais cette somme resta engagée dans la cordonnerie de son frère aîné, qui ne lui en envoya jamais les intérêts. Chose caractéristique pour sa mentalité, elle n'eut jamais l'idée de les exiger.

Alors commence pour la malheureuse fille une vie de lutte et de désespoir. Deux idées fixes la poursuivent. D'un côté, elle ne peut plus suffire à l'entretien de son enfant, et de l'autre, par honte, elle ne veut rien avouer à personne. Elle se sent perdue et déshonorée. Plusieurs fois, l'asile exige des paiements arriérés. En novembre 1903, on lui déclare que l'enfant ne peut plus rester que jusqu'à Pâques 1904, ayant atteint l'âge maximum de cinq ans. Que fera-t-elle ?

Frieda Keller se trouve alors dans un état d'âme évidemment pathologique, fort bien relevé par son défenseur, le docteur Janggen. Elle veut cacher son secret et subvenir à l'entretien de l'enfant, et ne fait pourtant aucune démarche pratique dans ce but. Elle ne cherche pas de pension bon marché, n'exige pas d'augmentation de salaire, pas même son argent détenu illégalement par son frère, qui emploie les intérêts à son profit. Elle ne parle ni à sa sœur mariée, ni à la commune, ni à qui que ce soit, de sa position désespérée. Le père de l'enfant, le tenancier, a disparu, et elle n'a jamais porté plainte contre cet homme marié, parce qu'elle craint de divulguer son secret. *Du reste, la loi saint-galloise n'admet la plainte en paternité que contre les hommes non mariés !* Elle réfléchit pourtant à sa façon, mais ne trouve aucun moyen pratique de placer l'enfant. Aux assises elle avoue qu'aucune idée de ce genre ne lui entra dans la tête, pas même celle de demander une augmentation, qu'on lui eût probablement accordée. Dès le lundi de Pâques 1904, c'est-à-dire dès l'instant où l'enfant doit quitter l'asile, une seule idée la poursuit et hante sa faible tête toute troublée de terreur et de honte, et cette idée lui apparaît comme la seule solution possible : se débarrasser de l'enfant. Elle lutte longtemps contre cette obsession, qui devient de plus en plus violente et finit par devenir une résolution.

Disons que Frieda, qui aimait beaucoup les enfants de sa sœur, n'aimait évidemment pas le sien. Les sœurs de l'asile en témoignent. Elle visitait très rarement l'enfant, qu'elle avait l'air de ne pas connaître, et dont elle payait avec peine la pension, de son maigre salaire. Lorsqu'elle venait à l'asile, l'enfant courait joyeusement au-devant d'elle, mais elle demeurait froide, ne lui apportant ni bonbon, ni petit cadeau, ne l'embrassant jamais et ne lui donnant que rarement la main. On l'invita à l'arbre de Noël ; elle n'y vint pas. Cette femme, douce et bonne envers toute autre créature, d'une conduite exemplaire, qui n'eût pas fait de mal à une mouche, ne parlait pas même à son enfant dans ses courtes visites. Le 9 avril, elle écrivait à l'asile qu'elle viendrait bientôt chercher l'enfant.

Quelques jours avant, elle avait fait une longue promenade dans un bois

des environs (Rosenberg), avait pleuré tout le jour suivant chez elle, cherchant une ficelle. Seule avec son désespoir, elle avait définitivement arrêté sa terrible résolution. Devant les assises elle dit plus tard : « Je ne pouvais me libérer de l'obsession qu'il fallait me débarrasser de l'enfant. »

Elle se rendit donc à l'asile, après avoir acheté un habillement neuf à l'enfant, et raconta aux supérieures qu'une tante de Munich attendait ce dernier à Zurich, pour le prendre chez elle. Sans laisser même à l'enfant le temps de dire adieu, elle le prit par la main et s'en alla dans un bois. Arrivée en un lieu écarté, elle resta longtemps assise sur un banc, tandis que l'enfant jouait avec des feuilles sèches. Elle réfléchit un certain temps, crut ne pas avoir le courage d'accomplir son crime, luttait avec elle-même. Enfin, une force irrésistible et occulte, dit-elle, la poussa à en finir. Elle creusa de ses mains et de ses souliers une fosse, puis étrangla l'enfant avec sa ficelle, d'une telle force qu'il fut ensuite très difficile de délier le nœud sur le cadavre. Elle s'agenouilla auprès de ce dernier, et resta dans cette position jusqu'à ce qu'il eût cessé de donner le moindre signe de vie, puis elle l'enterra, et, faisant un long détour et retenant ses larmes avec peine, elle rentra chez elle.

Le 1^{er} juin, elle écrivit à l'asile que l'enfant était arrivé à Munich. Le 7 juin, le cadavre fut mis à nu par une forte pluie et découvert par des Italiens. Le 11 juin, Frieda envoyait à l'asile le solde de la pension. Le 14 juin, elle fut arrêtée. Pendant tout le procès, Frieda Keller déclara tantôt tranquillement, tantôt en pleurant, que son action avait été le résultat, d'un côté de son incapacité de subvenir seule aux besoins de l'enfant, et de l'autre celui de la nécessité de garder son terrible secret. Ce secret était sa honte, le déshonneur d'une maternité involontaire et d'un accouchement illégitime.

Tous les témoins parlèrent en faveur de Frieda Keller : elle était bonne, douce, intelligente, travailleuse, économe, d'une conduite exemplaire, aimant les enfants de sa sœur. Elle ne nia nullement la préméditation de son crime et ne chercha en aucune façon à en atténuer la responsabilité.

D'après la loi saint-galloise (art. 133), un cas pareil est puni de mort. Le tribunal prononça donc la peine de mort ! Lorsque Frieda Keller entendit ce verdict, elle poussa un cri et tomba sans connaissance.

Le Grand Conseil du canton de Saint-Gall fit usage de son droit de grâce, et, à l'unanimité moins une voix, il commua la peine de mort en détention perpétuelle à la maison de force.

Tels sont les faits dans toute leur nudité, faits que nous tenons du procès-verbal, du texte même du jugement (procès-verbal officiel), du rapport du message du Conseil d'État, du journal de la ville de Saint-Gall, ainsi que d'un excellent extrait publié par M. A. de Morsier dans le *Signal de Genève*.

Nous sommes obligé de nous écrier avec M. de Morsier qu'une législation qui, dans un cas pareil, condamne à mort ce qu'on peut appeler à juste titre une victime, tout en laissant impuni le véritable fauteur primitif des causes du crime, est certes faite pour enlever toute croyance en la justice dans une démocratie qui se dit chrétienne. C'est une justice de barbares, une honte pour le vingtième siècle. Ajoutons encore deux mots :

Fiat justitia, pereat mundus (Que la justice se fasse ; tant

pis si le monde en périt). Le tribunal et les jurés ont appliqué à la lettre un article du Code, et tout est dit. On appelle cela de la justice !

Frieda Keller était, sans aucun doute, dans un état d'esprit anormal ; elle subissait probablement la pression d'une autosuggestion agissant comme obsession. Pareils cas ne sont pas rares. Le fait ressort clairement de l'absurdité de sa manière d'agir, aussi inutile que pernicieuse pour elle, alors qu'il lui eût été facile de se tirer d'affaire autrement. Si nos juges et nos jurés avaient un peu plus de compréhension élémentaire pour la psychologie humaine et un peu moins de paragraphes de Code dans la tête, ils auraient eu au moins quelques doutes sur l'intégrité mentale de l'accusée, et ils auraient ordonné une expertise psychiatrique. Mais, même en laissant cette question de côté, je demande si l'on peut exiger d'une femme des sentiments maternels pour le fruit d'une surprise sexuelle voisine du viol et n'inspirant que le dégoût ?

J'ai demandé dans le chapitre précédent qu'on donnât le droit à l'avortement artificiel aux femmes rendues enceintes par viol ou contre leur gré, et je crois que le cas de Frieda Keller vient à point pour me donner raison. Je ne veux certes pas justifier par là l'assassinat d'un enfant déjà âgé de cinq ans. Mais je veux dire que l'absence d'amour maternel est parfaitement naturelle et compréhensible en pareil cas.

C'est précisément la répulsion instinctive de Frieda Keller à l'égard de son enfant, répulsion inexplicable autrement, qui montre le plus clairement qu'il s'agissait là d'une maternité imposée ou, si l'on veut, d'une satisfaction sexuelle volée par le père.

Le cas tragique de cette malheureuse femme illustre cruellement la brutalité et l'hypocrisie de nos mœurs dans la question sexuelle, et montre à quel degré de terreur fascinatrice, de honte atroce, de tourment et de désespoir, peut conduire la façon dont cette question est envisagée par ce qu'on appelle les bonnes mœurs. Je ne pense pas qu'on puisse encore m'accuser d'exagération en présence de faits pareils. Seul, le cœur de parchemin de certains juristes et de divers bureaucrates peut garder ici son sang-froid.

La maison de force à perpétuité pour la pauvre victime d'un sort aussi cruel est une sorte de *grâce* qui ressemble bien plutôt à la plus amère des ironies. La justice saint-galloise n'a qu'une

chose à faire pour réparer le mal qu'elle a fait : modifier ses lois et libérer sa victime le plus tôt possible.

Dans l'infanticide ordinaire, le véritable assassin n'est en général pas la mère qui tue son enfant, mais bien plutôt le lâche père qui abandonne celle qu'il a rendue enceinte et qui renie le produit de sa passion passagère. Dans le cas de Frieda Keller, l'hérédité maternelle, les suites d'une méningite, la maladresse, l'irréflexion, le besoin, la honte, la crainte, une obsession pathologique, et enfin l'indigne conduite du père, s'unissent à l'envi pour faire de cette malheureuse une victime, bien plutôt qu'une criminelle. Son enfant était sans doute pour elle non seulement l'objet de gros soucis d'alimentation, mais encore celui d'une répulsion instinctive. Tout tend à le prouver.

Comment une femme si brave, si bonne et si travailleuse, qui aime les enfants des autres, peut-elle en arriver à avoir peur de son propre et innocent petit garçon et à éprouver pour lui un sentiment de répulsion ? Si les juges s'étaient posé cette question et y avaient répondu sans prévention, en oubliant un instant leur Code et nos préjugés, ils n'auraient pas eu le courage de condamner à mort, ni même de condamner, car leur conscience aurait trop clairement montré les véritables coupables : la lâche brutalité masculine, nos mœurs sexuelles hypocrites et des lois injustes agissant sur un pauvre cerveau faible et le terrorisant.

Ce qui est singulier, c'est le fait suivant : le tenancier, père de l'enfant de Frieda Keller, surgit après coup et eut l'outrecuidance de se plaindre aux tribunaux saint-gallois de la façon dont la presse l'avait stigmatisé. Là-dessus, et après la condamnation de Frieda Keller, le tribunal crut devoir procéder à une instruction supplémentaire à ce sujet, sans reviser pour cela le procès. Il faut avouer qu'on a fait à monsieur le tenancier tous les honneurs possibles, et nous ne pouvons que féliciter vivement la Fédération des femmes suisses, réunies à Aarau, de sa protestation contre une législation qui conduit à de pareilles condamnations et à de pareils actes.

Lorsqu'un jour toute grossesse et toute naissance seront considérées par la société humaine avec honneur et respect, lorsque toute mère sans exception sera protégée par la législation et aidée dans l'éducation de ses enfants, alors seulement la société aura le droit de juger sévèrement l'infanticide.

CHAPITRE XIV

LA MÉDECINE ET LA VIE SEXUELLE

Remarques générales. — La théologie enseigne la croyance en Dieu et en la vie future ; le droit représente l'application de lois et de coutumes codifiées, anciennes et nouvelles ; la médecine est, dit-on, un art, l'art de guérir l'homme malade.

A la naissance de chacune de ces trois branches de l'activité humaine, on trouve un sentiment et une notion acquise. L'homme a été conduit à l'idée religieuse et à l'adoration d'un ou de plusieurs dieux par la terreur que lui inspiraient certaines puissances inconnues, occultes, supérieures à lui, et par la notion que sa faculté de connaître, son pouvoir et la durée de sa vie étaient limités.

L'origine du droit est dans la conscience morale, dérivé phylogénique des sentiments de sympathie, c'est-à-dire du sentiment du devoir et de la justice, jointe à la notion de la nécessité reconnue par les hommes de vivre en société.

Quant à la médecine, elle doit sa naissance à la crainte de la maladie, de la douleur et de la mort, crainte corrigée par l'expérience acquise que certaines substances peuvent à l'occasion calmer la souffrance.

La théologie, si l'on fait abstraction de la morale, dont elle a usurpé le domaine, vit de mysticisme, et s'efforce de lui donner une apparence naturelle et humaine en le parant de phrases ronflantes ; le droit, perdant de vue ses origines et sa raison d'être, ne s'est longtemps plus guère occupé que de commenter des textes de lois et de discuter l'application des articles du Code. La médecine, elle, a trop vécu de la vie du malade ; elle doit vivre pour améliorer la vie humaine.

Pour pouvoir guérir une maladie physique, c'est-à-dire rétablir des fonctions anormales ou dérangées, autant que cela est possible, le médecin doit connaître le corps à l'état normal et ses

manifestations vitales. Voilà pourquoi l'art médical doit s'appuyer sur des sciences accessoires, toutes d'observation et d'expérience. Ce sont ces sciences, principalement l'anatomie et la physiologie, qui fournissent au médecin les connaissances qui lui sont indispensables. Ces sciences accessoires ont ainsi pris un développement de plus en plus considérable dans l'évolution ascendante de la médecine, et l'art médical est même devenu le moteur puissant principal qui pousse l'homme aux recherches et aux découvertes dans les sciences biologiques, telles que l'histologie, l'embryologie, l'anatomie et la physiologie comparées, l'anatomie et la physiologie du cerveau, puis la bactériologie, etc. A quels efforts d'investigation l'homme ne se livre-t-il pas pour conserver et rétablir son cher moi ! Les études purement scientifiques ont même pris aujourd'hui une telle place dans les études de médecine que « *l'art de guérir* » demeure souvent à l'arrière-plan, bien qu'il soit destiné à jouer plus tard le rôle principal et que ce soit surtout à la pratique de cet art que le vulgaire attache l'importance première, cela pour des raisons bien excusables et bien compréhensibles.

La valeur de l'art médical est sujette à de grandes variations. Il n'est de bon aloi que lorsque, exempt de tout charlatanisme, il s'appuie sur des connaissances scientifiques suffisantes ; car l'art d'un ignorant tombe d'ordinaire à faux et n'emploie guère que des moyens mal appropriés ; d'autre part, celui d'un charlatan ou d'un escroc a pour objet avant tout la bourse du malade. Il est fréquent de rencontrer des médecins qui ont une bonne pratique de leur art sans posséder de connaissances scientifiques, d'autres qui ont la pratique et la science, mais sont de vulgaires charlatans, d'autres enfin qui sont des savants, mais des incapables dans la pratique de l'art. L'idéal est naturellement de trouver réunis l'art, la science et l'honnêteté désintéressée ; mais il n'est pas très rare de voir réunis chez un médecin l'ignorance, l'incapacité et le charlatanisme. Enfin trop de médecins, du reste instruits et capables, ont le tort de s'en tenir aux autorités, aux livres et aux préjugés, au lieu d'observer, de discerner et de juger par eux-mêmes dans chaque cas avec un véritable esprit scientifique. Un grand nombre de dogmes et d'enseignements médicaux reposent sur des hypothèses, des théories ou des affirmations dont les bases sont bien peu solides et ne représentent en rien les fruits de branches vivantes et fécondes d'une véritable expérience

personnelle de la vie du corps humain. Beaucoup de médecins font à leur façon, comme feu monsieur Jourdain, de la « théologie » sans le savoir, ne jurant que par la parole du maître et ne voyant qu'à travers ses besicles, au lieu de réfléchir et d'observer par eux-mêmes. Les gens à système, les homéopathes, les adeptes de la médecine dite *naturelle*, etc., sont sans doute les pires à cet égard. C'est précisément dans la question sexuelle que toutes ces faiblesses humaines des artisans de la médecine amènent souvent aux résultats les plus pitoyables.

Nous devons avant tout prendre à cœur le principe fondamental de l'hygiène, qui est en même temps celui de toute médecine honnête et critique, connaissant elle-même ses propres points faibles : *prévenir vaut mieux que guérir*.

Les opinions modernes des médecins dans la question sexuelle sont malheureusement encore, comme dans la question de l'alcool, fort obscurcies par les préjugés, la foi en l'autorité et l'influence indirecte des doctrines de la morale religieuse. Nous serions cependant mal venu à dire ici du mal de la médecine, car c'est à elle et à ses sciences accessoires que nous devons les connaissances qui nous rendent aujourd'hui possible de juger des rapports sexuels de l'homme au point de vue sain et vrai de la science sociale et morale.

Nous ne pouvons décrire ici tous les rapports de la médecine avec la vie sexuelle. Nos chapitres I, II, III, IV et VIII se sont déjà entièrement basés sur ses résultats et sur ceux des sciences naturelles. Ce que nous avons encore à dire ici se rapporte surtout à l'hygiène sexuelle, car nous avons déjà traité de la pathologie au chapitre VIII. Je réserve de plus, pour le dernier chapitre de ce livre la partie générale et sociale de l'hygiène, et je me contenterai ici, de traiter certains points spéciaux et de critiquer certaines opinions médicales courantes, mais erronées, au sujet de la question sexuelle.

Prostitution. — Hygiène sexuelle. — Rapports sexuels hors mariage. — Toute réglementation et toute surveillance médicale de la prostitution doivent être rejetées, non seulement au point de vue de la morale et du droit, mais même à celui de l'hygiène, comme un déplorable errement, incapable même de répondre à son seul but avoué et avouable, la protection contre les maladies vénériennes.

La foi dans le dogme et dans l'autorité d'une institution existante a finalement amené les médecins à placer la question sur un terrain tout à fait faux. On a exigé des adversaires de la réglementation d'État qu'ils fissent la preuve d'une diminution des infections vénériennes, sous le régime de la liberté ! Cette exigence est aussi injuste qu'absurde. En réalité, c'est aux partisans d'une réglementation inique à prouver que l'organisation de la prostitution par l'État a apporté une amélioration sensible au mal vénérien social. Alors seulement on pourrait se demander si le maintien de mesures aussi vexatoires est encore justifiable. Or, la médecine n'a pu fournir la preuve qu'on est en droit d'exiger d'elle ; au contraire, ses tentatives en ce sens ont entièrement échoué. Ce qui, malgré tout, maintient le système, ce n'est pas qu'il diminue les infections vénériennes, mais c'est qu'il donne satisfaction à l'appétit sexuel masculin et à ses désirs d'excès et de changement. La société n'a cependant pas le droit d'organiser, pour le plaisir spécial des débauchés, une monstruosité pareille à la prostitution réglementée et à la patente du proxénétisme.

En vertu du faux dogme qui préside à la réglementation de la prostitution, nous voyons, aujourd'hui encore, nombre de médecins envoyer des jeunes gens au bordel ou voir des prostituées, sous couleur d'hygiène. Cette déplorable habitude pervertit la jeunesse et fausse ses idées. C'est un remède bien pire et bien plus dangereux que le mal qu'il est censé guérir, pire que la masturbation, bien pire que les pollutions nocturnes et les autres inconvénients analogues. Les anomalies et les perversions sexuelles ne se guérissent pas au bordel ; elles s'y développent, au contraire.

D'ailleurs, il est absurde d'exagérer les effets de l'onanisme et des excès sexuels en eux-mêmes, et de surexciter ainsi l'anxiété d'une foule de malheureux. Au chapitre IV (appétit sexuel), nous avons déjà parlé des grandes variations que présente cet appétit sans cesser d'être normal, et nous avons indiqué la règle donnée par Luther. Voici, à mon avis, quels doivent être les conseils donnés par le médecin :

Tant qu'il ne veut pas se marier, le jeune homme célibataire écartera ses pensées, autant qu'il le pourra, de toute image sexuelle, et il se contentera des pollutions nocturnes, qui se produisent spontanément chez lui, en évitant toute manipulation d'onanisme. La jeune fille fera de même, et cela d'autant plus

facilement que chez elle l'appétit, normalement plus faible, n'est pas accompagné de sécrétions glandulaires, qui exigent plus ou moins impérieusement l'éjaculation.

Aux personnes incapables de résister à leur appétit, on recommandera la plus grande prudence dans leurs rapports hors mariage. Ceux-ci n'auront nullement besoin, d'ailleurs, de revêtir le caractère de la prostitution.

Conseils médicaux. — Avant tout, le médecin a le devoir d'instruire et de conseiller amicalement toute personne qui le consulte sur les questions sexuelles, et de ne jamais jouer le rôle de juge, ni de moraliste grognon. Il ne devra jamais se permettre d'effrayer, ni de blâmer le pauvre hypochondre qui vient s'accuser de masturbation, ni les perversis sexuels, de quelque nature qu'ils soient, à moins qu'ils n'offrent de véritables dangers (sadistes, etc.); il devra, au contraire, les calmer et les soutenir dans leur détresse. Il peut faire ainsi un bien énorme.

La suggestion hypnotique lui fournit un moyen de combattre directement beaucoup d'excitations sexuelles, de pollutions exagérées, voire même certaines perversions sexuelles, tout au moins de les atténuer et de diriger l'activité cérébrale du malade sur d'autres objets. Il étudiera chaque cas en particulier et tiendra compte des circonstances si diverses dont nous avons parlé dans les différents chapitres de ce livre. Même entre mari et femme, et surtout comme conséquence de la monogamie, diverses circonstances malheureuses ou délicates peuvent susciter des difficultés, par exemple les périodes pendant lesquelles toute conception doit être évitée, un certain temps après les accouchements et durant certaines maladies.

Ici, un conseil médical maladroit peut avoir les conséquences les plus néfastes. Lorsqu'un médecin interdit à un mari tout rapport sexuel avec sa femme, il le place entre deux écueils dangereux. Ou bien le mari se contient au prix de dures privations; il est obligé de coucher dans une chambre séparée et risque ainsi, si la séparation dure trop longtemps, de voir l'amour conjugal se refroidir et une barrière s'établir définitivement entre lui et sa femme. Ou bien il s'abandonne à la prostitution et rapporte des maladies vénériennes dans le lit conjugal, ou bien encore il tombe amoureux d'une autre femme et risque par là de détruire son bonheur et celui de sa famille.

Le médecin qui interdit à un mari le coït conjugal prend donc sur lui une grave responsabilité, nous ne pourrions trop insister sur ce point. Pour cette raison, et pour bien d'autres encore, nous devons ici étudier une question très importante.

Les opinions sur les effets de la continence sexuelle diffèrent beaucoup. Toutes les assertions extrêmes dans ce domaine sont erronées. Il est certain que dans beaucoup de cercles on a exagéré d'une façon ridicule les effets nocifs de la continence. Les gens normaux des deux sexes peuvent demeurer continents, à la vérité non sans peine ni sans douleur, et, d'une façon générale, on peut accepter comme juste le rapport publié sur cette matière par la Faculté de Christiania, qui déclare connaître de nombreuses maladies résultant des excès sexuels, mais n'en pas connaître qui soient l'effet de la continence. Ce verdict va cependant un peu trop loin, car certaines personnes, surtout certains psychopathes et hyperesthésiés sexuels, tombent fréquemment dans un état d'excitation mentale et nerveuse telle, à la suite de la continence forcée, que leur nervosisme s'exagère encore et peut même les conduire à l'aliénation. J'ai vu le cas se produire chez certains hommes et même chez certaines femmes, mais ce sont des cas absolument rares.

La continence n'est pas chose facile pour les individus érotiques, et elle exige d'eux, surtout des hommes, un combat intérieur héroïque, parfois presque surhumain. Le réformateur canadien Chiniqui, que nous avons déjà cité, raconte l'histoire d'un moine qui s'arracha courageusement les testicules avec les mains dans son désespoir de ne pouvoir maîtriser l'excitation violente que produisait chez lui un appétit sexuel non satisfait, résultat de la continence que lui imposait le célibat des prêtres.

Tous les beaux prêcheurs de morale doués d'un tempérament froid, ou même simplement devenus vieux, qui flétrissent en tirades indignées « l'immoralité » des conséquences de l'appétit sexuel, feraient bien de prendre à cœur les faits de ce genre.

Une jeune fille riche, instruite, nymphomane, mais demeurée vierge, me déclara nettement un jour que, si elle ne trouvait pas bientôt un mari, elle se prostituerait, car elle ne *pouvait plus y tenir*.

Chose singulière, des natures absolument froides, qui n'ont presque aucun appétit sexuel et préféreraient s'abstenir, se décident parfois à aller au bordel ou à se marier, uniquement

« pour faire comme les autres » ou « pour qu'on ne les tourne pas en dérision » !

J'ai connu notamment un jeune homme riche et très instruit qui se trouvait dans ce cas ; poussé par les moqueries de ses camarades, il se laissa aller une seule fois dans sa vie à visiter un bordel, y contracta la syphilis et mourut misérablement, quelques années plus tard, de paralysie générale progressive, suite de cette maladie.

Si à l'origine chez l'homme, comme dans le règne animal dont il est issu, le coït et la conception étaient à peu près inséparables, les choses ont fortement changé depuis lors. La sélection brutale du combat pour la vie a cessé d'éliminer les faibles parmi nous, et nous avons déjà dit que par conséquent il est urgent d'employer autre chose que cette sélection pour entraver autant que possible la conception des faibles et des invalides. De ce simple fait résulte pour nous le devoir social de séparer nettement la conception de la satisfaction de l'appétit sexuel, et d'éviter la première chaque fois que cela est utile ou nécessaire, sans renoncer pour cela à la seconde. Le bien de nos femmes et de nos descendants entraîne impérieusement cette conséquence.

Moyens de régler ou d'empêcher les conceptions. — Aux chapitres II et III, nous avons fait connaître le mécanisme de l'accouplement et de la reproduction. Un léger effort de bon sens suffira pour faire comprendre qu'il ne peut pas être bien difficile d'accomplir le coït ni de satisfaire son appétit sexuel sans que conception s'ensuive. Il suffit simplement d'empêcher la semence de pénétrer dans le museau de tanche et dans la matrice (V. fig. 18). On peut y arriver de diverses façons, à l'aide de certains moyens préventifs employés soit par la femme, soit par l'homme, pendant le coït.

1. **MOYENS PRÉVENTIFS EMPLOYÉS PAR LA FEMME.** — Aussitôt après le coït, la femme peut se faire une injection dans le vagin avec de l'eau tiède acidulée de vinaigre. C'est une pratique qu'on emploiera toujours lorsqu'un autre moyen employé par l'homme a manqué son but, ou qu'il est arrivé un accident ou une maladie quelconque. Mais l'injection n'est qu'un préservatif tout à fait relatif et insuffisant, car les spermatozoïdes microscopiques peuvent fort bien être entrés sans attendre dans la matrice, par le museau de tanche.

On a prétendu qu'un coït accompli peu de jours seulement avant les règles n'était jamais suivi de conception. C'est inexact ; les conceptions sont, il est vrai, plus rares en pareil cas, mais nullement impossibles. Quiconque se repose sur un moyen aussi incertain risque fort d'être bientôt désabusé.

On s'est servi d'éponges, imbibées d'un désinfectant, et que la femme place tout au fond du vagin avant le coït. Elles sont munies d'un petit cordonnet de soie, qui permet de les retirer plus facilement. Ces éponges sont aussi fort peu sûres, car la semence s'écoule très facilement à côté et peut alors entrer malgré elles dans la matrice. En tout cas, elles doivent être suffisamment larges et avoir la forme d'un hémisphère creux. Malgré cela, ce système demeure extrêmement précaire.

Les *pessaires occlusifs* valent à peine mieux. Ce sont des anneaux fermés par une membrane en caoutchouc, anneaux que la femme introduit au fond du vagin et tend devant le museau de tanche avant chaque coït ou au moins après chaque menstrue. Il suffit qu'ils soient mal introduits ou se déplacent d'un côté pendant le coït pour que leur effet préservatif devienne illusoire. En outre, ils n'enlèvent pas la semence du vagin.

En un mot, tous les moyens employés par la femme sont incertains, par la simple raison qu'au fond d'une cavité étroite comme le vagin, on opère dans l'obscurité et qu'on ne peut y voir clairement le résultat de ses manipulations, puis parce que tous les moyens indiqués sont précaires par leur nature même. Un coup d'œil sur notre figure 18 suffit pour s'en rendre compte.

2. MOYENS PRÉVENTIFS UTILISÉS PAR L'HOMME. — Un moyen extrêmement employé est ce qu'on appelle le coït interrompu : l'homme retire sa verge du vagin un instant avant l'éjaculation, lorsqu'il la sent venir, et il termine le coït soit contre le ventre, soit entre les cuisses de la femme. Cette pratique est fort désagréable. Elle n'entrave pas seulement la jouissance, mais encore directement l'éjaculation et n'est pas même sûre. On peut se retirer trop tard, puis, surtout lorsque la semence se répand entre les jambes, il peut s'en introduire une petite partie à l'orifice du vagin, et cela seul peut dans certains cas suffire à provoquer une conception.

Les hommes rompus aux pratiques sexuelles introduisent souvent leur verge dans l'anus ou dans la bouche de la femme, ou encore se font satisfaire par elle de quelque autre façon. Sans

parler de ce que ces pratiques ont de répugnant et d'anormal, elles n'accordent pas à la femme la satisfaction sexuelle à laquelle elle a droit, et elles doivent être rejetées.

Le moyen le plus simple et le mieux approprié au but est de revêtir la verge en érection d'une membrane imperméable en forme de doigt de gant. La semence demeure alors dans ce sac membraneux, si l'on prend la précaution d'appliquer à sa base, c'est-à-dire près de son ouverture, un anneau en caoutchouc posé librement par-dessus, à la racine de la verge. Cet anneau applique la membrane solidement contre la verge et empêche ainsi qu'elle ne glisse ou ne se retrousse pendant les mouvements du coït, ce qui permettrait à la semence de pénétrer dans le vagin. On appelle ces membranes préservatifs ou capotes anglaises (1).

On se sert souvent de préservatifs en caoutchouc mince, dont l'ouverture est déjà pourvue d'un anneau plus épais et rétréci. Mais elles sont extrêmement désagréables, parce que le caoutchouc, lisse et dur, ne ressemblant nullement à une muqueuse, entrave les sensations voluptueuses du gland et, par suite, contrarie l'éjaculation. En second lieu elles sont peu sûres, car elles peuvent se déchirer inopinément. C'est pourquoi l'on confectionne des préservatifs avec des membranes animales (haudruche), en particulier avec l'appendice cæcal (appendice vermiforme) de l'intestin de divers animaux, appendice qui se termine tout naturellement en cul-de-sac et qui a la longueur et le diamètre voulus.

Dans le commerce, cet article s'appelle capotes en vessie de poisson, nom dû à ce qu'il a l'apparence de la vessie desséchée d'un poisson.

Lorsque ces capotes sont assez fortes et qu'on ne les amincit pas au point d'en faire des toiles d'araignée, elles sont excellentes, mais on doit observer les précautions suivantes :

Tout d'abord, il faut employer un anneau de caoutchouc adapté au calibre de la verge en érection, et le placer à la racine de la verge, par-dessus la capote. Si l'on a pris de plus la précaution d'enduire auparavant le gland d'un peu de vaseline et de tremper la capote dans l'eau, on ne s'aperçoit pour ainsi dire pas de la présence de cette dernière, qui devient presque identique pour le

(1) Telle est la désignation populaire en pays de langue française. Par contre les Anglais désignent ces préservatifs du terme de *French letters*.

toucher à la muqueuse du vagin, de sorte que les sensations voluptueuses ne sont nullement entravées.

On fera bien de se retirer du vagin avant que la verge soit complètement relâchée, et de saisir soigneusement la capote et l'anneau entre deux doigts en se retirant. On lave ensuite le tout dans l'eau d'une cuvette, puis on sèche la capote des deux côtés, entre deux linges, en pressant légèrement. Il suffit alors d'insuffler un peu d'air dans la capote maintenue entre les doigts, puis de la fermer rapidement en la tordant à sa base, pour la remettre en état de servir. On la laisse ainsi remplie d'air jusqu'au matin, posée sur un morceau d'étoffe de laine. Le matin (sept à dix heures après), on détord l'ouverture et on l'élargit complètement avant qu'elle se soit durcie. La capote est alors de nouveau en état de servir. Du même coup, par l'insufflation de l'air, on s'assure qu'elle est imperméable et reste gonflée, car le moindre interstice suffit pour laisser échapper l'air et faire affaisser la capote, par un pore qui ne permettrait pas encore le passage d'un spermatozoïde.

De cette façon, lorsqu'une capote est solide, on peut s'en servir un grand nombre de fois. Ces détails sont extrêmement importants, car les personnes pauvres ou peu aisées n'ont pas le moyen de s'acheter un objet aussi cher pour chaque coût, et c'est précisément pour les malheureux que son emploi est le plus important. Dès qu'une capote n'est plus imperméable à l'air, il faut en prendre une autre.

Ce n'est qu'avec une grande minutie, et lorsqu'on ne néglige aucune précaution, qu'on peut être assuré ainsi d'éviter toute conception. Si, par hasard, une maladresse donnait le moindre doute, ou si la capote venait à se rompre, une injection immédiate d'eau tiède, acidulée de vinaigre, dans le vagin devrait être pratiquée.

Un coup d'œil sur notre figure 18 (page 18) montre la place qu'occupe la membrane du préservatif pendant le coût, entre le museau de tanche et l'ouverture de l'urètre masculin (*ouv. ur. m.*) par laquelle s'éjacule la semence.

Dans certains cas on peut encore procéder plus simplement : on se fait donner chez un boucher quelques appendices vermiciformes de veau ; on les nettoie et on les lave immédiatement, puis on les désinfecte pendant vingt-quatre heures dans une solution de 1 pour 1.000 de sublimé, et l'on s'en sert exactement

comme des précédents (sans oublier l'anneau). Quoiqu'ils soient plus épais, leur muqueuse ayant presque la même consistance que celle du vagin, ils ne troublent en rien les sensations du coït. On les conserve simplement dans un bocal approprié rempli de glycérine, et on les lave dans de l'eau avant et après chaque usage, de sorte que toute insufflation d'air est inutile. On peut aussi se servir plusieurs fois d'un même appendice frais, mais on s'assurera, en y versant de l'eau, qu'il n'a pas de déchirure, car au bout de quelque temps elles se produisent facilement. Ces appendices sont d'ailleurs moins résistants que les préservatifs du commerce, ce qui rend leur emploi un peu plus précaire.

La conception exceptée, le coït se passe ainsi d'une façon entièrement normale pour la femme comme pour l'homme, et les sensations voluptueuses ne sont pas plus troublées pour l'un que pour l'autre.

Lorsqu'une capote est trop mince, ce qui est, par malheur, fréquemment le cas, on peut en mettre une seconde par-dessus la première. Il ne faut jamais négliger de passer l'anneau de caoutchouc. Avec de la prudence et du soin, on peut ainsi empêcher toute conception avec une certitude pour ainsi dire complète. Si la femme craint de la part de son mari quelque négligence, elle a toujours la ressource d'employer, en outre, pour plus de sûreté, l'un des moyens que nous avons indiqués et qui sont à sa disposition, tels que l'éponge ou le pessaire occlusif. Pareil surcroît de précautions est indiqué dans les cas où une conception aurait des suites exceptionnellement graves.

Il est de toute importance que les moyens préventifs puissent être employés à bon marché et d'une façon simple, quoique sûre et constante, car ils facilitent énormément les rapports sexuels dans un mariage normal et d'une façon générale tous les rapports sexuels, et ils permettent surtout au mari d'éviter à sa femme des grossesses prématurées ou survenant dans un moment défavorable, sans cependant laisser refroidir l'amour en entravant des rapports sexuels légitimes et naturels. On peut avec leur aide, et d'une façon tout à fait générale, éviter toute conception qui risque de se produire dans de mauvaises conditions, et régler d'une façon rationnelle la procréation des enfants.

Les moyens anticonceptionnels permettent, en outre, à de malheureux individus pathologiques, dont le devoir social et moral est de ne pas procréer d'enfants, de satisfaire leurs besoins sexuels

sans avoir à craindre de peupler le monde de misérables avortons, d'idiots ou d'invalides. Ils rendent le mariage possible aux jeunes gens, alors même que leurs ressources ne leur permettent pas encore de fonder une famille.

Avec leur aide, on peut fixer à l'avance le mois de la naissance de l'enfant qu'on va procréer, pour peu que la femme soit normale et féconde. Dans les pays chauds, on s'arrangera, par exemple, pour faire naître les enfants en automne et non pas au commencement de l'été, saison dangereuse pour les nouveau-nés. En un mot, la capote bien employée permet de satisfaire notre desideratum, qui consiste à pouvoir séparer à volonté la procréation de la satisfaction de l'appétit sexuel.

Si l'on vient me dire qu'il est alors à craindre que les jouisseurs égoïstes des deux sexes profitent de ces moyens pour ne plus procréer d'enfants, je répéterai encore une fois qu'il n'y aura pas à le regretter. Les hommes qui ont l'esprit et les sentiments sociaux, qui sont joyeux de vivre et de procréer, se reproduiront d'autant plus, ce qui nous permettra d'espérer des descendants utiles, altruistes, gais, robustes et de bonne constitution. Ce que nous devons le plus redouter pour l'avenir de l'humanité, c'est le manque de sens social, c'est-à-dire d'altruisme.

Les moyens anticonceptionnels permettent, en outre, et pour les raisons indiquées, d'éviter la prostitution, les rapports sexuels n'entraînant plus nécessairement ni grossesse ni accouchement à leur suite, ce qui permet d'éviter celles de leurs conséquences qui sont aujourd'hui encore si souvent tragiques.

Si l'on y joint les réformes que nous avons réclamées au chapitre XIII à propos du droit civil, on pourra arriver peu à peu à un assainissement progressif et bienfaisant de notre vie sexuelle. Les capotes anglaises protègent, en outre, quoique relativement sans doute, contre les infections vénériennes par le coït, si l'on fait attention de ne pas s'infecter par la bouche.

Le moyen le plus sûr d'empêcher définitivement la conception est *la dislocation des trompes*. Cette opération facile est indiquée chaque fois que la femme doit renoncer définitivement à procréer des enfants, par exemple dans les cas de bassin rétréci, d'aliénation mentale, d'épilepsie, de tuberculose, etc. Nous avons vu, en effet, que, surtout chez la femme, la castration n'est nullement sans influence sur la santé et par conséquent qu'elle n'est indiquée que dans les cas tout à fait graves, tels que le sadisme, etc.

Il est presque incroyable de voir encore, dans quelques pays, certains médecins, qui n'ont pas honte de jeter les jeunes gens dans les bras empoisonnés de la prostitution, rougir comme des jeunes filles ou s'indigner quand on leur parle de moyens *anti-conceptionnels*. L'habitude et le préjugé font que le sentiment de pudeur se trouve ici bien déplacé. On s'indigne de choses innocentes et l'on justifie, par contre, les plus grandes infamies et les plus ignobles saletés.

Hygiène du mariage. — Qu'un mariage se conclut sur la base d'un libre consentement réciproque, que chaque partie sache exactement ce à quoi elle s'engage, que l'influence corruptrice de l'argent ne se fasse plus sentir, qu'on supprime toute réglementation inutile ou contre nature, ainsi que l'immixtion absolument superflue de la religion et d'une législation vermoulue et inique dans les liens de l'hyménée, que la femme enfin obtienne des droits égaux à ceux de l'homme; alors l'amour et le respect mutuel seuls, combinés à l'appétit sexuel, constitueront les attaches intimes et directement personnelles du mariage. En même temps, les sentiments instinctifs et les devoirs légaux envers les enfants procréés lui fourniront un ciment complémentaire et durable. Chez les hommes dont le naturel est bon, le sentiment instinctif de l'altruisme, c'est-à-dire la conscience, pousse à l'accomplissement des devoirs sociaux, sans qu'il soit besoin de faire intervenir l'obligation légale.

Il nous reste encore à examiner quelques points spécialement médicaux.

Le mari doit être plus âgé que sa femme, en moyenne de six à douze ans. Dans une union monogame qui veut être durable, ce point est très important. La femme mûrit plus tôt que l'homme au point de vue sexuel et mental; sa personnalité devient plus rapidement adulte que la sienne; elle vieillit plus vite et perd plus tôt que lui sa faculté de procréer. Divers peuples sauvages tournent la difficulté en se mariant comme tout jeunes garçons avec de toutes jeunes filles, puis en répudiant plus tard leur femme devenue vieille, pour en épouser une seconde encore jeune. Chez les peuples civilisés, l'homme se tire autrement d'affaire: il use de la prostitution. Dès sa jeunesse, il succombe la plupart du temps à une corruption physique et morale qui se complique très souvent d'infection vénérienne, et il considère ensuite souvent le

mariage comme une sorte d'asile pour incurables, où le rôle réservé à l'épouse est plus ou moins celui de ménagère et d'infirmière à la fois.

Il n'est pas très facile d'éviter ces deux écueils, ni de donner une bonne formule pour une monogamie qui tient à faire feu qui dure. La polygamie vieux style, ou plutôt style musulman, est brutale, et la prostitution est encore bien plus dégoûtante. Vous y voilà, tirez-vous d'affaire ! s'écrie ici plus d'un noceur égoïste, dont les sentiments se résument dans la maxime : « Après moi le déluge ! » « L'homme doit tenir ses passions en bride », répond alors le moraliste prêcheur. Or cet éternel dialogue n'a jamais fait avancer la question d'un pas.

Nous proposons un moyen terme et nous disons : « Le jeune homme qui possède suffisamment d'énergie pour maîtriser son appétit sexuel, ou celui dont l'appétit sexuel est assez modéré pour lui faciliter la continence jusqu'à l'âge d'environ vingt-cinq ans, de manière à lui permettre d'éviter en même temps la prostitution, les rapports sexuels passagers et la masturbation, ce jeune homme-là, disons-nous, a toutes les chances de gagner le gros lot dans la vie. » S'il est sans préjugé et ne craint pas d'employer pendant un certain temps, en cas de besoin, des moyens anticonceptionnels, il pourra alors se marier, même sans avoir un sou, et épouser une fille assez jeune pour qu'il puisse s'attacher définitivement à elle si les deux caractères se conviennent.

De son côté, une jeune fille peut très bien se marier à dix-sept ou dix-huit ans, en tout cas de dix-huit à dix-neuf ans. Elle est alors absolument mûre au point de vue sexuel, et sa mentalité est suffisamment développée, de sorte que la différence d'âge que nous avons exigée peut être obtenue. Des jeunes gens unis ainsi peuvent continuer à étudier et à faire leurs expériences avant de procréer des enfants. Leur union les stimulera même beaucoup au travail, lorsque le désir de faire souche s'y joindra.

Dans le mariage, lorsque l'ivresse de la lune de miel est passée, la durée du bonheur conjugal repose sur une adaptation intime des deux conjoints dans leurs sentiments, leur intelligence et leur appétit sexuel, adaptation qui purifie l'amour des deux côtés. Le travail en commun, un idéal commun, des égards mutuels pleins d'affection, mais sans gâterie, et une éducation réciproque qui ne dégénère ni en remontrances pédantes, ni en tyrannie : voilà les conditions principales du bonheur conjugal.

Il faut absolument éviter tout ce qui sépare ou éloigne, ne fût-ce qu'en apparence. Au risque de paraître ridicule ou enfantin aux yeux de certains esprits supérieurs, nous répétons que la séparation des lits et des chambres est une expérience dangereuse à faire dans le mariage et qu'elle conduit facilement à un éloignement des âmes, alors même qu'elle repose sur les motifs les plus élevés.

Il en est de même, et à un plus haut degré encore, de la continence sexuelle dans le mariage, même lorsqu'elle ne dure pas plusieurs années, si nous exceptons les cas dans lesquels une maladie grave ou l'impuissance de l'âge la motivent.

On a dit souvent que la femme doit pendant des périodes prolongées éviter le coït, et chez certains peuples sauvages le mari est tenu de la laisser tranquille pendant la grossesse et pendant les deux années et plus que dure l'allaitement de chaque enfant, la religion la considérant pendant ce temps comme *impure*. Cela ne prouve d'ailleurs absolument rien, car il s'agit de polygames, qui se dédommagent largement avec d'autres femmes. Si notre mariage monogame veut être naturel et ne pas se payer de mots et d'illusions, il faut que les rapports sexuels demeurent intimes et constants, c'est-à-dire ne soient interrompus que pendant de courts intervalles répondant aux vrais besoins naturels des deux conjoints, adaptés l'un à l'autre par concessions mutuelles.

A part cela, les règles et les couches constituent les deux seules exceptions basées sur la physiologie. D'après Gruber (1), les couches exigent une interruption d'au moins quatre semaines ; nous dirons même d'au moins six semaines. Tout mari, à l'exception peut-être des plus horribles satyres, peut se soumettre à cette légère épreuve et supporter pendant cette période quelques pollutions nocturnes. La grossesse, par contre, n'exige pas la continence. Pendant sa durée, le mari tiendra compte de l'état de sa femme et la traitera, cela va sans dire, avec tous les égards et tous les ménagements qui lui sont dus.

Il faut se garder de tout mouvement violent dans le coït. Pendant les derniers mois de la grossesse il faut éviter toute pression sur l'embryon (sur le ventre de la femme) et sur le museau de tanche, et pour cela l'homme se placera derrière, et en même

(1) *Hygiene des Geschlechtslebens* ; Stuttgart, chez Moritz.

temps sous la femme et de côté. Ainsi la verge pénètre beaucoup moins profondément dans le vagin, et l'on évite toute pression sur le fœtus.

M. le professeur Pinard, à Paris, voudrait interdire le coït pendant les derniers temps de la grossesse, parce qu'il s'ensuit parfois, dit-il, des accouchements prématurés. S'il s'agit d'accouchements au 7^e, 8^e ou même au commencement du 9^e mois de la grossesse, on pourrait, il est vrai, le prouver par les chiffres, mais à ce moment les parois de l'œuf sont encore assez protégées, et, *avec les précautions que j'ai indiquées*, je considère le danger comme nul. Quant à la fin du 9^e et surtout du 10^e mois (1), la marge des erreurs sur le moment de la conception et les signes de la naissance à terme ne permet guère de statistique qui exclut tout subjectivisme, et le danger devient à tous égards de moins en moins appréciable. Ce qui est certain, c'est qu'un mari consciencieux sera assez doux et prudent pour ne faire courir aucun risque à sa femme en pareille circonstance, dès qu'il saura où gît le danger. Le mari brutal ou léger, par contre, prendra prétexte de l'interdiction du coït pour user de la prostitution ou pour contracter des liaisons hors mariage.

Ce qui est bien plus important pour la femme, c'est qu'il lui soit laissé un repos suffisant entre chaque grossesse. Un an au moins devrait s'écouler entre chaque accouchement et la conception suivante, ce qui donne presque deux ans entre chaque naissance. La chose est extrêmement facile à régler, à l'aide des préservatifs en membranes animales dont nous avons parlé. Ainsi la femme demeure en santé, et l'on peut obtenir à son gré des enfants bien portants, lorsque les conditions nécessaires existent. Il vaut certes mieux procréer sept enfants qui demeurent en vie et en santé, que d'en procréer quatorze dont sept meurent, sans parler de la pauvre mère, qui se flétrit rapidement sous l'influence de grossesses et de couches ininterrompues, et qui se tue à la peine, à ce métier de galérien.

Aucune règle ne peut être donnée sur la fréquence du coït dans le mariage ; c'est une affaire de convenance réciproque. La règle de Luther (deux à trois fois par semaine) peut être considérée comme une moyenne normale pour les personnes de bonne constitution et dans la force de l'âge.

(1) La grossesse est ici comptée en mois *lunaires* de quatre semaines.

Certaines femmes froides, qui aiment les enfants, mais qui ont horreur du coït, ne peuvent être, à mon avis, considérées comme les types de l'épouse normale, ni exiger de leur mari l'abstention de tout coït dont le but n'est pas la procréation des enfants. Par contre, la femme a certainement le droit — et on le lui doit — d'être entièrement mise au courant des rapports sexuels et de leurs suites avant de se fiancer. Plus encore. Avant de s'engager dans une union pour la vie, un homme et une femme devraient s'expliquer mutuellement à fond sur leurs besoins sexuels et sur leurs sentiments, afin d'éviter pour plus tard de cruelles déceptions et des incompatibilités irréductibles.

Sans avoir jamais ressenti un orgasme voluptueux proprement dit, soit par le coït, soit par la masturbation, une jeune fille normale demeurée vierge, lorsqu'elle est suffisamment instruite sur les rapports sexuels, peut parfaitement se rendre compte si l'idée du coït avec un homme pour lequel elle ressent de l'inclination lui répugne ou l'attire. Pour les garçons, la chose est encore plus claire.

Une femme, qui avait une instruction médicale complète et qui était demeurée absolument vierge, mais qui, par ses études, était entièrement renseignée sur la vie sexuelle, m'a fourni des données très précises. Pendant longtemps l'idée du coït avec tous les hommes qu'elle voyait lui procurait un sentiment de dégoût, jusqu'au jour où elle fit la connaissance de celui qui gagna son cœur. Alors la répugnance se changea immédiatement en désir. Ce simple cas fournit en même temps une excellente démonstration du sentiment sexuel monogame de la femme normale.

Je renvoie au chapitre XVII, où nous parlerons de la façon dont la jeunesse doit être initiée à la question sexuelle. Notre formalisme actuel, joint à l'ignorance si générale encore de jeunes filles bien élevées sur les rapports sexuels, rend une entente mutuelle, préalable aux fiançailles définitives, généralement encore impossible. Il existe, en outre, une sorte d'amour hystérique et pathologique, produit de l'imagination, qui s'accompagne de phrases sentimentales et de soupirs ainsi que de coquetterie, et se transforme dès le premier coït en dégoût ou en haine. Quoique plus fréquent chez la femme, ce faux amour se produit aussi chez les hommes hystériques. Alors on entend dire : « Je me suis trompée (trompé) ; je ne l'ai jamais aimé (aimée) ! » Parfois le mirage disparaît quand il est encore temps, ce qui permet

de rompre les fiançailles. Le mariage à l'essai et une grande facilité de divorce seraient très nécessaires en pareil cas.

D'autres cas imprévus peuvent venir troubler un mariage dès son début. Je signale, par exemple, le vaginisme douloureux de la femme, qui cependant peut en général être guéri. Pour une foule de raisons, deux fiancés devraient toujours se soumettre avant leur mariage à un examen médical. C'est là une mesure de prudence très recommandable. Sans parler à nouveau des maladies vénériennes, j'indique, par exemple, le cas du bassin trop étroit de la femme, de l'aspermie chez l'homme, etc.

Lorsque, selon la recette d'un Tolstoï devenu vieux, une femme ne veut supporter le coït que dans le but unique de la procréation, elle a le devoir d'en prévenir le fiancé, qui réfléchira s'il veut bien se soumettre à pareille exigence. Si elle n'en trouve pas, et si elle ne veut accorder à son mari ni une seconde femme, ni une concubine, il ne lui restera qu'à renoncer soit à son mariage, soit à ses exigences, ou encore à procréer hors mariage les enfants qu'elle veut avoir.

Mon opinion à ce sujet paraîtra sans doute très immorale à beaucoup de gens. Elle est cependant naturelle et rationnelle, par conséquent juste au point de vue moral. Il va sans dire que je ne veux pas dire par là que l'homme ait un droit quelconque à forcer sa femme au coït aussi souvent qu'il lui plaît ; j'ai même déclaré le contraire. La question est extrêmement délicate à résoudre complètement. Mais, grâce à de la bonne volonté et à beaucoup de liberté et de franchise, on arrivera dans la plupart des cas à une solution satisfaisante dans le sens indiqué plus haut. L'amour et les égards mutuels finiront toujours par trouver le bon chemin. Il faut se garder d'exagération ascétique et d'un idéalisme contre nature, autant presque que de céder lâchement et faiblement à tous ses appétits et à toutes ses passions. C'est ici, plus encore que partout ailleurs dans la vie humaine, qu'il faut savoir s'en tenir à un milieu juste et sage.

Une question extrêmement importante est celle de la procréation des enfants. Puisque nous venons d'expliquer comment nous pouvons la régler à volonté, nous avons le devoir de chercher à procréer des enfants de la meilleure qualité possible.

La première condition est la bonne qualité des parents. Leur hérédité, c'est-à-dire la valeur intellectuelle et physique de leur ascendance, est de toute importance. Il ne faut pas regarder seu-

lement à l'intelligence, aux talents et à la santé physique, mais plus encore aux bons sentiments, à un caractère consciencieux et à l'énergie persévérante de la volonté. A quoi sert de procréer des enfants sains et robustes, intelligents ou plutôt rusés, qui seront par ailleurs faibles de volonté, vaniteux, égoïstes, intriguants, impulsifs, ou même peut-être criminels ? De pareils individus, qui souvent ne sont que de robustes canailles, tourmentent et exploitent les hommes honnêtes et travailleurs ; ils constituent une véritable peste sociale.

A l'époque de la conception, les parents ne doivent être ni malades, ni atteints d'alcoolisme chronique ou d'ivresse, sans quoi leurs produits risquent d'être tarés de *blastophthorie* (V. chap. I^{er}).

L'âge des procréateurs doit entrer aussi en ligne de compte. Les enfants de parents trop âgés sont en général de constitution faible.

L'aveuglement fatal qui fait dépendre, de nos jours, la procréation des enfants de la fortune et des intérêts pécuniaires constitue un malheur social. Des hommes et des femmes capables, bons et sains, ne devraient jamais renoncer à se reproduire largement, même lorsqu'ils n'ont aucune fortune. Des produits de bonne qualité s'élèvent pour ainsi dire tout seuls et savent admirablement se tirer d'affaire dans ce monde. Ceux qui ont de mauvais instincts ou qui dépérissent étaient d'une mauvaise qualité héréditaire préexistante, ou ils ont été gâtés par *blastophthorie* ou d'autre façon.

Sans doute, les maladies acquises ou les accidents peuvent rendre un enfant ou un homme invalide, mais ce sont là des exceptions qui confirment la règle, car, ici encore, celui qui descend de parents sains résiste bien mieux que tout autre, s'il n'a pas altéré artificiellement sa santé et sa force de résistance par l'alcool ou les maladies vénériennes.

Chez les sauvages, et aujourd'hui encore chez bien des paysans, les enfants sont plutôt une richesse qu'une charge, parce que ces gens-là ont encore des mœurs simples et saines et peu de besoins. Ce sont nos appétits artificiels et malsains de luxe, de frivolité, de confort et de jouissance raffinée, notre faiblesse musculaire résultant du manque d'exercice, notre frayeur exagérée des maladies et des microbes, en un mot c'est notre amollissement, qui nous rend si incapables d'élever simplement et à bon marché de nombreuses familles. Sans doute, il devient de plus

en plus nécessaire de donner aux enfants une bonne éducation, et cette nécessité vient compliquer la question. Mais, à notre avis, c'est à l'État qu'incombera dans l'avenir le devoir de faciliter largement cette éducation simple et sérieuse pour tous.

Hygiène de la grossesse. — C'est là un chapitre trop spécialement médical pour notre but. Disons cependant que l'oisiveté et le surmenage sont également néfastes à la femme enceinte et à son produit. Il va sans dire que toute femme enceinte a besoin de ménagement et de bonne nourriture. Les travaux violents, les efforts, le travail à l'usine, surtout les travaux qui s'exécutent debout(1), doivent être évités. Mais les travaux domestiques moins pénibles, l'exercice de corps modéré et certains travaux musculaires prudents servent, au contraire, à entretenir les forces et la nutrition, et constituent un endurcissement sain. Du reste, on ne peut généraliser, et il faut tenir compte des circonstances et des individualités. Au point de vue de la santé générale de la mère et de l'enfant, les précautions sont surtout nécessaires pendant les derniers mois de la grossesse, mais les imprudences dans les premiers mois provoquent facilement des avortements chez beaucoup de femmes. L'amollissement progressif de nos femmes aisées les a rendues de moins en moins aptes à la procréation, on ne peut en douter. Il faut donc corriger ce défaut par un entraînement ou endurcissement progressif, quoique prudent.

Avis médicaux sur le mariage (permission ou interdiction). — Une autre question, qui est fort délicate aujourd'hui encore, le deviendra bien moins à l'avenir, si nos désirs se réalisent. Deux êtres s'aiment passionnément ; ils veulent se marier et demandent au médecin s'ils peuvent le faire, parce que l'un ou l'autre d'entre eux ou tous deux ont telle ou telle maladie, ou présentent telle ou telle tare héréditaire.

Si l'un des deux a été aliéné ou l'est même peut-être encore, s'il est sérieusement atteint de tuberculose ou en puissance de syphilis ou de gonorrhée chronique, le médecin doit lui déclarer nettement que son mariage en pareilles circonstances serait un acte antisocial d'une légèreté criminelle ; j'ai toujours agi ainsi en ma qualité de médecin.

(1) Voir BACHIMONT, *La Paériculture intra-utérine*, Paris, G. Steinheil, 1898.

Si la situation est moins grave et surtout s'il s'agit seulement de tares héréditaires chez les ascendants, on peut se contenter dans les cas défavorables, surtout lorsque l'on doit s'attendre à des enfants mal constitués de corps ou d'un niveau moral inférieur à la moyenne, d'interdire, au point de vue de la morale sociale, toute procréation d'enfants, en concédant cependant le mariage moyennant l'emploi de procédés anticonceptionnels. C'est ici surtout qu'apparaît l'importance de ces procédés. On devra expliquer aux jeunes gens en question à quel point la procréation de malheureux enfants malades ou arriérés est mauvaise et même criminelle, et on les mettra en garde contre un acte de légèreté aussi impardonnable. S'ils tiennent beaucoup aux enfants, on leur recommandera d'adopter plutôt de pauvres orphelins de bonne santé.

Il ne faut pas cependant être trop sévère. Le médecin est pessimiste et a tendance à voir partout la maladie et à assombrir le pronostic. Il doit se garder d'interdire la procréation d'enfants à un couple, sous prétexte qu'il existe quelque mère ou tante aliénée dans son ascendance. Il devra avant tout faire le calcul des probabilités de l'hérédité tel que nous l'avons expliqué au chapitre premier.

Prenant en considération la santé corporelle et intellectuelle ainsi que le caractère des deux candidats au mariage, ainsi que celle de l'ascendance, il l'étudiera soigneusement et se demandera quelle sera la qualité moyenne des enfants qu'on peut attendre d'une pareille union. Selon que son calcul l'amènera à une probabilité en dessus ou en dessous du niveau moyen de la population à tous les points de vue de la valeur sociale de l'homme, il conseillera aux intéressés de se restreindre plus ou moins dans leurs actes procréateurs.

Il ne faut pas tracer trop haut la ligne du niveau moyen, et le médecin devra toujours avoir devant les yeux la grande médiocrité mentale, la faiblesse de volonté, le bas niveau moral et les déficiences physiques de la grosse moyenne du peuple.

Lorsque des personnes intelligentes et instruites, mais plus ou moins psychopathes ou tarées d'hérédité, se présentent au médecin en lui posant des questions de ce genre, parce qu'elles sont tout particulièrement consciencieuses et prudentes, ce dernier devra avant tout les tranquilliser, leur recommander un genre de vie hygiénique, sain et exempt d'alcool, mais bien se

garder de leur faire un devoir de demeurer stériles, car on peut espérer que leurs produits seront, au point de vue moral et intellectuel, au-dessus de la moyenne, et que, s'ils évitent toute influence blastophthorique, une régénération graduelle est fort possible et même probable. En un mot, le médecin a ici le devoir d'examiner chaque cas en particulier, de peser soigneusement tous les côtés du problème et de bien se garder de se laisser influencer par quelque dogme exclusif que ce soit. Ainsi seulement il sera capable de donner un conseil juste, utile et bon.

Ce qui est surtout important et tranquillisant pour nous, c'est de savoir qu'il n'est pas nécessaire, au point de vue de l'hygiène sociale, d'interdire un mariage pour l'unique raison que ses produits risquent d'être mauvais ou même très mauvais. Nous pouvons permettre à de pauvres psychopathes tarés d'hérédité, à des êtres stupides ou pervers, même à des malades et à des invalides des deux sexes, de conclure des mariages stériles, en exigeant simplement d'eux, au nom de l'hygiène et de la morale sociales, la promesse d'éviter par un moyen ou par un autre toute conception d'enfants. En pareil cas, la dislocation des trompes a un effet définitif, et si nous songeons à la négligence et à la faiblesse des cerveaux inférieurs, nous ferons bien de leur recommander ce procédé toutes les fois qu'il s'agira de l'indication nette et définitive de la stérilité. Nous évitons ainsi des mesures cruelles et par là même à peu près impraticables, qui enlèvent d'emblée tout espoir d'amour et de bonheur à des malheureux, les jettent dans les bras de la prostitution ou d'un pessimisme amer et les dégoûtent de l'existence.

Secret médical. — La question du secret médical et de sa limitation est très délicate, surtout dans le domaine sexuel. Les points de vue varient selon les pays et les individus. En France, on fait du secret médical presque une idole; le médecin peut aller jusqu'à refuser de témoigner devant les tribunaux et se prêter même à dissimuler un crime; en pays germanique, particulièrement peut-être en Suisse allemande, on attache souvent, au contraire, au secret médical beaucoup trop peu d'importance, ce qui provient en partie de ce que l'on s'y cache moins de ses misères intimes. En un mot, le secret médical est une notion élastique, qui peut devenir, par des interprétations sophistes, une épée à deux tranchants.

Quoique certains cas particuliers puissent présenter de grandes difficultés, il existe cependant une ligne moyenne de conduite morale qui peut servir de fil conducteur à tout médecin consciencieux. D'une façon générale, le médecin a le devoir de taire tout ce que ses malades lui confient, sauf dans les cas où les malades eux-mêmes en parlent ouvertement ou autorisent leur médecin à parler ou à écrire à leur sujet. Cette règle rencontre cependant des exceptions.

Tout d'abord, elle suppose la responsabilité normale du malade et n'est que conditionnelle chez les irresponsables. Dès qu'un aliéné, par exemple, raconte à un médecin sous le sceau du secret certaines choses qui reposent sur des idées délirantes et qui menacent la sécurité d'autrui ou qui rendent certaines mesures indispensables dans l'intérêt même du malade, le médecin a le *devoir*, pour éviter un malheur, de faire connaître la situation, mais seulement à qui de droit.

Il en est de même en ce qui concerne les enfants. Il va sans dire que le médecin usera de tous les ménagements possibles dans l'intérêt du malade ou de l'enfant.

Mais, même vis-à-vis des personnes responsables, le secret médical a aussi ses limites. Le médecin n'y est tenu qu'autant qu'il ne lèse pas sérieusement, en se taisant, les droits d'autres individus, ni surtout ceux de la société.

Un médecin a le devoir d'annoncer immédiatement tout cas de petite vérole ou de choléra, même contre la volonté du malade, et de faire isoler ce dernier, pour éviter le malheur d'une épidémie, ce qui est en contradiction avec le secret médical ; il a de même celui d'agir d'une façon analogue dans d'autres cas du même genre. En un mot, il ne doit pas, sous prétexte de secret médical, se rendre complice de malheurs, de mauvaises actions ou de crimes. Nous citerons quelques exemples pris dans le domaine sexuel :

Un sadiste ou un perversi s'attaquant aux enfants consulte un médecin et lui confie ses appétits maladifs. Il est évident que le médecin se trouve ici en présence d'un individu dangereux et en même temps dans une position difficile. Ici, tout extrême est mauvais. Le médecin qui traite simplement le malade, sans s'inquiéter des victimes qu'il peut faire, contrevient à ses premiers devoirs. Celui qui, au contraire, comme nous l'avons vu dans un cas, répond au malade : « Vous êtes un cochon ; allez-vous en ou

je vous dénonce », agit encore plus mal. Celui enfin qui, sans autre forme, dénonce le malade, se met aussi dans son tort. A notre avis, le médecin devra commencer par examiner à fond un pareil cas et par pénétrer le plus profondément possible dans la vie mentale et sexuelle du malade, afin de constater le degré de la perversion et de s'assurer s'il a affaire à un individu honnête et digne de pitié, combattant de toute son énergie ses appétits maladifs, ou au contraire à un égoïste rusé et sans conscience, qui ne consulte le médecin que pour se tirer d'un embarras momentané dans lequel l'a mis sa perversion, et qui du reste se livre sans scrupules à ses appétits, constituant ainsi un danger perpétuel pour la société. Malheureusement ces derniers cas sont très fréquents, et le médecin n'est alors guère consulté que dans un but intéressé et souvent déloyal. Si, pour s'éviter des ennuis, ce dernier prétexte que, même en cas pareil, il a le devoir de respecter le secret médical, ou même s'il le fait par conviction, il se rend complice du criminel.

Il va sans dire qu'entre le malade honnête et celui qui est tout à fait pervers, il y a une foule de transitions. Que fera alors le médecin ? Il commencera toujours par un examen approfondi et ne se hâtera pas de juger avant d'être tout à fait renseigné. S'il se sent trop peu sûr de son affaire, il consultera un spécialiste (aliéniste ou neurologue). Puis il agira selon le résultat obtenu. S'il finit par se persuader que le malade a pris loyalement la résolution bonne et honnête de maîtriser son appétit, et a jusqu'alors résisté aux tentations sans léser personne, il le fortifiera dans sa résistance, fera tout ce qu'il pourra (à l'exception du mariage) pour le délivrer de son mal, le rendra attentif au grand danger qu'il court et fait courir à d'autres, lui recommandera à l'occasion la castration ou même la masturbation (!), en cas d'urgence, pour éviter un crime, et lui fera promettre de venir immédiatement à lui ou de se rendre volontairement dans un asile d'aliénés, dès qu'il ne pourra plus résister.

Dans ces conditions, il pourra respecter le secret médical et en même temps sauver l'existence d'un malheureux, tout en protégeant la société de son mieux.

Dans les cas plus graves, lorsque le médecin se persuade que le malade n'est pas capable de se maîtriser ou ne veut pas le faire, qu'il a peut-être même déjà commis de mauvaises actions ou des crimes, il fera bien d'agir comme suit. Il déclarera au

malade qu'il lui est impossible de prendre la responsabilité d'une situation pareille, exigera qu'il se fasse immédiatement admettre dans un asile d'aliénés, à défaut de quoi il le dénoncera en justice. Il lui fera comprendre qu'il met la société en danger et dépasse les bornes de ce qui est licite, mais que, s'il se soumet volontairement à un traitement rationnel offrant toutes les garanties désirables de part et d'autre, lui, médecin, il est disposé à lui éviter toute action judiciaire. Selon les cas, le médecin sera plus ou moins sévère ou énergique.

Jamais, nous le répétons, le devoir de garder le secret médical ne devra aller jusqu'à rendre le médecin complice d'individus dangereux ou de criminels, serait-ce même par suite de maladie. C'est l'asile des aliénés qui dans un cas pareil est le refuge naturel du malade et en même temps l'auxiliaire du médecin, comme le lazaret dans les cas de choléra ou de petite vérole. Néanmoins ces cas nécessitent des asiles publics d'aliénés pas trop grands, bien organisés, bien divisés et aménagés pour diverses classes de malades, et pourvus d'un personnel médical suffisant, comme c'est le cas par exemple en Écosse et en Suisse.

J'ai choisi comme premier exemple une des pires catégories de malades qui mettent en général la sécurité publique en danger. Mais il y a d'autres cas, tels que ceux que Brioux a mis en scène dans ses *Avariés*. Un syphilitique veut se marier avant d'être guéri, et il consulte son médecin. Ce dernier fait-il vraiment tout son devoir en se contentant de déconseiller le mariage au malade ? A-t-il positivement le droit et même le devoir de se taire lorsque le malade ne l'écoute pas, et de laisser ainsi s'accomplir un malheur et contaminer une innocente jeune fille par respect — j'allais dire par idolâtrie — du secret médical ? N'est-ce pas bien plutôt son devoir de dire au malade : « Prenez garde ! Si vous ne me jurez pas de m'obéir, je vous dénoncerai immédiatement à votre fiancée et à ses parents, par la police s'il le faut, et je leur dirai ce qui en est. » Il me semble vraiment que tel est son devoir. Seulement ici le médecin ne dénoncera pas le malade à son insu. Il le menacera face à face et pourra lui parler comme suit : « Vous vous êtes confié à moi. J'ai, il est vrai, l'obligation du secret médical envers vous, c'est-à-dire le devoir de taire votre mal aux tiers, tant que vous ne léserez personne par son moyen. Mais, si malgré toutes mes explications et mes avertissements, vous essayez de vous marier dans l'état où vous êtes,

vous rendant coupable d'une infâme tromperie envers une famille et une malheureuse fille dont vous allez ruiner la santé, vous fiant à l'obligation du secret qui me lie la langue, je vous signifie ici que j'ai un devoir plus élevé que celui du médecin vis-à-vis de son malade, mon devoir social d'honnête homme, et que je saurai le remplir. Prenez garde, je vous ferai surveiller et je saurai empêcher qu'une innocente devienne votre victime. »

Voilà comment je comprends le devoir d'un médecin consciencieux qui comprend la dignité et l'élévation de sa profession. Un cas analogue m'est arrivé à moi-même. Un jeune tuberculeux amputé et atteint de plusieurs tumeurs blanches voulait à toute force se fiancer. Il me résista insolemment lorsque je lui déclarai qu'il se rendrait coupable d'un crime envers sa fiancée. Là-dessus je lui déclarai froidement que je dénoncerais le tout à la jeune fille. Je le fis immédiatement et j'empêchai ainsi le mariage. Cet égoïste réussit plus tard à accaparer le cœur d'une autre jeune fille, que je mis en garde comme la première, mais qui l'épousa malgré cela par pitié. J'avais du moins fait mon devoir.

On a le même devoir, à mon avis, envers les gens atteints de gonorrhée chronique, d'aliénation mentale, de perversion sexuelle héréditaire ou constitutionnelle, etc. Autrefois, alors qu'on regardait l'inversion sexuelle comme un vice acquis, on cherchait à la guérir par le mariage. Pareille monstruosité sociale se voit encore de nos jours, et certains médecins ignorants la recommandent. On voit parfois des invertis assez raffinés pour désirer procréer des garçons homosexuels comme eux. Comme les rapports sexuels avec l'objet de leur passion amoureuse ne peuvent leur procurer ce plaisir, ils se marient pour procréer avec peine et dégoût quelques enfants avec la pauvre femme devenue leur victime, sans se laisser pour cela le moins du monde retenir dans les orgies qu'ils fêtent avec des hommes. Leur femme joue le rôle d'une ménagère ou servante, dont la fonction accessoire est de mettre au monde quelques petits invertis. Ai-je besoin de dire qu'un médecin qui sait ce qui en est et qui se respecte ne devra jamais se rendre complice d'un pareil mariage ? Ici encore, son devoir est de menacer l'inverti d'une dénonciation immédiate à sa fiancée, au cas où il se montrerait vraiment décidé à accomplir son forfait.

Ailleurs, on consulte un médecin pour lui confier certaines tares, certaines infirmités, peut-être seulement des antécédents hé-

réitaires graves, et pour lui demander si, malgré cela, un mariage est admissible. Dans certains cas, la chose peut être douteuse, et il faut connaître l'opinion de l'autre intéressé, savoir s'il tient beaucoup à avoir des enfants, s'il est peut-être lui-même taré d'infirmités analogues, etc. Le premier devoir du médecin sera d'exiger une franchise absolue et de dire : « Sous telle ou telle condition et dans telle ou telle circonstance, vous pouvez peut-être vous marier, mais sous aucun prétexte vous n'avez le droit de cacher la vérité à votre fiancée ou fiancé. La franchise est dans votre propre intérêt, car aucun mariage fondé sur la tromperie ne peut être heureux. Autorisez-moi à discuter à fond la chose avec votre fiancée (ou fiancé). Nous verrons alors ce qu'il y a de mieux à faire. »

D'après mon expérience, la personne qui a consulté un médecin accepte d'ordinaire cette proposition, à moins que ce ne soit un filou, et l'on peut ainsi éviter bien des malheurs et faire beaucoup de bien.

Il est impossible de fixer une règle générale. Selon le degré des tares héréditaires, la nature de l'infirmiété, etc., on tolérera un mariage avec ou sans enfants, ou on ne le tolérera pas. En pareil cas, il sera bien rarement nécessaire d'avoir recours à la menace d'une dénonciation à la fiancée (ou au fiancé) ; le fait peut cependant se produire chez des individus égoïstes, vicieux ou animés de bas instincts. J'ai eu plusieurs fois la joie de voir venir ensemble fiancé et fiancée s'ouvrir à moi de la façon la plus franche sur leurs rapports et leurs antécédents les plus intimes, et me demander conseil au sujet de leur union projetée. C'est ainsi qu'il devrait toujours en être, si les hommes étaient plus loyaux dans le domaine sexuel et y comprenaient mieux leurs vrais intérêts. De cette façon on facilite énormément la tâche du médecin, qui peut alors donner un conseil rationnel. On peut espérer du reste que, lorsque les idées du public seront plus éclairées sur toute la question, il lui deviendra de plus en plus facile d'arriver à une solution juste, même sans le secours du médecin.

Avortement artificiel. — Nous avons déjà parlé d'une autre question qui se pose souvent aux médecins, celle de l'avortement artificiel. Je n'y reviens pas en détail, renvoyant à ce qui a été dit au chapitre XIII (droit pénal). Dans chaque cas de ce genre, le médecin pèsera consciencieusement toutes les circonstances.

Je répète encore qu'il devra à l'avenir tenir mieux compte que jusqu'ici des intérêts sociaux et ne pas toujours exiger la conservation de la vie d'un embryon pour la seule raison que l'état de la mère ne contre-indique ni la grossesse ni l'accouchement. Il devra se demander s'il faut laisser venir au monde un malheureux avorton taré ou idiot. Si l'on veut absolument laisser vivre les enfants nés monstrueux, idiots ou invalides, on devrait au moins faire ce qu'on peut pour empêcher qu'ils naissent. On m'objectera, il est vrai, qu'il est bien plus facile de reconnaître la qualité de l'enfant après sa naissance qu'avant ; cette objection est parfaitement légitime. Mais tant que les lois protègent même la vie des plus misérables monstres, il faut se tirer d'affaire comme on le peut.

Traitement des maladies sexuelles. — Nous ne pouvons entrer ici dans les détails d'une question qui est d'ordre purement médical, et nous ne toucherons que certains points particuliers. Les malades vénériens sont souvent traités d'une façon très défectueuse, parce que beaucoup d'entre eux ont de la honte à se soumettre au traitement rationnel. On devrait tout faire, à mon avis, pour favoriser un traitement des maladies vénériennes qui ménage le secret et le sentiment de pudeur des malades. Il devrait y avoir des hôpitaux spéciaux pour chaque sexe, avec des divisions séparées, et il devrait être permis aux malades de s'y faire traiter en gardant l'anonyme. On pourrait leur permettre de payer leur traitement d'avance sans se nommer, et même de se revêtir d'un loup, pour ne pas trahir leur identité. Rien n'empêche surtout les femmes atteintes de maladies vénériennes de se faire traiter, comme la frayeur d'être reconnues. Tandis que la canaille la plus insolente et la plus éhontée se moque de l'opinion publique, et que les prostituées estampillées par l'Etat ne haïssent le traitement médical que parce qu'il entrave leur ignoble métier et diminue par là leur profit, ce sont précisément les éléments de meilleure qualité, surtout les femmes, qui fuient l'hôpital et même le médecin pour des raisons de pudeur respectables, lorsqu'ils ont le malheur d'être contaminés. La pensée d'être découverts leur est insupportable, et l'idée d'être placés dans la division vénérienne d'un hôpital, dans l'ignoble société des prostituées ou des souteneurs, les rend à moitié fous.

Il s'agit donc de ménager ces sentiments honorables, et je ne

vois pas d'autre moyen de le faire que de créer la possibilité d'un traitement anonyme, discret et convenable, à l'hôpital, dans toutes les localités un peu importantes, traitement qui doit être abordable à toutes les bourses, même aux plus modestes. Ce serait une œuvre humanitaire, qui ne profiterait pas seulement aux malades, mais à la société tout entière, en diminuant le nombre des infections vénériennes.

Chacun peut sans doute se faire traiter par un médecin particulier. Mais pareil traitement coûte trop cher aux pauvres gens et il ne demeure pas facilement anonyme. Pleines de prévention, les caisses de secours aux malades excluent souvent les vénériens comme les alcooliques. Nous voyons donc que la création d'instituts pour les vénériens est fort nécessaire dans l'intérêt général et servirait bien mieux l'hygiène publique que la réglementation de la prostitution.

Le traitement des perversions sexuelles est aussi fort important. Là encore nous pouvons indiquer certaines règles. Ces maladies sont soit héréditaires, soit acquises par auto-suggestion ou par de mauvaises habitudes. En provoquant des suggestions et de bonnes habitudes en sens inverse, la suggestion hypnotique est seule capable d'agir directement contre le mal. D'autres remèdes, tels que la distraction par le travail ou par la fatigue, les massages, l'électricité, etc., n'ont qu'une action suggestive indirecte. Lorsqu'une perversion a été acquise par auto-suggestion ou par habitude, principalement dans les cas d'onanisme, on devrait toujours employer la suggestion hypnotique. Pour la masturbation compensatrice surtout, dans laquelle l'appétit sexuel normal existe et où seule l'occasion de le satisfaire fait défaut, le mariage ou des rapports sexuels normaux quelconques suffisent à guérir la mauvaise habitude.

Il faut néanmoins se garder d'admettre trop facilement des perversions simplement acquises. A part la masturbation compensatrice qui n'est pas une perversion, mais la simple canalisation d'un besoin naturel entravé, les véritables perversions acquises sont plutôt rares et, comme nous l'avons vu, ordinairement auto-suggestives. Les pédérastes, sodomistes et autres, dont les habitudes perverses sont vraiment acquises, ne les ont prises à l'ordinaire que faute de mieux, et ils leur préféreraient un coût normal s'ils avaient l'occasion et les moyens de se le procurer. La lubricité de quelques débauchés les pousse, il est vrai,

par amour du changement ou par crainte d'infection ou encore de conceptions, à des excès contre nature. Toutes ces espèces d'individus se gardent bien de consulter un médecin, car ils ne se sentent nullement malades.

Donc les personnes qui consultent un médecin sont presque toujours des individus plus ou moins pathologiques, et leur cas appartient en tout ou en partie au domaine des perversions héréditaires ou auto-suggestives. Pour les premières du moins, on devra d'ordinaire bien se garder de recommander le mariage. Von Schrenk-Notzing a réussi parfois à transformer l'inversion héréditaire en appétit sexuel normal pour les femmes, à l'aide de la suggestion hypnotique. J'y ai réussi aussi, une fois ou deux au moins. Mais tandis qu'après un résultat de longue durée, confirmé par la fréquentation des prostituées, von Schrenk-Notzing s'est risqué à recommander le mariage, je n'ai pas pu m'y résoudre, ne trouvant pas une guérison, même bien accentuée, suffisante pour garantir un succès définitif dans des cas de maladies dont les racines sont profondément constitutionnelles. Je me suis efforcé dans la mesure du possible, en pareil cas, d'amortir l'appétit sexuel et d'amener le malade à se contenter de pollutions nocturnes spontanées. Toujours j'ai détourné les invertis du mariage, leur déclarant que se marier était pour eux commettre un crime, et qu'en cas de besoin ils feraient cent fois mieux de se masturber ou, s'ils voulaient absolument s'essayer avec des femmes, se contenter de rapports hors mariage avec quelque lorette ou maîtresse, en évitant surtout toute procréation d'enfants.

Malheureusement, nos lois et nos mœurs actuelles nous empêchent encore de recommander et même de permettre aux invertis de se « marier » avec leurs semblables, comme ils désireraient si passionnément le faire. Ce serait fort innocent au point de vue social, et les pauvres diables seraient tranquilles et contents, tout en cessant d'être une menace pour les individus normaux.

Je me range donc sans condition à l'opinion des médecins qui demandent la suppression de tout article de code châliant ou poursuivant l'inversion sexuelle et la pédérastie commise entre adultes et d'un commun accord. Tant que les pédérastes n'importunent aucun individu normal et ne lui font aucun tort, tant qu'ils ne séduisent aucun mineur, on devrait les laisser tranquilles, de même que tous les autres perversifs

sexuels qui n'offrent de danger pour personne. Mais lorsqu'un malade de ce genre désire se faire traiter parce qu'il a honte ou qu'il est dans un état d'excitation nerveuse, le médecin l'hypnotisera et lui ordonnera de se distraire par des occupations utiles. Le traitement psychique sera toujours le plus efficace. Dans les seuls cas où l'on est sûr qu'une perversion a été purement acquise et qu'elle est facilement curable, on pourra, après sa guérison, permettre le mariage, sinon la procréation des enfants. Je ne parle pas ici des mariages stériles entre pervers ou psychopathes, dont nous avons parlé plus haut, et qu'on peut toujours accorder lorsque les deux parties sont parfaitement éclairées sur ce qu'elles font.

Les pollutions exagérées, la masturbation, l'hyperesthésie sexuelle et l'impuissance peuvent être souvent améliorées ou même guéries par la suggestion. En pareil cas, si l'appétit sexuel est du reste normal, on n'interdira pas toujours le mariage. Il faut examiner chaque cas en particulier.

Dans l'anesthésie sexuelle, le mariage est un contre-sens qui repose sur un grave malentendu. Même dans les cas d'anesthésie seulement partielle, il peut avoir des effets déplorable. Nous ne parlons ici que de l'anesthésie de l'homme. La plupart des jeunes filles vierges sont anesthésiques, en ce sens qu'elles ne connaissent pas l'orgasme vénérien et qu'elles ne peuvent savoir jusqu'à quel point se développera leur appétit sexuel qui dort encore. L'instruction sexuelle que nous réclamons pour les jeunes filles aura néanmoins l'avantage de déguster ordinairement du mariage et du coït celles qui sont entièrement froides, dès qu'elles sauront de quoi il s'agit.

N'oublions pas d'ajouter que les suites de l'anesthésie sexuelle sont beaucoup plus innocentes chez la femme que chez l'homme, puisque, chez elle, cette anesthésie n'empêche nullement le coït, ni la fécondation. D'un autre côté, une fille froide, entièrement ou à demi anesthésique au point de vue sexuel, peut fort bien « se marier » avec un homme qui se trouve dans le même cas qu'elle, lorsque les deux parties sont absolument renseignées sur ce qu'elles font et qu'elles désirent simplement conclure par bonne amitié fraternelle, et pour des raisons de convenance personnelle, une union qui ne deviendra pas ou presque pas sexuelle, et sera celle de deux âmes en communauté d'idéal et de sentiments. C'est là le véritable amour platonique, tel que la théorie

l'admet. Il n'est pas précisément très fréquent, et il faut avant tout se garder de le confondre avec les inclinations homosexuelles. Il a sa raison d'être, car les anesthésiés peuvent fort bien ressentir des besoins d'affection et de home, ainsi que de communauté sentimentale. S'ils désirent des enfants, ils pourront en adopter.

Malheureusement pour eux, les anesthésiés sexuels peuvent aussi peu se rendre compte des sensations sexuelles que les aveugles des couleurs, ce qui leur fait commettre d'énormes bévues, parce qu'ils n'ont aucune idée de ce que c'est que l'appétit sexuel des autres, et qu'ils épousent souvent un individu érotique, leur antipode, sans savoir ce qu'ils font. Le médecin devrait connaître ces faits.

Le traitement spécial des maladies des organes sexuels de l'homme et de la femme n'a pas à nous occuper ici. Je ferai cependant remarquer, d'une façon générale, que les spécialistes ont très souvent le grand tort de traiter localement les organes génitaux pour des symptômes pathologiques qui reposent uniquement sur un trouble des fonctions cérébrales, et ne peuvent céder par conséquent qu'à un traitement psychique et particulièrement à la suggestion. Tel est le cas de beaucoup de troubles des règles chez les femmes, de l'impuissance psychique et des pollutions trop fréquentes de l'homme, de la masturbation, etc., à moins que le phimosis ou des oxyures ne soient la cause mécanique de l'excitation sexuelle.

Hâtons-nous d'ajouter que notre remarque ne justifie nullement la faute contraire, qui consiste à négliger un examen soigneux des malades et à ne pas traiter les troubles locaux lorsqu'ils existent réellement.

CHAPITRE XV

MORALE SEXUELLE

Droit et morale. — Les limites de la morale et du droit sont difficiles à fixer. Il en était autrement avec l'ancienne conception du droit et surtout de l'expiation du crime. Et pourtant, c'est précisément l'ancien droit qui, basé sur les dogmes de la métaphysique religieuse, a le plus empiété sur le domaine de la morale, en considérant comme crimes toutes sortes d'actes qui, sans léser le moins du monde les hommes, étaient simplement opposés aux idées et aux préjugés régnants sur la religion et la moralité.

D'un autre côté, il sanctionnait, au contraire, des actions directement immorales et injustes, en s'autorisant de dogmes religieux qui les ordonnaient ou les permettaient. Si nous ne considérons le droit que comme une organisation de protection pour la société et les individus contre tout empiétement qui leur fait du tort, il en résulte qu'il est intimement lié à la morale, ou éthique, et ne peut être nettement séparé d'elles comme le voudraient certaines écoles dogmatiques.

Morale humaine et religieuse. — Qu'est-ce donc que l'éthique, c'est-à-dire la véritable morale humaine ? On a bâti une éthique dogmatique composée d'une collection de commandements prétendus inspirés de Dieu. Les religions ont établi divers devoirs envers Dieu, et ces devoirs ou commandements sont en partie fort inhumains. Il en est souvent résulté une contradiction directe entre l'éthique attribuée à une révélation divine et l'éthique humaine pure. Les commandements divins varient du reste selon les religions.

Le dieu de certains Malais leur commande de manger le cœur de leurs ennemis ; Jéhovah est vindicatif et jaloux, exigeant d'Abraham, pour l'éprouver, le sacrifice de son propre fils, faisant passer des peuples entiers au fil de l'épée par la main de ses séides,

noyant même toute l'humanité par le déluge, tandis que le Dieu des chrétiens devient plus doux et plus conciliant; Allah règne en fataliste et ordonne le massacre des chrétiens et l'abstinence de l'alcool, tandis que Jésus-Christ veut qu'on aime son ennemi, mais permet le vin (il en fait même avec de l'eau); le dieu des Hindous ordonne à la veuve de suivre son mari dans le tombeau; une foule d'autres dieux exigent des sacrifices humains; d'autres encore (chez les Anciens) se jouent des tours les uns aux autres avec ou sans l'aide des humains. Bouddha promet le néant comme vie future, d'autres un paradis plus ou moins éternel et plus ou moins doublé d'enfer, sans parler du purgatoire, selon la conduite des hommes, etc.

On accordera qu'il est difficile de sortir quelque chose de logique et de cohérent de l'ensemble des diverses morales religieuses. En ce qui concerne plus spécialement la question sexuelle, nous voyons de prétendus commandements divins, tels que ceux de la monogamie et de la polygamie, s'exclure directement l'un l'autre.

Pour ces raisons fort simples, nous laisserons les morales dites révélées aux prêtres des diverses religions et confessions qui prétendent les avoir reçues directement de Dieu, et nous nous contenterons ici d'étudier la morale purement humaine. Celle-ci ne devra jamais reposer sur une dogmatique formelle quelconque, comme les précédentes sur leur dogmatique religieuse; il faut qu'elle découle des conditions naturelles de la vie humaine. Nous venons de voir par quels liens elle se rattache au droit.

Morale et hygiène. — Dans un autre sens, la morale se rattache tout aussi intimement à l'hygiène. Partout où une contradiction paraît naître entre l'hygiène et l'éthique, cela vient de ce qu'on ne considère que l'hygiène individuelle et non l'hygiène publique ou sociale, c'est-à-dire l'hygiène de la race. Or, le médecin a le devoir de placer l'hygiène sociale au-dessus de l'hygiène individuelle, c'est-à-dire de subordonner le bien hygiénique de l'individu au bien hygiénique de la société. Une contradiction peut exister entre la morale et l'hygiène individuelle, jamais entre la morale et l'hygiène sociale.

Définition de la morale. — Que devons-nous donc entendre par morale ou éthique? Dégagée autant que possible de toute

hypothèse, l'éthique est théoriquement l'étude de ce qui est bon ou mauvais dans les actions humaines, et pratiquement, en tant que morale, le devoir de faire le bien et d'éviter le mal. Mais cela n'est guère explicite, car que devons-nous entendre par le bien et par le mal ? Non seulement les uns considèrent comme bien ce que les autres considèrent comme mal, mais une parole que Gœthe (Faust) met dans la bouche du diable conservera toujours sa profonde vérité :

Je suis une partie de la force qui veut toujours le mal et crée toujours le bien.

Disons : « qui fait souvent le bien quand elle veut le mal », et nous aurons une image fidèle du manque déplorable d'adaptation qui existe entre les bons et les mauvais effets de nos actions d'un côté, et la bonté ou la méchanceté de nos motifs de l'autre. L'inverse est tout aussi vrai ; car les puissances qui veulent le bien font, hélas ! on le sait, bien souvent le mal. Nous devons donc distinguer soigneusement les motifs éthiques des bons et des mauvais effets d'une action.

Si nous continuons notre analyse, nous découvrons encore que la même action peut être bonne pour l'un et mauvaise pour l'autre. Lorsqu'un loup mange un agneau, c'est bon pour le loup et mauvais pour l'agneau. Tous, même, nous ne pouvons vivre sans détruire d'autres vies végétales ou animales. L'argent que je gagne sort de la poche d'autres personnes sans qu'elles en tirent toujours un profit correspondant, etc. La morale est donc *relative*, et nulle part notre faculté de connaissance ne nous permet de découvrir quelque chose qui soit absolument bon ou absolument mauvais en soi-même.

Tout ce que les hommes peuvent atteindre par l'échange mutuel de leurs sagesse et de leur bonne volonté est de se faire réciproquement le moins de mal et le plus de bien possible, c'est-à-dire de diminuer la somme de leurs maux physiques et psychiques en améliorant par leurs efforts leurs conditions mutuelles d'existence et en augmentant ainsi la somme générale du bien. Cela même n'est possible qu'en limitant les notions de bien et de mal à peu près exclusivement à l'humanité, et en foulant en somme aux pieds les conditions d'existence et de développement des autres êtres, ou tout au moins en ne nous en inquiétant que pour les mettre à notre service.

Plus encore, nous avons vu qu'il était extrêmement difficile

d'étendre la notion du bien social à toutes les races humaines actuellement vivantes, car quelques-unes d'entre elles sont en même temps si fécondes et de qualité si inférieure, que si on les laissait simplement pulluler sans précautions autour de nous, elles nous auraient bientôt pacifiquement affamés et supplantés. Alors la barbarie la plus cruelle, logée au fond de leurs instincts inférieurs (V. poids du cerveau des diverses races, fin du chap. VI), reprendrait bientôt le dessus et redeviendrait générale, comme nous le montrent les nègres de Haïti par une leçon de choses digne de toute notre attention.

Donc une exagération de sentiments moraux, reposant sur une base fausse, aurait pour résultat positif, si nous la mettions en pratique, de porter un coup mortel à notre morale sociale, lentement édifiée pendant des siècles et même des milliers d'années.

Disons enfin, pour être complet, que la même action peut nous faire d'abord du mal et ensuite du bien, par exemple une leçon pénible : ou d'abord du bien et ensuite du mal, ainsi la satisfaction exagérée de ma gourmandise.

La morale ne peut être que relative. — De ces diverses réflexions résulte que nos devoirs moraux ne peuvent être que relatifs et ne peuvent nous lier de la même façon ni au même degré à tous les êtres vivants, pas même à tous les hommes, si nous ne voulons pas sacrifier ce qui est supérieur à ce qui est vil. En théorie, la définition de la morale humaine consistera donc dans une définition juste, c'est-à-dire scientifique, du bien social et des exigences qu'il impose aux individus, afin que ces derniers ne fassent pas le mal en voulant faire le bien. En pratique, elle sera l'effort général fait pour développer victorieusement ce même bien social à l'aide des volontés individuelles. Cela suppose en premier lieu l'éducation de la volonté, des dispositions au travail utile et des sentiments altruistes d'un chacun. Or, ce ne sont ni les dogmes théoriques ni les prédications, mais l'action, l'exemple, la vie même, qui font l'éducation de l'homme.

La plus haute tâche de l'action morale est le travail pour le bien des générations futures.

Altruisme et égoïsme. — A bien prendre, l'altruisme et l'égoïsme ne forment pas d'antinomie, ou ne forment qu'une antinomie tout à fait relative. Il est absolument faux de vouloir

fonder l'ordre social sur un laisser-aller complet de tous nos appétits égoïstes admis, sans restriction, comme légitimes. Mais il est tout aussi faux de leur opposer un ascétisme exagéré et contre nature qui fait miroiter à nos yeux un idéal erroné de l'altruisme.

Lorsqu'une abeille ou une fourmi dégorge le miel de son jabot ou estomac social à ses compagnes, elle en jouit. En sacrifiant sa vie au rucher ou à la fourmilière, elle satisfait un instinct altruiste ou social, qui est devenu pour elle une passion. L'homme, lui aussi, ne peut-il pas devenir plus heureux en donnant qu'en prenant ? Comment pourrions-nous expliquer les libres sacrifices, les martyrs qui souffrent et meurent pour leur patrie, pour leur famille, pour la science, pour une idée, si l'enthousiasme — un sentiment expansif de plaisir — ne venait entraîner l'homme au sacrifice désintéressé, ou si une obsession intérieure pour le bien n'y trouvait sa satisfaction ?

Cherchons tous les moyens qui nous rendent capables d'ennoblir par adaptation sociale notre égoïsme humain, encore, hélas ! si bête féroce ou si apathique, de le réduire à sa mesure indispensable et justifiée et de l'obliger à se maintenir dans un juste équilibre à l'aide d'un altruisme actif, c'est-à-dire d'habitudes sociales poussant à sacrifier le moi au bien de l'ensemble. Alors nous préparerons sur la terre un paradis, très relatif sans doute, mais bien préférable à notre anarchie actuelle, basée sur la lutte acharnée des intérêts personnels.

Ce qui nous manque avant tout, c'est une bonne qualité héréditaire des individus humains, qualité qui, actuellement encore, est entièrement abandonnée au hasard de la plus déplorable des sélections ; en second lieu, c'est l'éducation de la volonté et du caractère de nos enfants. Notre religion et nos écoles se sont montrées incapables de tirer la grande masse du peuple de la barbarie, c'est-à-dire de l'apathie, de la grossièreté des sentiments, de la veulerie, de la routine, de l'ignorance et du préjugé. Sans doute la culture intellectuelle et l'éthique religieuse ont accompli certains progrès moraux. Mais les méthodes et les enseignements de nos églises et de nos écoles n'ont pas su progresser avec la science. Ils ne sont plus adaptés en aucun sens à nos besoins moraux actuels et encore moins aux exigences de l'avenir.

C'est sur la base d'une morale humaine naturelle, telle que nous venons de la décrire, que nous devons édifier la morale ou

éthique sexuelle, et il n'est pas difficile de prendre des idées nettes à son sujet, si l'on se donne la peine d'examiner à sa lumière les faits et les rapports exposés dans les quatorze premiers chapitres de ce livre.

Sans nous inquiéter des motifs qui l'inspirent, nous pouvons considérer, au point de vue social et moral, une action comme *positive*, c'est-à-dire utile, comme *neutre*, c'est-à-dire indifférente, ou comme *négative*, c'est-à-dire nuisible.

Mais, dans un cercle plus restreint, une même action peut être à la fois positive (bonne); négative (mauvaise) ou indifférente relativement à un ou plusieurs groupes d'individus. Or dans l'éthique il ne s'agit pas seulement de l'action en elle-même, mais avant tout des motifs intérieurs qui y poussent, car laisser le bien et le mal de la société au hasard et à l'ignorance, c'est nier la possibilité du progrès. Il est en somme difficile à un homme d'accomplir des actions sociales positives, lorsque les sentiments moraux, c'est-à-dire la conscience et le sentiment du devoir, lui font défaut.

D'un autre côté un individu borné, maladroit ou ayant un jugement faux, accomplira par des motifs moraux des actions sociales fort négatives, tandis qu'au contraire en certains cas, fortuitement ou accessoirement, un individu peut accomplir des actes sociaux positifs par des motifs pervers. Par vengeance, on peut faire un legs généreux qui lèse un individu en profitant au public. Sans être pervers, les motifs peuvent être simplement égoïstes, ambitieux et pousser au bien par égoïsme calculé.

Par altruiste on entend un homme animé des sentiments moraux puissants qui président à des volitions humanitaires sociales. Par le terme d'égoïste pur, on désigne celui chez lequel le cher moi forme l'objet exclusif des sentiments de sympathie. En lui-même, l'égoïste est indifférent au point de vue moral, tant qu'il ne lèse personne, et l'altruiste, lui, ne peut vivre sans une dose suffisante d'égoïsme. L'idéal du sentiment social consiste donc dans une action combinée de sentiments égoïstes et altruistes entièrement adaptés aux besoins de la société et de ses membres. Comme chez les fourmis, il devrait exister une régulation compensatrice complète entre les sentiments et les appétits égoïstes d'un côté, et les sentiments et les appétits sociaux de l'autre. L'antagoniste de l'altruisme n'est donc pas l'égoïste, mais l'individu pervers, dont les actes sont par instinct presque constam-

ment négatifs au point de vue moral. L'égoïsme pousse, il est vrai, l'homme d'une façon si irrésistible à abuser des autres et à leur nuire pour se satisfaire lui-même, qu'un égoïste pur peut rarement demeurer indifférent au point de vue moral. Ces réflexions suffisent pour nous montrer l'impossibilité de baser l'ordre social sur l'égoïsme pur, comme le veulent tant de gens.

Morale sexuelle. — La morale sexuelle ressort de ce que nous venons de dire. Par lui-même, l'appétit sexuel est indifférent au point de vue moral. Une grave confusion des notions, confusion basée sur des malentendus religieux, a amené à identifier plus ou moins le terme de moralité avec celui de conduite morale (c'est-à-dire sans reproche d'après l'opinion de tel ou tel dogme religieux) dans le domaine sexuel. En un mot, on confond plus ou moins l'éthique avec la sexualité. Il va sans dire qu'à ce singulier point de vue un anesthésié sexuel se trouvera du fait de son anesthésie avoir une conduite extrêmement « morale », tout en étant peut-être à d'autres égards un grand coquin. Or, sa froideur et son indifférence sexuelles n'ont, en réalité, pas la moindre valeur morale. De la part d'un inverti, ce n'est certes pas une vertu que de ne pas séduire de filles, etc.

Il est immoral, au point de vue protestant libéral, d'accabler sa femme de grossesses successives sans lui laisser de repos, tandis qu'au point de vue catholique, il est immoral d'empêcher lesdites grossesses par des moyens préventifs.

Néanmoins l'appétit sexuel produit de puissants conflits avec la morale humaine, par la simple raison qu'il exige des êtres humains comme objets de jouissance. Le fétichisme, chez lequel l'appétit sexuel s'attaque à des objets inanimés, et la sodomie, qui n'en veut qu'aux grands animaux, sont seuls à peu près incapables d'entrer en conflit avec la morale telle que nous la comprenons.

L'opinion de beaucoup de gens, qui considèrent l'emploi de moyens anticonceptionnels comme immoral, tout en prenant la défense de la prostitution, montre, par exemple, à quel point les idées sur l'éthique sexuelle varient. On voit parfois d'autres prédicateurs de morale, et même des prêtres, blâmer un jeune homme qui veut épouser sa maîtresse, et l'engager à la congédier avec son enfant en lui donnant une somme d'argent. Nous ne voulons pas nous répéter. L'inconséquence des hommes dans la façon

dont ils introduisent leurs notions prétendues morales dans les rapports sexuels est tout simplement incroyable, si banale qu'elle soit. Dans leur tête danse une vraie sarabande d'hypocrisie, de mysticisme, de préjugés à la mode, d'intérêts pécuniaires, d'adoration de vieilles coutumes traditionnelles dites de bonnes mœurs, et de Dieu sait quoi encore, sarabande qui brouille absolument toutes les notions d'une saine morale sexuelle.

Il faut voir l'indignation des parents quand leurs enfants se fiancent avec des personnes qu'ils croient être en dessous de leur classe, ou qui possèdent trop peu d'argent, etc. ! Et tous ces gens n'ont nulle conscience de leur immoralité, qui vogue à pleines voiles sous le pavillon de la morale.

A quoi devons-nous tendre dans le domaine sexuel en nous plaçant sans aucun préjugé au point de vue d'une vraie morale humaine ? Telle est la seule question qu'un homme honnête et vraiment moral ait à se poser.

Son premier principe sera le vieil adage médical : *Avant tout ne pas nuire*, et son second : *Être aussi utile que possible au point de vue individuel et social*.

Le commandement de la morale sexuelle sera donc : *Par ton appétit et par tes actes sexuels, tu ne nuiras volontairement à aucun individu, ni avant tout à l'humanité, et tu t'efforceras au contraire de favoriser le bonheur de ton prochain et le bien social*.

Doué d'appétit sexuel et de la faculté d'aimer, l'homme social cherchera à utiliser tous deux pour le bien de l'ensemble en même temps que pour le sien propre. S'il s'y prend honorablement, sa tâche ne sera pas facile, mais il éprouvera d'autant plus de satisfaction, car les bonnes actions portent leur récompense en elles-mêmes. Il fera, par exemple, défiler les images suivantes devant sa conscience :

1° Un homme de mauvaise qualité, excité par une passion sexuelle momentanée, séduit une fille, la rend enceinte, puis s'enfuit. Il nuit à sa victime et en même temps à lui-même, sans en retirer d'avantage. Son action est donc négative et condamnable, tant au point de vue de l'éthique qu'à celui de l'égoïsme ;

2° Par des motifs de morale religieuse, une fille bonne et exaltée épouse un ivrogne dépravé pour le convertir et le sauver. Il est bien rare qu'un pareil relèvement réussisse, et, s'il réussit, il est presque toujours fort incomplet. Au point de vue égoïste, cet essai de relèvement est donc exclusivement négatif. Au point

de vue altruiste ses motifs sont, il est vrai, très positifs, mais ses effets sociaux d'autant plus négatifs. Si tout va pour le mieux, notre fille exaltée réussira à améliorer l'ivrogne, mais si elle procréée des enfants, la malheureuse aura, sans le savoir, gravement péché contre eux, et sa bonne action sera punie dans ses descendants ;

3° Un homme fortement taré d'hérédité, impulsif, psychopathe, affligé d'un puissant appétit sexuel, trouve tout indiqué et fort convenable d'épouser une très brave fille de bonne famille et de procréer avec elle plusieurs enfants. Pareille action est positive au point de vue de l'égoïsme, car l'individu en question fait par là du bien à son moi. Au point de vue de l'éthique, elle est par contre négative, car elle rend une brave femme malheureuse et amènera fort probablement, en partie du moins, la procréation d'enfants malheureux aussi et de mauvais aloi ;

4° Un homme sain d'esprit et de corps, capable, travailleur et rempli d'idéal, cherche une compagne digne de lui et la trouve. Au lieu de se livrer à une vie commode et facile, tous deux se chargent d'autant de travail que possible, surtout de tâches sociales utiles, et procréent à des intervalles suffisants autant d'enfants qu'ils peuvent le faire sans nuire à la santé de l'épouse. C'est là une combinaison idéale de l'altruisme positif avec un égoïsme positif, lui aussi.

Chacun n'a sans doute pas le bonheur de remplir les conditions nécessaires à cette dernière combinaison. Une morale sexuelle positive n'est néanmoins nullement exclue dans des conditions moins favorables. Certains individus psychopathes ou faibles de corps peuvent conclure des mariages stériles de la façon indiquée plus haut, et se dédommager de ne pas avoir d'enfants en se vouant d'autant plus à des tâches sociales ou à l'éducation de malheureux orphelins ou abandonnés.

Lorsqu'une union se conclut entre une personne capable à tous égards et une autre qui ne l'est pas du tout, cette dernière devrait pouvoir accorder à l'autre la permission de procréer des enfants avec un tiers apte à donner de bons produits. Immorale d'après l'opinion reçue aujourd'hui, pareille manière de faire me semble devoir se concilier avec la morale positive de l'avenir.

En un mot, quiconque a compris ce que c'est que la véritable éthique sexuelle trouvera toujours moyen de la réaliser c'est-à-dire d'accomplir de bonnes actions et d'éviter d'en commettre de

mauvaises, tout en satisfaisant ses appétits normaux, pourvu que ceux-ci ne lèsent personne.

L'homme vraiment moral ne se rendra jamais complice d'une iniquité sociale telle que le proxénétisme avec la prostitution et tous ses satellites, mais il les combattra de toutes ses forces. Il se gardera toujours de faire tort à qui que ce soit par son appétit sexuel, et si sa passion le pousse à un acte irréflecti, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour redresser les mauvais effets qui auraient pu en résulter.

La réaction psychologique que produit l'infidélité conjugale chez le coupable mérite une mention toute spéciale. Elle dépend des qualités plus ou moins égoïstes ou altruistes de celui des conjoints qui tombe amoureux d'une tierce personne. J'ai observé les deux variétés principales du cas. Si le mari coupable est d'un bon naturel, c'est-à-dire s'il a des sentiments moraux et sociaux, son amour hors mariage le rend encore plus affectueux pour sa femme légitime. Il tranquillise sa conscience en devenant plus indulgent pour les petites fautes de sa femme, en lui faisant encore plus de présents qu'auparavant, etc. Une fois sa première ivresse amoureuse passée, il s'efforcera d'éviter tout ce qui peut faire tort à la réputation de l'autre femme qu'il aime, d'assurer son avenir, souvent même de la marier à un autre. Si des enfants adultérins sont sortis de cette union, il les aimera et fera tout pour eux.

Il en est de même d'une femme mariée amoureuse d'un autre que de son mari. Dans ce cas, il est vrai, la personnalité tout entière est plus fortement entraînée que chez l'homme. Mais d'un autre côté l'énergie naturelle à la femme l'amènera, si elle est du reste bonne et honnête, à s'efforcer avant tout de marier son amant à une autre femme gentille et bonne, et de résister s'il exige d'elle le coût.

Si les choses vont jusqu'à l'infidélité complète, et même sans cela, on observe des réactions très variables. Lorsque ses sentiments sont monogames, comme chez la plupart des femmes, l'amour de la femme pour son mari disparaît et il ne lui reste pour lui que de la pitié. Facilement elle devient acariâtre en se résignant. Fréquemment elle ne cherche plus que le divorce, souvent même lorsque l'adultère n'a pas encore eu lieu. Lorsqu'elle est par contre polyandre, comme beaucoup d'hystériques ou de femmes tendant à l'hystérie, elle est fort capable de prodiguer ses caresses et son amour à son mari aussi bien qu'à son amant, et de se donner à tous deux en même temps avec la volupté sensuelle la plus complète, chose qui est impossible aux femmes normales.

Ce qui pousse l'infidèle égoïste à manquer d'égards envers sa

femme, c'est bien moins un sentiment monogame, sentiment qui est plutôt exceptionnel chez l'homme, que l'ivresse de ses sens attirés par une autre femme. On le voit alors devenir avare et désagréable avec son épouse; il trouve à redire à tout propos à sa conduite et ne lui reconnaît plus aucune qualité. Il lui rend la vie amère par tous les moyens, jusqu'à ce que la pauvre victime innocente et trompée finisse par découvrir la cause véritable de ce changement d'humeur. Plus d'une femme ainsi maltraitée conserve malgré cela l'amour passionné qu'elle vouait à son mari, tandis que d'autres au contraire, adulées et choyées, ne pardonnent jamais la plus petite infidélité, pas même une innocente inclination platonique de leur mari, ou son attitude amicale envers une autre femme.

La brutalité d'un mari envers sa femme, lorsqu'il est amoureux d'une autre, ne connaît souvent pas de bornes. De l'humeur, des chicanes, du mépris et de l'inimitié, il passe souvent aux voies de fait, même au meurtre, comme le prouvent assez les annales de la criminologie. Les femmes égoïstes qui ont un amant traitent aussi fort mal leur mari. Étant donnée leur subordination légale et leur faiblesse corporelle relative, elles revêtent leurs sentiments d'une forme moins brutale, mais les piqûres d'épingles, les méchancelés, les tourments et l'humeur ne font pas défaut. En pareil cas, l'arme principale de la femme est la ruse, qui peut aller jusqu'à l'empoisonnement du mari. Le plus souvent elle abandonne simplement ce dernier, pour l'obliger ainsi au divorce.

Il y a sans doute toute une série de transitions et de variétés, mais les réactions que nous venons d'indiquer sont les plus ordinaires. Il est tout naturel que, chez celui des époux qui tombe amoureux d'une tierce personne, l'appétit sexuel se refroidisse vis-à-vis de son conjoint, et que ce refroidissement le lui fasse paraître moins désirable et rende ses défauts plus apparents. Mais s'il est bon et conserve de l'affection pour sa moitié, sa conscience lui fait si bien voir sa faiblesse, que les remords et la pitié qu'il éprouve d'autre part pour elle l'attendrissent à son égard.

La morale sexuelle est deux fois visée dans les dix commandements de Moïse (attribués à Dieu !):

6° Commandement : *Tu ne commettras point l'adultère.*

10° Commandement : *Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.*

Dans le 11° commandement de Jésus-Christ, les mots : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » représentent à peu près le point de vue de l'éthique moderne. Néanmoins les progrès

sociaux contemporains exigent plus et mieux. Ils ne s'exaltent pas au point de dire : « Aimez ceux qui vous persécutent », mais ils demandent une éthique plus rationnelle et mieux formulée peut-être comme suit : « *Tu aimeras l'humanité plus que toi-même et tu chercheras ton bonheur dans le bonheur de son avenir.* » Pareille formule exprime le commandement de l'éthique sexuelle telle que nous l'avons définie.

Dans les commandements de Moïse, la femme est avant tout considérée comme une propriété, et le désir lubrique de la femme de son prochain est menacé de la punition divine en tant que convoitise de la propriété du prochain. Dès que l'on considère et que l'on honore la femme comme un être libre, comme l'égale et la compagne de l'homme, il va sans dire qu'une révision fondamentale de conceptions semblables s'impose. Certaines formes d'un adultère volontairement consenti de part et d'autre peuvent même devenir positives au point de vue moral.

Malgré cela, l'une des tâches principales de la morale sexuelle d'un homme sera toujours de réprimer d'une façon générale ses désirs polygames érotiques par la simple raison qu'ils sont tout spécialement aptes à léser les droits et le bonheur d'autrui. Nous faisons exception, je le répète, pour certains cas spéciaux, dans lesquels personne n'est lésé, et dont nous trouvons des exemples assez fréquents dans la vie (V. aussi : COUVREUR, *La Graine*, et MAUPASSANT, *Mouche*).

Signalons ici le cri naturel d'un cœur de femme, cri bien caractéristique pour la monogamie factice de nos pays civilisés. Une femme du peuple était atteinte d'un mal utérin lui interdisant toute relation sexuelle avec son mari, qui se consolait avec une autre femme. Une voisine s'étant mise à insulter le mari à ce propos sur l'escalier, l'épouse entendit ces insultes de l'étage supérieur ; elle entra en fureur contre la voisine et lui cria : « Qu'est-ce que cela te regarde, gueuse ! C'est moi qui le lui ai permis ; il ne peut pas se servir de moi. »

Le romancier aime à traiter des situations tragiques ; il leur donne, en général, un dénouement fatal, souvent dans le but unique d'exciter l'émotivité de ses lecteurs. Il faut se garder de bâtir l'éthique sexuelle sur de pareilles conceptions. L'homme moyen, celui même dont la nature est un peu plus noble que la normale, est bien rarement aussi passionné que les personnages des romans. Il ne se suicide pas pour un amour méprisé, mais il

se console et il trouve (même la femme) au bout de quelque temps une compensation. Il finit même par surmonter la jalousie.

C'est aussi une exagération reposant en partie sur la suggestion et l'autosuggestion de l'ivresse amoureuse que d'exiger dans l'éthique de l'amour la fusion absolue de la personnalité des deux êtres unis par ses liens, fusion mutuelle des sentiments, des idées et des volontés destinée à durer toute la vie et même jusqu'au delà du tombeau. Ce genre de morale en revient à l'égoïsme à deux et ne représente rien moins que l'idéal du bonheur humain. Si belle que soit en elle-même la fidélité conjugale, son exagération devient déplorable, lorsqu'elle ne produit que le culte idolâtre d'un seul être, vivant ou mort, et considère le reste du monde avec indifférence, sinon avec hostilité.

Nous avons montré plus haut que les sentiments altruistes de l'homme sont les dérivés directs ou indirects (1) de l'appétit sexuel et spécialement de l'amour sexuel. Le véritable secret de l'éthique sexuelle consiste donc en un culte de l'altruisme dans le domaine sexuel. Ce culte ne doit pas s'épuiser en phrases morales, mais montrer sa force par des actes sociaux.

Une triste preuve de la faiblesse humaine est donnée journellement par certaines formes de l'éthique moderne qui se consomment entièrement en propos de salons, en déclamations dans la presse, ou en conférences et discours publics. Ce genre de morale s'accorde admirablement avec le plus pur égoïsme. Sans travail social, il n'est pas de vraie morale, que ce travail soit public ou modestement caché.

Le combat pour l'existence fut autrefois livré par l'homme contre la nature, contre les animaux féroces, et surtout contre les autres hommes. La nature et les animaux (sauf les forces cosmiques et les microbes) sont aujourd'hui vaincus par le cerveau humain, et les guerres ne se produisent presque plus qu'entre grands empires, ce qui les conduira inévitablement tôt ou tard à l'absurde. Pour cette simple raison, la morale du Dieu des armées et du chauvinisme patriotique a fait son temps et perd de plus en plus toute raison d'être. L'éthique moderne est déjà devenue une

(1) On peut dire, il est vrai, que l'union amicale d'individus du même sexe se trouve souvent à la base du développement phylogénique de sociétés animales ou humaines. Nous ne le nions nullement. Mais les sentiments de sympathie sur la seule base desquels de pareilles unions amicales peuvent se développer ne sont eux-mêmes que les dérivés des sentiments les plus primitifs de sympathie d'un individu pour l'autre, et ces derniers ont eu pour première cause l'attraction sexuelle.

éthique humaine sociale et internationale, et elle devra le devenir de plus en plus.

De même qu'aux temps anciens un véritable héros, un Hector ou un Winkelried, savait joindre l'amour de son épouse à celui de sa patrie pour puiser dans son union conjugale la force de combattre pour son idéal, de même notre amour moderne servira à nous aiguillonner dans la poursuite de l'idéal, dans notre combat social pour le bien. C'est côte à côte que l'homme et la femme doivent combattre. Cette lutte exige de tous deux un effort intense de toute la vie. Mais c'est précisément dans cet effort, dans ce travail, qu'ils puiseront leurs plus hautes jouissances. Cet effort ne soutient et ne fortifie pas seulement les muscles, mais avant tout l'âme, l'énergie cérébrale.

La lutte sociale pour le bien nous prépare les joies les plus hautes et les plus idéales. Elle enseigne à l'homme à *se dompter lui-même*, c'est-à-dire à surmonter sa paresse naturelle, son désir de jouissance, sa dépendance de toute sorte d'habitudes futiles et de bas appétits. Elle fait l'éducation de sa volonté, réprime les volitions de sa faiblesse et ses sentiments mauvais et égoïstes, tout en exerçant au contraire sa faculté de créer des œuvres bonnes et utiles. Grâce à ce combat incessant, un cerveau, même à dispositions médiocres, peut devenir un instrument social de plus en plus utile.

Je demande en toute sincérité si, en vivant de la façon que nous venons de dire, un homme trouvera encore le temps et l'envie de se livrer au genre de drames d'amour que les romans courants qui infestent nos bibliothèques offrent aux lecteurs des deux sexes comme pâture quotidienne de l'intelligence et du sentiment ? Et je réponds : « Si cet homme est normal, non. » Seules les natures pathologiques, avec leur sensibilité exagérée et leurs passions maladives, demeurent incapables, malgré un travail énergique pour le bien, de maîtriser leur émotivité passionnée et de la réduire avec le temps au silence. D'autres individus, à demi ou tout à fait normaux, sont artificiellement poussés à une exaltation exagérée dans le domaine sexuel par l'oisiveté, par la lecture de mauvais romans qui excitent leur appétit sexuel et leur sentimentalisme, souvent aussi par l'activité surchauffée et mal équilibrée et par les autres anomalies de la vie urbaine.

Le travail en lui-même ne suffit pas, et chacun doit joindre au travail qui le fait vivre un travail social. En effet, l'occupation

monotone que procure tout métier spécialisé, et même tout travail exclusif dans une spécialité scientifique, finit par donner à l'énergie cérébrale elle-même un caractère exclusif. Les sentiments moraux en deviennent atrophiés. L'exclusivisme d'une spécialité pratiquée sans complément entraîne très volontiers l'exclusivisme dans l'amour (pas dans l'appétit sexuel!). On voit alors souvent deux égoïstes (souvent aussi plusieurs, en famille) travailler d'un commun accord à exploiter le reste de la société. Tant qu'ils vivent et demeurent en bonne santé, tant que les affaires marchent bien, tant qu'un enfant raté ou que les plans égoïstes de quelque tiers ne viennent pas déranger leurs calculs, ils peuvent demeurer fidèles l'un à l'autre ou les uns aux autres et vivre dans un bonheur relatif. Mais ensuite ?

Quiconque, par contre, a su allier pendant toute sa vie un amour effectif et vivant de l'humanité à son amour conjugal, trouvera toujours dans le premier une compensation consolante même au destin le plus implacable et aux pertes les plus cruelles. *Il ne tombera pas dans l'amertume, ni dans le désespoir, surmontera sa douleur, demeurera réconcilié avec les hommes et la société, sans rien attendre d'eux, car il se sera habitué toute sa vie à travailler d'une façon impersonnelle.*

Si l'on m'accuse de m'enthousiasmer pour un idéal impossible à atteindre, je le conteste énergiquement. De bonnes habitudes peuvent toujours être prises, et l'on trouve des altruistes vrais parmi les hommes les plus modestes, parmi de simples ouvriers ou de simples paysans qui comprennent et réalisent l'idéal que je viens de dépeindre.

Au chapitre XVII, nous verrons de quelle façon l'on peut et l'on doit développer les dispositions de l'enfant dans le sens indiqué. Il va sans dire que les égoïstes purs et les individus pervers, c'est-à-dire activement négatifs au point de vue moral, en d'autres termes les natures malfaisantes et nuisibles qui le sont de par une disposition héréditaire profonde, ne pourront jamais être éduqués de façon à devenir altruistes. Mais ces natures perverses ne constituent pas la majorité. La grande majorité des hommes, plutôt paresseuse et indifférente, peut encore être habituée au travail social pour le bien par une éducation appropriée, dès qu'on aura fait tarir les sources des puissances extérieures qui la poussent au mal, telles les habitudes de boisson et le règne de l'argent, et dès qu'on aura cultivé en leur lieu et place les forces qui élèvent vers le bien.

Enfin toute l'attention de l'humanité devra être dirigée vers sa propre sélection, pour augmenter le nombre des individus bons et utiles, et diminuer celui des êtres mauvais ou incapables, si possible jusqu'à leur suppression graduelle. Mais c'est là un travail de plusieurs siècles de lumière et d'édification, un travail que nous pouvons seulement commencer aujourd'hui. Nous nous trouvons ici en face de l'une des plus grandes faiblesses de la nature humaine, faiblesse qui consiste à ne s'enthousiasmer que des progrès dont le cher moi croit pouvoir atteindre la réalisation dans sa petite vie « égocentrique » et à n'en pas favoriser d'autres. Lorsque ce petit moi ne constate pas très vite de résultat palpable, il se paralyse, se décourage et tourne le dos à la réforme sous les prétextes les plus futiles, en disant : « Il n'y a rien à faire, les hommes sont trop mauvais. » Je n'en donnerai qu'un exemple.

Un jeune bachelier s'était enthousiasmé pour la réforme sociale de l'abstinence de l'alcool. Pendant quelques années il y travailla avec zèle, se joignit à de nombreuses démonstrations publiques, se comportant comme un apôtre de l'abstinence prise au point de vue social. Il devint ensuite étudiant. Un beau jour, après quelques insuccès, il tourna le dos à l'abstinence, en déclarant : « Je vois maintenant que le mouvement de l'abstinence n'a pas d'avenir. » Tout parut fini. Le mouvement social de l'abstinence progressa néanmoins sans lui. Au bout de quelques nouvelles années, quelqu'un le prit à part et le pria de lui dire sur son honneur pour quelle vraie raison il avait abandonné la cause de l'abstinence. Après avoir d'abord répété son prétexte, il avoua qu'il n'avait pas voulu se donner l'air d'un original. Il accorda que jamais il ne s'était trouvé aussi bien que pendant qu'il était abstinent, parut assez étonné d'apprendre que le mouvement avait fait de si beaux progrès sans lui, finit par convenir de son erreur et promit de rentrer dans le giron des fidèles.

C'est dans de petits événements journaliers, nous pourrions presque dire banaux, de ce genre, que git le secret de la lenteur avec laquelle progresse toute réforme sociale. Les hommes qui prennent feu pour un moment s'imaginent presque toujours que tout doit marcher au gré de leur imagination ; dès qu'ils voient qu'on n'obtient pas aussitôt la majorité ou des résultats palpables, ils se découragent et ne font plus rien, parce qu'ils n'ont ni le courage personnel, ni la persévérance de demeurer en minorité

et d'attendre. Le même manque de persévérance, de courage et de jugement que nous avons rencontré chez le jeune abstinant dont nous parlions, nous le retrouvons encore dans l'éducation des enfants. Il faudra longtemps pour amener les hommes à voir mieux et plus clair dans ce domaine.

Il semblera que nous avons perdu de vue notre sujet, en nous occupant de l'irradiation de l'amour (V. chap. V) qui fait l'objet des sentiments sociaux, c'est-à-dire de l'éthique en général. Mais c'est en comprenant exactement et en réalisant cette irradiation de l'amour, que nous endiguerons et supprimerons peu à peu les aberrations sociales malfaisantes de l'appétit sexuel normal, et que nous les empêcherons de nuire, en les canalisant dans la voie d'une saine morale. Ce n'est pas la contrainte extérieure sévère de ce qu'on appelle les lois morales, ce ne sont pas les menaces, ni les peines de l'enfer, ni les promesses du paradis, ni les prédications morales des prêtres, des parents ou des pédagogues, ni un ascétisme exalté, qui pourront jamais construire une éthique sexuelle saine, juste et durable. Ce n'est pas aux paroles, mais à leurs fruits qu'on reconnaîtra la valeur des préceptes moraux. Ce qui est certain, c'est que la vie sexuelle de l'homme ne pourra s'élever au-dessus de ce qu'elle est actuellement avant d'être débarrassée des liens du mysticisme et de la dogmatique religieuse, et tant qu'elle ne se basera pas sur une morale humaine loyale et sans équivoque qui tiendra compte des besoins normaux de l'humanité, tout en ayant pour objectif principal le bonheur de notre postérité.

Le mariage devra être considéré à la fois comme un moyen de satisfaire l'appétit sexuel et comme l'école morale et sociale de la vie, non plus comme le port ou le refuge de l'égoïsme. Le partage des devoirs, l'égalité absolue des droits et le travail social en commun, sont faits pour rendre de plus en plus solide le lien sexuel des deux époux. A l'aide d'une compréhension de plus en plus élevée des besoins de la société humaine, les conjoints apprendront à surmonter plus facilement leurs sentiments égoïstes, leurs désirs polygames, la jalousie, etc.

En travaillant au bonheur, et plus spécialement au bonheur sexuel d'autrui, de pareils époux apprendront de mieux en mieux à excuser et à pardonner aux autres hommes leurs faiblesses sexuelles. Ils cesseront de mépriser ou de regarder de haut en bas le ménage du pauvre, la fille-mère, l'épouse divorcée, le con-

cubinat, même le pauvre inverti et les autres misères et faiblesses de leurs semblables. Ils s'efforceront, au contraire, de rendre plus heureux le sort de ces derniers, c'est-à-dire d'aider tous ceux pour lesquels l'aide peut encore être efficace. Ils trouveront leur plus grande joie à cette œuvre, et si l'un d'entre eux devient lui-même la victime de quelque faiblesse sexuelle, on lui pardonnera d'autant plus facilement, et il la maîtrisera d'autant plus vite.

On n'aura plus le temps alors de se rendre mutuellement la vie amère par la mauvaise humeur, la médisance, les remarques aigres, les mesquines bouderies ou d'autres disputes conjugales. Le mari ne se conduira plus avec le despotisme d'un seigneur et maître, et la femme ne croira plus devoir se tirer d'affaire et s'abaisser à la fois par une fausseté de chatte. Les dogmes religieux ne viendront plus séparer l'homme de la femme, ni refroidir leur amour. On n'aura plus besoin de l'immixtion des prêtres dans le mariage. Enfin on n'aura plus peur de la mort, mais on la considérera comme le repos bienvenu après un long travail et le devoir accompli d'une vie bien remplie.

Je ne puis m'empêcher de taxer d'étroitesse d'esprit et même d'inintelligence les personnes qui considèrent un idéal pareil de la vie comme une fantaisie à jamais irréalisable, ou comme le produit déséquilibré de rêveurs exaltés qui ne connaissent pas le monde. Cet idéal ne peut sans doute être atteint par les êtres mal faits, dénaturés, tarés d'hérédité malade ou dépravés par la paresse, le vice et la passion de la jouissance, qui ont perdu l'élasticité et la plasticité du cerveau ou ne l'ont jamais possédée. Il a, par contre, été fréquemment déjà réalisé par des hommes et des femmes de qualité meilleure. Il faut donc agir sur les enfants (V. chap. XVII), tant par l'éducation que par la sélection, afin d'obtenir une jeunesse de qualité toujours supérieure.

N'abandonnons pas l'avenir de notre race à la fatalité d'Allah; créons-le nous-mêmes!

CHAPITRE XVI

LA QUESTION SEXUELLE DANS LA POLITIQUE ET DANS L'ÉCONOMIE POLITIQUE

La puissance et l'argent ont toujours été les buts principaux de la politique. L'économie politique est une science qui s'occupe du grand ménage des peuples et de leurs conditions d'existence. Basée sur l'histoire, la statistique et l'observation, elle cherche à trouver les lois qui existent entre la production, la consommation, la répartition des biens, le travail et son produit, puis entre l'organisation sociale des peuples, leur santé, l'accroissement ou la diminution de la population, le nombre des morts, des naissances, etc.

Je ne puis entrer ici dans les détails de l'économie domestique du peuple, et je ne possède pas la compétence nécessaire pour le faire. Par suite de sa liaison traditionnelle avec la politique, cette science a trop négligé les sciences naturelles. Il y a néanmoins du mieux depuis quelques années.

En 1894, Tille écrivait ironiquement ce qui suit : « Ce dernier lustre nous a fait faire une étonnante découverte, de laquelle n'avaient rêvé ni Adam Smith, ni Malthus, ni Cobden, à savoir : qu'un peuple ne se compose pas de biens ni de provinces, mais d'hommes. Il s'agit là, en effet, de quelque chose de tout à fait nouveau, et néanmoins, là où on le découvre, chacun veut l'avoir toujours su ! » On accorde enfin une attention sérieuse à l'hygiène de la race.

En 1881, Cognetti de Martiis (1) avait déjà essayé d'appliquer les idées de l'évolution à l'économie politique. Tout dernièrement le professeur Eugène Schwiedland, de Vienne (Autriche), traitait le même sujet dans une étude intéressante qu'il a faite des notions de besoin et de désir dans la psychologie humaine (2). On n'a tenu compte, jusqu'ici, que de la quantité, et pas de la qualité des

(1) *Le forme primitive nella evoluzione economica.*

(2) *Die psychologischen Grundlagen der Wirtschaft. Zeitschrift für Sozialwissenschaft, 1905 ; c'est-à-dire « les bases psychologiques de la science sociale ».*

hommes, partant de cette idée fausse : que l'homme, fait à l'image de Dieu, ne pouvait venir au monde que bon. S'il était souvent mal fait de corps et d'esprit, c'était la faute de ses péchés, des mauvaises actions de sa volonté libre et responsable qui, seule, en était cause. Même la dégénérescence héréditaire *jusqu'à la troisième et la quatrième génération* était considérée comme la punition divine des péchés des pères sur leurs enfants.

Guerre. — Les despostes des anciens temps, comme ceux d'aujourd'hui, ont toujours regardé les hommes comme les instruments de leur ambition ou même comme simple chair à canon. Lorsque Napoléon I^{er} établissait une prime pour les nombreuses familles, il pensait sans doute à la quantité de soldats qu'il ferait naître à l'usage de son fils. Il avait de bonnes raisons pour songer à temps à repourvoir les rangs de ses armées. La qualité mentale des individus lui importait peu. Les guerres sont en effet un facteur néfaste dans la sélection humaine. Elles détruisent et mutilent ce qu'il y a de mieux, à la fleur de l'âge, et laissent vivre les invalides, les malades et les vieillards.

De plus, nous avons déjà vu à quel point la qualité et même la quantité des soldats souffrent des maladies vénériennes et de l'alcool. Après certaines longues guerres, on a vu la population mâle décimée à un tel point qu'il fallut recourir à la polygamie pour reconstituer le peuple. Il est donc certain que les guerres influencent fortement en mal les rapports sexuels des hommes et par là, non seulement la quantité, mais, ce qui est bien plus grave, la qualité d'une nation.

Sens des statistiques. — L'économie politique est cependant encore plus importante pour nous. Nous ne mettons nullement en doute l'exactitude des chiffres qui nous disent que sous tel ou tel régime économique la population augmente, tandis que sous tel ou tel régime opposé elle diminue, etc. Mais ce ne sont là que des données sommaires dont les causes véritables demeurent dans l'ombre. Il s'agit d'étudier soigneusement les facteurs qui produisent ces chiffres, l'émigration et l'immigration, avec leurs causes, les habitudes intimes des individus et des familles, leur volonté et leur aptitude au travail, etc. Un fait qui en suit un autre n'en est pas toujours la simple conséquence, et, si l'on examine les choses de près, on arrive à de curieux résultats.

Alcool. — Toutes choses égales, d'ailleurs, il se trouve que les peuples qui vivent tout à fait dans l'abstinence de l'alcool et ceux qui sont au moins très sobres sont plus féconds que les peuples qui s'adonnent à la boisson. On l'observe, par exemple, en Russie, chez les dissidents abstinents, qui, quoique de même race et vivant sous les mêmes conditions, sont partout bien plus féconds que leurs voisins qui boivent.

Comme nous avons vu l'alcool détériorer énormément la qualité de l'homme par la blastophthorie, nous devons, avec de grands hommes, comme Darwin, Gladstone, Cobden, Aug. Comte, etc., déclarer que les habitudes de boisson (même soi-disant modérées) font encore plus de mal au peuple que la guerre, la peste et la famine réunies.

Nous trouvons là un facteur économique de premier ordre, sur lequel la plupart des économistes (j'excepte Cobden) se sont montrés et se montrent toujours véritablement aveugles. Il faut, en effet, avoir la vue bien courte pour trouver dans les produits de l'industrie de l'alcool une source de richesse et de bien-être pour les nations. Quelle somme de travail, de forces humaines, de terrain précieux, n'est pas employée à produire cette substance néfaste qui, tout au plus bonne dans l'industrie et la pharmacie, ne nourrit pas, ne fortifie pas, mais délétère à petit feu l'organisme et fait ainsi dégénérer la race entière de corps et d'âme! Si ce n'était si triste, il serait vraiment risible d'observer le grand sérieux avec lequel de hauts fonctionnaires, voire même des savants, supputent et calculent le produit des impôts sur les boissons distillées et fermentées, des droits sur leur importation, de leur exportation, ou encore du monopole de leur fabrication, etc. Il est vraiment singulier de voir comment on équilibre le budget des États à l'aide de l'intoxication alcoolique du peuple, et comment on fait croire aux gens, ou l'on s'imagine soi-même, que l'on accomplit par là un chef-d'œuvre d'économie politique; en réalité, on ne fait rien d'autre que de sacrifier la force et la santé de la nation à un Moloch qui, pour remercier le fisc de l'avoir repu de la moelle du peuple, secrète abondamment à son usage l'argent qu'il a extorqué sans peine aux pauvres inconscients leurrés et épuisés par lui. Ce genre d'économie politique ne mérite qu'une qualification : *mensonge et escroquerie*. Nous ne pouvons assez fortement, ni assez souvent stigmatiser son influence destructrice sur les rapports sexuels et sur les énergies héréditaires de l'humanité.

Densité de la population. — En ce qui concerne le chiffre désirable de la population, des opinions diamétralement opposées se font jour. Certains auteurs voient le bonheur de l'humanité dans une reproduction intense et s'imaginent, avec Bebel, qu'en utilisant bien toutes les particules du globe terrestre, on pourra arriver à nourrir de ses produits un nombre d'hommes pour ainsi dire illimité.

Nous ne pouvons nous enthousiasmer pour ce singulier idéal à la chinoise, qui tendrait à transformer la terre entière en un champ bien fumé de blé ou de pommes de terre, pour y organiser un élevage d'hommes rappelant celui des lapins. Du reste, il est fort à craindre que les vrais Chinois, lorsque, grâce à nous, ils seront suffisamment armés et recivilisés pour se mêler aux autres peuples, transformeront la surface du globe en une écurie humaine fort semblable à nos porcheries ou à une étable à lapins, et cela sans nous en demander la permission, si nous ne prenons pas à temps les mesures préventives nécessaires.

Néo-malthusianisme. — Par contre, un certain genre d'idéalistes, les *néo-malthusiens*, voient partout trop d'hommes et ont déclaré une guerre d'extermination à tout accroissement de population. Dans une correspondance que j'eus avec l'un des plus célèbres représentants des néo-malthusiens anglais, le docteur Drysdale, celui-ci me déclara nettement que j'avais commis un crime en procréant plus de quatre enfants. Les néo-malthusiens de cet acabit agissent, à leur façon, comme Bebel, ne comptant qu'avec les quantités, sans s'inquiéter de la qualité, et ils établissent là-dessus des bilans d'une naïveté vraiment merveilleuse.

Ils recommandent, comme nous le faisons, l'emploi de moyens anticonceptionnels, mais ils le font sans aucune critique. Ils s'adressent avant tout à la partie instruite, altruiste et intelligente de la population, et déterminent par là les meilleurs individus de notre société à se reproduire le moins possible, sans s'apercevoir qu'avec leur système, non seulement les Chinois et les nègres, mais tout d'abord, parmi nos propres races aryennes, les couches les plus incapables et les plus amORALES de la population sont celles qui s'inquiètent le moins de leur maxime, de sorte qu'ils atteignent précisément le but contraire à celui auquel ils tendent.

Nous voyons chez les Américains du Nord et les Néo-Zélandais, chez lesquels le néo-malthusianisme est très répandu, le nombre des naissances et des meilleures énergies mentales diminuer par là d'une façon inquiétante, tandis que les Chinois et les nègres se reproduisent à qui mieux mieux aux États-Unis. En France, la pratique du néo-malthusianisme est surtout due à des raisons d'économie.

Sélection rationnelle. — Il n'est que temps de remplacer ces deux extrêmes, aussi absurdes l'un que l'autre, par une sélection rationnelle, réfléchie et bien pesée. Il faut enseigner, ou même imposer, d'une façon exacte le néo-malthusianisme aux malades, aux incapables, aux imbéciles, aux méchants et aux races inférieures. Il faut, au contraire, tout faire pour pousser les forts, les bien portants, les bons et les esprits supérieurs à se reproduire aussi puissamment qu'ils le peuvent. Nous sommes certain de ne pas nous tromper en voyant là un facteur indirect de premier rang pour une économie politique bien entendue. J'ose même prétendre que c'est le plus important de tous. Sans doute, son action est extrêmement lente, et il faudra des siècles pour obtenir avec son aide un résultat complet et clair. Mais si le principe de la bonne sélection humaine arrive peu à peu à triompher, nous pouvons espérer avec confiance un bel avenir pour nos descendants, qui sauront le reconnaître et l'appliquer.

Un jour viendra où la population humaine de la terre arrivera à demeurer plus ou moins stationnaire. Si d'ici là l'esprit humain a pu réussir à améliorer sensiblement sa qualité et à supprimer graduellement le prolétariat physique et mental accompagné de misère, de faim et d'abrutissement, qui infeste notre monde actuel — alors seulement les dogmes de nos néo-malthusiens modernes pourront acquérir une certaine raison d'être pour tout le monde.

Si l'humanité ne se met pas bientôt à dégénérer par un entassement chinois abrutissant, mais trouve et applique au contraire à temps les moyens d'élever graduellement sa qualité, nos descendants futurs se garderont bien d'abandonner la sélection rationnelle. Un homme capable, actif et bon, *donne* bien plus à la société qu'il ne lui *prend*, et constitue par là une valeur économique. Un invalide de corps et d'esprit, de même qu'un mauvais sujet, *prend* au contraire à l'ensemble plus qu'il ne lui *donne*,

et constitue ainsi non seulement une non-valeur, mais un déficit économique.

Sélections à rebours. — Nous avons vu au chapitre VI comment certaines coutumes, qui étaient nées d'une façon fort humaine, ont fini par devenir partie constituante de la religion. Pour le malheur de l'humanité, la religion et la politique se sont de tout temps coalisées, en général pour faire du mal. C'est ainsi que le célibat des prêtres (pour ne parler ni de l'Inquisition, ni des guerres religieuses, ni du fatalisme de l'Islam), qui repose sur une sorte de politique religieuse, a puissamment contribué à stériliser la partie la plus intelligente des peuples catholiques et à leur nuire de ce fait.

L'interdiction de la recherche de la paternité est une autre abominable organisation de même genre introduite par Napoléon I^{er}. Des lois de cette nature poussent à l'avortement artificiel et encouragent la légèreté des hommes et leur mauvaise conduite. Nous avons, au contraire, cherché et trouvé le salut des familles et des rapports sexuels dans les devoirs des parents envers les enfants qu'ils procréent.

La tâche principale d'une économie politique et d'une politique en général qui a en vue le vrai bonheur des hommes devrait être de favoriser la procréation d'individus heureux, utiles, sains et très travailleurs. Bâtir un nombre toujours croissant d'hôpitaux, d'asiles d'aliénés, d'idiots et d'incurables, de maisons de correction, etc., les pourvoir confortablement de tout le nécessaire et les diriger selon toutes les règles de la science, est sans doute une très belle chose qui chante hautement la louange du progrès et du développement des sentiments humains de sympathie. Mais ce qu'on oublie, c'est qu'en s'occupant presque exclusivement des ruines humaines, produits de nos abus sociaux, on use et on extermine peu à peu les forces de la partie encore saine et travailleuse de la population.

En s'attaquant aux racines du mal et en préparant un terme à la procréation des ratés de corps et d'âme, on fait une œuvre humanitaire encore bien plus belle et meilleure, mais qui frappe moins les yeux et émeut moins la galerie.

Or, autrefois, nos économistes et politiciens ne se sont pour ainsi dire jamais occupés de ce côté de la question, et aujourd'hui encore bien peu s'y intéressent. Cela ne rapporte, il est vrai, direc-

tement, ni honneur ni argent, car on ne récolte pas soi-même les fruits de pareils efforts. Celui qui cherche à amener des réformes sérieuses de ce genre en mettant lui-même la main à l'œuvre, se voit tout au plus traiter d'illuminé, d'original ou même de fou. Voilà pourquoi on préfère se contenter d'un humanitarisme de façade, bien porté, crevant les yeux de tous et tenant compte avant tout de la sensiblerie des masses, en tendant une main charitable aux maux bien visibles et tapageurs qui font pleurer les femmes. En un mot, l'on s'amuse à raccommo-der les débris, mais l'on se garde de s'attaquer à ce qui brise et à ce qui détruit, parce qu'on en a peur !

Les lois de Lycurgue. — Il y eut autrefois, à Sparte, un grand législateur nommé Lycurgue, qui essaya d'introduire une sorte de sélection humaine dans les lois. Lycurgue voulait faire des Spartiates un peuple fort, parce qu'alors la force corporelle était presque seule l'idéal des peuples. Il avait compris la valeur de l'endurcissement, mais pas celle du travail. L'importance de l'élimination sélective des malades et des faibles était apparue à son intuition prédarwinienne, mais à son époque on ne connaissait encore que très mal les lois naturelles. Eh bien ! malgré leurs grandes lacunes, les lois de Lycurgue réussirent jusqu'à un certain point à faire des Spartiates un peuple fort.

D'après les lois de Lycurgue, le Spartiate n'héritait d'aucune propriété, et tout luxe lui était interdit. Il devait manger son simple brouet avec ses semblables et s'exercer perpétuellement dans les épreuves de force et d'adresse. Tout Spartiate devait se marier, et les liens du mariage étaient très sévèrement observés. Par contre, tout enfant faible ou invalide était éliminé, c'est-à-dire exposé. Mais l'organisation spartiate péchait par deux erreurs fondamentales.

Tout d'abord, le Spartiate était un guerrier, mais pas un travailleur, et, quoique endurci et honnête, un aristocrate. C'est avec mépris qu'il abandonnait le travail à ses esclaves ou ilotes. De cette façon, il fortifiait les ilotes et s'affaiblissait lui-même à bien des égards. On n'avait pas encore compris alors la valeur fortifiante et développante du travail pour le cerveau et pour tout le corps. Lycurgue lui-même, ou ceux qui édifiaient les lois dites de Lycurgue, ne s'en étaient pas rendu compte.

En second lieu, tous les efforts des Spartiates furent dirigés

vers la force musculaire, l'adresse corporelle, le courage, l'honnêteté et la simplicité des besoins, mais nullement vers l'élévation de l'intelligence et de la vie du sentiment, ni vers des buts idéaux. L'exclusivisme avec lequel ils ne favorisaient que le développement corporel de l'homme, en négligeant son développement intellectuel et l'harmonie de son esprit, le mépris du travail, en un mot la négligence des lois de l'évolution organique, négligence provenant de leur ignorance des sciences de la vie, devaient amener tôt ou tard la déchéance des Spartiates.

Et pourtant ce ne furent pas les lois de Lycurgue en elles-mêmes, mais au contraire leur désuétude et leur abandon, qui furent la cause directe de la décadence de Sparte. Les Spartiates n'avaient cherché que la puissance, ce qui les avait rendus envieux et jaloux, et ce fut là un effet déplorable, quoique indirect, de l'exclusivisme de leurs lois. Ces lois constituent pourtant à tout jamais un document historique unique, un essai remarquable et génial de sélection humaine.

Nous sommes aujourd'hui incomparablement mieux armés intellectuellement que Lycurgue pour nous attaquer à la question de la sélection. Ce qui nous manque, par contre c'est principalement l'initiative et la volonté de la part des hommes qui ont charge de conduire leurs semblables. Ils sont si profondément engagés dans les intérêts économiques et dans les rivalités d'influence, que toute velléité d'aspirer à un idéal social plus élevé en est étioilé et paralysé chez eux. Nous avons besoin d'une puissante secousse sociale si nous voulons marcher résolument vers le mieux.

Politique et question sexuelle. — Cherchez la femme ! dit-on en politique et partout où un phénomène inexpliqué se produit dans la société. On devrait peut-être poser plus équitablement la question et dire : « Cherchez le motif sexuel ! » En petit comme en grand, les actions des hommes, et par conséquent celles de ceux qui détiennent le pouvoir, sont bien plus déterminées par leurs sentiments et leurs passions que par leur réflexion purement intellectuelle, c'est-à-dire par la raison et la logique.

Or, aucun sentiment ne dépasse en puissance les sentiments sexuels directs, ni leurs dérivés, l'amour, la jalousie et la haine. Il ressort de là un fait que les systèmes socialistes ont beaucoup trop négligé, à savoir que, dans tous les domaines de l'activité sociale humaine, les passions sexuelles et leurs irradiations psy-

chiques viennent s'ingérer directement ou indirectement d'une façon souvent dépravante. Par jalousie, la femme d'un professeur influent réussira, par exemple, à écarter la nomination d'une haute capacité à une Université et à y faire nommer un favori incapable. Les maîtresses et les courtisanes ont toujours joué un grand rôle dans les intrigues de la politique, surtout dans les autocraties. Il n'est pas nécessaire que la chose en vienne toujours à un scandale aussi tragique, par exemple, que celui qui a causé l'assassinat du roi et de la reine de Serbie.

Les influences de tous les jours, les plus petites et les plus cachées, sont souvent les plus efficaces et celles qui ont la plus grande portée. De tout temps on a vu les intrigues sexuelles des grands influencer et diriger le sort de nations entières. L'histoire officielle contient déjà un bon nombre de faits de ce genre, mais il en existe bien plus encore dans la véritable histoire cachée et non écrite des peuples. Il suffit d'indiquer ce fait; toute personne qui réfléchit en trouvera l'illustration, tant dans l'histoire du passé que dans la politique du présent, tant dans les cours des puissants monarques que dans les petites démocraties (cantons suisses, par exemple), dans les histoires locales des provinces ou départements, dans sa propre commune, et enfin parmi ses propres parents, amis et connaissances.

La vie sexuelle dans l'action sociale. — Le socialiste qui a dit que la question sociale était *exclusivement* une question d'estomac a donc terriblement méconnu sa portée en même temps que la psychologie humaine. On aura beau régler les rapports économiques des hommes et de leur travail aussi admirablement qu'on pourra le faire, jamais on n'éliminera l'immixtion perfide des passions sexuelles dans la vie sociale. Tout ce qu'on peut faire en donnant aux deux sexes une éducation qui élève leur conscience sociale, c'est d'atténuer les mauvaises influences qu'exercent les sentiments sexuels personnels sur les actions sociales.

Il y a donc ici une intervention importante de la question sexuelle dans la politique et dans toute la vie sociale. Nous avons accordé du reste que, si l'on arrivait à éliminer à peu près l'influence sociale déplorable de l'argent et de l'attraction qu'il exerce, les actes antisociaux qui ne reposent qu'indirectement sur les passions sexuelles perdraient beaucoup de leur danger et de leur ignominie.

Rôle des femmes. — Ici encore, on peut attendre beaucoup d'une franche émancipation de la femme et de son travail appliqué en commun avec l'homme aux questions sociales. Ce travail commun et continu des deux sexes leur fera de plus en plus clairement comprendre la haute importance de leur tâche sociale. Alors la vie sexuelle favorisera le développement social au lieu de l'entraver; elle cessera d'être considérée comme un procédé égoïste de jouissance, tout au plus comme moyen de procréation, et elle deviendra l'aiguillon d'une existence fondée sur la joie au travail.

On peut déjà voir parfois, dans les pays où les femmes ont le droit de vote, qu'elles savent très bien s'en servir au bénéfice des progrès sociaux. Si l'on m'objecte que la femme est plus conservatrice et plus routinière que l'homme, je répondrai que cet inconvénient est compensé par le fait qu'elle se laisse en somme bien plus facilement enthousiasmer et entraîner par les natures masculines nobles, qui ont le sens de l'idéal, que par les autres (V. chap. V, *b*). Sa grande persévérance et son courage sont, en outre, des qualités inestimables pour un travail social qui cherche le vrai progrès.

Besoin et désir. — Dans le travail que j'ai déjà cité, Schwiedland fait remarquer avec raison combien il est nécessaire en économie politique de distinguer entre le besoin et le désir. Dans la pratique il est sans doute difficile de faire toujours une distinction exacte entre la nécessité et le luxe. Ce que nos ancêtres considéraient comme un luxe (matelas, habitations confortables, propreté, etc.), nous le regardons aujourd'hui comme une nécessité. L'homme ne reconnaît pas de limites dans ses désirs; il est insatiable dans sa passion de jouissance, de bien-être et de changement. Certains socialistes, et surtout les anarchistes, commettent une faute immense en proclamant le droit de l'homme à la satisfaction de tous ses désirs. C'est la proclamation de la corruption et de la dégénérescence. Autant il est juste d'exiger le droit à la satisfaction des besoins naturels de chacun, autant il est injuste et nuisible de sanctifier *tous* les désirs et *tous* les appétits.

Il s'agit donc avant tout, comme je l'ai dit ailleurs (1), de distinguer entre les besoins bons et utiles et les désirs mauvais.

(1) *Hygiene der Nerven und des Geistes*; Hygiène des nerfs et de l'esprit.

Tous les besoins qui importent à une vie saine et la favorisent, tous les instincts qui poussent au travail social, sont bons. Tous les désirs, au contraire, qui nuisent à la santé et à la vie de l'individu, ou qui lèsent les droits et le bien de la société, sont mauvais et sont les procréateurs du luxe, de la concupiscence exagérée, souvent de la corruption.

Entre ces extrêmes se placent des désirs plus ou moins indifférents, par exemple celui de posséder de belles choses.

Certains objets des désirs humains sont nuisibles en eux-mêmes, par exemple l'usage des boissons alcooliques et des narcotiques. D'autres ne le sont que quand on les pousse à l'excès, ainsi la bonne chère, les plaisirs sexuels, la parure, etc. Parmi les choses que l'homme désire, la jouissance sexuelle joue un rôle immense. Ainsi, lorsqu'un pacha ou un sultan se réserve un nombre considérable de femmes, cet excès est nuisible au point de vue social, en ce qu'il lèse le droit des autres. Nous avons suffisamment insisté sur ce fait ailleurs. Je voulais simplement indiquer ici, avec Schwiedland, combien il est nécessaire d'insister sur la délimitation qui doit se faire entre les besoins et les désirs au point de vue de l'économie politique, si relative et si souvent subjective que soit cette délimitation.

CHAPITRE XVII

LA QUESTION SEXUELLE DANS LA PÉDAGOGIE

Hérédité et éducation. — Si nous résumons les faits contenus dans nos chapitres IV, VI, VII et VIII, nous ne pouvons douter que l'appétit, les sensations et les sentiments sexuels de tout individu humain ne se composent de deux groupes d'éléments : 1° des éléments *phylogéniques* contenus dans les dispositions héréditaires (même héréditaire) et 2° des éléments *acquis pendant le cours de la vie* par l'action combinée d'agents extérieurs et de l'habitude ou de l'usage.

Les premiers dorment d'abord dans l'organisme, sous forme d'énergies ou dispositions latentes, et font partie de ce qu'on appelle *le caractère*. La plupart d'entre eux n'éclosent effectivement qu'à l'âge de la puberté, et leur développement s'effectue dès lors sous l'influence d'excitations extérieures, qui sont travaillées et modifiées à sa façon par l'individu et sa volonté, c'est-à-dire par son cerveau.

Les seconds sont le produit de l'influence qu'exercent les excitations érotiques et l'habitude sur les premiers.

La pédagogie ne peut rien changer aux premiers. Ils sont préformés, ou prédéterminés, et constituent la matière sur laquelle s'exercera l'art de l'éducation. La tâche de cette dernière ne peut donc être que de diriger les dispositions sexuelles héréditaires sur des voies aussi saines, aussi bonnes et aussi utiles que possible. Lorsque se rencontrent des dispositions perverses, telles que des appétits homosexuels affirmés, le sadisme, etc., l'éducation morale ne pourra agir que d'une façon générale sur le caractère et combattre ce qui excite les appétits. Elle ne pourra rien changer à la qualité de ce dernier, et il ne faut pas s'illusionner à ce sujet. Partout où les dispositions héréditaires présentent une moyenne normale, l'éducation peut par contre faire beaucoup pour éviter les errements et les habitudes patholo-

giques, pour diriger l'appétit dans des voies saines et pour éviter les excès.

Éducation sexuelle de l'enfance. — **Mme Schmid.** — L'habitude diminue toujours l'effet érotique de certaines perceptions des sens, et inversement l'érotisme ou désir sexuel est tout spécialement excité par les perceptions et les images inaccoutumées se rapportant à l'autre sexe. L'adulte tombe malheureusement presque toujours dans la même faute en pédagogie : inconsciemment il attribue ses propres sentiments d'adulte à l'enfant, et il le traite en conséquence. Ce qui excite les désirs sexuels de l'adulte laisse un enfant impubère parfaitement indifférent. On peut donc très bien parler aux enfants d'une certaine façon sur les questions sexuelles et les leur faire connaître, sans les exciter le moins du monde. Au contraire, si on habitue l'enfant à considérer innocemment les rapports sexuels comme quelque chose de tout naturel, ces derniers exciteront plus tard beaucoup moins sa curiosité et son érotisme, parce qu'ils auront perdu pour lui le piment de la nouveauté, de l'inconnu.

Si l'enfant est habitué à l'aspect de la nudité de l'adulte de son sexe, il ne verra rien de particulier à ses organes sexuels et trouvera tout naturels les poils pubiens lorsqu'ils se développeront chez lui-même. On voit, au contraire, certains enfants, élevés dans la plus grande prudence et dans l'ignorance la plus absolue des questions sexuelles, s'exciter violemment lorsque leur pubis se couvre de poils ; ils en éprouvent beaucoup de honte, en même temps que leur érotisme en est surexcité. Lorsqu'on ne les y prépare pas, les filles s'excitent encore plus à la première apparition de leurs règles, et les garçons à celle de leur première pollution. Le mystère dont on entoure tout ce qui se rapporte aux fonctions sexuelles n'est pas seulement un sujet d'anxiété et de tourment pour les enfants, mais il excite, en outre, leur curiosité et les premières lueurs de leur érotisme, de sorte que, la plupart du temps, ils finissent par être instruits sur la question par de mauvais sujets, par des enfants dépravés, par l'observation qu'ils font de l'accouplement des animaux, ou encore par des livres obscènes, etc., d'une façon certainement bien peu propice à un sain développement. Ce qui est plus grave, c'est que l'initiateur de l'enfant se charge, en général, en même temps de l'entraîner à la masturbation, à la prostitution, parfois même à des perversions sexuelles.

L'innocence, comme on l'appelle, c'est-à-dire l'ignorance naïve d'un adolescent, possède un charme tout particulier d'attraction pour les libertins des deux sexes, qui trouvent une jouissance érotique raffinée de premier ordre, une saveur unique en son genre, à la séduction de l'innocent, c'est-à-dire au « rôle d'initiateur dans l'art sexuel ». Il est malheureusement rare que les parents se rendent compte des conséquences néfastes de leur passivité, et je dirai même de la lâcheté avec laquelle ils se servent de faux-fuyants, de prétextes et de mensonges pour éluder les questions naïves de leurs enfants touchant la vie sexuelle. Je m'estime heureux de pouvoir citer ici l'opinion d'une mère de famille éclairée, Mme Schmid-Jäger (1), opinion que je partage entièrement. Voici à peu près littéralement ce que dit Mme Schmid :

« Toutes les mères, ou presque toutes, élèvent leurs filles pour le mariage. Osera-t-on prétendre qu'elles les y préparent aussi bien que possible ? Hélas ! non ; on néglige encore aujourd'hui les connaissances les plus élémentaires que doit avoir la future épouse et mère, et l'on marie nos jeunes filles depuis des siècles dans une ignorance plus ou moins complète de leurs fonctions et de leurs devoirs les plus naturels. Qui me contredira ? Les routiniers et les routinières me répondront qu'il en a toujours été ainsi, que le monde n'en a pas plus mal marché, et qu'une fois mariées les femmes ont toujours appris par l'expérience personnelle tout ce qu'il leur fallait. Sans doute on leur apprend, souvent du moins, à cuire, à coudre et à tenir le ménage, mais on ne leur dit rien de leurs fonctions sexuelles futures, ni des conséquences de ces dernières. On a créé à Zurich, pour infirmières et gardes de femmes en couche, une école qui fonctionne très bien et donnera bientôt de bons fruits, c'est-à-dire des gardes bien formées. Mais elle ouvre aussi ses portes aux jeunes filles qui, sans en faire un métier, désirent faire un stage pour apprendre à soigner les malades dans leurs familles et en particulier les nouveau-nés. C'est là une tentative que l'on ne saurait trop encourager, et on devrait la réaliser partout plus en grand.

« Qu'on observe la maladresse, l'incapacité et l'ignorance d'une jeune femme qui ne sait rien de tout cela, dès qu'elle entre en ménage et surtout dès qu'elle a un bébé. Elle le paie souvent cher, malgré la voix du sang et de l'instinct dont on bavarde tant.

(1) *L'Éducation sociale de nos filles*, Lausanne. Maison du peuple, 1904.

On n'en est plus au temps des animaux, dont l'instinct suffit aux soins de leurs petits.

« Une doctoresse en médecine et féministe, Mme Hilfiker à Zurich, a développé dernièrement un projet d'une bien plus grande importance, projet qui exigera un grand effort de la part des femmes et l'intervention du législateur, si on veut le réaliser. Les hommes, dit-elle, entraînent leur force musculaire à l'aide du service militaire. On devrait donc trouver, à toute jeune fille saine qui n'en est pas empêchée par son métier, une compensation au service militaire dès l'âge de dix-huit ans révolus, en lui faisant faire un service obligatoire d'un an dans les hôpitaux, les asiles, les maternités, les crèches ou les cuisines populaires. Un stage pareil serait extrêmement utile aux futures épouses et fournirait en même temps aux institutions en question des forces très utiles. Pourquoi les hommes seraient-ils seuls à devoir faire un service social obligatoire ? Je m'attends ici, dit Mme Schmid, à beaucoup d'observations, à une surtout que je voudrais réfuter d'emblée. Les dames de la bourgeoisie vont jeter les hauts cris, parce que, dans un stage pareil, leurs filles non seulement entendraient, mais encore verraient tant de choses qui doivent leur rester cachées jusqu'à leur mariage. O sainte naïveté ! Pourquoi cachées ? Pour préparer nos filles au mariage, ne serait-il pas logique de commencer par leur dire ce que c'est, à quoi il engage et ce qu'il exige ? »

En écartant ce devoir, absolu selon Mme Schmid, nos parents et éducateurs commettent un véritable crime. Un homme normal se marie-t-il jamais sans savoir ce qu'il fait ? Et de nos jeunes filles, au contraire, les mères exigent une ignorance insensée et très souvent dangereuse de tout leur avenir. Qui donc a pu inventer cette idée absurde et funeste, qu'une jeune fille pure doit tout ignorer des obligations de son « rôle naturel » jusqu'au moment où elle s'est engagée pour toute sa vie à les remplir ? Le Code pénal châtie les personnes qui font contracter à d'autres des engagements sérieux en leur en cachant intentionnellement les véritables conditions. On serait presque en droit d'appliquer ses paragraphes aux parents qui marient leurs filles ignorantes aux hommes qui exigent des fiancées non initiées. Certaines femmes répondent à cela que le mariage serait trop triste et aurait trop peu d'attrait s'il n'était précédé d'aucune illusion. Allons donc, d'aucune illusion ! N'a-t-on déjà plus d'illusions à vingt ans,

ni même à vingt-cinq ? On en a certes toujours à mille égards, et c'est heureux sans doute, car ces illusions sont saines et en rapport avec la nature même de la jeunesse. Mais les rêves fantaisistes en contradiction évidente avec la réalité et presque toujours suivis d'une amère désillusion, ces rêves-là sont mauvais. Une jeune femme qui a toujours vécu dans des nuages idéaux jusqu'à son mariage, court presque infailliblement à des chagrins, à des déceptions et à de graves ébranlements. Une éducation plus avisée parviendrait souvent à épargner aux jeunes femmes trop confiantes ces brusques et cruelles désillusions. Le niveau moral des hommes se relèverait même forcément, si leurs futures épouses se montraient plus au courant de la question sexuelle et exigeaient du passé de leurs fiancés qu'il leur fournit des garanties d'avenir plus sérieuses.

Il faut d'ailleurs se rendre compte qu'une résistance aveugle et opiniâtre aux idées nouvelles ne servira de rien. Nos mœurs changent même malgré nous, et nos jeunes filles ne se laissent plus conduire aveuglément ; elles chercheront de plus en plus à s'affranchir elles-mêmes. Ne serait-il pas plus sage de prendre les devants et de les avertir à temps et de bon gré des dangers qu'elles peuvent courir ? C'est avec une insouciance incroyable qu'une foule de parents envoient leurs filles en service à l'étranger sans songer qu'elles risquent d'être à la merci du premier don Juan venu, sans cœur et sans scrupules, peut-être même de la « traite des blanches », si on les laisse partir naïves, confiantes et à peu près ignorantes des choses sexuelles, comme c'est si souvent le cas. Nous ne parlons pas même ici de pièges tendus par les proxénètes (V. chap. X). En outre, ne se faisant plus une image fausse et artificielle de la vie, les filles seraient plus capables de comprendre et de soulager les misères qui les entourent, de compatir au chagrin de sœurs ou d'amies mal mariées, d'aider de malheureuses abandonnées et filles-mères, etc. Ce qu'elles perdraient en illusions, elles le regagneraient en satisfactions plus nobles, entre autres celle de se sentir libres, conscientes et aptes à entrer dans la vie.

Par quoi commencer ? Comment s'y prendre ? Il ne faut certes pas attendre à la veille du mariage, mais commencer dans l'enfance. En théorie, d'après la pédagogie usuelle, il ne faut pas mentir aux enfants, si l'on veut qu'ils conservent une confiance inébranlable dans leurs parents et demeurent eux-mêmes véri-

diques. On ne peut sans doute tout dire, ni tout expliquer à un enfant dès l'âge où il commence à poser à sa mère certaines questions souvent embarrassantes, mais il faut autant que possible chercher à lui dire la vérité d'une façon simple et appropriée à son âge. Lorsque la chose est impossible, tout enfant qui sait qu'on ne lui refuse jamais une explication raisonnable acceptera fort bien à l'occasion la réponse suivante : « Tu es encore trop petit pour comprendre cela ; je te le dirai quand tu seras plus grand. » Tout enfant qui ose parler à cœur ouvert à sa mère lui demande tôt ou tard comment les enfants viennent au monde. Il est d'autant plus facile de répondre que l'enfant aura eu l'occasion d'observer lui-même la chose chez les animaux domestiques, les insectes, etc. Pourquoi sa mère lui cacherait-elle qu'il en est de même ou à peu près de même chez l'homme que chez les animaux ? L'enfant ne pense nullement à rougir ou à rire des phénomènes naturels, et surtout quand il s'agit de sa mère, il ne lui vient pas l'ombre d'une de ces arrière-pensées fâcheuses que la perversion de notre sens moral dans le domaine sexuel, perversion due à la tradition, nous a habitués à y mettre à l'aide de notre érotisme.

Les enfants observent beaucoup plus justement que nous ne le croyons, et font très innocemment des réflexions à la fois drôles et déconcertantes pour l'adulte. Une petite fille, à laquelle on avait servi l'absurde histoire de la cigogne qui apporte les nouveau-nés dans son bec, ne se laissa pas duper et dit un jour à sa mère : « Maman, je me réjouis tant, grand'maman va sûrement avoir un bébé. » Épouvantée, la mère ne savait que répondre. « Mais oui, reprit la petite fille, elle a un gros ventre, comme notre chatte quand elle va avoir des petits. »

L'authenticité de l'histoire est garantie par Mme Schmid, qui ajoute : « A la naissance de ma petite sœur, de dix ans plus jeune que moi, il me fut démontré à l'évidence, par des camarades à l'école, que la sage-femme ne l'avait pas apportée dans son panier. Je me souviens très bien que le fait naturel ne m'a nullement choquée, mais que ma confiance dans mes parents a subi ce jour-là une grave atteinte. »

Pendant longtemps les enfants se contentent ordinairement de savoir d'où viennent leurs petits frères et leurs petites sœurs. Mais peu à peu ils réfléchissent et commencent à se demander et à demander aux personnes de leur entourage qui possèdent

leur confiance, comment ces petits êtres peuvent bien se développer dans le sein maternel. Eh bien ! Il faut attendre une occasion pour leur expliquer le plus simplement possible les rapports sexuels. « Permettez-moi, dit Mme Schmid, de raconter comment j'ai pu donner la première explication de ce genre à mes propres enfants : Mon fils, âgé de huit ans, et ses deux sœurs aînées se disputaient vivement à propos du poulailler. Les deux fillettes trouvaient le coq très méchant et parfaitement inutile puisqu'il ne donnait pas d'œufs, tandis que leur frère, évidemment blessé dans son orgueil de mâle, prenait la défense du coq et soutenait qu'il était aussi utile à quelque chose, seulement il ne savait pas bien à quoi. La question fut portée devant mon tribunal, et mon fils triompha visiblement quand j'expliquai que sans le coq, qui donne la semence aux poules, celles-ci pondent bien des œufs mais que ces œufs ne peuvent se développer, et que, sans un papa coq, il n'y aurait jamais d'enfants poussins. Immédiatement, avec sa simple et pure logique enfantine, mon petit garçon reprit : « N'est-ce pas, maman, chez nous aussi il n'y aurait pas d'enfants sans papa ? » Je confirmai naturellement la chose, et là-dessus les enfants retournèrent satisfaits à leurs jeux. »

Mme Schmid accorde que cette initiation est un peu moins facile que la première. La botanique et la zoologie fournissent néanmoins une bonne occasion de la donner. Mme Schmid pense qu'à l'école on devrait parler aux enfants de la reproduction de l'homme, puisqu'on ne leur fait pas mystère de celle des plantes et des animaux. Ce serait même la manière la plus simple de la leur enseigner, à condition que les maîtres et les maîtresses traitent la question avec tout le tact qu'elle exige. Elle dit encore :

« Ajoutons que sur ce point ce sera au père ou au maître à instruire les garçons, et à la mère ou à la maîtresse à instruire les filles, autant que la chose sera possible. Les parents sacrifieraient alors facilement l'ancien et absurde préjugé, qu'ils conservent moins parce qu'ils y attachent vraiment une grande importance que parce qu'ils reculent devant la difficulté de s'expliquer convenablement avec leurs enfants. On peut voir beaucoup de mères, qui n'auraient jamais voulu entamer la question avec un enfant encore tout à fait ignorant des choses sexuelles, abandonner la réserve observée jusqu'alors dans leur langage en présence de l'enfant, dès qu'elles s'aperçoivent qu'il a été mis d'autre part

plus ou moins au courant des phénomènes sexuels. Ce fait est tout à fait caractéristique, et ce qui l'est peut-être encore plus, c'est que ces mères, et souvent aussi ces pères, se mettent bien plus souvent alors à faire des plaisanteries équivoques avec ou devant leurs enfants, qu'à s'entretenir sérieusement avec eux sur la question.

« Il est à regretter que si peu de pédagogues se soient occupés de ces questions, et qu'on abandonne aux sources les plus impures, aux mauvais domestiques, aux camarades dépravés, aux livres pornographiques, etc., l'instruction de ses propres enfants sur la question sexuelle. Il en résulte un éloignement déplorable entre les parents et les maîtres d'un côté et les enfants de l'autre, ce qui ébranle profondément la confiance mutuelle.

« Si l'on veut combattre les perversions sexuelles acquises dans le jeune âge ou le développement précoce d'un appétit sexuel malsain, ce n'est pas par la pruderie ni par de vagues prédications morales, ni par de gros yeux sévères, qu'on arrivera à un résultat efficace lorsque l'enfant trahit quelque habitude vicieuse de ce genre, mais uniquement par l'affection et la franchise. Là, les réponses évasives, combinées à la soi-disant morale sévère, n'obtiennent que l'éloignement, la dissimulation et l'hypocrisie. Or, c'est là un mal le plus souvent irréparable. »

Voilà ce que nous dit Mme Schmid. Comme nous, elle insiste, de plus, sur la nécessité de faire travailler les jeunes filles et de leur faire apprendre un métier, afin de les rendre capables, quoi qu'il arrive, de vaincre dans le combat pour l'existence et de ne pas les obliger à se jeter aveuglément à la tête du premier homme venu ou même à devenir la proie de la prostitution, pour ne pas tomber dans la misère ou dans le désespoir. Elle appuie aussi avec raison sur la nécessité de rétribuer l'épouse de son travail de mère et de ménagère, tout aussi bien que de tel autre, aussi bien que le mari est rétribué de son travail plus spécial hors de la maison.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est tout aussi nécessaire d'instruire les garçons que les filles sur la question sexuelle. Ils ne courent sans doute pas, comme elles, le risque de tomber par leur ignorance dans la dépendance abjecte d'un mariage forcé, et ils n'ont pas de grossesses à craindre. Mais les tentations et les séductions qui sont semées sur leur chemin sont d'autant plus nombreuses. Une fois que leur appétit sexuel a été excité par la

masturbation ou d'une autre façon, ils se font beaucoup de mal, et il devient fort difficile de les remettre dans le droit chemin, sans même parler du danger des maladies vénériennes, le pire de tous.

Aussi j'adresse à tous les pères et éducateurs le même appel que Mme Schmid adresse aux mères et aux éducatrices : Prenez à temps vos mesures et n'attendez pas que les garçons soient instruits par de mauvais sujets d'un sexe ou de l'autre, ou qu'ils n'aient déjà été séduits, grâce à leur curiosité érotique. Ce sont la plupart du temps de mauvais camarades qui les séduisent, mais il n'est pas rare non plus que ce soient des femmes érotiques adultes.

Indiquons encore quelques principes directeurs importants en pédagogie.

Exclusivisme dans l'éducation. — Châtiment. — Automatisme des parents. — Besoins des enfants. — Dans le cerveau de l'homme, l'intelligence et le sentiment sont intimement liés l'un à l'autre, et de leur combinaison naissent les volitions, qui à leur tour réagissent plus ou moins puissamment sur la vie cérébrale, selon leur solidité et leur durée. C'est donc une grave illusion de croire qu'on puisse traiter séparément, à l'aide de dogmes théoriques, les trois grands domaines de l'âme humaine : l'*intelligence*, le *sentiment* et la *volonté*. On commet avant tout une faute fondamentale en s'imaginant pouvoir au moyen de l'école faire l'éducation de l'intelligence seule, et devoir abandonner le soin des sentiments et de la volonté aux parents. Mais il est encore plus absurde de vouloir agir sur le sentiment et spécialement sur les sentiments éthiques, sur la conscience, qui dérive directement de la sympathie, par la prédication morale et les châtements. Oh ! ces prédications morales, oh ! cet enseignement moral théorique, oh ! ces châtements et ces colères, quelles conceptions fausses et boiteuses de l'esprit humain ce sont là ! Croit-on donc pouvoir ainsi, à l'aide de dogmes abstraits et arides soutenus par des punitions, gaver de conscience et de sentiments altruistes le cerveau de l'enfant, qui n'est accessible qu'aux idées concrètes, à la sympathie, à l'affection et à l'amusement ! On peut voir journellement, dans presque chaque famille, les parents faire à leurs enfants, d'un ton chagrin, irrité ou pathétique, certains reproches, toujours les mêmes, comme la gamme du ton

sur lequel ils sont dits, et les enfants y répondre par l'inattention ou par une certaine moue renfrognée, ou par des larmes, ou plus souvent encore par des répliques sur le même ton irrité. Reproches et répliques passent sur l'âme de l'enfant sans y laisser plus de traces que le vent sur un mur. De telles scènes stéréotypées produisent sur tout observateur intelligent l'impression pénible de deux orgues de barbarie qui se répondent, et dont la mélodie est pour ainsi dire automatique. Si telle est la morale qui doit agir sur le cœur de l'enfant, il ne faut pas s'étonner qu'elle reste inefficace et devienne même nuisible. Ce dont les parents ne s'aperçoivent pas, c'est que, sous l'apparence de gronderies adressées aux enfants, ils ne font que lâcher le frein à leur propre faiblesse et à leur mauvaise humeur. Mais les enfants, eux, s'en aperçoivent d'autant mieux, consciemment ou non, et ils réagissent en conséquence. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ils copient eux-mêmes toutes ces mauvaises habitudes, en se faisant les uns aux autres la *morale*, comme de petits singes qui imitent leurs parents.

Le véritable enseignement moral, la vraie manière d'influencer en bien les enfants, réside dans la manière dont on leur parle, dont on vit avec eux et dont on les traite. Des sentiments chaleureux, la véracité, la persuasion et la persévérance doivent se traduire dans les actes et dans la manière d'être des parents, et ces qualités seules peuvent éveiller la sympathie et la confiance dans le cœur de l'enfant envers celui qui doit agir sur lui. Ce n'est pas la froide parole morale, mais le chaleureux sentiment altruiste, rayonnant de tout ce que l'on est et de tout ce que l'on fait, qui seul agit comme éducateur moral de l'enfant.

Un savant qui débite à ses élèves des explications excellentes, érudites et approfondies sur un ton sec et ennuyeux, n'enseigne rien, ou du moins fort peu de chose à ses élèves, on le sait depuis longtemps. Les élèves bâillent et disent avec raison qu'ils auraient pu apprendre ces matières tout aussi bien en les lisant dans un livre ou un dictionnaire. Celui, par contre, qui parle avec feu et persuasion, et qui s'entend à enthousiasmer ses auditeurs, attire invinciblement l'attention, et ce qu'il dit s'imprime dans le cerveau. Pourquoi ? Eh bien ! c'est précisément parce que dans le premier cas l'intelligence se montre sans accent sentimental, tandis que dans le second la puissance suggestive et contagieuse de l'enthousiasme entraîne l'auditeur, le gagne et enrichit par là bien

mieux et bien plus utilement son cerveau ; la science morte et aride remplit tout au plus la mémoire, mais elle laisse le « cœur » vide. Ce qui ne vient pas du cœur ne va pas au cœur, dit un proverbe allemand. Ajoutons que ce qui ne vient pas du cœur entre beaucoup plus difficilement dans la tête.

C'est d'une façon absolument analogue que la volonté s'exerce avec l'aide d'une activité persévérante. Il faut enthousiasmer l'enfant pour l'action sociale ; il faut l'enflammer pour tout acte désintéressé et noble, pour le dévouement, sans exciter son émulation par des promesses de récompense ou par la peur du châ-timent.

Écoles nouvelles ; Landerziehungsheime. — On peut arriver au but que nous avons désigné à l'aide d'un système d'éducation tel que celui des Écoles nouvelles (*Landerziehungsheime*), fondées d'abord par Reddie en Angleterre, puis par Lietz en Allemagne, par Frey et Zuberbühler en Suisse, et tout nouvellement par Contou en France (je ne parle pas de l'école des Roches, qui ne répond pas de tout point au but proposé). Ces instituts ont enfin réalisé les idées d'un Rousseau, d'un Pestalozzi, d'un Owen et d'un Froebel.

Pour l'éducateur qui a le sens psychologique de l'enfance, c'est un vrai régal que d'assister à l'enseignement des Landerziehungsheime de Haubinda en Thuringe, ou de Glarisegg en Suisse, sur le bord du lac de Constance par exemple. Les enfants s'enthousiasment pour leur école ; ils y deviennent les camarades et amis de leur maître. L'endurcissement physique, le développement de la raison, du jugement et du savoir, s'allient harmoniquement à l'éducation des sentiments et de la volonté. On ne met pas entre les mains des enfants les manuels arides de nos écoles, mais on les familiarise avec celles des œuvres de nos grands écrivains et des hommes de génie en général qui sont à leur portée. Ils n'y puisent pas seulement le savoir, mais ils y réchauffent leur cœur et leur enthousiasme. Au lieu d'étioler leur existence sous le poids des devoirs domestiques et sous l'épée de Damoclès des examens, on la fait fleurir en les faisant vivre autant que possible avec tout ce qu'ils doivent apprendre. Alors ils s'assimilent l'objet de l'enseignement qui devient une véritable partie vivante et utile de leur personnalité, au lieu de s'enkyster sous forme d'érudition morte, comme un corps étranger dans

leur cerveau, et de le charger inutilement de formules apprises plus ou moins par cœur. Pareilles formules sont nécessairement mal comprises des enfants, et plus tard il leur faut plus de peine pour débarrasser leur cerveau de ce fatras indigeste que pour s'assimiler les choses réelles et justes du monde par observation et induction. Les seules punitions utilisées dans les Landerziehungsheime (et elles sont rares) sont celles qui découlent tout naturellement de la faute commise.

Les élèves et leurs maîtres se baignent nus ensemble. La question sexuelle est traitée ouvertement dans ces écoles d'une façon aussi convenable que naturelle et logique. Les rapports confiants et ouverts qui règnent entre les maîtres et les élèves, unis à un travail intellectuel et physique libre et à l'exclusion absolue de toute boisson alcoolique, constituent le remède à la fois préventif et curatif le meilleur et le plus radical contre la masturbation, la précocité sexuelle et toutes les perversions qui ne sont pas héréditaires.

Il va sans dire que de pareilles écoles ne peuvent guérir une même héréditaire sexuelle pathologique, qu'il s'agisse de perversions, de précocité ou d'autre chose. Tout internat a ses inconvénients, à cause de l'influence que peuvent y avoir de mauvais éléments. Néanmoins aucun internat n'offre à cet égard d'aussi excellentes conditions que les Landerziehungsheime, car, dès qu'un garçon laisse percer une perversion sexuelle quelconque, cette perversion a tôt fait d'arriver au grand jour, grâce au bon esprit qui règne dans toute l'école (1).

Étalon des valeurs humaines chez l'enfant. — Ce que notre pédagogie et notre enseignement n'ont pas compris jusqu'ici, c'est le véritable étalon des valeurs humaines. *La valeur sociale d'un homme se compose de deux groupes de facteurs : les dispositions héréditaires mentales et corporelles, et les facultés acquises par l'éducation et l'instruction.* Sans dispositions héréditaires suffisantes, tous les efforts que l'on tentera pour apprendre une certaine branche échoueront d'ordinaire plus ou moins. Sans instruction et sans exercice, les meilleures dispositions héréditaires

(1) Je renvoie ici au livre d'ERNEST CONTOU : *Ecoles nouvelles et Landerziehungsheime*, étude-programme 1905, Paris, Vuibert et Nony, éditeurs, boulevard Saint-Germain, 63 ; ainsi qu'à WILHELM FREY, *Landerziehungsheime*, Leipzig, 1902, chez Julius Klinkhardt.

J'ai aussi traité la question dans mon livre sur l'*Hygiène des nerfs et de l'esprit* (Stuttgart, chez Ernst Moritz, 2^e édition, 1905).

s'atrophient ou ne portent pas les fruits qu'on aurait pu en attendre. Mais les dispositions héréditaires n'ont pas seulement de l'influence sur les différents domaines de la connaissance, comme semblent l'admettre les pédagogues traditionnels de nos écoles publiques, elles agissent aussi sur tous les domaines de la vie humaine, avant tout de l'âme. *De bonnes dispositions dans les domaines de la volonté, du sentiment, du jugement, de l'imagination, avant tout la persévérance, le sentiment du devoir, l'exactitude, la sévérité envers soi-même, la faculté de penser logiquement et de distinguer le vrai du faux, la faculté de combiner ses pensées et ses sensations esthétiques, constituent des valeurs humaines bien supérieures à une faculté rapide d'assimilation ou réceptivité et à une bonne mémoire des mots et des phrases.*

Néanmoins, ces dernières facultés sont presque les seules qui soient prises en considération dans nos examens scolaires, lesquels décident presque de tout, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université, y compris cette dernière. Faut-il s'étonner si l'on voit, à l'aide d'un étalon aussi profondément faux, les fruits les plus secs, les arrivistes les plus médiocres, les cerveaux qui ne sont que les échos de leurs maîtres et ceux qui sont à genoux devant l'autorité, grimper à toutes les positions sociales élevées officielles, et même à la plupart de celles qui ne sont pas officielles?

Avec une bonne mémoire et le don de la compréhension rapide, on peut arriver à tout, même sans être protégé, ni par le clergé, ni par la franc-maçonnerie, ni par quelque autre puissante association ou personnalité (homme ou femme) que ce soit! S'ils ne possèdent ces dons naturels secondaires, les hommes les plus capables, et même certains génies, sont mis de côté ou n'arrivent à une situation quelconque que par des détours et des efforts incroyables, et après une perte de temps infinie.

Dans les Landerziehungsheime, le docteur Hermann-Lietz se sert d'une échelle qui est un modèle, et qui est destinée à estimer la valeur psychologique et sociale des élèves. On mesure d'abord tous les résultats obtenus d'après deux étalons :

a) *Individuel* : La valeur réelle du travail exécuté par l'élève répond-elle toujours et complètement à ses facultés ?

b) *Objectif* : Mesuré d'après la moyenne humaine normale, le travail est-il très bon, bon, médiocre ou mauvais ?

Puis les différents domaines de la psychologie et de l'activité

humaines sont passés en revue, ce qui est fort possible dans une école de cette nature, qui se donne pour tâche de faire l'éducation intégrale de l'homme.

I. — RÉSULTATS CORPORELS : Santé, maladie, poids du corps, adresse, marche, course, natation, cyclisme, jeu, ski, gymnastique, lutte.

II. — CONDUITE : Ordre, propreté, ponctualité. Tenue des cahiers, conduite à l'extérieur, etc.

III. — RÉSULTATS MORAUX ET RELIGIEUX : a) *Conduite*, vis-à-vis : 1° des parents (correspondance); 2° des maîtres; 3° des autres élèves; 4° des tiers; 5° de lui-même.

b) *Véracité* : zèle et sentiment du devoir; fidélité dans l'administration de sa propriété personnelle et de celle qu'on lui a confiée; sentiment de solidarité et de désintéressement. L'élève est-il digne de confiance? Est-il consciencieux?

c) *Force* : 1° des sentiments moraux; 2° de la compréhension morale; 3° de la volonté morale.

IV. — RÉSULTATS INTELLECTUELS : a) *Travaux pratiques* : jardinage, agriculture, menuiserie, tournage, serrurerie, forge.

b) *Arts* : modelage, dessin, écriture, faculté d'élocution, déclamation, musique instrumentale.

c) *Connaissances* : 1° littéraires et humanistes; 2° physiques, mathématiques et de sciences naturelles (Je laisse ici de côté le détail des branches d'étude que tout le monde connaît par les programmes usuels).

V. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX : a) *Force* : 1° du caractère; 2° du corps; 3° de l'intelligence; 4° de la faculté d'observation; 5° de l'imagination; 6° du jugement.

b) *Valeur réelle* : 1° des travaux pratiques; 2° des travaux artistiques; 3° des travaux scientifiques de l'élève.

Mesurée sur un étalon pareil, la valeur humaine d'un élève prend un tout autre caractère que lorsqu'on la juge sur les résultats des examens usuels. Au moyen de l'étalon du Landerziehungsheim, on pourra prédire avec beaucoup plus de certitude, en faisant toutefois des réserves, ce que pourra donner l'enfant une fois devenu homme, dût-on même modifier quelques points du schéma de Lietz. Je n'ai pas besoin d'ajouter que dans les Landerziehungsheime il n'y a pas d'examens, car la vie entière y est un examen perpétuel.

Dans son *Self Help*, Samuel Smiles racontait, il y a bien

longtemps déjà, que Swift échoua à ses examens, que James Watt (qui découvrit la force motrice de la vapeur), Stephenson et le célèbre Newton furent de mauvais élèves, qu'un professeur d'Édimbourg disait de Walter Scott : « Sot il était et sot il restera, etc. » Ces petits échantillons de la façon dont l'école traditionnelle juge les valeurs mentales humaines pourraient être cent fois multipliés, mais ils suffisent, surtout si on les compare à ce que deviennent plus tard les « premiers élèves » des collèges dans la vie pratique. Ces faits s'expliquent bien moins, comme le croit Smiles, par un développement tardif que par le dégoût que nos écoles inspirent aux esprits qui réfléchissent, qui combinent, et dont l'attention se refuse à surcharger leur cerveau d'un entassement aride de choses apprises par cœur, indigestes, souvent peu compréhensibles, ou appelant la contradiction.

Ce n'est que sur la base d'une évaluation juste de l'homme à tous les égards qu'on pourra fonder une sélection humaine consciente et bonne.

Coéducation. — De tous les côtés, on commence maintenant à comprendre aussi que la coéducation des deux sexes dans toutes les écoles, non seulement ne nuit pas, mais qu'elle offre au contraire un grand avantage, tant au point de vue sexuel qu'au point de vue moral. Dans les Universités, elle a déjà acquis droit de cité. Dans les écoles enfantines et dans beaucoup d'écoles primaires, elle a existé de tout temps. Ce sont surtout les autorités des gymnases et des écoles secondaires qui se dressent sur leurs ergots et font de l'opposition.

Dans les gymnases et les écoles secondaires de Hollande et d'Italie, ainsi que dans quelques gymnases suisses, par exemple à Winterthur, la coéducation a cependant été introduite sans le moindre inconvénient ; elle a produit, au contraire, les meilleurs résultats.

Une Finlandaise, Mlle Maikki Friberg, a fait dernièrement en faveur de la coéducation un plaidoyer très chaleureux basé sur les excellents résultats obtenus dans son pays. On craint les excitations sexuelles ; c'est une erreur, car précisément l'habitude créée par une coexistence journalière émousse l'appétit sexuel. Le fruit défendu perd son charme, dès qu'il ne paraît plus être interdit et qu'on le voit souvent de près.

Il va sans dire que nous ne prétendons pas par là que dans les

internats il faille faire coucher les filles et les garçons dans les mêmes dortoirs, ni les mener se baigner ensemble dans le costume du paradis. Nos mœurs ne nous ont pas encore ramenés au point de vue de la jeune Indienne dont nous parlions au chapitre VI, et qui trouvait inconvenant et scandaleux de paraître habillée devant le public, parce qu'elle était habituée à aller toute nue. Ce que nous avons dit ne se rapporte pas aux internats, mais à la coéducation dans les écoles publiques.

Quand on parle de coéducation, on rencontre, en général, cet argument, que la nature et la vocation naturelle de la femme sont différentes de celles de l'homme, et que par conséquent l'éducation doit différer aussi. Là-dessus nous répondons ce qui suit : Les objets extérieurs du monde, les branches des connaissances humaines, ce que l'homme peut s'assimiler et apprendre, en un mot les objets de l'étude et de l'enseignement, sont les mêmes pour les deux sexes. De même qu'il n'existe pas une chimie catholique et une chimie protestante, des plantes, des animaux, des montagnes ou des lacs de telle ou telle confession ou nationalité, de même on ne peut diviser les objets en eux-mêmes en « objets pour filles » et « objets pour garçons ». Ce qui varie, c'est la manière dont l'homme s'assimile les choses, les comprend et s'en sert. En ce sens seulement, on pourra parler par exemple d'un art catholique ou français, d'une littérature protestante, etc.

Les langues sont aussi des objets d'étude. Un Français né en Allemagne s'assimilera la littérature allemande, et un Allemand né à Paris la littérature française. Les objets de l'enseignement sont donc les mêmes pour les deux sexes. Il s'ensuit que c'est à la fois une prodigalité inutile de forces et une injustice, d'organiser pour le sexe féminin une éducation inférieure et un enseignement de moindre portée que pour les garçons au sujet des mêmes matières.

L'instruction dans la coéducation. — Sans distinguer les sexes, on doit donc organiser pour chaque branche un enseignement aussi bon et aussi intéressant et instructif que possible. Cette règle s'applique aussi bien aux objets qu'on a l'habitude de considérer comme spécialement du ressort des femmes, tels que la couture, la confection pour dames, les modes, la cuisine, le ménage, etc. *Ce sera alors l'affaire de chaque sexe de choisir et de s'assimiler, de travailler et d'utiliser les objets de l'enseigne-*

ment selon ses facultés spéciales, c'est-à-dire selon son génie personnel.

Une partie de l'enseignement, le minimum social, sera toujours obligatoire pour tous, tandis qu'une autre partie, servant au développement individuel ultérieur, sera et demeurera facultative, au choix des individus, selon leur volonté, leur goût et leurs talents. On pourra néanmoins, déjà dans la partie obligatoire de l'enseignement et malgré la coéducation, rendre certaines branches obligatoires pour un sexe et facultatives pour l'autre (par exemple la couture et l'algèbre). Tout ce qui dépasse l'enseignement scolaire obligatoire demeurera naturellement facultatif, et, de cette façon, chaque sexe pourra choisir librement ce qui lui convient, comme c'est aujourd'hui le cas dans les universités seulement. De leur propre mouvement, comme dans la libre nature, le jeune homme et la jeune fille pourront alors chercher leur voie, la trouver et travailler chacun selon son génie propre et ses goûts.

Danger des perversions sexuelles. — Un point très important, mais malheureusement encore trop méconnu jusqu'ici de la pédagogie sexuelle, concerne les perversions sexuelles congénitales. L'opinion traditionnelle voit dans toute anomalie sexuelle un vice acquis, qu'on doit traiter avec une belle indignation morale et châtier. Les effets de cette manière de voir sont désastreux. Elle donne à la jeunesse des notions entièrement fausses, et ferme à la vérité les yeux des parents et des éducateurs.

Ce n'est pas sans motif sérieux qu'au chapitre VIII nous avons longuement décrit les phénomènes répugnants de la pathologie sexuelle. Les éducateurs, comme les parents, devraient les connaître à fond. Mais cela ne suffit pas. Ces phénomènes commencent dès l'enfance. Il se passe longtemps avant que l'enfant dont l'appétit sexuel est perverti ait le moindre pressentiment que ses inclinations ingénues et ses désirs encore tout platoniques sont considérés par les autres humains comme anormaux et contre nature. Les irradiations psychiques de son appétit anormal constituent le plus souvent le vrai sanctuaire des aspirations idéales de ses sentiments, l'objet d'espérances et de luttes encore obscures qui se trouvent en contradiction avec la nature et les inclinations de ses camarades. Voilà pourquoi il ne comprend pas le monde et ne se comprend pas lui-même à cet égard. On se moque de ses

exaltations amoureuses, on ne le comprend pas, ou même il inspire le dégoût. L'anxiété et la honte alternent de plus en plus chez lui avec les aspirations perverses de son âme, qui s'accroissent lentement. Ce n'est que peu à peu et plus tard, lorsqu'arrive la puberté complète, que le perversi finit par comprendre sa position exceptionnelle. Il se sent alors mis au ban de la société, abandonné et sans avenir. Il voit l'idéal auquel aspire son âme bafoué par les hommes et considéré comme une caricature ridicule ou même comme une monstruosité coupable. Il est obligé de cacher ses passions comme un criminel. Comme son caractère est fort souvent impulsif et faible, et se combine avec un appétit sexuel fort et précoce, il se trouve très facilement entraîné sur la mauvaise pente, surtout s'il vient à découvrir des objets complaisants pour son appétit ou, mieux encore, des compagnons perversis comme lui.

C'est ainsi que, dans les écoles secondaires, on voit fréquemment se former des groupes de jeunes invertis, que dans les écoles de filles des perversies arrivent par ruse à séduire leurs amies, etc. Il suffit de signaler ces phénomènes, qui se répètent de temps à autre et entraînent après eux des *scandales scolaires*, pour faire comprendre à tout homme de bon sens et sans préjugés qu'il est urgent, pour cette raison encore, d'instruire les enfants de très bonne heure sur les rapports sexuels. C'est là non seulement le devoir qu'enseigne une bonne hygiène, mais encore celui de la sagesse et de la morale.

Il est évident que, si les parents et les maîtres échangent librement et franchement, quoique d'une façon convenable et appropriée, leurs pensées avec celles des enfants sur cette matière, ils auront bientôt tiré au clair la nature sexuelle de ces derniers. On découvrira quelles jeunes filles sont froides et indifférentes, et quelles autres, au contraire, sont animées de très bonne heure de sensations et d'inclinations érotiques.

Il va sans dire qu'on parlera et agira différemment dans les deux cas. On ne risquera rien à instruire sans réserve les premières sur toute la matière sexuelle, tandis que chez les autres on devra être prudent, les mettre avant tout en garde contre les irritations de leur appétit, appuyer sur le danger terrible des infections vénériennes, sur le danger actuel des enfants illégitimes et, d'une façon générale, sur celui de la séduction par des hommes sans conscience.

On rencontrera aussi parfois chez les jeunes filles des natures hystériques avec des inclinations inverties, qui tomberont amoureuses d'autres jeunes filles et qui auront, par contre, une réputation sexuelle marquée pour les hommes. Tout à fait exceptionnellement on découvrira une sadiste.

Chez les garçons on observera des différences analogues dans l'intensité et dans la précocité de l'appétit sexuel. Un observateur attentif arrivera plus fréquemment qu'on ne le croit à découvrir chez les garçons des appétits homosexuels, car ceux-ci sont relativement assez répandus. Il rencontrera plus rarement d'autres perversions, telles que le sadisme, le masochisme, le fétichisme, l'exhibitionnisme, etc. Chez les deux sexes on portera toute son attention sur les habitudes de masturbation.

Le grand avantage de pareilles découvertes est qu'on pourra soumettre les enfants atteints de perversités sexuelles à une surveillance spéciale et avant tout les éloigner des internats, où ils sont sujets aux plus fortes tentations. Un inverti dans un internat est en réalité à peu près dans la position d'un jeune homme qui coucherait dans la même chambre que des jeunes filles, et personne ne réfléchit à ce danger.

La perversion une fois reconnue, on ne doit pas considérer celui qui en est atteint comme un criminel, ni même comme un individu mauvais ou vicieux, mais comme un malade atteint d'une affection nerveuse et qui de ce fait offre des dangers pour lui-même et pour d'autres. On le traitera et on l'empêchera de devenir un foyer d'infection pour son entourage. Les invertis devront être tout particulièrement surveillés et soignés jusqu'à l'âge adulte. Une fois majeurs, qu'ils bâtissent des villes à leur usage, échangent des anneaux de fiançailles et se marient entre individus du même sexe comme ils aimeraient tant le faire ; ce serait, à notre avis, fort innocent, et on devrait les laisser faire. Les adultes normaux peuvent, en somme, fort bien se protéger eux-mêmes contre leurs assiduités, dès qu'ils sont prévenus par une instruction suffisante sur les questions sexuelles.

L'enfant a droit, au contraire, à être protégé contre toute perversion par contamination, ainsi que contre tout attentat sexuel, de quelque nature qu'il soit, et la société a le devoir d'organiser sa protection. Or elle ne peut le faire, si elle n'est pas instruite elle-même sur la question et en état de donner à la jeunesse une instruction rationnelle telle que nous venons de la développer ici.

Si l'on découvre par ce moyen des perversions congénitales dangereuses, surtout le sadisme ou la pédérose, on devra prendre des mesures énergiques de protection, aller même, dans les cas graves, jusqu'aux opérations dont nous avons parlé ou à l'internement définitif.

A part la suggestion, il n'existe pas contre la masturbation de meilleur remède qu'une éducation analogue à celle qui est en vigueur dans les Landerziehungsheime, avant tout le travail corporel continu, joint à une occupation intellectuelle utile et captivante. Lorsque pareil système d'éducation est mis en œuvre dès le jeune âge avec intelligence, l'appétit sexuel ne se développe que plus tardivement, d'une façon plus modérée et plus douce, ce qui est désirable au plus haut degré et influence heureusement toute la vie sexuelle ultérieure de l'homme.

En parlant de la masturbation au chapitre VIII, nous avons vu, du reste, qu'elle peut être l'expression d'états très divers, et l'on agira en conséquence.

Érotisme et enfance. — En donnant de bonne heure aux enfants les éclaircissements nécessaires sur la question sexuelle, on les tranquillise, et c'est encore là un avantage. Beaucoup de garçons et de filles se désespèrent à cause des idées erronées et effrayantes qu'ils se font sur les rapports sexuels. Ils se frappent l'imagination en creusant tout seuls la question, s'isolent et en deviennent parfois mélancoliques. D'un côté, ils entendent autour d'eux des propos pornographiques qui les dégoûtent, tandis que leurs parents enveloppent la question d'un grand mystère ; de l'autre, l'appétit sexuel évoque en eux des désirs et exige des satisfactions. Lorsqu'une pollution se produit alors chez un jeune homme de ce genre, soit spontanément, soit par suite d'une excitation artificielle, l'anxiété et la honte, souvent aussi toute la kyrielle de fantômes des maladies, de la dépravation morale, etc., augmentent sa tristesse. Il faut une résolution presque héroïque, si tant est qu'il y arrive, à l'isolé honteux qui n'ose se confier à ses parents ou à ses amis, pour venir ouvrir son cœur à un médecin ou à son père. On a vu, chez les natures nerveuses un peu mélancoliques ou hypocondriaques, des états pareils conduire même au suicide.

Un autre avantage de l'instruction des enfants sur les rapports sexuels est qu'on peut en même temps leur expliquer la question

de l'hérédité, le danger de l'usage des substances à effets blasphtoriques comme l'alcool, ainsi que celui des maladies vénériennes. D'un autre côté, il faut faire très attention, dans ce genre d'explications, de ne pas laisser percer son propre érotisme et de ne pas éveiller celui de l'enfant, en s'étendant plus qu'il n'est strictement nécessaire sur les objets sexuels. Autant l'instruction sur ce sujet est utile, autant il est inutile et nuisible de s'y appesantir à toute occasion. On doit, au contraire, détourner autant que possible l'attention de la jeunesse des choses sexuelles et l'intéresser à des travaux d'un autre genre, jusqu'à l'âge où elle sera mûre pour le mariage.

Dans le même ordre d'idées, on combattra naturellement la littérature trop érotique et surtout la pornographie et la prostitution. Malheureusement, les livres courants, même ce qu'on appelle les bons romans, les pieuses nouvelles et toute sorte de drames et de vaudevilles qui ont la pleine approbation des dames les plus convenables, grâce à leur forme extérieure fashionable ou même décente, sont souvent remplis d'un érotisme à peine voilé et excitent bien plus l'appétit sexuel que les descriptions réalistes, nues et brutales d'un Zola ou d'un Brieux, parfois même que l'art érotique d'un Maupassant (nous exceptons les gravures ordinairement pornographiques dont on a illustré les romans et nouvelles de ce dernier auteur).

Un médecin expérimenté m'a raconté que dans son pays les enfants de paysans, qui observent l'accouplement des animaux, font souvent, en se baignant ou autrement, des essais d'accouplement. La chose n'est évidemment pas recommandable et on devra la combattre. Ces paysans ne sont néanmoins ni plus corrompus, ni plus dégénérés que les citadins, au contraire. Ici encore, une instruction sérieuse, jointe à des avertissements affectueux, sera le meilleur remède, surtout chez les filles, et principalement lorsque notre civilisation sera nettoyée jusque dans les campagnes de l'usagé de l'alcool et de l'exploitation des classes. Du reste, de pareilles tentatives de la part des garçons enseignent aux filles à se défendre.

Que dira-t-on, par contre, de certains juges autrichiens qui punissaient de prison ou de maison de force des gamins de quatorze ans, parce qu'ils s'étaient accouplés avec des filles du même âge ou les avaient rendues enceintes? Ont-ils vraiment cru avoir ainsi châtié le véritable coupable? Se sont-ils

imaginé avoir ainsi travaillé à l'amélioration de ces enfants ?

La confession des catholiques joue un rôle pédagogique déplorable dans le domaine sexuel. Accordons que des prêtres sérieux, à l'esprit élevé, peuvent être capables d'atténuer dans leur interprétation les ordonnances de Liguori et d'autres que nous avons citées, et de ne pas faire de tort ou de n'en faire que très peu à des jeunes gens encore honnêtes des deux sexes. Il faut cependant reconnaître — le catholique le plus fervent ne pourra le nier — que les prêtres sont des hommes et ne sont tous ni d'esprit si noble, ni si remplis de tact que le demande l'idéal qu'on exige d'eux vis-à-vis des femmes. Cela suffit pour faire de la confession, du moins dans beaucoup de cas, une institution dépravaute au point de vue sexuel. Nous renvoyons, à ce sujet, à ce que nous avons déjà dit au chapitre XII sur les expériences du réformateur canadien, le père Chiniqui.

Le cas suivant est encore caractéristique. Un homme très prude, voyant de petits enfants des deux sexes se baigner ensemble, leur dit d'un air indigné que c'était inconvenant. Là-dessus, un petit garçon lui répliqua naïvement : « Nous ne savons pas qui est garçon ni qui est fille, puisque nous n'avons pas d'habits. » Cette charmante réponse montre bien à quel point certaines gronderies qui veulent être morales sont justement faites, au contraire, pour attirer l'attention de la jeunesse sur les questions érotiques et pour éveiller sa lubricité.

Châtiments et sadisme. — Dans ces derniers temps, un fait important a attiré sur lui l'attention du monde entier, à la suite de crimes épouvantables. On ne peut plus douter que dans certains cas des maîtres et des éducateurs pervers ne cherchent et ne trouvent la satisfaction d'appétits sexuels sadistes dans les châtements corporels appliqués aux enfants qu'on leur confie.

On n'a pas oublié le cas de l'instituteur Dippold (Allemagne), qui, pour satisfaire ses appétits sadistes, maltraita de la façon la plus épouvantable les deux enfants Koch qui lui avaient été confiés par leurs parents. Il martyrisa même l'un d'eux jusqu'à ce que mort s'ensuivit.

L'*Arbeiter Zeitung* de Vienne, journal très consciencieux, publie, « avec les noms », les hauts faits du prince régnant d'un très petit État allemand, qui, chaque fois qu'un maître d'école avait imposé à un élève dans le lieu de sa résidence un châtement cor-

porel, se plaisait à s'en faire lui-même le haut et puissant exécuteur. Le journal en question attribue, avec raison nous le pensons, cette fantaisie princière du noble souverain à des appétits sadistes.

Ailleurs, de nombreux enfants furent roués de coups pendant plusieurs années par un individu qui se donnait faussement pour agent de police, et les intimidait en les menaçant de les dénoncer et de les faire punir par le tribunal, s'ils se plaignaient des coups qu'ils avaient reçus. Un garçon plus courageux que les autres se décida enfin à porter plainte, et la chose vint ainsi au jour.

On voit donc que le sadisme ne se traduit pas toujours par l'assassinat joint à la volupté. Ses formes moins dangereuses, dans lesquelles les sensations voluptueuses s'obtiennent en donnant une volée de coups ou par toute autre forme de mauvais traitements corporels ou psychiques, sont sans doute bien plus fréquentes. Elles constituent pour ainsi dire une sorte de complément à la volupté sexuelle chez des individus pathologiques dont l'appétit n'est qu'en partie perversi. Ce fait, longtemps incompris, et auquel on n'avait pas fait attention, fournit une raison de plus pour interdire dans les écoles tout châtiment corporel, car le raffinement et l'art de dissimulation des perversis sexuels sont sans limite. Mille prétextes hypocrites leur servent à cacher leur appétit maladif, et l'expérience prouve qu'ils réussissent ainsi à induire bien longtemps en erreur même les hommes les plus experts en la matière ; on a pu le voir dans le cas de Dippold et dans bien d'autres.

Le châtiment corporel des écoliers n'est qu'une brutalité à la fois inutile et directement nuisible. C'est une honte pour notre civilisation qu'on le maintienne encore si souvent à une époque où on a supprimé la bastonnade chez les forçats.

Protection de l'enfance. — Enfants martyrs. — Mais même de la part de parents ou de tuteurs brutaux, les enfants, surtout les enfants illégitimes ou d'un autre lit, sont fréquemment exposés à des traitements atroces, dans lesquels l'alcool et les passions sexuelles, gênées par l'existence de l'enfant, jouent un grand rôle.

Pour abréger, je renvoie ici encore au dernier travail de Lydia von Wolfring (1). L'auteur, qui s'est donné pour tâche spéciale

(1) Le droit de l'enfant ; projet de règlement légal « (Das Recht des Kindes ; Vorschläge für eine gesetzliche Regelung » ; *Allgemeine österreichische Gerichtszeitung*. 1904).

la protection juridique des enfants, fait les propositions suivantes pour les mesures à prendre envers les parents et les tuteurs qui commettent des délits contre les enfants ou pupilles qu'on leur confie, ou incitent ces derniers à commettre des délits, ou encore se montrent incapables de les protéger contre des tiers qui abusent d'eux de la façon indiquée (ce dernier cas se présente surtout chez les concubines, les veuves, etc.) :

1° Retrait de la puissance paternelle, maternelle ou tutélaire et nomination d'un (éventuellement d'un autre) tuteur ;

2° Retrait complet des enfants dans les cas graves ;

3° Nomination d'un « co-tuteur » dans tous les cas où un époux, qui survit à l'autre et qui a des enfants mineurs, conclut un second mariage ou vit en concubinat ;

4° Retrait de la puissance paternelle et parfois maternelle à tous les parents qui laissent retomber la charge matérielle de l'éducation de leurs enfants sur la charité publique ou privée, sans y être forcés par l'impossibilité de gagner leur vie.

Sans appartenir directement à notre sujet, les propositions ci-dessus contiennent les éléments d'une protection efficace, quoique indirecte, contre les abus commis envers les enfants. Qu'on songe, par exemple, aux parents sans conscience qui poussent leurs enfants à la prostitution, dans un but de lucre. En ce qui concerne la proposition n° 4, je rappelle ce qui a été dit au chapitre XIII. Tout en leur retirant la puissance sur leurs enfants, on devra, cela va sans dire, obliger légalement les parents dénaturés de cette sorte à travailler pour leur entretien matériel.

Espoir lointain. — Nous devons malheureusement avouer que le programme d'une pédagogie sexuelle de l'avenir, telle que nous l'avons esquissée ici, est encore infiniment loin d'être réalisé. Les Landerziehungsheime, qui devraient servir de phares et d'exemples à l'école de l'État dans l'avenir, sont encore bien clairsemés, et il semble impossible de mettre généralement en œuvre une éducation sexuelle rationnelle, tant que l'État et le peuple ne seront pas arrivés à voir clair dans la question et à se débarrasser de leurs préjugés. Cet espoir paraît n'être encore que le mirage d'un lointain avenir. En attendant, il faut que chacun se tire d'affaire comme il le pourra. Les parents et même certains maîtres peuvent faire beaucoup par leur libre initiative. Il

faut avant tout que les jeunes gens qui prennent à cœur les réformes sociales ne se paient pas de phrases sonores, ne posent pas pour la galerie. Qu'ils paient de leur personne, par conviction intime, dans leurs propres rapports sexuels, dans la manière dont ils condamnent ceux des anciens usages qui sont en contradiction avec la véritable éthique humaine naturelle; qu'ils témoignent de leur adhésion aux réformes sexuelles par l'action et l'exemple, c'est-à-dire en prenant position contre les mariages d'argent, la tyrannie du formalisme dans le mariage, la communauté des biens, la prostitution, etc., et qu'ils s'efforcent, au contraire, de mettre en œuvre une bonne sélection et une éducation rationnelle telles que nous les avons indiquées.

CHAPITRE XVIII

LA VIE SEXUELLE DANS L'ART

L'art et sa genèse. — L'art représente sous une forme harmonique les mouvements de notre vie sentimentale. La phylogénie de l'art est encore fort obscure. Darwin crut pouvoir le faire dériver de l'attraction sexuelle, au moyen des efforts que fait un sexe pour plaire à l'autre. Le grand naturaliste n'a pas fait preuve à ce sujet de sa perspicacité ordinaire ; ses arguments sont tirés par les cheveux et n'ont jamais pu me convaincre (1).

Aristote avait déjà reconnu dans l'art les principes de la représentation du beau et de l'imitation ou copie. Dans une excellente conférence, où il réfute l'opinion de Darwin (2), le professeur Karl Groos de Giessen insiste particulièrement encore sur le principe de la représentation du moi par des sensations qui se rapportent au sujet, ce qui donne un objet tangible aux émotions intérieures correspondantes (chez les animaux, par exemple, la joie d'entendre leur propre voix).

L'instinct moteur et les mouvements exécutés comme jeu, par plaisir (nous observons des jeux pareils déjà chez des fourmis), semblent être au nombre des plus primitifs créateurs autonomes de l'art. Chez l'homme, Groos attribue à l'extase religieuse et à l'extase en général un rôle considérable dans la genèse de l'art. « Puisqu'il cherche à exciter les sentiments, il va sans dire que l'art utilise dès le début le domaine le plus riche en sensations émotives, c'est-à-dire le domaine sexuel », écrit notre auteur... Mais il montre en même temps que les sujets érotiques ont une importance beaucoup plus générale et plus décisive dans l'art hautement développé que dans ce que nous connaissons de l'art primitif.

(1) V. aussi LAMEERE, *l'Évolution des ornements sexuels*. Bruxelles, Hayez, 1904.

(2) Die Anfänge der Kunst und die Theorie Darwins [Les débuts de l'art et la théorie de Darwin], *Hessische Blätter für Volkskunde*, vol. III, Heft 2, n. 3.

Groos a certainement raison, car l'érotisme primitif était trop grossier, trop sensuel, trop exclusivement tactile et coulait trop de source, pour accaparer l'âme d'une façon à la fois aussi profonde et aussi nuancée dans ses symphonies que ce n'est le cas chez les hommes civilisés supérieurs. Cette raison seule suffit pour me faire donner raison à Groos. Les faits, c'est-à-dire les œuvres de l'art primitif, confirment partout cette manière de voir, car ils contiennent très peu de sujets érotiques.

Plus la façon dont l'art s'associe aux éléments de la connaissance est fine et nuancée, plus il s'élève et mieux il agit. L'intensité de son action dépend cependant encore et surtout de la puissance avec laquelle il met nos sentiments en mouvement. L'art a besoin de dissonances, non pas seulement en musique, mais partout, afin de faire mieux retentir dans le sentiment l'harmonie de ses tons à l'aide d'un effet de contraste, et d'agir ainsi plus puissamment et plus diversement en même temps sur l'émotivité humaine. En décrivant le laid d'une façon poignante, il éveille le désir du beau. Mais l'art doit être spontané et jaillir d'abondance avec véracité et conviction. On ne doit rien y voir de maniéré, ni de préparé, et il ne doit laisser percer aucun dogmatisme d'école, ni intellectuel ni moral. Le sentiment esthétique positif, ou sentiment du beau, est, du reste, fort relatif et dépend foncièrement de l'adaptation phyllogénique des sentiments humains, ainsi que des habitudes individuelles et des mœurs populaires, aux milieux naturels. Le fumier et son odeur sont sans doute charmants pour un bousier, tandis qu'ils sont désagréables pour nous. L'inverti mâle trouve l'homme plus beau que la femme. Un sauvage et un paysan trouveront beau ce qu'un homme cultivé et un citadin trouveront laid. Telle musique de Wagner ou de Chopin ennuiera un individu qui n'a ni éducation, ni sens musical, tandis qu'un mélomane se pâmera d'aise en l'entendant. Ce dernier, par contre, se bouchera les oreilles à l'ouïe d'une ritournelle devant laquelle s'extasiera le premier, etc.

L'ART ÉROTIQUE. — Il est tout naturel que la corde dont les vibrations influencent le plus puissamment l'émotivité humaine, l'amour sexuel, vibre à son tour en ses nuances infinies dans toutes les formes de l'art. La musique prête une expression aux sensations sexuelles et à leurs irradiations psychiques par les tons du désir, de la passion, de la joie, de la tristesse, de la déception, du désespoir, du sacrifice, de l'extase, etc.

Dans la sculpture et la peinture, c'est encore l'amour sous toutes ses nuances qui fournit le thème intarissable ne manquant jamais son effet. Mais c'est dans le domaine de la littérature que l'amour fête le plus constamment ses triomphes et souvent aussi ses orgies. On a vite fait le compte des romans et des drames dans lesquels il ne joue aucun rôle. Nous ne parlons pas ici seulement de ces historiettes banales, ni de ces drames de bastringues, qui, répétant à outrance les mêmes motifs sentimentaux mille fois ressassés, parviennent malgré cela toujours à faire vibrer les sentiments frustes des grandes masses manquant de culture artistique. Le plus grand art s'entend à représenter les conflits spécialement élevés et tragiques, et en même temps raffinés et complexes, des sentiments sexuels humains et de leurs irradiations, de façon à éveiller l'émotion des âmes supérieures en faisant vibrer leurs cordes les plus cachées et les plus profondes. Citons des poètes et auteurs comme Shakespeare, Schiller, Goethe, de Musset, Heine, Gotthelf, Maupassant, des musiciens comme Mozart, Beethoven, Wagner, Schumann, Loewe, des peintres comme le Titien, Murillo, Boecklin, des sculpteurs comme les anciens Grecs ou comme ceux de l'École française moderne.

L'art et l'intellect pur ne forment pas d'antinomie. Ils sont associés entre eux dans le cerveau humain comme la pensée et le sentiment, en conservant chacun son indépendance propre, quoique relative. Toute représentation artistique a besoin d'éléments intellectuels comme base, de même que tout sentiment se rattache à des idées. L'artiste emprunte ses sujets au monde extérieur, à la vie et aux événements de tous les temps. Les courants intellectuels, les opinions et les découvertes de son époque, se répercuteront toujours dans ses œuvres. Il utilisera les progrès de la science et de la technique pour le mécanisme de son art. Mais transformer la matière en un tableau complet, en une unité d'action, où les divers sentiments s'harmonisent dans leur accord ; la débarrasser de l'accessoire et du fortuit tout en y puisant le nécessaire, le fondamental, le typique, pour le faire paraître dans tout son éclat, faire ainsi ressortir le fait spécial, l'événement particulier, de manière à transformer l'œuvre d'art en un symbole de quelque chose d'humain ayant une valeur générale ; faire ainsi enfin parler l'œuvre entière à toute âme capable de la comprendre, de façon à ce qu'elle en soit saisie et émotionnée, tout cela ne peut être que l'œuvre du grand artiste au génie créateur, c'est-

à-dire celle de l'énergie puissante et originale d'une imagination plastique créatrice dans le domaine du sentiment.

L'art et la morale. — L'art véritable n'est en soi ni moral ni immoral. On peut bien dire ici *omnia pura puris* (pour le pur tout est pur). Dans le miroir d'une âme impure, toute œuvre d'art, de même que tout produit de la haute morale, peut apparaître sous la forme d'une caricature déformée et pornographique, alors que les esprits élevés y voient l'incarnation de l'idéal le plus élevé. La faute n'en est pas à l'art ni à ses produits, mais à la nature et aux particularités de beaucoup de cerveaux humains qui déforment tout ce qu'ils perçoivent, de sorte que les plus belles œuvres d'art n'éveillent dans l'écurie de leurs souvenirs pornographiques que des images sexuelles cyniques, partout où les cerveaux mieux conformés répercutent le contraire.

L'art et la pornographie. — Après avoir énoncé les principes fondamentaux qui précèdent, nous devons examiner les faits suivants, qui ont une importance particulière pour la question qui nous occupe. Sous le pavillon de l'art s'abritent une foule de produits humains qui sont loin de mériter cet honneur. Il y a peu de vrais grands artistes, mais il y a des milliers de charlatans et de plagiaires ; on ne peut en douter. Beaucoup de ceux dont la Muse n'a jamais baisé le front, qui n'ont jamais eu la moindre idée ni le moindre sentiment de la haute dignité ni du sérieux de l'art, et qui le considèrent comme une simple vache à lait, exercent, pour se venger de ce qu'il leur refuse ses services, à l'aide du fard et de l'oripeau, toute sorte d'industries de plus ou moins bas étage, ils se décorent pompeusement du nom d'artistes et, afin de s'assurer le succès et de bons bénéfices, en appellent aux bas instincts des masses et non pas à leurs meilleurs sentiments.

Dans ce domaine, les sujets érotiques jouent un rôle aussi triste que puissant. Il n'y a pas de moyen trop sale pour qu'on ne l'emploie à chatouiller la basse sensualité du public qu'on veut attirer. Des chansons frivoles, des romans et des représentations théâtrales lubriques, des danses obscènes, des images pornographiques, et tant d'autres épices de bastringues, toutes sans trace de valeur artistique, naissent à qui mieux mieux, spéculant sur l'instinct érotique et cynique des masses pour leur soutirer l'argent de la poche.

La réclame américaine à grand fracas, l'école de Barnum, a

l'impudeur de décorer tout cela du titre d'*art*. Dans ces lupanars de l'art, on voit glorifier le vice le plus obscène, même dans ses excroissances pathologiques. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que le piment grossier de cet art truqué et de ses souteneurs gâte le goût du peuple au point de tuer chez lui tout sens pour l'art véritable et noble. Au risque d'être traité de monomane, je répète ici encore qu'en examinant les choses de près, on découvre toujours au fond de ce marécage, qui fait dégénérer le sentiment de l'art et ses produits dans le domaine sexuel, la corruption par l'argent et l'abrutissement par l'alcool.

C'est à dessein que je dis le sentiment de l'art et les produits de l'art, car il ne suffit pas que de vrais artistes créent leurs chefs-d'œuvre; il faut encore qu'ils trouvent un écho dans le public, dans le cœur même du peuple, et soient compris de lui. Les deux phénomènes marchent la main dans la main, comme l'offre et la demande. Là où le sentiment de l'art baisse dans le peuple, la qualité de la production artistique baisse aussi, et inversement. Le professeur Behrens, directeur de l'école des arts industriels à Dusseldorf, a exprimé sa pleine communauté d'idées avec nous au sujet de l'action dépravante de l'alcool sur le sentiment artistique, dans une conférence publique (1).

Ces faits une fois constatés, nous en revenons à la question fondamentale, qui est en même temps la plus délicate : A quoi distinguera-t-on le véritable art érotique de la camelote pornographique malsaine qui se pare du même titre ? Tandis que certains prêcheurs ascétiques et fanatiques de la morale auraient bonne envie, dans leur zèle, de briser ou de brûler, comme au temps des Iconoclastes, toutes les créations érotiques de l'art, sous le prétexte qu'elles sont pornographiques, nous voyons de l'autre côté certains prêtres de la décadence prendre la défense de la plus ignoble pornographie, en la couvrant du bouclier de l'art. Quel sera le juge artiste qui aura qualité pour décider ici.

Je citerai deux exemples qui ont été déjà sommairement indiqués plus haut (chap. XIII). On avait placé dans une contrée extrêmement primitive et bigote du Tyrol quelques bustes de femmes, non habillés, mais fort innocents, le long d'une route. Se sentant profondément blessés dans leur sentiment de pudeur, et consi-

(1) PETER BEHRENS, *Alkohol und Kunst* (l'alcool et l'art). Bureau de la grande loge allemande, n° II, I. O. G. T. ; P. Jepsen, Neustadt 45, Flensburg Schleswig.

dérant la représentation du corps humain naturel comme la plus grande des excitations à l'inconduite, les paysans de l'endroit se hâtèrent de briser ces bustes. On aurait pu leur crier : « Vous êtes de ces pauvres esprits qui, à force de se bourrer de surnaturel, finissent par avoir honte de leur propre nature. »

Nous rappelons de même le cas du capitaine de la police de Zurich, qui se rendit célèbre en faisant enlever d'une devanture le tableau de Boecklin intitulé *Le jeu des vagues*, trouvant un danger pour la morale et la vertu des citoyens de Zurich dans les deux naïades qu'on y voit s'ébattre.

Nous ne commencerons pas à citer les titres ou les noms des œuvres pornographiques, car il y en aurait trop et nous ne voulons pas leur faire cet honneur. Nous dirons seulement que par exemple certain *Bal des quat'z'arts* donné par de jeunes artistes parisiens à leurs modèles, bal qui fit scandale en son temps et se répéta nonobstant, ressemblait sans doute plus à une orgie qu'à une manifestation artistique.

Je ne crains pas de désigner nettement du terme de charlatanisme le truc qui consiste à décorer ou à recouvrir du terme d'art toutes les perversions possibles, souvent pathologiques, de la pornographie. On excusera sans doute les natures d'artiste, dominées par les sentiments émotifs, d'être très souvent surexcitées à un point plus ou moins pathologique, d'exécuter dans leur vie sexuelle toute sorte d'entrechats fantasques, d'être instables, capricieuses et excessives dans l'amour, et on fera bien de leur pardonner avec grâce. Ces choses sont presque inséparables du tempérament d'artiste. Mais l'éducation systématique de la pornographie et les orgies sexuelles qui viennent s'étaler cyniquement en public sortent décidément de ce qui est licite, et on ne peut les faire rentrer dans le cadre de l'art, sans calomnier et rabaisser ce dernier en l'assimilant à pareille prostitution. Il ne faut pas confondre les faiblesses individuelles et pathologiques des artistes, ni les excentricités dont ils deviennent souvent eux-mêmes les victimes, avec l'art et ses produits. Il faut se garder aussi de les accepter ouvertement comme normales et de les élever sur le pavois.

D'un autre côté, nous trouvons souvent l'érotisme caché là où on serait le moins en droit de l'attendre, c'est-à-dire dans les romans à l'eau de rose et dans certaines œuvres de pieuse édification. Et là aussi il ne manque pas de produire son effet, quoi-

que de vieilles filles et de pieuses familles placent ces livres dans leur bibliothèque et les recommandent comme lecture édifiante. Un plaisant dit un jour avec raison : « Ce qu'il y a d'inconvenant dans la nudité d'une statue, c'est la feuille de vigne et non pas ce qui est dessous. » Ce sont en effet précisément ces feuilles de vigne sculptées, peintes, écrites ou parlées, même lorsqu'on les a mises à leur place dans la meilleure et la plus honnête des intentions, qui, de même que la gaze et le tricot, éveillent la lubricité bien plus qu'elles ne l'éteignent. En faisant transparaître ou deviner trop distinctement ce qu'elles font semblant de vouloir dissimuler, elles enflamment bien plus la sensualité que la simple nudité toute naturelle. En un mot, l'érotisme qui joue à cache-cache est celui qui agit avec le plus d'intensité. Les directeurs de ballets et d'autres spectacles semblables, à effets de tricots et de gaze, ne le savent que trop bien et s'arrangent en conséquence.

J'ai observé, à l'Exposition universelle de Paris, la danse érotique dite « danse du ventre » d'une femme arabe, qui par des mouvements de son ventre, de ses hanches et de ses reins, imitait les diverses variétés des mouvements du coït, jusqu'à risquer de se luxer tous les systèmes anatomiques. Je ne crois pas néanmoins que cette pantomime, aussi cynique que grossière, produisit sur les spectateurs un effet aussi érotique que les élégantes toilettes décolletées de nos dames dans les bals du high-life, ou même que certaines scènes amoureuses de l'extase religieuse en paroles ou en tableaux (V. chap. XII). Comme la danse du ventre se produisait sous l'enseigne de l'*ethnologie*, les dames de la meilleure société y assistaient, sans se montrer le moins du monde blessées dans leurs sentiments de pudeur. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de tracer la limite entre l'art et la pornographie. Je veux essayer d'en fournir un exemple.

Dans ses nouvelles et ses romans, Guy de Maupassant a peut-être donné des descriptions les plus fines et les plus vraies qui existent de la psychologie de l'amour et de l'appétit sexuel. Quoiqu'il ait dépeint les situations sexuelles les plus scabreuses, souvent même les plus recherchées, on peut dire qu'à quelques exceptions près il ne l'a pas fait d'une façon pornographique. Ses descriptions sont profondes et vraies, et il ne cherche pas à y rendre attrayant ce qui est réellement laid et immoral, quoiqu'il se garde bien de tout blâme moralisateur.

Nous avons vu que le vieux truc de l'érotisme sainte-nitouche consistait précisément dans l'art de décrire le fruit sexuel défendu et de le rendre aussi désirable que possible en le couvrant de phrases pieuses et de paroles indignées qui lui servent de masque en mousseline. On condamne bien le vice, mais on le décrit de telle façon que l'eau en vienne à la bouche du lecteur. Rien de semblable chez Guy de Maupassant, ni chez Zola. Par leurs descriptions souvent tragiques, tous deux provoquent plutôt le dégoût et la tristesse du lecteur à propos des vices sexuels, qu'ils n'excitent sa sensualité. Il n'en est pas de même des illustrations que l'éditeur de Maupassant a jointes à ses œuvres et qui sont franchement pornographiques. Elles font tort à l'auteur.

Une autre comparaison fera peut-être encore mieux saisir l'incertitude de la ligne de démarcation entre la pornographie et l'art aux personnes qui savent l'allemand. Si l'on compare Heine à Maupassant, je crois qu'on pourra s'assurer que, malgré toute la finesse de son art, le trait pornographique est incomparablement plus fort chez le premier que chez le second, parce que Heine perd à chaque instant le fil du sens moral qui imprègne encore la plupart des œuvres de Maupassant. Avec ce dernier auteur on souffre du mal et de l'injustice dans la question sexuelle.

L'art si fin et si élevé des Grecs contient beaucoup d'érotisme et beaucoup de nudité, mais ni l'un ni l'autre n'a quoi que ce soit d'immoral. La naïveté et la beauté pure s'y montrent d'une façon si primesautière, surtout dans la sculpture, qu'on ne peut penser à mal. Qu'on regarde les statues antiques, surtout les statues grecques ; qu'on lise Homère, en particulier l'histoire d'Arès et d'Aphrodite ; qu'on lise l'idylle bucolique de Daphnis et de Chloé de Longus, et l'on ne pourra plus en douter. Ce n'est pas la nudité, ce n'est pas la description naturelle de la vie sexuelle, mais c'est l'intention obscène de l'artiste, son but sournois, malpropre et souvent vénal, dont l'action démoralise.

Répétons enfin que la création artistique la plus pure peut servir de thème pornographique à tout individu qui est habitué à mettre partout dans ses parodies sa propre dépravation, son immoralité et ses sentiments bas et obscènes. Nous ne nierons nullement que dans l'antiquité, surtout à l'époque de la décadence de Rome, la pornographie et la brutalité cynique n'aient souvent régné dans le domaine sexuel. Les ruines de Pompéi et l'histoire le témoignent à satiété. Mais de pareils phénomènes

se produisent précisément dans les périodes de décadence des peuples. Qui donc jugera ? Qui décidera où se termine l'art et où commence la pornographie, ou jusqu'où l'érotisme pourra sans danger s'étaler publiquement dans l'art ? Cette question est d'une délicatesse et d'une difficulté telles que je ne puis me permettre d'y répondre, faute d'une compétence suffisante. Je crois que, quand le règne du capitalisme et de l'alcool aura pris fin, le danger de la pornographie se réduira énormément, sans disparaître entièrement. D'un autre côté, je crois qu'il faut se garder des extrêmes dans les deux sens. Là où la pornographie s'étale purement cynique, dénuée de tout art, la société peut et doit la réprimer. Dès qu'elle apparaît par contre sous un manteau artistique, il faudrait pouvoir dans chaque cas particulier peser d'un côté la valeur artistique de l'œuvre, et de l'autre la valeur immorale des tendances perverses plus ou moins voilées qu'elle recouvre, pour pouvoir décider, en tenant compte de toutes les autres circonstances accessoires, du poids réel de chacun des deux éléments. Il faudrait en outre prendre soigneusement en considération l'action corruptrice que l'expérience prouve avoir été exercée sur le peuple par certaines soi-disant œuvres d'art, ou spectacles et productions dits artistiques, comme, par exemple, diverses formes de cafés chantants et autres bastringues du même genre.

L'art pathologique. — Les traits progressivement pathologiques de diverses productions de l'art moderne constituent sans aucun doute un caractère vicieux, et ce dernier fait est particulièrement important dans la question sexuelle. Je rappelle ce que nous avons dit du poète Baudelaire. L'art érotique ne doit pas devenir un hôpital de pervers et de malades sexuels, et ne doit pas cultiver chez ces individus la conviction qu'ils sont des représentants particulièrement intéressants et précieux de l'espèce humaine. Il ne doit pas faire d'eux les héros autour desquels pivotent ses œuvres, car, en agissant ainsi, il ne fait qu'affermir leur état morbide et contamine souvent encore les gens bien portants.

Un grand nombre de romans et même de tableaux modernes méritent le reproche d'être des œuvres pathologiques. On y décrit et on y peint, comme types de la vie sexuelle et de l'amour, des êtres qu'on rencontre dans les sanatoriums pour maladies nerveuses ou même dans les asiles de fous, et plus souvent encore

des fantômes qui n'existent que dans la tête pathologique de l'auteur. Sans doute, l'art ne doit pas se laisser moraliser par la verge d'un pédagogue, ni par celle des ascètes, mais d'un autre côté les artistes ne doivent pas oublier la haute mission sociale de leur art, mission qui consiste à élever l'homme et à l'enthousiasmer dans un but idéal, et non à l'enlizer dans un marécage puant.

L'art sain et son effet moral. — L'art peut énormément, car ce sont les sentiments qui dirigent l'homme — nous insistons de nouveau sur ce point — bien plus puissamment que tous les motifs dits de raison. L'art doit être sain. Sans supporter la férule de la morale, il a le devoir de prendre son vol vers le ciel et de montrer au peuple qui l'écoute la voie de l'Olympe, non de l'Olympe d'une crédulité superstitieuse, mais de celui d'une humanité meilleure et plus heureuse. Il n'est pas nécessaire pour cela qu'il diminue le flux de la sève, ni l'énergie de son thème éternel, de l'amour. Aucun homme vraiment moral ne voudra lui enlever l'assaisonnement de l'érotisme, là où le besoin artistique l'exige, mais l'art ne devrait jamais se prostituer au service de l'obscénité vénale et de la dégénérescence.

Quant à la façon dont il atteindra son but, en tenant compte de ces principes fondamentaux, c'est exclusivement son affaire, c'est-à-dire l'affaire du véritable artiste. Nous n'avons rien à lui prescrire. Je ne puis cependant me retenir de donner, en ma qualité de naturaliste, un modeste conseil à certains artistes modernes. Lorsqu'ils veulent prendre pour sujet de leurs œuvres des thèmes de morale sociale, de médecine ou de science, qu'ils se gardent bien d'aller étudier préalablement en érudits leur sujet dans des livres scientifiques. Qu'ils suivent plutôt l'exemple de Maupassant et commencent par vivre eux-mêmes les situations qu'ils veulent dépeindre, avant de se mettre à modeler leur œuvre ; sans quoi ils manqueront complètement leur effet artistique et deviendront de mauvais théoriciens, de mauvais savants, de mauvais moralistes et de mauvais politiciens sociaux, tout en cessant d'être de bons artistes. Si *La Vie des abeilles* de Maeterlinck est une belle œuvre d'art, ce n'est pas seulement parce que l'auteur est un écrivain distingué, mais parce qu'il connaît lui-même les abeilles, étant apiculteur, et n'a pas composé son livre en compilant les œuvres scientifiques, qu'il n'a citées qu'accèssoirement et en connaissance de cause.

A côté de la lutte contre l'influence dépravante de l'argent et de l'alcool, l'élévation du sentiment artistique dans le peuple contribuera essentiellement à combattre « l'esthétique » pornographique et en général l'« esthétique » de mauvais aloi. Le sentimentalisme bête, faux et contre nature, pimenté de lubricité érotique, tel qu'il s'étale dans la camelote qu'on présente au peuple sous le titre « d'art », remplit tout homme qui possède le moindre sens artistique d'un sain dégoût. Évidemment, le dégoût constitue dans le domaine de l'art une médecine mentale bien-faisante, et nous ne pouvons partager l'opinion des âmes sévères et ascétiques qui pensent que la vraie morale n'a rien à voir avec l'art, ou même que tout ce qui est moral doit être dépourvu d'art. Ces gens-là se trompent complètement et favorisent sans le vouloir la pornographie, en repoussant l'humanité par leur sécheresse et l'austère ennui de l'air qui les entoure, et en la lançant ainsi à l'antipode. Les sentiments esthétiques et moraux doivent être, en outre, harmoniquement combinés à l'intelligence et à la volonté, chacun de ces domaines de l'âme participant par ses énergies spéciales à l'élévation de l'homme.

Les moyens préventifs de la conception au point de vue esthétique. — Qu'on me permette, en terminant, une observation qui n'est peut-être pas tout à fait à sa place dans ce chapitre. On a souvent condamné, tantôt comme immoraux, tantôt comme contraires à l'esthétique, les moyens anticonceptionnels recommandés autre part, et aussi par nous, pour les raisons d'une hygiène sociale et d'une morale de l'avenir qui tendent à régler les conceptions et à améliorer leur qualité. Intervenir ainsi dans l'action de la nature est, dit-on, léser la poésie de l'amour et le sentiment moral, et en même temps déranger la sélection naturelle.

Il y a plusieurs réponses à faire à ces objections :

Tout d'abord, il est faux de prétendre que les empiétements artificiels de l'homme sur la vie de la nature ne puissent se maintenir à la longue. S'il en était ainsi, la terre serait aujourd'hui encore une forêt vierge, et une bonne partie des animaux et des plantes n'auraient pas pu s'adapter déjà aux désirs de l'homme par son intervention. On verrait nos prairies et nos champs, nos jardins et nos animaux domestiques, se mourir, au lieu de les voir porter des fruits et se multiplier comme ils le font en réalité. Le naturaliste craint bien plutôt sérieusement de voir disparaître

de plus en plus dans un avenir prochain, de la surface du globe, les plantes et les animaux sauvages rares et intéressants, exterminés espèce après espèce, flore après flore, et faune après faune, par la main égoïste et impitoyable de l'homme. Il cherche même en vain les moyens de s'opposer à cette œuvre de destruction.

Nous avons prouvé sans le moindre égard, d'une main souvent même brutale, pour le malheur de l'art et de la poésie, que nous sommes capables de nous ingérer avec succès dans les rouages de la nature, même en ce qui concerne notre propre personne. Je ne reviens pas ici sur l'éthique. Au chapitre XV, j'ai suffisamment montré dans quelle fausse voie se trouve notre morale sexuelle courante, et j'ai prouvé au chapitre XIV que nous avons absolument besoin de moyens servant à régler les conceptions pour réaliser une morale sexuelle sociale efficace.

L'argument esthétique paraît au premier abord plus valable. Il ne faut cependant pas discuter des goûts. Les lunettes ne sont certes pas particulièrement esthétiques ; cependant la poésie de l'amour ne souffre pas trop de leur emploi, et quand on est myope ou presbyte, on ne peut plus s'en passer aujourd'hui. De grands artistes portent des lunettes. Il en est de même des fausses dents, des vêtements, de la bicyclette et de cent autres procédés artificiels dont l'homme se sert pour faciliter son existence. Tant qu'ils sont nouveaux et inaccoutumés, ils blessent les sentiments esthétiques. Lorsqu'on s'y est habitué, on n'y pense plus. L'homme en arrive même à trouver esthétique le corset des femmes, qui déforme leur poitrine, et les souliers pointus qui rendent nos pieds monstrueux ! Je suis certain que le premier homme qui monta à cheval fut accusé par ses contemporains de commettre un acte contraire à l'esthétique.

De toutes façons, les détails du coït laissent passablement à désirer au point de vue de l'esthétique, et une addition en réalité si minime que l'est un préservatif en membrane organique ne paraît pas devoir présenter une altération qui puisse être prise au sérieux au point de vue qui nous occupe. Il m'est impossible, avec la meilleure volonté du monde, de reconnaître le bien fondé d'une pareille objection, que j'attribue avant tout au préjugé contre tout ce qui trouble nos habitudes.

CHAPITRE XIX

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Utopie et idéal réalisable. — On peut taxer d'utopie tout projet idéal d'avenir social qui, élaboré par l'imagination d'un homme, manque de base saine et réelle, va à l'encontre de la nature humaine et des résultats de l'expérience, et n'a par conséquent aucune chance de succès. Les esprits conservateurs et bourgeois, qui vivent de préjugés et de foi en l'autorité, se plaisent à qualifier d'utopie tout idéal qui n'a pas été légalisé et sanctifié par le temps, par l'habitude, par les mœurs ou par une autorité. C'est une grave erreur, qui, si elle régnait toujours, barrerait la route à tout progrès social.

En matière d'idéal, l'avenir pourra réaliser bien des progrès que le passé n'a pas connus, et sur ce point Ben Akiba a eu tort de dire qu'« il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». Le transit international, l'union postale universelle, la suppression de l'esclavage en pays civilisé, l'alimentation artificielle des nouveau-nés, le téléphone, la télégraphie sans fil, etc., etc., sont autant de progrès réalisés qui n'avaient jamais apparu autrefois à l'horizon de l'humanité et qui eussent fait jadis l'effet de fantaisies irréalisables, c'est-à-dire d'utopies.

Pourquoi, par exemple, l'usage commun d'une langue internationale et la suppression de la guerre entre pays civilisés seraient-ils des utopies ? Les races les plus diverses parlent déjà l'anglais, et toutes pourraient apprendre l'esperanto. A l'intérieur de grands pays comme l'Allemagne, la France, etc., les anciennes guerres locales ou territoriales entre seigneurs féodaux (dans la petite Suisse même entre cantons) ont cessé depuis déjà longtemps. Pourquoi une union de plus en plus internationale entre les hommes serait-elle impossible ? Seul le préjugé peut s'entêter à le soutenir.

Pourquoi, dans le domaine social, la suppression de l'usage,

en tant que moyens de jouissance, de certaines substances narcotiques qui empoisonnent lentement des nations entières, comme l'alcool, l'opium, le hachisch, etc., serait-elle une utopie? Pourquoi en serait-il de même de la réforme économique désirée par les socialistes, c'est-à-dire de la répartition équitable des salaires, par exemple à l'aide du système coopératif ou de la réduction du capital privé à un minimum? Je n'en vois pas la raison.

Ce sont là des choses en elles-mêmes toutes très possibles à l'homme, et même nécessaires à un développement naturel et progressif de l'humanité. Seul le préjugé des vieilles coutumes, appuyé sur la ténacité conservatrice des sentiments, s'oppose à ces projets et cherche à les ridiculiser en les qualifiant d'utopies; dans sa myopie, il ne voit pas le changement qui s'est produit dans les rapports sociaux des hommes à la surface du globe, ou ne l'évalue pas à sa juste portée, et ne peut se séparer de ses vieilles idoles.

Pourquoi, enfin, des réformes rationnelles dans le domaine sexuel seraient-elles des utopies plus irréalisables que l'alimentation artificielle, si bien organisée aujourd'hui, des nouveau-nés que leur mère ne peut plus allaiter, que les triomphes actuels des opérations chirurgicales, que la sérothérapie, que la vaccination préventive, etc.? De même que le myope et le presbyte portent des lunettes, ou que celui qui n'a plus de dents se sert d'un dentier artificiel, les hommes invalides ou tarés d'hérédité peuvent parfaitement employer des préservatifs dans le coït pour éviter de procréer une progéniture ratée, et les mêmes moyens peuvent être employés pour donner aux femmes le temps de recouvrer leurs forces entre chaque couche.

Résumé du livre. — Résumons en quelques mots les dix-huit chapitres de ce livre :

a) Dans les chapitres I à V, nous avons appris à connaître l'histoire naturelle, l'anatomie et les fonctions des organes reproducteurs, ainsi que la psychologie de la vie sexuelle.

b) Au chapitre VI, nous avons donné, surtout d'après Westermarck, un résumé de l'ethnographie et de l'histoire des rapports sexuels chez les diverses peuplades humaines.

c) Au chapitre VII, nous avons cherché, d'un côté, à rendre compte de l'évolution zoologique de la vie sexuelle (phylogénie) à travers la lignée de nos ancêtres animaux, et de l'autre à dé-

crire brièvement l'évolution ou cours individuel de la vie sexuelle humaine, de la naissance à la mort. Nous voulions par là faire comprendre au lecteur quels sont les deux groupes de sources d'où jaillissent à chaque instant de notre existence nos sensations et nos sentiments sexuels : les sources héréditaires ou phylogéniques, et les sources acquises et adaptées par l'individu.

d) Au chapitre VIII, nous avons décrit les excroissances pathologiques de la vie sexuelle, parce qu'elles interviennent bien plus profondément qu'on ne le croit en général dans nos rapports sociaux.

e) Dans les chapitres IX à XVIII enfin, nous avons expliqué les rapports de la vie sexuelle avec les sphères les plus importantes du sentiment et des intérêts des hommes, avec la suggestion, l'argent et la propriété, avec les conditions extérieures de la vie, avec la religion, le droit, la médecine, la morale, la politique, l'économie politique, la pédagogie et l'art. Chemin faisant, nous avons jeté nos regards sur les organisations sociales et sur les mœurs qui dépendent de ces rapports.

Si nous résumons les résultats obtenus, nous pouvons en tirer une série de conclusions que nous diviserons en deux groupes :

A. — TÂCHES NÉGATIVES

SUPPRESSION DES CAUSES DIRECTES OU INDIRECTES DES MAUX ET ABUS SEXUELS, ET DES VICES SOCIAUX QUI LEUR CORRESPONDENT

La corruption dans laquelle une demi-civilisation a plongé l'humanité, en lui facilitant l'obtention des moyens de satisfaire sa passion effrénée de jouissance, est entretenue par cette dernière elle-même. Mais, à la longue, l'abandon illimité de l'individu au plaisir et à la jouissance ne peut s'accorder avec le bien et le progrès de la société. Voilà le nœud de la difficulté. Il faut qu'une organisation sociale meilleure vienne artificiellement refréner la passion de jouir, tout en relevant la qualité sociale des hommes, c'est-à-dire leur altruisme ou instinct social (leurs sentiments éthiques). On ne peut immédiatement atteindre que le premier de ces deux buts. Mais nous avons vu qu'on peut préparer le second pour l'avenir, car il faut se garder de négliger aucun des facteurs du salut social.

Nous avons appris à connaître les racines les plus importantes de la dégénérescence sexuelle, dont nous avons été gratifiés par

la demi-civilisation dont nous parlions. Nous disons demi-civilisation, car en réalité notre culture actuelle est encore bien incomplète et n'a guère fait qu'effleurer la surface des masses populaires.

Les hommes de culture supérieure ont bien mieux surmonté les maladies de l'enfance de la civilisation que les masses sans éducation, et c'est précisément ce fait qui doit nous donner du courage et de la confiance en un avenir dans lequel une véritable culture supérieure de l'esprit doit devenir l'apanage de tous. Les racines de la dégénérescence, telles que nous les avons mises à jour, sont, soit directement, soit indirectement, associées avec la vie sexuelle. Nous avons le devoir de déclarer à toutes une guerre d'extermination et de ne pas cesser cette lutte avant de les avoir réduites au moins, et de nouveau, à leur minimum naturel primitif. Ce sont avant tout les suivantes :

1° Lutte contre le culte de l'argent. — Nous avons appris à connaître les premières sources de dégénérescence dans le développement historique de l'humanité et de sa vie sexuelle, tant au chapitre VI qu'au chapitre X. Elles consistent dans l'exploitation de l'homme par l'homme, dans le désir de posséder des richesses et un pouvoir qui deviennent la source du mariage par rapt et par achat, de la prostitution et de tous les raffinements modernes à l'aide desquels on cultive la passion des jouissances sexuelles, grâce à la puissance que procure l'argent.

Les prêtres et les adeptes de Mammon mentent quand ils disent que le veau d'or, leur dieu, est le ressort le plus puissant du travail et le principal promoteur de toute culture. Si nous regardons de près, nous voyons le contraire. Les savants de génie, les penseurs, les inventeurs, les artistes, travaillent poussés par leur instinct héréditaire, c'est-à-dire par une vraie soif ambitieuse d'idéal ou de connaissance. Alors on peut observer les disciples de Mammon, postés à l'affût au fond de leurs cachettes et guettant avec envie les découvertes et les créations de ces hommes, leur tendant des lacs, leur dérochant non seulement le fruit de leur travail pour s'en enrichir, mais souvent même l'honneur et le nom qui revient à leur mérite, afin de pouvoir se carier à leur place grâce à leurs intrigues. Le vol intellectuel vient s'ajouter au vol pécuniaire. Voilà les hauts faits du « mammonisme ». Il faut le voir à l'œuvre de près pour comprendre le raffinement avec lequel il opère !

Et ce genre d'industrie devrait être, nous dit-on, le seul stimulant du travail humain et par là de la culture ! Nous ne le croyons pas. Sans doute, la concurrence effrénée du gain pousse les hommes à une activité fiévreuse. Mais ce genre de zèle, presque toujours associé à la passion de la jouissance, et qui ne travaille qu'à obtenir les moyens de la satisfaire, n'est que celui d'un arrivisme malsain. Il faut que d'autres forces motrices entrent en action pour stimuler le travail humain. Heureusement, ces forces existent. Il suffit de les chercher et de les mettre en œuvre, car sans travail nous le reconnaissons, il ne peut exister de culture, de progrès social, ni de bonheur.

Le culte du veau d'or, l'utilisation de biens accumulés comme moyen d'exploiter le travail des autres dans un but égoïste d'intérêt individuel, est donc la première et la principale racine de la dégénération sociale, du mariage par achat, du mariage d'argent, de la prostitution et de tout leur ignoble cortège. Si elle n'arrache pas cette racine, l'humanité n'arrivera jamais à un assainissement de ses rapports sexuels. La lutte contre les droits modernes légaux exagérés du capital privé et les abus qui en résultent est donc une des premières et des plus importantes tâches nécessaires à accomplir pour arriver indirectement à l'assainissement des rapports sexuels.

2° Lutte contre l'usage des narcotiques. — L'habitude d'user des poisons narcotiques et avant tout de l'alcool conduit, comme nous l'avons vu aux chapitres I, VIII, X et XI, à une grave dégénérescence physique et morale des hommes, dégénérescence qui ne frappe pas seulement les individus narcotisés, mais leurs germes et par là leurs descendants. Nous avons désigné cette dégénérescence par le terme de blastophthorie. Par sa nature même, la blastophthorie est intimement liée aux phénomènes sexuels. Grâce à elle, l'influence individuelle des poisons qui procurent la jouissance peut s'étendre à de nombreuses générations.

Un seul remède radical serait facile à appliquer, si les hommes n'étaient pas aussi stupidement esclaves, d'un côté de leurs habitudes et de leurs préjugés, et de l'autre du capital et de la passion de jouir. Tous les agents narcotiques, et en première ligne les boissons distillées et fermentées, devraient être exclus de nos moyens de jouissance et relégués dans la pharmacie, où ils pour-

raient encore être employés comme remèdes, avec des précautions spéciales. L'alcool peut, en outre, être maintenu dans ses emplois industriels.

La science a prouvé que, même sous ses formes les plus convenables et à ses degrés les plus modérés, là où elle délire à peine la langue, la paralysie cérébrale due à la narcose alcoolique trouble déjà les associations d'idées, sans que le sujet s'en aperçoive, en les dissociant et en les rendant plus superficielles. Cette légère paralysie cérébrale donne à l'homme un sentiment momentané agréable et gai auquel il s'habitue rapidement. Ainsi se crée en lui un besoin tantôt plus léger, tantôt plus fort d'en revenir à l'emploi du narcotique, ce qui le pousse, dans sa faiblesse et dans son inconscience, à toujours recommencer, trop souvent même en augmentant la dose.

La plupart des narcotiques et surtout l'alcool (fermenté ou distillé, peu importe) ont, en outre, la particularité d'exciter d'abord l'appétit génésique d'une façon bestiale et de pousser par là aux excès les plus absurdes et les plus dégoûtants, alors même qu'ils affaiblissent la puissance sexuelle effective. La jouissance passagère que procurent ces substances n'est donc d'aucun avantage réel et durable, tandis qu'elle a pour conséquences les misères individuelles et sociales les plus terribles.

Les organisations dites d'abstinence totale de toute boisson alcoolique ont entrepris une guerre d'extermination contre l'usage de tous les poisons servant de moyens de jouissance, en tant que l'expérience a prouvé leur danger social. Espérons qu'elles réussiront, dans le cours des années, à obtenir victoire sur victoire, comme elles l'ont déjà fait dans certains pays septentrionaux. Alors une seconde racine fondamentale de la dégénérescence de l'appétit sexuel et de la vie sexuelle, en général, sera détruite.

3° Émancipation de la femme. — Une troisième source d'anomalies sexuelles est due à l'inégalité des droits des deux sexes. Seule l'émancipation complète de la femme pourra la tarir. Chez aucun animal la femelle n'est un objet possédé par le mâle. Nulle part dans la nature, nous ne trouvons de loi esclavagiste qui subordonne de force l'un des sexes à l'autre. Même chez les fourmis, où le mâle, par suite de son immense infériorité psychique, est extrêmement dépendant des ouvrières, celles-ci ne lui imposent aucune contrainte, et il peut s'émanciper sitôt qu'il le veut.

Nous avons, du reste, réfuté plus haut l'argument qui se base sur l'infériorité intellectuelle de la femme relativement à l'homme.

L'émancipation des femmes ne veut pas les transformer en hommes, mais veut simplement leur rendre leurs droits humains, je dirais presque leurs droits animaux naturels. Elle ne veut nullement enlever le travail aux femmes ou les en déshabituer. Il serait aussi absurde d'élever ces dernières en bébés gâtés qu'il a été cruel et injuste de les avoir brutalisées comme des bêtes de somme. Nous avons le devoir de leur rendre la position indépendante qui correspond à leurs attributions normales dans la société.

Leur rôle sexuel est tout particulièrement important et même si prépondérant qu'il leur donne droit aux plus hautes prétentions sociales dans ce domaine. Nous ne voulons pas répéter ici ce que nous avons dit au chapitre XIII, mais simplement déclarer catégoriquement, en nous fondant sur les faits les plus évidents, que, dès que les femmes auront acquis dans la société des droits et des devoirs égaux à ceux des hommes (naturellement en rapport avec les différences sexuelles), c'est-à-dire dès qu'elles pourront réagir librement à leur façon, d'après leur génie féminin, d'une manière aussi décisive que les hommes sur les destinées de la communauté, une troisième racine fondamentale des abus sexuels actuels aura été supprimée. L'émancipation complète de la femme constitue donc notre troisième *postulat* principal, et en cela nous sommes en accord complet avec Westermarck, avec le philosophe Charles Secretan et avec bien d'autres personnalités éminentes.

La différence qui existe entre les deux sexes ne fournit aucun motif raisonnable à l'homme pour accaparer à lui seul tous les droits sociaux et politiques. Le monde extérieur et nos semblables, desquels et pour lesquels nous vivons de corps et d'âme, sont les mêmes pour la femme et pour l'homme, de sorte que, même là où la mentalité d'un des sexes est en moyenne un peu plus élevée que celle de l'autre, le premier n'en peut déduire le droit de refuser au second la liberté de vivre et d'agir au point de vue social selon son propre génie. Les deux sexes sont différents l'un de l'autre à beaucoup d'égards, cela est certain. Par contre, toute contrainte légale, et par conséquent artificielle, de l'un par l'autre a pour effet d'entraver le libre développement de tous deux. Chacun possède de par la sainte

nature le droit d'envisager le monde et de se l'assimiler selon son esprit. Il pourra développer ainsi sa personnalité de façon à ce qu'elle ne s'étiole et ne s'atrophie pas comme celle d'un animal domestique à l'écurie. Seul le droit du plus fort, dressé et cultivé par un préjugé inconscient et borné, peut nier ou méconnaître ces faits. Les restrictions légales que nous imposons à la femme, à sa mentalité et à toute sa vie, surtout à sa vie conjugale, sans qu'elle empiète sur nous ni ne nous lèse, n'ont en effet rien de commun avec les restrictions justifiées que la loi doit prévoir contre les empiétements de l'égoïsme individuel qui vient léser les droits d'autrui ou les droits de la société.

4° Lutte contre le préjugé et l'autorité de la tradition. — Un autre ennemi s'oppose encore à tout projet de réforme. Celui-là est malheureusement si profondément ancré dans la nature humaine, qu'on ne peut espérer son affaiblissement progressif que d'une lente amélioration de la qualité des hommes. Je veux parler de l'armée des préjugés, des coutumes traditionnelles, des superstitions mystiques, des dogmes religieux, des modes, etc. Il nous faudrait de longues pages de prédications morales, si nous voulions compter et combattre tous les vices qui sont perpétuellement créés et entretenus par la misérable tendance de l'esprit humain à sanctifier tout ce qui est d'ancienne tradition et à le considérer comme inamovible. Nous en prenons à témoin le poète allemand Schiller, qui fait dire à son Wallenstein (*Mort de Wallenstein*, acte I, scène 5) :

« Ce que je crains, c'est un ennemi invisible, caché dans le cœur humain, et qui me résiste, terrible seulement par sa lâche frayeur. Je ne crains pas l'ennemi vivant et fort, mais cet esprit bas, éternellement d'hier, qui fuit toujours et qui revient toujours, qui fera loi demain parce qu'il fait loi aujourd'hui. L'homme est fait de petitesesses et l'habitude est sa nourrice. Malheur à celui qui ose toucher à ses vieilles hardes, à l'héritage de ses ancêtres qui lui est si cher ! L'année exerce sur lui une puissance qui sanctifie. Tout ce qui grisonne d'âge est divin pour lui. Sois propriétaire et tu seras dans ton droit ; la foule alors te le conservera comme une sainte relique ! »

Le préjugé, la foi d'autorité, l'éternel droit de ce qui est d'hier, le mysticisme, etc., se mettent avec une hypocrisie consciente ou inconsciente, et à l'aide de sophismes plus ou moins transpa-

rents, au service des passions humaines les plus basses, de l'envie, de la haine, de la vanité, de l'avarice, de la lubricité, de la médisance, du besoin de domination, de la paresse et *tutti quanti*, et les revêtent toutes du manteau sacro-saint des vieilles coutumes, pour pouvoir mieux sanctionner leur ignominie en se basant sur l'autorité de ce qui a toujours été. Il n'y a pas d'infamie qui n'ait été justifiée, glorifiée ou même déifiée de cette façon.

Je n'oublierai jamais une discussion que j'eus pendant plusieurs jours, sur un steamer transatlantique, avec quelques personnes de la noblesse catholique française. Ces messieurs se mirent à défendre en ma présence les excès et les abus sexuels les plus dégoûtants, à soutenir les paradoxes et les absurdités les plus incroyables, avec une ténacité qui l'était encore plus. Un auditeur sans préjugés eût pu se demander sérieusement s'ils ne plaisantaient pas. Mais non. C'était leur opinion profondément sérieuse, et ils la défendaient avec autant de conviction que les partisans du duel défendent leur prétendu Code de l'honneur, si insensé qu'il soit.

Je suis persuadé que seule l'introduction de l'esprit scientifique, d'une pensée inductive et sainement philosophique dans les écoles et d'une façon générale dans les masses de l'humanité, sera capable de combattre peu à peu d'une façon efficace la routine inepte et les redites de perroquet qui prennent racine dans l'adoration des doctrines autoritaires et des préjugés basés sur la sainteté de ce qui est ancien.

Nous avons déjà suffisamment parlé des préjugés et des mœurs surannées que nous avons tout d'abord à combattre dans le domaine sexuel, et je n'y reviens pas. Toute cette catégorie de causes du mal, catégorie qui joue un grand rôle aussi dans tous les autres domaines de la vie humaine, ne peut donc être combattue que par les armes d'une vraie science jointes à celles d'une éducation intégrale et libre du caractère de la jeunesse.

Je voulais insister ici, encore une fois, sur la nécessité absolue d'une lutte à outrance sur ce terrain. Il faut pour cela que les savants sortent de temps à autre de leur cabinet et fassent briller leurs lumières dans le sombre tourbillon de la société humaine. Il faut qu'ils prennent part aux luttes sociales, ne fût-ce que pour ne pas perdre tout contact et toute compréhension de ce qui est

et sera éternellement humain, en s'enfermant de plus en plus dans l'érudition exclusive du spécialiste.

Les postulats suivants se rapportent à des aberrations et à des dangers plus partiels ou plus locaux.

5° Lutte contre la pornographie. — Aux chapitres V, X et XVIII, nous avons parlé de la pornographie, et au chapitre XVII de ses grands dangers pour le développement d'une vie sexuelle normale chez la jeunesse. Quoique la pornographie doive en grande partie son origine et son développement à l'appât du gain, il ne faut pas méconnaître que, d'un autre côté, l'érotisme masculin vient tendre la main à l'intérêt mercantile pour la favoriser. Il est du devoir de la société de combattre les produits pornographiques d'un érotisme malsain, sans toutefois imposer la moindre contrainte à l'art véritable. L'appétit sexuel de l'homme est en moyenne suffisamment fort; on peut même dire que, comparé aux nécessités sociales de la procréation, il est beaucoup trop fort. Il est donc tout à fait superflu de le chatouiller artificiellement, de faire son éducation spéciale et de l'augmenter par mille moyens. Nous devons donc élever la lutte contre la pornographie au rang de postulat.

N'oublions pas néanmoins qu'on la combattra avec bien plus de succès en remplissant nos quatre premiers postulats et en relevant l'idéal et le sentiment artistique de l'homme, qu'à l'aide de mesures directement répressives. Ces dernières devront être limitées au strict nécessaire, c'est-à-dire aux productions les plus brutales et les plus insolentes des pornographes.

6° Politique et vie sexuelle. — Je n'indique que pour mémoire les empiétements de la politique dans la vie sexuelle et surtout l'influence abusive des facteurs sexuels dans le domaine de la politique. Il va sans dire qu'il faut combattre toute immixtion inutile de l'État dans la vie sexuelle des individus à l'aide de lois et de règlements injustifiables, ainsi que toute intervention de la force publique dans les besoins sexuels naturels de l'homme, dans son mariage, etc., là où aucun intérêt individuel ni social n'est lésé. Ce qui est bien plus difficile, c'est d'empêcher la pression des sympathies et des antipathies sexuelles, surtout des passions amoureuses dans la politique.

7° Lutte contre les maladies vénériennes. — Une lutte acharnée

doit être encore entreprise contre les maladies vénériennes et contre les dépravations pathologiques de l'appétit sexuel. Nous avons dit le nécessaire là-dessus aux chapitres VIII, XIII et XIV. Les criminels sexuels devront être traités conjointement avec la pathologie de l'appétit sexuel et d'une façon analogue, car il s'agit là presque toujours d'anomalies du cerveau humain, qu'il est impossible d'améliorer ni d'éliminer par des châtiments ou d'autres mesures pénales.

Pour le présent, des mesures restrictives médicales et administratives, prises par la société contre les individus dangereux et dégénérés dans le domaine sexuel, sont le seul remède possible. Il faut, par contre, nous mettre à même d'empêcher à l'avenir de pareils individus de se reproduire, et supprimer, à l'aide de notre second postulat, les causes de la blastophthorie qui en produit de nouveaux.

8° Lutte des races humaines. — Il nous reste enfin un dernier postulat extrêmement ardu et sérieux que nous avons déjà touché. Comment notre race aryenne et sa civilisation pareront-elles au danger de se voir pacifiquement envahies et exterminées par la fécondité effrayante de certaines autres races humaines ? Il faut être aveugle pour méconnaître ce danger. Pour l'estimer à sa juste valeur, il ne suffit pas de mettre dans un même panier tous les « sauvages » et les « barbares » et dans l'autre tous les « civilisés ». La question est bien autrement compliquée. Beaucoup de peuplades sauvages et demi-sauvages s'éteignent rapidement, à cause de leur stérilité relative. Les Européens ont importé chez elles tant d'alcool, de maladies vénériennes et d'autres plaies rongeantes, qu'elles dépérissent promptement, sans avoir la force de se ressaisir et de résister. Tel est le cas des Weddas, des Todas, des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, des Australiens, même des Malais et de bien d'autres.

La question se présente déjà sous une tout autre face pour les nègres, qui sont extrêmement résistants, très prolifiques, et qui s'adaptent ou se dressent partout aux mœurs civilisées en s'y infiltrant. Mais ceux qui croient les nègres susceptibles d'acquiescer par eux-mêmes ou seulement de conserver à eux seuls une civilisation supérieure sans subir une transformation cérébrale phylogénique de cent milliers d'années, sont des utopistes. Je ne puis entrer ici dans les détails de la discussion de cette question.

Il me semble pourtant sauter aux yeux que, durant le temps déjà si considérable pendant lequel les nègres d'Amérique ont subi l'influence de la culture européenne, ils devraient avoir cent fois démontré leur faculté de se l'assimiler et de la développer en toute indépendance, selon leur génie propre, si leur cerveau en était capable. Au lieu de cela, nous voyons les nègres de l'intérieur de l'île de Haïti, autrefois civilisés par la France, puis abandonnés à eux-mêmes, être retombés, à l'exception de quelques mulâtres, dans la barbarie la plus complète, et avoir même barbarisé la langue française et le christianisme dont ils avaient été dotés.

Comparons à ce fait la rapidité avec laquelle un peuple civilisé ou civilisable, basé sur les *énergies actuelles* de ses germes, s'assimile notre culture avec ou sans christianisme ! Nous n'avons à cet égard qu'à observer ce qui se passe depuis trente ans au Japon, et ce que font depuis un temps égal ou un peu plus long, quoique avec bien moins de génie, les peuples chrétiens des pays balkaniques délivrés les uns après les autres du joug fataliste et paralysant, des Turcs, par exemple les Roumains, les Bulgares et les Grecs.

C'est à ses fruits qu'on reconnaît la valeur de l'arbre. Les Japonais sont un peuple civilisable et civilisé, et doivent être traités comme tels. Les nègres, par contre, ne le sont pas, c'est-à-dire qu'ils ne sont par eux-mêmes capables que d'une civilisation tout à fait inférieure et qu'un dressage artificiel ou plutôt un vernis de civilisation seul les plie ou les élève à nos mœurs.

Jusqu'à quel point la race mongole et même la race juive peuvent-elles se mêler à nos races aryennes ou indo-germaniques sans les supplanter et les faire disparaître peu à peu, lentement et pacifiquement ? C'est là une question que je puis bien poser, mais à laquelle je suis incapable de répondre. S'il ne s'agissait que des Japonais, elle n'offrirait pas de difficulté sérieuse, et l'assimilation serait tout indiquée. Mais les Chinois et quelques autres peuples mongoles constituent pour l'existence même de notre race blanche un danger imminent qu'un aveugle seul peut méconnaître. Ces gens-là mangent deux ou trois fois moins que nous, se contentent pour leur domicile d'un cube d'air trois ou quatre fois moindre que celui qui nous étouffe déjà, et produisent malgré cela au moins deux fois plus de descendants et de travail que nous. Il n'est pas difficile de comprendre le rapport de cette question avec la question sexuelle.

Peut-être pourrions-nous conclure à temps un pacte avec les Mongols et en particulier avec les Chinois, pacte qui permette aux deux races de vivre sur le globe terrestre sans que l'une annihile l'autre. Ce qui est certain pour moi, c'est que nous avons plus à craindre encore leur sang et leur travail que leurs armes. Ce n'est pas d'hier, mais depuis longtemps déjà, que les connaisseurs avisés de l'Extrême-Orient ont prédit que la terre finirait par devenir chinoise. *Caveant consules!*

B. — TÂCHES POSITIVES.

L'élimination des abus et des dangers signalés sous le titre A (*tâches négatives*) préparerait le terrain à un développement à la fois plus sain et plus idéal des rapports sexuels de l'humanité dans l'avenir. Ces derniers exigent que nous empêchions la détérioration blastophthorique de nos germes, ainsi que toute dégénérescence pathologique des rapports sexuels. Ils exigent, en outre, des inclinations vraies, naturelles, débarrassées de l'influence du préjugé et de l'argent, et capables de survivre à l'ivresse amoureuse suggestive des débuts. Ils exigent enfin une organisation humaine naturelle et adaptée au bien social, des devoirs des parents envers les enfants qu'ils procréent et des droits qu'ils ont sur eux.

Sélection humaine. — On ne pourra rien obtenir de semblable sans avoir recours à un moyen artificiel, qui a été jusqu'ici assez généralement condamné ou employé dans un but malsain et dépravant. Nous voulons parler de la distinction, faite en principe et réalisée en pratique, entre la satisfaction de l'appétit sexuel et la procréation des enfants.

Autant il est vrai que les deux choses sont indissolublement liées chez les plantes et chez les animaux, autant il est indubitable que la culture et le puissant développement social de l'humanité partout sur notre petit globe terrestre ont fait naître des conditions et des nécessités autres que celles qui existaient jusqu'ici, conditions et nécessités qui s'imposent aujourd'hui avec une clarté et une puissance qu'on ne peut plus méconnaître.

Le combat brutal pour l'existence, tel qu'il règne entre les différentes espèces animales, n'existe pour ainsi dire plus chez l'homme. Ce dernier n'a plus sérieusement à lutter que contre

les microbes et d'autres infiniment petits du même genre. Le combat de l'homme contre l'homme, c'est-à-dire des nations qui deviennent toujours plus grandes les unes contre les autres, touche à sa fin. Les guerres actuelles, aussi formidables que folles, le conduisent rapidement à l'absurde. On peut même espérer que la lutte suprême qui se prépare entre la race aryenne et la race mongole se terminera par un accord pacifique.

Est-il donc rationnel et raisonnable d'abandonner à la sélection naturelle, devenue de ce fait chez l'homme un facteur de recul, c'est-à-dire au hasard brutal, à la maladie, à la famine ou à l'infanticide, la régularisation quantitative et qualitative de la procréation de nos enfants, précisément à une époque de l'évolution humaine où la science et la technique luttent avec le plus de succès contre les accidents, les maladies, la mortalité des enfants et la famine ?

Notre puissant appétit sexuel n'est absolument plus en rapport avec les exigences de la procréation, ni avec les moyens d'alimentation de l'humanité, c'est-à-dire de nos descendants, ni surtout avec le droit de ces derniers à une existence supérieure ou seulement humaine et convenable, par la simple raison que les faibles, les malades et les enfants ne sont plus éliminés comme aux temps passés, chez les peuples primitifs, par l'infanticide, les épidémies, la griffe des bêtes féroces, la négligence ou la guerre (ce sont, au contraire, les forts et les courageux qu'élimine aujourd'hui cette dernière !). Or, il n'est pas en notre puissance de modifier notre appétit sexuel instinctif et héréditaire, tandis que nous avons en mains tous les moyens nécessaires pour régulariser et améliorer les procréations.

Aucun préjugé, aucun dogme, aucune phraséologie rééditant de vieilles maximes basées sur de prétendues lois naturelles immuables, ne peut tenir sérieusement debout contre des vérités aussi simples et aussi élémentaires. Nous aimons à appeler *lois naturelles* ce que notre faculté bornée de connaissance nous fait paraître régulier dans la nature. Nous le formulons ensuite, en faisons une loi et trop facilement une idole, au lieu de toujours examiner à nouveau, à la lumière de nouvelles vérités que nous avons reconnues, si ces prétendues lois sont justes. Or, les nouvelles vérités sont là, et elles crient bien fort. L'ancre de salut est dans nos mains, sous forme de moyens qui préviennent ou règlent les conceptions.

Nous devons donc y avoir recours, avec une sage prudence sans doute et en ne les employant d'abord que là où ils sont le plus nécessaires, et surtout en insistant avec la dernière des énergies sur la nécessité de la procréation de nombreux enfants là où les forces mentales et morales s'allient à la santé corporelle. Je répète que je suis obligé dans ce domaine de faire énergiquement front contre les néo-malthusiens, qui veulent simplement et sans distinction diminuer le nombre des procréations et nous livrer ainsi aux Chinois, aussi bien que contre les dogmes religieux, en particulier catholiques, qui, sous le fallacieux prétexte de prétendues inspirations divines, viennent s'opposer aux progrès des sciences de la vie, du cerveau et de la société.

La sélection humaine est le principe qui doit nous conduire au but à atteindre dans un avenir éloigné. Ce n'est pas par la contrainte légale, mais par une instruction largement répandue, que nous ferons reconnaître et accepter généralement ce principe. Nous avons prouvé au chapitre VI, paragraphe 8, à propos de la sélection sexuelle, que la femme est beaucoup plus difficile que l'homme dans son choix, et que chez les sauvages elle accorde ses préférences à l'héroïsme et à la force corporelle. On peut observer aujourd'hui, par suite du changement des mœurs, que les femmes cultivées et intelligentes sont, au contraire, bien moins attirées par la force corporelle que par la puissance et la supériorité intellectuelles de l'homme ou par son génie. Ce dernier fait nous fournit une indication très importante sur la voie à suivre dans la sélection que nous désirons, et confirme la nécessité où nous nous trouvons d'instruire à fond le sexe féminin sur les rapports sexuels. Les femmes éclairées et supérieures seront celles, nous le prévoyons, qui entreront en lice le plus énergiquement et avec le plus de succès pour la sélection humaine.

Je répète ici que notre but ne doit nullement être de créer une race humaine nouvelle, une sorte de *sarhomme*, mais simplement d'éliminer peu à peu les *soushommes* défectueux, en supprimant les causes de la blastophthorie et en stérilisant par un acte de volonté spontanée les porteurs de mauvais germes, tout en déterminant les hommes meilleurs, plus sains, plus heureux et plus sociaux, à se multiplier de plus en plus.

Une étude approfondie de la blastophthorie, ainsi que de tous les phénomènes de la mnème et de l'hérédité normale, ne peut

plus nous laisser le moindre doute sur la possibilité d'atteindre ce but. N'avons-nous pas vu la qualité des chiens s'élever rapidement partout où l'on a apporté des soins d'un côté à l'élevage des bonnes races et de l'autre à l'élimination des mauvaises ! Ne voyons-nous pas partout certaines familles et certains groupes plus considérables de personnes se distinguer par la douceur de leur caractère, par leur travail, par leur intelligence, par leurs efforts vers l'idéal, parce que pendant de nombreux siècles leurs ancêtres s'appliquèrent à conserver ces qualités par le soin apporté aux unions conjugales et à maintenir pur le type de la famille ou du groupe ? Ne voyons-nous pas, au contraire, la canaillerie, la paresse, la lâcheté, la fausseté et la bassesse, en général, se reproduire avec tout autant de ténacité dans d'autres familles et dans d'autres centres de population ? Je renvoie celui qui désire un exemple clair et consciencieusement étudié de la chose au travail de Jörger dont nous avons parlé au chapitre XI, sur la famille Zéro. Jörger a pu suivre les effets désastreux de la blastophtorie alcoolique et de la mauvaise hérédité qui se sont produits pendant près de deux siècles parmi tous les nombreux membres d'une même famille de vagabonds.

Il faut être aveuglé par les préjugés religieux pour nier des vérités aussi éclatantes. Sans doute, nos dégénérescences pathologiques et nos croisements sont si infiniment divers qu'à chaque instant l'atavisme vient produire l'ecphorie d'enfants meilleurs provenant de mauvais parents, et celle d'enfants mal constitués provenant de parents meilleurs. Nous avons vu au chapitre I^{er} « Mnème, etc. » les rapports complexes qui existent entre ces phénomènes. Nous ne devons donc pas nous laisser induire en erreur par les apparences trompeuses de certains cas particuliers.

Quels sont maintenant les types d'hommes que nous devons chercher à produire ?

Types à éliminer. — Disons tout d'abord que l'action négative est plus facile que l'action positive. On peut plus facilement désigner les types qui ne doivent pas se multiplier que ceux qui doivent le faire. Ce sont, en première ligne, tous les criminels, les aliénés, les imbéciles, tout individu à responsabilité diminuée, ou encore méchant, querelleur ou amoral. Ce sont là les personnes qui font de beaucoup le plus de mal dans la société et lu ;

apportent le plus de germes néfastes. Il en est de même des narcotisés par l'alcool, l'opium, etc., qui, quoique souvent capables d'ailleurs, nous infestent de leur blastophthorie. Mais ici le seul remède consiste dans la suppression de l'usage des narcotiques, car il ne sert de rien d'éliminer quelques narcotisés lorsqu'on en produit artificiellement un nombre toujours plus grand.

Les personnes disposées par hérédité à la tuberculose, les invalides, les rachitiques, les hémophiles, les êtres mal venus de toute sorte, ainsi que les autres gens incapables de procréer une race saine, parce qu'ils sont atteints de maladies qui s'héritent ou affligés d'une mauvaise constitution, forment une seconde catégorie de personnes qui doivent éviter de se reproduire ou le faire le moins possible.

Types à multiplier. — Il faut au contraire pousser à la reproduction les hommes utiles au point de vue social, c'est-à-dire ceux qui témoignent d'une grande joie au travail et ceux qui sont d'une humeur égale, pacifique, bonne et aimable. S'ils sont doués, en outre, d'une intelligence claire et d'un esprit actif, ou même d'une imagination créatrice intellectuelle ou artistique, ils constituent d'excellents et particulièrement heureux reproducteurs pour l'avenir ! En pareil cas, on fera bien de passer sans difficulté sur certaines tares corporelles pas trop graves.

La véritable énergie de la volonté, c'est-à-dire la persévérance dans l'accomplissement des résolutions raisonnées qu'on a prises et non l'esprit tyrannique et obstiné de domination, ni l'entêtement dans l'erreur, est aussi au nombre des qualités les plus désirables et qu'on doit chercher à faire se reproduire. Il faut se garder de confondre la force de volonté avec l'impulsivité, qui en est plutôt l'antinomie, mais qui trompe souvent les observateurs superficiels et leur fait croire à l'existence d'une forte volonté à cause de la façon violente avec laquelle elle cherche à mettre en œuvre ses résolutions impulsives momentanées.

Valeurs humaines sociales. — Nous avons vu que malheureusement une vieille routine fait qu'aujourd'hui encore on juge de la valeur intellectuelle d'un jeune homme surtout sur les résultats d'examens scolaires. Pour réussir ainsi, il suffit d'une bonne mémoire et d'une forte réceptivité mentale, qui, seules, déterminent les succès. Il s'ensuit que les échos des maîtres et très

souvent les nullités arrivent au pinacle des positions sociales, tandis que la profondeur de l'esprit, l'originalité, les dispositions créatrices, la persévérance, l'honnêteté et les sentiments de responsabilité et de devoir, restent à l'arrière-plan. Nous renvoyons à ce que nous avons dit au chapitre XVI sur la taxation des valeurs humaines, en particulier dans les Landerziehungsheime. Il faut les taxer avant tout selon leur utilité dans la vie pratique sociale, où les qualités de la volonté, des sentiments et de l'imagination créatrice jouent un rôle bien plus considérable que la mémoire et la rapidité avec laquelle on s'assimile les idées des autres.

Or nous avons vu l'étalon des examens ordinaires être faux, même en ce qui concerne l'intelligence pure. Le jugement critique et la faculté imaginative de combinaison ont en réalité une valeur intellectuelle bien autrement considérable que la mémoire et la simple réceptivité ou faculté d'assimilation. Comment s'étonner alors de voir le « premier » d'une classe, qui « promettait tant », devenir si souvent plus tard un fruit sec, tandis qu'un individu qui semblait incapable, qui avait échoué aux examens, devient parfois un génie ou du moins un homme extrêmement utile et capable ? De pareils faits, extrêmement fréquents, on conclut faussement, par une sorte de fatalisme, « qu'on ne peut jamais savoir ce qu'il adviendra d'un homme, tant les personnalités se transforment ». Cette fausse conclusion provient simplement du critérium erroné qu'on emploie dans l'évaluation de l'enfance, joint au dégoût que nos écoles inspirent aux esprits puissants et chercheurs.

Les maladies et d'autres accidents peuvent sans doute entraver parfois le développement de bonnes dispositions ou même les faire avorter entièrement. Néanmoins on ferait bien plus rarement de fausses prophéties, si l'on commençait par éviter les fautes grossières que nous avons signalées comme habituelles dans l'évaluation mentale de la jeunesse. Il faudrait en outre instituer des observations psychologiques étendues sur le développement des individus et sur la valeur de leurs travaux à l'âge adulte, en les comparant aux particularités observées dans leur enfance. Je suis certain qu'on arriverait ainsi peu à peu à calculer d'avance d'une façon toujours plus exacte la valeur sociale d'un jeune homme, d'un enfant même, et en général de tous les membres de notre société humaine.

Races d'animaux et de plantes domestiques. — On a objecté à la sélection humaine la faiblesse de constitution des variétés domestiques des plantes et des animaux, et on a voulu infirmer par là sa justification. Si les variétés animales et végétales que nous édifions à notre usage par la sélection artificielle n'ont pas de force propre lorsqu'on les abandonne à elles-mêmes, cela vient tout bonnement de ce qu'en les créant nous n'avons nullement consulté leurs intérêts dans le combat libre pour l'existence, mais uniquement le nôtre. Nous élevons par exemple à notre usage des races informes de porcs à engraisser, qui ne peuvent presque plus marcher, des poiriers à fruits succulents et gros qui n'ont presque plus de graine, etc. Faut-il s'étonner que ces monstruosité ne puissent se maintenir seules dans le combat pour la vie? La sélection humaine au contraire n'a en vue que l'avantage de l'homme, tant comme individu que comme être social. Il ne s'agit donc pas là d'une hypothèse utopique, mais de faits dont nous pouvons observer journallement les conséquences dans notre société, si nous voulons seulement nous donner la peine d'ouvrir les yeux sans préjugé.

Calcul des moyennes. — Dans une conférence faite sur les moyens d'améliorer la race humaine avec les conditions sociales actuelles et en tenant compte de notre état général et des sentiments régnants, Francis Galton (1) a étudié la question à l'aide de la loi des variations et du calcul des probabilités. Cette loi, qu'on retrouve partout, n'a trait il est vrai qu'aux éléments dits fortuits, c'est-à-dire dus à des milliers de petites causes diverses qui agissent en grande partie en sens inverse les unes des autres et viennent se compenser mutuellement dans leur effet général, de sorte qu'on trouve toujours les deux extrêmes représentés par de petits nombres et la moyenne représentée par des nombres considérables. Mais, dès que certaines forces spéciales et plus considérables se font sentir, la résultante générale se trouve déviée dans l'une ou dans l'autre direction.

Galton montre que cette loi s'applique aussi bien à la taille du corps qu'aux rapports sociaux et aux valeurs mentales. Dans une société donnée, on trouvera quelques individus très bons, quelques autres très mauvais, et beaucoup de médiocres. Dès qu'un

(1) *Smithsonian Institution*, 1902.

facteur général puissant, comme par exemple l'alcoolisme ou la corruption par l'argent, fait baisser plus ou moins toutes les valeurs individuelles, on voit baisser l'ensemble des valeurs sur toute l'échelle des capacités. Galton montre qu'on peut élever sensiblement les valeurs moyennes en poussant la catégorie des valeurs supérieures à se reproduire et en empêchant au contraire les valeurs inférieures de le faire.

M. le professeur Jules Amann a tenu sur ce sujet, pendant l'hiver 1904-1905, une conférence très intéressante à la Ligue pour l'action morale à Lausanne. Il y a montré avec grande justesse à quel point l'immigration des huguenots en Suisse et en Allemagne après la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685) a contribué à élever le niveau mental dans ces pays et y contribue encore aujourd'hui.

Visions du passé et de l'avenir. — C'est toujours avec un sentiment de tristesse que je vois des femmes et des hommes bons, capables, travailleurs, extrêmement utiles au point de vue social, demeurer stériles, uniquement à cause de nos préjugés sociaux ou religieux, tandis qu'ils devraient pour le bien de tous se marier le plus jeunes possible et procréer de nombreux enfants.

Nous avons déjà dit (l'idée se retrouve dans le roman d'André Couvreur : *la Graine*) que, si la stérilité d'un des époux vient malheureusement stériliser aussi l'autre dans le mariage, la loi et l'usage devraient, pour réparer la perte, admettre la bigamie ou le concubinat en faveur du second, lorsqu'il est fort capable. Je ne pourrai jamais assez appuyer sur la nécessité qui existe à compenser la stérilisation si nécessaire des êtres malfaisants, mal faits ou incapables, ainsi que le repos qu'on doit aux femmes entre leurs grossesses, par une multiplication énergiquement poussée de tous les individus bons, capables et utiles.

Dans le même ordre d'idées, c'est une vraie pitié de voir aujourd'hui tant de filles bien portantes, actives, gentilles, intelligentes et travailleuses, rester vieilles filles uniquement parce qu'elles n'ont pas d'argent et ne veulent pas se jeter dans les bras du premier chenapan venu. Permettre un peu de polygamie libre, avec l'égalité complète des deux sexes et certaines précautions légales, vaudrait vraiment bien mieux que de laisser perdre tant de bonne graine et proliférer tant de mauvaise herbe. Je renvoie à cet égard à ce que nous avons dit au chapitre XIII sur les devoirs des pa-

rents envers leurs enfants et sur les devoirs de la société envers les procréateurs de bons germes.

Il suffirait certainement d'un siècle pour obtenir déjà, avec un pareil procédé, une amélioration sensible de la qualité d'un peuple, pour peu que la chose entrât dans les mœurs et fût pratiquée d'une façon méthodique et générale. Au bout de quelques siècles, nos descendants pourraient nous tresser des couronnes en reconnaissance du bonheur que nous leur aurions procuré. Par la même occasion ils s'étonneraient, sans doute, de descendre d'une race aussi barbare que la nôtre et de compter tant d'ivrognes, de criminels et d'imbéciles parmi leurs ancêtres.

Dans la vie sexuelle, l'immixtion du mysticisme, tel qu'il règne encore aujourd'hui sous le nom de religion, leur apparaîtra à peu près avec l'aspect sous lequel nous apparaissent à nous l'idolâtrie la plus grossière, ainsi que les enseignements et les pratiques des « magiciens » chez les peuples sauvages.

Quant aux boissons alcooliques, à leur effet sur nos mœurs et à la prostitution actuelle, je crois qu'ils leur feraient à peu près l'impression que nous font aujourd'hui les séances de torture du moyen âge, telles que nous les voyons exhibées dans les musées de cire, ou encore les hauts faits de l'Inquisition, les procès de sorcellerie et leurs bûchers.

La plupart de mes lecteurs trouveront sans doute ma comparaison exagérée ou fanatique, parce que, imbus que nous sommes de la pensée contemporaine, nous ne pouvons, sans grands efforts d'imagination et sans avoir à notre disposition tout un arsenal d'expériences et d'objets de comparaison, nous identifier avec la pensée du passé ou avec celle de l'avenir. Je prie les personnes qui ne peuvent le croire de bien vouloir lire la *Clé de la case de l'oncle Tom*, de Beecher-Stowe (pas le roman lui-même). Ce livre contient de nombreux documents sur l'époque de l'esclavage des nègres avant la guerre de sécession américaine. Qu'on lise aujourd'hui les actualités d'alors, où l'on voit, par exemple, annoncer ouvertement dans les journaux publics d'excellents chiens dressés à rattraper les esclaves fugitifs, chaque annonce étant rendue apparente par un dessin représentant une négresse poursuivie par un chien ; on finira peut-être alors par me donner raison. De pieux pasteurs eux-mêmes prenaient alors la défense de l'esclavage, comme ils prennent souvent aujourd'hui celle de la boisson

en ergotant sur l'Évangile. Ce qui nous paraît actuellement monstrueux semblait alors tout naturel.

Réforme de l'éducation. — Après la sélection humaine, je considère enfin la réforme pédagogique dans le domaine sexuel comme dans d'autres comme la plus importante des réformes positives. Je prie mes lecteurs de tenir compte du chapitre XVII dans ses relations avec le chapitre XIII. Si la bonne qualité des germes est une des conditions fondamentales du bonheur de l'homme, dans le domaine sexuel comme partout, elle ne suffit cependant pas. Tout comme on peut par l'éducation tirer, de germes relativement défectueux, des individus relativement bons et utiles, de même, et encore plus facilement, on peut gâter pendant leur ontogénie des germes phylogéniquement bons par de mauvaises influences.

La société devra vouer tous ses soins à une bonne éducation générale du corps et de l'âme des enfants. Elle fera tout pour développer harmoniquement l'intelligence, les sentiments et la volonté, le caractère, l'altruisme et l'esthétique, selon des principes analogues à ceux des *Landerziehungsheime*, tels que nous les avons cités au chapitre XVII. Tout bon type héréditaire devrait être mis en état de s'épanouir entièrement, à l'aide d'une éducation rationnelle et du travail.

Chez les individus défectueux par hérédité, on pourra développer au moins jusqu'à un certain point celles des dispositions qui sont les meilleures, et les mettre en activité et en antagonisme avec les mauvaises, afin que ces dernières n'envahissent pas trop le cerveau. Je me contente de ces indications générales et je renvoie au chapitre XVII. Puissent nos écoles suivre bientôt partout l'impulsion donnée par des hommes tels que Rousseau, Pestalozzi, Reddie et Lietz !

Malgré tout l'enthousiasme qu'on doit montrer pour une pédagogie rationnelle, il ne faut jamais oublier qu'elle est incapable de remplacer la sélection. Elle sert au but immédiat et rapproché, qui est d'utiliser le mieux possible le matériel humain tel qu'il existe maintenant. Mais, par elle-même, elle n'améliore en rien la qualité des germes à venir. Elle peut néanmoins, grâce à l'instruction donnée à la jeunesse sur la valeur sociale de la sélection, la préparer à mettre cette dernière en œuvre.

IDÉES UTOPIQUES SUR L'IDÉAL DU MARIAGE DANS L'AVENIR

La vie extérieure de l'homme est en grande partie poussée par les coups de l'instant présent ; mais sa vie intérieure est déterminée par les souvenirs du passé combinés à la mnème héréditaire, et elle fait naître ainsi les efforts vers l'avenir. Le passé ne devrait donc jamais être le géôlier tyrannique et cristallisé de notre présent et de notre avenir, mais toujours une bibliothèque servant à combiner, à l'aide de notre imagination, les expériences de notre vie conservées dans notre mnème avec les nouvelles impressions que nous recevons du dehors, pour en tirer des idées et des résolutions fécondes.

Le mariage de l'avenir suppose des gens complètement instruits dès leur enfance sur les rapports sexuels naturels et sur leurs dangers éventuels. Il suppose des hommes élevés sans alcool, ni autre narcotique, possédant le droit d'utiliser le produit de leur travail pour la vie et l'entretien de leur propre personne, mais non pas celui de capitaliser pour eux et leurs enfants, ni de faire des legs individuels à des tiers, c'est-à-dire de fonder, à l'aide de l'argent et dans des buts intéressés, une puissance servant à l'exploitation d'autrui. Chacun saura dès son enfance que le travail est une condition de l'existence de tous.

Élevés en commun avec des droits absolument égaux, les filles et les garçons auront conscience de la différence de leurs tâches dans la vie, telles que les différences de sexe et d'individualité les indiquent. Jusqu'à l'âge de seize ans, peut-être même plus longtemps, ils ont été instruits à l'école populaire d'une façon harmonique, par le développement simultané de l'intelligence, des exercices corporels et techniques, de l'esthétique, des sentiments moraux et sociaux et de la volonté. Sans les effrayer par le spectre de peines éternelles et sans les allécher par des promesses de paradis après la mort, on leur a présenté, comme but de notre existence individuelle passagère, l'effort continu dirigé vers un pur idéal humain. On leur a appris à ne chercher et à ne trouver leur satisfaction la plus vraie et la plus élevée que dans l'accomplissement zélé des devoirs les plus divers, selon leurs dispositions, ainsi que dans le travail en commun au bien de la société et de leur entourage. On leur a appris en outre à mépriser les jeux inutiles, la frivolité et le luxe, à ne pas attacher d'import-

tance à la propriété personnelle et à mettre toute leur ambition dans la quantité et la qualité du travail utile qu'ils fournissent.

Ainsi préparés, ils sont habitués à gagner chaque jouissance et à ne pas même exiger les aliments ni le logement nécessaires sans avoir fait quelque chose pour les mériter.

A un âge différent selon les individus, l'appétit sexuel se fera sentir chez eux. Exercés dès l'enfance à ne pas céder à chaque envie, mais à subordonner au contraire leurs appétits au bien de la communauté, ils ne céderont pas immédiatement. Ils connaîtront, du reste, la signification de cet appétit. Ils sauront en outre que leur patience ne sera pas mise à une trop longue épreuve et qu'ils peuvent parler sans se gêner des sujets sexuels à leurs maîtres, à leurs parents et même à leurs camarades de l'autre sexe.

Quelles seraient donc les conséquences d'un pareil état de choses ? Les inclinations se formeront de bonne heure. Mais, au lieu de faire, comme aujourd'hui, toute sorte de calculs sur l'argent, la position sociale, la classe, etc., de celui qu'ils aiment, au lieu de cacher leurs pensées sous les formes de la politesse conventionnelle, au lieu d'éluder une honnête explication sur le nœud de la question ou tout au plus de passer sur cette explication comme chat sur braise, au lieu surtout de ne penser qu'à faire briller leurs avantages pour éblouir celui qu'ils veulent capter, les amoureux de l'avenir seront en moyenne beaucoup plus francs et plus ouverts, parce qu'il y aura beaucoup moins de raisons pour dissimuler. On échangera ses plans d'avenir, on mettra mutuellement sa constance et sa loyauté à l'épreuve, sans avoir de bavardages ni de médisances à craindre.

Les deux sexes pourront entrer librement et sans danger en relation entre eux, premièrement parce qu'ils seront tous deux instruits sur la vie sexuelle, et secondement parce que les mœurs seront plus libres. Sans que les rapports sexuels proprement dits soient nécessaires, deux amoureux pourront ainsi bientôt voir si leurs tempéraments sont bien adaptés l'un à l'autre.

Puis, grâce à sa liberté, l'époque des fiançailles permettra aux deux participants d'échanger librement leurs idées sur la vie et de s'étudier à fond réciproquement, de sorte qu'ils verront bientôt s'ils sont faits oui ou non pour s'entendre à la longue dans une union conjugale. Les questions d'hérédité, de procréation, d'éducation pourront être traitées sans gêne, en toute tranquillité. Ce

sera certainement plus moral que les conversations actuelles des fiancés « bien élevés » qui, à part certaines nuances conventionnelles admises du flirt, n'osent guère reposer que sur des lieux communs.

Un jeune homme bien doué, qui voudra faire de longues études, ne sera nullement empêché par là de se marier. Il pourra par exemple épouser à vingt-quatre ans une jeune fille de dix-huit ans et étudier encore jusqu'à vingt-six. Le malheur ne sera pas grand, car la simplicité des mœurs entraînera celle du ménage, et l'on pourra facilement, s'il le faut, grâce aux moyens anticonceptionnels, attendre un an ou deux avant de procréer des enfants.

Que deviendra le mariage lui-même? Tout d'abord on réduira au minimum tout luxe inutile et tout formalisme conventionnel. L'homme et la femme travailleront tous deux, soit ensemble, soit chacun pour soi, selon les circonstances. Une partie du travail sera naturellement vouée aux enfants. Comme aujourd'hui, le mari pourra participer à l'éducation personnelle de ces derniers, s'il y a plus de dispositions que la femme. Le cas n'est pas très rare.

L'égalité des droits des deux sexes et le matriarcat (V. chapitre XIII) ne rendront nullement les rapports conjugaux moins intimes, mais approfondiront, au contraire, leurs racines en élevant leur valeur morale. On aura moins de temps pour briller au dehors. On ne connaîtra plus les invitations officielles avec compliments, complications de toute sorte, visites de digestion, etc. Ce sont là des choses faites pour les riches paresseux, qui ont du temps à perdre et de l'argent à revendre. Vient-il un ami ou une connaissance, a-t-on de quoi lui donner à manger et le temps de le recevoir, on l'invite sans autre forme et au hasard du pot à la table de famille.

Les vêtements seront simples, commodes et hygiéniques. Le sentiment de l'art, l'esthétique et la propreté la plus scrupuleuse n'en régneront pas moins au logis. La pompe et le luxe ne sont pas de l'art, mais de la forfanterie, et ils sont parfois même si abominablement chargés, qu'ils blessent l'esthétique la plus élémentaire.

J'ai vu de très modestes homes de petits ouvriers où la propreté et le sens artistique ne laissaient rien à désirer et j'y ai même souvent logé. Je renvoie, du reste, à ce que nous avons dit de l'amour au chapitre V.

Si le genre d'occupation des conjoints ou le nombre des enfants exige de l'aide humaine, donc des domestiques, selon la notion actuelle, ces derniers n'auront nullement dans le ménage la position de nos servantes et de nos valets actuels. Leur éducation et leur position sociale étant les mêmes que celles des membres de la famille, ils y joueront bien plutôt le rôle qu'y remplissent aujourd'hui les sœurs non mariées, les tantes ou les grand'mères. Non seulement ils mangeront à table avec les époux, mais ils partageront avec eux joie, peine et travail, comme membres de la même classe d'hommes. Aucun travail domestique ne sera considéré comme plus bas, plus commun que l'autre, ni comme dégradant.

Si le mariage demeure stérile, les conjoints adopteront des orphelins ou des enfants de familles nombreuses, à moins que, dans certains cas dont nous avons parlé, on ne préfère pour une raison sociale un concubinat, qui, avec un changement pareil d'organisation sociale, reviendrait à une bigamie. Mais ici même tout se passerait ouvertement et selon un contrat mutuellement conclu. Quiconque en pareil cas ne pourra surmonter la jalousie divorcera.

Si malgré tout un mariage n'est pas heureux, si à la longue les caractères deviennent incompatibles, après avoir réglé légalement le séjour et l'éducation des enfants, ainsi que les devoirs que les parents auront à remplir ultérieurement envers leur progéniture, le mariage, c'est-à-dire la communauté sexuelle, sera dissous. Chacun étant redevenu libre pourra se remarier comme il le voudra. Ce dernier cas ne sera probablement pas plus fréquent qu'aujourd'hui, peut-être même moins, surtout lorsqu'il y aura des enfants, car le divorce est toujours une chose fort pénible et désagréable, là où il y a des enfants qu'on a le devoir d'élever.

Le travail et l'effort dirigés vers l'idéal de la vie sociale sont et demeurent ce qui distrait le plus sainement de l'appétit sexuel. Ce sont au contraire l'oisiveté, le luxe et la corruption des mœurs des grandes villes qui le font dégénérer, en le dressant à leur façon et en le faisant devenir son propre but, comme on peut le voir chez les héros des deux sexes de tant de nos salons et de nos romans modernes. Le travail rafraîchit, en outre, l'amour et laisse peu de temps aux disputes de ménage.

Qu'on essaie de réaliser dans la pratique notre utopie au lieu

de s'en moquer, superbement perché sur ses vieux préjugés. Avec un peu d'indépendance de caractère, on peut aujourd'hui déjà la mettre en grande partie en pratique.

L'art d'aimer longtemps. — Dans le n° 30, p. 240 de la septième année du *Simplicissimus* (journal humoristique d'Allemagne), nous trouvons sous le titre « Die Hausfrau » (l'épouse) deux caricatures de la vie de famille. Dans la première nous voyons l'épouse en négligé sale et déchiré, un balai à la main, aussi débraillée que possible, embrassant son mari, qui ne paraît pas en être fort enchanté, car il fait la grimace de quelqu'un qui avale avec toutes les peines du monde une drogue répugnante. L'enfant, qui tire les jupons de sa mère, est aussi sale et aussi débraillé qu'elle. On lit sous la gravure : « C'est ainsi qu'elle s'habille pour son époux. »

Dans la seconde caricature on voit la même femme, devant sa porte, en grande toilette, les seins artificiellement arrondis, ornée d'un chignon pimpant et de tous les autres artifices que sait employer la femme pour relever ses charmes, à son idée du moins. A côté d'elle est l'enfant, fagoté de même sorte, et une dame étrangère arrive. Sous la gravure on lit : « Et ainsi quand viennent des visites. »

Ces deux images donnent la note satirique d'une portion importante de la psychologie de l'amour dans la monogamie. L'idéal de l'amour vrai se montre souvent seulement après que la première ivresse amoureuse est dissipée ; pour demeurer harmonique, l'amour exige avant tout l'irradiation psychique supérieure de sentiments intimes de sympathie associés à l'appétit sexuel, avec lequel ils devraient toujours demeurer intimement unis, aussi longtemps du moins que dure la vie sexuelle active de l'homme. Plus tard, au soir de la vie, les premiers suffisent.

La grande erreur dans laquelle tombent la plupart des hommes qui se marient est de se reposer sur les liens que viennent de sceller le prêtre et l'officier de l'état civil. Dès que la porte est fermée à double tour sur leur union, ils se laissent aller, sans plus résister, sans se maîtriser eux-mêmes, à la paresse de leurs habitudes et de leurs penchants, à leurs caprices, à leurs faiblesses et à leur humeur. Chacun d'eux attend beaucoup de la part de l'autre et lui donne le moins qu'il peut. Il se dit : « Je l'ai maintenant », ne se donne plus de peine et applique son art au dehors.

L'ivresse sexuelle amoureuse une fois passée, le mari ne trouve plus de goût à sa femme, s'amourache d'autres, auxquelles il voue toutes ses attentions, réservant sa mauvaise humeur pour son épouse, tandis que cette dernière ne se donne plus la peine de faire valoir ses charmes dans son intérieur, ni de plaire à son mari, ne faisant plus de toilette et ne se parant plus que pour la rue, pour les bals, pour les invitations, etc.

Nous accordons d'emblée qu'un homme ne peut longtemps renier le fond de sa nature; on est ce qu'on peut être par hérédité. Il y a néanmoins dans la vie de petits arts aimables qu'on peut acquérir par l'habitude et l'éducation, et dont les mêmes époux les plus pauvres devraient se faire un devoir. L'éducation ne doit jamais cesser dans l'existence.

L'effrayante caricature du *Simplicissimus* que nous venons de citer devrait être reproduite par milliers et donnée comme cadeau de noces à chaque jeune mariée. A côté des sentiments supérieurs d'amour et de respect mutuels, l'attraction sexuelle durable est un lien d'une valeur inestimable pour garantir à la longue une union heureuse entre l'homme et la femme dans le mariage.

Les deux époux devraient donc éviter tout ce qui peut relâcher, sinon même rompre ce lien. Au lieu de s'abandonner dans leur ménage au désordre et à la négligence, c'est précisément là que la femme doit faire jouer sa grâce et l'art aimable qu'une coquetterie féminine innocente et les sentiments de sympathie qu'elle ressent pour son époux lui enseignent. Elle doit s'efforcer, même en négligé, d'être toujours pour son mari le centre gracieux d'un intérieur aimable et bien ordonné, et de faire briller son charme et ses attraits dans toutes ses actions, jusque dans les détails de l'alcôve et des jouissances les plus intimes de l'amour conjugal. Ainsi elle s'attachera chaque jour davantage son époux. Il va sans dire que ce n'est pas d'une façon brutale et sensuelle, ni avec les trucs d'une coquetterie perverse, qu'elle atteindra ce but, mais avec ces sentiments sains et finement nuancés à la fois de tact et de délicatesse, avec cet instinct naturel des convenances dont nous ne trouvons, il est vrai, la perfection la plus élevée que chez la fleur la plus noble et la plus distinguée des femmes, mais qui caractérise en somme bien plus la nature féminine que la nature masculine.

Le mari, lui, s'efforcera de prendre part à ce jeu d'amour de la vie conjugale, tel qu'il se passe entre les quatre murs de la maison,

avec bonté, prévenance et d'une façon aimable. Il ne devra jamais renier vis-à-vis de son épouse la galanterie dont il fait preuve au dehors envers d'autres femmes. Il ne devra pas non plus s'abandonner chez lui à toutes ses vieilles habitudes de garçon, désagréables aux autres. Il faut qu'il soit de corps et d'âme pour sa femme et dans son intérieur quelque chose de plus qu'une figure baillante et ennuyeuse, en pantoufles et en robe de chambre, et que sa femme ne soit pas pour lui seulement le déversoir du chagrin ou du dépit qu'il éprouve dans sa position sociale ou dans son métier, dépit qu'il ne doit pas laisser remarquer au dehors. Il pourra éviter tout cela, s'il s'habitue à voir en sa femme autre chose qu'une simple ménagère, bonne tout au plus, à côté de cela, pour le lit et pour mettre au monde des enfants, c'est-à-dire pour apaiser ses appétits sexuels animaux.

A ce dernier égard, la première prostituée venue serait tout aussi capable, sinon mieux, de le satisfaire ; aussi se croit-il très souvent permis de s'adresser à l'une d'elles et trouve-t-il la chose fort naturelle. Pareille conception de la femme et du mariage est indigne, quoique malheureusement très fréquente, et elle exclut le véritable bonheur conjugal pour les deux époux ?

D'un autre côté, il ne suffit pas non plus que le mari estime et respecte sa femme comme une fidèle compagne à laquelle il est lié par une harmonie purement intellectuelle et nullement sensuelle. Pour que les époux trouvent vraiment dans le mariage le bonheur durable et complet qu'il peut offrir, il faut que l'amour, si élevé qu'il puisse être, soit et demeure accompagné de la volupté sexuelle. Il faut, en un mot, que l'harmonie mentale et sentimentale d'un côté et l'harmonie sensuelle de l'autre viennent se confondre en une grande, unique et sublime symphonie. L'homme, en particulier, ne doit pas seulement honorer, chez la femme qu'il a jugée digne de lui et qui lui est unie par les liens du mariage, l'incarnation de toutes les vertus domestiques et féminines ; elle doit encore demeurer toujours plus ou moins pour lui la Vénus qui lui apparut au début de son amour, alors que les charmes de la jeunesse la paraient encore et enivraient ses sens.

C'est ainsi que plus tard encore et toujours il devra se sentir sensuellement attiré par elle et ivre de bonheur sous ses chauds embrassements. Or ceci peut et doit arriver, même lorsque la jeunesse s'est enfuie, à la condition que les sentiments profonds de sympathie d'un amour noble et élevé aient véritablement existé

et se soient maintenus. Alors ils transfigurent constamment l'apparence extérieure d'une femme chérie, de même que toute sa personnalité, et elle demeurera pour son mari la déesse qu'elle fut de tout temps pour lui. Mais pour cela il faut aussi qu'elle le veuille et qu'elle contribue, comme nous venons de l'indiquer, à lui offrir, par sa manière d'être, les justes satisfactions esthétiques qu'il est en droit d'attendre d'elle.

Si elle ne le veut pas ou ne le comprend pas, il ne sera pas toujours facile au mari, avec ses dispositions polygames, de demeurer insensible au charme de femmes étrangères et de leur résister, là où on lui tend complaisamment les bras. L'habitude et l'imagination peuvent néanmoins beaucoup dans ce domaine.

Nous croyons pouvoir recommander ce qui suit au mari (occasionnellement même à l'épouse). Lorsque sa passion sexuelle se trouve excitée par une femme étrangère et qu'il est en danger de succomber, il s'efforcera, à l'aide de son imagination, de revêtir sa propre femme des charmes de celle qui menace de le séduire. Avec un peu de bonne volonté, ce moyen lui réussira plus ou moins complètement, dans beaucoup de cas du moins. Il arrivera de la sorte à fortifier son appétit sexuel envers sa propre femme, ce qui augmentera aussi les désirs de cette dernière, pour peu que sa nature soit prévenante. C'est ainsi qu'une flamme qui menaçait de détruire le bonheur conjugal peut parfois servir à le fortifier d'autant plus en réchauffant à nouveau les sentiments mutuels d'amour et de volupté. Dans la première partie de ses « Wahlverwandschaften » (affinités électives), Goethe a, il est vrai, désigné ce phénomène du terme flétrissant d'*adultère mental*. Je suis, au contraire, d'avis qu'il est bien plutôt l'expression d'une *fidélité conjugale mentale* qu'on cherche à raffermir par substitution sensuelle.

Là où l'amour est vrai et la volonté bonne des deux côtés, de pareilles expériences peuvent souvent contribuer dans la vie à cimenter peu à peu et d'une façon toujours plus intime les rapports conjugaux. C'est ainsi que non seulement une passion amoureuse déviée peut être ramenée au lit conjugal, mais encore qu'en sens inverse certaines discordances peuvent être remises en harmonie et que les époux peuvent en revenir à de nouveaux désirs amoureux et à une affection mutuelle épurée par l'épreuve.

Même malgré de nombreuses faiblesses, une vie conjugale peut donc devenir et demeurer un printemps d'amour perpétuel, dans

lequel chaque jour fait naître de nouveaux germes et de nouveaux boutons et fait éclore de nouvelles fleurs, tandis qu'on arrache et brise sans relâche la mauvaise herbe et les épines. Mais pour cela il ne suffit pas de combattre sans cesse ses propres faiblesses et ses défauts ; il faut encore dans le mariage un travail esthétique constant, dans lequel le culte de Vénus ne doit jamais se refroidir.

Le matriarcat. — Au point de vue des rapports de famille, il nous reste encore à parler d'un point important que nous avons déjà touché au chapitre XIII. La puissance de l'homme et du patriarcat a eu pour effet de faire donner à la famille le nom du père. Ce système n'est pas seulement contre nature, mais il a encore des effets déplorables. S'il est vrai que le germe de l'individu (*Chromosomes* ; V. chap. I^{er}) hérite en moyenne autant de son père que de sa mère, cette dernière ne lui tient pas moins de bien plus près à tous les autres points de vue. Les peuplades chez lesquelles l'influence maternelle domine dans la famille, non seulement au point de vue du nom, mais aussi à d'autres égards, c'est-à-dire chez lesquelles règne le matriarcat, ces peuplades-là, dis-je, ont bien mieux compris la voix de la nature que les autres.

Avant tout, le fait que la mère porte son enfant neuf mois dans son sein, et que bien des années encore après sa naissance elle lui demeure beaucoup plus intimement liée que le père, lui donne sur sa progéniture un droit que la nature ne fait nullement revenir au père. Les enfants devraient donc porter le nom de famille de leur mère. En outre, il devrait être de règle que, lors d'un divorce, les enfants reviennent à la mère, lorsque de sérieuses raisons spéciales ne déterminent pas le tribunal à prendre une autre décision.

Il est évident que dans les conditions de notre civilisation moderne nous ne pouvons en revenir qu'au matriarcat dans son sens primitif. Un vieux patriarche ne peut devenir le souverain unique de tous ses descendants sans qu'il n'en découle les abus les plus criants, mais cette puissance ne doit pas davantage être dévolue à une vieille grand'mère ou bisaïeule. A part la dénomination selon la lignée maternelle, nous entendons seulement par matriarcat l'attribution légale de l'intérieur de la famille et de sa direction à l'épouse seule, parce que c'est elle qui est en réalité le centre de la famille.

Le régime de la pantoufle ne sera de ce fait pas plus fréquent qu'aujourd'hui. L'homme est et demeure le plus fort et n'a rien à craindre de la souveraineté de la femme au foyer domestique. S'il est mécontent, rien ne l'oblige, sous le régime d'un mariage libre, à demeurer chez lui, et l'épouse se donnera d'autant plus de peine pour lui rendre son intérieur agréable qu'elle court plus de risques de le voir s'en aller. De son côté, l'époux sera obligé de se maîtriser lui-même, dès qu'il ne sera plus maître et seigneur autocrate à la maison, tout en étant néanmoins obligé de subvenir, par le produit de son travail, à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants. Sous bénéfice d'inventaire, je résume ce qui me paraît désirable à ce sujet dans les postulats suivants :

1. — Dénomination selon la lignée maternelle.

2. — A l'exception des cas où l'épouse perd ses droits maternels par suite d'incapacité, de mauvais traitements, d'aliénation mentale, etc., ou de ceux où le tribunal est obligé de l'en dépouiller, elle possédera seule légalement la puissance tutélaire et la direction de ses enfants aussi longtemps que ceux-ci en auront besoin, c'est-à-dire pendant leur minorité.

3. — L'épouse sera propriétaire et directrice du ménage et de la maison. Son travail de ménagère et l'accomplissement de ses devoirs maternels seront évalués à leur juste valeur et auront droit à un dédommagement correspondant, équivalent au travail de l'homme dans son métier.

4. — Aussi longtemps qu'existe l'union conjugale, et pour la protection qu'il donne à sa famille, pour le travail qu'il fournit au ménage et à l'éducation des enfants, ainsi que pour ses contributions pécuniaires aux frais des deux choses, le mari a droit à être nourri et servi chez sa femme.

5. — A l'exception des contributions à payer au ménage et à l'éducation, ainsi qu'à l'alimentation et aux vêtements des enfants, le produit du travail du mari et sa fortune privée lui appartiennent aussi bien en propre que le produit du travail et la fortune de la femme sont la propriété de cette dernière. Lors d'un divorce, il n'y aura plus alors de difficultés à séparer les fortunes. Sauf dans les cas exceptionnels signalés plus haut et dans lesquels décide le tribunal, les enfants appartiendront à la mère seule. Mais, tant qu'il vit et peut travailler, le père divorcé conserve le devoir de contribuer par son travail à l'alimentation et à l'éduca-

tion des enfants qu'il a procréés, tant qu'ils sont encore mineurs.

Il va sans dire que les postulats 2 à 5 n'ont qu'une valeur légale, c'est-à-dire ne serviront qu'au cas où deux conjoints ne peuvent s'entendre à l'amiable. Ils n'empêchent nullement ceux qui savent vivre dans l'amour et dans la concorde de régler leur vie commune comme ils l'entendent d'un accord libre et mutuel. Une femme faible et pacifique continuera comme ci-devant à se subordonner aux conseils et aux opinions d'un mari plus sage et plus fort qu'elle.

Il va sans dire que, lors d'un divorce ou d'un partage, les choses ne se passeront pas toujours en douceur, quoique plus facilement qu'aujourd'hui. Le mari aura toujours le droit de faire valoir certaines prétentions devant les tribunaux, qui décideront dans chaque cas. Lorsque ces derniers ne seront plus exclusivement entre des mains masculines, ils seront plus capables de protéger le droit des femmes. Les cas où une mère est indigne ou incapable d'élever ses propres enfants, et au contraire où le père est capable de beaucoup de dévouement et de sacrifice, ne sont pas non plus si rares. Ils constituent cependant l'exception.

Temps actuels. — On ne peut s'attendre à ce que les désirs que nous venons d'exprimer trouvent aujourd'hui déjà beaucoup d'écho dans les majorités régnantes, et encore moins à ce qu'ils soient bientôt réalisés par les corporations qui nous gouvernent, si l'on tient compte de leurs penchants conservateurs et paresseux et de leur force d'inertie. On peut se demander, par contre, si les législations actuelles ne nous fournissent pas déjà dans le mariage et à côté de lui les voies et les moyens d'atteindre l'idéal que nous proposons. J'en vois pour le moment deux :

On peut tout d'abord, comme nous l'avons dit au chapitre XIII, conclure des contrats qui séparent entièrement les fortunes, et, selon les législations locales en vigueur, on pourra remplir, en outre, plusieurs des postulats ci-dessus. C'est ainsi qu'en certains pays une femme pourra se réserver par contrat la propriété et la direction de la maison, etc.

En second lieu, nous voyons partout aujourd'hui les enfants dits illégitimes porter de droit le nom de famille de leur mère. C'est précisément là ce que nous désirons. Là où le concubinage n'est pas directement poursuivi et châtié par la loi, on pourra

donc, par un contrat privé, conclure un mariage libre qui remplira les conditions ci-dessus.

Des gens convenables devront avoir, j'en conviens, beaucoup de courage pour le faire, car ce n'est pas l'affaire d'un chacun de braver l'opinion publique, lorsqu'il a quelque chose à perdre, en particulier une bonne renommée. De pareilles unions ne jouiront en outre pas de la protection de l'État. Un peu d'énergie et de persévérance pourrait cependant conduire en pareil cas les deux époux libres à obliger le public à appeler la femme « madame » et non « mademoiselle ».

Il n'est pas impossible que des unions de ce genre entre personnes honorables et convenables deviennent peu à peu plus fréquentes et obligent graduellement la société à reconnaître les unions libres comme l'équivalent du mariage traditionnel, dit légal, à leur accorder les mêmes droits et à tenir en honneur les enfants qui en naissent. Pour dénommer les conjoints, on pourra unir les deux noms de famille. Si, par exemple, Mademoiselle (madame) Martin épouse librement Monsieur Durand, on pourra l'appeler Madame Martin-Durand et appeler son mari Monsieur Durand-Martin.

Conclusion. — Croira-t-on peut-être que je m'imagine voir régner dans un monde ainsi transformé un bonheur paradisiaque et le plus pur idéal, tant surtout que la qualité héréditaire des hommes ne sera pas meilleure qu'elle ne l'est aujourd'hui ? J'ose espérer qu'aucun lecteur qui m'aura suivi attentivement jusqu'au bout ne me supposera aussi naïf. Après comme avant se montreront la bassesse, la grossièreté, l'intrigue, la bêtise, la dispute, la haine, l'envie, la jalousie, la paresse, le désordre, la malpropreté, la médisance, la négligence, l'humeur, la déraison et *tutti quanti*. Mais leur tyrannie sera moins puissante ; on osera moins les excuser sous les prétextes en cours aujourd'hui, et les porteurs de ces méchantes qualités seront de plus en plus considérés comme des individus pathologiques ou de mauvais aloi dont on doit chercher à éliminer peu à peu autant que possible les diverses variétés au moyen d'une sélection appropriée, combinée à une bonne hygiène et à une éducation intégrale.

Par contre, les hommes loyaux, indépendants et de sentiments élevés, pourront se développer bien plus librement et plus naturellement qu'aujourd'hui. Ils ne joueront plus le rôle de Cendrillon.

lon au service de la puissance, de l'argent, du préjugé et de la tyrannie des coutumes. Ils ne seront plus perpétuellement obligés à une hypocrisie religieuse et sociale humiliante, mais pourront vivre, c'est-à-dire parler et agir, selon leurs convictions. Les arrivistes sans conscience ne pourront plus tirer à eux toutes les couvertures, c'est-à-dire accaparer toute la puissance. Le mariage, les rapports sexuels en général, ne seront plus un mensonge conventionnel perpétuel. Les sentiments, qui ne seront plus enchaînés, ne s'égareront plus dans des voies malsaines par surexcitation artificielle, tant qu'ils ne reposeront pas sur des dispositions malades, car on aura enlevé autant que possible aux hommes les prétextes et surtout l'intérêt pécuniaire à commettre de mauvaises actions et à prendre de mauvaises habitudes.

Pour la même raison, la prostitution, c'est-à-dire la vente de son propre corps, deviendra presque impossible, car elle n'aura plus de raison d'être. Les rapports sexuels libres et sans frein ne cesseront pas plus d'exister que d'autres excès. Mais le travail, auquel on ne pourra échapper, les maintiendra dans certaines limites.

A la fin de son histoire du matérialisme, Fréd. Alb. Lange écrivait, en 1874 :

« Nous posons la plume et nous terminons notre critique à un moment où la question sociale agite l'Europe. Dans le vaste domaine social, tous les éléments révolutionnaires de la science, de la religion et de la politique viennent se rencontrer et semblent vouloir livrer une grande bataille décisive. Que cette bataille demeure un simple combat des esprits ou qu'elle dégénère en lutte sanglante, qui, tonnant comme un cataclysme, viendra ensevelir dans la poussière, avec des millions d'infortunés, les ruines d'une période qui disparaît, une chose est certaine : *l'époque nouvelle qui se prépare ne pourra vaincre que sous la bannière d'une grande idée qui balayera l'égoïsme et viendra placer le perfectionnement humain dans une société coopérative humaine comme but nouveau à atteindre en lieu et place de notre travail fiévreux qui n'a en vue que l'intérêt personnel.*

« Sans doute, les combats qui se préparent seraient adoucis, si les esprits qui sont chargés de diriger les peuples s'imprégnaient d'une façon générale de la compréhension de l'évolution humaine et des phénomènes historiques.

« Il ne faut pas abandonner l'espoir que, dans un avenir éloi-

gné, de grandes transformations puissent avoir lieu sans souiller l'humanité de feu et de sang. Ce serait certainement la plus belle récompense d'un travail épuisant de l'esprit humain, s'il pouvait dès à présent préparer une voie facile à ce qu'un avenir certain nous réserve, en évitant d'atroces sacrifices et en permettant ainsi de sauver les trésors de notre civilisation, pour les transmettre à la nouvelle époque.

« Malheureusement cette perspective a peu de chance de se réaliser, et nous ne pouvons nous dissimuler que les passions aveugles des partis vont en augmentant et que la lutte brutale des intérêts se soustrait de plus en plus à l'influence des recherches théoriques. Néanmoins nos efforts ne seront pas tout à fait vains. Quoique tardivement, la vérité finira par se faire jour, car l'humanité ne meurt pas encore. D'heureuses natures savent saisir l'instant psychologique, En tout cas, l'observateur qui pense n'a jamais le droit de se taire, pour le simple motif qu'à l'heure actuelle un petit nombre seulement prêteront l'oreille à ses paroles. »

Il y a trente ans, le pessimisme de Lange était compréhensible ; mais les idées ont marché et les perspectives d'aujourd'hui sont faites pour nous donner plus de courage pour le travail social. La phrase soulignée ci-dessous conserve pourtant toute son actualité : *Ou le socialisme sera moral, ou il ne sera pas.* C'est aussi mon opinion depuis trente ans, mais c'est l'étude des mœurs des fourmis qui m'y a conduit d'abord.

Les idées utopiques que nous venons d'exprimer n'ont nullement la prétention d'être neuves. Analysant les faits dans les domaines les plus divers, nous avons simplement essayé de trouver, parmi les innombrables désirs et opinions qui se font jour actuellement, ceux qui nous semblent propres à résoudre le problème sexuel de l'espèce humaine de la façon la plus juste et la plus avantageuse dans les circonstances sociales régnantes. Chacun aujourd'hui finit par avouer, dès qu'on le met au pied du mur, que notre vie sexuelle laisse énormément à désirer. Mais on a peur de toucher à cet édifice vermoulu qui s'écroule.

Je laisse maintenant à mes lecteurs et à mes lectrices, selon leur tempérament et leur manière de voir, mais en les priant de réfléchir aussi froidement et aussi indépendamment que possible de tout préjugé avant de porter leur jugement, le soin de dire si nos idées « utopiques » ne sont vraiment qu'une « utopie », ou si

elles ne correspondent pas bien plutôt à un idéal réalisable.

En fin de compte, nous avons à choisir entre l'acceptation pessimiste d'une déchéance fatale de notre race au profit des Mongols, et un effort immédiat et énergique, accompli avec entrain pour notre amélioration sélective et éducative, effort qui seul sera capable de faire reflourir nos forces vitales et nos énergies héréditaires en les amenant à une progression méthodique. Quiconque se décide pour cette dernière alternative devra s'occuper de la question sexuelle et déclarer courageusement la guerre à la domination du capital privé, à l'usage de l'alcool et à tous les préjugés qui nous enserment dans leur camisole de force et nous bercent en même temps dans de néfastes illusions. Il devra avant tout rompre avec le luxe, le laisser-aller et le confort efféminé de nos mœurs, pour en revenir aux principes épurés et élargis de Lycurgue et des Japonais, c'est à-dire à l'éducation du caractère et à la maîtrise de soi-même par l'entraînement méthodique au travail social continu, combiné à un endurcissement volontaire à la fatigue et aux privations.

Remarque bibliographique.

On me reprochera sans doute de n'avoir guère tenu compte des ouvrages parus sur le sujet que traite ce livre. J'ai voulu exprimer mon opinion en me laissant le moins possible influencer par d'autres, et j'ai dit dans la préface quels ont été les motifs de ma publication. Qu'on me permette cependant ici quelques remarques.

La bibliographie de la question sexuelle est un monde, duquel il est difficile de sortir lorsqu'on y est entré. Extrêmement occupé par d'autres travaux, je n'ai guère pu faire qu'y glaner en quelques endroits. Qu'on veuille bien m'excuser et me permettre quelques indications.

Je cite pour mémoire le célèbre ouvrage du médecin italien Paolo Mantegazza sur la *Physiologie de l'amour*. Il est assez curieux de voir l'auteur, après ses descriptions poétiques de l'amour, rompre des lances en faveur de la prostitution.

Le célèbre chef socialiste allemand Aug. Bebel a écrit un livre extrêmement remarquable sur la femme dans le passé, le présent et l'avenir. Malgré l'autoritarisme du tribun populaire, malgré

des erreurs scientifiques bien excusables chez un ancien menuisier et *self-made man*, devenu l'un des leaders les plus écoutés du Reichstag allemand, ce livre demeure un véritable monument social sur la question sexuelle. Si j'en excepte les notes forcées par la passion politique et les erreurs de fait dont je viens de parler, je me rencontre en somme sur les points principaux avec les idées de Bebel, et je me plais à le reconnaître ici.

Un autre auteur allemand, Ed. Bölsche (*Das Liebesleben in der Natur*, la Vie de l'amour dans la nature), a décrit dernièrement l'amour chez tous les êtres organisés, sans oublier l'homme, sur un ton de plaisanterie forcé qui gâte les connaissances approfondies de l'auteur sur les sujets zoologiques et autres qu'il traite.

Le matriarcat a été dernièrement défendu avec fougue, mais fort maladroitement, par une femme, Ruth Bré, qui a du reste le mérite incontestable de joindre l'action à la parole et de fonder une association pour venir au secours des mères d'enfants illégitimes.

En ce qui concerne l'Allemagne, je recommande tout spécialement l'*Archiv für Rassen-und Gesellschafts-Biologie* (Archives pour la biologie de la race et de la société), dirigée par le docteur A. Plötz (Victoriastrasse 41, Schlachtensee près Berlin). Cette publication remarquable a pour but d'étudier les causes de la dégénération de notre race et les remèdes à y apporter. Je citerai, parmi les travaux qui y ont paru, ceux de W. Schallmayer, « Hérité et sélection dans la vie des peuples » (ce travail a paru comme livre à part et n'est que résumé dans les Archives), de Richard Thurnwald, La ville et la campagne dans la vie de la race, etc.

Citons encore : A. Plötz, *Die Tüchtigkeit unserer Rasse und der Schutz der Schwachen*, 1895, et *Mutterschutz*, journal pour la réforme de l'éthique sexuelle, Francfort-sur-le-Main, 1905, chez Sauerländer.

La France a de tout temps brillé dans le domaine de la poésie de l'amour et de l'art qui s'y rapporte. Laissant les anciens classiques de côté, je rappellerai George Sand, Alfred de Musset, Lamartine, Madame de Staël (née Suisse), parmi tant d'autres. Dans la pratique et la conception de l'amour libre, George Sand a devancé son siècle. Parmi les modernes, citons Paul Bourget, André Couvreur, qui, en particulier dans *la Graine*, traite le

problème de la sélection humaine; Brieux, qui, dans ses *Avariés*, s'attaque aux tragédies sociales des maladies vénériennes. Le livre de G. Vacher de Lapouge, de Montpellier, sur la sélection sociale est plein d'idées intéressantes, quoique trop imbues des hypothèses hasardées et insuffisamment fondées de Gobineau. Vouloir faire des dolichocéphales et des brachycéphales des espèces zoologiques distinctes, comme le veut Vacher de Lapouge, est tomber dans une grave erreur de zoologie. Charles Albert (*l'Amour libre*) et Queyrat (*la Démoralisation de l'idée sexuelle*) donnent la note de la transformation contemporaine des idées dans la question sexuelle.

Dans *le Mariage et les Théories malthusiennes* (Paris, 1906), le docteur Georges Guibert recommande, avec raison, le mariage précoce, mais sans tenir compte de la sélection humaine.

Rémy de Gourmont (*Physique de l'amour. Essai sur l'instinct sexuel*, Paris, 1903) décrit avec une note pessimiste très prononcée l'amour dans le règne animal. Son livre est original et instructif; nous en recommandons la lecture. Jeanne Deflou (*le Sexualisme*, Paris, 1906, paru depuis notre première édition); son livre est une plaidoirie féministe virulente contre les injustices sociales du sexe fort. Citons une phrase extraite du chapitre *Sexualisme et grammaire*: « Nous aimerons, nous femmes, plus tendrement notre *matric* quand elle n'aura plus pour nous les injustes rigueurs d'un *parâtre*. »

Mais l'auteur français de génie qui a donné les descriptions les plus admirables, les plus profondes et les plus vraies de la psychologie de l'amour et de l'appétit sexuel est, sans contredit, Guy de Maupassant. Je ne veux pas analyser ici les œuvres d'un auteur aussi connu, artiste de premier ordre auquel aucune des fibres les plus cachées du cœur humain n'a échappé. Sans doute, la maladie de la fin de sa vie lui a fait produire certains hors-d'œuvre plus ou moins regrettables, et quelques traits pornographiques viennent çà et là gâter la fleur de son génie. On pourra lui reprocher peut-être d'avoir trop souvent décrit la pathologie de l'amour, qu'il a, soit dit en passant, admirablement comprise. Peut-être aussi a-t-il trop souvent traité de préférence les situations exceptionnelles et les passions déséquilibrées, mais ce ne sont là que des critiques de détail, dont on ne peut guère lui faire de reproches, car, en faisant connaître ce qu'il y a de maladif dans notre vie sexuelle moderne, il oblige à y réfléchir et provoque chez tout

lecteur sérieux non seulement le dégoût du mal, mais une tristesse profonde et le besoin de réagir. En artiste qui ne moralise pas, il laisse souvent percer (*l'Inutile Beauté*; *Notre Cœur*; *Fort comme la mort*; etc.) sa prédilection pour l'amour raffiné, hypersensible et stérile du boudoir, que nous avons combattu ici comme symptôme de dégénérescence sociale. Mais cela ne l'empêche pas de voir clair dans l'amour du prolétaire, du paysan, de l'homme sain, de la fille de ferme, etc. Il connaît l'homme aussi bien que la femme. S'il les présente le plus souvent sous leur aspect moral le moins avantageux, c'est qu'il les a vus de près. Mais à l'occasion il sait s'élever aux grands sommets de l'amour le plus vrai, le plus pur et le plus profond.

Je connais peu la littérature anglaise. Parmi les auteurs anglais modernes qui ont le mieux compris et le plus étudié les questions de l'hérédité, de la population et de la sélection humaine, nous citerons le grand philosophe John-Stuart Mill et Francis Galton. Indiquons aussi le livre néo-malthusianiste de Georges Drysdale : *Éléments de sciences sociales*.

Parmi les auteurs suisses, je citerai, en particulier, Gottfried Keller et le philosophe Ch. Secretan, qui, dans sa brochure sur le droit de la femme, a énergiquement revendiqué l'émancipation de cette dernière.

Je ne puis mieux terminer ces quelques remarques qu'en citant une femme suédoise de génie, Mlle Ellen Key qui, dans ses livres sur *le Siècle de l'Enfant* et sur *l'Amour et le Mariage*, a écrit avec autant d'art que de profondeur. Elle a su traiter la question qui nous occupe, au point de vue des sentiments de la femme, avec un courage et une franchise qui lui font le plus grand honneur, sans pourtant jamais se départir de ce qui fait le charme des sentiments de la femme. Je suis heureux de pouvoir dire que je me rencontre avec elle pour le fond et sur la plupart des questions. Elle a cependant eu le tort de terminer son livre sur l'amour et le mariage par un projet prématuré de code détaillé, qu'elle eût probablement mieux fait de ne pas formuler, n'étant rien moins que juriste.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	v
PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER. — La reproduction des êtres vivants. Histoire du germe (Division cellulaire, parthénogénèse, conjugaison, mnème, développement embryogénique, différence des sexes, castration, hermaphrodisme, hérédité, blastophthorie)	5
CHAPITRE II. — L'évolution ou descendance des êtres vivants.	37
CHAPITRE III. — Conditions naturelles et mécanisme de l'accouplement humain. Grossesse. Caractères sexuels corrélatifs	47
CHAPITRE IV. — L'appétit sexuel.	72
§ 1. — <i>L'appétit sexuel de l'homme</i>	78
§ 2. — <i>L'appétit sexuel de la femme</i>	95
§ 3. — <i>Le flirt.</i>	102
CHAPITRE V. — L'amour et les autres irradiations de l'appétit sexuel dans l'âme humaine	108
<i>Généralités</i>	108
<i>L'amour</i>	115
a) <i>Irradiations psychiques de l'amour chez l'homme</i> (audace; instinct de la procréation; jalousie; vantardise sexuelle; esprit pornographique; hypocrisie sexuelle; pruderie et sentiment de pudeur; vieux garçons).	121
b) <i>Irradiations psychiques de l'amour chez la femme</i> (vieilles filles; passivité et désirs; abandon et exaltation; besoin d'être dominée; régime de la pantoufle; les xanthippes; désir de maternité et amour maternel; ses faiblesses; dévouement; routine et engouement; jalousie; dissimulation; coquetterie; pruderie et sentiment de pudeur)	136
c) <i>Fétichisme et antifétichisme</i>	151
d) <i>Rapports psychologiques de l'amour avec la religion.</i>	152
CHAPITRE VI. — Ethnologie et histoire de la vie sexuelle de l'homme et du mariage	154
1. — <i>L'origine du mariage</i>	155
2. — <i>Ancienneté des institutions matrimoniales.</i>	158

	Pages
3. Critique de la doctrine de la promiscuité.	159
4. Mariage et célibat.	164
5. Avances sexuelles. Demandes en mariage	166
6. Moyens d'attraction	167
7. Liberté de choix	170
8. Sélection sexuelle.	173
9. Loi de la ressemblance. Hybrides	175
10. Interdiction des mariages consanguins.	176
11. Rôle du sentiment et du calcul dans la sélection sexuelle	181
12. Le mariage par rapt et le mariage par achat.	183
13. Décadence du mariage par achat. Dot.	184
14. Usages relatifs aux noces et aux cérémonies nuptiales	185
15. Formes du mariage	186
16. Durée du mariage.	196
17. Coup d'œil sur l'histoire des rapports sexuels hors mariage.	198
18. Résumé	202
19. Appendices	203
CHAPITRE VII. — L'évolution sexuelle.	207
§ 1. — <i>Phylogénie de la vie sexuelle</i>	207
§ 2. — <i>Ontogénie de la vie sexuelle.</i>	216
CHAPITRE VIII. — Pathologie sexuelle.	225
§ 1. — <i>Pathologie des organes sexuels en général.</i>	226
§ 2. — <i>Maladies vénériennes</i>	229
§ 3. — <i>La psychopathologie sexuelle</i>	235
1. Anomalies réflexes	237
2. Impuissance psychique.	237
3. Paradoxisme sexuel.	240
4. Anesthésie sexuelle ou absence congénitale du sens et de l'appétit sexuels.	242
5. Hyperesthésie sexuelle ou exagération anormale de l'appétit sexuel	245
6. Masturbation ou onanisme	248
7. Perversions de l'appétit sexuel ou parasthésies de la sensation sexuelle	256
I. Appétit sexuel pervers, mais ayant pour objet l'autre sexe.	256
A. Sadisme	256
B. Masochisme	259
C. Fétichisme	262
D. Exhibitionnisme	264
II. Inversion sexuelle ou amour homosexuel.	264
A. L'amour homosexuel chez l'homme.	265
B. Inversion sexuelle féminine ou amour homosexuel féminin	275
III. Appétit sexuel ayant pour objet des enfants (Pédérose).	278
IV. Appétit sexuel ayant des animaux pour objet (Sodomie).	279
V. Divers	281
8. Anomalies sexuelles chez les aliénés et les déséquilibrés ou psychopathes.	281

	Pages
9. Effets des narcotiques, en particulier de l'alcool, sur l'appétit sexuel	292
10. Anomalies et perversions sexuelles par suggestion et auto-suggestion	298
11. Perversions sexuelles dues à l'habitude	300
CHAPITRE IX. — Rôle de la suggestion dans la vie sexuelle.	
 Livresse amoureuse	304
CHAPITRE X. — La question sexuelle dans ses rapports avec l'argent et la propriété. Prostitution, proxénétisme et concubinage véral	321
§ 1. — <i>Remarques générales</i>	321
§ 2. — <i>Mariage d'argent.</i>	324
§ 3. — <i>Prostitution et proxénétisme.</i>	327
§ 4. — <i>Concubinage véral</i>	354
CHAPITRE XI. — Influence du milieu sur la vie sexuelle.	360
Influence du climat	360
La ville et la campagne; l'isolement; la sociabilité; la vie dans les usines	360
Vagabondage. Famille Zéro	366
Américanisme	367
Cabaret et alcool	368
Richesse et misère	369
Noblesse et position sociale.	370
Genre de vie individuel.	372
Internats	374
Divers	375
CHAPITRE XII. — Religion et vie sexuelle	377
CHAPITRE XIII. — Le droit dans la vie sexuelle.	396
A. Notions générales	396
B. Droit civil	408
C. Droit pénal	439
Appendice : Un cas médico-légal	458
CHAPITRE XIV. — La médecine et la vie sexuelle	463
Remarques générales	463
Prostitution, hygiène sexuelle, rapports sexuels hors mariage.	465
Conseils médicaux	467
Moyens de régler ou d'empêcher les conceptions	469
Hygiène du mariage	475
Hygiène de la grossesse.	482
Avis médicaux sur le mariage (permission ou interdiction).	482
Secret médical	484
Avortement artificiel	489
Traitement des maladies sexuelles	490
CHAPITRE XV. — Morale sexuelle.	495

	Pages.
CHAPITRE XVI. — La question sexuelle dans la politique et dans l'économie politique	513
CHAPITRE XVII. — La question sexuelle dans la pédagogie	524
CHAPITRE XVIII. — La vie sexuelle dans l'Art	549
CHAPITRE XIX. — Coup d'œil rétrospectif et perspectives d'avenir.	561
Idées utopiques sur l'idéal du mariage dans l'avenir	561
Remarque bibliographique	597







